



ÉTAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE 2018



Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

ISSN 1020-8453
ISBN 978-92-9068-773-3
e-ISBN 978-92-9068-761-0

Photos en couverture

En haut : Réfugiés sud-soudanais entrant dans une tente à un poste de secours situé à Gimbi (Éthiopie).
© OIM (Photo : Rikka Tupaz)

Au milieu : Palais de Gyeongbokgung à Séoul. Le palais est un site majeur qui attire des touristes du monde entier.
© OIM (Photo : Muse Mohammed)

En bas : Badauds faisant leurs courses du week-end dans le centre de Dublin. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

© 2018 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle de la présente publication est interdite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être, ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xérogaphie, par bande magnétique ou autre.



ÉTAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE 2018



Ce volume est le fruit d'une collaboration étroite entre de nombreux partenaires et contributeurs sous la responsabilité des directeurs de la publication. Le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* est un projet qui a commencé en septembre 2016 et s'est terminé par le lancement de la publication par le Directeur général en novembre 2017, à la 108e session du Conseil de l'OIM.

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OIM. Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

Tout a été fait pour garantir l'exactitude des données citées dans le Rapport, notamment en les vérifiant. Cependant, il n'est pas à exclure que des erreurs aient pu passer inaperçues. Sauf indication contraire, le présent rapport ne renvoie pas à des données ou à des événements postérieurs à juin 2017.

On trouvera les histoires correspondant aux photographies à la page v.

Équipe de rédaction, de relecture et de production

Directeurs de la publication	Marie McAuliffe (OIM) et Martin Ruhs (Université d'Oxford)
Relecteurs de l'OIM	Jason Aplon, Gervais Appave, Tara Brian, Richard Danziger, Jill Helke, Louis Hoffmann, Frank Laczko, June Lee, Mathieu Luciano, Laura Lungarotti, Marina Manke, Joel Millman, Daria Mokhnacheva, Michael Newson, Ahn Nguyen, Carlotta Panchetti, Anna Platonova, Tauhid Pasha, Marzia Rango et Erica Usher
Relecteurs universitaires	Mohammad Jalal Abbasi-Shavazi, Alexander Aleinikoff, Céline Bauloz, Jacqueline Bhabha, Jorgen Carling, Elsayed Bekhit Darwish, Ben Gidley, Philip Martin, James Raymer, Alex P. Schmid, Ann Singleton, Ronald Skeldon et Nando Sigona
Photographes	Muse Mohammed, Carolina Celi, Amanda Nero et Rikka Tupaz
Coordonnatrice de production	Valerie Hagger
Correcteurs	Karl Muller et Olga Sheean
Conception et mise en page	Marie McAuliffe, Valerie Hagger, Mae Angeline Delgado et Harvy Gadia
Équipe de projet de l'OIM	Marie McAuliffe, Marco Pedrotti (partie de projet), Sanjula Weerasinghe (partie de projet), Alexandra M. Goossens (partie de projet), Adrian Kitimbo (partie de projet), Mark McCarthy (partie de projet), Eleni Alexandrou (partie de projet), Juan Cava Quintero (partie de projet), Mohamad Elmasry (partie de projet)

Remerciements

Les directeurs de la publication remercient les auteurs des chapitres thématiques, ainsi que l'ensemble des relecteurs universitaires et de l'OIM pour leurs observations constructives sur les projets de chapitre. Nous remercions plus particulièrement le Directeur général de l'OIM, M. l'Ambassadeur William Lacy Swing, et les membres de l'équipe de direction de l'OIM qui ont activement soutenu ce travail et la réorientation stratégique de la série des rapports *État de la migration dans le monde*, notamment Laura Thompson, Gervais Appave, Clarissa Azkoul, Jill Helke, Bruce Reed et Ovais Sarmad. Tous nos remerciements vont également au Ministère royal des affaires étrangères du Royaume de Norvège et au Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie pour leur aide financière.

Nous tenons en outre à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à ce rapport : Guy Abel, Graziano Battistella et Maruja M.B. Asis (*Asian and Pacific Migration Journal*), Mulugeta F. Dinbabo (*African Human Mobility Review*), Howard Duncan (*International Migration*), Allan M. Findlay, Carla H. Mulder et Darren P. Smith (*Population, Space and Place*), Kevin Hannam, Mimi Sheller et David Tyfield (*Mobilities*), Khalid Koser (*Journal of Refugee Studies*), Paul Statham (*Journal of Ethnic and Migration Studies*), James Landale, Tarika Lall et Ceri Parker (*Forum économique mondial*), Martyn Pearce (*ANU Policy Forum*), Manuel Orozco (*Dialogue interaméricain*), Ali Shehzad Malik (*IATA*), Meredith Klein (*MacArthur Foundation*), Chris Berg (*IAP*), Christine Hall (*CEI*), et Nicholas Hunt (*Letters Outside*). M. Ruhs a contribué au Rapport à titre personnel, en tant que consultant indépendant.

Contributeurs

Chapitre 1 : Vue d'ensemble du Rapport : Comprendre la migration dans un monde de plus en plus interconnecté

Auteurs : Marie McAuliffe et Martin Ruhs

Assistants de recherche : Adrian Kitimbo et Diletta Cordani

Chapitre 2 : La migration et les migrants dans le monde

Principaux contributeurs : Marie McAuliffe, Sanjula Weerasinghe, Mark McCarthy, Marco Pedrotti et Marzia Rango

Assistants de recherche et autres contributeurs : Guy Abel, Julia Black, Shalohm Chikono, Patrice Cluzant, Harry Cook, Kate Dearden, Eliza Galos, Jenna Iodice, Sarah Knight, Daria Mokhnacheva, Nuno Nunes, Tauhid Pasha, Etienne Quillet, Muhammad Rizki, Steffen Schillinger, Helen Seeger, Raúl Soto et Brian Guthrie

Chapitre 3 : La migration et les migrants : Aspects régionaux et faits nouveaux à l'échelle régionale

Principaux contributeurs : Guy Abel, Marie McAuliffe, Mark McCarthy, Sanjula Weerasinghe et Adrian Kitimbo

Assistants de recherche et autres contributeurs : Tara Brian, Alexander Doggen, Salvador Gutierrez, Julia Hill-Mlati, Geertrui Lanneau, Lucie Motuin, Alina Narusova, Charles Obila, Sofiane Ouaret, Marco Pedrotti, Eva Pons, Stéphane Rostiaux, Naomi Shiferaw, Argentina Szabados, Ezequiel Texido, Irina Todorova, Mariko Tomiyama et Vassiliy Yuzhanin

Chapitre 4 : Recherches et analyses sur la migration : Croissance, portée et contributions récentes

Principaux contributeurs : Marie McAuliffe, Marco Pedrotti et Sanjula Weerasinghe

Assistants de recherche et autres contributeurs : Eleni Alexandrou, Kerstin Lau, Graziano Battistella et Maruja M.B. Asis (*Asian and Pacific Migration Journal*), Mulugeta F. Dinbabo (*African Human Mobility Review*), Howard Duncan (*International Migration*), Allan M. Findlay, Carla H. Mulder et Darren P. Smith (*Population, Space and Place*), Kevin Hannam and Mimi Sheller (*Mobilities*), Khalid Koser (*Journal of Refugee Studies*), Paul Statham (*Journal of Ethnic and Migration Studies*), James Landale et Tarika Lall (Forum économique mondial), Martyn Pearce (ANU Policy Forum), Manuel Orozco (Dialogue interaméricain)

Chapitre 5 : Gouvernance mondiale des migrations : Architecture actuelle et faits nouveaux

Auteurs : Susan Martin et Sanjula Weerasinghe

Chapitre 6 : Mobilité, migration et connectivité transnationale

Auteurs : Marie McAuliffe, Alexandra M. Goossens et Anita Sengupta

Assistant de recherche : Marco Pedrotti

Chapitre 7 : Comprendre les voyages de migration du point de vue des migrants

Auteurs : Marie McAuliffe, Adrian Kitimbo, Alexandra M. Goossens et AKM Ahsan Ullah

Autres contributeurs : Appendice sur les enfants et la migration : Tom Wong, Nadia Hartvisgen et Elizabeth Arroyo

Chapitre 8 : Couverture médiatique des migrants et de la migration

Auteurs : William Allen, Scott Blinder et Robert McNeil

Assistants de recherche : Nahla Ahsan et Hoor Tariq

Chapitre 9 : Migration, extrémisme violent et exclusion sociale

Auteurs : Khalid Koser et Amy Cunningham

Autres contributeurs : Marie McAuliffe et Adrian Kitimbo

Chapitre 10 : Les migrants et les villes : Au-delà du Rapport *État de la migration dans le monde 2015*

Auteurs : Howard Duncan et Ioana Popp

Photographes

Couverture

En haut : Réfugiés sud-soudanais entrant dans une tente à un poste de secours situé à Gimbi (Éthiopie). © OIM (Photo : Rikka Tupaz)

Au milieu : Palais de Gyeongbokgung à Séoul. Le palais est un site majeur qui attire des touristes du monde entier. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

En bas : Badauds faisant leurs courses du week-end dans le centre de Dublin. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 1

Lidya a immigré à Londres pour étudier les relations internationales et le journalisme, deux domaines dans lesquels les possibilités d'emploi dans son pays natal, la Lituanie, sont rares. Aujourd'hui, elle possède et dirige une société de relations publiques qui travaille principalement pour des clients se trouvant au Royaume-Uni. Selon elle, sa réussite à Londres tient en partie à son contact avec différentes cultures, y compris la culture britannique, ce qui l'a aidée à comprendre les divers besoins de ses clients implantés au Royaume-Uni. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Partie I

Badauds profitant du week-end pour faire leurs courses dans le centre de Dublin, en Irlande, un pays qui accueille une population de migrants très diverse. Lors du recensement de 2016, douze nationalités comptant plus de 10 000 personnes représentaient 73,6 % des ressortissants non irlandais, auxquelles s'ajoutaient 32 nationalités regroupant des populations comprises entre 1 001 et 10 000 personnes, soit 19,7 % des non-nationaux. Des ressortissants de plus de 150 pays composaient le reste de la population non irlandaise. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 2

Des enfants réfugiés syriens se préparant à aller à l'école en Turquie. Beaucoup d'entre eux sont originaires d'Alep et ont fui la guerre civile. Aujourd'hui, les enfants vont à l'école ouverte dans les locaux du Foyer social syrien, un centre de services soutenu par l'OIM. Ce centre fournit des services à tous les réfugiés syriens, tels que des conseils juridiques gratuits aux femmes, des cours du soir pour adultes et une prise en charge psychosociale des personnes ayant vécu des expériences traumatisantes en République arabe syrienne. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 3

Une femme avec son enfant devant leur abri de fortune construit à partir de divers tissus dans le camp Farm Centre pour personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à Maiduguri (Nigéria). Elle a rejoint plusieurs autres personnes dont le village a été détruit par le groupe armé Boko Haram. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 4

Candida Antonia Basurto Holguín est une Equatorienne de 80 ans qui vit à El Juncal à Tosagua, dans la province de Manabí (Équateur). Elle a perdu sa maison et ses biens lors du tremblement de terre de magnitude 7,8 qui a dévasté sa communauté en 2016. L'OIM, le Gouvernement du Japon et le Service de l'Union européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (ECHO) l'ont aidée à construire son abri temporaire. © OIM (Photo : Carolina Celi)

Partie II

Farm Centre est l'un des camps pour personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ouverts à Maiduguri, au Nigéria. Lorsque l'insurrection de Boko Haram s'est propagée dans le nord-est du pays, de nombreux habitants ont fui leurs villages pour gagner Maiduguri, le seul endroit sûr de l'État de Borno. À mesure que leur nombre a augmenté, les personnes déplacées à l'intérieur de l'État ont commencé à occuper divers lieux, tels que des écoles publiques, des centres agricoles ou des bâtiments en cours de construction. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 5

Cent septième session du Conseil de l'OIM, au Palais des Nations à Genève (Suisse), qui a célébré le 65^e anniversaire de la création de l'Organisation, le 5 décembre 1951. Le Conseil est l'organe suprême de l'OIM et se réunit une fois par an en session ordinaire. Ses principales fonctions consistent à arrêter la politique de l'Organisation, à étudier les rapports, à approuver et à diriger les activités du Comité permanent des programmes et des finances et du Directeur général, et à étudier et approuver le programme, le budget, les dépenses et les comptes de l'Organisation. © OIM (Photo : Amanda Nero)

Chapitre 6

Des réfugiés syriens photographiant le coucher de soleil à 10 000 mètres d'altitude. Pour nombre d'entre eux, ce voyage en avion jusqu'à Toronto (Canada) est leur baptême de l'air. À la fin de 2015, l'OIM avait facilité la réinstallation de plus de 35 000 réfugiés syriens au Canada en quelques mois. Des Syriens vivant en Jordanie, au Liban et en Turquie ont été transportés par avion jusqu'à leurs nouveaux foyers au Canada. La traversée de l'Atlantique a marqué pour eux le début d'une nouvelle vie. Certains avaient dû attendre des années avant d'être réinstallés. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 7

Osman avait pris pour modèle Rohullah Nikpai, double médaille olympique de bronze, qui appartient comme lui à l'ethnie Hazara. « Ce n'est pas facile d'être Hazara en Afghanistan : nous faisons souvent l'objet de discriminations de la part d'autres groupes ethniques et des Taliban, qui ne nous considèrent pas comme de "vrais" Afghans », dit-il. Au fil des ans, il a obtenu la ceinture noire et remporté une compétition locale. Par la suite, les Taliban ayant découvert son identité et après avoir été menacé de mort, il a quitté l'Afghanistan pour l'Indonésie. Il attend depuis plusieurs années d'être réinstallé en tant que réfugié. Il occupe son temps à entraîner la communauté locale, dans la province du Sulawesi du Sud, au sport qu'il aime. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 8

Mark est électronicien à Dublin (Irlande). Originaire de Pologne, il a émigré sur les conseils de son père à l'époque du boom économique, en 2006. Il s'occupe surtout de réparations, et s'étonne du peu de soin que la plupart des gens prennent de leur matériel électronique. Dans son pays natal, les gens faisaient bien plus attention à leurs objets de valeur. Aujourd'hui, on préfère remplacer les appareils par du matériel neuf. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 9

Ce site de protection des civils situé à Bentiu (Soudan du Sud) a été ouvert en décembre 2013. On estime qu'il accueille aujourd'hui 120 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. De plus en plus de personnes fuient le conflit dans le pays pour chercher refuge dans les sites de protection des civils mis en place par les Nations Unies. Les Nations Unies et divers organismes humanitaires collaborent avec la communauté pour améliorer les conditions de vie dans ces zones. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Chapitre 10

Avec ses 2,7 millions d'habitants (5,9 millions sur l'agglomération), Toronto est l'une des villes les plus multiculturelles du monde. En 2006, elle abritait près de 8 % de la population canadienne, 30 % des immigrants récents et 20 % de la population immigrée totale. C'est à Toronto que la diversité linguistique est la plus grande à l'échelle du Canada et l'une des plus grandes dans le monde : on y parle plus de 140 langues et dialectes. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Références

Des enfants des îles Carteret (Papouasie-Nouvelle-Guinée) jouant dans la mer. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Appendices

Une femme syrienne contemple les Alpes suisses pendant son vol à destination de Toronto. C'est la première fois qu'elle a pris l'avion, qui l'emmène vers une nouvelle vie avec sa famille. Elle fait partie des dizaines de milliers de réfugiés syriens qui ont été réinstallés au Canada en 2015 et 2016. © OIM (Photo : Muse Mohammed)

Sommaire

Équipe de rédaction, de relecture et de production.....	iii
Remerciements.....	iii
Contributeurs.....	iv
Photographes.....	v
Liste des figures et des tableaux.....	viii
Liste des appendices.....	x
Avant-propos.....	xi
Chapitre 1 – Vue d’ensemble : Comprendre la migration dans un monde de plus en plus interconnecté.....	1
Partie I : Données et informations sur la migration	12
Chapitre 2 – La migration et les migrants dans le monde.....	15
Chapitre 3 – La migration et les migrants : Aspects régionaux et faits nouveaux à l’échelle régionale.....	47
Chapitre 4 – Recherches et analyses sur la migration : Croissance, portée et contributions récentes.....	103
Partie II : Questions de migration complexes et émergentes	132
Chapitre 5 – Gouvernance mondiale des migrations : Architecture actuelle et faits nouveaux.....	135
Chapitre 6 – Mobilité, migration et connectivité transnationale.....	163
Chapitre 7 – Comprendre les voyages de migration du point de vue des migrants	187
Chapitre 8 – Couverture médiatique des migrants et de la migration	211
Chapitre 9 – Migration, extrémisme violent et exclusion sociale.....	233
Chapitre 10 – Les migrants et les villes : Au-delà du Rapport <i>État de la migration dans le monde 2015</i>	251
Références	271
Appendices.....	329

Liste des figures et des tableaux

Chapitre 2

Tableau 1. Migrants internationaux, 1970-2015	17
Figure 1. Migrants internationaux, par grande région de résidence, 2000 à 2015 (millions)	20
Figure 2. Vingt premiers pays de destination et d'origine des migrants internationaux en 2015 (millions)...	21
Tableau 2. Nombre estimatif de migrants irréguliers dans certains pays et régions.....	23
Figure 3. Estimations des flux migratoires régionaux, 2010-2015	25
Figure 4. Afflux de ressortissants étrangers dans les pays de l'OCDE, migration permanente 2000-2015 (millions)	26
Tableau 3. Travailleurs migrants, par sexe et par niveau de revenu des pays de destination (2013)	31
Figure 5. Travailleurs domestiques migrants, par niveau de revenu des pays de destination et par sexe en 2013 (millions)	31
Tableau 4. Principaux pays de destination/d'origine des rapatriements de fonds (2000-2015) (milliards de dollars É.-U. courants)	34
Figure 6. Nombre de réfugiés par grands pays d'origine en 2016 (millions)	36
Figure 7. Nombre de réfugiés par grands pays d'accueil en 2016 (millions)	37
Figure 8. Nombre de réfugiés réinstallés par grands pays de réinstallation en 2000-2016 (milliers).....	38
Figure 9. Nouvelles personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (millions).....	41

Chapitre 3

Figure 1. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Afrique entre 1990 et 2015.....	49
Figure 2. Vingt premiers pays de migrants africains en 2015	50
Figure 3. Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Afrique	51
Figure 4. Dix premiers pays d'Afrique classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2016	52
Figure 5. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Asie entre 1990 et 2015	59
Figure 6. Vingt premiers pays de migrants asiatiques en 2015	61
Figure 7. Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Asie.....	62
Figure 8. Dix premiers pays d'Asie classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2016	63
Figure 9. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Europe entre 1990 et 2015	74
Figure 10. Vingt premiers pays de migrants européens en 2015.....	75
Figure 11. Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Europe.....	76
Figure 12. Dix premiers pays d'Europe classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2016	77
Figure 13. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Amérique Latine et des Caraïbes entre 1990 et 2015.....	82

Figure 14. Vingt premiers pays de migrants d'Amérique latine et des Caraïbes en 2015	83
Figure 15. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes	84
Figure 16. Dix premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2016.....	85
Figure 17. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Amérique du Nord entre 1990 et 2015.....	90
Figure 18. Principaux pays de migration en Amérique du Nord en 2015	91
Figure 19. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Amérique du Nord.....	92
Figure 20. Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile à l'intérieur et en provenance des pays d'Amérique du Nord, 2016	92
Figure 21. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Océanie en 2015	95
Figure 22. Pays de migrants d'Océanie en 2015	96
Figure 23. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Océanie	97
Figure 24. Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile à l'intérieur et en provenance des pays d'Océanie, 2016.....	98

Chapitre 4

Figure 1. Nombre de cercles de réflexion travaillant sur la migration et publiant en anglais, 1970-2015.....	110
Figure 2. Nuage de mots-clés tirés des titres de 538 articles publiés dans sept revues scientifiques en 2015-2016	115
Tableau 1. Publications de la librairie en ligne de l'OIM, 2015 et 2016.....	120
Figure 3. Facteur d'impact d'une sélection de revues.....	121
Figure 4. Répartition du score d'attention Altmetric pour 512 articles publiés en 2015 et 2016 dans une sélection de revues	124
Figure 5. Répartition du nombre de consultations et de téléchargements de 353 articles publiés en 2015 et 2016 dans une sélection de revues	125
Figure 6. Proportion de téléchargements d'études de l'OIM en 2015 et 2016, par thème	127
Figure 7. Proportion de téléchargements d'études de l'OIM en 2015 et 2016, par catégorie géographique ...	128

Chapitre 5

Tableau 1. Sélection de dialogues et de consultations organisés à l'échelle mondiale au XXI ^e siècle.....	148
--	-----

Chapitre 6

Figure 1. Coût unitaire et prix du voyage en avion, corrigés de l'inflation	165
Figure 2. Arrivées de touristes internationaux (en millions), 1995-2016	166
Figure 3. Accès à Internet et à la téléphonie mobile dans le monde	168
Figure 4. Transition en matière de mobilité	171
Figure 5. Intermédiaires intervenant dans la migration transnationale de main-d'oeuvre.....	176

Chapitre 7

Tableau 1. Classement selon le développement humain, la fragilité et les restrictions de visa, sélection de pays.....	190
Figure 1. Principaux pays de destination prisés par les migrants potentiels, 2010-2015.....	193

Chapitre 10

Figure 1. Population de Détroit, 1840-2012	260
--	-----

Liste des appendices

Chapitre 2

Appendice A. Concepts et définitions clés relatifs à la migration	329
Appendice B. Diaspora	334
Appendice C. Flux de migration irrégulière.....	336
Appendice D. Traite d'êtres humains	338

Chapitre 3

Appendice A. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies : Régions et sous-régions.....	341
--	-----

Chapitre 4

Appendice A. Bref aperçu des publications universitaires	346
Appendice B. Contributions des revues universitaires.....	350

Chapitre 5

Appendice A. Définitions.....	373
Appendice B. Traités multilatéraux mondiaux et États parties.....	376

Chapitre 7

Appendice A. Migration des enfants : Facteurs déterminants et difficultés	380
---	-----

Avant-propos

Le présent ouvrage est le neuvième du genre. Depuis 2000, la série de rapports *État de la migration dans le monde* a pour vocation de faire mieux comprendre la migration partout dans le monde. De fait, elle est l'une des contributions clés de l'Organisation, qui revêt une importance accrue à une époque caractérisée par des politiques « post-vérité », par la « surinformation » et les « fausses informations ». Les possibilités d'expliquer la migration et la façon dont elle évolue à l'aide d'éléments factuels et de connaissances semblent diminuer à l'heure où, aux quatre coins du monde, les faits et les savoirs spécialisés paraissent être de plus en plus souvent relégués à l'arrière-plan dans l'opinion et les débats politiques.

L'OIM est à présent l'organisme des Nations Unies chargé des migrations. Bien qu'elle ait étroitement collaboré avec les Nations Unies depuis sa création, cette reconnaissance et les responsabilités qui en découlent nous ont amenés à réfléchir en profondeur à tous les aspects de notre action, alors que nous nous engageons dans les transitions nécessaires pour assumer pleinement notre nouvelle fonction. Il nous incombe de démystifier le « monde » de la migration aux yeux des décideurs, des praticiens, des chercheurs, des étudiants et du grand public. Nous voulons promouvoir une vision équilibrée de la migration dans toute sa complexité, présenter des données et des informations pertinentes sous une forme accessible, expliquer les questions importantes, difficiles et nouvelles et partager l'expérience accumulée depuis 65 ans partout dans le monde.

Tel est l'objectif du Rapport *État de la migration dans le monde 2018* – le premier rapport du genre depuis que l'OIM est devenue l'organisme des Nations Unies chargé des migrations. La série a été repensée et réaménagée afin qu'elle contribue réellement, à long terme, à une compréhension approfondie et plus équilibrée des migrants et de la migration. Nous avons renforcé nos partenariats avec les universitaires et les chercheurs, car nous souhaitons tirer parti de leurs savoir-faire et de leurs connaissances. Cette réorientation doit accroître l'utilité du Rapport et sa contribution dans les domaines interdépendants que sont, en matière de migration, l'action publique, les pratiques et la recherche fondée sur de solides éléments factuels.

Le Rapport rend compte, en outre, de l'attention portée par l'OIM aux droits des migrants et de ses efforts pour s'intéresser davantage à ceux d'entre eux qui ont le plus besoin d'aide. Ce souci ne date pas de l'intégration dans le système des Nations Unies. Il est l'aboutissement d'efforts déployés sans relâche ces dernières années et décennies, notamment (mais pas uniquement) là où l'OIM fournit une aide humanitaire aux personnes déplacées par des phénomènes météorologiques, des conflits et des persécutions (entre autres), ou aux personnes en détresse. L'OIM offre une assistance, un soutien et des services aux migrants démunis, et non à ceux qui ont la capacité et les moyens de migrer par eux-mêmes. De même, l'Organisation demeure déterminée à aider les États Membres des régions en développement, qui peuvent bénéficier le plus d'un soutien technique destiné à renforcer leurs capacités de gestion des migrations, en particulier dans des domaines tels que la collecte de données statistiques, l'établissement de rapports et l'analyse, l'élaboration de politiques et de pratiques en matière de gestion des frontières et d'immigration, et l'intégration effective des migrants dans les communautés.

À l'heure où la migration et les migrants suscitent un intérêt accru et une activité croissante, nous espérons que cette édition 2018 du Rapport *État de la migration dans le monde*, la publication phare de l'OIM, sera une aide précieuse et un ouvrage de référence utile. Nous espérons aussi que cet ouvrage aidera tous ceux qui s'emploient à améliorer la situation des migrants et des sociétés dans lesquelles ils vivent à mieux comprendre ce sujet difficile et évolutif.


William Lacy Swing
Directeur général



MARIE MCAULIFFE
MARTIN RUHS

1 VUE D'ENSEMBLE DU RAPPORT : COMPRENDRE LA MIGRATION DANS UN MONDE DE PLUS EN PLUS INTERCONNECTÉ¹

Introduction

Les migrations internationales sont un phénomène complexe qui touche de multiples aspects de la vie quotidienne, tant sur le plan économique et social que du point de vue de la sécurité dans un monde de plus en plus interconnecté. La migration est un terme qui désigne un large éventail de mouvements et de situations faisant intervenir des personnes aux parcours très divers et de tous horizons. Plus que jamais, elle concerne tous les pays et tous les peuples à une époque de mondialisation croissante. Elle est étroitement liée à la géopolitique, au commerce et aux échanges culturels, et offre des possibilités dont les États, les entreprises et les communautés peuvent grandement bénéficier. Elle a permis d'améliorer la vie des gens dans les pays d'origine et de destination, et a donné à des millions de personnes dans le monde une chance de bâtir une vie sûre et fructueuse à l'étranger. Néanmoins, toutes les migrations ne se déroulent pas dans des circonstances favorables. Ces dernières années, on a observé une augmentation des migrations et des déplacements dus aux conflits, aux persécutions, à la dégradation et aux modifications de l'environnement, ainsi qu'à une absence criante de sécurité humaine et de perspectives. Si la plupart des migrations internationales sont légales, certains des facteurs d'insécurité les plus importants pour les migrants et une grande partie des inquiétudes de l'opinion au sujet de l'immigration sont associés à la migration irrégulière.

Jamais, peut-être, la migration n'a été une question politique et un sujet d'actualité aussi brûlants qu'aujourd'hui. Elle est de plus en plus souvent perçue comme une question de politique générale prioritaire par un grand nombre de gouvernements et de politiques et par le public partout dans le monde. Son importance pour la prospérité économique, le développement humain et la sécurité font qu'elle demeurera une priorité absolue dans un avenir prévisible, non seulement à l'échelle nationale, où l'attention portée à la migration est de plus en plus grande, mais aussi sur le plan international. Les avancées progressives dans le domaine de la coopération internationale en matière de migration se sont accélérées depuis l'engagement pris par les États d'adopter un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018.

Il se passe rarement une journée sans que de multiples reportages – dans les médias traditionnels ou sur d'autres supports d'information récents – traitent d'aspects, souvent négatifs, de la migration. Cela peut, en partie, témoigner de la nature évolutive de la migration dans certaines régions du monde. Cependant, il est important de savoir comment les médias et les bulletins d'information sont construits et produits, sachant que l'accent continue d'être mis sur les « mauvaises » nouvelles. Il est largement admis que les médias sociaux constituent un espace de dialogue sans aucun filtre ou presque, ce qui a pour conséquence que les opinions y occupent généralement une place bien plus grande que les faits et l'analyse. Dans les discussions et les débats politiques, publics et médiatiques sur la migration, souvent polarisés, les données factuelles, les connaissances et les analyses équilibrées prenant

1 Marie McAuliffe, Chef de la Division de la recherche sur les politiques migratoires de l'OIM, et Martin Ruhs, Professeur associé d'économie politique à l'Université d'Oxford. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles des organisations ou des institutions auxquelles les auteurs sont affiliés.

en compte les faits historiques et les conséquences stratégiques n'occupent que peu de place ou ne retiennent guère l'attention. Or, ces aspects revêtent une importance fondamentale si l'on veut mieux comprendre les diverses formes et manifestations de la migration, ainsi que la façon dont on peut tirer le meilleur parti des possibilités et avantages qu'elle offre et relever les défis qu'elle peut présenter.

Alors que les relations d'interdépendance entre les personnes et les États vont s'accroissant, il est devenu urgent de rendre les migrations plus sûres et de mieux les régler à l'échelle mondiale. Cette priorité se retrouve, par exemple, dans la Déclaration pour les réfugiés et les migrants adoptée en 2016 par les Nations Unies, qui énonce l'intention des États d'élaborer un nouveau pacte mondial sur les migrations ainsi qu'un pacte mondial distinct sur les réfugiés d'ici à la fin de 2018. La teneur de ces pactes et les engagements précis qui y sont énoncés étaient encore en discussion au moment de la rédaction du présent rapport. Cependant, la décision prise par des États d'examiner et de négocier ces nouveaux instruments de gouvernance mondiale témoigne d'une prise de conscience accrue de l'importance d'améliorer notre vision commune des dynamiques et des complexités des migrations internationales et des déplacements, et de s'attaquer à ces questions à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte, le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* entend exploiter l'ensemble des données et travaux de recherche disponibles pour contribuer à des analyses et à des débats d'orientation davantage fondés sur des faits en ce qui concerne certaines des questions de migration actuelles les plus importantes et les plus urgentes à l'échelle mondiale. Il est impossible, du fait de leur nature même, de pleinement mesurer, comprendre et régler les dynamiques complexes du phénomène migratoire dans le monde. Cependant, comme le montre le présent rapport, la quantité et la qualité croissantes des données et des éléments factuels dont nous disposons peuvent nous permettre de nous faire une meilleure idée des caractéristiques essentielles de la migration dans un monde de plus en plus interconnecté et interdépendant.

Évolutions du phénomène migratoire

Les discussions sur la migration prennent généralement comme point de départ le nombre de migrants. On estime qu'il y avait environ 244 millions de migrants internationaux dans le monde en 2015, soit 3,3 % de la population mondiale². Il s'agit là d'une très petite minorité de la population mondiale, ce qui signifie que rester dans son pays de naissance demeure la norme pour l'immense majorité des personnes. La grande majorité des migrants dans le monde ne franchissent pas de frontières ; ils sont beaucoup plus nombreux à se déplacer à l'intérieur de leur pays (on estimait à 740 millions le nombre de migrants internes en 2009³). Il n'en demeure pas moins que l'augmentation du nombre de migrants internationaux est manifeste au fil du temps – tant en chiffres absolus qu'en proportion – et qu'elle est plus rapide que ce que certains avaient prévu. Selon une projection de 2003, par exemple, les migrants internationaux représenteraient en 2050 2,6 % de la population mondiale, soit 230 millions de personnes (un chiffre qui a déjà été dépassé)⁴. À l'inverse, selon une projection révisée en 2010, la planète devrait compter 405 millions de migrants internationaux⁵ en 2050. Les démographes qui réalisent des projections de la population mondiale (dont les migrants internationaux sont une composante) relèvent toutefois que les migrations internationales sont la variable qui a été la plus instable par le passé et qui est donc la plus difficile à

2 DAES, 2016.

3 PNUD, 2009.

4 Voir, par exemple, le Rapport *World Migration Report 2003* de l'OIM, qui exploitait les données démographiques des Nations Unies (DAES, 2002) et des données sur la migration (OIM, 2000).

5 OIM, 2010.

projeter avec quelque précision⁶. Indépendamment de cette incertitude, qui tient en partie à des faits économiques et géopolitiques importants (tels que la crise financière mondiale de 2008 et le conflit actuel en République arabe syrienne), il est probable que cette tendance se poursuivra, en raison des facteurs fondamentaux qui sous-tendent la connectivité croissante. Étant donné la forte augmentation des migrations dans certaines régions du monde, ces dernières années, il faut s'attendre à ce que la prochaine estimation du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) montre que les migrations internationales continueront à s'amplifier et, peut-être, que l'accroissement de la proportion de migrants dans la population mondiale se poursuivra.

Depuis quelques années, on observe également une forte augmentation des déplacements, tant internes que transfrontaliers, dus en grande partie aux conflits civils et transnationaux, y compris les actes d'extrémisme violent hors des zones de guerre. Les données actuelles indiquent qu'en 2016, il y avait 40,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans le monde et 22,5 millions de réfugiés⁷. Par ailleurs, le nombre total estimatif de personnes déplacées dans le monde est le plus élevé jamais enregistré. Au moment de la rédaction du présent rapport, plus d'un demi-million de réfugiés rohingya avaient fui le Myanmar pour gagner le Bangladesh depuis la fin d'août 2017, venant ainsi grossir les rangs de la population mondiale déplacée. Il est probable que les estimations des déplacements réalisées en 2017 seront aussi élevées, voire plus, que celles effectuées en 2016.

Ensemble, ces chiffres brossent un tableau préoccupant des migrations et des déplacements dans le monde, et montrent en particulier que l'ampleur des mouvements de population (y compris forcés) est en partie corrélée à des événements importants, tels que le conflit en République arabe syrienne⁸. L'état de la migration dans le monde doit donc être considéré comme la somme de multiples faits, si bien que les évolutions récentes dans certaines régions doivent être situées dans un contexte mondial et historique. Les couloirs de migration qui sont apparus au fil du temps s'expliquent souvent par la proximité géographique, mais ils sont aussi déterminés par des facteurs commerciaux et économiques, les conflits et la sécurité (ou l'insécurité) humaine, les liens communautaires et ethniques, ainsi que le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains. Ces aspects seront abordés plus loin, notamment par région géographique (voir le chapitre 3). Une vue d'ensemble de la migration et des migrants dans le monde est donnée au chapitre 2.

Malgré une tendance naturelle à se focaliser sur les difficultés de la migration, il n'est pas inutile, pour mieux les comprendre et donc mieux les gérer, de rappeler brièvement ce qu'on sait de certains des avantages considérables qu'elle apporte. Face à l'augmentation des déplacements internes et internationaux (et des flux irréguliers connexes), les avantages énormes qu'offre la migration risquent d'être quelque peu occultés dans les débats. De nombreuses organisations internationales ont reconnu la nécessité de rééquilibrer la façon dont la migration est considérée, si bien qu'on assiste depuis peu à un essor d'examen critiques des relations entre le développement humain, la croissance économique et la migration à l'échelle mondiale. Les récents travaux du FMI, du McKinsey Global Institute et de l'OCDE ainsi que ceux, en cours, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement soulignent l'importance de rester attentif aussi bien aux avantages que la migration apporte qu'aux défis qu'elle pose.

6 DAES, 2003.

7 IDMC, 2017 ; HCR, 2017.

8 DAES, 2017.

Avantages de la migration

La migration peut offrir des avantages considérables aux migrants, à leur famille et à leur pays d'origine. Les salaires gagnés à l'étranger peuvent être plusieurs fois supérieurs à ceux que les migrants percevraient en occupant des emplois analogues dans leur pays. Par exemple, une étude menée en 2009 fait apparaître que le rapport entre les salaires des travailleurs aux États-Unis et ceux de travailleurs comparables (même pays de naissance, même nombre d'années de scolarité, même âge, même sexe et même lieu de résidence, en zone rurale ou urbaine) dans d'autres pays est compris entre 15,45 (pour les travailleurs nés au Yémen) et 1,99 (travailleurs nés en République dominicaine), pour un rapport médian de 4,11⁹. Les écarts de salaire et les gains de revenu découlant de la migration sont plus grands pour les travailleurs peu qualifiés, dont les mouvements internationaux sont les plus restreints¹⁰. L'augmentation de la rémunération des migrants peut aussi aboutir à des améliorations considérables du bien-être et du développement humain de leur famille, soit directement si cette dernière vit dans le pays d'accueil, soit indirectement grâce aux rapatriements de fonds. Surtout, les avantages de la migration pour les migrants et leur famille vont au-delà des effets économiques et comprennent souvent des améliorations d'autres aspects du développement humain, tels que l'éducation et la santé¹¹. Par exemple, il ressort d'un récent rapport de la Banque mondiale que les migrants originaires des pays les plus pauvres ont, en moyenne, vu leurs revenus multipliés par 15, leur taux de scolarisation doublé, et leur taux de mortalité infantile divisé par 16 après leur installation dans un pays développé¹².

En plus des avantages qu'elle apporte aux migrants et à leur famille, l'émigration peut avoir des effets bénéfiques plus larges pour les pays d'origine, comme en attestent de nombreux travaux de recherche¹³. Dans ces pays, elle peut réduire le chômage et le sous-emploi, contribuer à faire reculer la pauvreté et – grâce à des politiques appropriées – favoriser de diverses façons un développement économique et social plus vaste. Par exemple, les fonds rapatriés par les migrants dans leur pays d'origine constituent un afflux de capitaux financiers non négligeable et une source de revenu relativement stable. Dans de nombreux pays en développement, les rapatriements de fonds sont généralement une source moins instable et plus fiable de devises étrangères que d'autres flux de capitaux¹⁴. Selon la Banque mondiale, les migrants ont envoyé en 1990 29 milliards de dollars É.-U. vers des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire¹⁵. Ces envois se sont élevés à 74 milliards de dollars É.-U. en 2000, soit plus du double, pour atteindre 429 milliards de dollars É.-U. en 2016¹⁶. À l'échelle mondiale, les rapatriements de fonds sont trois fois supérieurs à l'aide publique au développement. La migration peut aussi se traduire par des transferts de compétences, de connaissances et de technologies, dont les effets sont difficiles à mesurer mais qui pourraient avoir des incidences considérables sur la productivité et la croissance économique. Outre ces effets économiques, l'émigration peut avoir des conséquences sociétales bénéfiques pour les pays d'origine, y compris dans les pays pauvres et fragiles. Par exemple, il est de plus en plus largement admis que les migrants peuvent jouer un rôle important dans la reconstruction et le redressement post-conflit¹⁷.

9 Voir Clemens, Montenegro et Pritchett, 2009.

10 Voir, par exemple, l'étude influente de Gibson et McKenzie (2011), qui évalue les coûts et avantages pour les travailleurs migrants d'une participation aux nouveaux programmes destinés à la main-d'œuvre peu qualifiée en Australie et en Nouvelle-Zélande.

11 Voir PNUD, 2009.

12 Banque mondiale, 2016.

13 Pour une étude succincte récente des documents disponibles, voir, par exemple, Banque mondiale, 2017. Voir aussi PNUD, 2009.

14 Banque mondiale, 2016.

15 Base de données de la Banque mondiale, 2017.

16 Banque mondiale, 2017.

17 Pour un examen critique des différentes formes de contributions des diasporas dans les contextes de conflit, voir, par exemple, Van Hear, 2011.

On s'accorde généralement à admettre que la migration peut aussi engendrer des avantages économiques et autres pour les pays de destination. La nature et l'ampleur précises de ces avantages à un moment donné dépendent dans une large mesure de la complémentarité des compétences des migrants avec celles des travailleurs nationaux, ainsi que des caractéristiques de l'économie d'accueil. En général, l'immigration augmente le nombre de travailleurs et, par conséquent, le produit intérieur brut (PIB) du pays d'accueil. Les migrants peuvent avoir des effets positifs sur la productivité du travail et le PIB par habitant de diverses façons, par exemple s'ils sont plus qualifiés que les travailleurs nationaux et/ou si l'immigration influe favorablement sur l'innovation et l'agglomération des compétences¹⁸. Par essence ou par nécessité, les migrants ont tendance à prendre des risques, une qualité qui s'est révélée très précieuse pour de nombreux pays de destination dans des secteurs tels que les technologies, les sciences et les arts et dans divers autres domaines. Outre le fait qu'elle accroît le revenu national et le niveau de vie moyen dans les pays de destination, l'immigration peut avoir un effet positif sur le marché du travail en augmentant l'offre de main-d'œuvre dans des secteurs et dans des professions souffrant d'une pénurie de main-d'œuvre, et en permettant de remédier aux décalages entre l'offre et la demande d'emplois sur le marché du travail. Ces effets favorables ne sont pas visibles uniquement dans les secteurs hautement qualifiés, mais peuvent aussi être ressentis dans les professions peu qualifiées¹⁹. L'immigration augmente tout à la fois l'offre et la demande de main-d'œuvre, ce qui signifie que l'arrivée de travailleurs étrangers (y compris peu qualifiés) peut offrir des possibilités d'emploi supplémentaires aux travailleurs existants. Certes, l'immigration peut aussi avoir des effets négatifs sur le marché du travail (sur les salaires et l'emploi des travailleurs nationaux, par exemple), mais la plupart des études font apparaître qu'ils sont assez limités, au moins en moyenne. Au-delà du marché du travail et de la situation macroéconomique, l'immigration de jeunes travailleurs peut aussi contribuer à atténuer les pressions sur les régimes de retraite dans les pays à revenu élevé qui connaissent un vieillissement rapide de leur population. Enfin, contrairement à une idée répandue, une récente étude de l'OCDE a constaté que les effets budgétaires nets de l'immigration, c'est-à-dire les impôts payés par les migrants moins les prestations et les services publics dont ils bénéficient, sont généralement assez faibles et – pour la plupart des pays de l'OCDE analysés – positifs²⁰.

Série de rapports *État de la migration dans le monde*

Le premier rapport *État de la migration dans le monde* de l'OIM est paru en 2000. Au départ, il s'agissait d'une publication ponctuelle destinée à faire mieux comprendre la migration aux décideurs et au grand public. Sa contribution aux politiques migratoires et aux études sur la migration répondait aux besoins du moment, et son succès a ouvert la voie à la série de rapports sur l'état de la migration dans le monde. Depuis 2000, l'OIM a rédigé neuf rapports de ce genre (voir l'encadré ci-après). Il s'agit de la série phare de publications de l'Organisation, qui vise essentiellement à apporter un éclairage pertinent, solide et fondé sur des faits permettant aux décideurs, aux praticiens, aux chercheurs et au grand public de mieux comprendre la migration.

World Migration Report 2000

World Migration Report 2003: Managing Migration – Challenges and Responses for People on the Move

World Migration Report 2005: Costs and Benefits of International Migration

18 Pour un examen des résultats de recherche sur ces sujets, voir, par exemple, Migration Advisory Committee, 2014.

19 Voir Ruhs et Anderson, 2010.

20 OCDE, 2013.

Rapport *État de la migration dans le monde 2008* : Gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation

Rapport *État de la migration dans le monde 2010* : L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements

Rapport *État de la migration dans le monde 2011* : Bien communiquer sur la migration

Rapport *État de la migration dans le monde 2013* : Le bien-être des migrants et le développement

Rapport *État de la migration dans le monde 2015* : Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité

Rapport *État de la migration dans le monde 2018*

À l'heure où la migration, sa complexité croissante et ses liens d'interdépendance avec toutes sortes d'autres questions intéressant l'action des pouvoirs publics suscitent de fortes inquiétudes, il est plus nécessaire que jamais de faire en sorte que la série continue de contribuer à la compréhension du phénomène migratoire. Cependant, à mesure que celui-ci gagnait en importance dans les médias, ses manifestations se sont diversifiées et ses processus sont devenus de plus en plus complexes, y compris ceux dont le caractère transnational s'est accentué. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi, à certains moments, les gens se sentent dépassés par les informations qu'ils peuvent lire sur la migration dans les médias, dont certaines sont de nature à déconcerter et à perturber au lieu d'expliquer de manière équilibrée les complexités qui continuent d'émerger sous le terme générique de « migration », dont l'acceptation ne cesse de s'élargir. Sur la base de ce constat, la série des rapports *État de la migration dans le monde* a été remaniée de façon à s'articuler autour de deux parties :

- Partie I : Informations clés sur la migration et les migrants (y compris des statistiques relatives à la migration).
- Partie II : Analyse équilibrée et fondée sur des faits de questions migratoires complexes et émergentes.

Dans les deux parties du présent Rapport et des éditions suivantes, nous entendons ainsi livrer des informations générales sur les schémas et processus migratoires à l'échelle mondiale et régionale, ainsi que des éclairages et des recommandations sur des questions majeures auxquelles les décideurs sont déjà, ou seront bientôt, confrontés. La décision de remanier la série procède également du constat que, face à l'intérêt croissant porté à la migration et à la complexité accrue du phénomène migratoire, des rapports thématiques risquent de minimiser, voire de négliger les mutations plus larges que connaissent les migrations à l'échelle mondiale. Des rapports qui donnent des informations générales sur la migration et les migrants tout en fournissant des analyses sur des questions d'actualité offrent le potentiel d'intéresser un plus grand nombre de personnes. À cela s'ajoute qu'en sa qualité d'éditeur de nombreux ouvrages sur la migration, l'OIM a amplement la possibilité de rédiger des rapports thématiques en sus de la série *État de la migration dans le monde* (voir, par exemple, la partie du chapitre 4 consacrée aux publications scientifiques de l'OIM).

La « valeur ajoutée » que doit apporter la série est un autre élément à avoir été pris en considération. En sa qualité d'organisation intergouvernementale apparentée depuis peu au système des Nations Unies, il est fondamental que l'OIM veille à ce que les rapports *État de la migration dans le monde* renferment des informations et des analyses pertinentes, accessibles, solides, précises et équilibrées. L'OIM est toutefois consciente des nombreuses publications qui existent sur la migration. C'est pourquoi le Rapport *État de la migration dans le monde* doit également servir d'ouvrage de référence capable d'exploiter le corpus existant d'éléments factuels et

les connaissances sur le sujet. Étant donné le travail récemment mené dans le domaine de la gouvernance des migrations, comme le Cadre de gouvernance des migrations de l'OIM et l'Indice de gouvernance des migrations (désormais appelé « Indicateurs de gouvernance des migrations »), élaboré en collaboration avec l'Economist Intelligence Unit, il est vraiment nécessaire d'éviter les doubles emplois ou les chevauchements importants. La série des rapports *État de la migration dans le monde* a donc été repensée de façon à être centrée sur les questions complexes et émergentes auxquelles sont confrontés les responsables politiques chargés de la migration plutôt que sur la description ou l'évaluation des politiques migratoires existantes et de la gouvernance des migrations actuelle. Elle vise à compléter les travaux existants sans faire double emploi avec eux.

Rapport *État de la migration dans le monde 2018*

L'édition 2018 du Rapport *État de la migration dans le monde* est la première de la série révisée, conçue pour permettre de mieux comprendre les questions de migration actuelles et stratégiques. La partie I, « Données et informations clés sur la migration », s'articule autour de chapitres distincts traitant, respectivement, des tendances et schémas migratoires dans le monde ; des aspects régionaux et des faits nouveaux à l'échelle régionale ; et des contributions récentes des milieux universitaires et de diverses organisations, y compris l'OIM, aux travaux de recherche et d'analyse sur la migration. Ces trois chapitres ont été rédigés en interne, principalement à partir d'analyses de spécialistes, de praticiens et de fonctionnaires de l'OIM du monde entier effectuées sur la base de données provenant d'un large éventail d'organisations compétentes²¹.

Les six chapitres de la partie II ont été rédigés par des universitaires et des chercheurs spécialistes des questions de migration et de mobilité. Ils traitent de diverses « questions de migration complexes et émergentes », comme suit :

- l'élaboration de cadres mondiaux de gouvernance des migrations internationales ;
- les relations entre la migration et les types et formes de connectivité transnationale en rapide mutation ;
- les points de vue de migrants sur les voyages de migration ;
- la couverture médiatique de la migration et des migrants ;
- les liens entre la migration et l'extrémisme violent ; et
- les migrants et les villes.

Bien que le choix de ces questions soit nécessairement limité et subjectif, tous les chapitres de la partie II concernent directement certains des débats dominants les plus importants sur la migration dans le monde aujourd'hui. Un grand nombre d'entre elles sont au cœur des problèmes épineux qui se posent aux décideurs tandis qu'ils s'emploient à formuler des réponses efficaces, proportionnées et constructives aux questions complexes de politique publique relatives à la migration. En conséquence, ils entendent guider les débats d'orientation actuels et futurs en fournissant une description claire des enjeux et questions clés, un aperçu critique des recherches et des analyses pertinentes, ainsi qu'un examen des incidences pour les études à venir et l'élaboration des politiques. Ils ne sont pas censés être prescriptifs, au sens où ils préconiseraient des « solutions » politiques particulières, mais être informatifs et contribuer utilement à des débats parfois après écartant toute solution « miracle ». Dans plusieurs chapitres, il est souligné qu'il est essentiel, pour les politiques et pratiques migratoires, de formuler des réponses multidimensionnelles qui tiennent compte des éléments factuels et des questions stratégiques émergentes.

21 Guy Abel, un spécialiste mondial des données sur la migration, a contribué aux analyses dans cette partie, en particulier à l'analyse et à la présentation des données statistiques au chapitre 3.

Tous les chapitres du Rapport *État de la migration dans le monde 2018* sont relativement indépendants les uns des autres et peuvent être téléchargés séparément. Un certain nombre de questions et de thèmes transversaux importants sont abordés dans toute la publication, tels que les fortes variations du phénomène migratoire et ses incidences, ou encore les différences constatées dans les débats politiques et publics sur les migrants, selon le lieu (d'un pays ou d'une région à l'autre), les groupes démographiques (en fonction du sexe et de l'âge) et/ou le niveau de gouvernance (en faisant, par exemple, la distinction entre l'élaboration des politiques et les débats à l'échelle des villes, des régions infranationales, des États, des régions du monde et l'échelle mondiale). L'accent mis sur les variations géographiques, démographiques et politiques vise à dresser un tableau plus nuancé et – selon nous – plus juste de la migration dans le monde, que les représentations simplistes et souvent trompeuses parfois données par les médias populaires. Pour être plus efficaces et davantage fondés sur des faits, les débats politiques et publics sur les questions de migration dans le monde doivent être informés de ces importantes variations et en tenir compte.

Autre question clé examinée et mise en relief dans tout le rapport : la migration n'est pas un phénomène isolé qui peut être bien analysé, débattu et réglementé sans prendre en considération une série de facteurs dont elle est indissociable :

- l'espace (par exemple, entre les politiques des différents pays), l'échelle et les niveaux de gouvernance (liens entre les villes, les régions, les États et les structures de gouvernance supranationales et mondiales) ;
- les types, catégories et politiques de migration (liens et démarcations, souvent floues, entre la migration à des fins de travail, de protection, de regroupement familial et d'études) ;
- le temps (par exemple, entre les flux et politiques de migration temporaires et permanents) ; et
- les politiques migratoires et les politiques publiques plus larges (telles que celles relatives au marché du travail, à la protection sociale, à l'éducation, à la formation ou au logement).

Ces relations d'interdépendance et ces articulations revêtent une importance fondamentale pour la compréhension des migrations et de la mobilité mondiales et les mesures prises pour y faire face.

De façon générale, le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* fait apparaître que, pour se faire une meilleure idée du phénomène migratoire et pouvoir mieux réglementer les migrations, il est impératif de connaître et de prendre en considération les importantes variations géographiques, démographiques et géopolitiques concernant les questions de migration, et reconnaître les nombreux liens d'interdépendance dans l'analyse et la formulation des politiques de migration. Bien que ces éléments fondamentaux soient évidents à bien des égards, ils sont souvent occultés dans les débats publics et politiques sur la migration et les migrants à travers le monde, alors qu'ils devraient être placés au cœur des discussions, notamment des débats internationaux actuellement menés sur la façon d'élaborer un nouveau pacte mondial sur les migrations ainsi qu'un pacte mondial sur les réfugiés. Lorsque cela est pertinent, les différents chapitres appellent l'attention sur les éléments de compréhension et les incidences clés pour ces deux pactes mondiaux.

Partie I

Le chapitre 2 donne un aperçu des données et tendances mondiales sur les migrants internationaux (populations) et les migrations internationales (flux). Il analyse également certains groupes de migrants – travailleurs migrants, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – et les rapatriements de fonds. En outre, il fait apparaître que les données programmatiques de l'OIM, surtout en ce qui concerne les migrants portés disparus, l'aide au retour volontaire et à la réintégration, la santé des migrants, la réinstallation, le suivi des déplacements, la cartographie des diasporas et la traite d'êtres humains, ne cessent de s'étoffer. Si,

d'une manière générale, ces données n'ont pas de portée mondiale et ne sont pas représentatives, elles donnent toutefois un aperçu des changements survenus dans les programmes et opérations pertinents mis en œuvre par l'OIM à l'échelle mondiale. Le chapitre examine aussi les principales lacunes et difficultés en matière de données.

Après ce tour d'horizon mondial, le chapitre 3 s'intéresse aux principaux aspects régionaux et faits nouveaux en matière de migration à l'échelle régionale. L'analyse porte sur les six régions du monde définies par le DAES – Afrique, Asie, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord, et Océanie – en donnant pour chacune d'elles : i) un aperçu des statistiques démographiques clés ; et ii) une description succincte des « principales caractéristiques et tendances » de la migration dans la région, fondée sur un large éventail de données, d'informations et d'analyses provenant, entre autres, d'organisations internationales, de chercheurs et d'analystes. Pour rendre compte de la diversité des schémas, tendances et questions migratoires à l'intérieur de ces six régions, une description est donnée des principales caractéristiques et faits nouveaux à l'échelle infrarégionale.

Un grand nombre d'études et d'analyses sur la migration sont réalisées et publiées par divers acteurs : universitaires, gouvernements, organisations intergouvernementales ou cercles de réflexion. Le chapitre 4 donne un aperçu sélectif de ces contributions, qui porte principalement sur les travaux d'universitaires et d'organisations intergouvernementales réalisés au cours de la période 2015-2016. Les connaissances tirées d'analyses et de recherches rigoureuses peuvent et doivent jouer un rôle important en matière d'information du public, et notamment des décideurs et des praticiens s'occupant des questions migratoires, sur les changements qui se produisent dans le monde, y compris sur la scène migratoire. Il est important que tous ceux qui étudient la migration, s'occupent de politiques ou pratiques migratoires ou tentent d'améliorer la compréhension du phénomène puissent cerner la variété, la nature et les caractéristiques des divers types de recherches et d'analyses.

Partie II

Le chapitre 5 propose un examen critique de la gouvernance mondiale des migrations internationales. Il s'ouvre sur une analyse de certaines des principales normes et institutions mondiales pertinentes, avant d'aborder les trois thèmes et faits récents suivants :

- dialogues et initiatives clés qui contribuent de manière déterminante à donner une impulsion et à instaurer la confiance en vue de mesures plus ambitieuses à l'échelle mondiale ;
- initiatives particulières mises en œuvre pour élaborer des cadres juridiques destinés à renforcer la protection des migrants ;
- intégration des migrations internationales dans les réponses apportées à l'échelle mondiale à d'autres questions.

Le chapitre défend l'idée selon laquelle le processus graduel de consultation, de coopération et d'instauration d'un climat de confiance suivi de ce jour permet de croire que des progrès peuvent être réalisés, quoique à petits pas. Il s'agirait là de la voie la plus prometteuse pour parvenir à une gouvernance mondiale des migrations.

Les récents progrès enregistrés dans le domaine des transports et des technologies des télécommunications ont bouleversé la façon dont nous accédons à l'information et interagissons en temps réel à l'échelle mondiale. Une connectivité transnationale croissante permet de se déplacer dans le monde d'une façon qui, auparavant, était impossible. Le chapitre 6 analyse les conséquences de cette connectivité transnationale accrue pour la mobilité et les migrations, et examine en quoi les processus connexes sont façonnés par cette évolution. Après un tour d'horizon rapide des principaux progrès enregistrés dans le domaine des transports et des technologies des

télécommunications dans le monde, ce chapitre étudie les répercussions de la connectivité transnationale sur les processus migratoires, en raison de ses incidences sur les migrants, les acteurs non étatiques et les États et, à l'aide d'exemples, montre comment cette connectivité transnationale peut influencer sur ces différents acteurs de la migration. En conclusion, il passe en revue les conséquences possibles pour la gouvernance des migrations, y compris le pacte mondial sur les migrations.

Le chapitre 7 traite de l'importance de comprendre la migration du point de vue des migrants, principalement en se mettant à leur écoute et en apprenant d'eux à la faveur de recherches rigoureuses. Bien que tous les migrants prennent des décisions avant et pendant leur voyage – certaines ayant des conséquences plus grandes que d'autres, qui peuvent même mettre en péril la vie des intéressés – ce chapitre est plus particulièrement consacré à ceux dont les moyens et les choix sont limités. Après un bref examen de l'agentivité des migrants (c'est-à-dire leur capacité à prendre des décisions et à faire des choix, et à agir en conséquence), du continuum d'agentivité qui explique les différences de choix au moment de migrer, le chapitre analyse quatre questions et facteurs clés qui peuvent peser de manière déterminante sur les réflexions et décisions des migrants au cours du processus migratoire : (dés)information, préférence en matière de visas, risques et avantages, et pressions migratoires. Il fait également le point des nouvelles méthodes et techniques de recherche, qui facilitent la réalisation d'études centrées sur les migrants à l'échelle mondiale. Les auteurs font valoir que, pour élaborer des politiques plus efficaces, il est fondamental de mieux comprendre les choix des migrants en matière de migration et de voyages de migration. En conclusion, le chapitre analyse les conséquences pour la recherche et l'élaboration des politiques, y compris le pacte mondial sur les migrations.

Les médias peuvent contribuer de manière déterminante à la façon dont la migration est perçue, y compris parmi les responsables politiques et les migrants. Le chapitre 8 propose une analyse critique de la couverture médiatique des migrants et de la migration. S'appuyant sur les travaux de recherche menés à ce jour dans différents pays, il tente de répondre à quatre questions clés : Quel est le discours des médias du monde entier sur la migration et les migrants ? Quels sont les effets de ce discours sur ce que pensent et font la population, les décideurs et les migrants ? Comment le journalisme contribue-t-il à ces informations ? Quelles sont les conséquences, pour les travaux de recherche et la pratique futurs, des expériences récentes concernant les médias et la migration ? Les auteurs font valoir que les variations constatées en matière de couverture médiatique de la migration reflètent en partie les profondes différences existant dans le fonctionnement des systèmes nationaux de médias. Malgré le nombre croissant de travaux consacrés aux corrélations entre les médias, l'opinion publique et les politiques migratoires, les auteurs estiment qu'il est nécessaire d'étudier davantage le rôle des médias dans les pays de transit et d'origine – en particulier l'utilisation que les migrants font des différents types de médias et leurs préférences en la matière. Ce point est particulièrement important pour savoir comment et dans quelle mesure les sources d'information façonnent les représentations.

Aux quatre coins de la planète, un certain nombre de dirigeants politiques, se faisant plus ou moins l'écho du sentiment populaire, associent les migrants et la migration à la menace croissante que pose l'extrémisme violent. Étant donné qu'il s'agit là d'un sujet sensible auquel les médias portent une grande attention, le chapitre 9 analyse les données factuelles qui existent sur les articulations entre la migration, l'extrémisme violent et l'exclusion sociale. Il commence par donner un aperçu des définitions et des données, et souligne le besoin de clarté analytique. Il relève en outre l'existence d'une pénurie de données fiables et la difficulté d'effectuer une distinction entre causalité et corrélation. Une typologie simple des liens entre la migration et l'extrémisme violent est ensuite établie en suivant la logique du cycle migratoire, depuis le départ jusqu'à l'installation et, parfois, le retour. Le chapitre se termine par l'énumération d'une série de conséquences préliminaires pour la poursuite du débat politique.

Le chapitre 10 donne suite au Rapport *État de la migration dans le monde 2015*, qui était entièrement consacré aux liens entre la migration et les villes du monde. S'appuyant sur les constatations de ce rapport, le chapitre examine le rôle de la ville moderne en matière de gouvernance des migrations en tirant parti de certaines études récentes consacrées à la nature évolutive des villes et à leurs contributions dans le monde. Il s'intéresse notamment aux villes sanctuaires et, plus généralement, au rôle que jouent les villes sous l'angle des réponses apportées aux récents flux de déplacement et de migration de grande ampleur. Les auteurs considèrent que le poids croissant des villes sur les affaires économiques et sociales et sur la détermination des trajectoires migratoires, internationales comme internes, appelle une attention accrue de la part des chercheurs et des décideurs.

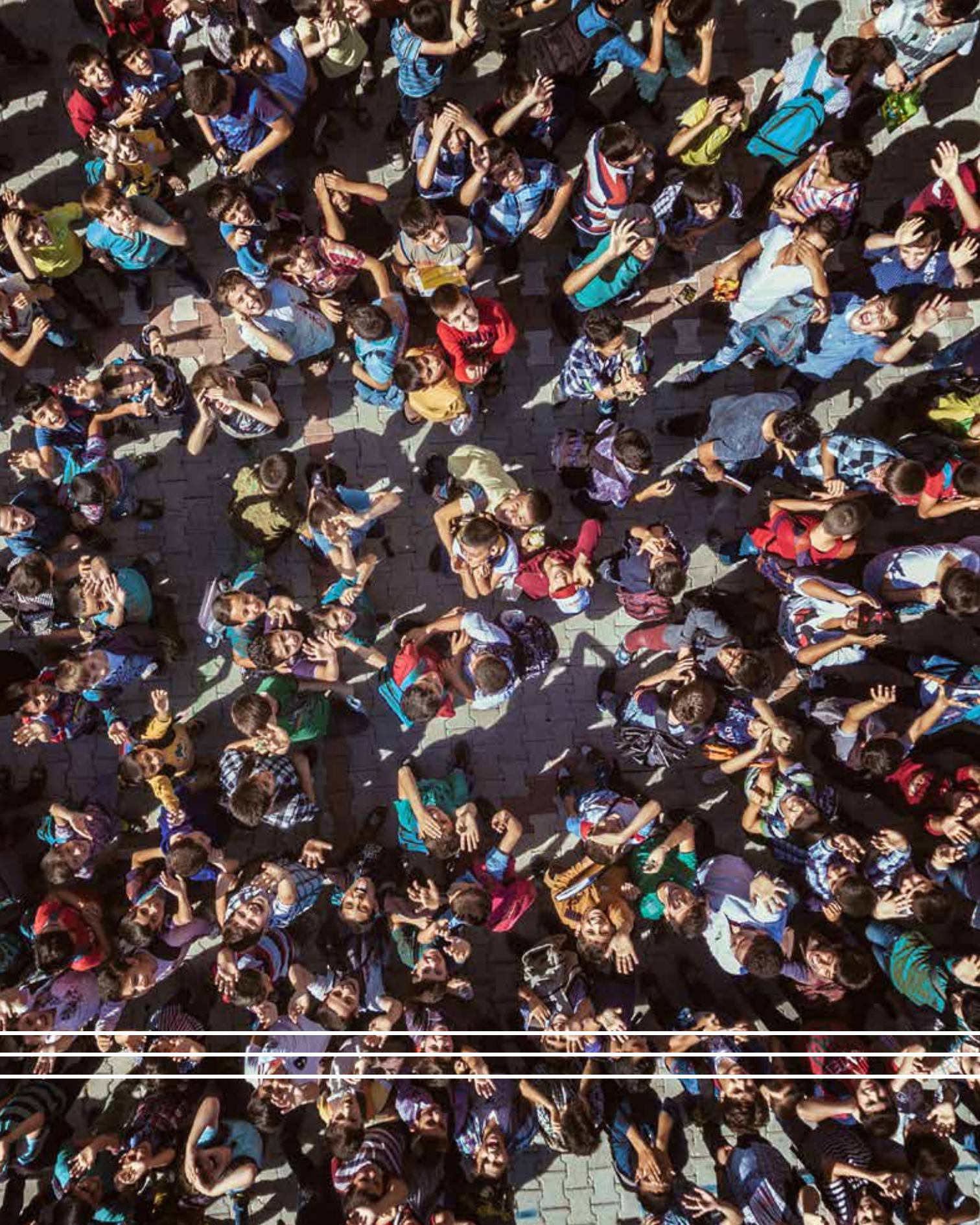
De façon générale, le présent Rapport entend approfondir notre compréhension collective des diverses manifestations et complexités de la migration. Nous espérons que tous les lecteurs pourront en tirer des enseignements et s'en inspirer dans le cadre de leur travail, de leurs études ou de toute autre activité.

PARTIE I

DONNÉES ET INFORMATIONS SUR LA MIGRATION







2

LA MIGRATION ET LES MIGRANTS DANS LE MONDE

Introduction

La migration humaine est un phénomène qui remonte aux débuts de l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, l'émigration et l'immigration continuent d'offrir de nombreuses possibilités aux États, aux sociétés et aux migrants. Dans le même temps, la migration est devenue, ces dernières années, un casse-tête politique dans des domaines tels que l'intégration, les déplacements, la migration sûre et la gestion des frontières. En 2015, on estimait à 244 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde (3,3 % de la population mondiale), contre 155 millions en 2000 (2,8 % de la population mondiale)²². Les migrations internes sont plus importantes encore, puisque l'estimation mondiale la plus récente fait état de plus de 740 millions de personnes ayant migré à l'intérieur de leur pays de naissance²³.

Il est important de comprendre les migrations internationales et leurs différentes manifestations pour pouvoir répondre à la dynamique migratoire en constante évolution tout en tenant compte des besoins divers et variés des migrants. Aujourd'hui, les mouvements internationaux sont plus faciles, en partie grâce à la révolution numérique, aux technologies qui réduisent les distances et à la baisse du coût des voyages²⁴. Les facteurs qui sous-tendent la migration sont multiples, et sont liés à la prospérité économique, aux inégalités, à la démographie, à la violence et aux conflits, et aux changements environnementaux. Si l'immense majorité des personnes émigrent pour des raisons relatives au travail, à la famille et aux études, d'autres, et elles sont nombreuses, quittent leur foyer et leur pays pour d'autres raisons impérieuses, telles qu'un conflit, des persécutions ou une catastrophe. Globalement, les populations déplacées – réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – représentent une proportion relativement faible de l'ensemble des migrants. Cependant, elles retiennent et appellent souvent l'attention et des mesures collectives car elles se trouvent fréquemment dans des situations de grande vulnérabilité. Ce sont elles qui, la plupart du temps, ont le plus besoin d'aide.

Le présent chapitre, consacré aux données et tendances migratoires clés à l'échelle mondiale, vise à aider les décideurs, praticiens et chercheurs s'occupant des questions de migration à se faire une idée globale du phénomène migratoire. Il s'appuie sur des sources de données compilées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque mondiale, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Il donne un aperçu des données et tendances mondiales sur les migrants internationaux (populations) et les migrations internationales (flux), et analyse également certains groupes de migrants – travailleurs migrants, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays – ainsi que les rapatriements de fonds. En outre, il fait apparaître que les données programmatiques de l'OIM, surtout en ce qui concerne les migrants portés disparus, l'aide au

22 DAES, 2015a.

23 PNUD, 2009.

24 Voir, par exemple, le chapitre 6 de ce rapport sur la connectivité transnationale.

retour volontaire et à la réintégration, la santé des migrants, la réinstallation, le suivi des déplacements, la cartographie des diasporas et la traite d'êtres humains, ne cessent de s'étoffer. Si, d'une manière générale, ces données n'ont pas de portée mondiale et ne sont pas représentatives, elles donnent toutefois un aperçu des changements survenus dans les programmes et opérations pertinents mis en œuvre par l'OIM à l'échelle mondiale. En sa qualité de nouvel organisme des Nations Unies chargé des migrations, dont les activités se rapportent à tous les thèmes examinés dans ce chapitre, l'OIM peut apporter des éclairages supplémentaires sur la migration et ses différentes dynamiques, y compris les divers besoins des migrants.

Le présent chapitre souligne en outre les problèmes rencontrés pour recueillir les données de manière comparable et uniforme, qui rendent difficile une analyse complète des tendances mondiales de la migration. Les efforts déployés depuis quelque temps pour recueillir et améliorer les données se sont traduits par un accroissement des données disponibles sur la migration. Il n'en demeure pas moins que le morcellement, l'hétérogénéité et le manque de comparabilité restent des freins majeurs à la présentation d'un tableau réellement mondial des migrations sous tous leurs aspects²⁵. De même, il est compliqué de définir la migration et les migrants, comme le montre l'encadré ci-après.

Définir la migration, les migrants et d'autres termes clés

En dehors des définitions générales des termes *migration* et *migrant* que donnent les dictionnaires, il existe diverses définitions précises de termes clés de la migration, notamment dans les domaines du droit, de l'administration, de la recherche et de la statistique^a. S'il n'existe pas de définition universellement convenue de la migration et des migrants, plusieurs définitions sont toutefois largement admises et ont été élaborées dans des contextes différents, telles que celles formulées en 1998 par le DAES dans ses *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*^b.

Les définitions techniques, les concepts et les catégories de migrants et de migrations s'appuient nécessairement sur des facteurs géographiques, juridiques, politiques, méthodologiques, temporels et autres. Par exemple, il est possible de définir des phénomènes migratoires sous de multiples angles, notamment le lieu de naissance, la nationalité, le lieu de résidence ou la durée du séjour^c. Ce point est important lorsqu'il s'agit de quantifier et d'analyser les effets de la migration et des migrants (quelle que soit la définition adoptée). Nous encourageons le lecteur à se reporter aux sources primaires citées dans le présent chapitre pour obtenir des informations sur les définitions précises et les catégories qui sous-tendent les données. Un résumé des définitions techniques clés de termes relatifs à la migration est donné à l'appendice A.

Le lecteur pourra également se reporter utilement au glossaire de la migration de l'OIM, proposé dans la librairie en ligne de l'OIM à l'adresse : <https://publications.iom.int>.

a Voir, par exemple, Poulain et Perrin, 2001.

b DAES, 1998.

c Voir, par exemple, de Beer *et al.*, 2010.

25 Les différentes sources de données s'accompagnent généralement de multiples notes explicatives, avertissements, limites et méthodes, qui n'ont pas été reproduits dans ce chapitre. Néanmoins, ces sources ont été indiquées avec précision pour permettre au lecteur de s'y reporter.

Migrants internationaux : nombres et tendances

Le DAES établit des estimations du nombre de migrants internationaux dans le monde. L'analyse ci-après s'appuie sur ces estimations, qui sont fondées sur les données communiquées par les États²⁶.

Dans leurs *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*, les Nations Unies définissent un *migrant international* comme étant toute personne qui change de pays de résidence habituelle, en distinguant les « migrants de courte durée » (qui se rendent dans un pays autre que celui de leur résidence habituelle pour une période d'au moins trois mois mais de moins d'un an) et les « migrants de longue durée » (qui se rendent dans un pays autre que celui de leur résidence habituelle pour une période d'au moins un an). Cependant, tous les pays n'utilisent pas cette définition dans la pratique²⁷. Certains appliquent d'autres critères pour identifier les migrants internationaux, en retenant par exemple des durées minimales de résidence différentes. Les différences en matière de concepts, de définitions et de méthodes de collecte des données d'un pays à l'autre font qu'il est difficile de comparer pleinement les statistiques nationales relatives aux migrants internationaux.

Globalement, on estime que le nombre de migrants internationaux a augmenté depuis 45 ans. Selon les estimations, 244 millions de personnes vivaient dans un pays autre que leur pays de naissance en 2015, soit presque 100 millions de plus qu'en 1990 (153 millions) et plus de trois fois plus qu'en 1970 (84 millions ; voir le tableau 1)²⁸. Si la proportion de migrants internationaux dans le monde a augmenté au cours de cette période, il apparaît clairement que la grande majorité des personnes continuent de vivre dans le pays où elles sont nées. En 2015, la plupart des migrants internationaux (72 % environ) étaient en âge de travailler (20-64 ans), avec une légère diminution (de 17 % à 15 %) de la proportion de migrants de moins de 20 ans entre 2000 et 2015, et une proportion constante (12 % environ) de migrants internationaux de 65 ans ou plus depuis 2000.

Tableau 1. Migrants internationaux, 1970-2015

Année	Nombre de migrants	Migrants en % de la population mondiale
1970	84 460 125	2,3%
1975	90 368 010	2,2%
1980	101 983 149	2,3%
1985	113 206 691	2,3%
1990	152 563 212	2,9%
1995	160 801 752	2,8%
2000	172 703 309	2,8%
2005	191 269 100	2,9%
2010	221 714 243	3,2%
2015	243 700 236	3,3%

Source : DAES, 2008 et 2015a.

Note : Dans la révision des chiffres relatifs à la population de migrants internationaux (*Revision of International Migrant Stock*) de 2015, 213 entités (États, territoires et régions administratives) ont communiqué des données au DAES. En 1970, elles étaient 135.

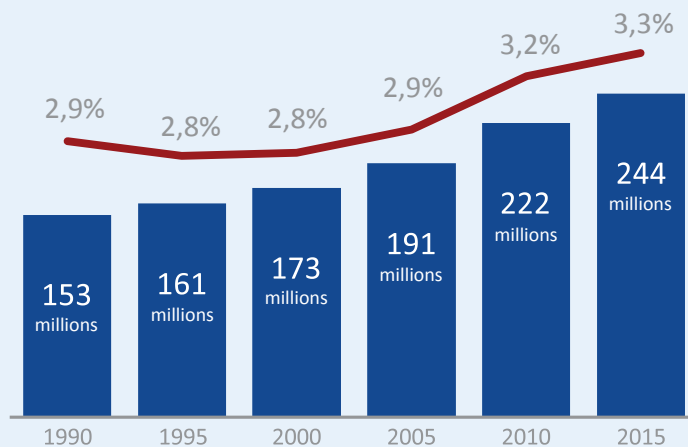
26 Des territoires et des unités administratives communiquent également des données au DAES. Pour un résumé des sources de données, méthodes et avertissements du DAES, voir DAES, 2015b.

27 DAES, 1998.

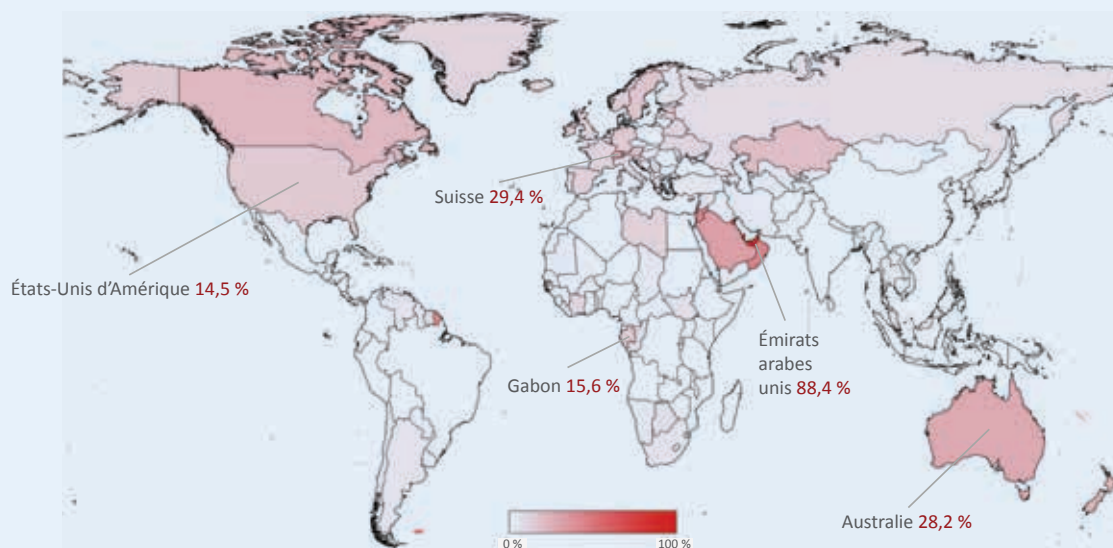
28 DAES, 2008.

Aperçu des migrants internationaux

La population internationale de migrants dans le monde a augmenté mais reste relativement stable en proportion de la population mondiale

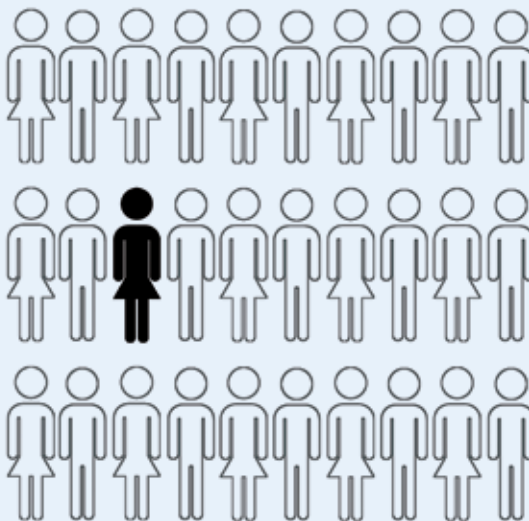


La proportion de migrants internationaux varie fortement à l'échelle mondiale

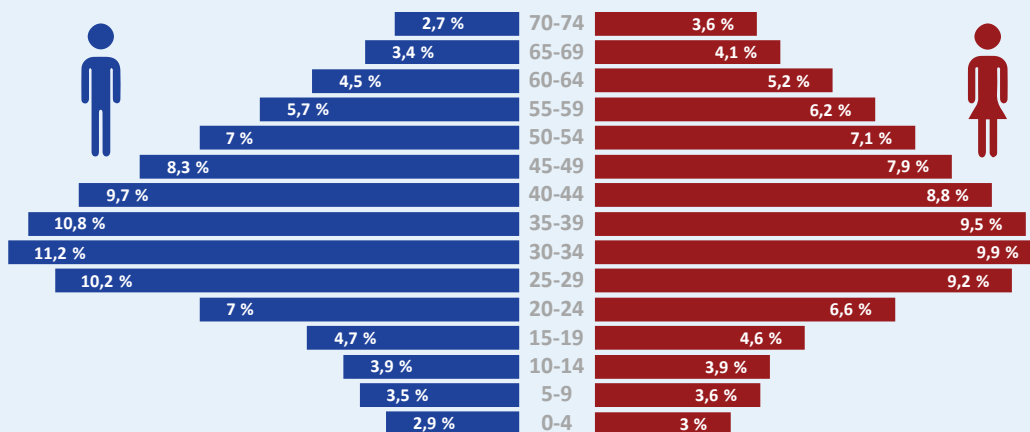


Note : Les frontières et les noms figurant sur cette carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM.

244 millions de migrants internationaux en 2015 sur une population mondiale de 7,3 milliards de personnes : 1 personne sur 30



52 % des migrants internationaux sont des hommes, et 48 % des femmes



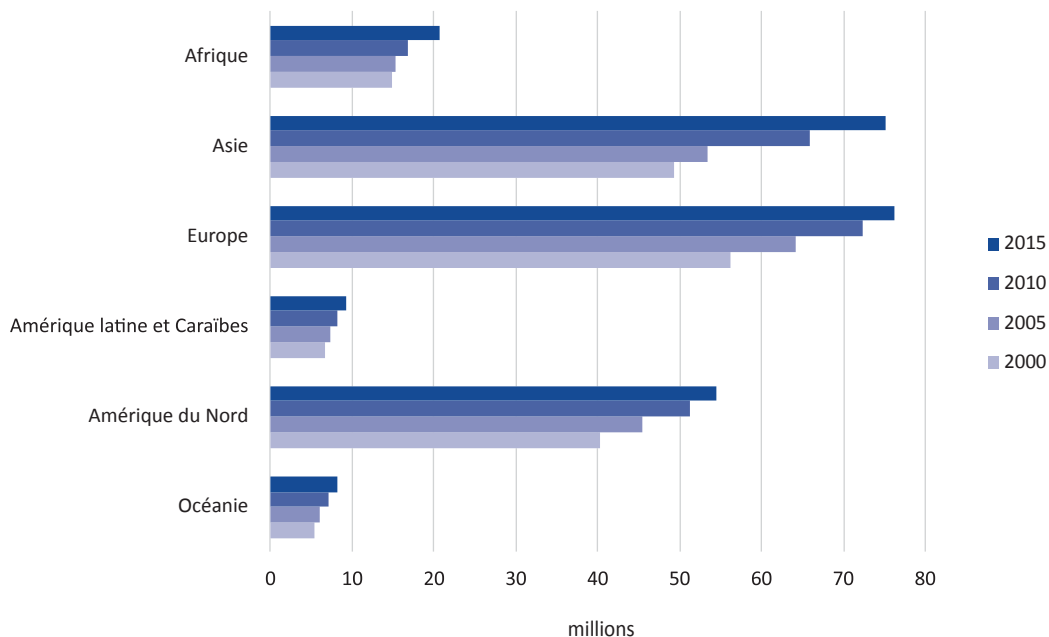
La plupart des migrants internationaux (72 %) sont en âge de travailler (20-64 ans)

* Les groupes d'âge de plus de 75 ans ne sont pas pris en compte (4,5 % d'hommes et 6,8 % de femmes).

Note : Cet aperçu s'appuie sur des infographies réalisées par la Division de la recherche sur la migration et le Centre mondial d'analyse des données sur la migration de l'OIM (OIM, 2017d) à partir de données du DAES (DAES, 2015a).

En 2015, l'Europe et l'Asie accueillent chacune environ 75 millions de migrants – 62 % de la population mondiale totale de migrants internationaux (voir la figure 1). Ces deux régions étaient suivies par l'Amérique du Nord, avec 54 millions en 2015 (22 %), l'Afrique (9 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (4 %), et l'Océanie (3 %). Rapportée à la taille de la population dans chaque région, c'est en Océanie, en Amérique du Nord et en Europe que la part de migrants internationaux était la plus élevée en 2015, avec respectivement 21 %, 15 % et 10 % de la population totale²⁹. En comparaison, la part de migrants internationaux est relativement faible en Asie et en Afrique (1,7 % dans les deux cas) et en Amérique latine (1,5 %). L'Asie est toutefois la région où la croissance de la population migrante résidente entre 2000 et 2015 a été la plus notable (plus de 50 %, soit environ 25 millions de personnes en chiffres absolus)³⁰.

Figure 1. Migrants internationaux, par grande région de résidence, 2000 à 2015 (millions)



Source : DAES, 2015a. Ensembles de données disponibles à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml (site consulté le 22 juin 2017).

Les États-Unis d'Amérique sont le premier pays de destination des migrants internationaux depuis 1970³¹. Depuis cette année-là, le nombre de personnes nées à l'étranger résidant dans le pays a presque quadruplé — passant de moins de 12 millions en 1970 à 46,6 millions en 2015. Selon les estimations du DAES, l'Allemagne occupe la deuxième place depuis 2005, et plus de 12 millions de migrants internationaux y résidaient en 2015. Avant 2005, la Fédération de Russie a été le deuxième pays d'accueil de migrants internationaux pendant une quinzaine d'années, après la chute de l'Union des Républiques socialistes soviétiques en 1991. Une liste des 20 premiers pays de destination des migrants internationaux est donnée à la figure 2 ci-après (colonne de gauche).

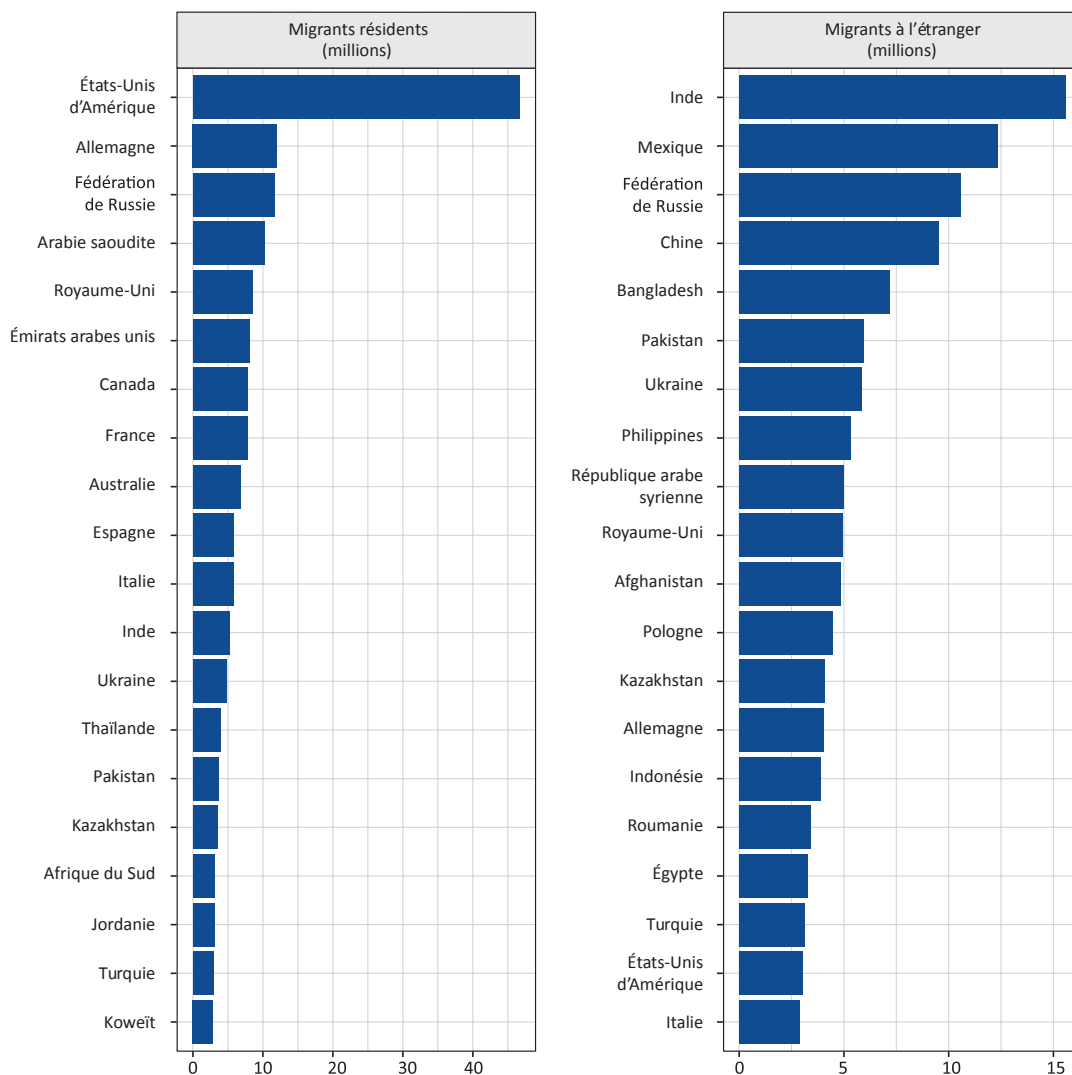
29 DAES, 2015a.

30 Ibid.

31 DAES, 2008 ; DAES, 2015a.

Une liste des principaux pays sources des migrants est donnée dans la colonne de droite de la figure 2. En 2015, près de la moitié des migrants internationaux dans le monde étaient nés en Asie³², principalement en Inde (le plus grand pays d'origine), en Chine et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, tels que l'Afghanistan, le Bangladesh et le Pakistan. Le Mexique est le deuxième pays d'origine, suivi par certains pays européens d'où ont émigré un nombre non négligeable de personnes.

Figure 2. Vingt premiers pays de destination (gauche) et d'origine (droite) des migrants internationaux en 2015 (millions)



Source : DAES, 2015a. Ensembles de données pour la Révision de 2015 disponibles à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.

Si l'on s'intéresse à la répartition des migrants internationaux par groupe de pays classés selon le revenu³³, on s'aperçoit qu'en 2015, deux tiers environ des migrants internationaux résidaient dans des économies à revenu élevé – 157 millions environ. Cette même année, 77 millions de personnes nées à l'étranger vivaient dans des pays à revenu intermédiaire (environ un tiers de la population totale de migrants), et près de 9 millions dans des pays à faible revenu.

Les estimations du DAES concernant les populations nées à l'étranger ne prennent pas en considération le statut au regard de l'immigration ni les catégories administratives (étudiants, migrants hautement qualifiés ou réfugiés, par exemple). La prise en compte de ces caractéristiques est, par définition, difficile pour plusieurs raisons clés. Premièrement, le statut d'une personne au regard de l'immigration peut fluctuer et changer rapidement du fait des circonstances et du contexte juridico-administratif. Par exemple, de nombreux migrants internationaux qu'on pourrait qualifier de « dépourvus de documents » ou « d'irréguliers » entrent dans les pays avec un visa valide, puis y restent en infraction à une ou plusieurs conditions de visa. En réalité, plusieurs voies conduisent à l'irrégularité : franchissement d'une frontière sans autorisation, dépassement illégal de la durée de séjour prévue par un visa, travail en infraction aux conditions de visa, naissance en situation irrégulière, ou encore décision de rester après un rejet de la demande d'asile³⁴. Deuxièmement, les pays ont des cadres de politique d'immigration différents et appliquent diverses méthodes de collecte de données sur les migrants, si bien qu'il est difficile de mettre en place une approche harmonisée pour dénombrer les populations de migrants irréguliers dans le monde. Le rythme des changements apportés aux politiques migratoires ajoute à la complexité de la situation, car des personnes peuvent tomber dans l'« irrégularité » ou en sortir. Les analystes recourent à diverses méthodes pour établir des estimations ponctuelles du nombre de migrants irréguliers. On trouvera au tableau 2 quelques estimations existantes des populations migrantes en situation irrégulière dans une sélection de pays et de régions. Il faut toutefois traiter ces estimations avec prudence car les mesures peuvent souvent être imprécises (par exemple, les estimations du nombre de migrants irréguliers dans l'Union européenne et aux États-Unis sont divergentes). Cette imprécision traduit en partie un problème inhérent à la quantification des populations migrantes en situation irrégulière. En effet, l'irrégularité est souvent de nature clandestine, l'accès aux données administratives sur le statut au regard de l'immigration est difficile, et le statut d'un migrant peut changer³⁵. Les flux migratoires sont examinés dans la section suivante.

Diasporas ou communautés transnationales ?

Le terme *diaspora* est employé dans les milieux universitaires et politiques pour désigner les personnes (et, souvent, leurs descendants) originaires d'un pays donné qui vivent à l'étranger. Il n'existe toutefois pas de définition unanimement admise de ce terme. De fait, il a été estimé que l'expression *communauté transnationale* serait peut-être mieux à même de rendre compte de la réalité des expériences migratoires contemporaines, caractérisées par l'établissement et le maintien de liens avec des personnes appartenant aux communautés d'origine ou avec des migrants vivant dans d'autres pays. L'OIM utilise d'ailleurs indifféremment les termes *diaspora* et *communauté transnationale* (OIM, 2017c). Voir l'appendice B pour plus d'informations sur le terme diaspora, sur les difficultés que pose la quantification des populations de la diaspora dans le monde et sur les activités de l'OIM dans ce domaine.

33 Selon le classement des pays par catégorie de revenus établi par la Banque mondiale, disponible sur la page *World Bank Country and Lending Groups* à l'adresse <http://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups> (Banque mondiale, s.d.a).

34 Gordon *et al.*, 2009.

35 Koser, 2010.

Tableau 2. Nombre estimatif de migrants irréguliers dans certains pays et régions

Pays/région	Année	Nombre estimatif	Source
Australie	2011	58 400	a)
Union européenne	2008	1,9-3,8 millions	b)
	2008	8 millions	c)
Allemagne	2014	180 000-520 000	d)
Grèce	2011	390 000	e)
Israël	2015	150 000	f)
Italie	2008	279 000-461 000	b)
Fédération de Russie*	2011	5-6 millions	g)
Afrique du Sud	2010	3-6 millions	h)
Espagne	2008	354 000	i)
Royaume-Uni	2007	417 000-863 000	j)
États-Unis d'Amérique	2014	11,1 millions	k)
	2016	11,3 millions	k)

* Cette estimation concerne les travailleurs migrants en situation irrégulière.

Source : a) ANAO, 2013 ; b) Projet de recherche Clandestino, 2009a ; c) Frontex, 2010 ; d) Projet de recherche Clandestino, 2015 ; e) Projet de recherche Clandestino, 2012 ; f) Fleischman *et al.*, 2015 ; g) OCDE, 2012a ; h) Service de police sud-africain, 2010 ; i) Projet de recherche Clandestino, 2009b ; j) Gordon *et al.*, 2009 ; k) Krogstad, Passel et Cohn, 2017.

Flux migratoires internationaux : définitions, nombres et lacunes

Alors qu'on dispose de nombreuses données sur les populations de migrants, celles concernant les mouvements migratoires (flux) à l'échelle mondiale sont beaucoup plus limitées. Les estimations du DAES sur les populations de migrants dans le monde sont très fournies et couvrent l'ensemble du globe, alors que la base de données sur les flux migratoires ne porte que sur 45 pays³⁶. Il est difficile d'obtenir des données sur les flux migratoires pour plusieurs raisons. Premièrement, si l'on admet généralement que ces flux englobent les entrées et les sorties dans et depuis des pays, une attention plus grande est portée à l'enregistrement des entrées. Par exemple, si l'Australie ou les États-Unis comptent les mouvements transfrontaliers, de nombreux autres pays ne comptabilisent que les entrées³⁷, à l'exclusion des sorties. En outre, les données sur les flux migratoires dans

36 Laczko, 2017.

37 Koser, 2010.

certaines pays sont établies à partir d'actes administratifs se rapportant au statut d'immigration (délivrance/renouvellement/retrait d'un permis de résidence, par exemple), et servent donc à obtenir une approximation des flux migratoires. Par ailleurs, il est souvent difficile d'établir une distinction entre les mouvements migratoires et les voyages à d'autres fins que la migration, tels que les voyages touristiques ou les déplacements professionnels. Le suivi des mouvements migratoires nécessite également des ressources considérables, des infrastructures et des systèmes informatiques/de connaissances, ce qui pose des difficultés particulières pour les pays en développement, où les capacités de collecte, de gestion, d'analyse et de communication des données sur la mobilité, la migration et d'autres domaines sont souvent limitées. Enfin, la géographie physique de nombreux pays complique considérablement la collecte de données sur les flux migratoires. Par exemple, la gestion des entrées et des frontières est particulièrement difficile dans certaines régions isolées ou aux frontières archipélagiques, où elle est encore compliquée par des traditions de migration informelle à des fins de travail³⁸.

Flux migratoires

Il existe actuellement deux grands ensembles de données internationaux sur les flux migratoires internationaux, tous deux établis à partir de statistiques nationales : celui du DAES, intitulé « *International Migration Flows* », et la Base de données sur les migrations internationales de l'OCDE³⁹. Depuis 2005, le DAES rassemble des données sur les flux de migrants internationaux à destination et en provenance d'une sélection de pays, sur la base de statistiques disponibles à l'échelle nationale. La dernière révision en date (2015) comprend des données issues de 45 pays qui recueillent ces informations (seulement 43 sur les flux d'émigration), contre 29 pays en 2008 et 15 en 2005⁴⁰. Si les progrès accomplis en vue d'élargir l'ensemble de données sont encourageants, il reste toutefois que les moyens de réaliser une analyse des tendances sont limités⁴¹.

Les chercheurs et les analystes ont tenté à de nombreuses reprises de mieux comprendre les flux migratoires mondiaux et régionaux en se servant des données sur les populations de migrants pour établir indirectement des données sur les flux. Guy Abel et Nikola Sander ont, à cet égard, récemment adopté une approche sophistiquée consistant à analyser l'évolution des populations de migrants internationaux pour estimer les flux migratoires, en visualisant les données à l'aide de graphiques circulaires⁴². On trouvera une mise à jour de ce travail à la figure 3, qui présente les estimations sur les flux migratoires entre 2010 et 2015⁴³.

38 Gallagher et McAuliffe, 2016.

39 D'autres projets ont apporté des contributions à la surveillance des flux migratoires à l'échelle régionale (non mondiale). On citera le projet *Migration Modelling for Statistical Analyses* (MIMOSA) (commandé par Eurostat), qui mesure les flux migratoires (immigration et émigration) et les populations en Europe (de Beer, van der Erf et Raymer, 2009 ; Raymer et al., 2011), ainsi que le projet *Integrated Modelling of European Migration* (IMEM) (Raymer et al., 2013), qui présente notamment des données sur les flux migratoires bilatéraux, ventilées par sexe et par âge, mais en se limitant aux pays européens.

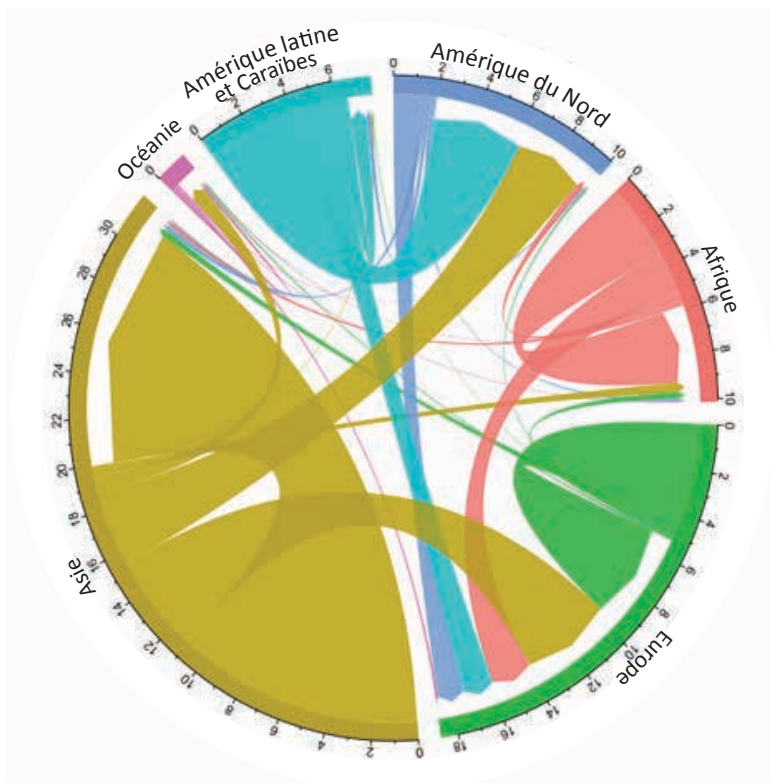
40 Pour des données du DAES sur les flux migratoires ainsi que des informations sur les différents pays considérés, voir DAES, 2015c.

41 Pour un résumé des sources de données, méthodes et avertissements du DAES, voir DAES, 2015d.

42 Abel et Sander, 2014.

43 Réalisée par Guy Abel en 2017.

Figure 3. Estimations des flux migratoires régionaux, 2010-2015



Source : DAES, 2015a. Ensembles de données utilisés pour la révision de 2015 des flux migratoires internationaux à destination et en provenance d'une sélection de pays, tirés de www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/empirical2/migrationflows.shtml.

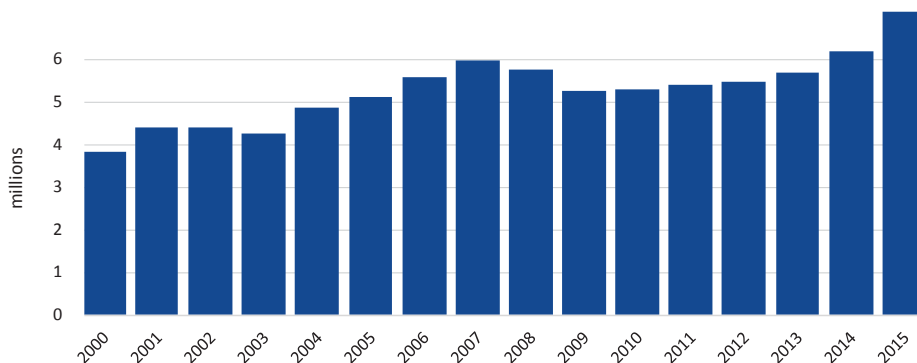
Note : La direction du flux est indiquée par la pointe de la flèche. L'ampleur du flux est matérialisée par la largeur de la flèche à sa base. Les nombres figurant sur l'axe extérieur, qui indiquent le volume des flux migratoires, sont exprimés en millions. Par exemple, entre 2010 et 2015, le nombre de personnes nées en Asie et vivant en Amérique du Nord a augmenté d'environ 4 millions.

Les données de l'OCDE sur les flux migratoires sont recueillies depuis 2000, ce qui permet de réaliser une analyse des tendances limitée (voir la figure 4, bien que les données ne soient pas normalisées, comme expliqué dans la note mentionnée sous la figure)⁴⁴. Les estimations laissent penser que les afflux permanents dans les pays de l'OCDE sont passés de 3,85 millions en 2000 à 7,13 millions en 2015, avec une accalmie temporaire à l'époque de la crise financière mondiale (figure 4). L'Allemagne était, en 2015, le premier pays de destination de l'OCDE, accueillant cette année-là plus de 2 millions de nouveaux migrants internationaux (plus du double des niveaux enregistrés en 2000). Venaient ensuite les États-Unis (à peine plus de 1 million) et le Royaume-Uni (environ 480 000 nouveaux migrants)⁴⁵.

44 Cette sous-section s'appuie sur les données issues de la Base de données sur les migrations internationales de l'OCDE (OCDE, 2015). Pour des informations supplémentaires sur les flux migratoires et d'autres données sur les migrants dans les pays de l'OCDE, voir OCDE, s.d.a.

45 Ce sont les principaux pays de l'OCDE ayant accueilli des ressortissants étrangers à titre permanent pour lesquels on dispose de données en 2015.

Figure 4. Afflux de ressortissants étrangers dans les pays de l'OCDE, migration permanente 2000-2015 (millions)



Source : OCDE, 2015.

Note 1 : Les données ne sont pas normalisées et diffèrent donc des statistiques sur les flux d'immigration permanente dans une sélection de pays, reproduites dans les Perspectives des migrations internationales 2016 de l'OCDE (OCDE, 2016a et 2016b).

Note 2 : Les 35 pays généralement inclus dans les statistiques de l'OCDE sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. Pour certaines années, les données n'ont pas été communiquées pour des pays : des données ont été mises à disposition pour 31 pays en 2000, et pour 33 pays en 2015. Surtout, les données pour la Grèce n'ont pas été transmises depuis 2012, et celles pour la Turquie n'ont pas été communiquées depuis 2010.

Ventilation des données sur les flux migratoires par sexe et par âge

Le DAES et l'OCDE ne fournissent pas de données sur les flux migratoires internationaux ventilés par sexe et par âge. On trouvera dans Abel, Samir et Sander^d une méthode de ventilation par sexe des flux migratoires bilatéraux réalisée à partir des données de population du DAES. Raymer *et al.*^e donnent des estimations sur les flux migratoires bilatéraux par sexe et par âge, mais uniquement pour les pays européens. Enfin, Nawrotzki et Jiang^f ont estimé les flux migratoires bilatéraux *nets*, ventilés par âge et par sexe, pour l'année 2000 ; ces informations se trouvent dans l'ensemble de données en accès libre CDM-IM (Community Demographic Model International Migration). Des statistiques sur les flux migratoires bilatéraux peuvent être obtenues en consultant la base de données DEMIG (Determinants of International Migration), organisée par pays, qui contient des données sur les flux migratoires bilatéraux concernant jusqu'à 34 pays sur la période 1946-2011. Cette base de données fournit aussi des ventilations par sexe, lorsque les données sont disponibles.

d Abel, Samir and Sander, 2013.

e Raymer *et al.*, 2013.

f Nawrotzki and Jiang, 2015.

Généralement, les données sur les flux migratoires du type de celles mentionnées ci-dessus englobent les personnes qui ont migré (ou résident) de manière régulière avec un visa d'entrée ou autre. La plupart de ces données ne tiennent pas compte des flux de migration irrégulière, qui sont des mouvements « contrevenant à la réglementation des pays d'origine, de transit et de destination »⁴⁶. Il importe ici d'établir une distinction entre la migration irrégulière (flux) et les migrants irréguliers (populations), deux notions étroitement liées mais distinctes d'un point de vue conceptuel et pratique, bien qu'elles soient souvent, à tort, employées indifféremment⁴⁷. Comme on l'a vu plus haut dans ce chapitre, une personne peut, par exemple, entrer dans un pays de manière régulière avec un visa valide, puis rester au-delà de la durée de séjour autorisée ou contrevirer à une condition de visa, et *basculer* ainsi dans l'irrégularité. Les estimations relatives aux migrants irréguliers (populations) ont fait l'objet de la section précédente. Pour une analyse plus approfondie des flux de migration irrégulière, voir l'appendice C.

Traite d'êtres humains et trafic illicite de migrants

La traite des personnes donne souvent lieu à des mouvements internes, sur le territoire des pays, ou transfrontaliers. Les migrants (y compris les travailleurs, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays) peuvent être victimes de la traite dans diverses situations. Étant donné qu'il s'agit d'une activité clandestine et souvent non dénoncée, il est difficile de recueillir des données de manière systématique, si bien que les estimations mondiales sur la traite d'êtres humains sont limitées. Voir l'appendice D pour des informations concernant les données disponibles et les activités de l'OIM dans ce domaine.

Il n'existe pas de données à l'échelle mondiale sur le trafic illicite de migrants le long des routes terrestres, aériennes et maritimes. Souvent, les tragédies touchant des migrants victimes de trafic illicite permettent d'entrevoir l'ampleur et les vulnérabilités potentielles associées à ces mouvements. Ces dernières années, en considération de la nécessité de mieux comprendre la dynamique du trafic illicite de migrants, des efforts ont été faits pour analyser les données et les travaux de recherche existants (voir, par exemple, McAuliffe et Laczko, 2016).

Voir l'appendice A pour les définitions des termes *traite des personnes* et *trafic illicite de migrants*.

Décès de migrants et projet de l'OIM sur les migrants portés disparus

À la suite des événements tragiques survenus en octobre 2013, au cours desquels on estime que 368 migrants ont trouvé la mort lors du naufrage de deux bateaux à proximité de l'île de Lampedusa (Italie), l'OIM a, dans le cadre de son projet sur les migrants portés disparus, commencé à recueillir et à rassembler des informations sur les migrants qui périssent ou sont portés disparus le long des routes de migration dans le monde. Les informations sur les décès de migrants sont recueillies chaque jour et publiées dans

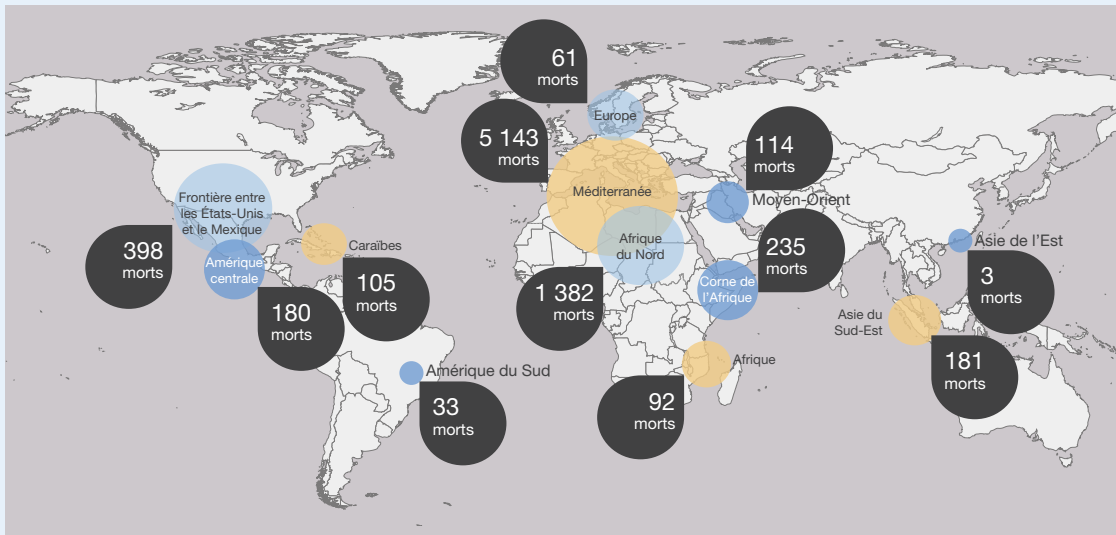
46 OIM, 2017a.

47 McAuliffe, 2017.

la base de données en ligne du projet gérée par le Centre mondial d'analyse des données sur la migration de l'OIM. Le projet sur les migrants portés disparus fournit également une analyse de diverses questions et données relatives aux décès de migrants. Les données proviennent de documents officiels des gardes-côtes et des médecins légistes, de reportages publiés par les médias, de rapports d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organismes des Nations Unies, et d'entretiens avec des migrants. Les difficultés rencontrées pour recueillir ces données sont considérables. Par exemple, la majorité des migrants qui périssent voyagent dans l'irrégularité, souvent par la mer, ou dans des zones reculées (choisies dans le but de ne pas être repérés), ce qui signifie que les corps ne sont pas retrouvés. Peu de sources officielles recueillent et publient des données sur les décès de migrants. Il est hasardeux de se fier aux témoignages des migrants et aux sources médiatiques en raison des inexactitudes et d'une couverture incomplète.

Selon le projet de l'OIM sur les migrants portés disparus, 7 927 migrants sont morts ou ont été portés disparus dans le monde en 2016, soit 26 % de plus qu'en 2015 (6 281). Le nombre de décès ou de disparitions de migrants en mer Méditerranée a augmenté de 36 % en 2016, passant de 3 785 en 2015 à 5 143 en 2016, soit plus de 60 % des migrants morts ou portés disparus comptabilisés par le projet ces deux années-là. Sur les près de 1 400 morts ou disparitions de migrants enregistrées en Afrique du Nord en 2016, la plupart sont dues à un environnement naturel hostile, à des violences et à des maltraitements, à des conditions de transport dangereuses, à des maladies et à la sous-alimentation. Les chiffres concernant les autres régions sont indiqués ci-après.

Nombre de migrants morts ou portés disparus enregistré dans le monde, 2016



Source : OIM, s.d.i.

Note : Les chiffres correspondent au nombre de décès survenus pendant le processus migratoire. Seuls les faits dont l'OIM a eu connaissance ont été pris en compte. Un nombre inconnu de décès demeure non signalé, et ces données sont donc des estimations minimales. Les chiffres englobent les corps retrouvés et les migrants portés disparus et présumés morts. Les frontières et les noms figurant sur cette carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM.

Pour plus d'informations relatives au projet sur les migrants portés disparus, voir la page <https://missingmigrants.iom.int/about>. De nouvelles sources de données y sont ajoutées en permanence, et des efforts sont en cours pour améliorer la collecte des données à l'échelle mondiale. Pour une analyse des difficultés que pose la collecte des données relatives aux décès de migrants, voir <http://missingmigrants.iom.int/methodology>.

Programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration de l'OIM

L'OIM met en œuvre des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) depuis 1979. Ces programmes comprennent diverses activités, qui sont généralement les suivantes : fourniture de conseils avant le départ, achat de billets d'avion, assistance administrative et aide au voyage, et, lorsque cela est possible, fourniture d'une aide à la réintégration.

En moyenne, l'OIM a prêté assistance à 34 000 migrants par an entre 2005 et 2014 au titre de ses programmes AVRR. Dans la logique de l'augmentation du volume des migrations ces dernières années, le nombre de retours s'est fortement accru. En 2016, les programmes AVRR ont aidé 98 403 migrants à quitter 110 pays d'accueil ou de transit pour revenir dans 161 pays ou territoires d'origine, soit 41 % de plus qu'en 2015 (69 540). Sur les 98 403 bénéficiaires de programmes AVRR en 2016, environ 32 % étaient des femmes et 27 % des enfants. Plus de 3 % d'entre eux étaient des victimes de la traite, des enfants non accompagnés ou des personnes ayant des besoins sanitaires. Environ 39 000 bénéficiaires ont reçu un soutien financier en espèces et/ou en nature, avant leur départ ou à leur arrivée dans leur pays ou territoire d'origine.

Dix premiers pays d'accueil/de transit et pays/territoires d'origine des bénéficiaires de programmes AVRR (2016)

Pays d'accueil ou de transit		Pays ou territoires d'origine	
Allemagne	54 006	Albanie	17 976
Grèce	6 153	Iraq	12 776
Autriche	4 812	Afghanistan	7 102
Niger	4 788	Serbie	6 978
Pays-Bas	4 635	Kosovo/résolution 1244 du Conseil de sécurité	5 889
Belgique	4 117	Éthiopie	5 675
Yémen	2 594	Ex-République yougoslave de Macédoine	4 986
Finlande	2 116	Iran (République islamique d')	4 485
Djibouti	1 803	Ukraine	3 438
Norvège	1 459	Fédération de Russie	2 058

Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, en 2016, la majorité des bénéficiaires de programmes AVRR (83 %) sont retournés chez eux au départ de la Suisse et de l'Espace économique européen (EEE), et notamment de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Autriche, des Pays-Bas et de la Belgique. Les retours au départ de la Suisse et de l'EEE sont passés de 55 851 en 2015 à 81 671 en 2016. Des tendances

récentes font également apparaître que les retours Sud-Sud, y compris au départ de pays de transit, sont en hausse. En 2016, les retours au départ du Niger et du Maroc vers le Cameroun, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal, par exemple, ont représenté plus de 6 % du nombre total de retours. Les principales régions d'origine des bénéficiaires de programmes AVRR en 2016 étaient l'Europe du Sud-Est et de l'Est et l'Asie centrale (49 % du nombre total), l'Asie et le Pacifique (16 %) et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (16 %). Ensemble, les 10 premiers pays et territoires d'origine représentaient 72 % du nombre total de bénéficiaires de programmes AVRR.

Pour plus d'informations, voir www.iom.int/fr/aide-au-retour-volontaire-et-la-reintegration-avrr et www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/AVRR-2016-Key-Highlights.pdf.

Travailleurs migrants

Les dernières estimations disponibles sur la population mondiale de travailleurs migrants, qui sont fondées sur des données de 2013, montrent que, cette année-là, il y avait environ 150,3 millions de travailleurs migrants dans le monde, ce qui représente un peu moins des deux tiers de la population mondiale de migrants internationaux (232 millions)⁴⁸. Rapportée à la population mondiale de migrants internationaux en âge de travailler – 15 ans ou plus (207 millions) – la part de travailleurs migrants s'élève à plus de 70 %. Pour diverses raisons, toutefois, il est probable que ces chiffres mondiaux sont sous-estimés⁴⁹. S'il existe des estimations mondiales plus anciennes sur les travailleurs migrants (36-42 millions en 1995, 86,2 millions en 2000 et 105,5 millions en 2010), l'OIT considère qu'elles ne peuvent pas être comparées à celles de 2013 en raison des différences de définitions, de l'évolution des méthodes et des changements dans les sources de données.

En 2013, la plupart des travailleurs migrants – 112,3 millions selon les estimations (75 %) – se trouvaient dans des pays à revenu élevé, et 34,4 millions (23 %) dans des pays à revenu intermédiaire. Seulement 2 % environ des travailleurs migrants se sont rendus dans des pays de destination à faible revenu. La part de travailleurs migrants dans la population active totale de ces trois groupes de pays était relativement faible (1,4 % environ), et assez similaire dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, mais bien plus élevée (16,3 %) dans les pays à revenu élevé.

En 2013, le nombre de travailleurs migrants de sexe masculin (83,7 millions, soit 55,7 %) était supérieur de près de 17 millions au nombre de femmes (66,6 millions, soit 44,3 %) parmi les travailleurs migrants, dans un contexte où les hommes en âge de travailler étaient plus nombreux que les femmes parmi les migrants internationaux (107,2 millions contre 99,3 millions). Pour d'autres ventilations, voir le tableau 3.

48 Les données de la présente sous-section sont tirées et adaptées d'OIT, 2015. Prière de se reporter à ce document pour des notes explicatives et une analyse approfondie, et pour ce qui est des limites et avertissements afférents aux chiffres et tendances cités. Des informations plus générales sur l'emploi des personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE sont données dans OCDE, s.d.b.

49 Voir, par exemple, OIT, 2015.

Tableau 3. Travailleurs migrants, par sexe et par niveau de revenu des pays de destination (2013)

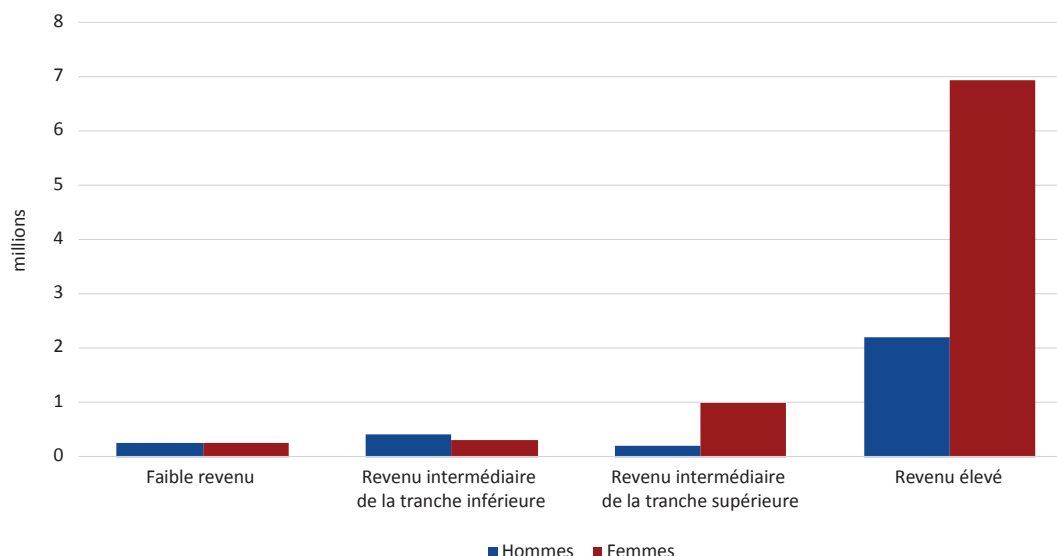
	Faible revenu			Revenu intermédiaire de la tranche inférieure			Revenu intermédiaire de la tranche supérieure			Revenu élevé			Total mondial		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Travailleurs migrants (millions)	1,8	1,8	3,5	9,4	7,5	16,9	10,4	7,2	17,5	62,1	50,1	112,3	83,7	66,6	150,3
En proportion du nombre total de migrants (%)	1,2	1,2	2,4	6,3	5,0	11,2	6,9	4,8	11,6	41,3	33,3	74,7	55,7	44,3	100

Source : D'après l'OIT, 2015.

En 2013, la plupart des travailleurs migrants étaient employés dans les services (106,8 millions, soit 71,1 %). Le reste était réparti entre le secteur manufacturier et la construction (26,7 millions, soit 17,8 %) et l'agriculture (16,7 millions, soit 11,1 %). Sur les plus de 70 % travaillant dans les services, près de 8 % étaient des travailleurs domestiques.

En 2013, on estimait à 11,5 millions le nombre de travailleurs domestiques migrants, soit plus de 17 % de l'ensemble des travailleurs domestiques (67,1 millions) et plus de 7 % du nombre total de travailleurs migrants. Sur ces 11,5 millions, 8,45 millions étaient des femmes et 3,07 millions des hommes. Les travailleurs domestiques migrants étaient majoritairement concentrés dans des pays à revenu élevé. Cette constatation s'applique tant aux femmes qu'aux hommes (voir la figure 5). Les activités de l'OIM dans le domaine de la santé des migrants, présentées dans l'encadré ci-après, s'adressent tout particulièrement aux travailleurs migrants et aux réfugiés (traités dans la section suivante).

Figure 5. Travailleurs domestiques migrants, par niveau de revenu des pays de destination et par sexe en 2013 (millions)



Source : OIT, 2015.

Activités de l'OIM dans le domaine de la santé des migrants

L'OIM met en œuvre et promeut des programmes de soins de santé préventifs et curatifs par l'intermédiaire de sa Division Migration et santé. À la demande des gouvernements des pays d'accueil, elle réalise des évaluations de la santé physique et mentale des migrants avant leur départ, que ce soit à des fins de réinstallation, d'emploi à l'étranger ou de délivrance de visas temporaires ou permanents. Entre autres services spécialisés, on citera le dépistage de la tuberculose et la lutte contre cette maladie ; le dépistage du VIH, de la syphilis et de l'hépatite ; des examens physiques ; des services de diagnostic en laboratoire ; des services d'escorte médicale ; et la vaccination avant le départ.

Ces évaluations sanitaires alimentent la base de connaissances épidémiologiques sur certaines populations de migrants, et permettent ainsi d'élaborer des programmes et des interventions sanitaires fondés sur des éléments factuels. La collecte de données est normalisée et centralisée parmi les bureaux de pays de l'OIM, ce qui permet aussi à l'Organisation de réduire les délais de traitement, d'économiser des ressources et de coordonner toutes les activités relatives à la santé dans le contexte migratoire à l'échelle des pays. L'OIM a également entrepris de constituer un registre central de données médicales destiné à faciliter l'analyse des données opérationnelles actuelles et historiques.

En 2015, l'OIM a effectué plus de 346 000 évaluations sanitaires de migrants dans plus de 80 pays, qui ont concerné tout à la fois des immigrants (65 %) et des réfugiés (35 %). La majorité des évaluations ont été réalisées en Asie (45 %). Arrivaient ensuite l'Afrique (29 %), le Moyen-Orient (14 %) et l'Europe (13 %). En 2016, l'OIM a effectué près de 450 000 évaluations sanitaires (52 % d'immigrants et 48 % de réfugiés), soit 27 % de plus qu'en 2015. Là encore, la majorité des évaluations ont été conduites en Asie (35 %), devant l'Afrique (30 %), le Moyen-Orient (23 %) et l'Europe (12 %). Ces chiffres concordent avec la croissance régulière du nombre d'activités d'évaluation sanitaire menées par l'OIM à l'échelle mondiale au cours des cinq années précédentes.

En 2012, l'OIM a noué un partenariat avec des organismes des États-Unis pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de vaccination des réfugiés devant être réinstallés aux États-Unis au titre du programme d'admission des réfugiés dans ce pays. Ce programme visait à introduire la vaccination dès le début du processus de réinstallation, afin de protéger les réfugiés contre la plupart des maladies courantes évitables par la vaccination. À la fin de 2015, ce programme avait été mis en œuvre dans plus de 12 pays. Entre 2012 et 2016, il avait été mené dans 21 pays et avait bénéficié à plus de 215 000 réfugiés.

Pour plus d'informations sur la santé des migrants, voir www.health.iom.int/.

Rapatriements de fonds

Les rapatriements de fonds sont des transferts, financiers ou en nature, effectués directement par les migrants à l'intention de leur famille ou de leur communauté dans leur pays d'origine. La Banque mondiale rassemble des données mondiales sur les rapatriements de fonds, malgré les innombrables lacunes, différences de définition et difficultés méthodologiques que pose la collecte de statistiques exactes⁵⁰. Cependant, ses données ne tiennent pas compte des flux non enregistrés qui passent par des voies formelles ou informelles, si bien que l'ampleur réelle des fonds rapatriés à l'échelle mondiale est probablement supérieure aux estimations disponibles⁵¹. En dépit de ces limites, les données disponibles font apparaître une augmentation globale au cours des dernières décennies, de 126 milliards de dollars É.-U. en 2000 à 575 milliards de dollars É.-U. en 2016, malgré le recul constaté ces deux dernières années. On estime qu'entre 2014 et 2015, les fonds rapatriés dans les pays d'origine à l'échelle mondiale ont diminué de 2,7 %, passant de 598 milliards de dollars É.-U. en 2014 à 582 milliards de dollars É.-U. en 2015, puis à nouveau de 1,2 % entre 2015 et 2016. Conformément à cette tendance, les fonds rapatriés vers les pays en développement (qui représentent la majorité des rapatriements de fonds effectués dans le monde) ont aussi reculé pendant deux années consécutives – ce qui, selon la Banque mondiale, ne s'était pas vu depuis trente ans. Néanmoins, depuis le milieu des années 1990, les rapatriements de fonds sont de loin supérieurs à l'aide publique au développement (APD)⁵², définie comme étant l'aide des pouvoirs publics destinée à promouvoir le développement et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement⁵³.

En 2016, l'Inde, la Chine, les Philippines, le Mexique et le Pakistan ont été (dans l'ordre décroissant) les cinq premiers pays bénéficiaires de rapatriements de fonds, l'Inde et la Chine se détachant nettement des autres avec un montant total de plus de 60 milliards de dollars É.-U. chacune (voir le tableau 4). Les trois autres pays ont reçu chacun moins de 30 milliards de dollars É.-U. cette même année. Nombre de ces pays figurent aux premiers rangs depuis 2000. Cependant, lorsque les rapatriements de fonds sont considérés en pourcentage du PIB, les cinq pays qui arrivent en tête en 2016 sont le Kirghizistan (35,4 %), puis le Népal (29,7 %), le Libéria (29,6 %), Haïti (27,8 %) et les Tonga (27,8 %).

Les pays à revenu élevé sont presque toujours la principale source des fonds rapatriés. Depuis des décennies, les États-Unis sont le premier pays d'origine des rapatriements de fonds, avec 61,38 milliards de dollars É.-U. en 2015, devant l'Arabie saoudite (38,79 milliards de dollars É.-U.) et la Suisse (24,38 milliards de dollars É.-U.). La Chine, qui est classée par la Banque mondiale parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, est aussi une source majeure de fonds rapatriés (parallèlement à son statut de premier pays bénéficiaire), avec des envois de fonds s'élevant à 20,42 milliards de dollars É.-U. en 2015. Le cinquième pays d'envoi de fonds en 2015 était la Fédération de Russie (19,7 milliards de dollars É.-U.). Des informations et des tendances supplémentaires sont données dans le tableau 4 ci-dessous⁵⁴.

50 Sauf indication contraire, les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées des données de la Banque mondiale concernant la migration et les rapatriements de fonds, issues de la page Banque mondiale, s.d.b, et des publications sur la question, disponibles sur la page Banque mondiale, s.d.c. Les principales sources d'information utilisées sont les suivantes : les ensembles de données annuels de la Banque mondiale concernant les rapatriements de fonds (Banque mondiale, s.d.b), les documents Migration and Development Brief 25 (Banque mondiale, 2015), Migration and Development Brief 26 (Banque mondiale, 2016b) et Migration and Development Brief 27 (Banque mondiale, 2017a), et le communiqué de presse du 21 avril 2017 (Banque mondiale, 2017b). Pour des notes explicatives et une analyse plus approfondie, et les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances présentés ici, prière de se reporter à ces sources ainsi qu'aux Recueils de statistiques sur la migration et le développement de la Banque mondiale, notamment à la dernière édition datant de 2016.

51 Banque mondiale, 2016a.

52 Voir *ibid.*, par exemple.

53 Voir, par exemple, OCDE, s.d.c, qui contient aussi des données sur l'APD. De plus en plus de travaux étudient les incidences de cette tendance sur le développement et d'un point de vue économique et social.

54 Les ventilations pour 2016 n'étaient pas disponibles à la date de publication.

Tableau 4. Principaux pays de destination/d'origine des rapatriements de fonds (2000-2015) (milliards de dollars É.-U. courants)

Principaux pays de destination des rapatriements de fonds							
2000		2005		2010		2015	
Inde	12,84	Chine	23,63	Inde	53,48	Inde	68,91
France	8,61	Mexique	22,74	Chine	52,46	Chine	63,94
Mexique	7,52	Inde	22,13	Mexique	22,08	Philippines	28,48
Philippines	6,96	Nigéria	14,64	Philippines	20,56	Mexique	26,23
République de Corée	4,86	France	14,21	France	19,90	France	23,35
Espagne	4,86	Philippines	13,73	Nigéria	19,75	Nigéria	18,96
Turquie	4,56	Belgique	6,89	Allemagne	12,79	Pakistan	19,85
États-Unis d'Amérique	4,40	Allemagne	6,87	Égypte	12,45	Égypte	16,58
Allemagne	3,64	Espagne	6,66	Bangladesh	10,85	Bangladesh	15,38
Royaume-Uni	3,61	Pologne	6,47	Belgique	10,35	Allemagne	15,36

Principaux pays d'origine des rapatriements de fonds							
2000		2005		2010		2015	
États-Unis d'Amérique	34,40	États-Unis d'Amérique	47,25	États-Unis d'Amérique	50,78	États-Unis d'Amérique	61,38
Arabie saoudite	15,40	Arabie saoudite	14,32	Arabie saoudite	27,07	Arabie	38,79
Allemagne	9,04	Allemagne	12,71	Fédération de Russie	21,45	Suisse	24,38
Suisse	7,59	Suisse	9,99	Suisse	16,88	Chine	20,42
France	3,77	Royaume-Uni	9,64	Allemagne	14,68	Fédération de Russie	19,70
Émirats arabes unis	3,68	France	9,48	Italie	12,89	Allemagne	18,56
République de Corée	3,65	Italie	7,55	France	12,03	Koweït	15,20
Israël	3,26	Fédération de Russie	6,83	Koweït	11,86	France	12,68
Japon	3,17	Luxembourg	6,70	Luxembourg	10,64	Qatar	12,19
Pays-Bas	3,13	République de Corée	6,67	Émirats arabes unis	10,57	Luxembourg	11,35

Source : Banque mondiale, s.d.b. (site consulté en mai 2017).

Note : Tous les montants sont exprimés en milliards de dollars É.-U. courants (valeur nominale).

Réfugiés et demandeurs d'asile

À la fin de 2016, on comptait au total 22,5 millions de réfugiés, dont 17,2 millions relevaient du mandat du HCR et 5,3 millions étaient enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient⁵⁵. Le nombre total de réfugiés est le plus élevé jamais enregistré, bien que le rythme de croissance annuel ait ralenti depuis 2012. En outre, 2,8 millions de personnes ont sollicité une protection internationale et attendent que le statut de réfugié leur soit accordé. Ces personnes sont appelées « demandeurs d'asile ». Sur les quelque 2 millions de premières demandes d'asile déposées en 2016, c'est l'Allemagne qui concentre le plus grand nombre (720 000), devant les États-Unis (262 000) et l'Italie (123 000).

Le HCR estime qu'à la fin de 2016, 51 % environ des réfugiés dans le monde avaient moins de 18 ans. De 2003 à 2016, les données ventilées disponibles indiquent en effet que la proportion d'enfants dans les populations de réfugiés était très élevée, oscillant entre 41 % et 51 %. La proportion de femmes est demeurée relativement stable sur la même période, entre 47 % et 49 %. Conformément à la dynamique mondiale, les réfugiés se trouvaient de plus en plus souvent en milieu urbain : 60 % à la fin de 2016⁵⁶.

On estime que les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ont déposé 75 000 demandes d'asile individuelles dans 70 pays en 2016 – soit moins qu'en 2015, où leur nombre était exceptionnellement élevé (98 400), mais deux fois plus qu'en 2014⁵⁷. Conformément aux tendances générales constatées à l'échelle mondiale en matière de demandes d'asile, l'Allemagne a reçu plus de la moitié des demandes déposées par des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.

Comme d'autres années, les données et tendances actuelles s'expliquent principalement par la persistance ou la reprise de conflits dans des pays clés. Parmi l'ensemble des réfugiés relevant du mandat du HCR à la fin de 2016, 13,5 millions, soit 79 %, étaient originaires de la République arabe syrienne, d'Afghanistan, du Soudan du Sud, de la Somalie, du Soudan, de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine, du Myanmar, de l'Érythrée et du Burundi, qui sont les 10 premiers pays d'origine. Un grand nombre d'entre eux figurent parmi les principaux pays sources de réfugiés depuis au moins cinq ans.

En raison du conflit en cours en République arabe syrienne, le nombre de réfugiés syriens s'est élevé à quelque 5,5 millions de personnes. L'instabilité et les violences qui font de l'Afghanistan une importante source de réfugiés depuis plus de 30 ans perdurent : avec 2,5 millions de réfugiés dans le monde, l'Afghanistan arrive au deuxième rang des principaux pays d'origine dans le monde ; on constate une légère diminution par rapport aux chiffres de 2015 (2,7 millions), due en grande partie aux retours depuis le Pakistan. À cause des violences de grande ampleur qui ont éclaté dans le pays à la mi-2016, le Soudan du Sud est devenu le troisième pays d'origine de réfugiés, dont le nombre s'élevait 1,4 million de personnes à la fin de cette année. Les réfugiés originaires d'Afghanistan, du Soudan du Sud et de la République arabe syrienne représentaient 55 % des réfugiés relevant du mandat du HCR. On trouvera à la figure 6 l'évolution du nombre de réfugiés pour une sélection de grands pays d'origine entre 2000 et 2015. Les répercussions du conflit syrien apparaissent

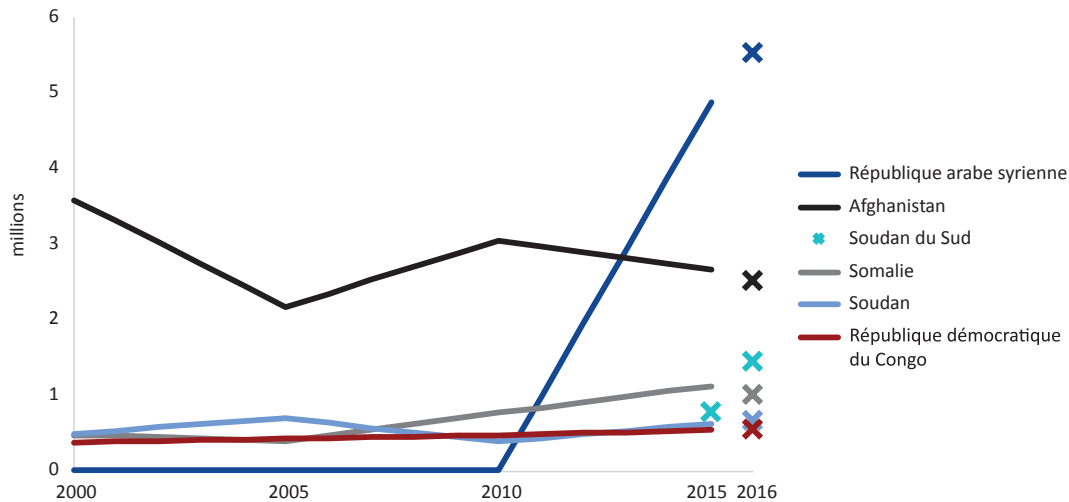
55 Les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées de HCR, 2016 et HCR, 2017. Prière de se reporter à ces documents pour des notes explicatives et une analyse approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances indiqués. Les précédents rapports « Tendances mondiales » ainsi que la base de données de statistiques démographiques du HCR (HCR, s.d.) sont d'autres sources d'information clés.

56 Pour connaître les limites applicables à ces évaluations concernant l'âge, le sexe et l'emplacement géographique, voir les rapports pour 2016 et 2017 du HCR.

57 Voir HCR, 2017, pour savoir pourquoi ces chiffres sont des sous-estimations.

clairement à la figure 6 ; en 2010, la République arabe syrienne était le pays source de moins de 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile, et arrivait au troisième rang des principaux pays d'accueil, avec 1 005 500 réfugiés, principalement originaires d'Iraq⁵⁸.

Figure 6. Nombre de réfugiés par grands pays d'origine en 2016 (millions)

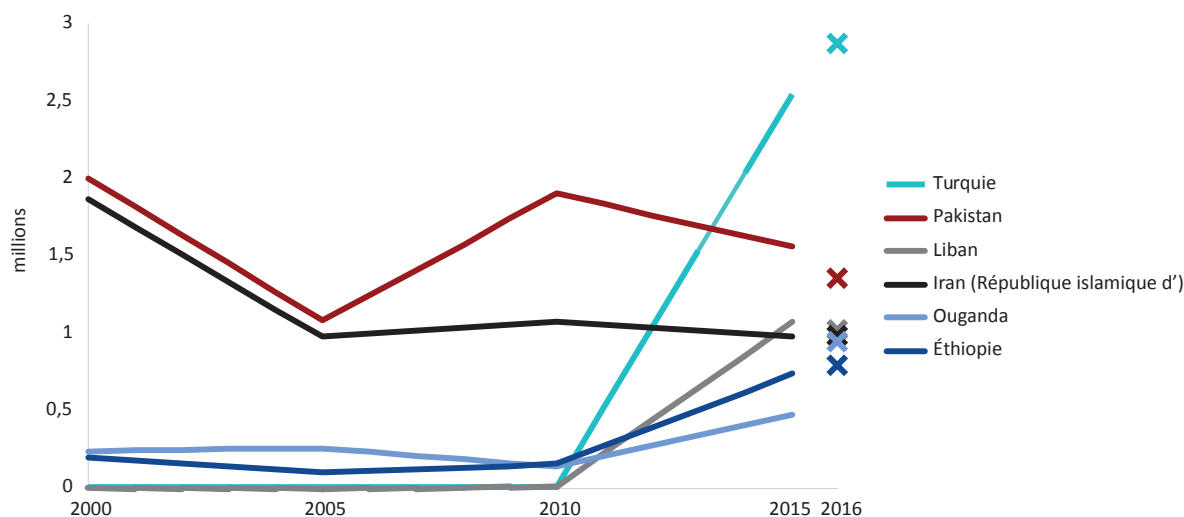


Source : HCR, s.d. (site consulté le 18 juillet 2017).

Note : Les lignes indiquent les tendances sur cinq ans, et les croix les données d'une seule année. Le Soudan du Sud est devenu un pays en 2011.

En 2016, avec 2,9 millions de réfugiés, principalement des Syriens (2,8 millions), la Turquie était le plus grand pays d'accueil au monde pour la troisième année consécutive. Signe de la part importante de Syriens dans la population mondiale de réfugiés, deux autres pays frontaliers – la Jordanie et le Liban – figuraient parmi les 10 premiers pays d'accueil. Le Pakistan et la République islamique d'Iran font aussi partie des principaux pays d'accueil des réfugiés ; ce sont eux qui abritent le plus grand nombre de réfugiés originaires d'Afghanistan, qui est le deuxième pays d'origine. Les cinq autres pays figurant parmi les 10 premiers pays d'accueil sont l'Ouganda, l'Éthiopie, l'Allemagne, la République démocratique du Congo et le Kenya. La grande majorité des réfugiés étaient accueillis dans des pays voisins. Selon le HCR, les pays les moins avancés, comme le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan et l'Ouganda, comptaient 28 % (4,9 millions) de la population mondiale de réfugiés. C'est uniquement lorsque le nombre de réfugiés est rapporté à la population nationale que des pays à revenu élevé tels que la Suède (cinquième rang) et Malte (neuvième rang) se rangent parmi les 10 premiers pays d'accueil. La figure 7 montre l'évolution du nombre de réfugiés dans de grands pays d'accueil entre 2000 et 2015.

Figure 7. Nombre de réfugiés par grands pays d'accueil en 2016 (millions)



Source : HCR, s.d. (site consulté le 18 juillet 2017).

Note : Les lignes indiquent les tendances sur cinq ans, et les croix les données d'une seule année.

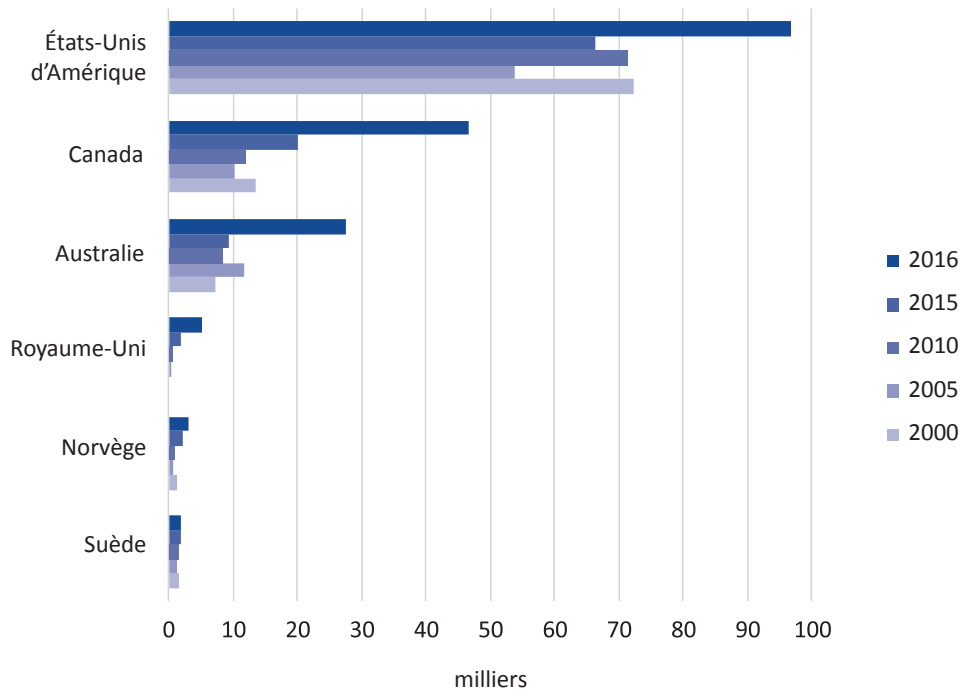
L'une des principales composantes du mandat du HCR consiste à trouver des solutions permanentes pour les réfugiés. C'est pourquoi le HCR recueille aussi des statistiques sur les trois solutions traditionnelles que sont le rapatriement librement consenti, l'intégration locale et la réinstallation. Le retour est souvent la solution privilégiée. Pour diverses raisons, toutefois, comme en témoignent les chiffres examinés ci-après, seule une très faible proportion de réfugiés trouvent une solution chaque année, ce qui contribue à prolonger la situation difficile de nombreux réfugiés.

En 2016, plus de 550 000 réfugiés sont retournés dans leur pays d'origine – soit plus du double qu'en 2015 et nettement plus qu'au cours des années précédentes. La majorité d'entre eux (384 000) sont rentrés en Afghanistan, principalement au départ du Pakistan. La persistance ou la reprise de conflits ont contribué au faible niveau de rapatriements librement consentis : entre 2011 et 2015, ceux-ci représentaient seulement 10 % de l'ensemble des retours enregistrés au cours de ces 20 dernières années. Bien qu'il soit très difficile de calculer le nombre de personnes bénéficiant d'une intégration locale, le HCR estime qu'en 2016, 23 pays avaient signalé la naturalisation d'au moins un réfugié (contre 28 pays en 2015), soit un nombre total de 23 000 réfugiés naturalisés sur l'ensemble de l'année (contre 32 000 en 2015). Le Canada, qui a naturalisé 16 300 réfugiés en 2016 d'après les estimations (contre 25 900 en 2015), est le pays où la proportion est la plus grande, devant la France, la Belgique et l'Autriche, ces trois pays représentant la majeure partie du reste.

Le nombre de pays qui participent aux programmes de réinstallation du HCR est passé de 33 en 2015 à 37 en 2016 ; en Europe et en Amérique latine, plus particulièrement, des pays ont mis en place de nouveaux programmes ou pris de nouveaux engagements en matière de réinstallation. Il n'en demeure pas moins que les pays de réinstallation traditionnels que sont l'Australie, le Canada et les États-Unis ont continué de mener la majorité des réinstallations de réfugiés dans le monde. En 2016, près de 190 000 réfugiés ont été autorisés à se réinstaller à l'échelle mondiale, soit 77 % de plus qu'en 2015 (107 100). Les réfugiés syriens, congolais, irakiens

et somaliens ont été les principaux bénéficiaires. La figure 8 donne un aperçu des statistiques concernant les grands pays de réinstallation entre 2000 et 2016.

Figure 8. Nombre de réfugiés réinstallés par grands pays de réinstallation en 2000-2016 (milliers)



Source : HCR, s.d. (site consulté le 23 juin 2017).

Rôle de l'OIM dans le domaine de la réinstallation

L'OIM assure le voyage sûr et organisé, non seulement des réfugiés dans le cadre des programmes de réinstallation, mais aussi d'autres personnes vulnérables relevant de sa compétence qui passent par d'autres voies humanitaires. Parallèlement aux programmes classiques de réinstallation de réfugiés et d'admission humanitaire, de plus en plus d'États s'intéressent à d'autres formes d'admission ou mettent en place d'autres solutions, telles que des visas humanitaires, des parrainages privés, des bourses universitaires ou des dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre. Les données de l'OIM relatives au transport aux fins d'aide à la réinstallation portent sur le nombre total de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence de l'Organisation qui voyagent sous ses auspices au départ de divers pays vers des destinations du monde entier au cours d'une période donnée.

En 2015 et 2016, l'OIM a aidé quelque 43 pays à mettre en œuvre des initiatives de réinstallation, d'admission humanitaire et de réimplantation dans plus de 140 pays de départ, et a notamment conduit des opérations de grande ampleur en Afghanistan, en Éthiopie, en Iraq, en Jordanie, au Kenya, au Liban, en Malaisie, au Népal, en Thaïlande, en Turquie et en République-Unie de Tanzanie. En 2015, 126 867 personnes, principalement de nationalité syrienne, birmane, iraquienne, afghane ou somalienne, se sont rendues dans 30 pays sous les auspices de l'OIM dans le cadre de l'aide à la réinstallation. En 2016, ce sont 204 937 personnes, principalement de nationalité syrienne, congolaise, iraquienne, afghane ou somalienne, qui se sont rendues dans 39 pays sous les auspices de l'OIM. La répartition par sexe demeure inchangée d'une année sur l'autre : 51 % d'hommes et 49 % de femmes sont réinstallés dans des pays tiers. Entre 2010 et 2016, le nombre annuel de réinstallations assurées par l'OIM a augmenté de plus de 103 %, passant de plus de 100 000 personnes vulnérables relevant de la compétence de l'Organisation en 2010 à près de 205 000 en 2016. Cette évolution tient en grande partie à la réinstallation d'urgence de Syriens et à l'admission de traducteurs et d'interprètes iraqiens et afghans au moyen de visas d'immigration spéciaux. Les réinstallations de Syriens ont commencé à augmenter au second semestre de 2015, notamment au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique et dans un certain nombre de pays européens, comme l'Allemagne et la Suède.

Dans le cadre d'accords de coopération, l'OIM fournit aux parties prenantes les informations voulues et communique des données à ses partenaires clés, tels que le HCR, les pays de réinstallation et les organismes spécialisés. Elle œuvre régulièrement en étroite collaboration avec le HCR pour vérifier et mieux harmoniser les données agrégées relatives à la réinstallation, en particulier les chiffres concernant les départs.

De plus amples informations sur les activités de réinstallation de l'OIM se trouvent à l'adresse www.iom.int/resettlement-assistance.

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

L'IDMC rassemble des informations sur deux types de déplacements internes : les nouveaux déplacements sur une période donnée, et la population totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à un moment donné. À la fin de 2016, on comptait 31,1 millions de nouveaux déplacements internes dans 125 pays⁵⁹. Les catastrophes déclenchées par des aléas soudains étaient à l'origine de la majorité (24,2 millions) des nouveaux déplacements internes constatés dans 118 pays. Les autres déplacements nouveaux (6,9 millions), recensés dans 37 pays, étaient provoqués par des conflits et les violences généralisées. Dans son dernier rapport en date, l'IDMC réitère les difficultés que pose la distinction entre conflits et catastrophes en tant que causes

59 Les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées de IDMC, 2017 et IDMC, 2016. Prière de se reporter à ces documents pour des notes explicatives et une analyse approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances indiqués. L'année 2016 est la première pour laquelle l'IDMC a établi un rapport annuel global unique comprenant des chiffres relatifs aux conflits, aux violences et aux catastrophes. Les rapports de l'IDMC sur les estimations mondiales (disponibles à l'adresse www.internal-displacement.org/global-report/), ainsi que sa base de données mondiale sur les déplacements internes (IDMC, s.d.) sont d'autres sources d'information clés.

immédiates de déplacements, et insiste sur la nécessité accrue de trouver de meilleurs moyens de rendre compte des déplacements quand de multiples facteurs entrent en jeu⁶⁰.

À la fin de 2016, 40,3 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur pays à cause d'un conflit ou de violences généralisées, contre 40,8 millions en 2015 – chiffre le plus élevé jamais enregistré depuis que l'IDMC a commencé son suivi, en 1998. Comme dans le cas des réfugiés (voir la section précédente), ce sont la persistance et l'émergence de conflits qui expliquent pourquoi le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison d'un conflit ou de violences généralisées a presque doublé depuis 2000, et fortement augmenté depuis 2010. On ne connaît pas le nombre de personnes déplacées à la suite de catastrophes dans le monde, même si des efforts sont faits pour remédier à cette lacune. Selon les données disponibles, 227,6 millions de déplacements ont été provoqués par une catastrophe depuis 2008. Des échantillons de données documentés en 2015 portent également à croire que les déplacements prolongés, compris entre 1 et 26 ans, touchent des centaines de milliers de personnes.

Depuis 2003, les conflits et les violences ont entraîné en moyenne 5,3 millions de nouveaux déplacements par an, ce qui signifie qu'environ 15 000 hommes, femmes et enfants sont contraints de quitter leur foyer chaque jour⁶¹. Entre 2000 et 2015, cette moyenne était plus élevée encore, se situant à 7,6 millions de personnes par an, ou plus de 20 000 personnes par jour. Le nombre total de nouveaux déplacements enregistré en 2016 (6,9 millions) est compris entre ces deux moyennes, ce qui témoigne d'une tendance générale à la hausse depuis 2003. En 2015, le Yémen était le pays le plus touché sous l'angle des nouveaux déplacements (2,2 millions), suivi de la République arabe syrienne (1,3 million) et de l'Iraq (1,1 million). En 2016, toutefois, le Yémen, la République arabe syrienne et l'Iraq (qui, avec 8,8 millions de nouveaux déplacements, avaient représenté en 2015 plus de la moitié du nombre total des déplacements dans le monde) ont enregistré des chiffres nettement inférieurs⁶², tout en demeurant sur la liste des 10 pays les plus touchés, tout comme bon nombre des autres pays figurant sur cette liste en 2015. La République démocratique du Congo, considérée comme une zone oubliée de crise des déplacements, était en tête de liste en 2016 (avec 922 000 personnes déplacées), devant la République arabe syrienne (824 000) et l'Iraq (659 000). Lorsque les nouveaux déplacements dus à un conflit et à des violences sont mesurés en proportion de la population, la République arabe syrienne réapparaît au premier rang (4 400 personnes déplacées pour 100 000 habitants), suivie d'El Salvador (3 600 personnes déplacées pour 100 000 habitants) et la Libye (2 500 personnes déplacées pour 100 000 habitants). L'IDMC note qu'El Salvador figurait systématiquement parmi les pays les plus violents au cours des 10 dernières années. Cependant, les déplacements internes engendrés par les violences criminelles et les exactions des gangs dans ce pays sont, dans une large mesure, invisibles.

Les 40,3 millions de personnes déplacées à cause de violences et de conflits à la fin de 2016 se trouvent dans 56 pays et territoires, bien que les pays les plus touchés soient plus ou moins toujours les mêmes. La Colombie (7 246 000 personnes déplacées) et la République arabe syrienne (6 326 000) arrivent loin devant les autres et comptent ensemble près d'un tiers de la population mondiale de personnes déplacées à l'intérieur de

60 Les chiffres mondiaux sur les déplacements internes portent sur les conflits, les violences généralisées et les catastrophes dues aux aléas naturels subits, mais ils ne tiennent pas compte des nombreux autres contextes dans lesquels les gens fuient leur foyer, comme les violences criminelles, les projets d'aménagement et les crises à évolution lente liées à la sécheresse et aux changements environnementaux. Dans le document *GRID 2016*, l'IDMC décrit les efforts déployés pour recueillir des données sur ces formes de déplacement et les difficultés inhérentes à ce travail (voir, par exemple, IDMC, 2016).

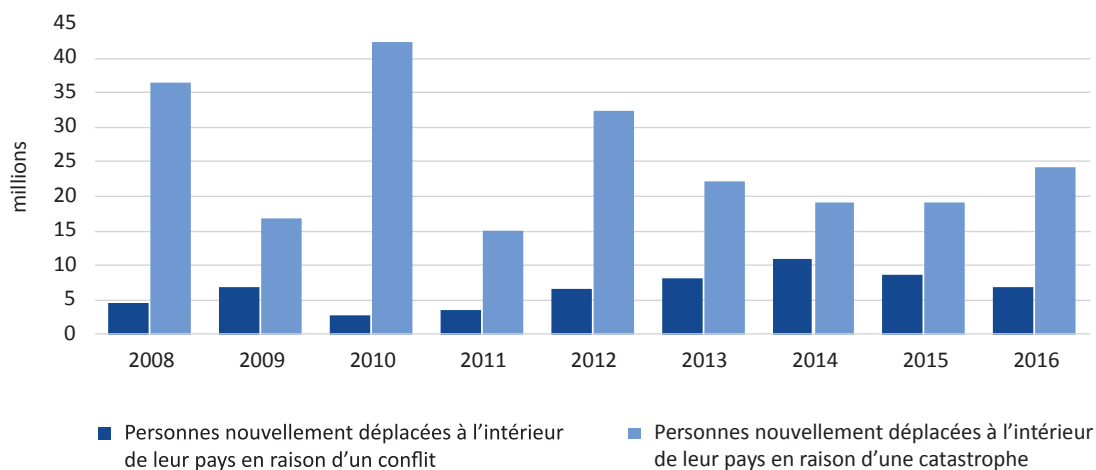
61 IDMC, 2017.

62 L'IDMC propose des explications possibles de ces changements, notamment la stabilisation des lignes de front des conflits, les cessez-le-feu, les restrictions à la liberté de circulation et de nouvelles méthodes de collecte des données.

leur pays. Viennent ensuite le Soudan (3 300 000), l'Iraq (3 035 000), la République démocratique du Congo (2 230 000), puis le Yémen, le Nigéria, le Soudan du Sud, l'Ukraine et l'Afghanistan. Sur les 40,3 millions de personnes déplacées dans le monde, plus de 30 millions sont concentrés dans ces 10 pays. De fait, la Colombie, la République démocratique du Congo, l'Iraq, le Soudan et le Soudan du Sud comptent chaque année parmi les 10 premiers pays depuis 2003.

Chaque année depuis 2008, 25,3 millions de personnes en moyenne sont nouvellement déplacées à la suite de catastrophes⁶³, soit bien plus que le nombre moyen de personnes déplacées en raison d'un conflit ou de violences, ce qui témoigne du caractère indifférencié, imprévisible et incontrôlable de certains aléas. Ces aspects sautent aux yeux quand on considère le nombre de pays abritant des personnes nouvellement déplacées : 118 pays pour cause de catastrophes, contre 37 pays pour cause de conflits ou de violences. En 2016 (comme lors des années précédentes), les catastrophes provoquées par des aléas climatiques ou météorologiques, tels que les inondations et les tempêtes, ont été à l'origine de la quasi-totalité des déplacements internes dus à des catastrophes (23,5 millions sur 24,2 millions, soit 97 %). Depuis 2009, les catastrophes provoquées par des aléas géophysiques ont entraîné en moyenne 2 millions de déplacements par an, ce qui en fait le deuxième facteur à l'échelle mondiale. Cependant, les chiffres pour 2016, soit environ 700 000 nouveaux déplacements constatés, ont été nettement inférieurs à la moyenne. La Chine (7 434 000), les Philippines (5 930 000) et l'Inde (2 400 000) ont été les pays les plus touchés en chiffres absolus en 2016. Comme lors des années précédentes, le nombre total de personnes nouvellement déplacées en raison de catastrophes, soit 24,2 millions, bien que légèrement inférieur à la moyenne glissante, était beaucoup plus élevé que celui des personnes déplacées à cause de conflits ou de violences (voir la figure 9). L'IDMC relève toutefois qu'une proportion non négligeable de nouveaux déplacements dans le monde en raison de catastrophes est généralement le fait d'évacuations de courte durée menées de manière sûre et ordonnée.

Figure 9. Nouvelles personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (millions)



Source : IDMC, s.d. (site consulté le 23 juin 2017).

Matrice de suivi des déplacements de l'OIM

La Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM permet de suivre les déplacements de population dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle. Elle a été conçue pour recueillir, traiter et diffuser des informations sur les mouvements des populations déplacées et des migrants et sur l'évolution de leurs besoins. Les données sont communiquées sous la forme de cartes, d'infographies, de rapports, de supports visuels web interactifs et d'exportations de données brutes ou personnalisées.

Sur la base d'une situation donnée, le système peut réunir des informations sur des populations, des lieux, des conditions, des besoins et des vulnérabilités au moyen d'un ou de plusieurs des outils méthodologiques suivants :

- i) Suivi de la mobilité et des besoins intersectoriels dans des lieux précis afin de cibler l'assistance ;
- ii) Suivi des mouvements (« flux ») et de la situation générale aux points d'origine, de transit et de destination ;
- iii) Enregistrement des individus et des ménages à des fins de sélection des bénéficiaires, de ciblage des vulnérabilités et d'élaboration de programmes ;
- iv) Réalisation d'enquêtes afin de recueillir des informations précises auprès de populations visées.

En 2015, la MSD a permis de suivre plus de 14,5 millions de personnes prises au piège dans 23 pays en raison d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. Les données de l'OIM pour 2015 et 2016 ont servi de références pour plusieurs estimations par pays sur les déplacements internes réunies par l'IDMC^{g,h}. En octobre 2015, la MSD a permis de créer un portail d'informations sur les flux migratoires en direction de l'Europe, consultable à l'adresse <http://migration.iom.int/europe>. Ce portail publie des informations sur les tendances en matière de mouvements, les itinéraires de transit, les migrants en détresse et les migrants portés disparus.

Pour plus d'informations sur la MSD de l'OIM, voir : www.globaldtm.info.

g IDMC, 2017.

h IDMC, 2016.

Lacunes et difficultés en matière de données

Comme ce chapitre l'a fait apparaître, la collecte et l'analyse des données sur la migration se heurtent à plusieurs lacunes et difficultés clés, dont la section ci-après donne un aperçu succinct. Il existe toutefois de nombreux travaux qui étudient ces questions plus en détail, et le lecteur intéressé par le sujet est invité à s'y reporter⁶⁴.

64 Voir, par exemple, Poulain, Perrin et Singleton, 2006 ; Raymer et Willekens, 2008 ; de Beer *et al.*, 2010 ; Kraler et Reichel, 2011.

Nos connaissances et notre compréhension de l'ampleur des migrations internationales découlent pour l'essentiel des estimations de la population de migrants internationaux, c'est-à-dire du nombre de personnes vivant dans un pays autre que leur pays de naissance à un moment donné. Cependant, l'existence et la qualité des données sur le sujet varient considérablement selon les pays et les régions en raison des limites liées à la collecte des données, telles que la non-ventilation selon des caractéristiques clés. Par exemple, les recensements, qui sont une source de données importante pour établir la population de migrants, ne sont généralement réalisés que tous les 10 ans environ. En outre, ils dénombrent souvent les seuls immigrants, et non les émigrants, et ne donnent aucun renseignement sur l'âge ou sur l'année de la migration⁶⁵. Certains pays, par exemple, n'enregistrent pas le pays de naissance et s'intéressent exclusivement à la citoyenneté. Cette hétérogénéité des concepts et des définitions des migrants internationaux à l'échelle internationale et nationale fait qu'il est difficile d'estimer le nombre de migrants dans le monde.

Les données sur les flux migratoires sont encore plus limitées que celles sur les populations de migrants. Malgré des efforts accrus pour agréger les données sur les flux migratoires provenant de sources nationales et pour améliorer leur comparabilité et leur harmonisation, on ne dispose d'aucune information sur la dynamique des migrations internationales pour la plupart des pays du monde⁶⁶. Le DAES a rassemblé des données sur les flux migratoires pour 45 pays seulement, tandis que l'OCDE rend compte de ces flux pour certains de ses pays membres. Dans ces deux ensembles de données, toutefois, la durée utilisée pour définir un phénomène migratoire ainsi que la prise en compte des populations à risque peuvent varier, et donc entraver l'analyse. On trouve encore moins d'informations sur l'ampleur, les schémas et la dynamique des flux de migration irrégulière, en raison du caractère clandestin et fluctuant propre à cette forme de migration⁶⁷. L'augmentation récente de ces flux à travers la Méditerranée a poussé certains acteurs à améliorer les efforts de collecte des données sur les mouvements à destination de l'Europe. Cependant, on ne sait pas grand-chose sur le nombre, les schémas et les caractéristiques de ces flux en ce qui concerne d'autres régions du monde⁶⁸.

Les connaissances relatives à l'ampleur et aux caractéristiques de la migration de main-d'œuvre à l'échelle mondiale s'appuient essentiellement sur les estimations rassemblées par l'OIT. Il est probable que ces chiffres sous-estiment l'ampleur véritable du phénomène, et ce pour diverses raisons, y compris le fréquent sous-dénombrement de la migration de main-d'œuvre de courte durée. Comme dans le cas des populations mondiales de migrants, les estimations du nombre de travailleurs migrants et de leurs caractéristiques respectives se heurtent à des difficultés d'ordre statistique et méthodologique et à des problèmes de définition. On dispose d'estimations annuelles sur les rapatriements de fonds à l'échelle mondiale grâce à la Banque mondiale mais, là encore, les chiffres disponibles s'accompagnent d'avertissements et sont associés à des limites considérables.

Plusieurs acteurs – notamment le HCR, l'IDMC, l'ONUDC et l'OIM – continuent d'améliorer la disponibilité et la couverture des données mondiales sur les populations en situation de vulnérabilité (réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et victimes de la traite), même si la collecte de données dans les contextes de conflit, de violence et de catastrophe est difficile par essence. Des problèmes d'ordre méthodologique, opérationnel et politique surgissent en raison de la nature des crises et des caractéristiques des populations étudiées, de leur vulnérabilité et de leur « visibilité ». L'insuffisance de données quantitatives sur les mouvements liés aux changements environnementaux, y compris au changement climatique, constitue

65 Willekens, 2016.

66 DAES, 2015c ; Vezzoli, Villares-Varela et de Haas, 2014 ; Lemaître *et al.*, 2007 ; Poulain, Perrin et Singleton, 2006.

67 Kraler et Reichel, 2011.

68 McAuliffe et Mence, 2017.

pour sa part une grande lacune. La nature multicausale de ces mouvements présente des défis particuliers. Quant aux données factuelles sur les tendances à long terme associées aux catastrophes, telles que la durée des déplacements ou les mouvements et trajectoires ultérieurs, elles sont rares, elles aussi. Ces lacunes sont connues, et des efforts sont faits pour innover et les combler.

Conclusion

Depuis quelques années, on constate une nette augmentation des informations et des connaissances disponibles sur les migrations ainsi qu'un indéniable regain d'intérêt pour le sujet à l'échelle mondiale. Poussés en partie par des mouvements massifs de migrants (y compris de réfugiés) et par un intérêt croissant pour la coopération internationale en matière migratoire, les gouvernements, les organisations internationales et d'autres acteurs s'efforcent de constituer une base d'éléments factuels plus solide sur l'ampleur et les caractéristiques des migrations dans le monde. Les connaissances, à l'échelle mondiale, souffrent d'importantes lacunes. Comme l'illustre ce chapitre, les informations disponibles sont, à bien des égards, limitées et morcelées, et plus étoffées sur certains pays et régions que sur d'autres. La collecte et la comparaison des données sur des aspects particuliers de la migration posent de multiples difficultés. Cependant, et malgré des facteurs et des schémas migratoires en constante évolution, une dynamique est à l'œuvre pour améliorer la disponibilité et la qualité des données mondiales sur les migrations internationales grâce à l'innovation et à des efforts concertés mais aussi, en partie, à l'introduction de la question dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030⁶⁹ et aux transformations technologiques.

Dans ce chapitre, nous avons donné un aperçu de la migration et des migrants dans le monde sur la base des données disponibles. Nonobstant les lacunes dans les données et les difficultés rencontrées pour dresser un tableau global à l'échelle mondiale, il est possible de dégager plusieurs conclusions d'ordre général. Les données disponibles peuvent apporter des éléments de compréhension sur les dynamiques et les tendances de la migration dans le monde, et contribuer à des décisions prises en connaissance de cause. Elles racontent également une histoire.

S'il est établi que la plupart des personnes dans le monde continuent de vivre dans le pays où elles sont nées, un nombre croissant de personnes vivent aussi dans d'autres pays, surtout dans des pays situés dans la même région. Dans le même temps, nombreux sont ceux qui migrent dans des pays à revenu élevé parfois plus éloignés. Les migrants internationaux représentent une proportion faible – quoique en augmentation – de la population mondiale totale. En revanche, les données mondiales sur les populations de migrants irréguliers font défaut.

Des innovations et des améliorations s'imposent, si l'on veut mieux comprendre les tendances mondiales des flux de migration régulière, de façon à pouvoir étendre l'analyse au-delà des quelque 45 pays pour lesquels il existe des informations. Par ailleurs, il est de plus en plus admis que des personnes meurent aux quatre coins du monde pendant leur périple migratoire, en particulier lorsqu'elles empruntent des voies clandestines qui nécessitent de recourir aux services de passeurs et de trafiquants. Ce type d'informations est relativement nouveau, et la qualité ainsi que la couverture des données appellent des améliorations.

69 DAES, 2015e.

La quête de travail est la raison principale pour laquelle on migre à l'échelle internationale, et les travailleurs migrants forment la grande majorité de la population mondiale totale de migrants internationaux. La plupart vivent dans des pays à revenu élevé et travaillent dans le secteur des services. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les travailleurs migrants, et sont aussi plus nombreux à participer à la vie active que les femmes migrantes. Les premiers pays d'origine des rapatriements de fonds sont, pour la plupart, restés inchangés entre 2000 et 2015, tout comme les premiers pays de destination de ces rapatriements. Dans l'ensemble, les flux mondiaux de fonds rapatriés ont nettement augmenté entre 2000 et 2016.

Enfin, les déplacements provoqués dans le monde par les conflits, des violences généralisées et d'autres facteurs ont atteint un niveau record. Des violences et des conflits interminables, non résolus et récurrents ont entraîné une forte augmentation du nombre de réfugiés dans le monde, parmi lesquels se trouve une proportion importante de femmes et d'enfants. Si une poignée de pays continuent d'offrir des solutions aux réfugiés, ces initiatives sont toutefois insuffisantes pour répondre aux besoins à l'échelle mondiale. Des facteurs similaires sont à l'origine des déplacements de millions de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Les déplacements liés à des conflits ou à des violences ont presque doublé depuis 2000. Chaque année, toutefois, les nouveaux déplacements liés à des aléas soudains sont de loin plus nombreux que ceux dus à des conflits et à des violences. Il est admis qu'il faut recueillir des données cumulées de meilleure qualité. Il est également nécessaire de disposer de meilleures données sur les mouvements liés aux changements environnementaux, notamment aux effets du changement climatique.



3

LA MIGRATION ET LES MIGRANTS: ASPECTS RÉGIONAUX ET FAITS NOUVEAUX À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Introduction

Le chapitre précédent, consacré aux données et tendances de la migration à l'échelle mondiale, a brossé un tableau général de la migration à travers différents thèmes : les migrants internationaux (populations) et les migrations internationales (flux) ; certains groupes de migrants, notamment les travailleurs migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ; et les rapatriements de fonds. Il portait essentiellement sur la situation à l'échelle mondiale, tout en évoquant l'existence de différences régionales et en citant des exemples au niveau des pays. Le présent chapitre s'intéresse plus particulièrement aux aspects régionaux et aux faits nouveaux à l'échelle régionale, sous l'angle des migrants et des mouvements de population.

Notre point de départ est géographique, et non thématique, étant entendu que la géographie est, et a toujours été, l'un des éléments fondamentaux qui sous-tendent la migration. Indépendamment des récents progrès dans les transports et les technologies des télécommunications – qui, selon un point de vue largement partagé, rétrécissent le monde dans lequel nous vivons (voir le chapitre sur la mobilité, la migration et la connectivité transnationale) – la géographie est souvent l'un des facteurs les plus importants qui façonnent les schémas de migration et de déplacements. Parmi les personnes qui migrent à l'étranger, beaucoup restent dans leur région et vont dans des pays proches, où il est plus facile de se rendre, qui peuvent être plus familiers et qu'il sera peut-être plus aisé de quitter pour revenir au pays. Pour les personnes déplacées, la priorité est de se mettre rapidement à l'abri d'une catastrophe ou d'une crise – conflit transnational ou civil, violences extrêmes ou encore aléas soudains tels que des événements météorologiques extrêmes. C'est pourquoi les déplacements se produisent généralement vers des lieux sûrs situés à proximité, que ce soit à l'intérieur du pays ou dans un pays voisin.

Ce chapitre vise à aider les décideurs, les praticiens et les chercheurs s'occupant de questions de migration à se faire une meilleure idée des migrations internationales, en donnant un aperçu de la migration à l'échelle régionale sous un angle géographique. L'analyse porte sur six régions du monde, telles que définies par les Nations Unies et utilisées par le DAES et d'autres organisations :

- Afrique
- Asie
- Europe
- Amérique latine et Caraïbes
- Amérique du Nord
- Océanie

Chacune de ces régions fera l'objet : i) d'un tour d'horizon et d'un bref examen de statistiques démographiques clés sur la base des données rassemblées et publiées par le DAES et le HCR⁷⁰ ; et ii) d'une description succincte des « principales caractéristiques et tendances » régionales de la migration, fondée sur un large éventail de

70 Voir le chapitre 2, appendice A, pour la définition de termes clés, tels que « migrant international ».

données, d'informations et d'analyses provenant d'organisations internationales, de chercheurs et d'analystes. Afin de rendre compte de la diversité des schémas, évolutions et questions migratoires dans chacune des six régions, les principales caractéristiques et tendances sont présentées à l'échelle infrarégionale. Pour l'Afrique, par exemple, cette approche « en cascade » permet de présenter des éclairages à partir de données statistiques relatives à l'ensemble du continent, puis des informations récapitulatives sur les sous-régions (Afrique du Nord, Afrique centrale et de l'Ouest, et Afrique australe et de l'Est). Une décomposition en régions et en sous-régions est donnée à l'appendice A. Ces aperçus infrarégionaux donnent des informations sur les schémas migratoires en provenance, à l'intérieur et à destination des sous-régions⁷¹. Nous nous sommes en outre intéressés à des caractéristiques précises dans les différentes sous-régions, comme la migration de main-d'œuvre et les rapatriements de fonds, la migration irrégulière, le trafic illicite de migrants, les déplacements (internes et internationaux) et l'intégration. Ces aperçus infrarégionaux ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais visent à illustrer des tendances, schémas et questions clés.

Comme il a été souligné au chapitre 2, on dispose aujourd'hui de plus de données sur la migration que jamais auparavant, même s'il subsiste d'importantes lacunes – les données sur la migration disponibles dans le monde tendent à être morcelées et hétérogènes, ce qui nuit parfois à notre capacité collective d'analyse et d'éclairage des politiques, programmes et opérations⁷². Le présent chapitre s'appuie en grande partie sur la base d'éléments factuels existante. Les sources sont indiquées en bas de page et dans la section consacrée aux références. Nous invitons le lecteur à s'y reporter pour plus d'informations sur les sujets qui l'intéressent.

Afrique⁷³

En Afrique, le nombre de personnes qui migrent à l'intérieur ou hors de la région est à peu près équivalent. Comme le montre la figure 1, en 2015, plus de 16 millions d'Africains vivaient dans un autre pays du continent, et 16 autres millions vivaient dans une région différente. La population de migrants africains résidant à l'intérieur de la région a augmenté à partir de 2000, surtout au cours des cinq dernières années. Il est important de souligner que ces chiffres élevés et la taille relativement modeste de certains pays d'Afrique influent sur la façon dont les migrations internationales à l'intérieur de la région sont mesurées et, par conséquent, sur la façon dont elles apparaissent dans les données statistiques. D'autres éléments, tels que les accords de libre circulation, les frontières poreuses ainsi que les facteurs déterminants de la migration et des déplacements, sont examinés ci-après dans la section relative aux principales caractéristiques et tendances.

La figure 1 fait apparaître que, si la migration internationale à l'intérieur de la région Afrique a augmenté depuis 2000, cet accroissement est plus net encore en ce qui concerne la migration vers d'autres régions. Depuis 1990, le nombre de migrants africains vivant hors de la région a plus que doublé, l'augmentation la plus nette concernant l'émigration à destination de l'Europe. En 2015, la plupart des migrants nés en Afrique vivant hors de la région résidaient en Europe (9 millions), en Asie (4 millions) et en Amérique du Nord (2 millions).

L'un des aspects les plus frappants de la migration internationale en Afrique que met en relief la figure 1 concerne le petit nombre de migrants nés hors de la région et qui, depuis, s'y sont installés. Bien que ce

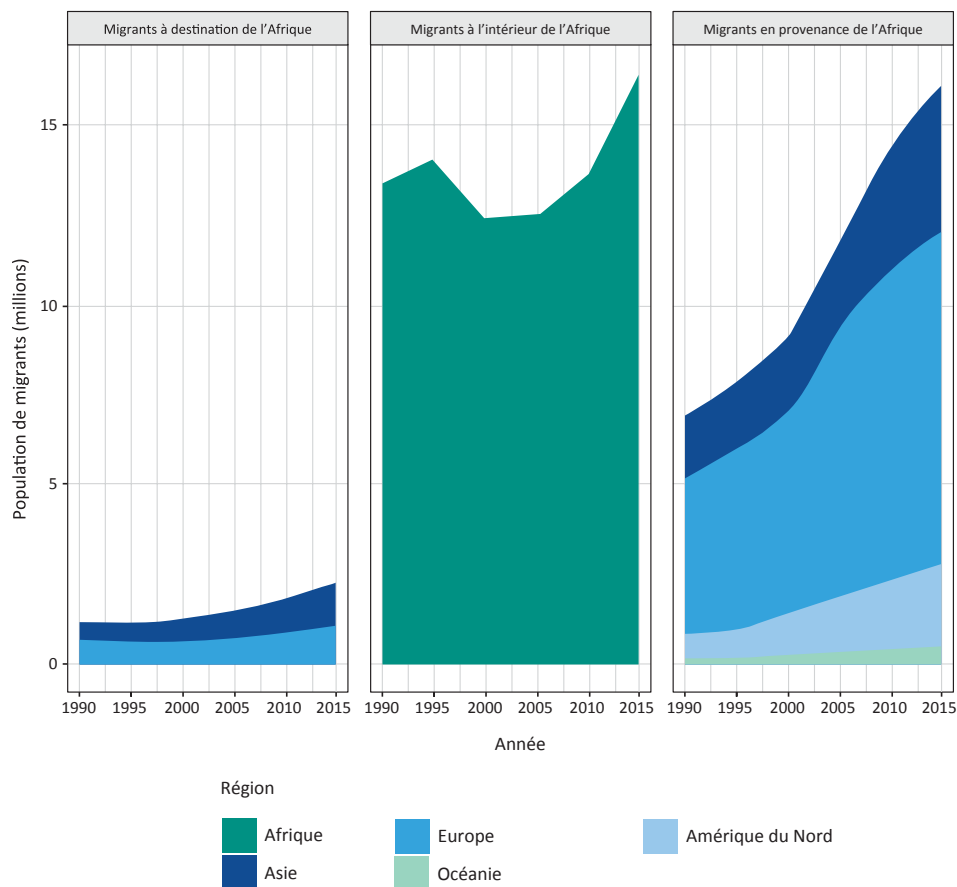
71 Les sous-régions sont, dans une large mesure, déterminées par les dynamiques migratoires et, de ce fait, peuvent différer de celles du DAES. Pour plus d'informations, voir l'appendice A.

72 Tout a été fait pour garantir l'exactitude des données mentionnées dans ce chapitre, y compris en les vérifiant. Cependant, il n'est pas à exclure que des erreurs aient pu passer inaperçues. Prière de se rapporter aux sources primaires pour des notes techniques et explicatives, et pour les limites et avertissements associés aux données.

73 Voir l'appendice A pour la composition de l'Afrique.

nombre ait augmenté au fil des ans, seulement 2,3 millions de migrants non natifs de la région, pour la plupart originaires d'Asie et d'Europe, vivaient en Afrique en 2015.

Figure 1. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Afrique entre 1990 et 2015

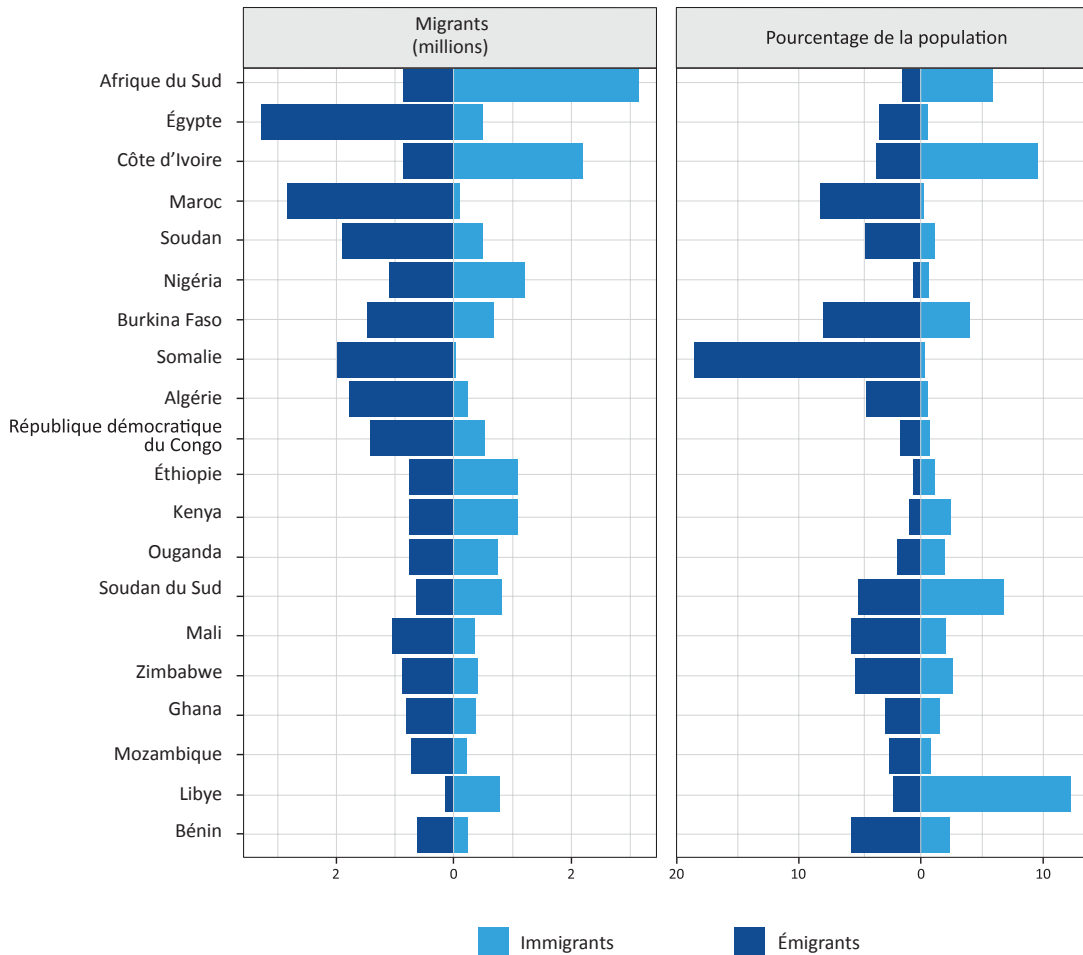


Source : DAES, 2015a.

Note : Les « migrants à destination de l'Afrique » s'entendent des migrants qui résident dans la région mais sont nés dans l'une des autres régions (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Afrique » s'entendent des migrants nés dans la région (c'est à dire en Afrique) et résidant hors de leur pays de naissance mais qui sont restés dans la région. Les « migrants en provenance de l'Afrique » s'entendent des personnes nées en Afrique qui résident hors de la région (par exemple en Europe ou en Amérique du Nord).

Les pays africains qui comptent le plus grand nombre d'émigrants se trouvent généralement dans le nord de la région. On le voit dans la colonne de gauche de la figure 2, où les pays sont classés selon leur nombre global de migrants (immigrants et émigrants). En 2015, l'Égypte comptait le plus grand nombre de ressortissants à l'étranger, devant le Maroc, la Somalie, le Soudan et l'Algérie. S'agissant du nombre d'immigrants, l'Afrique du Sud est le premier pays de destination en Afrique, avec environ 3,1 millions de migrants internationaux résidant dans le pays (approximativement 6 % de sa population totale). Les autres pays accueillant une forte population d'immigrants en proportion de leur population totale étaient le Gabon (16 %), Djibouti (13 %), la Libye (12 %), la Côte d'Ivoire (10 %) et la Gambie (10 %).

Figure 2. Vingt premiers pays d'Afrique sur le plan des migrations en 2015



Source : DAES, 2015a.

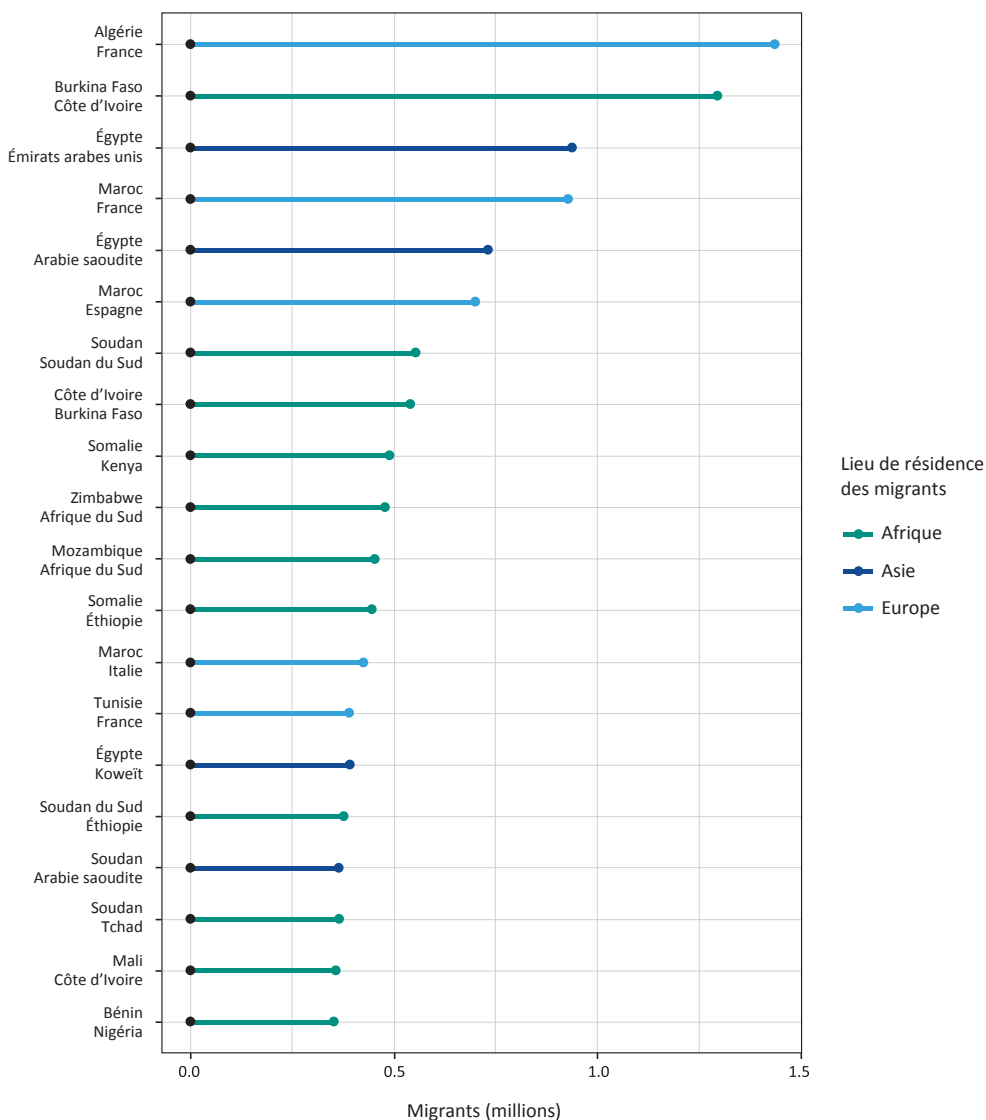
Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2015.

Il existe d'importants couloirs de migration à l'intérieur et en provenance de l'Afrique, qui tiennent souvent à la proximité géographique, à des liens historiques et à des facteurs de déplacements. La taille d'un couloir de migration entre un pays A et un pays B est calculée en fonction du nombre d'immigrants venant du pays A qui résidaient dans le pays B en 2015. Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. Comme on le voit à la figure 3, certains des plus grands couloirs de migration comprenant des pays africains relient des pays d'Afrique du Nord, tels que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, à la France, à l'Espagne et à l'Italie, ce qui renvoie en partie à des liens

post-coloniaux. Il existe aussi d'importants couloirs de migration de travail vers les États du Golfe – reliant par exemple l'Égypte aux Émirats arabes unis et à l'Arabie saoudite. Point important, un peu plus de la moitié des principaux couloirs de migration indiqués à la figure 3 se trouvaient en Afrique ; celui qui relie le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire voisine est le deuxième par la taille sur l'ensemble du continent. Certains couloirs sont examinés plus en détail ci-après dans la section consacrée aux *principales caractéristiques et tendances*.

Figure 3. Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Afrique

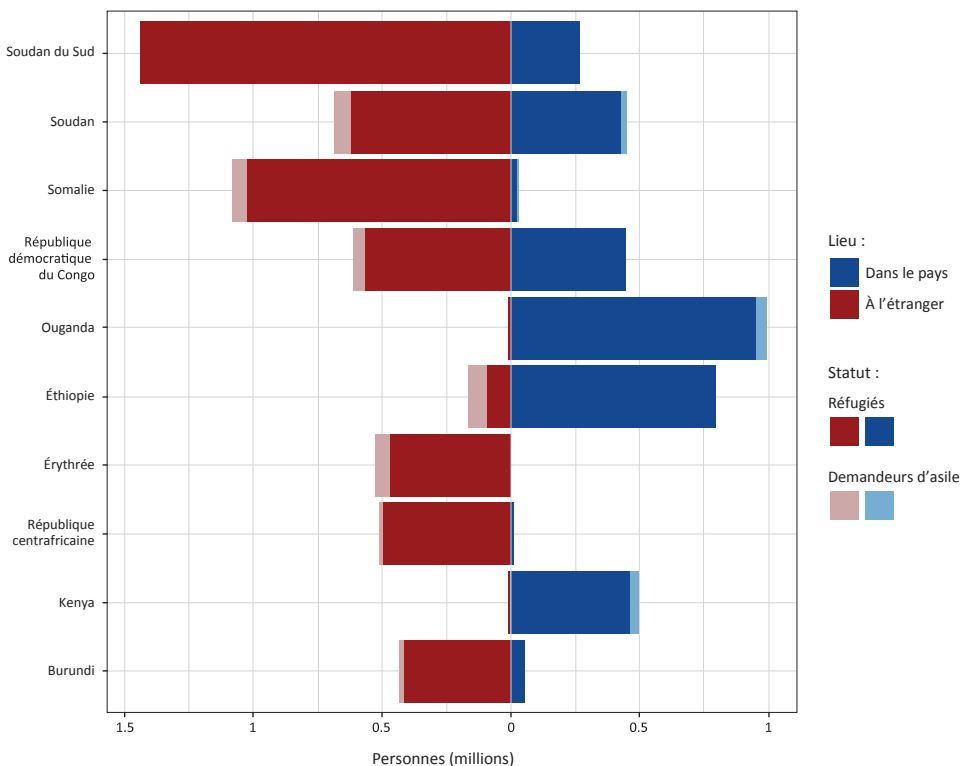


Source : DAES, 2015a.

Note : Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Les déplacements à l'intérieur et en provenance de l'Afrique sont un trait caractéristique majeur de la région, comme le fait apparaître la figure 4. La plupart des réfugiés et des demandeurs d'asile, en Afrique, étaient accueillis dans des pays voisins. Les dix premiers pays d'Afrique classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile dans chacun d'eux, qu'ils y soient accueillis ou en soient originaires, sont indiqués à la figure 4. En 2016, le Soudan du Sud était le pays de la région d'où étaient partis le plus grand nombre de réfugiés, et le troisième dans le monde. La plupart des réfugiés sud soudanais étaient accueillis en Ouganda et en Éthiopie. La Somalie arrivait en deuxième position en raison de son long passé de conflits et de sécheresses récentes. La majorité des réfugiés somaliens se trouvaient dans des pays voisins, comme l'Éthiopie et le Kenya. Le Soudan, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et l'Érythrée sont également des pays d'origine d'importantes populations de réfugiés. Les principaux facteurs de déplacements sont les conflits et la violence, qui, dans certains cas, ont aggravé les problèmes d'insécurité alimentaire. Un grand nombre de ces pays accueillent également d'importantes populations de réfugiés. La figure 4 montre par ailleurs que plusieurs pays sont à la fois des pays d'origine d'un nombre non négligeable de réfugiés et des pays d'accueil de réfugiés, à savoir le Soudan du Sud, le Soudan et la République démocratique du Congo.

Figure 4. Dix premiers pays d'Afrique classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2016



Source : HCR, s.d.a.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent ailleurs que dans leur pays d'origine. Une définition de termes clés, comme « réfugié », est donnée au chapitre 2 (appendice A). Ce classement est établi à partir de données pour 2016, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

*Principales caractéristiques et tendances en Afrique**Afrique du Nord*⁷⁴

- La migration de Nord-Africains vers l'Europe et les États du Golfe demeure l'une des caractéristiques majeures de la dynamique migratoire de la région, dont l'origine remonte à plusieurs décennies.** La migration de Nord-Africains vers des pays situés hors d'Afrique a été, et continue d'être, bien plus marquée que la migration vers d'autres pays de la sous-région ou du continent⁷⁵. Deux courants distincts caractérisent les flux au départ de l'Afrique du Nord : les migrants originaires du nord-ouest (Maroc, Algérie, Tunisie) se rendent traditionnellement en Europe, pour des raisons de proximité géographique, d'accords de recrutement de main-d'œuvre antérieurs et de liens post-coloniaux⁷⁶, tandis que ceux originaires du nord-est (Égypte, Soudan) se rendent principalement dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) pour y trouver du travail temporaire⁷⁷. Les fortes disparités de revenu entre les pays d'origine et de destination et les hauts niveaux de chômage en Afrique du Nord restent d'importants facteurs de migration. En 2015, quelque 10,6 millions de Nord-Africains vivaient hors de leur pays de naissance : environ la moitié d'entre eux en Europe, et environ 3 millions dans les États du Golfe⁷⁸.
- Bien que la sous-région Afrique du Nord soit avant tout une région de transit, elle accueille aussi d'importantes populations de migrants internationaux, y compris des réfugiés.** C'est la Libye qui compte le plus grand nombre de migrants internationaux de la sous-région : plus de 770 000 en 2015⁷⁹. Le Soudan accueille également d'importantes populations de personnes nées à l'étranger, originaires du Soudan du Sud, de l'Érythrée, de l'Éthiopie et du Tchad. En Égypte, le nombre de migrants internationaux a augmenté entre 2010 et 2015, passant de 295 000 à 491 000 ; ils sont principalement originaires des Territoires palestiniens, de la République arabe syrienne, de la Somalie et du Soudan⁸⁰. Si le Maroc est, depuis toujours, un pays d'émigration, il devient de plus en plus un pays de destination, y compris pour des migrants originaires d'autres régions d'Afrique, qui y séjournent pendant une période indéterminée tout en cherchant à gagner l'Europe⁸¹.
- Les conflits et la violence dans et autour des sous-régions ont contribué aux déplacements en Afrique du Nord.** À la fin de 2016, on dénombrait près de 650 000 réfugiés originaires du Soudan, accueillis en majorité dans les pays voisins que sont le Tchad et le Soudan du Sud⁸². Le Soudan comptait en outre environ 3,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, ce qui en faisait le troisième pays au monde en nombre de personnes déplacées⁸³. Dans le même temps, le pays est aussi un grand pays d'accueil de réfugiés :

74 Voir l'appendice A pour la composition de l'Afrique du Nord.

75 Flahaux et de Haas, 2016.

76 Natter, 2014.

77 Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) est une organisation politique régionale comprenant les six pays suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

78 DAES, 2015a.

79 Ibid.

80 Ibid.

81 Reifeld, 2015.

82 HCR, 2017a.

83 IDMC, 2017.

plus de 400 000, dont la plupart viennent du Soudan du Sud⁸⁴. L'Algérie accueillait plus de 90 000 réfugiés à la fin de 2016⁸⁵, et l'Égypte plus de 210 000, pour la plupart originaires de la République arabe syrienne, des Territoires palestiniens et d'autres pays africains⁸⁶. Du fait de l'instabilité des conditions de sécurité et de la situation politique en Libye, on comptait plus de 300 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays fin 2016. Cette instabilité a également touché la population de réfugiés et de demandeurs d'asile (plus de 38 000 personnes) résidant dans le pays⁸⁷.

- Parce qu'elle est un pôle de transit clé pour les migrants originaires de nombreux pays situés plus au sud, la sous-région Afrique du Nord est confrontée à des problèmes de protection liés à la migration irrégulière vers l'Europe.** Entre 2011 et 2016, environ 630 000 personnes ont emprunté la « route de la Méditerranée centrale » pour gagner l'Italie⁸⁸. Rien qu'en 2016, plus de 181 000 personnes ont été repérées sur cet itinéraire (qui était principale voie de migration irrégulière vers l'Europe en 2016), dont le plus grand nombre était arrivé en Italie⁸⁹. La Libye a été le pays de départ de la plupart de ces migrants (près de 90 %), devant l'Égypte, l'Algérie et la Tunisie⁹⁰. Parmi ceux qui ont débarqué en Italie en 2016, la majorité était originaire d'Afrique de l'Ouest et de l'Est (Nigéria, Érythrée, Guinée, Côte d'Ivoire, Gambie, Sénégal, Mali et Somalie) et plus de la moitié a demandé l'asile⁹¹. Sur les plus de 180 000 migrants ayant débarqué en Italie en 2016, 13 % (24 000 environ) étaient des femmes, et 15 % (28 000) des enfants – non accompagnés dans leur grande majorité (91 %). La proportion d'enfants, y compris non accompagnés, a augmenté⁹². D'autres migrants se sont rendus en Espagne au départ du Maroc et de l'Algérie, empruntant l'itinéraire dit de la « Méditerranée occidentale ». Les problèmes de protection et les violations des droits de l'homme le long de ces couloirs sont graves : décès en mer, dans le désert et dans d'autres lieux de transit ; migrants portés disparus ; exploitation ; maltraitements physiques et psychologiques ; traite ; trafic illicite ; violences sexuelles et sexistes ; détention arbitraire ; travail forcé ; demandes de rançon et extorsions ; et autres violations des droits de l'homme⁹³. Certains migrants – y compris des réfugiés – se trouvent également bloqués dans des pays de la région⁹⁴.

Afrique centrale et de l'Ouest⁹⁵

- La migration intrarégionale, qui est importante en Afrique centrale et de l'Ouest, est caractérisée par des flux migratoires mixtes influencés par de multiples facteurs.** Les données sur les flux migratoires en Afrique sont insuffisantes, et il peut être difficile de vérifier leur exactitude. Cependant, des estimations récentes font apparaître que la vaste majorité des migrants internationaux en Afrique centrale et de l'Ouest circulent à l'intérieur de la sous-région⁹⁶. Le nombre élevé de personnes circulant en Afrique de l'Ouest tient à plusieurs facteurs, dont le droit de circuler sans visa entre les pays membres de la Communauté

84 HCR, 2017a.

85 Ibid.

86 HCR, s.d.a.

87 HCR, 2017a.

88 Commission européenne, 2017a.

89 Commission européenne, 2017b.

90 Ibid.

91 Ibid.

92 Ibid. ; voir aussi, OIM, 2016d.

93 Voir, par exemple, le projet sur les migrants portés disparus ; Mixed Migration Hub, 2015 ; Altai Consulting et OIM, 2015a ; Kelly, 2017 ; HCR, 2017d.

94 Altai Consulting et OIM, 2015a.

95 Voir l'appendice A pour la composition de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

96 Adepoju, 2016.

économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la taille relativement modeste de nombreux pays de la région, et les solides réseaux établis entre les nombreux groupes ethniques répartis sur l'ensemble de la sous-région⁹⁷. Fait important, la migration intrarégionale au sein de la CEDEAO tient souvent à la mobilité de la main d'œuvre. Des travailleurs migrants saisonniers, temporaires et permanents quittent en grand nombre des pays tels que le Niger et le Mali pour gagner des pays côtiers, comme le Ghana et la Côte d'Ivoire⁹⁸. Contrairement à l'Afrique de l'Ouest, où les facteurs économiques déterminent dans une large mesure la migration intrarégionale, les conflits et l'instabilité en Afrique centrale contribuent plus fortement aux mouvements vers les pays voisins⁹⁹. La migration de main-d'œuvre n'est toutefois pas absente en Afrique centrale : le Gabon, par exemple, accueille de nombreux travailleurs migrants d'Afrique centrale qui sont employés dans l'exploitation pétrolière et la production de bois d'œuvre¹⁰⁰.

- **Malgré les accords de libre circulation, la migration irrégulière demeure très répandue en Afrique centrale et de l'Ouest.** Pour de nombreux migrants d'Afrique centrale et de l'Ouest qui tentent de traverser la Méditerranée pour rallier l'Europe, le Niger est un important pays de transit et une plaque tournante du trafic illicite¹⁰¹. Il n'est pas rare que les migrants recourent à des passeurs pour franchir les frontières, même dans des zones de libre circulation comme la CEDEAO, surtout quand ils ne possèdent pas de documents tels qu'un passeport ou un certificat de voyage¹⁰². Il faut souligner, toutefois, que la plupart des Africains de l'Ouest qui sont introduits clandestinement entreprennent leur voyage en situation régulière, en vertu du protocole de libre circulation, et n'enfreignent les lois sur l'immigration qu'une fois sortis de la zone de la CEDEAO¹⁰³. En outre, certaines frontières en Afrique de l'Ouest sont extrêmement poreuses, ce qui permet les mouvements non autorisés entre pays. De fait, plusieurs frontières de la CEDEAO traversent des régions politiquement instables et peu peuplées, également caractérisées par des lacunes en matière de sécurité¹⁰⁴.
- **À cause des conflits et de la violence liés aux troubles politiques, aux tensions intercommunales et interethniques et à l'extrémisme de Boko Haram, la plupart des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest sont touchés par des déplacements internes et transfrontaliers, même si leur ampleur est très variable.** Comme dans d'autres sous-régions d'Afrique, les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest accueillent des populations déplacées et, souvent simultanément, engendrent des déplacements. À la fin de 2016, par exemple, on comptait près de 540 000 réfugiés originaires de la République démocratique du Congo dans le monde, alors que dans le même temps, la République démocratique du Congo accueillait plus de 450 000 réfugiés d'autres pays, qui s'ajoutaient aux quelque 2,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays¹⁰⁵. Dans la région, cette dynamique était similaire, en 2016, en République centrafricaine, au Nigéria, au Cameroun, au Tchad, au Mali et au Niger¹⁰⁶. Du fait de l'ampleur de la crise des déplacements à l'intérieur du pays, en 2016, la République démocratique du Congo figurait, à l'échelle mondiale, parmi les 10 premiers pays pour : a) le nombre de réfugiés accueillis (neuvième place) ; b) le nombre de réfugiés quittant le pays (sixième place) ; c) le nombre total de nouveaux déplacements internes liés à des conflits et à la violence (première place) ; d) le nombre de nouveaux déplacements internes par rapport à la population

97 Flahaux et de Haas, 2016.

98 Devillard, Bacchi et Noack, 2016.

99 OIM, s.d.d.

100 Ibid.

101 Altai Consulting et OIM, 2015b.

102 Ibid.

103 Carling, 2016.

104 Ibid.

105 HCR 2017a ; IDMC, 2017.

106 Ibid.

(huitième place) ; et e) le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur du pays (cinquième place)¹⁰⁷. L'IDMC a qualifié la situation de « crise des déplacements oubliée », tandis que le HCR note que le contexte socioéconomique (la République démocratique du Congo est l'un des pays les plus pauvres du monde sous l'angle du revenu national brut par habitant), conjugué à l'insécurité et aux difficultés d'accès, pose des défis considérables en matière de protection et d'assistance¹⁰⁸.

- **Les changements environnementaux en Afrique centrale et de l'Ouest ont des répercussions sur les moyens de subsistance et la mobilité humaine.** Par exemple, bien que les précipitations dans le Sahel¹⁰⁹ augmentent lentement, elles sont de plus en plus variables, ce qui entraîne des sécheresses et des inondations fréquentes¹¹⁰. Dans le même temps, l'accroissement rapide de la population a conduit à une intensification des cultures, au déboisement et au surpâturage, ce qui a contribué à la dégradation des terres¹¹¹. Malgré le développement de l'agriculture dans la région, l'insécurité alimentaire touche encore des millions de personnes¹¹². En juin 2016, par exemple, 4,6 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire grave dans le bassin du lac Tchad, et on s'attendait à ce que ce nombre augmente en 2017¹¹³. En Afrique centrale et de l'Ouest, des millions de personnes sont tributaires de ce lac. Or, son volume a diminué de 90 % en superficie ces 40 dernières années à cause de la sécheresse et de facteurs humains tels que l'augmentation des prélèvements aux fins d'irrigation¹¹⁴. Les changements environnementaux complexes et interconnectés, comme les sécheresses et les inondations, la surexploitation des ressources et le changement climatique, contribuent à la mobilité rurale-urbaine et cyclique à l'intérieur des pays et de part et d'autre des frontières dans la région. La migration est une stratégie permettant d'améliorer les moyens de subsistance et de réduire les risques dans le Sahel occidental, eu égard, en particulier, aux rendements agricoles incertains¹¹⁵. Des travaux de recherche ont également mis en évidence les corrélations entre, d'un côté, les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles et, de l'autre, les tensions, les conflits et la mobilité¹¹⁶.

*Afrique australe et de l'Est*¹¹⁷

- **Pour plusieurs pays d'Afrique australe et de l'Est, l'émigration, l'immigration et les déplacements forcés sous tendent d'importants mouvements intra et extrarégionaux, et l'afflux de migrants d'autres continents.** L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont longtemps été des destinations majeures de migrants non africains, caractérisées par une immigration essentiellement d'origine asiatique à des fins de travail temporaire ou de résidence permanente. L'immigration en provenance de l'Inde a toujours été forte dans des pays comme l'Ouganda, le Kenya et l'Afrique du Sud¹¹⁸, tandis que les dernières années ont vu une nette augmentation du nombre de migrants chinois venant travailler dans des pays de la sous-

107 Ibid.

108 IDMC, 2017 ; HCR, s.d.b. Pour des informations générales sur les déplacements internes, voir aussi la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM (OIM, s.d.c), en particulier pour le Cameroun et le Mali, à l'adresse www.globaldtm.info/fr/.

109 La région du Sahel est une écorégion de savane tropicale semi-aride qui couvre de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, dont le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria, le Tchad et le Soudan.

110 Hummel, Doevenspeck et Simimi, 2012.

111 Ibid.

112 PNUE, 2011.

113 FAO, 2016 ; FAO, s.d.

114 Gao *et al.*, 2011.

115 Hummel et Liehr, 2015.

116 PNUE, 2011.

117 Voir l'appendice A pour la composition de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

118 Flahaux et de Haas, 2016.

région¹¹⁹. La migration de main-d'œuvre intrarégionale est également bien ancrée en Afrique australe, où de nombreuses personnes migrent depuis longtemps au départ de pays tels que le Malawi, le Lesotho, le Zimbabwe et l'Eswatini pour travailler dans des secteurs clés comme l'exploitation minière en Afrique du Sud et au Botswana¹²⁰. Du fait de son économie avancée et d'une relative stabilité politique, l'Afrique du Sud enregistre une forte immigration depuis quelques années, et attire des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés originaires d'Afrique australe et d'ailleurs. Le nombre de migrants internationaux en Afrique du Sud est passé de 1,9 million en 2010 à 3,1 millions en 2015¹²¹. Dans le même temps, l'Afrique de l'Est continue d'enregistrer de très hauts niveaux de mobilité externe de main-d'œuvre, sous l'effet de la pauvreté, des bas salaires et d'un chômage élevé¹²². Cette tendance trouve une illustration claire dans le nombre d'Africains de l'Est peu qualifiés et semi-qualifiés qui se rendent dans des États du CCG au titre de contrats d'emploi temporaires. Étant donné la proximité des États du Golfe avec l'Afrique de l'Est, les possibilités d'emploi qu'offrent ces pays et les accords de recrutement, tels que ceux récemment conclus entre les Émirats arabes unis et le Kenya¹²³ et l'Arabie saoudite et l'Éthiopie¹²⁴, il est probable que la migration de main-d'œuvre à destination des pays du CCG augmentera.

- **La migration en Afrique australe et de l'Est continue de comprendre un grand nombre de migrants irréguliers. Elle est caractérisée par des flux migratoires mixtes que sous tendent de nombreux facteurs, notamment d'ordre socioéconomique, ainsi que les conflits et l'instabilité politique.** Outre les facteurs socioéconomiques, les conflits et l'instabilité politique demeurent les principaux déterminants de la migration irrégulière à destination et en provenance de l'Afrique de l'Est. Le trafic illicite de migrants est particulièrement répandu à l'est comme au sud de la région, où les migrants recourent de plus en plus aux services de passeurs pour rejoindre leur destination. De nombreux réseaux de passeurs sont basés dans la Corne de l'Afrique. Pour leur part, des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est, tels que l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, sont plutôt des pays de transit¹²⁵. Le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique australe sont les trois principales destinations des migrants d'Afrique de l'Est, qui empruntent quatre grands itinéraires : la route de l'ouest, via le Soudan, jusqu'en Libye, puis la traversée de la Méditerranée ; la route du nord, via l'Égypte, jusqu'en Israël ; la route du sud, qui descend le long du couloir oriental vers l'Afrique du Sud ; et la route de l'est, qui transite par le Yémen jusqu'en Arabie saoudite et au-delà¹²⁶. Comme en Afrique de l'Est, la migration irrégulière est répandue en Afrique australe, et comprend des migrants intrarégionaux qui quittent, par exemple, le Zimbabwe pour gagner l'Afrique du Sud ou qui viennent de pays extérieurs à la sous-région. De nombreux migrants sont originaires de la Corne de l'Afrique, notamment de l'Éthiopie et de la Somalie. Ceux-ci ont fréquemment recours aux services de passeurs¹²⁷. Ils doivent toutefois faire face à un grand nombre de vulnérabilités, y compris les extorsions, les violences physiques et sexuelles, les enlèvements et les vols, et beaucoup périssent à cause de conditions de transport inhumaines¹²⁸.

119 Cook *et al.*, 2016.

120 Nshimbi et Fioramonti, 2013.

121 DAES, 2016.

122 Manji, 2017.

123 Ibid.

124 Bureau des affaires de communication du Gouvernement, 2017.

125 Majidi et Oucho, 2016.

126 Conseil danois pour les réfugiés et RMMS, 2017.

127 Frouws et Horwood, 2017.

128 Schwikowski, 2016.

- Les conflits interminables, les violences politiques et communautaires et les échecs des efforts de consolidation de la paix ont déplacé des millions de personnes en Afrique de l'Est. La plupart des pays de la sous-région sont touchés par ces déplacements.** À la fin de 2016, par exemple, on dénombrait plus de 1,4 million de réfugiés sud-soudanais (dont une majorité d'enfants) et plus de 1,8 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays¹²⁹. La Somalie était le pays d'origine de plus de 1 million de réfugiés et comptait plus de 1,1 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Pour leur part, le Burundi, l'Érythrée, le Rwanda et l'Éthiopie comptaient eux aussi d'importantes populations de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ou les deux¹³⁰. Du fait de l'ampleur des mouvements de population en provenance ou à l'intérieur du Soudan du Sud et de la Somalie, ces deux pays comptent parmi les principaux d'origine dans le monde¹³¹. En Somalie, la guerre civile a fait fuir les habitants vers d'autres pays de la région et dans des pays situés plus à l'est, comme le Yémen¹³² ou, toutefois, le conflit persistant a créé des conditions intolérables qui ont forcé les migrants à revenir en Afrique de l'Est, tout en provoquant de nouveaux afflux de demandeurs d'asile et de réfugiés, y compris des ressortissants non africains tels que des Yéménites¹³³. Dans le même temps, l'Ouganda, l'Éthiopie, le Kenya et la République-Unie de Tanzanie accueillent de nombreux réfugiés, originaires principalement de la sous-région, et il en va de même pour le Soudan du Sud – malgré le conflit qui a provoqué de vastes mouvements de population en provenance et à l'intérieur du pays¹³⁴. Les facteurs complexes et multiples qui sont à l'origine des mouvements de population et empêchent de trouver des solutions font que ces pays d'accueil – qui comptent parmi les moins avancés au monde – continuent d'offrir un refuge de longue durée à une part disproportionnée de la population de personnes déplacées à l'échelle mondiale¹³⁵.
- Les catastrophes et les changements environnementaux en Afrique australe et de l'Est sont courants et vont s'accroissant, et influent sur les mouvements et les déplacements de personnes.** La sous-région a dû faire face à une variabilité accrue des précipitations et à des sécheresses plus fréquentes au cours des dernières décennies¹³⁶. Ces changements environnementaux à évolution lente ont des effets considérables sur la sécurité alimentaire, car l'agriculture est un secteur économique prépondérant tant en Afrique de l'Est qu'en Afrique australe¹³⁷. Récemment, une sécheresse influencée par un cycle climatique El Niño en 2015-2016 a provoqué une crise humanitaire due à des pénuries alimentaires et à une famine généralisées¹³⁸, contribuant (en sus d'autres facteurs non environnementaux) à des déplacements de population dans certains pays¹³⁹. Les catastrophes soudaines, telles que les inondations survenues en 2016, ont également déplacé 300 000 personnes en Éthiopie, 40 000 au Kenya, 70 000 en Somalie et des milliers d'autres en République-Unie de Tanzanie et à Madagascar¹⁴⁰.

129 HCR, 2017a ; IDMC, 2017.

130 Ibid.

131 HCR, 2017a.

132 Ibid.

133 Conseil danois pour les réfugiés et RMMS, 2017.

134 HCR, 2017a.

135 OIM, s.d.c.

136 Climate and Development Knowledge Network, 2014a.

137 Tierney, Ummenhofer et deMenocal, 2015 ; USAID, s.d.

138 OCHA, s.d.a ; OCHA, s.d.b.

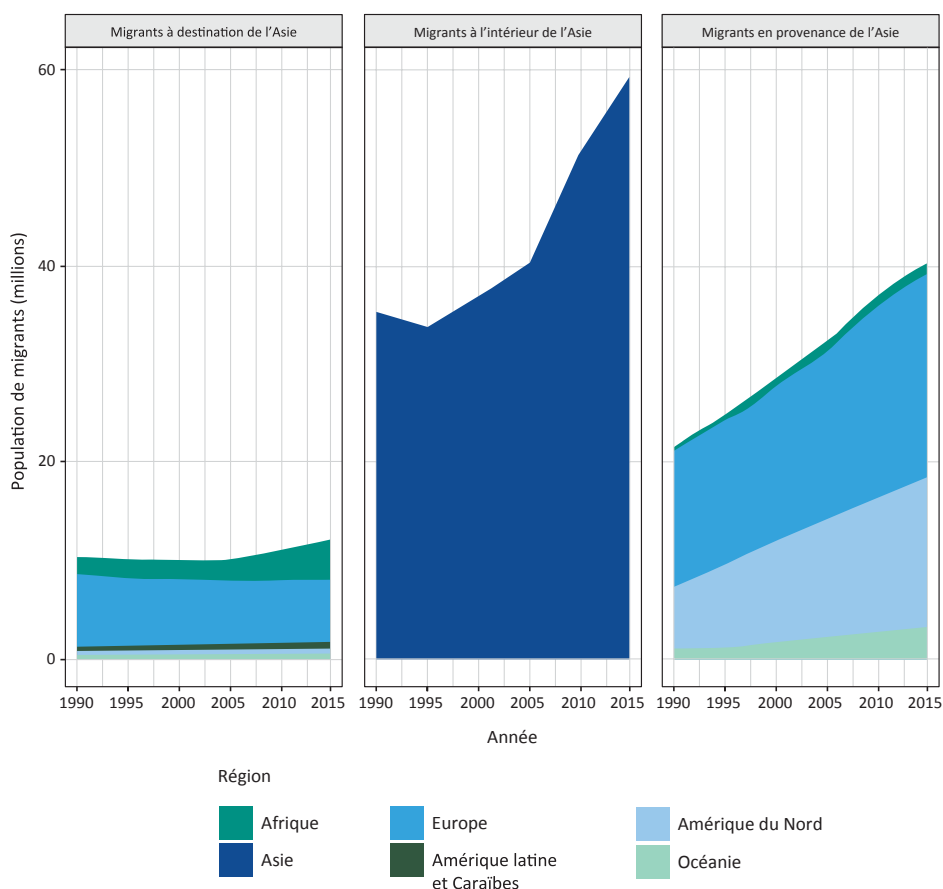
139 IDMC, 2017.

140 Ibid.

Asie¹⁴¹

L'Asie – qui compte 4,4 milliards d'habitants – était la région d'origine de plus de 40 % des migrants internationaux dans le monde en 2015. Plus de la moitié (59 millions) résidaient dans d'autres pays asiatiques. Comme l'indique la colonne centrale de la figure 5, la migration intrarégionale a nettement augmenté depuis 1990, date à laquelle on dénombrait 35 millions de migrants sur le continent. Le nombre de migrants nés en Asie et vivant en Amérique du Nord (15,5 millions en 2015) et en Europe (20 millions en 2015) a aussi fortement progressé. La migration au départ de l'Asie vers ces deux régions explique dans une large mesure la hausse du nombre de migrants asiatiques installés hors de la région, qui s'élevait à 40 millions de personnes en 2015.

Figure 5. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Asie entre 1990 et 2015



Source : DAES, 2015a.

Note : Les « migrants à destination de l'Asie » s'entendent des migrants résidant en Asie qui sont nés dans une autre région (Europe ou Afrique, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Asie » sont des migrants nés en Asie et résidant hors de leur pays de naissance, mais toujours dans la région Asie. Les « migrants en provenance de l'Asie » s'entendent des personnes nées en Asie qui résident hors de la région (en Europe ou en Amérique du Nord, par exemple).

141 Voir l'appendice A pour la composition de l'Asie.

Le nombre de migrants en Asie qui ne sont pas nés dans la région est resté relativement faible. Les Européens constituent le plus grand groupe de migrants non originaires d'Asie dans la région, parmi lesquels se trouvent les migrants originaires de la partie européenne de l'ex-Union soviétique qui vivent aujourd'hui en Asie centrale. Au cours de la même période, le nombre d'Africains – l'autre groupe notable de migrants en Asie – a augmenté.

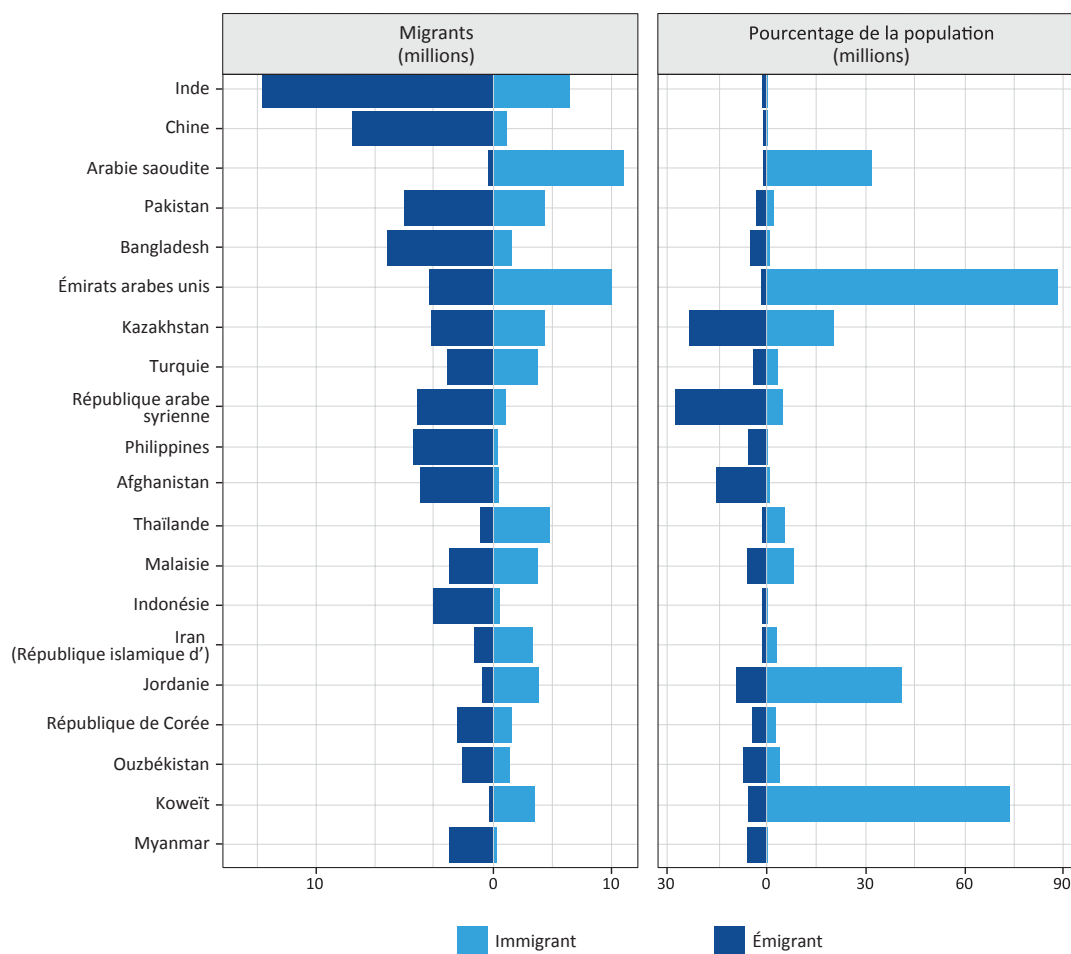
Les deux « géants démographiques » de l'Asie, l'Inde et la Chine, comptent, en chiffres absolus, le plus grand nombre de migrants vivant à l'étranger (figure 6). Il importe de préciser que ces fortes populations d'émigrants en chiffres absolus représentent une faible proportion de la population totale de l'Inde et de la Chine. Les migrants originaires de Chine formaient la quatrième population de migrants nés à l'étranger dans le monde, après ceux originaires de l'Inde, du Mexique et de la Fédération de Russie. Plus de deux millions d'émigrants nés en Chine résidaient aux États-Unis, où vivaient également de grands groupes de migrants asiatiques d'Inde, des Philippines et du Viet Nam. Parmi les autres pays comptant de nombreux migrants qui résident à l'étranger, notamment dans les pays du CCG, on trouve le Bangladesh et le Pakistan.

Dans les pays du CCG, les migrants représentent une forte proportion de la population nationale totale (figure 6). Par exemple, ils représentaient en 2015 88 % de la population des Émirats arabes unis, environ 74 % de celle du Koweït, 76 % de celle du Qatar, et 51 % de celle du Bahreïn¹⁴². Beaucoup d'entre eux venaient d'Afrique, d'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh, Népal) et d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Philippines). Une analyse de la migration de main-d'œuvre, notamment dans les États du Golfe, est proposée dans la section ci-après consacrée aux *principales caractéristiques et tendances*.

Il est important de noter que les données actuelles sur les migrants nés à l'étranger sont aussi, en partie, le reflet d'importants événements historiques, tels que la partition de 1947 qui s'est traduite par des déplacements de population massifs entre l'Inde et le Pakistan. C'est ce que font apparaître les données de 2015, qui montrent que plus de 5,2 millions et plus de 3,6 millions de migrants nés à l'étranger (respectivement) résidaient dans les deux pays.

142 DAES, 2015b.

Figure 6. Vingt premiers pays d'Asie sur le plan des migrations en 2015 (millions)



Source : DAES, 2015a.

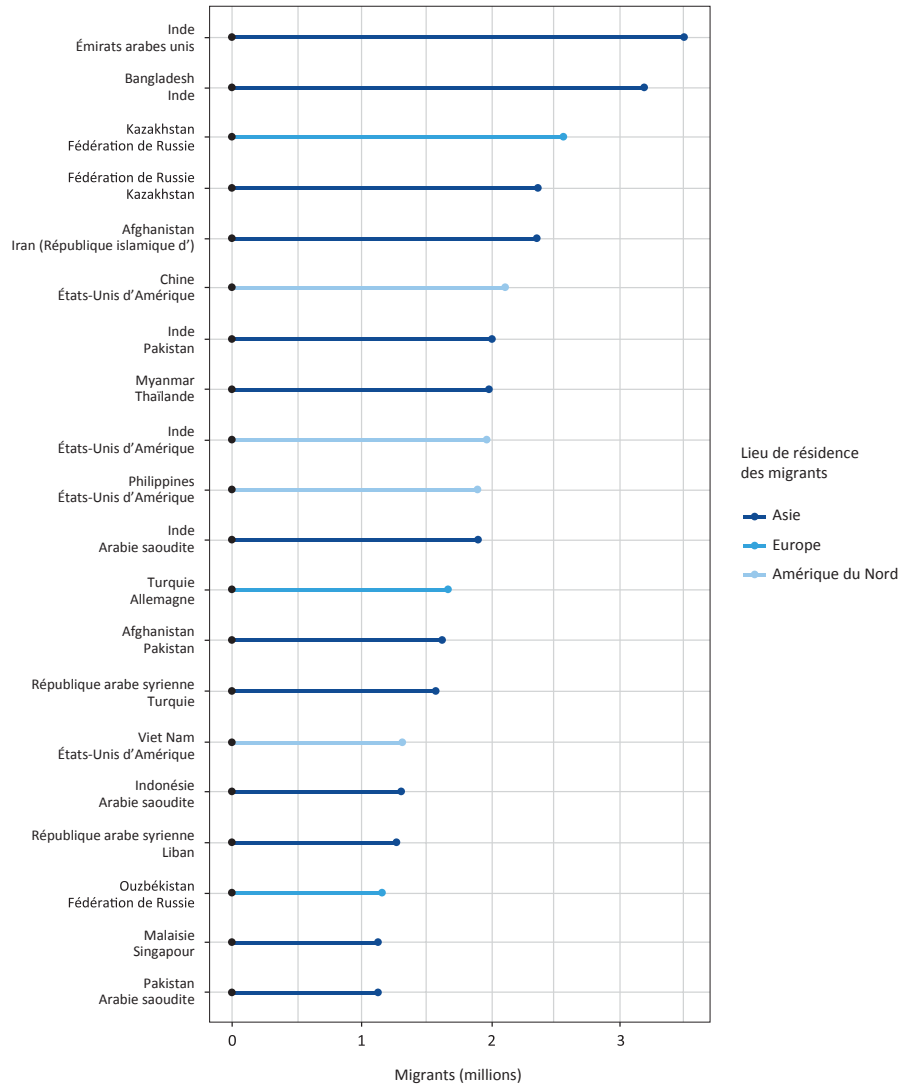
Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2015.

La figure 7 illustre les 20 premiers couloirs de migration au départ de pays asiatiques, dont la plupart, 13 sur 20, sont intrarégionaux. Ils représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps, et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. Le plus grand couloir relie l'Inde aux Émirats arabes unis, où 3,5 millions d'Indiens résidaient en 2015.

Un examen plus approfondi de certains couloirs de migration est proposé dans la section ci-après consacrée aux principales caractéristiques et tendances.

Figure 7. Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Asie



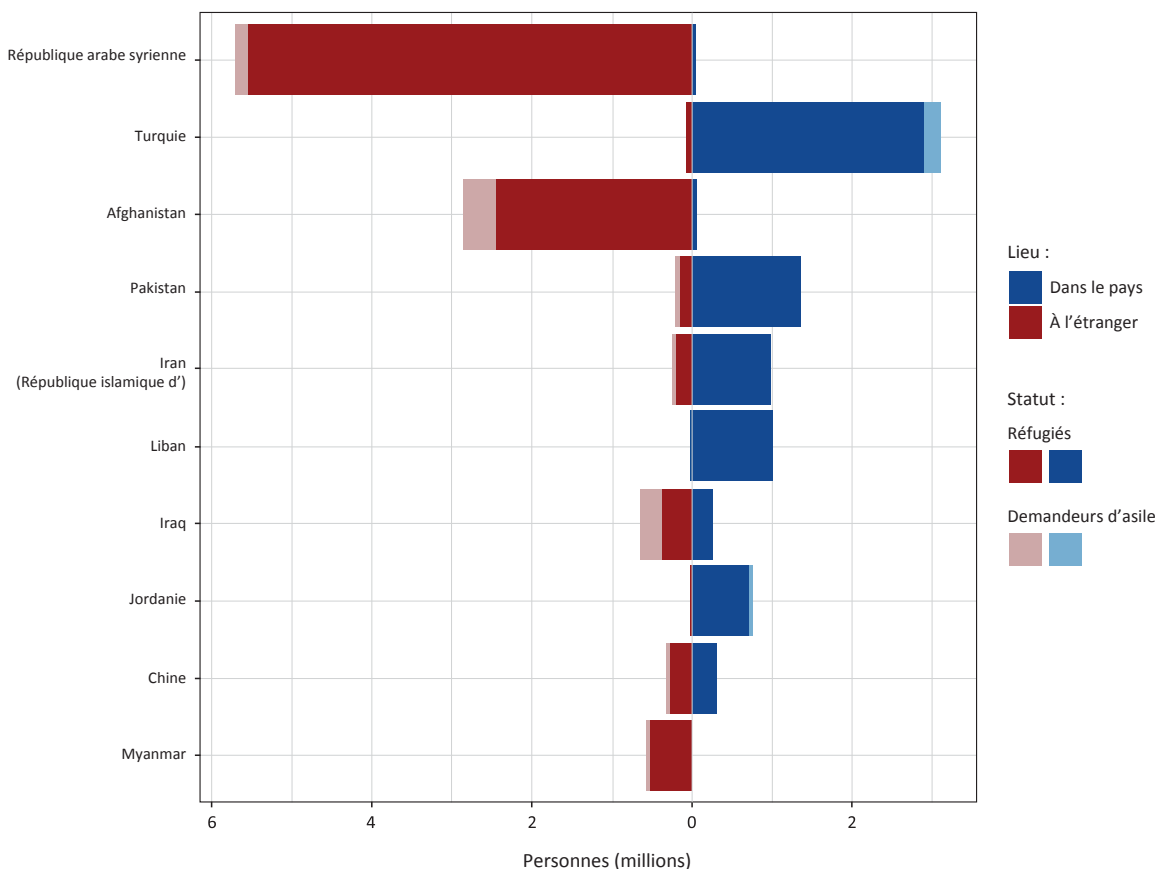
Source : DAES, 2015a.

Note : Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Les déplacements internationaux à l'intérieur et au départ de l'Asie sont un trait caractéristique important de la région, comme l'illustre la figure 8. Les réfugiés originaires de la République arabe syrienne et d'Afghanistan représentaient plus du tiers de la population mondiale de réfugiés à la fin de 2016. Les incidences du conflit syrien sur les déplacements ressortent clairement de la figure 8, qui montre que le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile originaires de la République arabe syrienne est nettement supérieur au nombre de ceux

originaires d'Afghanistan. Ce dernier pays arrivait auparavant en tête des pays de la région générateurs de flux de réfugiés, avant l'enlèvement du conflit syrien. En 2016, la grande majorité des réfugiés originaires de pays asiatiques vivaient dans des pays voisins. Les réfugiés syriens, par exemple, étaient principalement accueillis en Turquie, au Liban et en Jordanie, tandis que les réfugiés d'Afghanistan étaient concentrés au Pakistan et en République islamique d'Iran. Cependant, comme le montre la figure 8, des pays d'origine comme le Pakistan, la République islamique d'Iran et l'Iraq accueillent eux mêmes des réfugiés.

Figure 8. Dix premiers pays d'Asie classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2016



Source : HCR, s.d.a.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent ailleurs que dans leur pays d'origine. Une définition de termes clés, comme « réfugié », est donnée au chapitre 2 (appendice A). Ce classement est établi à partir de données pour 2016, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

Principales caractéristiques et tendances en Asie

Asie de l'Est¹⁴³

- **L'Asie de l'Est connaît actuellement une évolution démographique sans précédent, caractérisée dans plusieurs pays par un faible taux de fécondité et un vieillissement de la population, nécessitant de reconsidérer les politiques d'immigration.** Des pays comme le Japon connaissent déjà une croissance démographique négative, tandis que la République de Corée affiche le taux de natalité le plus faible et le vieillissement de la population le plus rapide parmi les pays de l'OCDE¹⁴⁴. Ces mutations démographiques auront, selon toute attente, des conséquences non négligeables pour la politique sociale et la croissance économique à long terme, surtout en ce qui concerne l'augmentation des dépenses de santé et la diminution des niveaux de productivité, car la proportion de personnes en âge de travailler diminue¹⁴⁵. Ces réalités amènent les décideurs à revoir des approches de l'immigration traditionnellement restrictives, qui ont été mises sur le compte d'une relative homogénéité culturelle dans certains pays, d'une moindre expérience en matière de politiques d'immigration par rapport à d'autres régions et sous régions, et d'une relative défiance à l'égard de l'immigration dans de nombreux pays¹⁴⁶. La République de Corée et le Japon, par exemple, encouragent de plus en plus l'immigration temporaire de main d'œuvre étrangère : à la fin de 2015, la République de Corée employait plus de 500 000 travailleurs étrangers au titre de son système général de permis de travail¹⁴⁷.
- **La migration en Asie de l'Est est de plus en plus caractérisée par une forte mobilité – centrifuge et centripète – des étudiants.** Le nombre d'étudiants internationaux originaires d'Asie de l'Est, en particulier dans l'enseignement supérieur, a augmenté rapidement ces dernières années, tandis que le nombre d'étudiants étrangers dans la sous-région continue lui aussi de croître. Attirés par la perspective d'un enseignement de meilleure qualité, de nombreux étudiants internationaux d'Asie de l'Est partent étudier dans des pays tels que les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni. Au cours de l'année universitaire 2015/2016, la Chine, la République de Corée et le Japon figuraient parmi les 10 premiers pays d'origine des étudiants internationaux aux États-Unis, la Chine comptant à elle seule plus de 300 000 étudiants dans ce pays¹⁴⁸. En 2014, un étudiant international sur six dans le monde était originaire de Chine¹⁴⁹. Pour autant, l'Asie de l'Est n'est pas uniquement une grande région d'origine des étudiants internationaux ; elle devient progressivement aussi une destination importante pour les étudiants étrangers, qui sont nombreux à venir d'autres pays de la sous-région. Ainsi, un nombre croissant d'étudiants de la République de Corée choisissent d'étudier en Chine, où ils constituaient le plus grand contingent d'étudiants internationaux en 2015¹⁵⁰. Le Japon prévoit d'attirer environ 300 000 étudiants internationaux d'ici à 2020¹⁵¹.

143 Voir l'appendice A pour la composition de l'Asie de l'Est.

144 Moon, 2015.

145 Banque mondiale, 2015.

146 Staedicke, Batalova and Zong, 2016.

147 Park, 2017.

148 IIE, 2016.

149 ICF Monitor, 2015a.

150 Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine, 2015.

151 ICF Monitor, 2015b.

- **En raison de la migration de main d'œuvre, en particulier au départ de la Chine, la sous-région compte parmi les principaux bénéficiaires de rapatriements de fonds dans le monde.** En 2015, les migrants internationaux nés en Chine et résidant hors de leur pays de naissance (près de 10 millions) formaient, par la taille, la quatrième population née à l'étranger dans le monde, après ceux nés en Inde, au Mexique et en Fédération de Russie¹⁵². En 2016, les flux mondiaux de rapatriements de fonds étaient estimés à 575 milliards de dollars É.-U., dont 61 milliards à destination de la Chine, deuxième pays au monde bénéficiaire de ces fonds après l'Inde¹⁵³.
- **Si le présent chapitre s'intéresse plus particulièrement à la migration internationale, il convient toutefois de noter que, dans ce contexte, la migration interne demeure une caractéristique marquante des pays d'Asie de l'Est, où des mouvements de population sans précédent sont enregistrés au départ de zones rurales vers les centres urbains.** Tel est surtout le cas en Chine, où les réformes économiques et sociales des années 1980¹⁵⁴ ont engendré des migrations humaines qui comptent parmi les plus importantes de l'histoire. Des centaines de millions de paysans en sous-emploi ont quitté la campagne pour gagner les villes, poussés par la perspective d'y trouver du travail et des revenus plus élevés¹⁵⁵. La plupart ont migré des provinces occidentales du pays vers celles de l'est. Les dynamiques socioéconomiques entre l'ouest et l'est de la Chine sont des facteurs importants, l'ouest se caractérisant par des taux élevés d'accroissement de la population, un excédent de travailleurs et des revenus plus bas, tandis que l'est doit faire face à une pénurie de main-d'œuvre dans les zones métropolitaines et affiche des revenus et des niveaux d'éducation supérieurs¹⁵⁶.

*Asie du Sud*¹⁵⁷

- **La migration de l'Asie du Sud vers d'autres sous-régions est une caractéristique clé, puisque de nombreux travailleurs migrants temporaires dans les pays du CCG sont originaires de cette sous-région.** Depuis les années 1970, les pays pétroliers du Golfe sont une destination majeure pour un grand nombre de travailleurs migrants temporaires originaires d'Asie du Sud. Si l'Inde et le Pakistan ont été, au début, les principaux pays de départ des travailleurs à destination des pays du CCG, les pays d'origine des travailleurs migrants se sont diversifiés depuis, les pays du CCG attirant des personnes en provenance de Sri Lanka, du Népal et du Bangladesh¹⁵⁸. Actuellement, ce sont les Asiatiques du Sud qui sont les plus nombreux parmi les travailleurs migrants vivant dans les pays du CCG¹⁵⁹. La perspective de salaires plus élevés et de possibilités d'emploi accessibles s'est traduite par une forte augmentation de départs de la sous-région ces dernières années¹⁶⁰. Là où l'excédent de main d'œuvre était important, l'émigration a atténué les pressions sur le marché du travail tout en contribuant à la réduction de la pauvreté grâce aux rapatriements de fonds. De fait, les pays d'Asie du Sud comptent parmi les principaux pays destinataires de rapatriements

152 DAES, 2015a.

153 Banque mondiale, 2017.

154 Le Hokou est un système d'enregistrement des ménages destiné à recenser et à contrôler la migration interne (DAES, 2011).

155 Hu, 2012.

156 Hugo, 2015.

157 Voir l'appendice A pour la composition de l'Asie du Sud.

158 Oommen, 2015.

159 Ibid.

160 Doherty *et al.*, 2014.

de fonds dans le monde. En 2016, les fonds rapatriés en Inde s'élevaient à 62,7 milliards de dollars É.-U., le montant le plus élevé dans le monde. Dans des pays comme le Pakistan, Sri Lanka ou le Bangladesh, les rapatriements de fonds ont été supérieurs de 5 % au PIB cette même année¹⁶¹.

- **La migration à l'intérieur de la sous-région est une caractéristique clé de l'Asie du Sud, qui tient aux disparités économiques et aux écarts entre les marchés du travail¹⁶².** Les mouvements intrarégionaux, réguliers et irréguliers, s'expliquent par de solides racines historiques communes, la proximité géographique, ainsi que des liens culturels et de parenté entre les pays de la sous-région¹⁶³. En 2015, un peu plus de 85 % des 14,1 millions de migrants internationaux en Asie du Sud étaient originaires d'autres pays de la sous-région¹⁶⁴. Les principaux couloirs de migration sont les suivants : Bangladesh-Inde, Afghanistan-Pakistan, Inde-Pakistan et Népal-Inde. Des millions de migrants bangladais et népalais travaillent en Inde, par exemple, principalement dans le secteur informel comme ouvriers du bâtiment ou travailleurs domestiques¹⁶⁵. La migration interne à l'intérieur des pays d'Asie du Sud est très répandue et plus massive que la migration internationale, surtout en raison des flux temporaires et saisonniers ruraux urbains¹⁶⁶. La migration rurale-urbaine en Asie du Sud est forte. Entre 2001 et 2011, la population urbaine de la sous région s'est accrue de 130 millions de personnes, et l'on prévoit qu'elle comptera 250 millions de personnes supplémentaires dans les 15 prochaines années¹⁶⁷.
- **La migration irrégulière à l'intérieur et au départ de la région est répandue en Asie du Sud et est souvent facilitée par des réseaux de passeurs peu structurés.** Bien qu'on ignore le nombre exact de personnes entreprenant une migration irrégulière à l'intérieur de la région, en partie à cause de la porosité relative des frontières, on estime que la population de migrants irréguliers est importante dans la région¹⁶⁸. L'Inde, par exemple, accueille de nombreux migrants irréguliers originaires du Bangladesh, du Népal et, dans une moindre mesure, de Sri Lanka¹⁶⁹. En outre, l'Australie, l'Europe, et les États-Unis sont des destinations prisées des migrants irréguliers originaires de la région¹⁷⁰. Ceux qui tentent de rallier l'Europe avec l'aide de passeurs transitent principalement par l'Asie centrale et la Fédération de Russie, mais aussi par le Moyen-Orient et les Balkans occidentaux. D'autres migrants irréguliers sont introduits clandestinement en Malaisie, en Thaïlande et en Indonésie aux fins de travail, ou transitent par ces pays pour gagner l'Australie¹⁷¹. Il existe de nombreux cas documentés de migrants victimes d'exploitation et de maltraitance par des passeurs en Asie du Sud, y compris de viols, d'autres formes de violence et des privations de nourriture¹⁷².
- **Des conflits de longue date, l'instabilité politique, la violence et la répression font de l'Asie du Sud une importante source de déplacements et l'une des principales terres d'accueil de populations déplacées.** Au cours de l'histoire récente, tous les pays de la sous-région (hormis les Maldives) ont été un

161 Banque mondiale, 2017.

162 Srivastava et Pandey, 2017.

163 Ibid.

164 DAES, 2015a.

165 Srivastava et Pandey, 2017.

166 Ibid.

167 Ellis et Roberts, 2016.

168 Srivastava et Pandey, 2017.

169 Jayasuriya et Sunam, 2016.

170 Ibid.

171 Ibid.

172 Ibid.

pays d'origine ou d'accueil de populations déplacées. Depuis plus de 30 ans, de larges pans de la population afghane ont été déplacés à l'intérieur des frontières de l'Afghanistan, de l'autre côté des frontières dans les pays voisins, et plus loin encore. À la fin de 2016, on dénombrait 2,5 millions de réfugiés afghans, soit la deuxième population de réfugiés dans le monde, et plus de 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, soit la dixième population du genre dans le monde. De fait, plus d'un Afghan sur 10 était déplacé¹⁷³. Les pays voisins que sont le Pakistan et la République islamique d'Iran ont accueilli la plupart des réfugiés afghans et, par conséquent, comptent parmi les premiers pays d'accueil dans le monde¹⁷⁴. Le Pakistan, en raison de ses frontières poreuses et d'étroits liens ethniques, linguistiques, religieux et économiques, a été pendant des dizaines d'années le principal pays d'accueil : près de 1,4 million de réfugiés à la fin de 2016, presque exclusivement des Afghans¹⁷⁵. En 2016, les retours ont connu un niveau jamais atteint en 12 ans, avec plus de 380 000 réfugiés afghans retournant au pays¹⁷⁶. Ceux-ci ont avancé plusieurs raisons interdépendantes pour expliquer leur décision de retour : harcèlements et pressions de la part des autorités, crainte d'arrestations et de mesures d'éloignement, difficultés économiques, sentiment que la situation s'améliorerait en Afghanistan, mesures d'aide au retour et envie de retrouver la famille¹⁷⁷. Ils ont également dû faire face à des problèmes de réintégration, en particulier concernant l'accès à la terre et à l'hébergement, l'emploi et les moyens de subsistance, l'accès à la nourriture et à la santé, et l'insécurité¹⁷⁸. À la fin de 2016, la République islamique d'Iran accueillait près de 1 million de réfugiés, ce qui en faisait le quatrième pays d'accueil de réfugiés dans le monde, tandis que l'Inde et le Bangladesh continuaient de compter de nombreuses populations de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays¹⁷⁹.

- **Les populations d'Asie du Sud sont particulièrement exposées aux catastrophes à évolution lente et aux catastrophes soudaines liées aux aléas naturels et au changement climatique.** Des infrastructures insuffisantes, une forte dépendance à l'égard des ressources foncières et une forte densité de population dans des zones fragiles sont autant de problèmes structurels qui contribuent aux déplacements humains en cas de catastrophe¹⁸⁰. En 2016, on dénombrait près de 3,6 millions de personnes nouvellement déplacées à cause de catastrophes en Asie du Sud. L'Inde, le Bangladesh et Sri Lanka comptent tous trois parmi les 10 principaux pays dans le monde pour le nombre de déplacements liés aux catastrophes cette année-là¹⁸¹. Au Bangladesh, des catastrophes telles que le cyclone Mora, survenu en mai 2017, ont entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes¹⁸². Au Népal, les catastrophes dues aux tremblements de terre à Gorkha et à Udayapur, en 2015, ont provoqué des déplacements internes massifs¹⁸³, tandis qu'à Sri Lanka, on estimait à un demi-million environ le nombre de personnes déplacées à cause des graves inondations qui se sont produites en mai 2017¹⁸⁴. En Asie du Sud, la migration et la mobilité sont d'importantes stratégies

173 HCR, 2017a ; IDMC, 2017.

174 HCR, 2017a.

175 Ibid.

176 HCR, 2017a ; HCR, 2017b.

177 HCR, 2017b ; voir aussi OIM, 2017b.

178 OIM, 2017b ; HCR, 2017b.

179 HCR, 2017a ; IDMC, 2017. Pour des informations plus générales sur les déplacements internes, voir aussi la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM, en particulier pour ce qui concerne l'Afghanistan, l'Inde, la République islamique d'Iran, le Pakistan et Sri Lanka.

180 OIM, 2016a.

181 IDMC, 2017.

182 Solomon, 2017.

183 OIM, 2016a.

184 OIM, 2017a.

d'adaptation face aux phénomènes liés aux changements environnementaux – notamment l'élévation du niveau de la mer, l'érosion des littoraux, les inondations et le tarissement des eaux souterraines, qui sont tous des phénomènes majeurs dans la région¹⁸⁵.

*Asie du Sud-Est*¹⁸⁶

- **De nombreux pays d'Asie du Sud-Est connaissent un haut niveau d'émigration, d'immigration et de migration de transit.** Les disparités de revenu considérables à l'intérieur de la sous-région sont un important facteur de migration au départ des pays à faible revenu vers les pays à revenu élevé dans la sous-région (et au-delà). On dénombre près de 10 millions de migrants internationaux dans la sous-région, et un peu plus de 20 millions de migrants au total originaires de la sous-région, dont 6,9 millions ont migré vers d'autres pays d'Asie du Sud-Est¹⁸⁷. Les économies avancées que sont la Malaisie et Singapour sont des destinations fréquentes. La migration est aussi fortement déterminée par des facteurs géographiques : elle est particulièrement importante entre pays limitrophes, notamment le long de la frontière de la Thaïlande avec le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Myanmar voisins¹⁸⁸. Des couloirs de migration intrarégionaux de longue date apparaissent clairement, caractérisés essentiellement par une migration de main-d'œuvre temporaire et, dans une moindre mesure, par des migrations (qualifiée et familiale) permanentes, des migrations pour études et des migrations forcées¹⁸⁹.
- **La migration irrégulière, liée le plus souvent à la migration de travail temporaire, mais aussi aux problèmes de protection et aux changements environnementaux¹⁹⁰, est importante.** Le grand nombre d'entrées non autorisées et la forte présence de migrants irréguliers tiennent à plusieurs facteurs, notamment la réglementation du marché du travail, le recours, dans certains secteurs, à des migrants irréguliers, la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants¹⁹¹. De fait, on estime que le trafic illicite de migrants est très répandu en Asie du Sud-Est. Les pays de la région s'emploient à lutter contre ce fléau dans le cadre d'une coopération bilatérale et de mécanismes multilatéraux tels que l'ASEAN et le Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des êtres humains et la criminalité transnationale. De nombreux migrants transitent par cette région en recourant aux services de passeurs¹⁹². On observe en outre des flux migratoires mixtes (comprenant des mouvements de population ayant ou non besoin d'une protection internationale) ainsi que des flux migratoires reposant sur des motivations diverses. Du fait de leur situation irrégulière, de nombreux migrants sont exploités en Asie du Sud-Est. Dans certains secteurs (pêche, agriculture, bâtiment et transformation), les travailleurs migrants sont aussi soumis au travail forcé et à de graves maltraitances¹⁹³.

185 Climate and Development Knowledge Network, 2014b. Voir aussi Ionesco, Mokhnacheva et Gemenne, 2017.

186 Voir l'appendice A pour la composition de l'Asie du Sud-Est.

187 DAES, 2015a.

188 Hugo, 2014 ; Hatsukano, 2015.

189 Ibid.

190 Hickey, Narendra et Rainwater, 2013.

191 ONUDC, 2015 ; Djafar et Hassan, 2012.

192 ONUDC, 2015.

193 Gois, 2015.

- **Ces dernières années, il n’y a pas eu de crise aiguë de déplacements de grande ampleur dus à des conflits civils ou transnationaux, mais il existe des flux moins visibles de longue date liés à des persécutions et à une marginalisation systémiques.** En 2016, c’est la Malaisie qui accueillait la population de réfugiés la plus nombreuse (92 000), tandis que le premier pays d’origine des réfugiés et des personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés était le Myanmar (plus de 490 000 en 2016)¹⁹⁴. Cependant, les données sur les populations nées à l’étranger (voir la figure 7 dans l’aperçu de la région Asie) font apparaître que le plus grand couloir de migration intrarégionale est celui qui relie le Myanmar à la Thaïlande, du fait à la fois des déplacements liés aux conflits et aux violences et de la migration transfrontalière aux fins d’activités rémunératrices, de regroupement familial et d’autres raisons. La réinstallation de réfugiés originaires de la région est menée principalement par les pays d’accueil « traditionnels » (États-Unis, Canada et Australie, par exemple), et passe rarement par les « infrastructures de protection » mises en place dans la région¹⁹⁵. On trouve aussi de fortes populations de personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays et de populations apatrides dans la région, où six pays (principalement le Myanmar) accueillent des populations apatrides¹⁹⁶.
- **Au début de 2015, l’Asie du Sud-Est a connu une crise humanitaire migratoire dans la baie du Bengale et en mer d’Andaman, lorsqu’environ 7 000 migrants se sont trouvés bloqués en mer dans des conditions effroyables**¹⁹⁷. Bloqués pendant plusieurs semaines sur des embarcations abandonnées par des passeurs, plusieurs centaines de migrants sont morts pendant la crise¹⁹⁸. Face à l’aggravation de la crise humanitaire, des pays de la région ont organisé une série de réunions bilatérales et multilatérales en vue de formuler une réponse immédiate, y compris le sauvetage, les secours et la fourniture d’abris temporaires. Les réunions ultérieures ont porté sur les interventions à plus long terme, telles que la protection des personnes en mer, la prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite, les mesures propres à remédier aux causes profondes des mouvements de population, et la création de possibilités de subsistance à l’intention de groupes exposés aux risques de déplacement et de migration irrégulière¹⁹⁹.

*Moyen-Orient*²⁰⁰

- **Les pays du CCG comptent parmi les pays du globe où vivent le plus grand nombre de travailleurs migrants temporaires.** Leur richesse, tirée du pétrole, est à l’origine d’un développement économique remarquable depuis quelques décennies, attirant des travailleurs qualifiés et semi-qualifiés dans divers secteurs, notamment le bâtiment, le commerce de détail et les services domestiques. L’accroissement de la migration de main-d’œuvre à destination de ces pays s’est traduit par une profonde transformation démographique. Aujourd’hui, sauf à Oman et en Arabie saoudite, les migrants représentent la majorité de la population des pays du CCG – 88 % aux Émirats arabes unis, 76 % au Qatar et 74 % au Koweït²⁰¹. Les

194 HCR, s.d.a.

195 McAuliffe, 2016. Les « infrastructures de protection » comprennent le droit interne, les politiques nationales ainsi que les pratiques administratives en matière de protection ; voir Sitaropoulos, 2000.

196 Southwick, 2015 ; HCR, s.d.a.

197 OIM, 2015a ; Gouvernement royal thaïlandais, 2015.

198 Projet de l’OIM sur les migrants portés disparus, <http://missingmigrants.iom.int/latest-global-figures>.

199 McAuliffe, 2016.

200 Voir l’appendice A pour la composition du Moyen-Orient.

201 DAES, 2015b.

travailleurs migrants viennent principalement d'Asie, notamment de l'Inde, du Bangladesh et du Pakistan, mais aussi d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. Les écarts de revenus entre les pays d'origine et de destination sont un facteur de migration clé, car les pays du Golfe offrent des salaires supérieurs et des possibilités d'emploi bien plus intéressantes²⁰². Malgré certains progrès, la réglementation et la protection des droits des migrants y demeurent problématiques. Le système Kafala²⁰³ de parrainage, qui lie les travailleurs migrants à leur employeur et est en usage dans différents pays du CCG, est désormais étroitement surveillé. Cependant, un certain nombre d'États du Golfe commencent à réaménager ce système afin de renforcer la mobilité des migrants sur le marché du travail²⁰⁴.

- **Les conflits civils, l'intensification des violences sectaires et la prolifération du terrorisme (en particulier de Daech) ont provoqué d'importants déplacements internes et internationaux dans la sous-région ces dernières années.** Trois pays de la sous-région – la République arabe syrienne, l'Iraq et le Yémen – sont le théâtre d'une « situation d'urgence de niveau 3 » (selon le classement du système mondial d'aide humanitaire, ce niveau correspondant aux crises humanitaires de grande ampleur les plus graves) et contribuent dans une large mesure aux chiffres des déplacements dans le monde²⁰⁵. Le conflit qui sévit depuis 2011 en République arabe syrienne a provoqué le déplacement de plus de la moitié de la population : à la fin de 2016, on dénombrait plus de 5,5 millions de réfugiés syriens, plus de 6,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 184 000 demandeurs d'asile²⁰⁶. Aujourd'hui, environ 65 % des Syriens sont déplacés²⁰⁷. Les vagues de déplacements successives en Iraq – une caractéristique depuis le début du siècle – se sont poursuivies, pour s'intensifier en 2016 et pendant une bonne partie de 2017. Ces mouvements s'inscrivent dans le contexte d'efforts pour reprendre des territoires et contrer Daech. Plus de 3 millions d'Iraqiens sont déplacés à l'intérieur du pays, sans pouvoir retourner durablement chez eux à cause de nombreux problèmes et risques sur le plan de la protection²⁰⁸. Au Yémen, la situation politique et les conditions de sécurité ont continué de se détériorer et, du fait des violences et de l'instabilité qui en résultent, près de 2 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays à la fin de 2016, contre 2,5 millions à la fin de 2015²⁰⁹. Le Yémen est également le théâtre d'un nombre important de retours et de déplacements secondaires : selon des estimations, 10,4 % de la population du pays aurait été déplacée au cours de la période de 24 mois s'achevant en mars 2017²¹⁰.
- **Le Moyen-Orient continue d'accueillir une part non négligeable de la population mondiale de réfugiés.** À la fin de 2016, plus de 45 % des réfugiés dans le monde, y compris ceux enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA)²¹¹, y étaient concentrés. Les pays voisins supportent inévitablement un fardeau disproportionné en matière d'accueil de personnes cherchant refuge à l'étranger, et cette dynamique est une caractéristique clé des schémas de déplacement actuels dans la région. En tant

202 Jacobsen et Valenta, 2016.

203 Le système Kafala restreint le regroupement familial pour les migrants non qualifiés, lie ceux-ci à un seul employeur, leur interdit de se marier avec des nationaux et impose d'autres restrictions aux droits et aux mouvements, si bien que les travailleurs migrants restent dans les pays du Golfe en tant que personnes de passage (Rahman, 2013).

204 CESAO et OIM, 2015.

205 OCHA, s.d.c.

206 HCR, 2017a ; IDMC, 2017.

207 HCR, 2017a.

208 IDMC, 2017.

209 IDMC, 2017.

210 OIM, 2017g.

211 HCR, 2017a.

que pays frontaliers de la République arabe syrienne et principaux pays d'accueil des réfugiés syriens, la Turquie, le Liban et la Jordanie figuraient tous trois parmi les 10 premiers pays d'accueil dans le monde en 2016 (la Turquie est le premier, le Liban le troisième et la Jordanie le septième)²¹². Le poids de leur responsabilité apparaît clairement lorsqu'on compare le nombre de réfugiés présents dans chaque pays à la population nationale – au Liban, une personne sur six était un réfugié ; en Jordanie, une sur 11 ; et en Turquie, une sur 28 – ce qui place ces trois pays aux trois premiers rangs dans le monde selon ce critère²¹³. D'autres pays de la région, y compris ceux touchés par des conflits, accueillent eux aussi de nombreux réfugiés, comme le Yémen et l'Iraq, et même la République arabe syrienne²¹⁴. Les près de 5,3 millions de réfugiés enregistrés par l'UNRWA se trouvent aussi dans la sous-région²¹⁵.

- **La migration irrégulière à l'intérieur et au départ de la région continue de poser des défis pour les migrants et les États.** En raison du très grand nombre de réfugiés syriens présents dans les pays voisins, du conflit persistant et de la faible probabilité de retour en République arabe syrienne, des réfugiés ont cherché à se rendre de manière irrégulière dans d'autres pays, le plus souvent en Europe par la route de la Méditerranée orientale. Ainsi, les Syriens quittant la Turquie ont représenté environ la moitié des plus de 850 000 personnes qui ont traversé la mer Egée en bateau pour gagner la Grèce en 2015 ; les autres étaient originaires d'Afghanistan, d'Iraq, du Pakistan et de d'autres pays²¹⁶. Les passeurs jouent un rôle déterminant dans ces mouvements, qui leur rapportent beaucoup d'argent, et se livrent parfois à des actes de maltraitance et à des pratiques relevant de l'exploitation²¹⁷. Ces deux dernières années, la route de la Méditerranée orientale a suscité un vif intérêt parmi les responsables politiques et au sein de l'opinion publique ; la déclaration adoptée par l'Union européenne et la Turquie est examinée dans la section ci-après, consacrée à la région Europe.

Asie centrale²¹⁸

- **Les mouvements migratoires en Asie centrale sont en grande partie des mouvements d'émigration hors de la région, principalement vers le nord à destination de la Fédération de Russie.** En 2015, par exemple, un peu moins de 5 millions de migrants nés en Asie centrale vivaient dans la Fédération de Russie²¹⁹. Ces dernières années, le ralentissement économique et les changements de politiques dans ce pays – notamment l'interdiction de retour sur le territoire imposée aux migrants pour infractions administratives – ont contribué en partie à un recul relatif de la migration en provenance d'Asie centrale. Ce recul a eu une incidence sur les moyens de subsistance et les revenus générés par les rapatriements de fonds, qui représentent une grande source de capitaux pour la sous région²²⁰. En réaction aux changements survenus dans la Fédération de Russie, les migrants soit sont retournés dans leur pays d'origine, soit sont restés en situation irrégulière, soit encore ont cherché à gagner d'autres destinations, surtout le Kazakhstan

212 Ibid. À la fin de 2016, la Turquie a accueilli plus de 2,8 millions de réfugiés, le Liban plus de 1 million et la Jordanie plus de 680 000.

213 Ibid.

214 Ibid.

215 UNRWA, s.d.

216 HCR, 2016b.

217 McAuliffe et Koser, 2015 ; İçduygu et Koser Akcapar, 2016.

218 Voir l'appendice A pour la composition de l'Asie centrale.

219 DAES, 2015a.

220 OIM, 2016c.

(voir ci-après)²²¹. Les migrants originaires d'Asie centrale partent également en Europe et en Chine, où les liens professionnels et familiaux sont relativement étroits. L'Allemagne, par exemple, a accueilli un peu plus de 1 million de migrants originaires du Kazakhstan en 2015, précédée uniquement par la Fédération de Russie, où vivaient 2,56 millions de personnes nées au Kazakhstan²²².

- **La migration intrarégionale est une caractéristique clé de la région, qui tient à des liens géographiques, culturels, économiques, politiques et sociaux ancrés dans l'histoire.** L'Asie centrale compte des millions de migrants internationaux, pour la plupart originaires de la région, mais aussi d'ailleurs. Les migrants viennent essentiellement de pays de l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), dont bon nombre sont aujourd'hui membres de la Communauté d'États indépendants (CEI)²²³. En 2015, le Kazakhstan, par exemple, comptait une forte population de personnes nées à l'étranger (3,55 millions), dont 2,35 millions étaient nées dans la Fédération de Russie²²⁴. Aujourd'hui, il est avant tout un pays de transit et d'immigration qui attire des travailleurs qualifiés de divers pays, et devient de plus en plus une destination pour les travailleurs migrants du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan. Ces dernières années, les pays d'Asie centrale ont révisé leurs politiques de migration intrarégionale et ont conclu des accords bilatéraux relatifs à l'entrée et à la réadmission²²⁵. Par exemple, l'Union économique eurasiatique, créée en 2015, permet aux ressortissants de ses États membres – dont le Kazakhstan et le Kirghizistan – de circuler librement pour aller vivre, travailler et étudier dans d'autres États membres de l'Union²²⁶. La coopération est actuellement renforcée dans la région en vue d'améliorer la gestion des flux mixtes, notamment les aspects liés à la gestion des frontières, aux droits et à la protection des migrants, et à la migration irrégulière²²⁷. Les travailleurs migrants, hommes et femmes, originaires d'Asie centrale peuvent être vulnérables à l'exploitation et à la maltraitance, en particulier dans des secteurs recourant à l'emploi informel, comme le bâtiment, l'agriculture et le travail domestique²²⁸.
- **Les rapatriements de fonds jouent un rôle important dans les économies d'Asie centrale, surtout dans les pays moins avancés de la région.** Deux des 10 premiers pays de destination des rapatriements de fonds en proportion du PIB se trouvent dans la région – le Kirghizistan et le Tadjikistan²²⁹. Au Kirghizistan, on estime que les fonds rapatriés permettent de réduire le taux national de pauvreté de 6-7 %²³⁰. Les flux de fonds rapatriés dans les pays d'Asie centrale reflètent dans une large mesure les tendances migratoires à l'intérieur et au départ de la région, qui sont étroitement liées aux possibilités de travail et aux activités rémunératrices. Les fonds rapatriés depuis la Fédération de Russie, par exemple, ont été importants pendant longtemps, facilités par des coûts de transfert relativement bas entre la Fédération de Russie et les pays d'Asie centrale. Cependant, le récent ralentissement économique et les nouvelles politiques en Fédération de Russie ont eu des effets négatifs sur les flux de rapatriements de fonds dans leur globalité. Entre 2014 et 2015, les fonds rapatriés au Kirghizistan ont diminué de près de 50 %, et ceux rapatriés en Ouzbékistan de près de 60 %, tandis que les virements d'argent effectués à titre personnel de la Fédération de Russie

221 Ibid.

222 DAES, 2015a.

223 Ibid.

224 Ibid.

225 OSCE, 2016.

226 Russell, 2017.

227 OIM, 2016e

228 OIM, 2016c.

229 Banque mondiale, 2017.

230 Slay, 2015.

vers le Tadjikistan ont chuté de près de 70 % pendant la même période²³¹. La dévaluation du tengé kazakh entre 2015 et 2016 a aussi contribué à la réduction des flux de rapatriements de fonds vers plusieurs pays d'Asie centrale, y compris le Kirghizistan et le Tadjikistan²³². Ces réductions ont eu des effets négatifs sur les communautés, surtout celles qui sont fortement tributaires des rapatriements de fonds pour subvenir aux besoins élémentaires, y compris l'alimentation et le logement, comme au Tadjikistan et au Kirghizistan²³³. Les ménages dont des membres travaillent à l'étranger doivent faire face à une détérioration de leurs conditions de vie, qui risque d'entraîner certaines personnes dans la pauvreté à cause de la diminution des transferts monétaires. Ce problème est aggravé par l'insuffisance des mesures prises pour répondre aux besoins des migrants de retour et de mieux exploiter leur potentiel²³⁴.

Europe²³⁵

Près d'un tiers de tous les migrants internationaux du monde (75 millions) vivaient en Europe en 2015. Plus de la moitié, soit 40 millions, étaient nés sur le continent mais habitaient ailleurs dans la région, contre 27 millions en 1990 (figure 9). En 2015, le couloir de migration intra-européen était, par la taille, le deuxième couloir de migration régional dans le monde (après celui qui relie l'Amérique latine et les Caraïbes à l'Amérique du Nord). La population de migrants non européens en Europe s'élevait à plus de 35 millions de personnes en 2015. Les populations de migrants nés en Asie, en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes ont connu des schémas de croissance similaires ces 25 dernières années. Elles ont toutes augmenté de manière régulière dans les années 1990, plus rapidement dans les années 2000, avant de ralentir par la suite.

En 1990, on comptait environ autant d'Européens vivant hors du continent que de non-Européens vivant dans la région. Cependant, contrairement à l'augmentation de la migration à destination de l'Europe, le nombre d'Européens habitant hors du continent a plutôt reculé ces 25 dernières années, à l'exception des cinq dernières années, où il a augmenté pour revenir à un peu moins de 20 millions de personnes (comme en 1990). En 2015, les migrants nés en Europe vivant hors du continent étaient installés principalement en Amérique du Nord. Le nombre de migrants européens vivant en Asie et en Océanie a aussi quelque peu augmenté entre 2010 et 2015.

231 OIM, 2016c. *Note* : les montants sont exprimés en dollars É.-U. Les estimations sont établies à partir de données recueillies par la banque centrale de la Fédération de Russie.

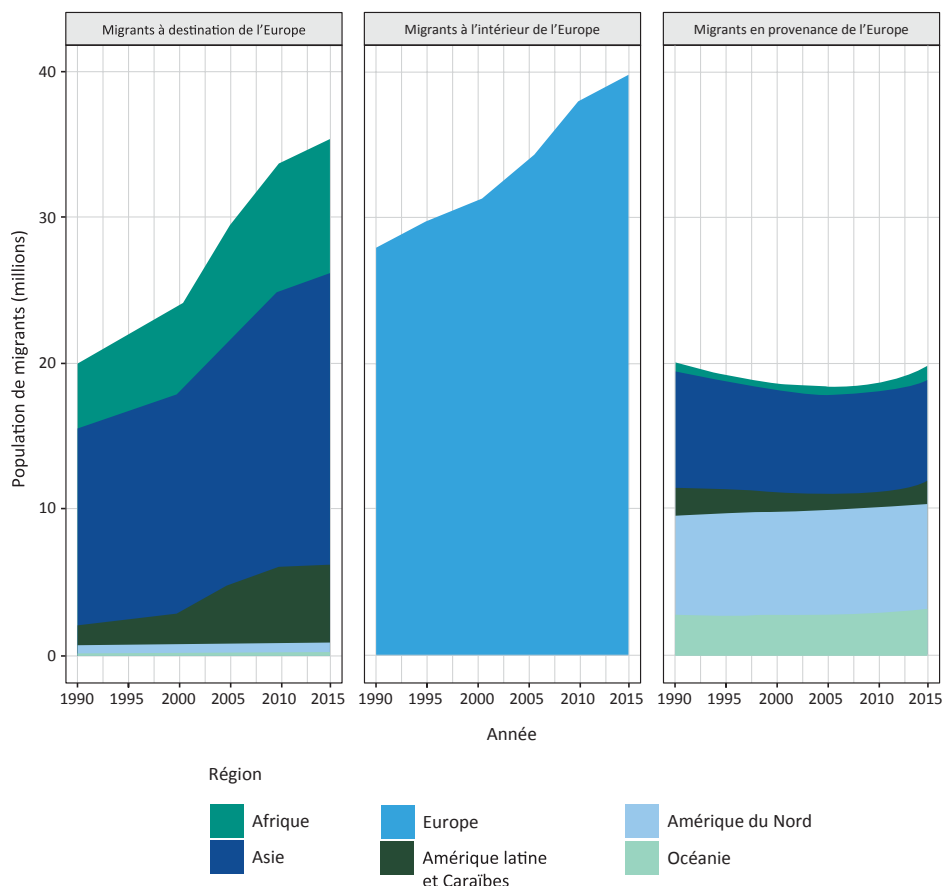
232 OIM, 2016c.

233 *The Economist*, 2016.

234 OIM, 2016c.

235 Voir l'appendice A pour la composition de l'Europe.

Figure 9. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Europe entre 1990 et 2015



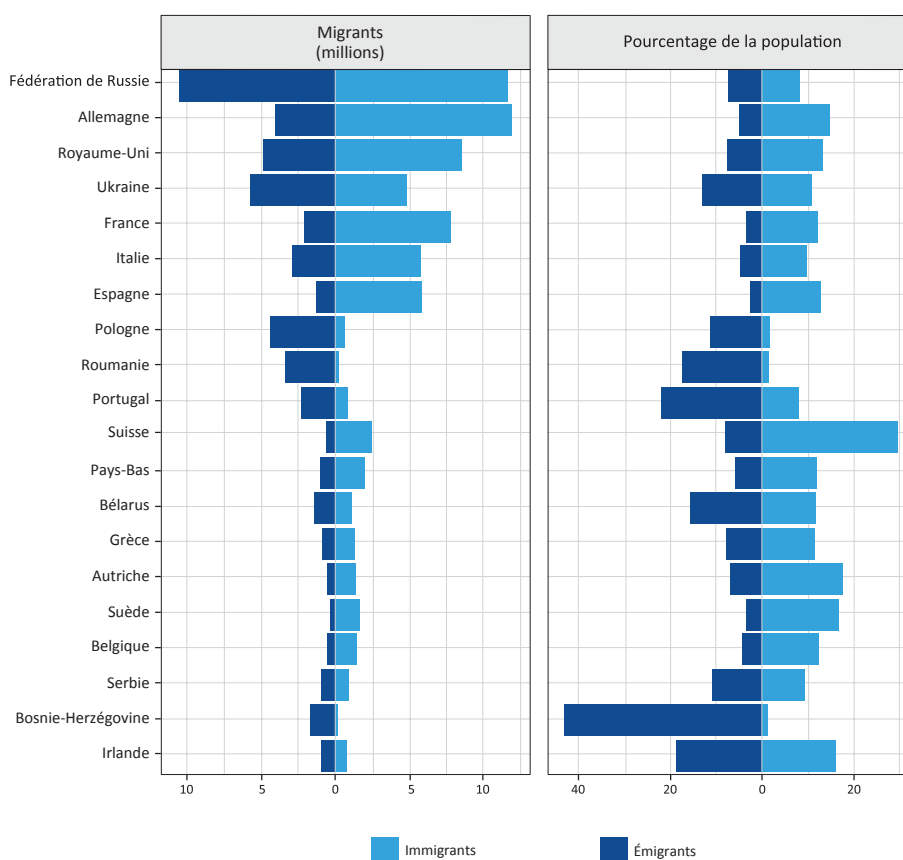
Source : DAES, 2015a.

Note : Les « migrants à destination de l'Europe » s'entendent des migrants résidant en Europe qui sont nés dans une autre région (Asie ou Afrique, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Europe » s'entendent des migrants nés en Europe et résidant hors de leur pays de naissance, mais qui sont restés dans la région. Les « migrants en provenance de l'Europe » s'entendent des personnes nées en Europe qui résident hors de la région (en Amérique latine et dans les Caraïbes ou en Amérique du Nord, par exemple).

Beaucoup de pays de l'est de l'Europe, comme la Fédération de Russie, l'Ukraine, la Pologne et la Roumanie, ont une population d'émigrants vivant à l'intérieur de la région qui compte parmi les plus nombreuses (figure 10). Avec plus de 10 millions d'émigrants en 2015, la Fédération de Russie est le troisième pays au monde en nombre de ressortissants à l'étranger. La migration de personnes originaires de pays de l'ex-URSS, tels que l'Ukraine, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, l'Azerbaïdjan et le Bélarus, contribuait aux quatre premiers couloirs de migration européens (voir la figure 11). Après la Fédération de Russie et l'Ukraine, c'est le Royaume-Uni qui comptait la plus grande population d'émigrants européens (4,9 millions). Beaucoup d'entre eux vivaient hors du continent, en Australie et aux États-Unis d'Amérique. La Bosnie-Herzégovine avait la plus grande proportion d'émigrants par rapport à la population de résidents en 2015, nombre d'entre eux ayant quitté le pays lors de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Le Portugal et l'Irlande, qui ont un long passé d'émigration, comptaient également une forte part de ressortissants à l'étranger en comparaison de leur population.

En 2015, l'Allemagne était le pays d'Europe dont la population née à l'étranger était la plus nombreuse. Sur les 12 millions de migrants vivant dans le pays, les groupes les plus importants venaient de Pologne, de Turquie, de la Fédération de Russie et du Kazakhstan (plus de 1 million chacun). La France et le Royaume-Uni comptaient sur leur sol plus de 7,5 millions de personnes nées à l'étranger en 2015. Les migrants nés dans les pays francophones d'Afrique du Nord formaient certaines des populations nées à l'étranger les plus importantes en France. Au Royaume-Uni, les populations de migrants les plus nombreuses étaient originaires de l'Inde et de la Pologne. Avec plus de 5,5 millions de personnes nées à l'étranger, l'Espagne et l'Italie se classaient à la quatrième et à la cinquième place des destinations les plus prisées des migrants en Europe en 2015. Dans ces pays, un grand nombre des populations nées à l'étranger venaient d'ailleurs en Europe, notamment de la Roumanie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, ou de pays d'Afrique du Nord, comme le Maroc. Comme l'illustre la figure 10, parmi les 20 premiers pays de la région sur le plan des migrations, c'est la Suisse qui avait la plus forte proportion de migrants par rapport à sa population (29 %), devant l'Autriche et l'Irlande.

Figure 10. Vingt premiers pays d'Europe sur le plan des migrations en 2015



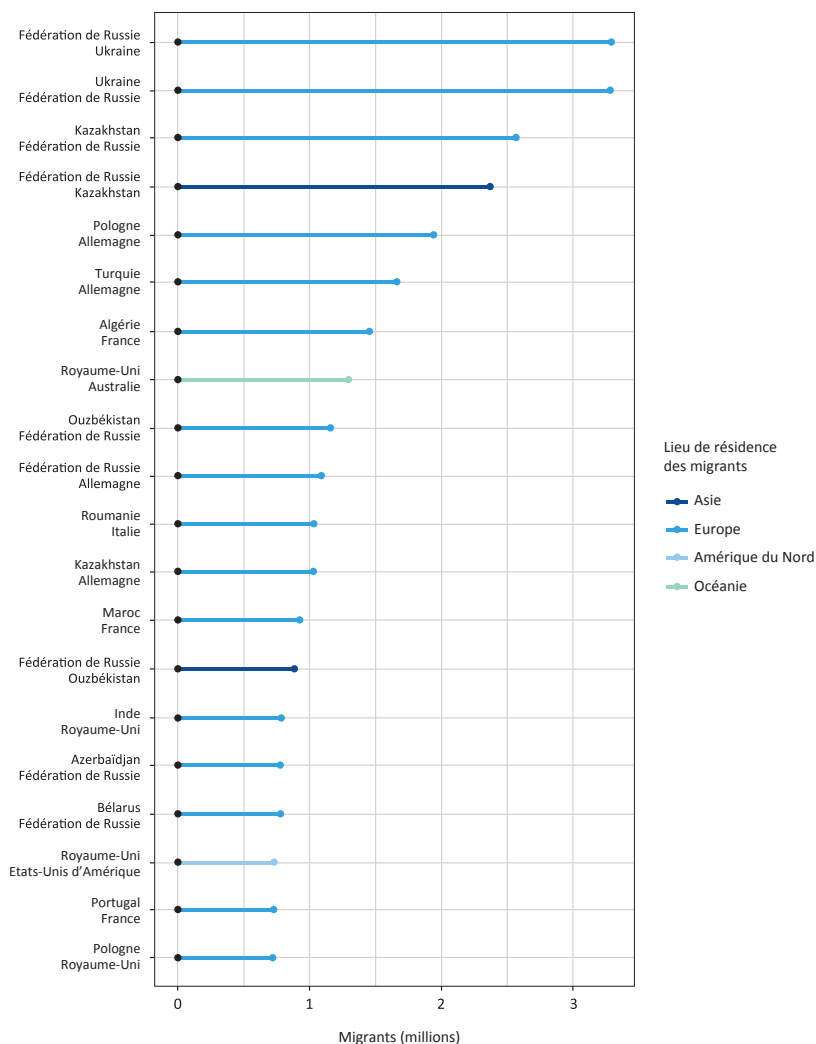
Source : DAES, 2015a.

Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2015.

La figure 11 montre les 20 premiers couloirs de migration comprenant des pays européens. Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. L'une des caractéristiques les plus frappantes des principaux couloirs de migration comprenant des pays européens est qu'ils sont avant tout intrarégionaux. La Fédération de Russie est présente dans de nombreux grands couloirs. Les populations nées dans ce pays qui vivent dans des pays de l'ex-URSS, comme l'Ukraine, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, formaient certains des couloirs de migration européens les plus importants en 2015. La Fédération de Russie était également la deuxième destination des migrants en Europe, après l'Allemagne. On trouvera plus d'informations sur les couloirs de migration et sur certaines évolutions récentes dans la section ci-après, consacrée aux *principales caractéristiques et tendances*.

Figure 11. Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Europe

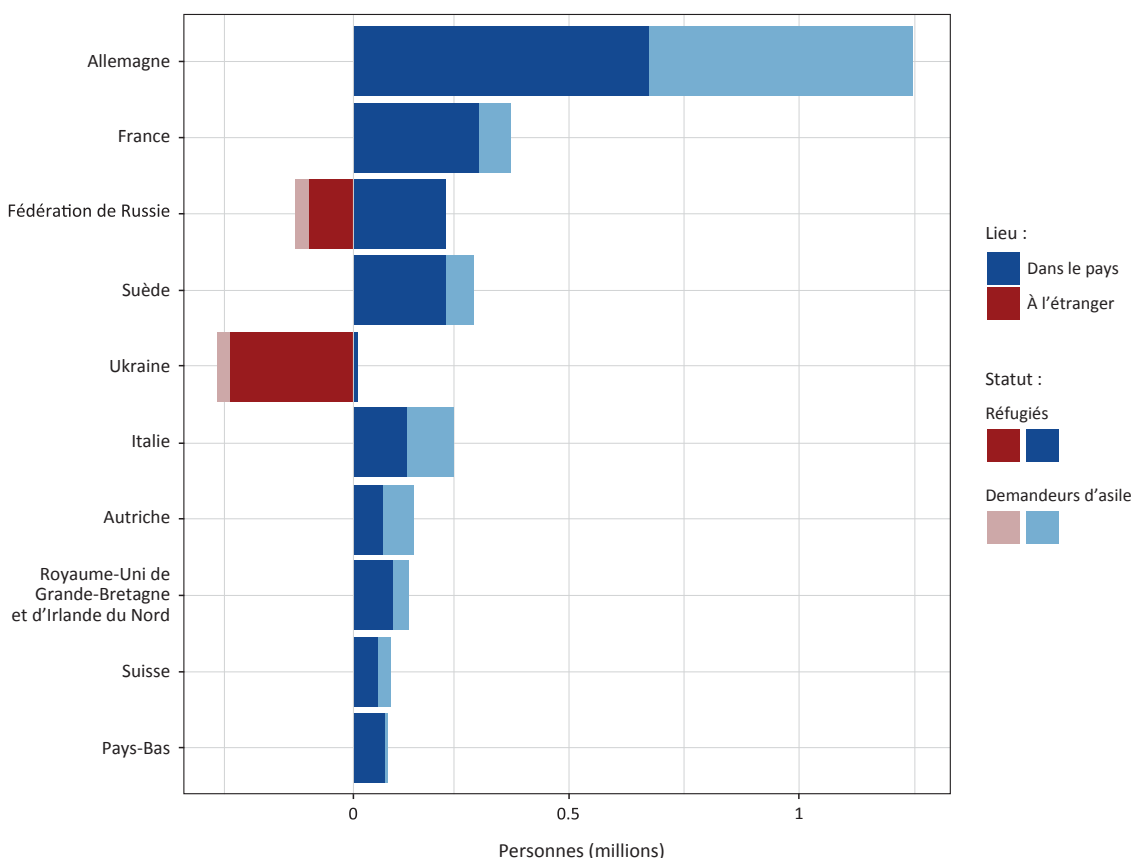


Source : DAES, 2015a.

Note : Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

En 2016, l'Allemagne accueillait la population de réfugiés et de demandeurs d'asile la plus grande d'Europe. Près de la moitié étaient des demandeurs d'asile (figure 12). Cette même année, elle était le pays qui a reçu le plus grand nombre de nouvelles demandes d'asile en Europe (et dans le monde), la plupart émanant de personnes originaires de la République arabe syrienne, d'Iraq et d'Afghanistan. Certaines des plus grandes populations de réfugiés vivant en France et en Autriche étaient originaires de la Fédération de Russie. En 2016, la France accueillait également d'importantes populations de réfugiés de Sri Lanka et de la République démocratique du Congo. L'Ukraine et la Fédération de Russie étaient les principaux européens d'origine (figure 12). Plus de 220 000 réfugiés ukrainiens se trouvaient dans la Fédération de Russie, où nombre d'entre eux s'étaient rendus après le début du conflit, en 2013.

Figure 12. Dix premiers pays d'Europe classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2016



Source : HCR, s.d.a.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent ailleurs que dans leur pays d'origine. Une définition de termes clés, comme « réfugié », est donné au chapitre 2 (appendice A). Ce classement est établi à partir de données pour 2016, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

Principales caractéristiques et tendances en Europe

Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud²³⁶

- **La migration intrarégionale est particulièrement dynamique en Europe.** Au 1^{er} janvier 2016, 16 millions de personnes vivant dans l'un des États membres de l'Union européenne (UE) avaient la nationalité d'un autre État membre²³⁷. Un tel degré de migration intrarégionale est rendu possible par des accords de libre circulation, qui permettent de franchir des frontières sans être soumis aux contrôles frontaliers. Plus de 400 millions de personnes peuvent circuler librement à l'intérieur de l'espace Schengen, sans frontières, qui comprend 22 États membres et 4 États non membres de l'UE²³⁸. En 2016, c'est la Roumanie qui comptait le plus grand nombre de ressortissants vivant dans d'autres pays de l'UE ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE) (3 millions environ), devant la Pologne, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni²³⁹. La libre circulation soulève toutefois des difficultés. À partir du second semestre de 2015, plusieurs États membres de Schengen ont réintroduit temporairement le contrôle aux frontières²⁴⁰. En outre, à la suite du référendum sur le maintien dans l'UE organisé en juin 2016 au Royaume-Uni, une certaine incertitude est apparue quant à la situation future en matière de migration qui résultera des négociations sur le « Brexit ».
- **Les questions de migration ont continué de figurer parmi les priorités du programme d'action européen en 2016 et 2017, et ont été régulièrement abordées lors des réunions ministérielles et de chefs d'État et de gouvernement.** La plupart des migrants arrivant en Europe ont traversé la mer Méditerranée, de la Libye vers l'Italie, ou la mer Égée, de la Turquie vers la Grèce. En 2016, près de 390 000 personnes sont arrivées en Europe par terre ou par mer via la région méditerranéenne²⁴¹, dont plus de 360 000 par la mer²⁴². À la suite de la Déclaration UE-Turquie du 18 mars 2016, le nombre d'arrivées en Grèce par la mer a fortement reculé, s'établissant à un peu plus de 170 000 personnes en 2016, soit nettement moins que les 850 000 arrivées dans le pays par voie maritime en 2015^{243,244}. En 2016, plus de 180 000 migrants sont arrivés en Italie par la mer, soit 16 % de plus qu'en 2015²⁴⁵. La route de la Méditerranée centrale, qui relie la Libye à Malte et à l'Italie, a été de loin celle qui a fait le plus de victimes dans le monde en 2016 parmi les migrants irréguliers : selon les estimations, plus de 4 500 migrants auraient péri ou auraient été portés disparus – le nombre le plus élevé rapporté jusqu'ici dans la région²⁴⁶. Beaucoup d'autres migrants sont probablement morts en mer, mais aussi le long des différentes voies de migration, notamment pendant la traversée du désert du Sahara²⁴⁷. Parmi les migrants arrivés en Europe par la mer en 2016, plus de la moitié venaient des 10 premiers pays

236 Voir l'appendice A pour la composition de l'Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud.

237 Eurostat, 2017a.

238 Commission européenne, s.d.a.

239 Eurostat, 2017a.

240 Commission européenne, s.d.b.

241 Arrivées constatées en Bulgarie, à Chypre, en Grèce, en Italie et en Espagne (OIM, 2017d).

242 OIM, 2017d.

243 La Déclaration comprend notamment un accord prévoyant de renvoyer en Turquie tous les nouveaux migrants en situation irrégulière qui partent de la Turquie pour gagner les îles grecques. En outre, pour chaque Syrien renvoyé en Turquie, un autre Syrien sera réinstallé de la Turquie vers l'UE sur la base des engagements existants, qui fixaient à 72 000 le nombre maximum de réinstallations (Conseil européen, 2016).

244 OIM, 2017d.

245 OIM, 2017e.

246 OIM, s.d.b.

247 OIM, 2017f.

au monde générant des flux de réfugiés, en particulier de la République arabe syrienne, d'Afghanistan et d'Iraq²⁴⁸. Les femmes seules et les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille constituent un groupe particulièrement vulnérable au sein de cette population de nouveaux arrivants. En 2016, 92 % des enfants arrivant par la route de la Méditerranée centrale étaient non accompagnés ou séparés de leur famille²⁴⁹, et plus de 60 000 demandes d'asile ont été déposées par des enfants non accompagnés dans des États membres de l'UE²⁵⁰.

- **L'arrivée de nombreux migrants et réfugiés en Europe via la Méditerranée a parfois suscité une hostilité à l'égard des migrants dans le discours politique, dans les mesures prises par les pouvoirs publics et dans les médias.** Globalement, les migrants ont été perçus de façon plutôt négative dans de nombreuses sociétés européennes : une enquête menée en mai 2015²⁵¹ a fait apparaître que la migration de personnes extérieures à l'UE suscitait un sentiment négatif chez une majorité d'Européens (56 %). Dans 10 pays européens, en moyenne 56 % des personnes interrogées estimaient qu'il faut stopper toute migration en provenance, principalement, des pays musulmans²⁵². De nombreux Européens surestiment largement le nombre de migrants et de musulmans dans leur pays²⁵³. Ces perceptions négatives à l'égard des migrants peuvent avoir des conséquences concrètes. En novembre 2016, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE indiquait que les violences, le harcèlement, les menaces et les discours xénophobes visant les demandeurs d'asile et les migrants demeuraient des actes graves, qu'ils soient commis par des organismes d'État, des entreprises privées, des individus ou des groupes d'autodéfense²⁵⁴. La persistance des idées négatives sur la migration a entravé les efforts déployés par des gouvernements pour promouvoir l'intégration. Or, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences à court et à moyen terme vont mettre à mal les perspectives d'emploi et de croissance économique dans l'UE. Ainsi, selon des projections démographiques, il manquera sur le marché du travail européen plus de 19 millions de personnes entre 2023 et 2060²⁵⁵. Étant donné le vieillissement de la population de l'UE, les migrants pourront apporter une importante contribution à l'économie s'ils sont bien intégrés dès le début, notamment dans le système éducatif et sur le marché du travail.

Europe du Sud-Est et de l'Est²⁵⁶

- **Pour la plupart des pays de l'Europe du Sud-Est et de l'Est, c'est l'émigration, et non l'immigration, qui est le trait marquant de ces dernières années et décennies, car les niveaux d'immigration sont assez faibles par rapport à ceux d'autres sous-régions d'Europe.** De ce fait, et pour d'autres raisons, on s'attend à ce que plusieurs pays de la région connaissent un très net déclin démographique d'ici à 2050 (notamment la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Roumanie, la République de Moldova et l'Ukraine)²⁵⁷. L'émigration au départ de pays d'Europe de l'Est vers l'Europe de l'Ouest est de plus en plus marquée, en particulier depuis

248 HCR, 2017f.

249 HCR, UNICEF et OIM, 2017.

250 Eurostat, 2017b.

251 Commission européenne, 2015.

252 Selon une enquête menée entre décembre 2016 et février 2017 (source : Raines, Goodwin et Cutts, 2017). Les pays visés par l'enquête étaient l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Pologne et le Royaume-Uni.

253 Ipsos MORI, 2016.

254 Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2016.

255 Commission européenne, 2014.

256 Voir l'appendice A pour la composition de l'Europe du Sud-Est et de l'Est.

257 DAES, 2015b.

l'élargissement, en 2004 et en 2007, de l'Union européenne à d'autres États d'Europe de l'Est et l'extension des frontières externes de l'UE à des pays non membres à l'Est²⁵⁸. Plus récemment, cette tendance a été renforcée par le ralentissement économique dans la Fédération de Russie (voir plus loin). Les pays d'Europe du Sud-Est sont depuis toujours des pays d'émigration, principalement vers l'Union européenne. Ce sont aussi des pays de transit pour les migrants, en particulier le long de la « route des Balkans occidentaux ».

- **La Fédération de Russie demeure le principal pays de destination de la sous-région (et l'un des plus importants dans le monde).** En 2015, elle a accueilli plus de 11,6 millions de migrants internationaux²⁵⁹. La plupart des immigrants étaient originaires de pays voisins, le plus souvent des États membres de la CEI²⁶⁰, même si le récent ralentissement économique et les changements apportés aux politiques d'immigration en Fédération de Russie se sont accompagnés d'un net recul des entrées de migrants et des rapatriements de fonds par rapport aux années précédentes²⁶¹. En 2015, l'Ukraine comptait également une forte population née à l'étranger (plus de 4,8 millions de personnes), originaire en grande partie de la Fédération de Russie, du Bélarus, du Kazakhstan, d'Ouzbékistan et de la République de Moldova²⁶². Cependant, il est probable que le conflit dans l'est de l'Ukraine et le déclin économique général dans le pays se traduisent par une diminution de la population totale née à l'étranger vivant en Ukraine dans les statistiques relatives aux migrants internationaux compilées par le DAES.
- **Les déplacements à l'intérieur et au départ de la région ont augmenté ces dernières années, principalement en raison du conflit prolongé dans l'est de l'Ukraine.** En juillet 2016, on estimait à 1,7 million le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine²⁶³. L'insécurité persistante dans l'est du pays a également provoqué le départ de migrants et de réfugiés vers des pays voisins et vers l'Union européenne. En 2015, le nombre de réfugiés ukrainiens dans le monde a atteint un niveau record de plus de 320 000²⁶⁴ personnes ; il est resté élevé en 2016, revenant à un peu moins de 240 000 personnes²⁶⁵. De nombreux Ukrainiens ont en outre demandé l'asile dans la Fédération de Russie : en 2015, 98 % des demandes d'asile dans ce pays avaient été déposées par des Ukrainiens²⁶⁶. Pour situer le contexte, la Fédération de Russie a reçu environ 85 % des 175 500 demandes d'asile déposées par les Ukrainiens dans le monde en 2015²⁶⁷. De plus, un nombre croissant d'Ukrainiens ont quitté le pays en quête de travail, en particulier en Pologne. Ces migrants sont venus s'ajouter à une population déjà nombreuse de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans la région, notamment dans les Balkans occidentaux et dans le Caucase du Sud. Souvent, ces personnes se trouvent dans des situations prolongées résultant des conflits et des déplacements survenus à la fin des années 1980 et dans les années 1990.

258 Commission européenne, 2007.

259 DAES, 2015a.

260 La Communauté d'États indépendants comprend neuf États membres : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la République de Moldova, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, ainsi que deux États associés, le Turkménistan et l'Ukraine.

261 OIM, 2016c.

262 DAES, 2015a.

263 IDMC, 2017.

264 HCR, 2016c.

265 HCR, 2017a.

266 HCR, 2016c.

267 Ibid.

- **En 2015 et au début de 2016, la migration de transit a fortement augmenté depuis et à travers la Turquie et les Balkans occidentaux, en particulier via les routes de la Méditerranée orientale et des Balkans occidentaux à destination des pays du nord de l'UE (principalement l'Autriche, l'Allemagne et la Suède).** C'est pourquoi les flux mixtes le long de ces routes ont atteint des niveaux records, et le nombre de demandeurs d'asile et de migrants vulnérables a augmenté dans la région. La mise en place consécutive de restrictions aux frontières le long de la route des Balkans occidentaux puis l'adoption de la Déclaration UE-Turquie, le 18 mars 2016, se sont traduites par une chute du nombre de personnes empruntant la route des Balkans occidentaux²⁶⁸. En revanche, 70 000 personnes se sont trouvées en détresse à la suite de la fermeture des frontières²⁶⁹. Cette situation est liée à la vulnérabilité croissante des migrants à la maltraitance, à l'exploitation ou aux pratiques s'apparentant à la traite d'êtres humains²⁷⁰. Dans ce contexte, étant donné que les migrants ne peuvent plus utiliser les moyens de transport mis à disposition par les autorités dans les Balkans occidentaux après la fermeture des frontières, le trafic illicite de migrants demeure un problème majeur²⁷¹.

Amérique latine et Caraïbes²⁷²

L'une des principales caractéristiques de la région Amérique latine et Caraïbes est la migration à destination de l'Amérique du Nord. En 2015, près de 25 millions de migrants avaient fait le voyage vers le nord et résidaient en Amérique du Nord. Comme l'indique la figure 13, la population de ressortissants de pays d'Amérique latine et des Caraïbes vivant en Amérique du Nord a considérablement augmenté au fil du temps, passant de 10 millions en 1990 d'après les estimations à un peu moins de 25 millions en 2015. À ce chiffre s'ajoutent 4,6 millions vivant en Europe, contre 1,1 million en 1990.

Le nombre total de migrants originaires d'autres régions résidant en Amérique latine et dans les Caraïbes est demeuré relativement stable, se situant à environ 3 millions depuis 25 ans. Il s'agit pour la plupart d'Européens (dont le nombre a légèrement diminué pendant la période considérée) et de Nord-Américains, dont la population a augmenté.

268 Frontex, 2017.

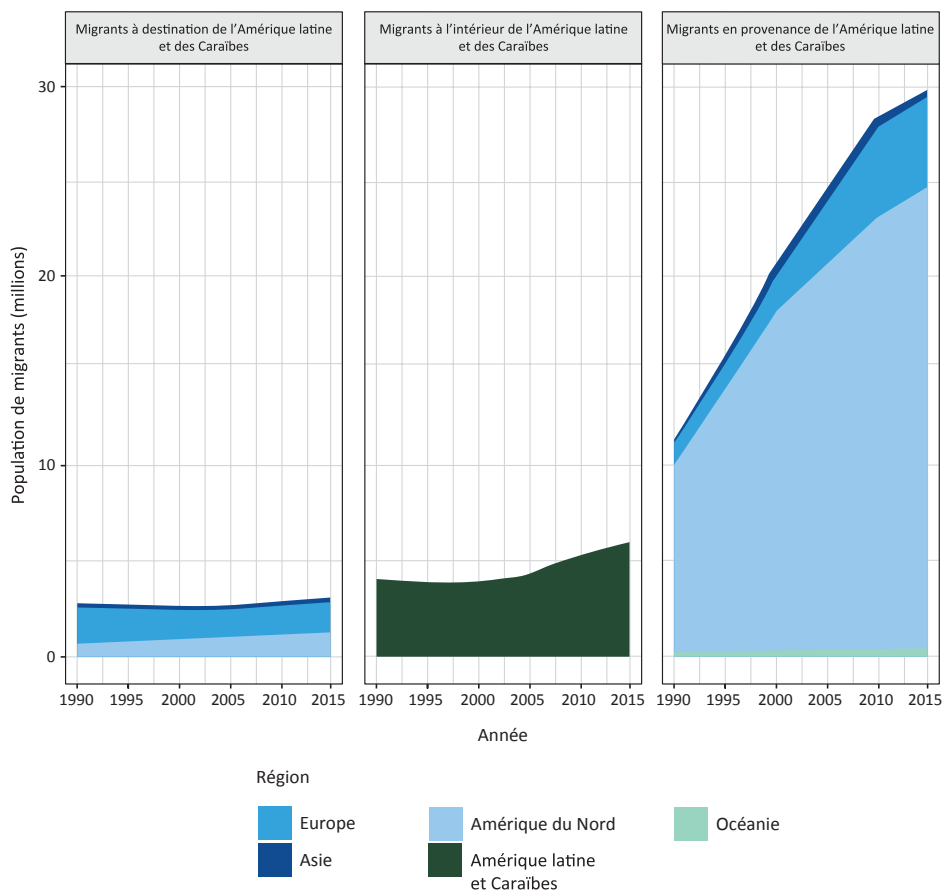
269 OIM, 2016b.

270 OIM, 2017f.

271 Frontex, 2016.

272 Voir l'appendice A pour la composition de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Figure 13. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes entre 1990 et 2015



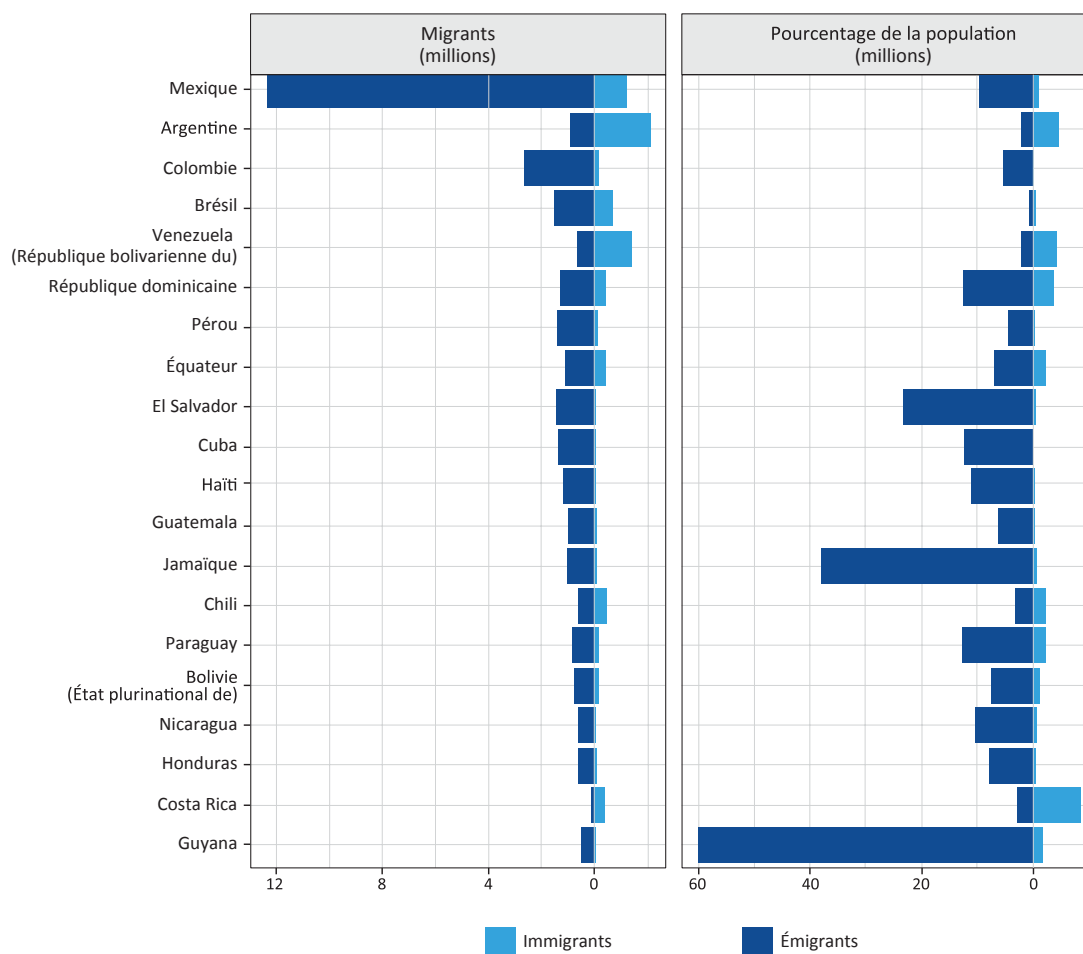
Source : DAES, 2015a.

Note : Les « migrants à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des migrants résidant en Amérique latine et dans les Caraïbes qui sont nés dans une autre région (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des migrants nés en Amérique latine et dans les Caraïbes et résidant hors de leur pays de naissance, mais qui sont restés dans la région. Les « migrants en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des personnes nées en Amérique latine et dans les Caraïbes qui résident hors de la région (en Europe ou en Amérique du Nord, par exemple).

Le Mexique est de loin le plus grand pays d'émigration d'Amérique latine et des Caraïbes (figure 14). Plus de 12,5 millions de personnes nées dans ce pays vivaient à l'étranger en 2015, ce qui en faisait le deuxième pays d'origine de migrants dans le monde après l'Inde. La plupart des migrants mexicains vivaient aux États-Unis, le couloir de migration qui relie ces deux pays étant toujours le plus grand couloir de la planète (figure 15). De nombreux autres pays d'Amérique centrale, comme El Salvador, le Guatemala et le Honduras, ont aussi de fortes populations de migrants aux États-Unis, tout comme des pays d'Amérique du Sud, tels que la Colombie, l'Équateur, le Brésil et le Pérou. D'importantes populations de migrants sud-américains résidaient ailleurs dans la région. En 2015, près de 1 million de Colombiens vivaient en République bolivarienne du Venezuela, même si les récents événements (examinés ci-après dans la section consacrée aux principales caractéristiques et tendances) se sont accompagnés d'une évolution des schémas migratoires ces dernières années.

C'est l'Argentine qui accueillait le plus grand nombre de personnes nées à l'étranger vivant dans la région (plus de 2 millions de migrants), originaires le plus souvent de pays voisins, comme le Paraguay et l'État plurinational de Bolivie. La République bolivarienne du Venezuela comptait la deuxième population de migrants, devant le Mexique et le Brésil. Au Mexique, on dénombrait 800 000 migrants nés aux États-Unis. Comme le fait apparaître la figure 14, parmi les 20 premiers pays de la région sur le plan des migrations, c'est le Costa Rica qui avait la plus forte proportion d'immigrants par rapport à sa population totale (presque 9 %), en raison d'une migration de longue date en provenance du Nicaragua voisin. D'autres pays de la région ne figurant pas dans les 20 premiers pays sur le plan des migrations comptaient également une grande proportion de migrants au sein de leur population, comme le Belize (15 %).

Figure 14. Vingt premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le plan des migrations en 2015



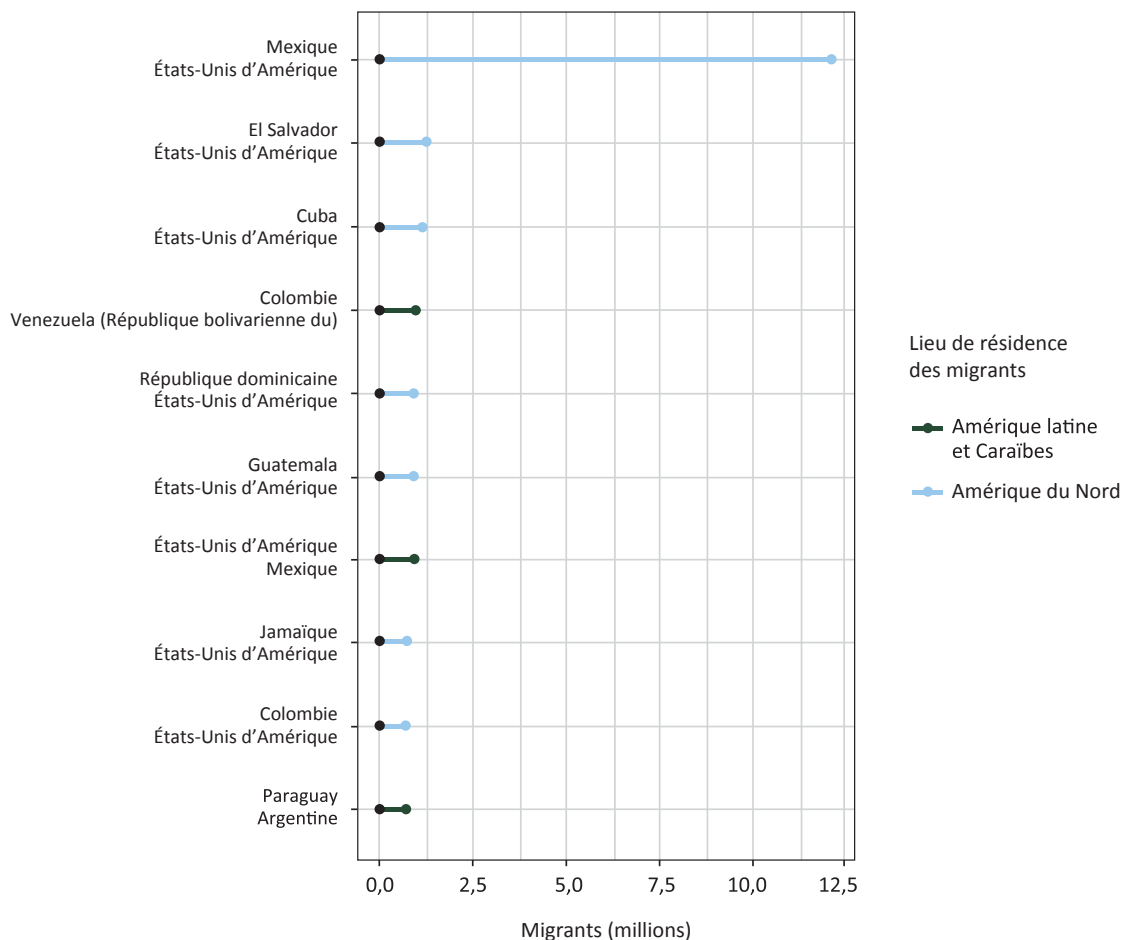
Source : DAES, 2015a.

Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2015.

Le trait caractéristique le plus marquant des principaux couloirs de migration à l'intérieur et en provenance de la région (figure 15) est la place prépondérante qu'occupent les États-Unis comme principal pays de destination. La plupart des couloirs mènent aux États-Unis, les autres restant à l'intérieur de la région Amérique latine et Caraïbes (de la Colombie vers la République bolivarienne du Venezuela, par exemple). Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps passant par des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Figure 15. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Amérique latine et des Caraïbes

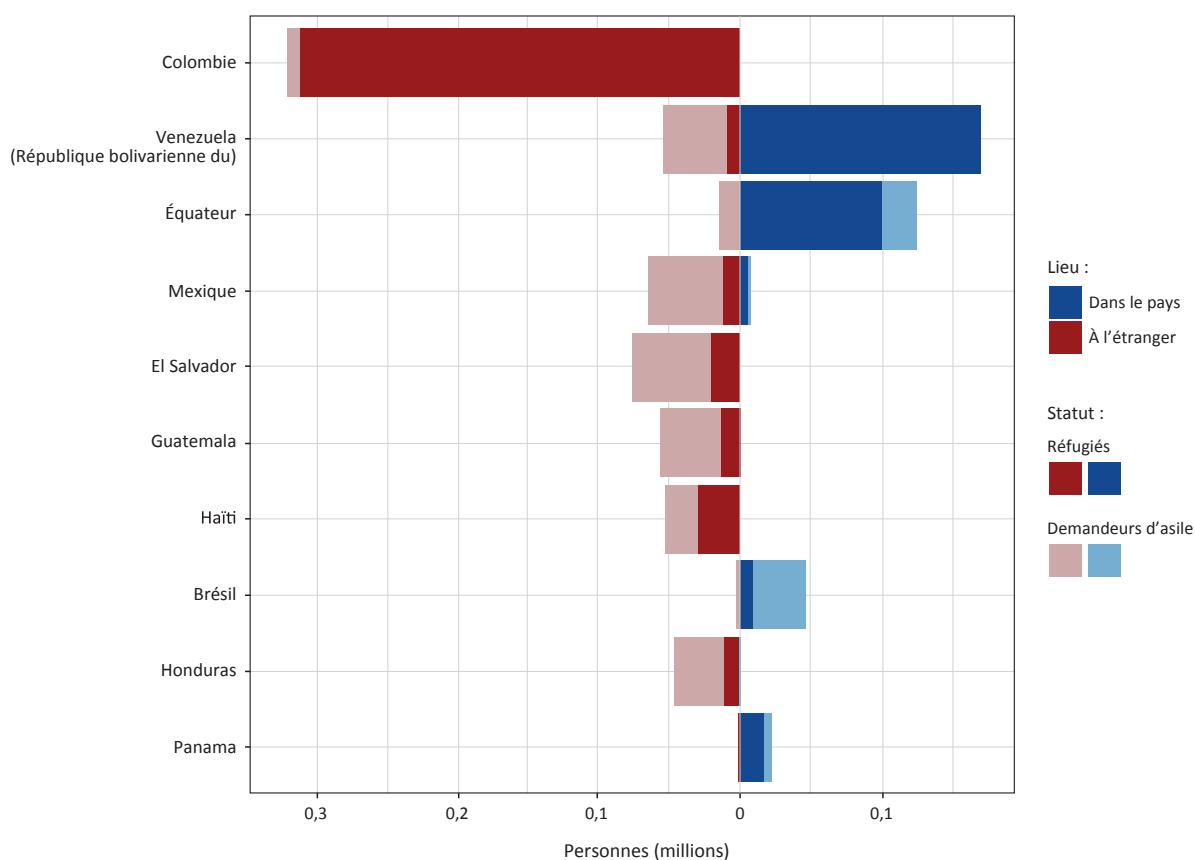


Source : DAES, 2015a.

Note : Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

À cause de son long conflit interne, la Colombie était en 2016 le premier pays d'origine des réfugiés vivant dans la région Amérique latine et Caraïbes. La plupart des réfugiés originaires de Colombie étaient accueillis dans les pays voisins que sont la République bolivarienne du Venezuela et l'Équateur. Haïti est le deuxième pays d'origine des réfugiés dans la région ; c'était aussi le pays d'origine de plus de 20 000 demandeurs d'asile, tandis que le Mexique était le pays d'origine de 64 000 demandeurs d'asile, devant El Salvador (62 000), le Guatemala (46 000), la République bolivarienne du Venezuela (45 000) et le Honduras (35 000). Beaucoup de ces demandeurs d'asile vivaient aux États-Unis.

Figure 16. Dix premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2016



Source : HCR, s.d.a.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent ailleurs que dans leur pays d'origine. Une définition de termes clés, comme « réfugié », est donné au chapitre 2 (appendice A). Ce classement est établi à partir de données pour 2016, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

Principales caractéristiques et tendances en Amérique latine et dans les Caraïbes

Amérique centrale, Mexique et Caraïbes²⁷³

- **La migration vers le nord est la tendance dominante en Amérique centrale, au Mexique et dans les Caraïbes, malgré un certain nombre de tendances intrarégionales non négligeables.** Le Mexique reste un grand pays d'origine, des milliers de ressortissants émigrant chaque année, surtout aux États-Unis. C'est aussi un important pays de transit pour les migrants qui voyagent vers le nord jusqu'à la frontière sud des États-Unis. Cependant, dans un contexte d'amélioration de la situation économique et d'augmentation du niveau d'éducation dans le pays, mais aussi en raison d'une application plus stricte de la législation sur l'immigration aux États-Unis, le Mexique est de plus en plus une destination prisée des migrants internationaux. Le nombre total de personnes nées à l'étranger vivant au Mexique a augmenté, passant de 970 000 environ en 2010 à près de 1,2 million en 2015 – majoritairement des Américains, mais aussi une part croissante de migrants originaires d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes²⁷⁴. Les États-Unis sont toutefois, et de loin, la destination préférée des migrants d'Amérique centrale – 78 % d'entre eux vivaient dans ce pays en 2015, et 15 % dans d'autres pays de la région et au Mexique²⁷⁵. Les plus grands couloirs de migration intrarégionale sont ceux empruntés par les Nicaraguayens, les Panaméens et d'autres ressortissants de pays d'Amérique centrale se rendant au Costa Rica à des fins de travail temporaire ou permanent, et ceux que suivent les migrants d'Amérique centrale (principalement originaires du Honduras, du Guatemala et d'El Salvador) qui se rendent au Belize à cause de l'instabilité et de l'absence de possibilités d'emploi²⁷⁶. Dans les Caraïbes, les plus grands couloirs de migration intrarégionale sont ceux empruntés par les Haïtiens qui migrent en République dominicaine²⁷⁷.
- **Les flux de migration irrégulière dans la région changent et se diversifient.** Pendant de nombreuses années, les Mexicains formaient la grande majorité des migrants irréguliers appréhendés alors qu'ils tentaient de traverser la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Cependant, en 2014, et de nouveau en 2016, le nombre d'arrestations de ressortissants de pays d'Amérique centrale originaires de la région du « Triangle du Nord », composée du Guatemala, du Honduras et d'El Salvador, a été supérieur au nombre d'arrestations de ressortissants mexicains, toujours à la frontière entre les États-Unis et le Mexique²⁷⁸. En outre, les flux de migrants irréguliers transitant par l'Amérique centrale et le Mexique se sont considérablement diversifiés, et comprennent de nombreux migrants caribéens ainsi qu'un nombre croissant d'Asiatiques et d'Européens. Au total, plus de 55 000 migrants non originaires d'Amérique latine ont été arrêtés à la frontière entre les États-Unis et le Mexique au cours de l'exercice 2015²⁷⁹. Plus de 6 000 migrants haïtiens « non admissibles » ont réussi à gagner des ports frontaliers du sud-ouest des États-Unis au cours de l'exercice 2015, tandis que près de 8 000 migrants africains et asiatiques sont arrivés aux points de contrôle de l'immigration au premier semestre de 2016, soit nettement plus que les années précédentes²⁸⁰.

273 Voir l'appendice A pour la composition de l'Amérique centrale, du Mexique et des Caraïbes.

274 DAES, 2015a.

275 Lesser et Batalova, 2017.

276 OIT, 2016.

277 Ibid.

278 Gonzalez-Barrera et Krogstad, 2016.

279 Bolter, 2017.

280 Ibid.

- **L'apparition de nouveaux flux et la diversification des flux existants dans l'ensemble de la région ont amené les pays de transit et de destination à renforcer le contrôle et la protection aux frontières.** Face à l'augmentation des flux de migrants irréguliers, en particulier de Cubains et de Haïtiens, le Nicaragua a fermé sa frontière sud en novembre 2015. Pour sa part, le Costa Rica a fermé sa frontière aux Cubains en décembre 2015, puis à tous les migrants irréguliers en août 2016²⁸¹. En 2014, le Mexique a mis en œuvre son « Plan de la frontière sud », afin de réduire les flux de migrants irréguliers en provenance d'Amérique centrale. Entre 2013 et 2015, le nombre d'arrestations effectuées par les autorités mexicaines a augmenté, passant de plus de 86 000 à plus de 198 000²⁸². Le trafic illicite de migrants est aussi une caractéristique majeure de la région, les gens cherchant à contourner les contrôles aux frontières en Amérique centrale et au Mexique. Le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, le trafic illicite de migrants est une activité rentable, supervisée par des groupes criminels internationaux²⁸³. On sait que les migrants qui ont recours aux passeurs sont souvent victimes de pratiques prédatrices, telles que les demandes de pots-de-vin, les enlèvements collectifs ou les extorsions²⁸⁴. Apparemment, les passeurs ne risquent guère de se faire arrêter ; nombre d'entre eux prétendent être eux-mêmes des migrants irréguliers et sont souvent rapatriés au lieu d'être appréhendés²⁸⁵.
- **La situation socioéconomique et les violences communautaires généralisées dans certains pays d'Amérique centrale alimentent la migration, notamment celle d'un grand nombre de femmes et d'enfants.** En 2015, les États-Unis ont reçu plus de 250 % de demandes d'asile de plus qu'en 2013 de la part de ressortissants de pays du « Triangle du Nord » (El Salvador, Honduras et Guatemala), et le double par rapport à 2014²⁸⁶. Le nombre d'enfants migrants non accompagnés provenant d'Amérique centrale a, lui aussi, fortement augmenté : le nombre de ceux appréhendés à la frontière entre les États-Unis et le Mexique s'est accru de 1 200 % entre les exercices budgétaires 2011 et 2014²⁸⁷. En outre, le nombre de demandes d'asile déposées au Mexique a nettement augmenté ces dernières années (+155 %), passant de 3 400 en 2015 à près de 8 800 en 2016²⁸⁸.

281 Ibid.

282 WOLA, 2016.

283 ONUDC, s.d.

284 Sanchez, 2016.

285 ONUDC, s.d.

286 Sturm, 2016.

287 Meyer *et al.*, 2016.

288 Luna, 2017.

*Amérique du Sud*²⁸⁹

- **La migration intrarégionale à l'intérieur de l'Amérique du Sud s'est intensifiée.** Globalement, le nombre de migrants intrarégionaux en Amérique du Sud a augmenté de 11 % entre 2010 et 2015, et environ 70 % de l'ensemble des mouvements d'immigration dans la région y sont intrarégionaux²⁹⁰. Poussés par les disparités entre les pays sur le plan de la situation économique et du marché du travail, la majorité des migrants de la région partent pour travailler²⁹¹. Il est à noter que la restructuration de l'économie sud-américaine et l'augmentation de la demande de main-d'œuvre féminine dans les secteurs des services et des soins ont conduit à une féminisation des mouvements intrarégionaux²⁹². Les pays du Cône Sud que sont le Chili, l'Argentine et le Brésil – où la population de migrants s'est accrue entre 16 % et 20 % de 2010 à 2015 – accueillent des populations de migrants qui comptent parmi les plus nombreuses d'Amérique du Sud, et attirent des travailleurs originaires des pays andins et du Paraguay²⁹³. Un grand nombre de migrants intrarégionaux originaires de la Colombie et de l'Équateur se trouvent en République bolivarienne du Venezuela²⁹⁴. Étant donné cet accroissement des flux intrarégionaux, des blocs infrarégionaux, tels que le Marché commun du Sud (MERCOSUR) ou la Communauté Andine (CAN), ont fait des efforts notables pour libéraliser la migration intrarégionale. Ainsi, les accords MERCOSUR concernant la résidence ont permis de renforcer la migration de main-d'œuvre et de réduire la migration irrégulière à l'intérieur de la région²⁹⁵.
- **Des millions de Sud-Américains continuent de résider hors de la région, alors que dans le même temps, le nombre de migrants en provenance d'ailleurs augmente petit à petit.** L'émigration au départ de l'Amérique du Sud est le plus souvent liée au travail, sous l'effet des crises économiques et de l'instabilité politique dans les pays d'origine²⁹⁶. Les États-Unis et l'Espagne sont les deux principaux pays de destination des migrants sud-américains, avec 2,8 millions et 1,8 million chacun²⁹⁷. Les pays qui comptaient en 2015 le nombre le plus élevé d'émigrants résidant hors d'Amérique du Sud sont la Colombie (environ 1,4 million d'émigrants), devant le Brésil (1,3 million de migrants extrarégionaux) et l'Équateur (plus de 1 million d'émigrants extrarégionaux)²⁹⁸. Dans le même temps, la réduction des possibilités sur les marchés du travail à l'étranger et l'amélioration de la situation économique dans la région ont contribué au retour de nombreux migrants sud-américains et à une diminution du taux de migration extrarégionale²⁹⁹. Le nombre de migrants extérieurs à la région qui vivent en Amérique du Sud est également en augmentation. Depuis 2010, par exemple, le nombre de personnes ayant émigré de l'Union européenne vers l'Amérique latine et les Caraïbes est globalement supérieur au nombre de personnes ayant fait le chemin inverse³⁰⁰. Beaucoup d'entre elles ne sont pas des migrants de retour, mais des nationaux de l'Union européenne, originaires principalement

289 Voir l'appendice A pour la composition de l'Amérique du Sud.

290 OIM, 2017c.

291 Ibid.

292 Cerruti, 2009.

293 OIM, 2017c.

294 DAES, 2015a.

295 Acosta, 2016.

296 OIM, 2017c.

297 DAES, 2015a.

298 Ibid.

299 OIM, s.d.a.

300 OIM, 2015b.

de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal³⁰¹. En 2015, les migrants de ces trois pays d'origine représentaient ensemble une population de plus de 700 000 personnes en Amérique du Sud³⁰². Un nombre croissant de Haïtiens, de Cubains et de Dominicains ont aussi migré en Amérique du Sud³⁰³.

- **Bien que circonscrits à certains pays, les conflits et la violence contribuent aux déplacements humains et à la migration dans la région.** En Colombie, plus de 7,2 millions de personnes étaient encore déplacées à l'intérieur du pays à la fin de 2016 – un nombre plus élevé que partout ailleurs dans le monde³⁰⁴. À la fin de 2016, plus de 300 000 Colombiens vivaient en tant que réfugiés ou dans une situation assimilable à celle d'un réfugié à l'étranger³⁰⁵. En outre, 1,2 million de Colombiens se trouvaient en République bolivarienne du Venezuela et en Équateur en 2015. Cependant, alors que la Colombie commence à sortir de 50 années de violence à la faveur des pourparlers de paix menés à la fin de 2016 et en 2017, la détérioration de la situation économique et sociale en République bolivarienne du Venezuela incite de nombreux Colombiens à rentrer chez eux, tandis qu'un grand nombre de Vénézuéliens continuent de quitter leur pays, pour se rendre en Colombie ou ailleurs³⁰⁶. Les demandes d'asile déposées par des Vénézuéliens aux États-Unis, par exemple, ont augmenté de 168 % entre les exercices budgétaires 2015 et 2016³⁰⁷, et sont passées de 27 000 dans le monde en 2016 à près de 50 000 rien qu'au premier semestre de 2017³⁰⁸.

Amérique du Nord³⁰⁹

La migration en Amérique du Nord est principalement caractérisée par les flux d'immigration. Comme l'illustre la figure 17, plus de 51 millions de migrants originaires de diverses régions résidaient en Amérique du Nord en 2015. Le groupe le plus nombreux provenait de la région Amérique latine et Caraïbes (25 millions), devant l'Asie (15,5 millions) et l'Europe (7,5 millions). Au cours des 25 dernières années, le nombre de migrants en Amérique du Nord a presque doublé, sous l'effet de l'accroissement démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie, ainsi que de la croissance économique et de la stabilité politique dont a bénéficié l'Amérique du Nord.

301 Ibid.

302 DAES, 2015a.

303 OIM, 2017c.

304 IDMC, 2017.

305 HCR, 2017a.

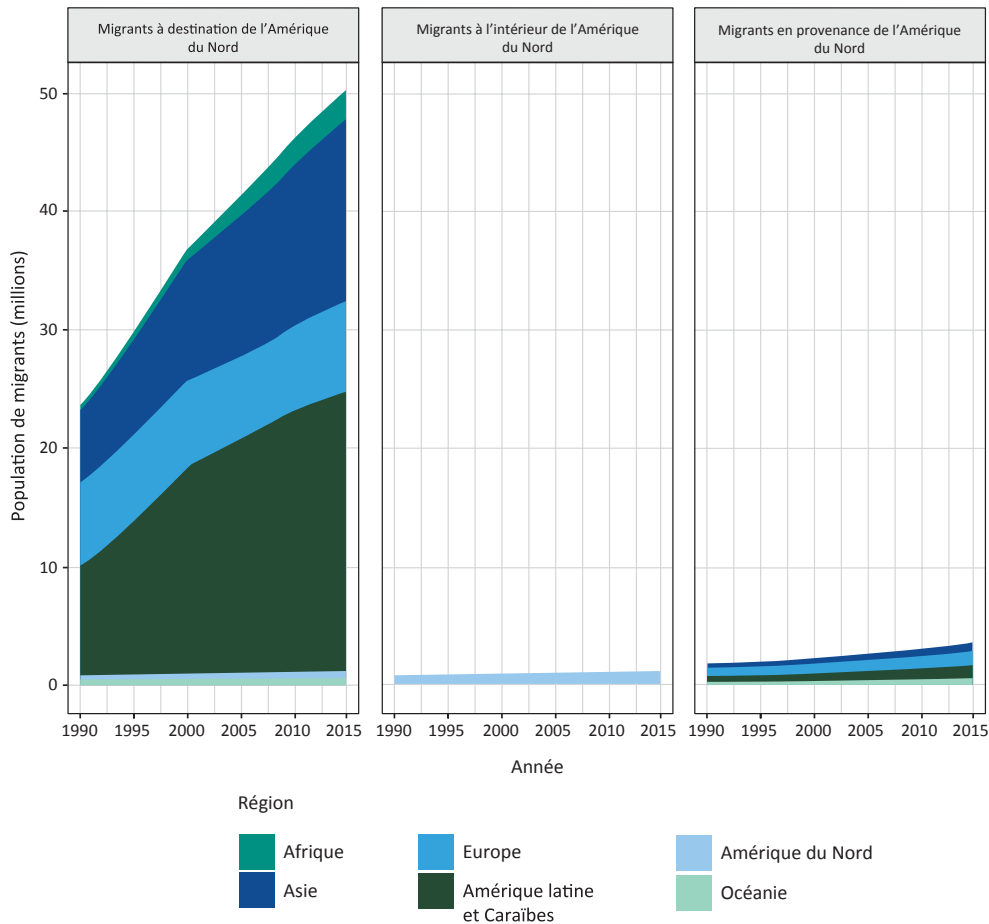
306 Carvajal, 2017.

307 Krogstad et Lopez, 2016.

308 HCR, 2017e.

309 Voir l'appendice A pour la composition de l'Amérique du Nord.

Figure 17. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Amérique du Nord entre 1990 et 2015



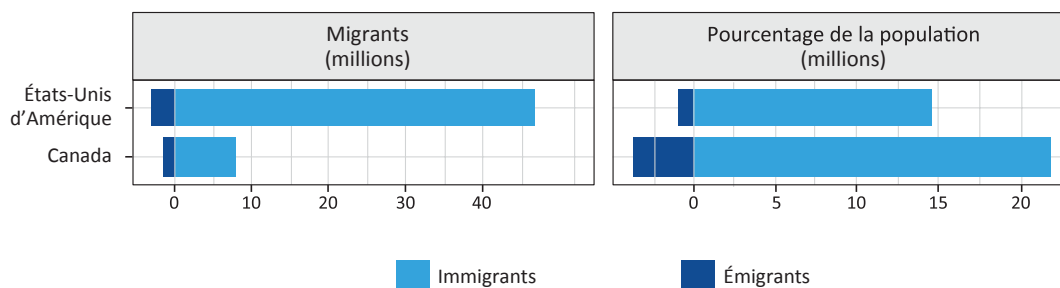
Source : DAES, 2015a.

Note : Les « migrants à destination de l'Amérique du Nord » s'entendent des migrants résidant en Amérique du Nord qui sont nés dans une autre région (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Amérique du Nord » s'entendent des migrants nés en Amérique du Nord et résidant hors de leur pays de naissance, mais qui sont restés dans la région. Les « migrants en provenance de l'Amérique du Nord » s'entendent des personnes nées en Amérique du Nord qui résident hors de la région (en Europe ou en Afrique, par exemple).

Le nombre de migrants nord-américains vivant dans la région ou ailleurs était relativement faible par rapport à la population née à l'étranger vivant dans la région. En 2015, le nombre de migrants nés en Amérique du Nord vivant hors de la région – principalement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1,3 million) – était supérieur à celui vivant à l'intérieur de la région (1,2 million).

En 2015, les États-Unis comptaient la plus grande population née à l'étranger dans le monde, tandis que le Canada arrivait en septième position. Plus de 85 % des personnes nées à l'étranger vivant dans la région habitaient aux États-Unis, où elles représentaient plus de 14 % de la population totale. Comme le montre la figure 18, la part de la population totale du Canada née à l'étranger (plus de 20 %) était nettement plus élevée qu'aux États-Unis en 2015. Le Canada présentait en outre une proportion de ses ressortissants émigrants (en pourcentage de sa population nationale totale) supérieure à celle des États-Unis.

Figure 18. Principaux pays de migration en Amérique du Nord en 2015



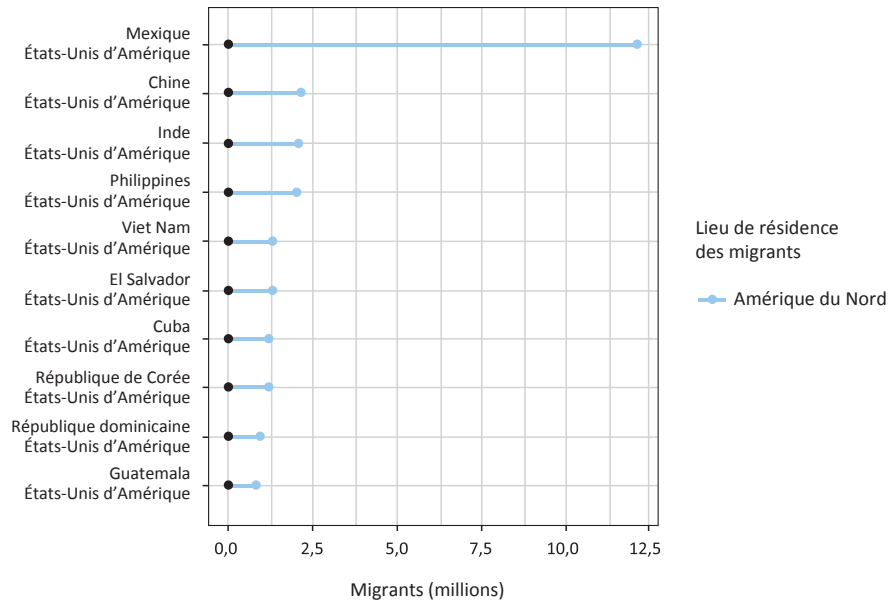
Source : DAES, 2015a.

Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2015.

La figure 19 montre les 10 premiers couloirs de migration comprenant les pays nord-américains. Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. Les plus grands couloirs de migration en Amérique du Nord sont empruntés par des migrants provenant d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes pour se rendre aux États-Unis. Les migrants nés au Mexique sont le groupe le plus important, avec plus de 12 millions vivant aux États-Unis en 2015. Viennent ensuite les groupes de migrants originaires de pays asiatiques très peuplés, notamment la Chine, l'Inde et les Philippines. Certains grands groupes de migrants en provenance du Viet Nam, de la République de Corée et de Cuba vivant aux États-Unis se sont rapidement accrus après les conflits ou les changements politiques survenus dans leur pays des années auparavant.

Figure 19. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Amérique du Nord

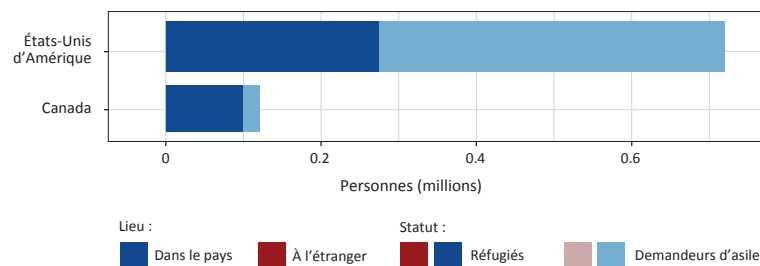


Source : DAES, 2015a.

Note : Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Plus de 700 000 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvaient aux États Unis en 2016. Comme le montre la figure 20, la majorité d'entre eux était des demandeurs d'asile. Les réfugiés venaient de toutes sortes de pays, principalement de la Chine, de Haïti, d'El Salvador, du Guatemala, de l'Égypte et de l'Éthiopie. Le Canada accueille également de nombreux réfugiés, principalement originaires de la Colombie et de la Chine. Les évolutions récentes en matière de réinstallation de réfugiés aux États-Unis et au Canada sont analysées plus loin, dans la section consacrée aux *principales caractéristiques et tendances*.

Figure 20. Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile à l'intérieur et en provenance des pays d'Amérique du Nord, 2016



Source : HCR, s.d.a.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent ailleurs que dans leur pays d'origine. Une définition de termes clés, comme « réfugié », est donné au chapitre 2 (appendice A). Ce classement est établi à partir de données pour 2016, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

*Principales caractéristiques et tendances en Amérique du nord*³¹⁰

- Aux États-Unis, les tendances migratoires sont caractérisées par de hauts niveaux d'immigration, principalement en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes, bien que la démographie des migrants internationaux soit fluctuante.** En 2015, les migrants nés au Mexique étaient toujours, et de loin, la principale population née à l'étranger vivant aux États-Unis (un peu plus de 12 millions)³¹¹. Cependant, le nombre de Mexicains émigrant aux États-Unis était en recul, notamment pour les raisons suivantes : obstacles économiques découlant de la lenteur avec laquelle l'économie des États-Unis se remettait de la crise financière mondiale de 2008³¹², obstacles érigés par la législation sur l'immigration, et décision de nombreux Mexicains de retourner volontairement au pays avec leurs enfants³¹³. Entre 2009 et 2014, par exemple, 870 000 Mexicains ont migré aux États-Unis, tandis que 1 million environ d'immigrants mexicains accompagnés de leurs enfants nés aux États-Unis sont revenus au pays³¹⁴. La principale motivation avancée était le regroupement familial³¹⁵. À l'inverse, le nombre de Centraméricains vivant aux États-Unis a été multiplié par 10 entre 1980 et 2015³¹⁶. Après le Mexique, les migrants originaires de pays asiatiques – en particulier la Chine, l'Inde et les Philippines – formaient les populations nées à l'étranger les plus nombreuses aux États-Unis en 2015³¹⁷. La Chine et l'Inde ont désormais dépassé le Mexique sous l'angle des arrivées d'immigrants récentes aux États-Unis³¹⁸. On s'attend à ce que cette tendance se poursuive : selon des estimations actuelles, les immigrants asiatiques constitueront la plus grande population née à l'étranger aux États-Unis en 2055³¹⁹. La plupart des immigrants asiatiques aux États-Unis arrivent avec un visa parrainé par la famille³²⁰, même si un grand nombre d'entre eux sont aussi des étudiants. En 2014-2015, les étudiants asiatiques représentaient 76 % des étudiants internationaux inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis³²¹.
- Les populations de migrants au Canada continuent d'augmenter et représentent un pourcentage croissant de la population totale du pays.** Les personnes nées à l'étranger représentaient environ 18 % de la population totale du Canada en 2000, 18,8 % en 2005, 20,5 % en 2010, et près de 22 % en 2015³²². Si, par le passé, les populations de migrants au Canada étaient principalement originaires de pays européens, aujourd'hui la composition de la population du pays née à l'étranger comprend de nombreux migrants de pays asiatiques. En 2000, par exemple, le principal pays d'origine des migrants internationaux au Canada était le Royaume-Uni (610 000), suivi de la Chine (410 000), de l'Inde et de l'Italie. En 2015, la Chine et l'Inde avaient toutes deux dépassé le Royaume-Uni, tandis que les Philippines se classaient dans le groupe des cinq premiers pays d'origine, qui ne comprenait plus l'Italie³²³. D'autres pays asiatiques, dont le Viet Nam et le Pakistan, figuraient également parmi les 10 premiers pays d'origine des

310 Voir l'appendice A pour la composition de l'Amérique du Nord.

311 DAES, 2015a.

312 Gonzalez-Barrera, 2015.

313 Ibid.

314 Krogstad, 2016.

315 Gonzalez-Barrera, 2015.

316 Lesser et Batalova, 2017.

317 DAES, 2015a.

318 Zong et Batalova, 2016.

319 Ibid.

320 Malik, 2015.

321 Zong et Batalova, 2016.

322 DAES, 2015a ; DAES, 2017.

323 DAES, 2015a.

7,84 millions de personnes nées à l'étranger vivant au Canada en 2015³²⁴. Cette même année, le Canada a admis plus de 270 000 nouveaux résidents permanents, soit le nombre le plus élevé depuis 2010³²⁵.

- **Le nombre estimatif de migrants irréguliers aux États-Unis est resté relativement stable ces dernières années, et est bien plus important qu'au Canada.** Globalement, on estimait que le nombre de migrants en situation irrégulière représentait 3,4 % de la population totale aux États-Unis en 2015³²⁶. Si l'on tient compte des avertissements et limites associés aux données utilisées pour mesurer les populations de migrants irréguliers, en 2016, la population de migrants en situation irrégulière s'élevait, d'après des estimations préliminaires, à 11,3 millions de personnes, dont la moitié (environ 5,6 millions) étaient des Mexicains³²⁷. Cependant, le nombre de Mexicains dépourvus de documents est en recul depuis 2009, tandis que le nombre de migrants asiatiques en situation irrégulière aux États-Unis est en augmentation, pour atteindre 1,5 million de personnes en 2015 d'après les estimations³²⁸. De façon générale, si des migrants dépourvus de documents entrent dans le pays sans autorisation, un grand nombre d'entre eux entrent avec un visa valide et dépassent ensuite la durée de séjour autorisée. Au cours de l'exercice 2015, on estimait à plus de 527 000 le nombre de personnes vivant aux États-Unis au delà de la durée de validité de leur visa³²⁹. Au Canada, un certain nombre d'estimations portent à croire que le pays compte entre 200 000 et 400 000 migrants irréguliers³³⁰, dont un nombre indéterminé de demandeurs d'asile déboutés qui n'ont pas quitté le territoire³³¹.
- **Les États-Unis et le Canada ont réinstallé un nombre record de réfugiés, ce qui en fait les deux principaux pays de réinstallation dans le monde.** En 2016, les États-Unis ont réinstallé le plus grand nombre de réfugiés depuis 2010 (près de 85 000), dont la majorité venait de la République démocratique du Congo (plus de 16 000), devant la République arabe syrienne, le Myanmar, l'Iraq et la Somalie³³². Cependant, il est probable que le nombre de réfugiés réinstallés aux États-Unis diminue, pour passer de 110 000 à 50 000 en 2017 d'après les estimations³³³. Dans l'ensemble, le Canada a réinstallé près de 47 000 réfugiés en 2016 – le plus haut niveau depuis 1980³³⁴. Les réfugiés réinstallés au Canada en 2015 et en 2016 venaient principalement de la République arabe syrienne, d'Iraq, de la République démocratique du Congo, de l'Érythrée et du Myanmar.

Océanie³³⁵

En 2015, l'Océanie a été la destination de près de 7 millions de migrants originaires d'autres régions. Comme le montre la figure 21, la population de migrants nés à l'étranger était principalement composée de deux grands groupes, l'un en provenance de l'Asie (38 %), et l'autre de l'Europe (37 %). Tout au long des 25 dernières années, le nombre de migrants asiatiques a augmenté, tandis que celui des migrants européens est resté stable. Les migrants

324 DAES, 2015a.

325 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016.

326 Krogstad, Passel et Cohn, 2017.

327 Ibid.

328 Passel et Cohn, 2017.

329 Département de la sécurité du territoire des États-Unis, 2016.

330 Bertelsmann Stiftung et Migration Policy Institute, 2012.

331 Smick, 2006.

332 Département d'État des États-Unis, 2016 ; Igielnik et Krogstad, 2017.

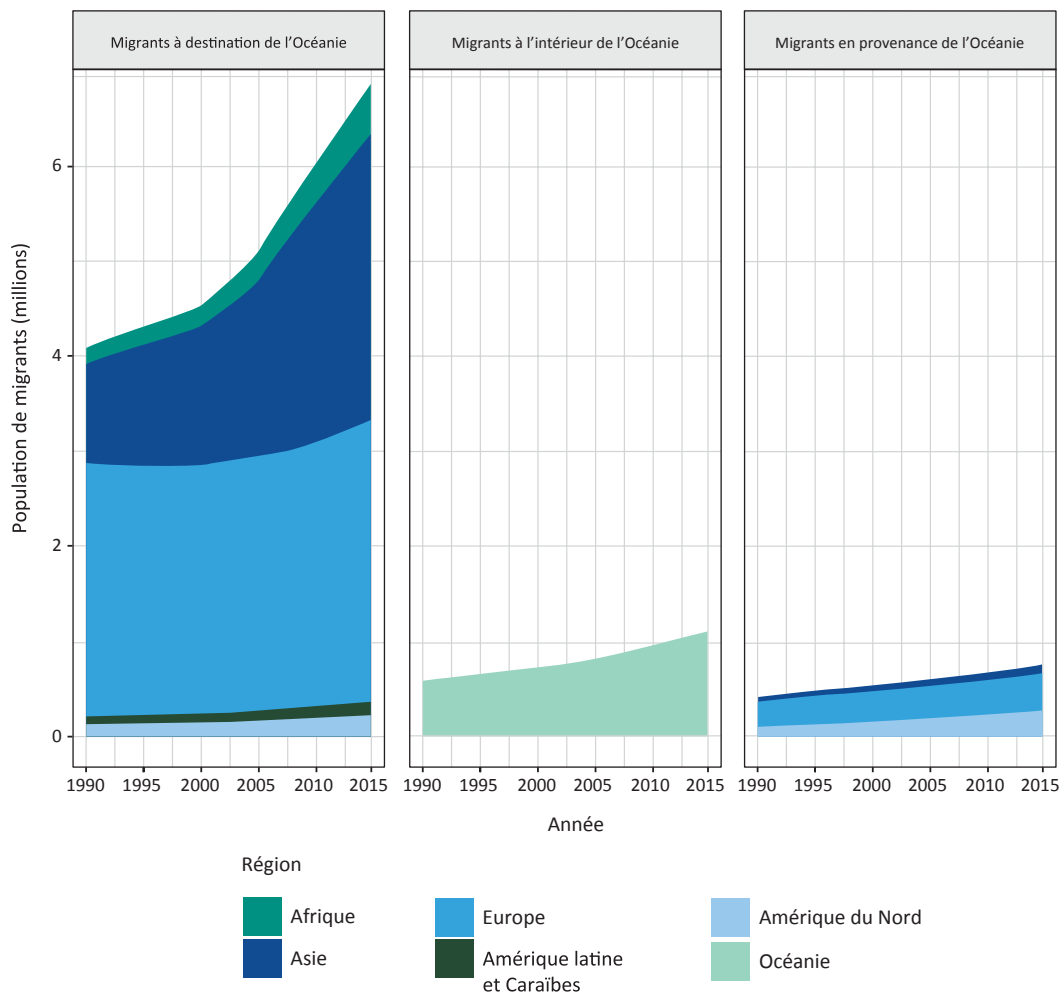
333 Krogstad et Radford, 2017.

334 UNHCR, 2017c.

335 Voir l'appendice A pour la composition de l'Océanie.

originaires d'Océanie avaient davantage tendance à rester dans la région. Sur les six régions, c'est l'Océanie qui a compté le moins de migrants vivant hors de la région en 2015, partiellement en raison de la faible taille de la population totale, même si leur nombre a constamment augmenté au cours des 25 dernières années. La plupart des personnes nées en Océanie vivant hors de la région résidaient en Europe et en Amérique du Nord.

Figure 21. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Océanie en 2015

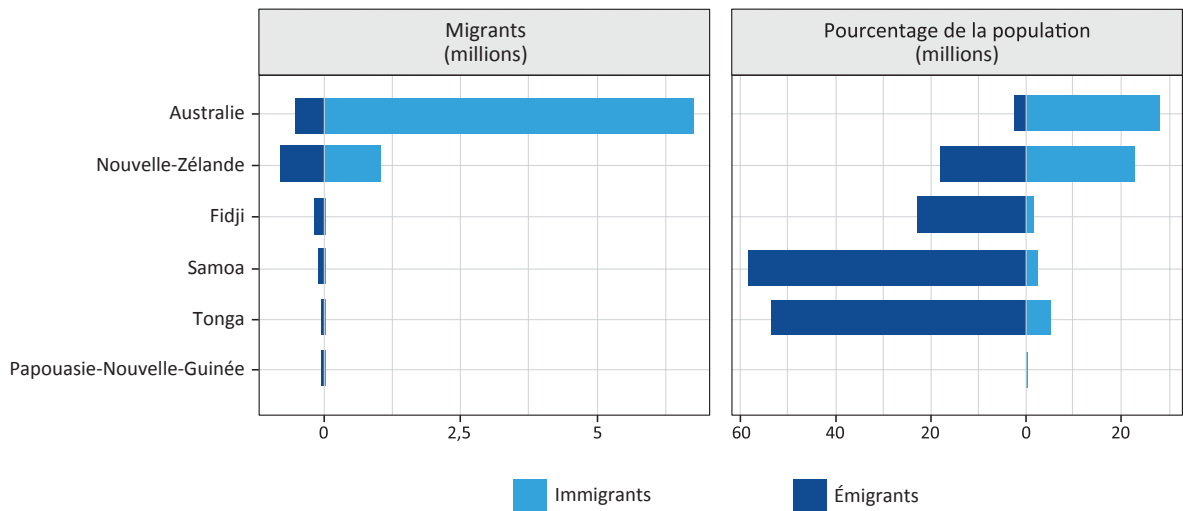


Source : DAES, 2015a.

Note : Les « migrants à destination de l'Océanie » s'entendent des migrants résidant en Océanie qui sont nés dans une autre région (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Océanie » s'entendent des migrants nés en Océanie et résidant hors de leur pays de naissance, mais qui sont restés dans la région. Les « migrants en provenance de l'Océanie » s'entendent des personnes nées en Océanie qui résident hors de la région (en Europe ou en Asie, par exemple).

La vaste majorité des migrants en Océanie vivaient soit en Australie, soit en Nouvelle-Zélande (figure 22). La plupart des pays de la région avaient des profils migratoires asymétriques, et étaient soit d'importants pays de départs nets, soit d'importants pays d'arrivées nettes. Par exemple, les Tonga, les Samoa et les Fidji comptaient un nombre élevé d'émigrants par rapport à leur population autochtone, et une très faible proportion de personnes nées à l'étranger. Leurs émigrants se trouvaient principalement en Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, en Australie. Ces deux pays accueillent une importante population née à l'étranger en proportion de leur population totale (plus de 28 % et 23 % respectivement).

Figure 22. Classement des pays d'Océanie sur le plan des migrations en 2015



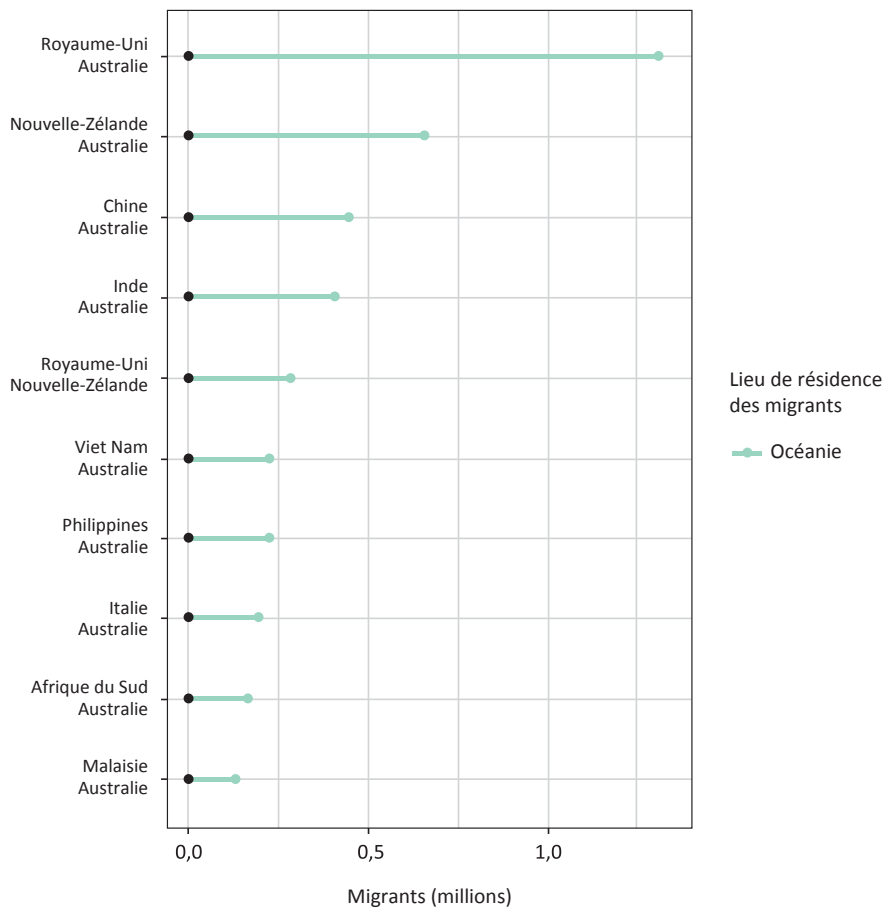
Source : DAES, 2015a.

Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2015.

La figure 23 montre les 10 premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Océanie. Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. Les 10 principaux couloirs de migration de la région étaient à destination de l'Australie, le premier concernant les migrants nés au Royaume-Uni. Les principaux couloirs de migration de la région avaient tous l'Australie comme destination. Ils comprenaient divers pays situés à l'extérieur de l'Océanie, dont la Chine, l'Inde, le Viet Nam et les Philippines, et avaient, pour nombre d'entre eux, connu une croissance rapide ces dernières décennies. La Nouvelle-Zélande comptait une forte proportion de ressortissants à l'étranger, surtout en Australie, et accueillait de nombreux migrants internationaux.

Figure 23. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Océanie

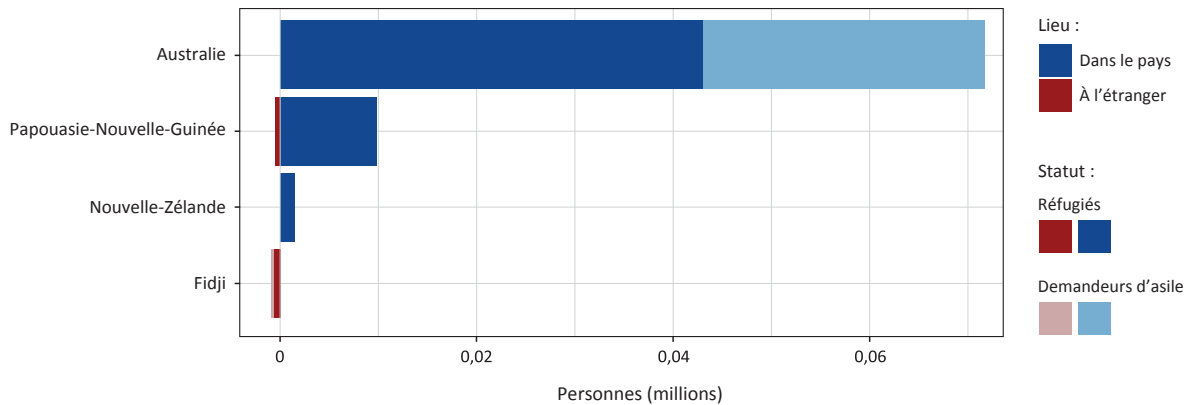


Source : DAES, 2015a.

Note : Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

En 2016, un peu moins de 100 000 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvaient en Océanie. L'Australie était le plus grand pays d'accueil de la région, devant la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande. La plupart des réfugiés dans ces pays venaient d'Asie, comme les Indonésiens vivant en Nouvelle-Guinée, ou les Afghans et les Iraniens vivant en Australie. À l'échelle mondiale, on dénombrait un peu plus de 2 000 réfugiés et demandeurs d'asile en provenance de pays d'Océanie en 2016.

Figure 24. Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile à l'intérieur et en provenance des pays d'Océanie, 2016



Source : HCR, s.d.a.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent ailleurs que dans leur pays d'origine. Une définition de termes clés, comme « réfugié », est donnée au chapitre 2 (appendice A). Ce classement est établi à partir de données pour 2016, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

Principales caractéristiques et tendances en Océanie

- Les populations de migrants en Nouvelle-Zélande et en Australie ont continué d'augmenter.** En 2015-2016, la Nouvelle-Zélande a enregistré une augmentation nette de 19 % par rapport à l'année précédente³³⁶, et l'Australie une augmentation de 3 %³³⁷. Entre 2000 et 2015, le Royaume-Uni est demeuré le premier pays d'origine des migrants internationaux vivant en Australie (près de 1,3 million en 2015), devant la Nouvelle-Zélande (environ 640 000 en 2015)³³⁸. La majorité des autres grands pays d'origine des migrants en Australie, en 2015, étaient en Asie : Chine, Inde, Viet Nam et Philippines³³⁹. À la fin de juin 2016, plus de 28 % de la population totale de l'Australie était née à l'étranger³⁴⁰. Le Royaume-Uni est invariablement le principal pays d'origine des migrants vivant en Nouvelle-Zélande depuis des décennies, même si l'on constate une nette augmentation du nombre de migrants asiatiques, en particulier en provenance de la Chine et de l'Inde, ainsi qu'une importante population de personnes originaires des îles du Pacifique, notamment des Fidji, des Samoa et des Tonga³⁴¹. En 2015, la population née à l'étranger vivant en Nouvelle-Zélande représentait près de 23 % de la population totale du pays³⁴². L'Australie et la Nouvelle-Zélande comptent toutes deux un nombre non négligeable de travailleurs temporaires, près de 200 000 ayant bénéficié d'un

336 Ministère néo-zélandais du commerce, de l'innovation et de l'emploi, 2016.

337 Australian Bureau of Statistics, 2017a ; DAES, 2015a.

338 DAES, 2015a.

339 Ibid.

340 Australian Bureau of Statistics, 2017b.

341 DAES, 2015a.

342 Ibid.

visa de travail en Nouvelle-Zélande en 2015-2016³⁴³. Le principal pays d'origine des travailleurs migrants temporaires en Nouvelle-Zélande, en 2015-2016, était l'Inde, devant le Royaume-Uni³⁴⁴. En Australie, on dénombrait 100 000 titulaires principaux de visas de travail temporaire au 31 mars 2017³⁴⁵. La Nouvelle-Zélande et l'Australie attirent toutes deux de nombreux étudiants internationaux. En Australie, leur nombre est en augmentation depuis 2012, atteignant en 2016 le chiffre record de plus de 700 000 étudiants³⁴⁶ ; en Nouvelle-Zélande, ceux-ci étaient plus de 100 000 en 2015, et venaient principalement de Chine, d'Inde et du Japon³⁴⁷.

- **La migration intrarégionale en Océanie est une tendance prépondérante et persistante.** Depuis toujours, de nombreuses personnes migrent entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie (le plus souvent de la Nouvelle-Zélande vers l'Australie), bénéficiant d'accords de circulation entre les deux pays. Cependant, le nombre de Néo-Zélandais rentrant au pays au départ de l'Australie s'est fortement accru entre 2014 et 2016. Parallèlement, on constate une augmentation nette d'Australiens en Nouvelle-Zélande³⁴⁸. La migration intrarégionale en Australie et en Nouvelle-Zélande de personnes originaires des îles du Pacifique est également très marquée, comme on le verra plus loin.
- **L'Australie et la Nouvelle-Zélande participent toutes deux à la réinstallation de réfugiés.** Le programme de réinstallation de réfugiés de l'Australie est le troisième au monde par son ampleur³⁴⁹. Le pays a proposé un minimum de près de 14 000 places destinées aux réfugiés en 2015-2016³⁵⁰. S'y ajoutent 12 000 places pour raison humanitaire, destinées aux personnes déplacées à cause des conflits en République arabe syrienne et en Iraq³⁵¹. En outre, l'Australie réinstalle des réfugiés vivant dans des pays voisins (la Malaisie et l'Indonésie, par exemple) qui sont originaires d'ailleurs, notamment le Myanmar et l'Afghanistan. Le pays a pour politique de transférer ceux qui arrivent en situation irrégulière en tant que demandeurs d'asile dans des centres de rétention extraterritoriaux ouverts sur l'île de Manus en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru. En juillet 2013, l'Australie avait annoncé que toutes les personnes arrivant par bateau ne seraient pas réinstallées dans le pays³⁵². La Nouvelle-Zélande, qui est aussi un pays de réinstallation de réfugiés, et a annoncé la réinstallation de 750 réfugiés syriens en 2015-2016. Les personnes admises en Nouvelle-Zélande dans le cadre de la filière International/Humanitaire sont également originaires du Pacifique : 1 600 personnes ont ainsi obtenu un permis de résidence en 2015-2016³⁵³.
- **Les difficultés économiques et environnementales influent sur l'émigration au départ des pays insulaires du Pacifique.** Au total, on dénombre aujourd'hui 420 000 migrants nés dans le Pacifique qui vivent dans des pays de l'OCDE. Ils sont, pour la plupart, originaires des Fidji, des Samoa et des Tonga³⁵⁴. Les difficultés de développement et l'« explosion démographique de la jeunesse » dans l'ensemble des îles

343 Ministère néo-zélandais du commerce, de l'innovation et de l'emploi, 2016.

344 Ibid.

345 Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, 2017.

346 Ministère australien de l'éducation et de la formation, 2016.

347 Infometrics et National Research Bureau, 2016.

348 Stats New Zealand, 2016.

349 HCR, 2016a.

350 Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, 2016.

351 Ibid.

352 Refugee Council of Australia, 2017.

353 Ministère néo-zélandais du commerce, de l'innovation et de l'emploi, 2016.

354 Curtain *et al.*, 2016.

du Pacifique ont entraîné de graves pénuries d'emplois, qui sont à l'origine de hauts niveaux d'émigration de travail, en particulier vers la Nouvelle-Zélande, ainsi que vers l'Australie et d'autres pays³⁵⁵. Près de 12 000 personnes du Pacifique arrivent chaque année en Australie et en Nouvelle-Zélande dans le cadre de programmes de travail saisonnier³⁵⁶. Les changements environnementaux et la dégradation de l'environnement comptent parmi les facteurs qui poussent de nombreuses personnes des îles du Pacifique à migrer. La moitié de la population de Kiribati et de Tuvalu, en particulier, vit dans des zones urbaines surpeuplées sur des atolls d'étroites bandes de corail où l'accès à l'eau et aux terres est limité³⁵⁷. L'élévation progressive du niveau de la mer, l'invasion d'eau salée et la sécheresse pèsent, elles aussi, sur la décision de migrer dans la région, en interne ou à l'international³⁵⁸. Dans ce contexte, la nécessité de planifier la réimplantation de groupes et de communautés est de plus en plus au cœur des discussions³⁵⁹.

Conclusion

On constate, dans les débats politiques et d'orientation, une tendance à généraliser les caractéristiques de la migration mondiale, ses effets sur les économies nationales et les sociétés, et les difficultés d'action dans les diverses régions et les différents pays du monde. De fait, comme le fait apparaître le chapitre 2 du Rapport, des tendances et des schémas migratoires importants se dégagent à l'échelle mondiale. Il existe aussi indéniablement certaines similitudes entre les pays en ce qui concerne les effets économiques, sociaux et culturels des migrants sur la population nationale, ainsi que les défis fondamentaux que pose la migration pour les responsables politiques. Il est fondamental que les débats d'orientation et l'élaboration de politiques à l'échelle mondiale et nationale tiennent compte de ces similitudes et de ces points communs entre les caractéristiques et les effets des migrations internationales. Cependant, il est tout aussi important de prêter attention aux dimensions et variations régionales des migrations internationales et des déplacements qui peuvent avoir des conséquences importantes pour les débats et la réglementation, surtout (mais pas uniquement) à l'échelle mondiale et supranationale.

Le présent chapitre s'est appuyé sur un large éventail de données et d'informations pour donner des aperçus régionaux des migrations internationales et de la mobilité à travers le monde. Il portait sur six grandes régions du monde (Afrique, Asie, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord et Océanie) et traitait des aspects et faits nouveaux clés dans plusieurs sous-régions. Cet examen était nécessairement limité et sélectif, et visait à souligner les caractéristiques principales, et non à fournir un aperçu exhaustif des migrations internationales et de la mobilité dans chaque sous-région. Comme on l'a vu au chapitre 2 consacré aux tendances et schémas dans le monde, il existe d'importantes lacunes dans les données et dans les informations sur les populations de migrants et les flux migratoires à l'échelle mondiale. Le présent chapitre a permis de constater que les mêmes limites s'appliquent à l'analyse des tendances et des schémas migratoires régionaux. En outre, on observe de grandes variations sur le plan de la quantité et de la qualité des données et des travaux de recherche consacrés aux migrants dans les différentes régions du monde. Ces asymétries géographiques sous l'angle de la disponibilité et de la qualité des données et des travaux de recherche sur les migrants devraient être une préoccupation majeure des responsables politiques à l'échelle mondiale et nationale.

355 Ibid.

356 Ibid.

357 Curtain *et al.*, 2016.

358 CESAP, 2015.

359 Voir, par exemple, Université de Georgetown, s.d., pour diverses ressources concernant la réinstallation planifiée.

Globalement, le chapitre fait apparaître les différences importantes entre les régions et les sous-régions, ainsi que les complexités croissantes de la dynamique migratoire dans le monde. Pour donner un exemple simple de différences régionales, la migration en Asie a été surtout intrarégionale (entre pays asiatiques). Ces flux intrarégionaux dépassent de loin les flux à destination d'autres régions du monde (de pays asiatiques vers des pays non asiatiques). En Afrique, la migration intrarégionale est, et a toujours été, importante, mais le nombre de migrants africains ayant émigré dans d'autres régions du monde (surtout en Europe, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient) est désormais à peu près identique au nombre de migrants africains migrant sur le continent. À l'inverse, en Amérique latine et aux Caraïbes, c'est l'émigration vers d'autres régions du monde qui prédomine, en particulier vers l'Amérique du Nord, la migration intrarégionale jouant un rôle relativement limité.

L'un des aspects et l'une des illustrations clés de la complexité importante, mais souvent sous-estimée, de la dynamique migratoire dans les différentes régions du monde est que certains pays « génèrent » d'importants flux de réfugiés vers d'autres pays, tout en « accueillant » dans le même temps de fortes populations de réfugiés en provenance d'autres pays. On sait que de nombreux pays, comme l'Allemagne et le Royaume-Uni, connaissent de grands flux d'immigration et d'émigration, souvent sous l'effet de mouvements bidirectionnels de migrants de travail, de migrants pour raisons familiales et d'étudiants. On sait peut-être moins que, comme le montre le présent chapitre, cette caractéristique se retrouve dans certains pays pour ce qui est des réfugiés. Entre autres exemples, on citera le Soudan, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo et l'Iraq.

Ces différences et complexités (dont certaines sont propres à un lieu et à une période donnés, tandis que d'autres sont relativement courantes dans l'ensemble des régions) soulèvent des questions et des défis importants pour l'élaboration des politiques. Ainsi, il faut indéniablement prendre en considération les différences fondamentales entre les expériences et dynamiques migratoires entre les régions lorsqu'on examine les régimes souhaitables de gouvernance mondiale des migrations internationales. Les différences peuvent aussi avoir des conséquences pour la mise en œuvre de bonnes pratiques ou d'approches de la gouvernance adaptées aux spécificités régionales. De même, les complexités croissantes de la dynamique migratoire peuvent créer des difficultés immédiates pour les responsables nationaux de la réglementation et avoir des conséquences importantes pour les formes de gouvernance et de coopération inter-États les plus souhaitables. Une meilleure reconnaissance des schémas, des variations et des complexités de la migration à l'échelle régionale et infrarégionale aiderait à formuler des politiques publiques stratégiques et pérennes.



4

RECHERCHES ET ANALYSES SUR LA MIGRATION : CROISSANCE, PORTÉE ET CONTRIBUTIONS RÉCENTES

Introduction

L'intérêt croissant porté à la migration au fil des ans s'est accompagné d'une quantité accrue d'informations publiées sur cette question d'envergure mondiale de plus en plus complexe et urgente. Idéalement, les connaissances issues d'analyses et d'études rigoureuses de la migration devraient être la source principale et le point de départ de toute information communiquée aux responsables politiques, praticiens, étudiants, universitaires et grand public à propos de la migration et de ses tendances. Or, la multiplication des documents en accès libre sur le sujet fait qu'il est de plus en plus compliqué de s'informer. À une époque de « surinformation », il peut être difficile d'identifier, de recueillir et d'assimiler des informations pertinentes et solides sur la migration.

Le présent chapitre donne un aperçu des travaux de recherche et d'analyse sur la migration réalisés et publiés par divers acteurs – universitaires, gouvernements, organisations internationales et groupes de réflexion. Il est important que tous ceux qui étudient la migration, s'occupent de politiques ou pratiques migratoires ou veulent se faire une opinion éclairée sur le sujet puissent cerner la variété, la nature et les caractéristiques des divers types de recherches et d'analyses.

Ce chapitre montre que les travaux de recherche et les analyses sur la migration ont fortement augmenté. Étant donné l'impossibilité de consulter, recenser et classer tous les documents de recherche sur la migration, nous rendons compte ici des aspects quantitatifs essentiels, comme les estimations du volume d'articles/ouvrages publiés ces dernières années. Notre analyse qualitative récapitule les sujets tirés d'un échantillon d'articles universitaires et de contenus clés provenant des publications phares d'un ensemble d'organisations intergouvernementales. Nous fournissons également des mesures simples de la « portée » et de l'« impact » des documents publiés.

Il est important de souligner qu'il existe des différences fondamentales entre les processus de publication des travaux universitaires et non universitaires, chacun d'eux ayant ses forces et ses faiblesses. Le système de publication universitaire est essentiellement axé sur la production d'articles de revues et de livres. Ce processus comprend généralement plusieurs étapes de relecture et de commentaires rédactionnels faisant intervenir les auteurs, les éditeurs et les relecteurs. La plupart des travaux de recherche universitaires publiés (littérature « blanche ») sont payants (non librement accessibles) et sont souvent gérés par des maisons d'édition. À l'inverse, les publications de recherche et d'analyse non universitaires (littérature « grise ») reposent généralement sur des processus plus rapides et plus simples, caractérisés habituellement, mais pas systématiquement, par un examen par les pairs moins rigoureux. Les contributions à la littérature grise (rapports de recherche, documents de travail et documents gouvernementaux/officiels) sont habituellement accessibles librement. Un ouvrage comme le présent rapport, conçu pour contribuer à notre compréhension collective de la migration dans un monde de plus en plus interconnecté, serait incomplet sans une description du rôle de la littérature grise, considérée comme une source essentielle de données factuelles, d'arguments, d'innovation et de compréhension³⁶⁰.

Le volume, la diversité et la croissance de la littérature blanche et grise ne permettent pas d'examiner systématiquement tout le matériel produit et publié sur la migration en 2015 et 2016. Le présent chapitre mettra donc en lumière quelques exemples de contributions clés publiées en anglais pendant cette période par une sélection de revues spécialisées et d'organisations intergouvernementales. La section qui suit traite des différents acteurs intervenant dans l'étude et l'analyse de la migration. La troisième section porte sur un échantillon de contributions récentes des milieux universitaires et d'organisations intergouvernementales. La quatrième section donne un aperçu de la portée et de l'impact de certains travaux de recherche publiés sur la migration.

Principaux auteurs de recherches et d'analyses sur la migration

Universités

Dans l'idéal, les chercheurs produisent de nouvelles connaissances fondées sur de solides données factuelles, qui sont utiles à d'autres. Les résultats de recherche sont obtenus et diffusés à l'intention de publics différents. Les travaux universitaires classiques peuvent être extrêmement techniques et très ciblés, même si leurs auteurs sont de plus en plus encouragés à les diffuser des cercles universitaires³⁶¹. La communication de résultats de recherche, par exemple, suppose de partager au-delà des connaissances avec des non-spécialistes, y compris le grand public, dans le cadre des médias (traditionnels ou nouveaux) et de manifestations telles que des conférences/séminaires publics ou des fêtes de la science. Les chercheurs qui analysent des questions pertinentes pour l'action publique sont souvent intéressés par une collaboration avec les responsables politiques afin de leur communiquer des connaissances susceptibles d'éclairer les débats et de contribuer à l'élaboration des politiques. Les contributions de recherche destinées aux politiques revêtent généralement la forme de documents courts et d'articles de blog, mais aussi d'ateliers, de réunions d'experts interactives, de consultations de haut niveau et de conférences. L'opacité des milieux décisionnels et le taux de roulement élevé parmi les ministres, les hauts fonctionnaires et autres agents peuvent compliquer la communication, en partie parce que le passage au management dans l'administration publique s'est accompagné d'une diminution des compétences et de la connaissance des contenus ces dernières décennies³⁶². Dans le même temps, la surinformation fait obstacle aux processus d'acquisition des connaissances et d'élaboration des politiques, alors même que la complexité et les interconnexions de l'action publique ne cessent de croître³⁶³.

Dans les milieux universitaires, le système de diffusion est centré sur la publication, dont certaines formes (les revues spécialisées, par exemple) jouissent d'une crédibilité et d'un poids bien plus grands que d'autres. L'une des forces de ces publications est qu'elles ont généralement été relues par des spécialistes du domaine, ce qui renforce la solidité et la crédibilité des travaux de recherche. Le nombre croissant de supports de ces publications est toutefois caractérisé par toute une série de normes de qualité appliquées aux processus de relecture par les pairs. D'aucuns font valoir que l'une des faiblesses de la recherche universitaire est que la pression exercée sur les auteurs pour qu'ils publient a contribué à une forte augmentation de la quantité – mais pas toujours de la qualité – des travaux ces dernières années. On trouvera à l'appendice A un résumé concernant les publications universitaires, et notamment des informations sur les processus de relecture par les pairs, les citations et l'évaluation d'impact.

361 McAuliffe, 2016.

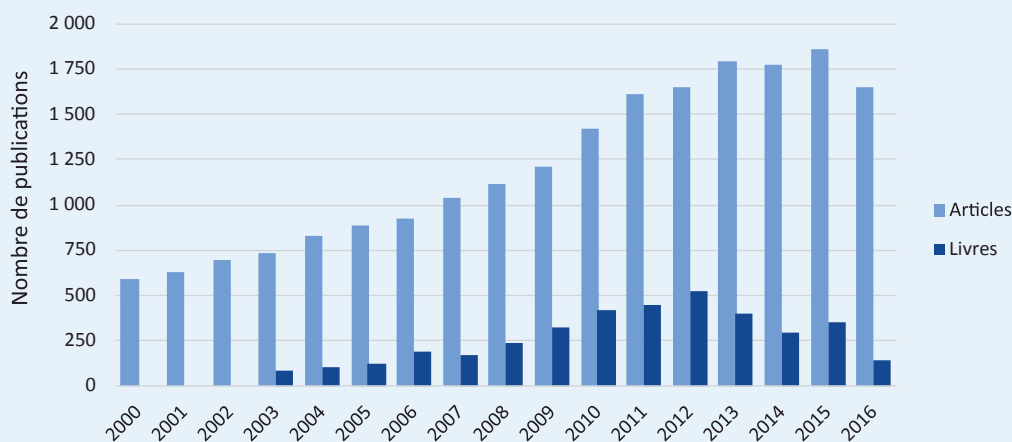
362 Box, 1999 ; Kirkpatrick, Ackroyd et Walker, 2005.

363 Nutley et Webb, 2000 ; Weinberger, 2011.

Parmi les milliers de revues spécialisées à comité de lecture qui paraissent actuellement dans l'ensemble des disciplines, sujets et champs de recherche³⁶⁴, nous en avons identifié plus de 130 qui traitent de la migration en anglais, en espagnol ou en français³⁶⁵. Les grands éditeurs scientifiques publient généralement en anglais, ce qui présente tout à la fois l'avantage de normaliser les travaux produits et l'inconvénient d'exclure les auteurs qui ne sont pas en mesure de soumettre leur manuscrit dans un anglais acceptable.

Nombre de publications universitaires sur l'« immigration » ou l'« émigration »

Le diagramme ci-après montre les résultats de la recherche du terme « immigration » ou « émigration » dans Scopus – la plus grande base de données transdisciplinaire. Les articles de revues constituent l'essentiel des publications et sont en augmentation constante jusqu'en 2015, où ils atteignent un niveau record. La tendance à long terme semble indiquer un accroissement de la production universitaire sur les questions de migration : est-ce juste le reflet de l'expansion générale de la production universitaire, ou les travaux de recherche sur la migration se développent-ils pour des raisons particulières ?



Source : www.scopus.com.

Note : La recherche du seul terme « migration » renvoie des chiffres qui sont plus de 10 fois supérieurs. Ces résultats comprennent toutefois des emplois de ce terme dans des disciplines non pertinentes pour notre étude, comme l'informatique (migration des données), la biologie (migration des cellules), la zoologie (migration des oiseaux ou des poissons) et bien d'autres. L'utilisation de la fonction de recherche avancée de Scopus nous a permis d'exclure des domaines tels que la chimie, la physique, l'astronomie, les neurosciences, etc.

Gouvernements

Les données administratives des gouvernements sur les personnes qui entrent et/ou quittent le territoire d'un pays sont traditionnellement les premières sources d'information sur la migration internationale³⁶⁶. Les premiers

364 Ware et Mabe, 2015.

365 On trouvera une liste de revues sur la page du site web de l'OIM consacrée aux travaux de recherche (www.iom.int/migration-research).

366 Poulain, Perrin et Singleton, 2006.

travaux universitaires sur la migration interne à l'époque moderne concernaient cependant la dynamique migratoire interne et étaient fondés sur les données de recensement national recueillies par les autorités du Royaume-Uni³⁶⁷. À ce jour, les données livrées par les recensements démographiques, les registres de population, les enquêtes représentatives et d'autres sources statistiques officielles forment souvent le socle des bases de données relatives à la migration. La place centrale qu'occupent de telles données dans le contexte de l'action publique est reconnue, par exemple, par le Fonds de l'OIM pour le développement qui, entre autres, appuie le renforcement des capacités des États Membres dans le domaine des statistiques sur la migration.

Au-delà de la collecte, de l'administration et de la communication de données statistiques, certains gouvernements fournissent également de nombreuses informations sur la migration, en particulier sous la forme de documents d'orientation tels que des évaluations, des études et des documents de travail. Il leur arrive aussi de commander des travaux de recherche à des partenaires universitaires, des chercheurs, des organisations intergouvernementales et des cercles de réflexion. L'importance accrue de la migration a amené des gouvernements à financer des travaux empiriques, ce qui a ouvert de nouveaux domaines de recherche et élargi la portée des études sur la migration³⁶⁸. Cette démarche a suscité certaines critiques, selon lesquelles les études commandées par les gouvernements seraient trop axées sur les questions de politique générale et proposeraient même, dans certains cas, des solutions simplistes et immédiates à des questions sociales à long terme et complexes³⁶⁹, ou les chercheurs seraient utilisés pour légitimer la politique d'immigration³⁷⁰. Des données attestent en outre que des chercheurs sont soumis à des pressions pour qu'ils produisent des résultats utiles d'un point de vue politique dans le cadre d'études générales sur l'action publique³⁷¹. Comme on peut aisément le comprendre, les questions abordées dans les études sur la migration sollicitées par les gouvernements sont très diverses, et peuvent dépendre du rôle des pays dans le processus migratoire³⁷². De même, il est admis que les travaux de recherche non pertinents pour l'action publique sont également cruciaux – en particulier les études sur la migration qui dépassent les cadres d'action de référence pour examiner des aspects moins visibles de la migration³⁷³. Il importe en outre de noter que les études commandées par les gouvernements donnent parfois lieu à des examens utiles et rigoureux de la migration – en particulier en partenariat avec des chercheurs universitaires et autres, qui peuvent contribuer par diverses façons de voir, connaissances et approches analytiques à l'examen de questions migratoires complexes et multidimensionnelles, y compris en s'appuyant sur des données administratives inaccessibles par ailleurs. Comme Khalid Koser l'a fait observer :

... une collaboration et des partenariats authentiques offrent la possibilité de reconnaître les compétences différentes mais complémentaires qui existent à l'intérieur et à l'extérieur des gouvernements. Quand les circonstances s'y prêtent, des partenariats efficaces et productifs peuvent être noués, qui permettront de s'appuyer sur une réflexion critique pour aborder des questions migratoires complexes dans une perspective d'action publique et de manière stratégique.³⁷⁴

367 Ravenstein, 1885.

368 Castles, 2010.

369 Ibid.

370 Boswell, 2008.

371 The LSE GV314 Group, 2014.

372 Iredale, Asia-Pacific Migration Research Network et UNESCO, 2001.

373 Bakewell, 2008.

374 Koser, 2014.

De fait, il a été estimé que la collaboration devrait être renforcée, que les chercheurs devraient mieux comprendre le processus d'élaboration des politiques, et que les décideurs publics devraient être associés davantage à la conceptualisation et la conduite de travaux de recherche³⁷⁵.

Outre le financement de projets de recherche ponctuels, notamment dans le cadre d'appels à propositions ou de commandes directes, certains gouvernements mettent également en œuvre des programmes officiels de recherche sur la migration. Bien que les programmes de recherche pluriannuels et multidimensionnels soient bien moins répandus que les projets individuels ayant un financement propre, ils sont mis en place dans divers pays. Entre autres avantages, ils permettent de mieux articuler les différents aspects de l'étude et de l'analyse de la migration, et d'examiner des questions à plus long terme, sous différents angles et dans plusieurs disciplines. Les grands programmes de recherche (par opposition aux projets de recherche précis) offrent également aux gouvernements la possibilité de soutenir la recherche comparative portant sur plusieurs lieux géographiques. Par exemple, le programme de recherche *Migrating out of Poverty* est un consortium de programmes de recherche d'une durée de sept ans financé par le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID) et coordonné par l'Université du Sussex. Il porte sur la relation entre la migration interne et régionale et la pauvreté, et est mis en œuvre dans cinq régions d'Asie, d'Afrique et d'Europe. À l'inverse, le programme australien *Irregular Migration and Border Research Programme* est axé sur un sujet thématique étroit (la migration irrégulière et la gestion des frontières), tout en visant à inscrire l'expérience de l'Australie dans un contexte mondial et migratoire plus large³⁷⁶. Parmi les grands mécanismes de recherche innovants financés par les pouvoirs publics, on citera NORFACE (New Opportunities for Research Funding Agency Cooperation in Europe) – un partenariat de collaboration entre des organismes nationaux de financement de la recherche de 19 pays européens qui travaillent dans le domaine des sciences sociales et comportementales. En 2007, NORFACE a créé un programme de recherche sur la migration axé sur trois grands thèmes : Migration, Intégration, et Cohésion et conflits. Le programme a duré cinq ans (de 2009 à 2014) et a donné lieu à 12 projets de recherche transnationaux consacrés à différents aspects de la migration, dont une cartographie des flux migratoires européens, l'intégration des migrants, les résultats sur le marché du travail et les familles transnationales³⁷⁷.

Organisations intergouvernementales

En tant qu'éditeurs et auteurs institutionnels, les organisations intergouvernementales apportent des contributions particulières à notre compréhension collective de la migration et de la mobilité. Dans certaines circonstances, ces organisations peuvent être la seule source d'information. C'est pourquoi les travaux universitaires comportent souvent de nombreuses références à leurs publications. Un volume ou un article édité et publié à des fins commerciales consacré à un aspect des migrations internationales ou des déplacements renverra, par exemple, à des documents du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et/ou de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Certains guides universitaires consacrés à la recherche sur la migration mentionnent des documents rédigés par diverses organisations intergouvernementales (comme le *Georgetown University Research Guide on International Migration and Refugees* ou le *Berkeley Law Library*

375 Black, 2001.

376 McAuliffe et Parrinder, 2015.

377 Caarls, 2016.

Global Migration Issues Research Guide). Les publications universitaires notent également que les organisations intergouvernementales comptent désormais parmi les principaux producteurs d'informations sur la migration, ce qui témoigne d'un intérêt accru plus large porté à la question de la migration³⁷⁸.

Les définitions du terme « organisation internationale » peuvent varier, mais Davies et Woodward le définissent comme désignant une structure permanente officielle, fondée en vertu d'un instrument d'accord faisant foi entre des membres (comprenant au moins deux États souverains) ou par une organisation internationale existante au travers de laquelle les membres poursuivent leur intérêt commun³⁷⁹. Depuis la première moitié du XX^e siècle, les organisations intergouvernementales ont vu leur nombre, leur diversité et leur influence augmenter³⁸⁰, à tel point qu'un examen exhaustif de leurs contributions sur la migration dépasse largement la portée du présent chapitre. Celui-ci traite plus particulièrement de contributeurs mondiaux du système des Nations Unies, à savoir le DAES, le HCR, l'OIT, le HCDH, l'UNICEF, l'ONUDC et l'OIM, ce qui ne diminue en rien le travail d'autres organisations, notamment de celles qui œuvrent à l'échelle régionale ou nationale³⁸¹. En leur qualité de programmes ou d'unités relevant des principaux organes des Nations Unies ou d'institutions semi-autonomes, spécialisées ou apparentées, les organisations intergouvernementales examinées ici ont toutes une portée mondiale, un accès aux contributions et compétences de diverses parties prenantes et, parfois, mènent des opérations d'envergure mondiale qui leur permettent de façonner le discours et la pratique dans le domaine de la migration et de la mobilité.

Le mandat, la mission ou les compétences de certaines organisations (comme l'OIM et le HCR) concernent des formes de migration et de déplacement particulières, tandis que la responsabilité d'autres organisations portent sur des aspects précis : le DAES s'occupe des statistiques ; l'OIT, des travailleurs migrants ; le HCDH, des droits des migrants ; l'UNICEF, des enfants migrants ; et l'ONUDC, des aspects liés à la criminalité transnationale (tels que la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants). Leurs différents mandats permettent à ces organisations de recueillir de grandes quantités de données et/ou d'accéder aux données des États. Ces organisations organisent également des dialogues et des conférences sur la migration et la mobilité qui donnent lieu à des rapports, tout en réalisant et publiant des recherches et des analyses fondamentales, techniques et opérationnelles faisant le point des connaissances actuelles et fixant les priorités d'action, y compris en ce qui concerne les données statistiques mondiales. Comme les autres éditeurs, les organisations intergouvernementales n'échappent pas à la critique quant à la qualité, la perspective choisie et les priorités d'action. Cependant, elles sont conscientes de la nécessité de produire des données et des études rigoureuses et solides. Ainsi, elles collaborent régulièrement avec des analystes et des chercheurs faisant autorité qui sont spécialisés dans les données sur la migration, afin de bénéficier de compétences et de connaissances pointues.

L'OIM publie de nombreux travaux de recherche et d'analyse sur divers aspects de la migration. Étant donné qu'elle s'occupe surtout de fournir une assistance technique et un soutien direct aux migrants et aux États Membres, les publications qu'elle produit en dehors du domaine de la recherche et de l'analyse sont généralement des

378 Voir, par exemple, Mason, 1999 ; Pécoud, 2015.

379 Davies et Woodward, 2014.

380 Ibid.

381 Beaucoup d'autres organisations intergouvernementales (appartenant ou non au système des Nations Unies) rédigent également des documents sur certains aspects de la migration, notamment la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI) et le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM). Les prochaines éditions du Rapport *État de la migration dans le monde* devraient mettre en évidence les travaux d'autres organisations intergouvernementales, ainsi que ceux, de plus en plus nombreux, d'organisations internationales non gouvernementales (ONGI), à but lucratif ou non, qui n'entrent pas dans le cadre du présent chapitre.

rapports institutionnels (tels que des comptes rendus de réunions/d'ateliers, ou la série *Migration initiatives*), du matériel de formation, des manuels et des guides, ou encore des supports d'information à l'intention des migrants (y compris des romans graphiques). Il est utile de garder à l'esprit le mandat de l'OIM et le contexte dans lequel elle intervient, ainsi que son statut en tant que nouvelle organisation apparentée des Nations Unies³⁸². Son rôle en tant qu'organisme chargé de fournir des services depuis plus de 65 ans a nécessairement façonné la manière dont elle envisage les différents aspects de la migration, y compris les liens entre ses interventions et les pratiques migratoires, ainsi que les politiques et la gouvernance des migrations. Par exemple, les données programmatiques sont l'une des pièces maîtresses des données sur la migration de l'Organisation – signe du rôle dynamique et durable de l'OIM dans le domaine de la migration et des déplacements, notamment en ce qui concerne le soutien apporté aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, la réinstallation des réfugiés dans le monde, les évaluations sanitaires, l'assistance aux victimes de la traite et l'aide aux migrants de retour. Dans le même temps, l'OIM est consciente de la nécessité de contribuer à une vision plus nuancée de la migration, comme en témoigne l'attention qu'elle porte à des domaines thématiques tels que la santé dans le contexte migratoire et la migration environnementale.

Groupes de réflexion

Les milieux politiques et universitaires portent une attention accrue à l'influence que peuvent exercer les groupes de réflexion (think tanks) sur l'élaboration des politiques. Malgré la place grandissante occupée par ces groupes, il n'existe pas de définition claire unanimement acceptée du terme. Aux fins de la présente analyse, nous nous appuyons sur une définition donnée par l'Université de Pennsylvanie dans son index mondial des groupes de réflexion :

Les groupes de réflexion sont des organisations qui entreprennent l'analyse des politiques publiques en vue de les infléchir, et qui produisent des études, des analyses et des avis sur des questions nationales et internationales, permettant ainsi aux décideurs et au public de prendre des décisions en connaissance de cause sur les politiques publiques. Les groupes de réflexion sont des organisations, indépendantes ou non, qui sont structurées comme des organes permanents, et non comme des commissions ad hoc³⁸³.

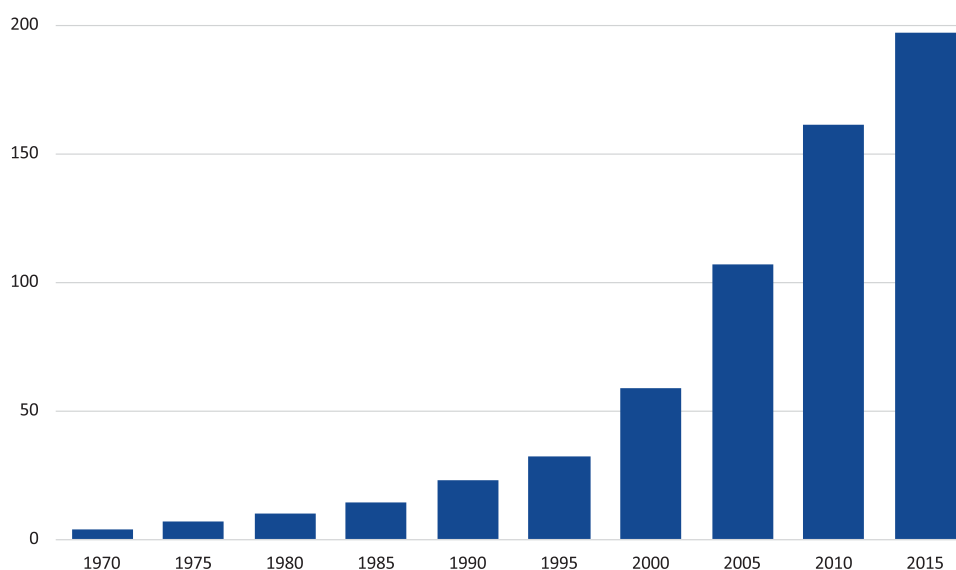
Auteurs de premier plan de littérature grise à une époque de contestabilité croissante des avis d'experts donnés aux gouvernements, les groupes de réflexion sont devenus de grands producteurs d'informations et d'analyses sur la migration, surtout à l'heure où la mobilité, la migration et les déplacements suscitent un intérêt accru à l'échelle mondiale, et où les gouvernements tentent de s'adapter à des environnements de plus en plus dynamiques et complexes. Dans ce contexte, et en l'absence de données disponibles sur la question, nous avons cherché à quantifier l'évolution du nombre de groupes de réflexion ayant travaillé sur la migration ces dernières décennies. La première étape a consisté à étudier la liste des groupes de réflexion travaillant sur la migration dressée par l'Université de Pennsylvanie. Nous avons complété cette étude initiale par des recherches en ligne visant à identifier d'autres groupes de réflexion dans le monde. Ont été considérés comme « travaillant sur la migration » ceux qui se sont intéressés régulièrement à des questions de migration pendant au moins cinq ans,

382 L'OIM a été créée en tant qu'organisation intergouvernementale en 1951 ; elle a acquis le statut d'organisation apparentée au sein du système des Nations Unies en septembre 2016.

383 McGann, 2016.

et qui ont publié des textes ou organisé des manifestations sur la migration. Notre examen se limite aux textes publiés en anglais, même si nous sommes conscients qu'une littérature non négligeable est sans doute publiée dans d'autres langues. Nous avons toutefois constaté que plus de la moitié des groupes de réflexion dans le monde se trouvent aux États-Unis et en Europe³⁸⁴. De nombreux groupes de réflexion implantés dans des régions non anglophones publient en anglais. Tout en gardant à l'esprit les limites linguistiques et géographiques, nous avons constaté que le nombre de groupes de réflexion travaillant sur la migration dans le monde avait considérablement augmenté, ainsi que le montre la figure 1.

Figure 1. Nombre de groupes de réflexion travaillant sur la migration et publiant en anglais, 1970-2015



Source : Basé sur le rapport 2015 *Global Go To Think Tank Index Report* de l'Université de Pennsylvanie, complété par des recherches en ligne sur des aspects liés à la migration.

Tandis que, d'une manière générale, les groupes de réflexion se sont multipliés à la fin du XX^e siècle, la figure 1 fait apparaître une croissance rapide, depuis 2000, de ceux qui s'occupent de la migration, ce qui témoigne de la place croissante qu'occupe cette question parmi les préoccupations sociales, (géo)politiques et économiques. On s'attend à ce que la migration continue de retenir l'attention d'un nombre croissant de groupes de réflexion, étant donné le nombre et la nature des phénomènes migratoires fortement médiatisés de ces dernières années – déplacements massifs de population à l'intérieur et en provenance de pays en conflit, comme la République centrafricaine, le Soudan du Sud, la République arabe syrienne, l'Ukraine et le Yémen ; migrations massives de centaines de milliers de personnes vers l'Europe ; drames maritimes liés à la migration en mer d'Andaman et dans la baie du Bengale en 2015 ; poids du sentiment anti immigration dans le référendum sur le « Brexit » ; et décret du Président des États-Unis sur la sécurité des frontières et l'immigration, signé en 2017.

384 Ibid.

La qualité des travaux de recherche menés ou signalés par les groupes de réflexion est toutefois variable. Bien que ces derniers aient besoin de constituer et d'entretenir des réseaux pour que leurs travaux soient pertinents, il est crucial, pour leur crédibilité, qu'ils évitent les pressions excessives exercées par les groupes d'intérêts, les partis politiques, les médias et les lobbys. Cela dit, le milieu des groupes de réflexion est caractérisé par la diversité des points de vue et des agendas. Ils font généralement fonction de courtiers de connaissances en matière de politiques, de centres de recherche et d'incubateurs d'idées, notamment en fournissant des conseils aux gouvernements et à la société civile, en menant des activités de formation, en publiant des rapports de recherche, en collaborant avec les médias et en entreprenant des initiatives de sensibilisation. De nombreux groupes de réflexion produisent des travaux de qualité et jouent donc un rôle important dans la production et la diffusion de nouvelles données et informations sur la migration. Ainsi, à propos de récents travaux menés par l'Overseas Development Institute, Carling³⁸⁵ a relevé que :

La littérature grise est, par définition, souple sur la forme comme sur le fond. Cette souplesse peut être très utile pour rendre compte de l'expérience de migrants aux mains de passeurs. Hagen-Zanker et Mallett (2016)³⁸⁶, par exemple, combinent des recherches primaires indicatives, de solides liens avec la littérature universitaire et d'excellents rapports de recherche dans leur compte rendu des voyages de migrants à destination de l'Europe.

Exemples de groupes de réflexion travaillant sur la migration

Unité de recherche et d'évaluation en Afghanistan (Afghanistan)

Brookings Institution (États-Unis)

Bruegel (Belgique)

Centre pour la Chine et la mondialisation (Chine)

Centro de Divulgación y Conocimiento Económico para la Libertad (République bolivarienne du Venezuela)

Institut danois d'études internationales (Danemark)

Institut d'études d'Asie du Sud-Est – Institut Yusof Ishak (Singapour)

Dialogue interaméricain (Amériques)

Fondation Friedrich Ebert (Allemagne)

Lowy Institute for International Policy (Australie)

Migration Policy Institute (États-Unis)

Overseas Development Institute (Royaume-Uni)

Pew Research Centre (États-Unis)

Note : Tiré principalement du rapport *2015 Global Go To Think Tank Index Report* de l'Université de Pennsylvanie. Les exemples illustrent la diversité géographique des groupes de réflexion travaillant sur la migration. Le groupe de réflexion en caractères gras est le seul de la liste qui se consacre exclusivement à la migration.

385 Carling, 2016.

386 Hagen-Zanker et Mallett, 2016.

Blogage : croissance, utilité et inquiétudes

Depuis 20 ans, on observe une prolifération de textes publiés sur Internet, en particulier sous la forme de blogs. Les blogs (contraction de weblogs « carnets de bord sur Internet »), apparus au milieu des années 1990, sont généralement de courts articles publiés sur un site Web hôte. Il n'existe pas de données précises sur les blogs à l'échelle mondiale, mais on estime que leur nombre a fortement augmenté ces dernières années, passant de 35,8 millions en 2006 à 173 millions en 2011^a.

L'essor des blogs a permis à des particuliers de communiquer directement avec une multitude de personnes à un coût modeste, voire nul. Depuis quelques années, ils sont de plus en plus utilisés par les groupes de réflexion, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les universitaires (personnes et établissements), les partis politiques et les organisations internationales (entre autres) aux fins de diffusion d'informations^b. Le développement et la diversification des blogs tiennent en partie à la volonté de toucher de nouveaux publics et d'offrir aux utilisateurs d'autres moyens d'accès aux textes^c ou d'influencer des personnes que n'atteignent pas les supports politiques traditionnels^d. Du fait de sa nature non réglementée, la publication sur les blogs a soulevé des inquiétudes quant à une domination croissante de l'opinion sur les faits et l'analyse et quant au risque de diffusion de fausses informations dans un monde accordant de plus en plus de place à la « post-vérité »^e. Il y a eu des exemples célèbres de blogs utilisés pour présenter des informations erronées, voire de faux blogs reprenant des travaux d'analystes sans autorisation^f. Il est difficile de dire dans quelle mesure la « blogosphère » influe sur la hiérarchisation des priorités d'action. Il est toutefois admis que les blogs de recherche gagnent en importance dans les milieux universitaires et politiques^g.

Les blogs de recherche s'appuient généralement sur les constatations issues de travaux empiriques et, sans remplacer d'autres supports de publication (comme les revues universitaires), sont devenus une forme de diffusion additionnelle, capable de renforcer l'accessibilité des conclusions de recherche dans les sphères universitaires et politiques. Ils peuvent fournir des informations de recherche utiles et plus faciles à assimiler sur les travaux de recherche. En outre, bien que les inquiétudes quant à leur rigueur puissent subsister, les blogs visant à résumer les recherches empiriques ayant fait l'objet d'une relecture par les pairs ont plus de chances d'apporter une contribution solide à notre compréhension de la migration. De fait, et plus généralement, les recherches empiriques ont révélé que la crédibilité et la fiabilité perçues du blogueur ont une incidence sur la réceptivité du lecteur^h.

a Statista, 2017.

b Farrell, 2012 ; Wortham, 2007.

c Cavanagh, 2009 ; Chong, 2010.

d Farrell, 2012.

e Weinberger, 2011.

f Williamson et Eisen, 2017.

g Aldred *et al.*, 2008; Mewburn et Thomson, 2013.

h Chu et Kamal, 2008.

Contributions récentes : 2015 et 2016

Après avoir passé en revue les caractéristiques des principaux auteurs de recherches et d'analyses sur la migration, examinons à présent des exemples de contributions récentes émanant des milieux universitaires et des organisations intergouvernementales.

Milieux universitaires

Le grand nombre de publications académiques sur la migration rend impossible l'examen exhaustif de tous les textes publiés en 2015 et 2016. Nous avons donc retenu un échantillon de contributions émanant de la communauté universitaire, en nous concentrant sur sept revues à comité de lecture traitant de la migration. Les futures éditions du Rapport État de la migration dans le monde s'intéresseront à d'autres revues. Pour la présente édition, nous avons sélectionné certaines revues clés s'intéressant depuis longtemps à la migration, ainsi que des revues plus récentes : *l'African Human Mobility Review*, *l'Asian and Pacific Migration Journal*, *International Migration*, le *Journal of Ethnic and Migration Studies*, le *Journal of Refugee Studies*, *Mobilities*, et *Population, Space and Place*. Notre liste comprend de nombreuses (mais pas toutes) revues de pointe consacrées à la migration dans le monde³⁸⁷. L'examen a été décomposé en deux parties : une analyse de tous les titres d'articles publiés par ces revues en 2015 et 2016 (538 au total), et un aperçu des principales contributions de chaque revue pendant la période considérée, présenté par leurs rédacteurs en chef respectifs. Cette approche a permis d'apporter un éclairage plus complet sur les contributions des revues et de mettre en évidence leurs similitudes et leurs différents intérêts et axes stratégiques, notamment d'un point de vue géographique et thématique. Les aperçus présentés par les rédacteurs en chef sont reproduits dans leur intégralité à l'appendice B. On en trouvera des extraits dans les encadrés figurant dans la suite du chapitre.

À la lecture des contributions des rédacteurs en chef d'*International Migration* et du *Journal of Ethnic and Migration Studies*, il semble que plusieurs raisons expliquent la hausse des travaux de recherche sur la migration. Premièrement, « ...la quantité de travaux universitaires [fait] écho à la grande pertinence sociale des questions migratoires dans le monde d'aujourd'hui » (Statham – voir l'appendice B). Deuxièmement, le lancement, en 2016, d'un processus devant déboucher sur un pacte mondial sur les migrations et un pacte mondial sur les réfugiés retient actuellement de plus en plus l'attention des chercheurs ; la forte visibilité de cette initiative de haut niveau encourage – directement et indirectement – à consacrer davantage de travaux à la gouvernance mondiale des migrations (Duncan – voir l'appendice B). Troisièmement, la migration « ...est devenue pour la société et les personnes un important prisme de compréhension des mutations provoquées par la mondialisation » (Statham – voir l'appendice B).

387 Nous avons tenté de reproduire la diversité géographique des contributions apportées par les principales revues sur la migration. Cet exercice sera renouvelé dans les éditions futures du Rapport *État de la migration dans le monde*, pour lesquelles d'autres revues seront invitées à contribuer. Neuf revues ont été sélectionnées, dont les rédacteurs en chef ont accepté de fournir une contribution. Sept seulement ont communiqué un texte. *L'International Migration Review et Migraciones Internacionales* n'ont finalement rien envoyé.

African Human Mobility Review

Ces dernières années, le débat autour du couple migration et développement a suscité un intérêt croissant pour la mobilité humaine à l'échelle mondiale. C'est aussi le cas en Afrique subsaharienne, où les chercheurs se sont employés à décrire les tendances et les schémas migratoires, et à proposer des mesures visant à tirer parti des avantages économiques, sociaux et humains de la migration pour le développement du continent. À cet égard, il est largement admis que les travaux de recherche fondés sur des éléments factuels enrichissent et élargissent le corpus de connaissances en testant des hypothèses, en validant des théories existantes et en élaborant de nouvelles. Enfin, les résultats de recherche doivent être publiés et diffusés auprès d'un public large et divers, comprenant les universitaires, les praticiens, la société civile et des représentants gouvernementaux. La publication est donc une composante essentielle, qui contribue non seulement à la visibilité des recherches, mais aussi à la crédibilité des travaux empiriques menés par les chercheurs. En particulier, les revues universitaires à comité de lecture sont des outils fondamentaux pour susciter le débat intellectuel et l'investigation. Or, on manque actuellement, en Afrique subsaharienne, de revues à comité de lecture de qualité qui traitent, entre autres, de la mobilité humaine. Les chercheurs ont du mal à présenter, dans des revues africaines, leurs résultats de recherche dans ce domaine, soit parce que ces revues paraissent irrégulièrement soit, tout simplement, parce qu'elles n'existent pas.

Source : Mulugeta Dinbabo, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Sur la base des titres des 538 articles publiés dans notre échantillon de revues, le nuage de mots clés reproduit à la figure 2 fait apparaître les principaux domaines d'intérêt récurrents traités dans les publications universitaires sur la migration. Partant de l'hypothèse que le titre d'un article en reflète le contenu, nous avons tenté d'utiliser les termes les plus fréquents pour dégager les grandes questions thématiques. Sans surprise, les termes *migration*, *migrant* et *mobility* sont employés abondamment dans les titres. Il est intéressant de noter que *immigrant* et *immigration* figurent dans les 10 termes employés le plus souvent, tandis que *emigrant* et *emigration* ne comptent pas parmi les 75 termes formant ce nuage de mots clés.³⁸⁸ Cela laisse penser que c'est le point de vue du « pays d'accueil » qui domine – du moins dans les articles publiés dans les revues sélectionnées. Bien que cette tendance soit sans doute liée en partie aux revues retenues pour l'analyse, notre échantillon comprend cependant des revues relayant l'éclairage de pays qui sont traditionnellement des pays d'« origine ». En outre, *l'Europe* est le seul terme géographique mentionné dans les 10 principaux termes employés³⁸⁹.

En outre, les autres termes géographiques figurant parmi les 75 termes du nuage de mots clés désignent dans leur grande majorité des pays ou des régions d'immigration (et non d'émigration) : l'Afrique, l'Australie, le Canada, la Chine, l'Angleterre, les Pays-Bas et la République de Corée.

388 Nous avons limité le nuage de mots clés à 75 termes, car le faible poids des autres mots rendait ceux-ci illisibles. À titre d'information, le soixante-quinzième terme est *generation* (en bas à droite, sous migrant).

389 Selon l'*International Migration Report 2015* (publié par le DAES), sur les 244 millions de migrants internationaux dénombrés en 2015, 76 millions vivaient en Europe, 75 millions en Asie et 54 millions en Amérique du Nord (DAES, 2016).

Figure 2. Nuage de mots clés tirés des titres de 538 articles publiés dans sept revues universitaires en 2015-2016



Note : Créé à l'aide de www.wordclouds.com et www.wordle.net.

Asia and Pacific Migration Journal

...les articles publiés dans l'APMJ donnent généralement une idée des schémas migratoires dans la région Asie-Pacifique et de l'état de la recherche, des discussions d'orientation et des questions de préconisation. ...Un grand nombre d'articles publiés en 2015 et 2016 ont porté sur la Corée du Sud et la Chine mais, globalement, c'est la diversité des types de migrants, des lieux d'origine et de destination traités qui est mise en évidence ces deux dernières années. Les articles sur la migration aux fins d'études, par exemple, étaient consacrés aux étudiants chinois et indiens, qui forment les deux principaux groupes d'étudiants internationaux. Les articles sur les adolescents coréens non accompagnés qui étudient aux États-Unis..., le retour des étudiants chinois et, dans une certaine mesure, la migration pour études des Japonais ont élargi l'analyse de la question. Les articles sur les enseignants philippins en Indonésie, les entrepreneurs immigrants chinois à Singapour, et les écarts de fécondité entre les Afghans et les autochtones en Iran sont quelques exemples d'articles révélant des aspects relativement peu connus de la migration intrarégionale. Pour leur part, les articles sur les Vietnamiens en Pologne actualisent les connaissances sur une migration ancienne et décrivent les caractéristiques de la nouvelle migration des Vietnamiens dans le pays... De façon générale, les articles publiés en 2015-2016 traitent tout à la fois de questions anciennes ou persistantes et de questions nouvelles ou peu étudiées jusqu'ici.

Source : Maruja Asis, corédactrice en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Un autre terme très fréquent est social, qui apparaît 44 fois dans les 538 titres d'article (8 %). Cet adjectif accompagne un grand nombre de noms se rapportant à la migration, comme *social integration*, *social change* et *social protection*. Néanmoins, l'association la plus fréquente dans notre échantillon est *social network*, ce qui montre à quel point le réseautage peut déterminer l'expérience migratoire. Parmi les exemples de questions examinées dans les articles universitaires sur les réseaux sociaux, on citera l'expérience en matière de réseaux sociaux des immigrants originaires de Turquie au Canada, les réseaux sociaux et l'accès des migrants brésiliens au marché du travail en Irlande, et le rôle des réseaux sociaux pour les Indiens migrant en Nouvelle-Zélande.

Sans surprise, étant donné « ...la pertinence nouvelle des réfugiés dans le discours politique, médiatique et populaire à l'échelle mondiale » (Koser – voir l'appendice B), le terme *refugee* figure parmi les 10 principaux termes du nuage de mots clés. Comme on s'y attendait, l'analyse montre que le *Journal of Refugee Studies* compte, à lui seul, 46 % de toutes les mentions de ce terme dans les titres d'article de notre échantillon, les 54 % restants étant répartis entre les autres revues. Un autre nom qui figure parmi les 10 principaux termes est *labour*³⁹⁰ – là encore, sans surprise. La quête d'un revenu supérieur et de meilleures conditions de travail est l'un des facteurs de migration les plus importants : sur l'ensemble des migrants internationaux dénombrés en 2015, 72 % étaient en âge de travailler, et 71 % vivaient dans des pays à revenu élevé. Entre 2000 et 2015, ces pays ont absorbé 81 % de l'augmentation du nombre de migrants internationaux³⁹¹. Le dernier mot de la liste des 10 principaux termes est *policy*. L'analyse de notre échantillon fait apparaître que les termes les plus fréquemment associés à ce mot sont *immigration policy*, *labour policy* et *asylum/refugee policy*.

Journal of Ethnic and Migration Studies

En 2017, le JEMS aura publié 16 numéros, soit environ 160 articles de 9 000 mots chacun, sur des études originales menées dans le domaine de la migration et des relations ethniques [...]. Si nous publions autant, c'est parce que nous voulons que les travaux universitaires entrent dans le domaine public pour qu'ils puissent éclairer la compréhension du public. Les constatations issues des travaux originaux de recherche universitaire peuvent légitimer les revendications de lobbyistes et de politiques, et contribuer à démythifier les revendications « erronées ». Mais, pour cela, elles doivent être consultables librement [...].

Si, il y a cinq ans, on peut dire que la revue était principalement axée sur l'Europe, nous nous sommes efforcés ces dernières années de collaborer directement avec des chercheurs en Amérique du Nord (qui travaillent sur les États-Unis et sur l'Europe) et, surtout, d'encourager les universitaires en Asie et en Afrique à considérer le JEMS comme un espace susceptible d'accueillir leurs délibérations. Là encore, cette évolution témoigne des mutations à l'œuvre dans le monde sous l'effet des migrations. Les 240 millions de migrants internes enregistrés en Chine ces dix dernières années sont assurément un phénomène intéressant pour la communauté universitaire étudiant les questions de migration. Nous espérons en toute modestie que l'accroissement des échanges intercontinentaux nous amènera, nous les universitaires, à sortir de nos enclos et zones de confort et, ce faisant, à remettre en question certaines des « vérités » qui façonnent nos visions. De nombreuses conceptions de la migration et des relations ethniques reposent sur l'expérience des migrations Sud Nord au lendemain de la guerre, et ont été écrites par des chercheurs de pays d'accueil.

Source : Paul Statham, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

390 Les synonymes tels que *labour*, *work* et *profession* ont été regroupés sous le terme *labour*.

391 DAES, 2016.

L'intérêt que présentent les textes scientifiques/universitaires pour les responsables politiques est devenu un aspect important pour certaines revues. Trois rédacteurs ont reconnu que les milieux universitaires et politiques tendent à être « déconnectés », car « ... les politiques ont souvent besoin d'éléments factuels immédiatement, tandis que la recherche universitaire prend du temps, que la relecture par les pairs allonge encore, si bien que certains travaux sont publiés trop tard par rapport aux besoins des politiques » (Duncan – voir l'appendice B). Le décalage entre l'horizon temporel de la sphère politique et celui des milieux universitaires est qualifié d'écart critique : « ...la production de connaissances fondées sur la recherche est un processus long qui exige beaucoup de temps, ce qui risque d'être incompatible avec le temps court et le contexte parfois controversé dans lesquels s'inscrit l'élaboration des politiques » (Asis – voir l'appendice B). Entre autres solutions, on pourrait envisager la « rédaction de documents d'orientation concis, l'organisation de dialogues politiques ou une collaboration avec les médias pour établir des rapports plus accessibles dans des délais plus courts » (Asis – voir l'appendice B).

International Migration Journal

[...] la migration est un phénomène à long terme dont les schémas ne sont souvent visibles qu'au fil du temps. Les chercheurs universitaires sont mieux placés pour comprendre ces tendances que beaucoup de responsables politiques, qui doivent fournir des analyses et des avis plus rapidement. Bien que l'élaboration des politiques se fasse souvent dans l'urgence, il s'agit, par nature, d'une entreprise prudente. Il peut se passer beaucoup de temps avant que les tendances émergentes dégagées par les travaux de recherche soient prises en compte dans les politiques, ce qui fait qu'il est particulièrement important que les études empiriques soient menées correctement et relues par des pairs.

Ces dernières années, le processus décisionnel et les motivations des migrants ont suscité un intérêt accru. Cet angle d'approche tranche fortement sur la prolifération des macro-analyses consacrées aux facteurs d'attraction et de répulsion de la théorie classique de la migration, qu'il complète sans la remplacer.

Source : Howard Duncan, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Organisations intergouvernementales

Les contributions des principales institutions des Nations Unies qui s'occupent de la migration sont conformes à leurs mandats et reflètent les tendances migratoires actuelles, y compris certaines mutations dans les schémas migratoires, telles que l'augmentation du nombre d'enfants migrant à l'étranger. Le DAES, par exemple, coordonne l'assemblage de données, notamment dans le domaine de la migration, un processus qui a mis en évidence les limites auxquelles se heurtent les capacités des bureaux nationaux de la statistique. En 2016, sa Division de la population a publié le rapport *International Migration Report 2015* – une publication biennale qui informe sur les niveaux et les tendances des migrations internationales d'importantes zones, régions et pays du monde. La Division de la population tient à jour la base de données des Nations Unies sur les migrations internationales, qui est l'ensemble de statistiques le plus complet sur les migrants internationaux par pays ou zone, classés par âge, sexe et pays ou région de naissance ou nationalité, ainsi qu'un ensemble de données plus restreint comprenant des données annuelles sur les flux migratoires internationaux pour 45 pays.

Exemples de documents mondiaux clés publiés en 2015 et 2016

DAES	<i>International Migration Report 2015</i>	2015
	Base de données des Nations Unies sur les migrations internationales	En cours
	Ensemble de données sur les flux migratoires internationaux	En cours
HCR	<i>Global Trends: Forced Displacement in 2015</i>	2016
	<i>Global Trends: Forced Displacement in 2014</i>	2015
	<i>Asylum Trends 2014</i>	2015
	Base de données de statistiques démographiques	En cours
OIT	<i>Promouvoir une migration équitable – Étude d'ensemble concernant les instruments relatifs aux travailleurs migrants Instruments</i>	2016
	<i>ILO Global Estimates on Migrant Workers</i>	2015
HCDH	<i>Situation des migrants en transit</i>	2015
	<i>Behind Closed Doors: Protecting and Promoting the Human Rights of Migrant Domestic Workers in an Irregular Situation</i>	2015
UNICEF	<i>Uprooted: The Growing Crisis of Refugee and Migrant Children</i>	2016
ONUDC	<i>Global Report on Trafficking in Persons 2016</i>	2016

Note : Les publications de l'OIM sont examinées plus loin.

En sa qualité d'organisme des Nations Unies chargé d'offrir une protection, une assistance et des solutions aux réfugiés, le HCR publie de nombreux documents et possède un registre central, appelé « refworld », exclusivement consacré aux travaux de recherche. Publié chaque année en juin, *Global Trends* est l'une des publications phares du Haut Commissariat. Elle présente et analyse les tendances annuelles à l'échelle mondiale concernant les réfugiés et les autres populations relevant de la compétence du HCR. Bien que sa portée ne soit pas mondiale (principalement en raison de la nature des flux d'asile), le rapport annuel du HCR *Asylum Trends* fournit des données statistiques et des analyses connexes sur les demandes d'asile dans 44 pays industrialisés. Le Haut Commissariat est également la principale source de statistiques mondiales sur les réfugiés et les autres populations relevant de sa compétence, à travers sa base de données de statistiques démographiques en ligne.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) est un organisme normatif chargé de coordonner l'élaboration de normes internationales du travail et la supervision de leur mise en œuvre. En 2016, l'OIT a consacré son étude d'ensemble annuelle aux travailleurs migrants. Intitulé *Promouvoir une migration équitable – Étude d'ensemble concernant les instruments relatifs aux travailleurs migrants*, ce document examine l'application et les incidences des instruments de l'OIT relatifs aux travailleurs migrants. Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la collecte et la production de statistiques sur la migration de main-d'œuvre, l'OIT fournit, dans son rapport *Global Estimates on Migrant Workers*, des estimations sur la proportion de travailleurs migrants dans la population mondiale de migrants, en s'intéressant tout particulièrement aux travailleurs domestiques.

Rattaché au Secrétariat des Nations Unies, le HCDH est la principale entité des Nations Unies chargée de promouvoir et de protéger les droits de l'homme de tous, y compris les migrants. Outre son appui aux mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, tels que les organes conventionnels et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, le HCDH publie de très nombreux documents pertinents. À la demande du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, il a mené une étude sur les migrants en transit et, par la suite, a publié en 2015 un rapport intitulé *Situation des migrants en transit*, qui a révélé un réel déficit de protection pour ce groupe de migrants. En 2015, le HCDH a également fait paraître la publication intitulée *Behind Closed Doors*, qui appelle l'attention sur l'exploitation, les maltraitements et les vulnérabilités auxquelles les travailleurs domestiques en situation irrégulière peuvent être exposés, et présente le cadre des droits de l'homme qui s'applique à eux.

Bien que la publication annuelle phare de l'UNICEF – La situation des enfants dans le monde – ne traite pas nécessairement des enfants migrants en tant que tels, cette organisation a publié en 2016 *Uprooted: The Growing Crisis of Refugee and Migrant Children*, un rapport qui livre des données mondiales et une analyse de la vie et de la situation des quelque 50 millions d'enfants qui ont migré à l'étranger ou ont été déplacés.

Dans le cadre de son mandat consistant à aider les États à lutter contre les crimes internationaux, l'ONUSUD s'emploie à combattre la criminalité transnationale organisée, notamment la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants, et produit divers rapports sur ces sujets. La troisième édition du *Global Report on Trafficking in Persons*, parue en 2016, donne un aperçu des schémas et des flux de traite des personnes principalement fondé sur les cas de traite relevés entre 2012 et 2014.

L'OIM a publié un large éventail de documents de recherche et d'analyse en 2015 et en 2016 – surtout sous la forme d'études et de rapports distincts, dont un grand nombre s'appuient directement sur des projets. Par exemple, dans le cadre du projet *Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques*, financé par l'Union européenne, des rapports de recherche évaluant la base de données factuelles sur la migration et le changement climatique ont été publiés en 2015 et 2016 sur six pays participant au projet, à savoir la République dominicaine, Haïti, le Kenya, Maurice, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Viet Nam. Le nombre total d'études et de rapports produits dépend dans une large mesure du cycle des projets, ce qui explique en partie la nette augmentation enregistrée en 2016 par rapport à l'année précédente (voir le tableau 1). De nombreux rapports sont produits localement par les bureaux de l'OIM, en particulier s'ils découlent de projets précis.

Le tableau 1 montre en outre que les études et rapports distincts constituent l'essentiel des publications de recherche, même si les revues sur la migration ayant bénéficié de l'appui de l'OIM – *International Migration* et *Migration Policy Practice* – ont elles aussi largement contribué à l'étude de la migration. En outre, les profils migratoires (financés en grande partie par le Fonds de l'OIM pour le développement) offrent des vues d'ensemble de la migration par pays, qui visent notamment à appuyer le renforcement des capacités des États Membres en matière de collecte de données, de recherche et d'analyse sur la migration.

Tableau 1. Publications de la librairie en ligne de l'OIM, 2015 et 2016

Type de publication	2015	2016
Rapports <i>État de la migration dans le monde</i> ^{a)}	1	0
Publications du Centre mondial d'analyse des données sur la migration ^{b)}	1	9
Série Migration Research	1	1
Profils migratoires	8	6
Numéros de la revue <i>Migration Policy Practice</i>	5	5
Études et rapports	35	73
Aide-mémoire	8	12
Numéros de la revue <i>International Migration</i> ^{c)}	3	9
Autres	9	16
Total	71	131

Source : OIM.

Note : a) Le Rapport *État de la migration dans le monde 2015* a été publié dans plusieurs langues ; b) le Centre mondial d'analyse des données sur la migration a été créé en septembre 2015 ; c) le rédacteur en chef de la revue *International Migration Journal* a changé en 2015.

Principales publications de recherche de l'OIM parues en 2015 et en 2016

Rapport État de la migration dans le monde 2015 – Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité

Fatal Journeys Volume 2: Identification and Tracing of Dead and Missing Migrants

Assessing the Evidence: Opportunities and Challenges of Migration in Building Resilience Against Climate Change (plusieurs rapports de pays)

Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base

Measuring Well-governed Migration: The 2016 Migration Governance Index (en collaboration avec l'Economist Intelligence Unit)

Fiches de données (Data Briefings) du Centre mondial d'analyse des données sur la migration

Aide-mémoire sur la multithématique Migration, environnement et changement climatique

Profils migratoires (plusieurs rapports de pays)

Nutrition Surveillance Reports (au titre du Programme d'évaluation sanitaire de l'OIM)

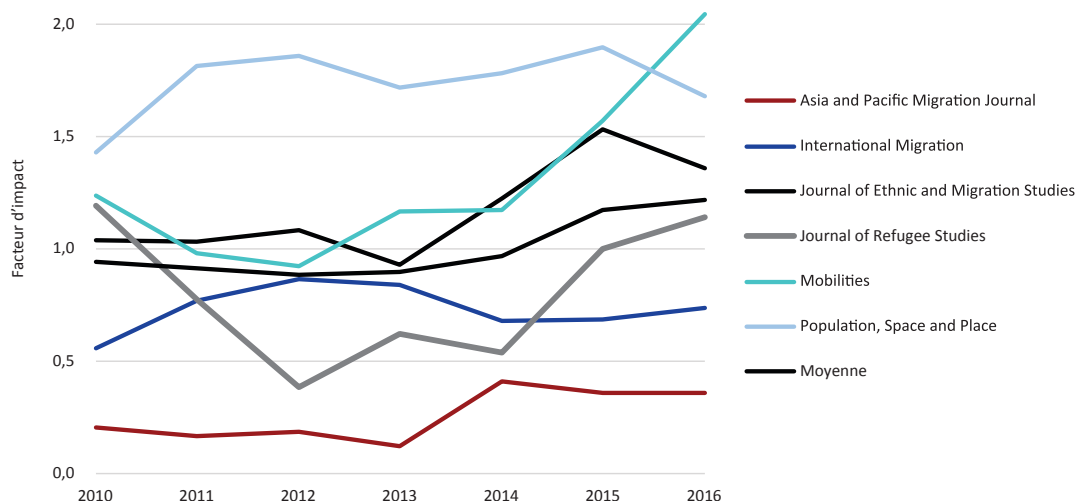
Labour Exploitation, Trafficking and Migrant Health: Multi-country Findings on the Health Risks and Consequences of Migrant and Trafficked Workers

Évaluation de la portée

Universités

Étant donné l'intérêt accru pour les questions de migration et l'augmentation des recherches et des analyses sur le sujet, on pourrait raisonnablement s'attendre à ce que la portée de ces travaux (grâce à l'élargissement du lectorat, par exemple) ait également progressé. Tel semble avoir été le cas pour les revues examinées dans le présent chapitre qui, d'une manière générale, ont vu leur « impact » s'accroître en moyenne en 2015 (+21 %) et en 2016 (+4 % ; voir la figure 3). Cette récente augmentation moyenne du facteur d'impact³⁹² laisse penser que les articles publiés dans ces revues bénéficient d'une plus grande attention : la citation d'un document signifie normalement que celui-ci a été lu, et que son contenu a permis d'enrichir la base de données factuelles et/ou d'alimenter les débats, de développer les connaissances ou d'éclairer les politiques et les pratiques migratoires.

Figure 3. Facteur d'impact d'une sélection de revues



Source : InCites Journal Citation Reports, Thomson Reuters.

Note : L'*African Human Mobility Review* n'avait pas été indexée par InCites au moment de la rédaction (juin 2017). Le facteur d'impact est le rapport citations publications.

392 Le facteur d'impact est le rapport citations publications. Pour une année donnée, il tient compte des citations et des publications des deux années précédentes. Pour plus d'informations, voir l'exemple à l'appendice A.

Les indicateurs de publication fondés sur le nombre de citations (y compris le facteur d'impact) présentent indéniablement plusieurs limites et inconvénients³⁹³. Premièrement, les citations ont tendance à s'accumuler lentement, étant donné les délais de publication universitaires et le temps nécessaire pour rassembler/publier les statistiques. Deuxièmement, les citations sont une préoccupation presque exclusivement universitaire, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles d'autres mesures (examinées ci-après) ont été élaborées. Troisièmement, les citations ne permettent pas de mesurer la qualité des documents, mais de quantifier leur impact (voir l'appendice A pour plus d'informations sur ce point). Bien que l'indicateur des citations soit devenue une priorité pour les éditeurs universitaires et les chercheurs, il est probable que sa pertinence soit moindre hors de ces milieux.

Population, Space and Place

Si l'on prend le nombre total d'articles publiés, la migration occupe une place de choix dans *Population, Space and Place*. Les articles couvrent tout à la fois les migrations internationales et la mobilité interne. Certains chercheurs doutent même de la validité d'une distinction entre ces deux termes, étant donné la complexité de la mobilité humaine contemporaine et les facteurs communs qui sous-tendent de nombreux mouvements et déplacements de populationⁱ.

L'avancée conceptuelle la plus importante réside sans doute dans la reconnaissance du fait que les mobilités humaines (y compris de nombreuses formes de migration) sont relationnelles [...], en ce qu'elles relient les vies des membres d'un même ménage qui migreront peut-être ensemble^j. Elles sont aussi relationnelles car elles relient les migrants et les non-migrants (par exemple, les parents qui migrent à des fins de travail à l'étranger et leurs enfants qui restent souvent au pays avec leurs grands-parents)^k, ou les immigrants qui arrivent dans une communauté et les non-migrants de cette même communauté qui doivent adapter leur vie à la nouvelle donne créée par les nouveaux arrivants^l. Enfin, elles sont relationnelles car elles relient les migrants et ceux qui ont le pouvoir de permettre et/ou de bloquer la mobilité (par exemple, ceux qui allouent des logements aux nouveaux arrivants), ou les migrants et ceux qui arrêtent des politiques migratoires et décident qui est autorisé à séjourner et qui doit retourner dans son lieu d'origine^m.

Source : Allan M. Findlay, Clara H. Mulder et Darren P. Smith, rédacteurs en chef. Le texte intégral de la communication est reproduit à l'appendice B.

i Hickey et Yeoh, 2016 ; Hugo, 2016.

j Van Bochove et Engbersen, 2015.

k Murphy, Zhou et Tao, 2016.

l Phillips et Robinson, 2015.

m Lietaert, Broekaert et Derluyn, 2015.

393 Pour un aperçu récent des limites du facteur d'impact, voir Williams et Padula, 2015. Pour une analyse plus large de l'usage abusif du facteur d'impact, voir PLoS Medicine Editors, 2006.

De nombreux indicateurs sont actuellement mis au point pour les publications spécialisées afin d'en évaluer l'impact hors des milieux universitaires. L'un d'eux est le score d'attention Altmetric³⁹⁴, qui indique le nombre de personnes exposées et associées à une production spécialisée³⁹⁵. Pour tout produit de recherche, il donne un indicateur de l'attention qu'il a suscitée³⁹⁶, certaines sources ayant plus de poids que d'autres. Ainsi, la couverture dans les nouvelles a le poids le plus élevé (8), car il est facile d'imaginer que l'article de presse moyen a plus de chances d'attirer l'attention sur le produit de recherche que le tweet moyen³⁹⁷. Les autres sources fortement pondérées sont les blogs (5), Wikipedia (3), les documents d'orientation (3) et Twitter (1). Les premiers scores Altmetric datent de 2012, et sont donc récents. Ils sont considérés comme des outils qui visent à mesurer la portée et l'influence en temps réel d'un article universitaire³⁹⁸. Les milieux universitaires ont constaté une corrélation positive, quoique relativement faible, avec les citations³⁹⁹, corroborant l'idée selon laquelle les indicateurs de citation et les mesures Altmetric portent sur des impacts liés entre eux mais distincts⁴⁰⁰. Les mentions dans les blogs permettent tout particulièrement d'identifier les publications fréquemment citées⁴⁰¹ – une constatation empirique qui confirme le poids assigné aux blogs dans l'algorithme Altmetric et souligne une fois de plus l'influence croissante de cette forme de diffusion de textes scientifiques.

Nous avons analysé les consultations/téléchargements ainsi que le score d'attention Altmetric de 512 articles relus par des pairs, publiés en 2015 et 2016 par six des sept revues examinées dans le présent chapitre (*African Human Mobility Review* ne publiait pas ces données au moment de la rédaction). Le score d'attention a été retenu pour deux grandes raisons : premièrement, il est librement accessible sur tous les sites Web des éditeurs des revues. Deuxièmement, les éléments factuels disponibles encouragent son utilisation, notamment pour suivre les produits de recherche récents⁴⁰². Cette analyse a fait apparaître des aspects quantitatifs, tels que le nombre de mentions, consultations et/ou téléchargements des publications universitaires sur la migration. La figure 4 présente la distribution du score d'attention des 512 articles de notre échantillon. À première vue, la plus grande partie des articles semble n'avoir suscité qu'un faible, voire aucun, intérêt : 129 articles (25 %) ont obtenu le score zéro, ce qui signifie qu'ils n'ont été cités par aucune source en ligne. Plus de la moitié (289, soit 56 %) ont obtenu le score 2 ou moins, ce qui signifie qu'ils ont été mentionnés, au mieux, dans l'équivalent de deux tweets. Seulement 14 articles (3 %) ont obtenu un score supérieur à 20 – environ l'équivalent d'une citation dans les nouvelles, et une citation dans un blog, plus cinq tweets.

394 Voir : www.altmetric.com

395 www.altmetric.com/about-altmetrics/what-are-altmetrics/. Site consulté le 9 avril 2017.

396 <https://help.altmetric.com/support/solutions/articles/6000060969-how-is-the-altmetric-attention-score-calculated->. Site consulté le 9 avril 2017.

397 Ibid.

398 Warren, Raison et Dasgupta, 2017.

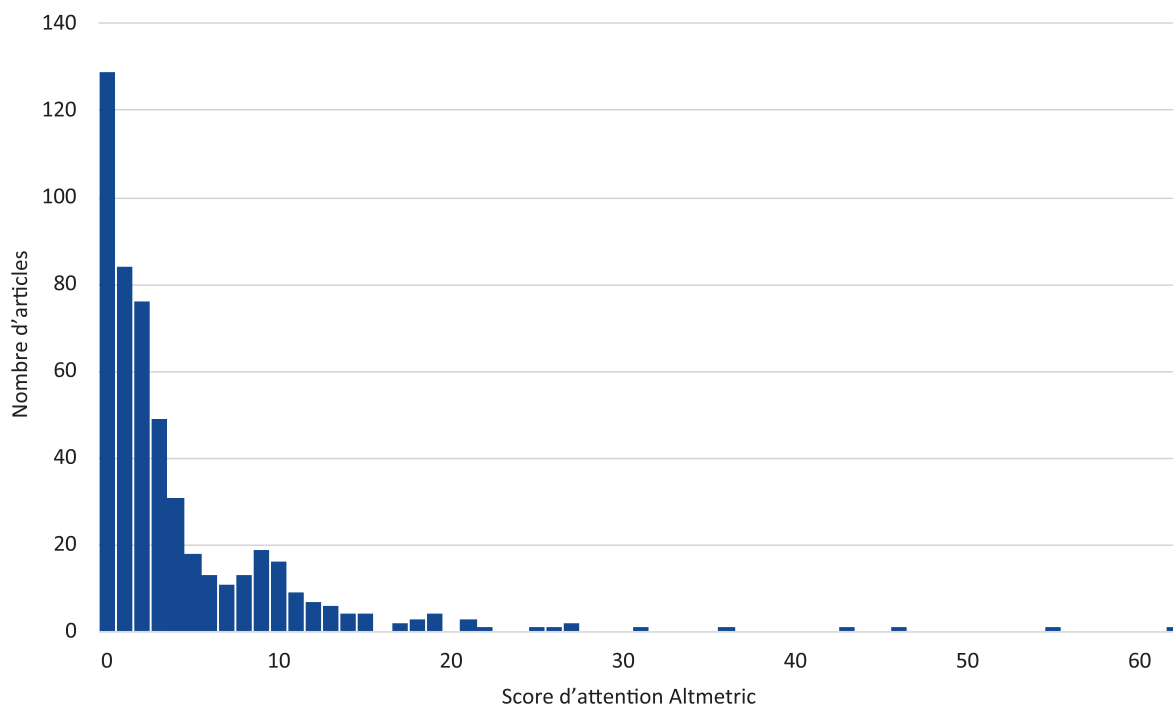
399 Costas, Zahedi et Wouters, 2015 ; Thelwall *et al.*, 2013.

400 Priem, Piwowar et Hemminger, 2012.

401 Costas, Zahedi et Wouters, 2015.

402 À l'instar de l'indicateur de citations, le score Altmetric présente des avantages et des inconvénients. Pour un examen plus approfondi, voir Bornmann, 2014.

Figure 4. Distribution du score d'attention Altmetric de 512 articles publiés en 2015 et 2016 dans une sélection de revues



Source : www.altmetric.com

Note : L'*African Human Mobility Review* ne publiait pas de données Altmetric au moment de la rédaction (avril 2017).

Mobilités

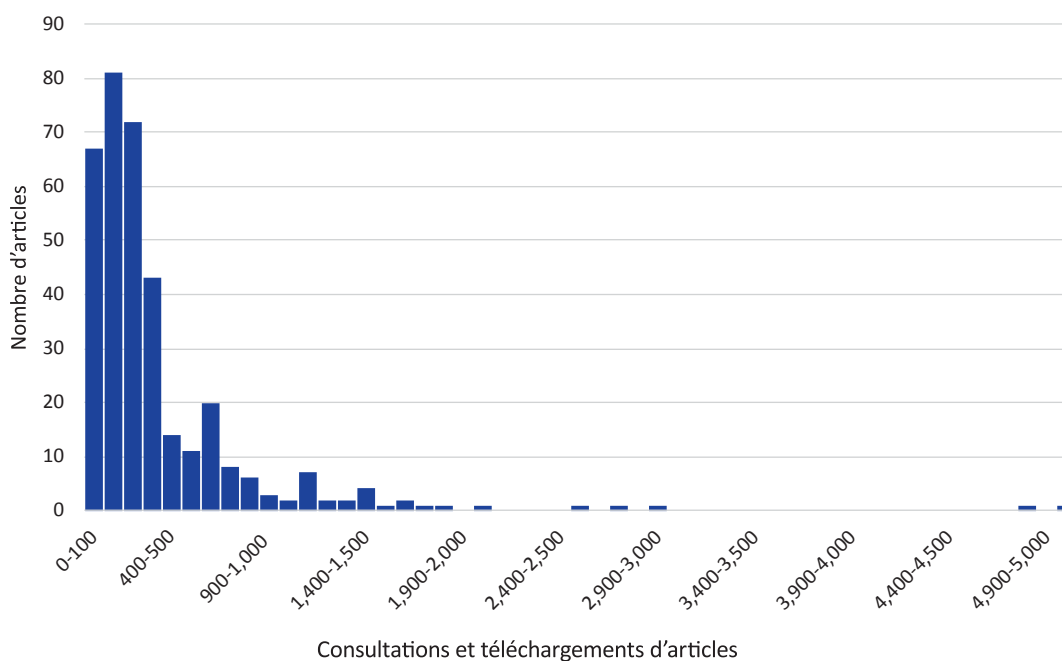
[...] les frontières sont aujourd'hui un sujet très chargé politiquement, car la question de leur rétablissement remet en cause les analyses conventionnelles de la migration. Les débats politiques autour de l'accueil, en Europe, des réfugiés fuyant la Syrie et l'Afghanistan, le référendum en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (« Brexit »), et la proposition de mur entre les États-Unis et le Mexique témoignent tous de l'émergence d'un processus réel et symbolique de rétablissement des frontières. Il est admis que les frontières ne sont pas de simples phénomènes empiriques, mais qu'elles sont utilisées, érigées, ouvertes et fermées en fonction de ceux qui les franchissent, selon le degré de controverses qu'elles suscitent dans le débat politique »ⁿ.

Source : Kevin Hannam, Mimi Sheller et David Tyfield, rédacteurs en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

n Scuzzarello et Kinnvall, 2013. *Rebordering France and Denmark Narratives and Practices of Border-Construction in Two European Countries*. *Mobilities*.

Toutes les revues ne communiquent pas le nombre de consultations et de téléchargements de leurs articles. Au moment de la rédaction, deux revues (*Journal of Ethnic and Migration Studies* et *Mobilities*) communiquaient uniquement le nombre de consultations, l'une (*Asian and Pacific Migration Journal*) seulement le nombre de téléchargements, et l'autre (*Journal of Refugee Studies*) le nombre de consultations et le nombre de téléchargements. Trois revues (*African Human Mobility Review*, *International Migration* et *Population, Space and Place*) ne fournissaient aucune donnée sur ces deux points. Pour pallier ce manque d'harmonisation, nous avons agrégé les consultations et les téléchargements. La figure 5 montre la distribution des consultations/téléchargements de 353 articles tirés des quatre sources disponibles, regroupés par centaines. L'asymétrie de la distribution – analogue à celle du score d'attention – met en évidence une portée relativement limitée. Seulement 28 articles (8 %) ont été consultés/téléchargés plus de 1 000 fois. Les données relatives aux consultations/téléchargements indiquent que la plupart des textes universitaires ont un lectorat assez restreint.

Figure 5. Distribution du nombre de consultations et de téléchargements de 353 articles publiés en 2015 et 2016 dans une sélection de revues



Source : Sites web des éditeurs des revues.

Note : Les revues *African Human Mobility Review*, *Population, Space and Place* et *International Migration* ne publiaient pas de données sur les consultations et les téléchargements au moment de la rédaction (avril 2017).

En résumé, notre analyse quantitative fait apparaître qu'une attention accrue est portée à la migration : le nombre de publications et le nombre de citations sont le signe d'un vif intérêt pour le sujet, au moins au sein de la communauté universitaire. Le calcul du nombre de consultations/téléchargements et le score Altmetric semblent indiquer qu'il est possible d'améliorer la portée et d'augmenter le nombre de lecteurs de la production spécialisée sur la migration. L'un des principaux obstacles à surmonter pour y parvenir est le caractère payant des publications universitaires, ce qui limite considérablement leur accès au-delà des milieux universitaires. Par

exemple, les abonnés sont souvent des établissements universitaires, et le coût du téléchargement d'articles individuels pour les non-abonnés peut être prohibitif. L'accès libre aux publications universitaires permet des téléchargements gratuits, mais nécessite habituellement que l'auteur ou son établissement paie des droits aux éditeurs. De plus en plus de revues en accès libre (telles que *Comparative Migration Studies* et *Anti-Trafficking Review*) publient toutefois des articles sur la migration⁴⁰³. En outre, le jargon et le style universitaires tendent à être plus techniques que dans d'autres domaines de publication, et les sujets sont souvent plus spécifiques. Cependant, la diffusion des constatations, par l'intermédiaire des médias traditionnels ou des nouvelles formes de supports, offre à la recherche universitaire sur la migration la possibilité d'éclairer le discours public et politique. La portée potentielle des blogs sur la migration, par exemple, est examinée ci-après.

Journal of Refugee Studies

Les réfugiés rencontrent de nouveaux défis : une proportion croissante d'entre eux se trouvent dans des situations qui perdurent sans réelle perspective de solution durable, et ils sont de plus en plus nombreux à se réinstaller dans des environnements urbains où il est plus difficile de les protéger et les aider. Les réfugiés ont toujours souffert de discrimination, mais celle-ci est peut-être plus systématique aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été car ils font l'objet de davantage de restrictions. Certains dirigeants évoquent pour la première fois un lien clair entre les flux de réfugiés et le risque d'extrémisme violent et de terrorisme, et les attaques xénophobes à l'encontre des réfugiés sont de plus en plus fréquentes. Sur une note plus positive, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants adoptée en 2016 pourrait ouvrir la voie à une vaste réforme du régime international des réfugiés et des mesures en place. Résultat, le *Journal of Refugee Studies* est en plein boom, attirant un nombre record d'articles de qualité du monde entier dans un nombre grandissant de disciplines, et a doublé son facteur d'impact ces deux dernières années [2015 et 2016].

Source : Khalid Koser, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

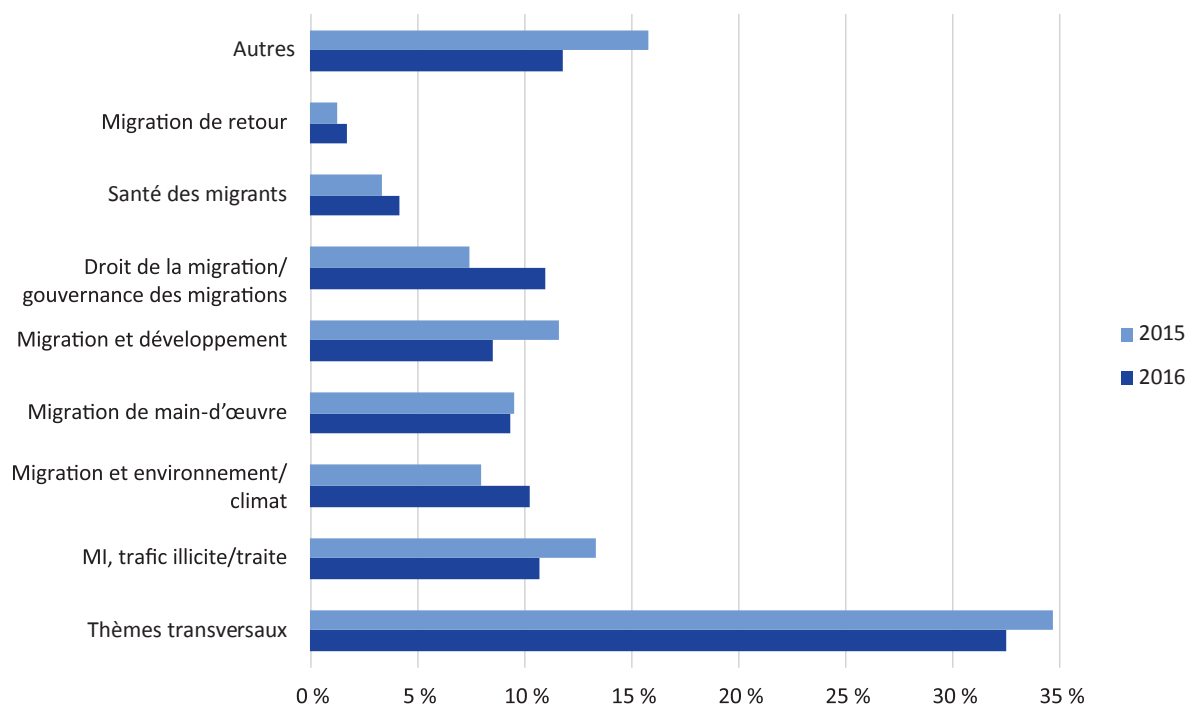
OIM

Ces dernières années, la librairie en ligne de l'OIM a été modernisée et améliorée. Créée en 2009 pour faciliter et élargir l'accès aux publications institutionnelles, elle est aujourd'hui capable de suivre et d'appuyer l'analyse des données relatives au nombre de téléchargements des publications de l'Organisation. Ces données apportent des éclairages sur l'accessibilité et la portée des publications de l'OIM, et complètent les enquêtes menées auprès des lecteurs sur certains produits. À la fin de 2016, la librairie contenait plus de 1 370 publications électroniques dans 27 langues, consultables pour la plupart gratuitement. Bien que les données sur les téléchargements ne permettent pas de déterminer la qualité des publications (comme on peut le faire au moyen d'enquêtes auprès des lecteurs ou d'une relecture par les pairs, par exemple), elles n'en livrent pas moins des éléments de compréhension sur celles qui sont souvent téléchargées, ainsi que sur les thèmes qui y sont traités

403 L'accès libre signifie qu'un texte publié est accessible gratuitement, sans qu'il soit nécessaire de payer des droits ou de souscrire un abonnement.

et la nature géographique des publications de recherche qui sont produites et consultées à l'échelle mondiale. En 2016, plus de 2,38 millions de téléchargements d'ouvrages produits depuis de nombreuses années ont été effectués à partir de la librairie de l'OIM. L'examen des publications de recherche téléchargées plus de 1 000 fois montre que certains thèmes sont plus saillants que d'autres, les publications transversales occupant une place prépondérante – y compris, par exemple, les profils migratoires de pays, qui traitent de multiples questions thématiques. Le droit de la migration et la gouvernance des migrations (ainsi que le couple migration et environnement) ont suscité un intérêt accru en 2016 (voir la figure 6).

Figure 6. Proportion de téléchargements de produits de recherche de l'OIM en 2015 et 2016, par thème

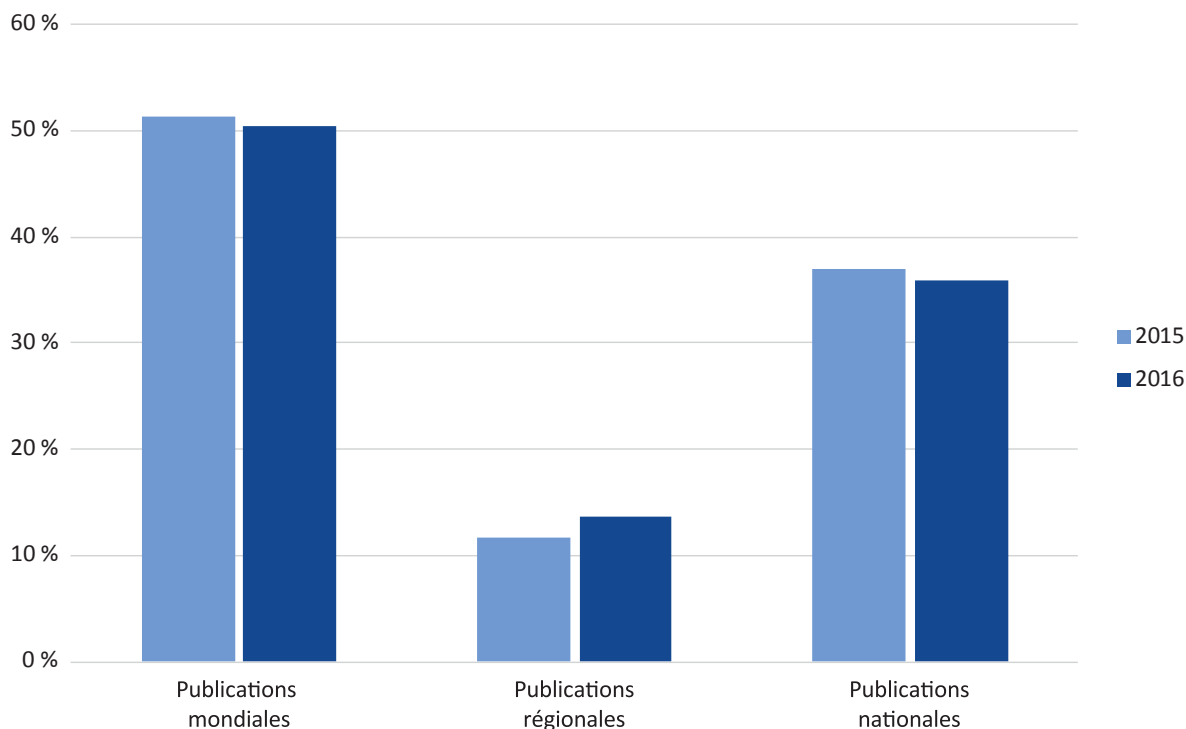


Source : OIM.

Note : « MI » signifie migration irrégulière. Seules les publications téléchargées plus de 1 000 fois en un an ont été prises en compte (les téléchargements en 2015 ont été calculés au prorata temporis, car on ne disposait pas de données pour l'ensemble de l'année). Les téléchargements pouvaient être classés par plus d'un thème. n=1 743 167 téléchargements.

Les publications mondiales ont été téléchargées davantage que les publications régionales ou nationales (voir la figure 7), en grande partie du fait de la vaste portée du Rapport *État de la migration dans le monde*. Cet ouvrage, qui est publié tous les deux ans, est le principal rapport de recherche de l'OIM, et l'édition actuelle ainsi que les éditions précédentes tendent à être téléchargées très souvent. Le Rapport *État de la migration dans le monde* suscite un intérêt évident, et les données sur les téléchargements offrent des éclairages utiles sur la façon dont il est accueilli par les lecteurs. Il est intéressant de noter, par exemple, que les documents d'information de l'édition 2010 consacrés à la migration irrégulière et aux flux mixtes ont été téléchargés plusieurs milliers de fois en 2016, signe de la place prépondérante qu'occupaient ces questions en raison des flux migratoires sans précédent à destination de l'Europe en 2015-2016.

Figure 7. Proportion de téléchargements de publications de recherche de l'OIM en 2015 et 2016, par catégorie géographique



Source : OIM.

Note : Seules les publications téléchargées plus de 1 000 fois en un an ont été prises en compte (les téléchargements en 2015 ont été calculés au prorata temporis, car on ne disposait pas de données pour l'ensemble de l'année). Les catégories sont discrètes. n=1 743 167 téléchargements.

Blogs

Conformément à la tendance générale qui fait apparaître un intérêt croissant pour la migration et la recherche y afférente, le nombre de blogs contenant des articles sur la migration est en hausse. Un examen détaillé des évolutions qu'ont connu les blogs traitant spécifiquement de la migration dépasse le cadre du présent chapitre, mais on trouvera dans l'encadré ci-après des exemples d'articles consacrés à cette question qui ont été lus par un grand nombre de personnes. Ils font apparaître que certains articles de blog peuvent trouver un public nombreux, et, de ce fait, ont des chances d'éclairer le débat sur la migration⁴⁰⁴. Il importe de garder à l'esprit que les blogs ont tendance à porter sur des sujets « brûlants » ou polémiques, comme la migration irrégulière ou la migration massive, les réfugiés et les demandeurs d'asile, au détriment de questions moins litigieuses⁴⁰⁵.

404 Aldred *et al.*, 2008.

405 Ozimek, 2012.

Exemples d'articles sur la migration publiés sur des blogs

Four maps that will change how you see migration in Europe, d'Alex Gray, publié sur le blog Agenda du Forum économique mondial le 16 août 2016 – **905 126 consultations**.

Countries where you can buy citizenship, de Joe Myers, publié sur le blog Agenda du Forum économique mondial le 28 juillet 2016 – **176 065 consultations**.

Unintended consequences: How migrant smugglers are exploiting the international protection system, de Marie McAuliffe et Khalid Koser, publié sur le blog Policy Forum de l'Asia and the Pacific Policy Society le 15 février 2015 – **plus de 100 000 lectures**. La majorité des lecteurs se trouvaient en Arabie saoudite, au Canada, aux États-Unis d'Amérique, en Inde, au Japon, en Malaisie et aux Philippines.

The challenge of Syrian refugees, de John Hewson, publié sur le blog Policy Forum de l'Asia and the Pacific Policy Society le 11 septembre 2015 – **plus de 18 000 lectures**. La majorité des lecteurs se trouvaient en Australie, en Chine, aux États-Unis d'Amérique, en Inde et en Irlande.

One step forward for Central America: The Plan for the Alliance for Prosperity, de Manuel Orozco, publié sur le blog du Dialogue interaméricain le 16 mars 2016 – **662 consultations**.

Note : Le nombre de lectures ou de consultations et les analyses correspondantes ont été communiqués par l'auteur du blog concerné à la fin de février 2017.

Conclusions

Le présent chapitre a donné un aperçu des principales contributions à notre vision collective de la migration, rédigées par certains des plus grands auteurs de recherches et d'analyses sur la question. Nous avons constaté que l'intérêt pour la migration en tant que thème, notamment de la part de ces auteurs, a considérablement augmenté au fil du temps, reflétant l'importance grandissante de la question à l'échelle mondiale. Nous avons également noté que les différents types de publications consacrées à la migration ont leurs points forts et leurs points faibles, qu'il faut connaître quand on consulte et exploite ces documents, en particulier pour éclairer l'élaboration des politiques. Les travaux universitaires de recherche et d'analyse sont certes plus rigoureux que d'autres, mais leurs délais de réalisation amoindrissent leur utilité pour les décideurs, qui ont souvent besoin d'éléments d'information plus rapidement que ce que les systèmes de publication universitaires peuvent offrir. À l'inverse, la littérature grise offre divers avantages, surtout en comparaison avec les textes de recherche à comité de lecture : délais de production plus courts, accès plus facile aux travaux de recherche et aux données non publiés, et possibilité de tirer parti des connaissances spécialisées des milieux universitaires et politiques⁴⁰⁶. En outre, la littérature grise est souvent en accès

406 Pappas et Williams, 2011.

libre. En revanche, sa qualité et les critères de relecture sont parfois inégaux (et médiocres), les écrits sont publiés à intervalles irréguliers, et les identifiants bibliographiques ne sont pas normalisés⁴⁰⁷.

Il lui a aussi été reproché de servir à fixer des priorités d'action ou à légitimer des politiques⁴⁰⁸. Comme pour les avantages potentiels, toutefois, ces inconvénients ne s'appliquent pas nécessairement à toutes les publications de la littérature grise.

Il convient de tirer parti des points forts des divers types de publications sur la migration. Certains des blogs les plus sérieux sur la question, par exemple, sont fondés sur des études soigneusement élaborées et menées et sur des analyses pertinentes qui s'appuient sur des années de recherche. Le fait que, de plus en plus souvent, de grands universitaires spécialistes de la migration tiennent leur propre blog et/ou écrivent des articles pour d'autres blogs témoigne d'une certaine reconnaissance des milieux universitaires de l'utilité de cette forme de communication et de diffusion. Cette constatation est corroborée par le recours croissant à Altmetric, qui mesure la portée d'un article de revue dans les publications non universitaires, y compris les blogs. Dans le même temps, il est souvent difficile de déterminer si les blogs et autres formes de littérature grise, dont des rapports de recherche substantiels, influent réellement sur notre vision collective de la migration, ou s'ils sont un autre outil de définition de priorités d'action mieux adapté aux activités de sensibilisation. Dans les milieux universitaires, le nombre de citations est un indicateur de la valeur – ou non valeur – d'un article ; les facteurs d'impact sont un outil analogue pour évaluer les revues scientifiques dans la durée. On ne dispose pas d'évaluations systématiques similaires pour la littérature grise, dont la variabilité et la diversité sont considérées à la fois comme une faiblesse et une force. Il existe toutefois des moyens technologiques permettant d'aider les éditeurs de littérature grise en ligne à déterminer le degré d'intérêt porté à une série d'articles, voire à un seul article, rapport ou étude.

Les informations réunies aux fins du présent chapitre (notamment auprès de rédacteurs de blogs) montrent que, curieusement, certains travaux de recherche et d'analyse en ligne sur la migration ont une portée extraordinaire. Le fait que des documents puissent être consultés, lus ou téléchargés par le plus grand nombre confirme la nécessité d'améliorer encore la qualité des publications sur la migration. Ainsi, rien ne justifie de ne pas soumettre des textes non universitaires à une relecture par les pairs. Pour constituer une base d'éléments factuels plus solide pour éclairer les politiques et pratiques migratoires, il est important de disposer d'outils permettant d'améliorer la qualité générale des recherches et des analyses publiées. De même, aucune raison apparente n'empêche que le calcul du nombre de consultations/téléchargements ou les scores Altmetric soient adoptés aux fins d'évaluation de la portée par davantage d'éditeurs de recherches et d'analyses sur la migration, en particulier dans les milieux non universitaires. Dans le même temps, il est souhaitable que les publications universitaires adoptent les atouts de la littérature grise, à savoir l'accessibilité et la vitesse. L'accès libre est une solution possible. L'utilisation d'autres stratégies de communication, telles que les blogs, peut certainement renforcer l'accessibilité. Des efforts sont actuellement déployés pour écourter les délais de publication, comme en témoigne le nombre croissant de revues de qualité qui sont en mesure d'assurer une relecture par les pairs en deux ou trois semaines. Ces efforts nécessitent toutefois d'imposer des délais serrés à des relecteurs hautement qualifiés, qui travaillent déjà sur la base du volontariat, sans rémunération.

407 Banks, 2012 ; Pappas and Williams, 2011 ; Schöpfel, 2011 ; Rucinski, 2016.

408 Boswell, 2008 ; Sageman, 2014.

Comme nous l'avons vu, les littératures blanche et grise sont complémentaires et constituent des sources d'information utiles sur la migration. Nous avons mis en évidence certains de leurs points forts et de leurs points faibles, et proposé quelques mesures initiales propres à élargir leur portée afin de parvenir à un discours sur la migration plus équilibré. Nous tenons à souligner que l'analyse développée dans le présent chapitre s'appuie sur les contributions d'un sous ensemble de revues universitaires et d'organisations intergouvernementales. Bien que, selon nous, le tableau qui s'en dégage rende dûment compte des recherches et analyses récentes sur la migration, il n'entend pas être exhaustif. Nous comptons approfondir le champ de l'analyse dans les éditions futures du Rapport *État de la migration dans le monde*, en ajoutant d'autres sources pour donner une description plus complète des contributions empiriques au discours sur la migration au fil du temps.

Enfin, nous encourageons les décideurs, les praticiens, les chercheurs et d'autres à étudier et exploiter dans un esprit critique les innombrables écrits sur la migration. Nous insistons sur l'importance de mener des activités et des initiatives qui comblent le fossé entre la recherche et l'action politique, en réunissant des universitaires, des chercheurs, des praticiens et des décideurs spécialistes de la migration dans le cadre d'ateliers, de conférences, de séances d'information et de consultations. La possibilité d'écouter et de partager des connaissances sur la migration peut contribuer à de nouvelles réflexions et à l'élaboration de réponses politiques plus efficaces.

PARTIE II

QUESTIONS MIGRATOIRES
COMPLEXES ET EMERGENTES







SUSAN MARTIN
SANJULA WEERASINGHE

5

GOUVERNANCE MONDIALE DES MIGRATIONS :
ARCHITECTURE ACTUELLE ET FAITS NOUVEAUX⁴⁰⁹

Introduction

Depuis quelques dizaines d'années, d'importants efforts sont déployés pour améliorer la gouvernance mondiale des migrations, qui s'appuient sur les normes et les institutions mises en place au cours du siècle dernier. Dans la *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants* adoptée en 2016 (Déclaration de New York), un document négocié à la séance plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies la plus remarquée sur les mouvements de population, les États se sont engagés à lancer un processus de négociations intergouvernementales devant conduire à l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Dans un domaine où la gouvernance mondiale a pris du retard par rapport à d'autres questions transnationales, ce fait mérite d'être souligné. Il témoigne d'un renforcement de la confiance accordée aux approches multilatérales, fruit des efforts consentis pour resserrer la coopération internationale par des dialogues et des initiatives informels qui ont permis aux États de se consulter et d'échanger des informations. Cependant, comme à d'autres occasions par le passé, il est aussi emblématique de la nécessité d'une coopération mondiale face aux facteurs politiques, démographiques, environnementaux et socioéconomiques qui sous-tendent la migration.

Le présent chapitre décrit des aspects clés de l'architecture existante concernant la gouvernance mondiale des migrations et passe en revue les derniers faits nouveaux. Il porte sur les mouvements de population transfrontaliers et sur la gouvernance à l'échelle mondiale – c'est à dire qui concerne tous les États Membres des Nations Unies ou à laquelle ceux-ci sont libres de participer. À cet égard, la gouvernance englobe les règles et normes de fond, les processus décisionnels et les mécanismes de mise en œuvre et de suivi ci-après :

1. les lois et normes à caractère contraignant, les cadres normatifs non contraignants et les accords de coopération sur divers aspects de la migration passés entre États ;
2. les acteurs institutionnels et les cadres et mécanismes institutionnels ;
3. les processus tels que les dialogues et les initiatives qui sont organisés à l'échelle mondiale ou qui concernent la gouvernance dans le monde⁴¹⁰.

La section suivante s'ouvre sur un examen des avantages d'une gouvernance des migrations à l'échelle mondiale puis, après avoir identifié certains des principaux obstacles qui empêchent de progresser plus rapidement sur cette voie, donne un aperçu des normes et institutions clés. Ces éléments permettront de délimiter le cadre de l'examen mené à l'avant-dernière section, qui met en avant trois grands thèmes : 1) les dialogues et initiatives clés qui contribuent de manière déterminante à donner une impulsion et à instaurer la confiance en vue de mesures plus ambitieuses à l'échelle mondiale, et plus particulièrement la réunion plénière de haut niveau de 2016 sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants (sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants de 2016) et les négociations des pactes mondiaux sur les réfugiés et la migration ;

409 Susan Martin ; Donald G. Herzberg, Professeur émérite chargé des migrations internationales, Université de Georgetown ; et Sanjula Weerasinghe, Chargée de recherche non résidente, Institute for the Study of International Migration.

410 Pour la définition de la gouvernance mondiale et d'autres termes clés employés dans le présent chapitre, voir l'appendice A.

2) les initiatives visant spécifiquement à élaborer des cadres normatifs destinés à renforcer la protection des migrants, telles que l'Initiative Nansen relative aux déplacements transfrontaliers dus aux catastrophes et l'initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC) ; et 3) l'intégration des migrations internationales dans les réponses apportées à l'échelle mondiale à d'autres questions saillantes, telles que le développement durable et le changement climatique. La conclusion fait la synthèse de ces questions et examine les mesures qui permettraient de faire progresser la gouvernance mondiale des migrations.

Avantages d'une gouvernance mondiale des migrations et obstacles

Un renforcement de la gouvernance mondiale des migrations offre plusieurs avantages. Il n'est pas possible de gérer les mouvements transfrontaliers de population par l'action unilatérale d'un État seul ; au contraire, la coopération internationale est utile pour prendre en considération les facteurs et processus complexes de la migration dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques migratoires. Par définition, les migrations internationales concernent au moins deux pays – d'origine et de destination – et, de plus en plus souvent, elles font intervenir de nombreux autres pays qui servent de points de transit, sont des concurrents en quête de talents, collaborent à la lutte contre le crime organisé et les mouvements de terroristes, ou participent au système financier mondial par lequel passent les rapatriements de fonds. En outre, les migrations font aussi intervenir des acteurs non étatiques dont les activités se recoupent ou recourent celles menées par les gouvernements dans le cadre de la gestion des mouvements de population. Certains de ces acteurs assurent des fonctions officielles autorisées (sociétés multinationales, agences de recrutement de main-d'œuvre, organisations d'aide humanitaire et syndicats, par exemple), tandis que d'autres prennent part à des activités illicites (telles que le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains). Par ailleurs, les migrations internationales recourent d'autres questions transnationales, comme le développement, le commerce, la sécurité, les changements environnementaux, le règlement des conflits, la réduction des risques de catastrophe, les droits de l'homme et l'action humanitaire. Cependant, contrairement à ces autres domaines, les efforts visant à mettre en place des régimes de gouvernance mondiale pour relever les défis émergents et existants sont restés à la traîne en ce qui concerne la migration.

Face aux problèmes de coopération et de coordination qui se posent dans le monde, un système de gouvernance mondiale des migrations plus efficace offre la possibilité d'améliorer les réponses collectives et de créer des occasions présentant des avantages réciproques. Un tel système peut rassembler les États pour examiner des questions d'intérêt mutuel, identifier des stratégies et des objectifs communs, créer un espace d'apprentissage et de compréhension, et leur permettre de se concerter et de coopérer, y compris en matière d'élaboration et de mise en œuvre de dispositifs, processus et initiatives. Les normes mondiales (principes, règles et orientations), qu'elles soient juridiquement contraignantes ou non, constituent des références par rapport auxquelles le comportement des États peut être évalué. Même lorsqu'elles ne sont pas largement ratifiées ou respectées, les normes mondiales peuvent influencer sur le comportement des États. Enfin, les avantages découlant de la gouvernance mondiale des migrations doivent être appréciés selon la mesure dans laquelle un tel système améliore la réalisation des droits et le bien-être des migrants. En ce sens, le système de gouvernance mondiale des migrations et toutes les améliorations qui lui seront apportées devront nécessairement être fondés sur la reconnaissance et l'acceptation du fait que les migrants, comme tout un chacun, ont des droits inaliénables⁴¹¹.

411 Sur le fondement des appels à une « meilleure » gouvernance mondiale des migrations », voir, par exemple, Betts, 2011 ; Martin, 2014 et 2015 ; et Betts et Kainz, 2017 ; voir aussi, Koser, 2010.

Dans son dernier rapport en qualité de Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations, Peter Sutherland avait averti que la gouvernance mondiale des migrations ne se décrète pas :

Il est probable que les progrès accomplis seront fonction, d'une part, de la participation des personnes directement intéressées et de celles chargées de l'exécution des politiques et, d'autre part, de la capacité des pays à s'accorder sur un socle commun de normes, de principes et de procédures qui seraient applicables partout. Cette conception commune rend plus prévisible la coopération entre les États, fondée sur des attentes et des responsabilités réciproques clairement formulées, et offre des garanties aux migrants, dont les droits doivent être protégés quels que soient leurs pays de destination⁴¹².

Les efforts visant à améliorer la gouvernance mondiale des migrations ne datent pas d'hier. Au lendemain de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, des progrès significatifs avaient été faits pour mettre en place des normes, des règles, des procédures et des institutions internationales dans le domaine de la migration de main-d'œuvre et des mouvements de réfugiés dans le cadre général de l'instauration du système international moderne s'occupant de diverses questions politiques, économiques et sociales⁴¹³. Dans le même temps, toutefois, la gouvernance mondiale des migrations est demeurée fragmentée, caractérisée par un droit international solide dans certains domaines, d'importantes lacunes dans d'autres, ainsi que des processus décisionnels et des mécanismes de mise en œuvre des politiques inadéquats. Les cadres juridiques et institutionnels les plus solides et les plus anciens concernent les réfugiés, avec une convention des Nations Unies largement ratifiée et un organisme chef de file, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Les traités internationaux sur la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants sont, eux aussi, assez largement ratifiés. À l'opposé, les divers instruments de protection des travailleurs migrants ont reçu un soutien moindre. Alors que les travailleurs migrants et, de fait, tous les migrants, sont couverts par les instruments internationaux fondamentaux relatifs aux droits de l'homme, des lacunes normatives subsistent, surtout en ce qui concerne l'accès au territoire et le séjour des migrants en situation de grande vulnérabilité, notamment ceux qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'une protection en tant que réfugiés⁴¹⁴.

Un certain nombre de facteurs ont freiné la mise en place d'un système de gouvernance mondiale des migrations plus cohérent. Le premier tient à l'inquiétude exprimée par un certain nombre d'États quant aux répercussions sur leur souveraineté, estimant que la migration porte directement atteinte à leur souveraineté par ses effets sur l'intégrité des frontières, la croissance économique, les relations sociales, la démographie, les valeurs culturelles et – dans de rares cas – la stabilité politique. Ces effets sont ressentis non seulement par les pays de destination, mais aussi par les pays d'origine et de transit. L'immigration, par exemple, est dans de nombreux pays un moyen d'obtenir la citoyenneté, qui détermine qui prendra les décisions sur l'identité et l'avenir du pays. L'émigration massive ou certaines manifestations de l'émigration (telles que le départ de travailleurs hautement qualifiés ou de groupes moteurs) peuvent nuire à la stabilité d'un pays. Les préoccupations quant à la perte de souveraineté dans le contexte de la coopération internationale sont réelles, mais elles résultent souvent d'une interprétation erronée de la nature des systèmes de gouvernance mondiale. Il est probable que la reconnaissance des droits

412 Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations, 2017.

413 Pour un historique détaillé, voir, par exemple, Martin, 2014.

414 Ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas, dans la pratique, d'importantes lacunes en matière de mise en œuvre et d'application au titre des cadres existants.

souverains des États de gérer les migrations sera au cœur de tout système de gouvernance mondiale des migrations. Même lorsque les États acceptent le principe de la libre circulation transfrontalière des personnes, ils conservent le droit de rétablir le contrôle aux frontières s'ils estiment que l'intérêt national l'exige, comme cela s'est produit dans certains États membres de l'Union européenne en 2015. On peut comprendre que les États préfèrent opérer sur la base de l'« intérêt mutuel », plutôt que d'abandonner des aspects de leur souveraineté à d'autres pays dont les intérêts en jeu peuvent être radicalement différents.

Deuxièmement, la migration est souvent une question de politique intérieure sujette à controverse. L'opinion est divisée sur la question de savoir si elle est un problème ou une chance⁴¹⁵. Les groupes d'intérêts adoptent généralement des positions plus cohérentes pour ou contre l'augmentation ou la réduction de l'immigration, mais ils peuvent se neutraliser mutuellement dans les débats publics sur le sujet. En outre, même parmi ceux qui considèrent la migration comme une chance, on s'inquiète de voir les gouvernements de plus en plus incapables de bien la gérer dans un contexte de mondialisation croissante⁴¹⁶.

Troisièmement, et dans le prolongement de ce qui précède, une coopération internationale efficace exige que les États tiennent compte des intérêts d'autres pays, ce qui est difficile quand leurs intérêts en matière de migration divergent. Lorsque les États ne savent pas exactement vers quel objectif doivent tendre leurs politiques migratoires, ils ont du mal à nouer un dialogue constructif dans les enceintes internationales. Beaucoup sont tout à la fois un pays d'origine, de transit et de destination. Leurs intérêts peuvent être très divergents, selon le sujet abordé ou les accords en cours de négociation. Un consensus est d'autant plus difficile à trouver que les avis divergent sur la question de savoir si toutes les parties à un accord bénéficieraient globalement de telle ou telle politique migratoire. Bien que les travaux de recherche économique semblent indiquer que la migration peut procurer d'importants avantages économiques⁴¹⁷, l'économie n'est pas le seul facteur – ni, parfois, le plus important – à prendre en considération pour déterminer les effets des mouvements de population. Les incidences sociales, budgétaires, culturelles, religieuses et autres peuvent revêtir la même importance aux yeux des gouvernements lorsqu'ils réfléchissent aux moyens de gérer les flux de migrants ou de conclure un accord avec d'autres États.

Quatrièmement, il existe une asymétrie inhérente au processus d'élaboration d'un système de gouvernance mondiale des migrations. La plupart des pays de destination tendent à occuper une position hégémonique à l'échelle mondiale ou régionale par rapport aux pays d'origine des migrants. Et ce constat s'applique aussi bien à la migration Sud-Sud qu'à la migration Sud-Nord. En général, les pays de destination sont plus riches et, souvent, sont également en position de force sur les plans stratégique et militaire. Dans les négociations, ils peuvent avoir un pouvoir disproportionné pour définir les conditions d'octroi des visas. Même entre pays économiquement et politiquement comparables, il peut être difficile de s'entendre sur la politique à suivre. L'Union européenne travaille sur ces questions depuis des décennies sans être encore parvenue au niveau de cohérence politique recherché. De même, dès 1992, il était stipulé dans le Traité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (*Treaty of the Southern African Development Community (SADC)*) que des politiques doivent être élaborées dans le but d'éliminer progressivement les obstacles à la libre circulation, entre les États membres, des capitaux et de la main-d'œuvre, des biens et des services, et des personnes de la région⁴¹⁸. Le Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes (*Protocol on Facilitation of the Movement of Persons*), adopté en 2005 par la SADC pour remplir cet engagement, n'est pas encore entré en vigueur⁴¹⁹.

415 Voir, par exemple, Fonds Marshall allemand des États-Unis, 2014.

416 Ibid.

417 Banque mondiale, 2006.

418 Article 5, par. 2 d), SADC, 1992.

419 SADC, 2005.

Enfin, et peut-être surtout, la migration concerne fondamentalement les personnes, contrairement aux régimes mondiaux de la circulation des capitaux et des biens. Pour que le système de gouvernance mondiale des migrations profite aux États, aux migrants et à la société, les personnes mêmes dont les mouvements seront réglementés doivent être associées à l'élaboration et à l'amélioration des cadres, institutions et processus pertinents. Or, il est extrêmement difficile d'intégrer les migrants dans un tel système, notamment parce qu'on ne sait pas toujours bien qui peut représenter leurs intérêts dans un contexte donné. Certains progrès ont été accomplis au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), lorsqu'une composante de la société civile comprenant des représentants d'organisations dirigés par des migrants et des membres de diasporas a été créée. Cependant, étant donné que le FMMD est un processus consultatif et non décisionnel, la question de savoir si ces organisations représenteraient effectivement les intérêts des multiples types de migrants reste ouverte.

Ces obstacles expliquent la lenteur des progrès en matière d'établissement de normes, de procédures et de règles internationales régissant la prise de décisions, qui concernent surtout l'instauration de la confiance parmi les États et entre ceux-ci et d'autres partenaires. Il y a 20 ans, le Secrétaire général des Nations Unies a demandé aux États s'ils souhaitent que les Nations Unies organisent une conférence internationale consacrée au resserrement de la coopération en matière de gestion des migrations. Sa proposition s'est heurtée à une forte opposition. Il en a conclu que :

[...] la disparité des expériences des pays et sous-régions dans le domaine des migrations internationales donne à penser que, si des solutions pratiques doivent être trouvées, elles le seront probablement grâce à un examen de la situation particulière de groupes de pays confrontés à des conditions ou problèmes similaires dans le cadre du système mondial des migrations internationales. À la lumière de ce qui précède, il conviendrait peut-être de rechercher des approches régionales ou sous-régionales chaque fois que possible⁴²⁰.

En réalité, les processus consultatifs régionaux et interrégionaux avaient déjà, depuis le milieu des années 1980, commencé à proliférer. Certains réunissaient des pays de même sensibilité confrontés à des problèmes comparables en tant que pays d'origine ou de destination. D'autres étaient composés de pays d'origine et de destination. L'opposition à des réunions mondiales sur la migration s'est dissipée depuis, comme l'illustrent les dialogues de haut niveau sur les migrations internationales et le développement tenus en 2006 et en 2013 et le Sommet des Nations Unies de 2016. Comme beaucoup de leurs défenseurs le pensaient, les mécanismes consultatifs régionaux ont apporté des contributions constructives aux nouveaux dispositifs mondiaux de consultation examinés plus en détail ci-après.

Normes et institutions

L'architecture normative et institutionnelle de la gouvernance mondiale des migrations s'est développée, a évolué et s'est étendue au fil du temps, surtout au cours du siècle dernier, et comporte aujourd'hui un ensemble relativement étoffé – quoique morcelé – de normes, de règles et d'institutions qui réglementent le comportement des États et d'autres acteurs. La présente section donne un aperçu des principaux aspects de l'architecture juridique/normative et de l'architecture institutionnelle.

420 Secrétaire général des Nations Unies, 1997.

Aperçu de l'architecture juridique et normative

Puisant son origine dans l'autorité de l'État sur son territoire et sa population, le droit international reconnaît que l'action unilatérale des États joue un rôle important dans la réglementation des migrations. Les États possèdent de vastes pouvoirs dans ce domaine, notamment celui de fixer les lois et politiques en matière d'admission, de résidence, d'expulsion et de naturalisation. Cette autorité est toutefois limitée par des règles de fond et de forme régissant l'exercice du pouvoir étatique. Les États ont conclu des traités et des accords, et adhéré au droit international coutumier, qui restreint leur pouvoir de réglementation de la migration dans l'exercice de leur souveraineté et conformément à leurs intérêts et à leurs devoirs⁴²¹. Ainsi, en vertu du droit international, les États ont expressément ou implicitement accepté que leur pouvoir de réglementer la migration soit contenu dans des limites.

De ce fait, les lois et normes pertinentes pour la gouvernance des migrations sont énoncées dans le droit international coutumier et dans divers instruments, dont les traités multilatéraux, les accords bilatéraux et les législations nationales. Certains de ces instruments concernent des aspects particuliers de la migration, même si, en raison de son caractère multidimensionnel, la gouvernance des migrations recoupe naturellement des lois et normes régissant de nombreux autres domaines et est influencée par elles. Tout en reconnaissant ces considérations pratiques, cette sous-section sera centrée sur les traités mondiaux pertinents pour les mouvements internationaux associés à la persécution et à la torture ; le trafic illicite et la traite d'êtres humains ; la main-d'œuvre et les services ; l'unité de la famille ; ainsi que les modes de migration⁴²².

Le droit international des droits de l'homme imprègne chacun de ces thèmes et leur est applicable. Par leurs délibérations et leur pratique, les États ont introduit d'importantes obligations en matière de droits de l'homme à l'égard des individus et des groupes, y compris les migrants. Le droit international des droits de l'homme impose aux États le devoir de respecter, de protéger et de réaliser les droits de l'homme. Le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* de 1966, le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* de 1966, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et sept autres traités fondamentaux relatifs aux droits de l'homme énoncent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels reconnus à tous les êtres humains sur la base de l'importance cruciale que revêt la préservation de la dignité humaine⁴²³. Étant donné que les droits de l'homme découlent du statut d'être humain de la personne et non de la nationalité, la vaste majorité de ces droits sont garantis aux migrants au même titre qu'aux nationaux quel que soit leur statut au regard de l'immigration ou d'autres caractéristiques.

Si tous les droits de l'homme s'appliquent à l'action des États en matière de migration, le principe de non-discrimination est l'un des droits fondamentaux qui imposent des obligations aux États⁴²⁴. Ce principe ne signifie pas qu'il est interdit d'établir des distinctions entre nationaux et migrants. De façon générale, pour qu'un traitement différencié soit tolérable, il doit être fondé sur des critères « raisonnables et objectifs », et viser un

421 Pour une définition du terme « droit international coutumier », voir l'appendice A. Plus généralement, voir par exemple Aleinikoff, 2002.

422 La présente sous-section ne s'attarde pas sur les lacunes en matière de mise en œuvre et d'application, bien qu'elles soient importantes et qu'elles entravent sans doute la gouvernance mondiale des migrations d'une manière contraire aux intérêts des migrants et à ceux des États.

423 Pour les ratifications des traités examinés dans le présent chapitre, voir l'appendice B.

424 Voir, par exemple, l'article 2, par. 1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et l'article 2, par. 2 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

but « légitime » au regard du droit des droits de l'homme⁴²⁵. S'agissant de la liberté de circulation, c'est l'article 12 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui trace les contours de ce droit. Les personnes qui se trouvent légalement sur le territoire d'un État ont le droit d'y circuler librement et d'y choisir librement leur résidence. Toute personne est également libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien, et nul ne peut être arbitrairement privé du droit d'entrer dans son propre pays. Les États sont toutefois autorisés à imposer des restrictions fondées sur le droit et compatibles avec les autres droits énoncés dans cet instrument, si ces restrictions sont nécessaires pour protéger la sécurité nationale, l'ordre public, la santé ou la moralité publiques, ou les droits et libertés d'autrui.

Persécution, torture et guerre

Les lois et normes mondiales les plus détaillées, les mieux établies et les plus largement adoptées concernent les mouvements associés à la persécution, en particulier les personnes qui entrent dans la définition juridique du réfugié. La Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son Protocole de 1967 instituent un cadre de protection de substitution pour toute personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »⁴²⁶. Dans son préambule, la Convention relative au statut des réfugiés reconnaît explicitement la portée et le caractère internationaux des problèmes des réfugiés ainsi que la nécessité de coopérer à l'échelle internationale pour parvenir à des solutions satisfaisantes.

Bien que la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaisse le droit de demander l'asile et de bénéficier de l'asile dans d'autres pays pour échapper à la persécution, la Convention relative au statut des réfugiés n'oblige pas les États à admettre les demandeurs d'asile, car il n'existe pas, en droit international, de droit d'entrer dans un État dont on n'est pas ressortissant⁴²⁷. La principale obligation concerne le non-refoulement, qui interdit le renvoi de force vers des territoires où la vie ou la liberté de l'intéressé serait menacée en raison des caractéristiques mentionnées ci-dessus⁴²⁸. Le refoulement est toutefois autorisé par la Convention, s'il y a des raisons sérieuses de considérer qu'une personne présente un danger pour la sécurité du pays ou de la communauté en raison d'une condamnation définitive pour un crime ou délit particulièrement grave. L'article 31 impose explicitement aux États de ne pas appliquer de sanctions pénales aux réfugiés, reconnaissant que la demande d'asile peut amener à enfreindre les règles d'immigration. Une fois que les demandeurs d'asile sont reconnus comme des réfugiés, les États ont obligation de leur accorder un certain nombre de droits et de prestations ; certains droits sont automatiques, tandis que d'autres sont liés, par exemple, à la nature et à la durée de l'attachement au pays d'accueil⁴²⁹.

La multiplication des pratiques suivies par les États pour dissuader, prévenir et sanctionner l'entrée irrégulière remet en question la capacité de la Convention relative au statut des réfugiés à remplir son objectif initial d'assurer une protection internationale. Bien que le droit international des droits de l'homme ait élargi l'interprétation de la définition du réfugié figurant dans la Convention et, par conséquent, l'éventail des personnes susceptibles d'entrer dans cette définition, son caractère limitatif – nécessité de faire la preuve

425 Comité des droits de l'homme, 1989.

426 Article 1A 2), Convention relative au statut des réfugiés.

427 Article 14, Déclaration universelle des droits de l'homme.

428 Article 33, par. 1, Convention relative au statut des réfugiés.

429 Hathaway, 2005.

d'une persécution sur la base de l'un des cinq motifs mentionnés – signifie qu'elle est insuffisante pour protéger ceux qui franchissent des frontières internationales dans le contexte de guerres ou de catastrophes naturelles, facteurs qui en sont absents. Des instruments régionaux ont cherché à combler certaines lacunes, en élargissant la définition du réfugié de façon à englober ceux qui franchissent des frontières dans le contexte de guerres et de troubles civils ; et, récemment, des efforts ont été faits pour remédier au vide normatif lié aux mouvements transfrontaliers dus aux catastrophes et aux changements environnementaux (sur ce dernier point, voir la section suivante).

Les victimes de torture qui franchissent des frontières internationales – qu'elles remplissent ou non les conditions nécessaires pour obtenir le statut de réfugié – peuvent aussi solliciter une protection en vertu de traités relatifs aux droits de l'homme et du droit international coutumier. La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1984 interdit le renvoi d'une personne vers un autre État où elle serait torturée, tandis que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques proscribit le retour d'une personne vers un pays où elle serait soumise à la torture ou à d'autres formes de maltraitance. Contrairement à la Convention relative au statut des réfugiés, la Convention contre la torture énonce l'interdiction expresse et absolue du refoulement d'une personne vers un État où il y a des motifs sérieux de croire qu'elle risque d'être soumise à la torture⁴³⁰. Cette interdiction est implicite dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques⁴³¹.

Traite et trafic illicite

La traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants sont les autres domaines thématiques dans lesquels un nombre relativement important d'États se sont accordés sur la nécessité d'une approche internationale et ont souscrit à des lois et normes mondiales. Le *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants de 2000*, (dit « Protocole de Palerme ») définit la « traite des personnes » comme comprenant trois éléments clés : un acte, un moyen ou une méthode, et un but ou une motivation⁴³². Ainsi définie, la traite des personnes peut s'appliquer aux mouvements tant internes qu'internationaux, même si le champ d'application du Protocole est limité aux infractions de nature transnationale ou impliquant un « groupe criminel organisé »⁴³³. Entre autres objectifs, le Protocole vise à protéger et à aider les victimes de la traite dans le plein respect de leurs droits de l'homme⁴³⁴, et énonce explicitement les moyens d'y parvenir⁴³⁵, même si ceux-ci ont été critiqués parce qu'ils ne prendraient pas suffisamment en considération les intérêts et les besoins des victimes⁴³⁶. Les États sont tenus d'envisager l'adoption de lois ou d'autres mesures qui permettent aux victimes de rester sur leur territoire, à titre temporaire ou permanent⁴³⁷. Cependant, dans les limites des obligations incombant aux États en matière de protection internationale, telles que celles découlant du droit des réfugiés ou des droits de l'homme, les victimes peuvent être rapatriées⁴³⁸.

430 Article 3, par. 1, Convention contre la torture.

431 Article 7, Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; Comité des droits de l'homme, 1992.

432 Pour une définition de la traite des personnes, voir l'appendice A.

433 Pour une définition du terme groupe criminel organisé, voir l'appendice A.

434 Article 2, al. b, Protocole de Palerme.

435 Article 6, Palermo Protocol.

436 Voir, par exemple, Gallagher, 2010.

437 Article 7, Protocole de Palerme.

438 Articles 8 et 14, Protocole de Palerme.

Quant au trafic illicite, qui est l'une des principales voies de migration irrégulière, il est généralement considéré comme une transaction commerciale, et non comme une situation de vulnérabilité, même si les études actuelles permettent de mieux saisir la complexité du phénomène⁴³⁹. Ce prisme commercial est sans doute dû, en partie, à la définition donnée dans le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer de 2000 (Protocole contre le trafic illicite de migrants), additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, selon laquelle le « trafic illicite de migrants » est une transaction entre le passeur et un migrant qui procure un avantage au passeur⁴⁴⁰. À la différence de la traite, le trafic illicite exige le franchissement d'une frontière internationale et l'entrée non autorisée dans un État dont l'intéressé n'est ni ressortissant ni résident permanent. L'objet du Protocole est de prévenir et de combattre le trafic illicite de migrants, ainsi que de promouvoir la coopération entre les États Parties à cette fin, tout en protégeant les droits des migrants objet d'un tel trafic⁴⁴¹. Point important, cela signifie que le passeur encourt des poursuites pénales, mais pas le migrant objet du trafic illicite.

Main-d'œuvre et services

Contrairement aux mouvements associés à la persécution, à la torture, à la traite et au trafic illicite, il y a moins de convergence et de coopération à l'échelle mondiale en ce qui concerne les lois et les normes destinées aux travailleurs migrants. Pour réglementer les mouvements internationaux de main-d'œuvre et de services, les États ont principalement adopté des accords bilatéraux et multilatéraux à l'échelon régional et infrarégional, y compris au titre de cadres plus larges de libre circulation. Il existe toutefois plusieurs lois pertinentes à l'échelle mondiale : la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de 1990* (Convention sur les droits des travailleurs migrants) ; la *Convention sur les travailleurs migrants (révisée) de 1949* (Convention n° 97 de l'OIT) ; et la *Convention sur les migrations dans des conditions abusives et sur la promotion de l'égalité de chances et de traitement des travailleurs migrants de 1975* (Convention n° 143 de l'OIT). Si, individuellement, ces trois instruments ne sont pas largement ratifiés, environ 86 États en ont ratifié au moins un. Ensemble, ces textes forment une charte internationale de migration de main-d'œuvre qui offre un cadre complet couvrant la plupart des questions relatives au traitement des travailleurs migrants et des membres de leur famille⁴⁴².

La Convention sur les droits des travailleurs migrants vise à assurer à ces derniers les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les traités fondamentaux relatifs aux droits de l'homme. Elle porte sur tout le processus de migration de main-d'œuvre, y compris la prévention de la maltraitance, couvre les migrants en situation régulière et irrégulière et comprend des garanties de fond et de procédure. Les deux conventions de l'OIT à caractère contraignant, assorties de recommandations non contraignantes, concernent également la protection des travailleurs migrants tout au long du processus de migration de main-d'œuvre. Parmi les principaux thèmes traités dans la Convention n° 97 figurent les conditions régissant le recrutement ordonné des travailleurs migrants, ainsi que l'obligation de traiter les migrants résidant dans le pays de la même façon que les nationaux pour ce qui est des conditions de travail, de l'affiliation aux organisations syndicales, de la jouissance des avantages offerts par les conventions collectives, de la sécurité sociale et des

439 Voir, par exemple, McAuliffe et Laczko, 2016.

440 Article 3, Protocole contre le trafic illicite de migrants. Pour une définition du trafic illicite de migrants, voir l'appendice A.

441 Article 2, Protocole contre le trafic illicite de migrants.

442 Cholewinski, 2012.

impôts afférents au travail⁴⁴³. La Convention n° 143 de l'OIT complète la Convention n° 97 et comprend, par exemple, des dispositions sur les migrants en situation irrégulière. En outre, les huit conventions de l'OIT sur les droits fondamentaux – considérées comme étant essentielles pour les droits des êtres humains au travail mais aussi comme des instruments d'application générale tels que la *Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques de 2011* (Convention n° 189 de l'OIT) – s'appliquent également aux travailleurs migrants.

L'*Accord général sur le commerce des services* de 1994 (AGCS), un instrument clé du droit commercial international qui libéralise le commerce des services, renferme des dispositions qui facilitent indirectement les mouvements temporaires de personnes entre partenaires commerciaux et, ce faisant, la mobilité internationale à l'échelle mondiale. L'AGCS s'applique à toutes les mesures prises par les 164 Membres de l'OMC qui touchent le commerce des services, sauf quand ceux-ci sont fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental (sur une base non commerciale)⁴⁴⁴. L'AGCS comporte des règles et un cadre que les pays peuvent utiliser pour prendre des engagements spécifiques en vue d'ouvrir certains secteurs de services aux fournisseurs étrangers. Il institue quatre modes possibles d'échange de services entre Membres de l'OMC. Au titre du Mode 4, ceux-ci peuvent s'engager à autoriser la présence de personnes physiques originaires d'autres Membres de l'OMC à des fins de fourniture de services. Les engagements au titre de l'AGCS sont soumis aux dispositions nationales en matière d'immigration, de sorte que cet accord n'impose pas aux Membres de l'OMC d'accorder le droit de résidence sur leur territoire. Ces engagements ont force exécutoire au sein de l'OMC⁴⁴⁵.

Unité de la famille

Il n'existe pas de traités mondiaux spécifiques sur les mouvements internationaux afférents à l'unité de la famille. De fait, le terme « unité de la famille » n'est pas employé tel quel dans les instruments internationaux ; il est généralement utilisé pour décrire les droits qui respectent, protègent et soutiennent la famille, y compris la possibilité d'être ensemble⁴⁴⁶. De même, bien que la famille soit considérée comme l'unité fondamentale de la société, il n'existe aucune définition unique internationalement acceptée. Le Comité des droits de l'homme des Nations Unies a interprété le terme, tel qu'il figure dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, au sens large, estimant qu'il englobe toutes les relations interpersonnelles considérées comme constituant une famille dans la société concernée⁴⁴⁷. La protection de l'unité de la famille est mise en évidence dans les droits universels, y compris les articles 12 et 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les articles 17 et 23 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, l'article 10 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que les dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 et de la Convention sur les droits des travailleurs migrants. Ces droits influent sur, et imposent des limites à l'autorité de l'État en matière de réglementation de la migration, en particulier dans les cas où il cherche à éloigner un membre non ressortissant d'une famille résidant sur son territoire ou à refuser l'entrée à un non-ressortissant souhaitant rejoindre les membres de sa famille résidant dans le pays.

443 Ibid.

444 Article 1, AGCS.

445 Pour plus d'informations sur l'AGCS et les mouvements de population, voir, par exemple, OMC, s.d.

446 Voir, par exemple, Jastram, 2003.

447 Kälin et Künzli, 2009, adapté de Comité des droits de l'homme, 1988 et 1990.

Modes de déplacement

Les intérêts des États ont convergé à l'échelle mondiale pour régler les modes de déplacement. Le droit international coutumier et les principaux traités mondiaux s'appliquent et imposent des obligations aux États et, parfois, à d'autres acteurs dans le contexte des migrations par voie maritime ou aérienne. Ces traités et le droit international coutumier sont particulièrement pertinents à l'heure où les États, par des accords bilatéraux et d'autres mécanismes, cherchent de plus en plus souvent à prévenir et à dissuader les mouvements de population. Sans doute, l'imprécision du droit international sur certaines questions cruciales a ouvert une brèche permettant de tels arrangements. Les principaux traités sur les déplacements maritimes et le transport international par avion sont les suivants :

- *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982* (Convention UNCLOS) ;
- *Convention internationale sur la recherche et le sauvetage maritimes de 1979* (Convention SAR) ;
- *Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer de 1974* (Convention SOLAS) ;
- *Convention relative à l'aviation civile internationale* de 1944 (également appelée « Convention de Chicago »), en particulier l'annexe 9.

Les franchissements de frontières terrestres ou « vertes », l'autre grand mode d'entrée des migrants, sont généralement contrôlés de manière unilatérale ou par des accords bilatéraux.

Vue d'ensemble de l'architecture institutionnelle

La présente sous-section présente le rôle de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), du HCR et de l'Organisation internationale du Travail (OIT), les trois organisations internationales dotées des mandats normatifs et/ou opérationnels les plus solides en ce qui concerne la gouvernance mondiale des migrations. Elle aborde également les fonctions et missions du Groupe mondial sur la migration (GMG) et du Représentant spécial du Secrétaire général, tout en reconnaissant le rôle important que jouent, directement ou indirectement, de nombreux autres acteurs institutionnels.

Depuis sa fondation, en 1951, l'OIM a beaucoup évolué, passant d'une organisation régionale dotée de responsabilités essentiellement logistiques à une organisation mondiale poursuivant des objectifs beaucoup plus vastes, surtout dans le domaine humanitaire. Créée dans le cadre d'un processus piloté par les États hors du système des Nations Unies, sous un nom différent et en l'absence de convention, l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies en tant qu'organisation apparentée en septembre 2016⁴⁴⁸. Sa Constitution ne définit pas de manière exhaustive ni ne limite les populations admises à bénéficier de ses activités et services dans la réalisation de ses objectifs et fonctions⁴⁴⁹, ce qui a permis à l'Organisation de faire face avec dynamisme et souplesse à l'évolution des besoins politiques et humanitaires⁴⁵⁰. Depuis 2001, elle organise chaque année un dialogue international sur la migration (IDM), qui réunit des parties prenantes du monde entier pour débattre de questions émergentes et complexes relatives à la gouvernance des migrations. Le Cadre de gouvernance des

448 Initialement appelée « Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe (PICMME) », l'Organisation est devenue le « Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), puis le « Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM) » ; le nom actuel a été adopté en 1989.

449 Article 1, par. 1, OIM, 2017.

450 Bradley, 2017.

migrations de l'OIM, adopté en 2015, est particulièrement pertinent pour les thèmes abordés dans le présent chapitre. Il énonce les éléments essentiels pour faciliter des migrations (et une mobilité humaine) ordonnées, sûres, régulières et responsables par des politiques de migration planifiées et bien gérées. Il formule trois principes : 1) l'adhésion aux normes internationales et la garantie des droits des migrants ; 2) la formulation des politiques sur la base d'éléments factuels et selon une approche associant l'ensemble du gouvernement ; et 3) des partenariats pour faire face aux questions de migration et autres questions connexes ; et trois objectifs : 1) améliorer le bien-être socioéconomique des migrants et de la société ; 2) s'atteler réellement aux aspects d'une crise relatifs à la mobilité ; et 3) faire en sorte que les migrations se déroulent dans des conditions sûres, en bon ordre et dans la dignité⁴⁵¹.

Créé sous la forme d'une organisation temporaire à vocation régionale chargée d'assurer une protection juridique, le HCR a, face aux fluctuations du paysage politique et à l'évolution des mouvements de population et des exigences humanitaires, dû s'adapter et considérablement élargir ses responsabilités et ses opérations. Il est la principale institution mondiale chargée de porter protection et assistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux apatrides⁴⁵². En vertu de la Convention relative au statut des réfugiés, les États s'engagent à coopérer avec le HCR dans l'exercice de ses fonctions, en particulier à faciliter sa mission consistant à veiller à l'application de la Convention⁴⁵³. Dans ce sens, le HCR est le « gardien » de la Convention relative au statut des réfugiés, et promeut et surveille sa mise en œuvre et son application. Le mandat et les fonctions du HCR sont énoncés dans son Statut de 1950 ; son mandat principal consiste à fournir une protection internationale et à rechercher des solutions permanentes pour les réfugiés⁴⁵⁴. Le Statut prévoit également l'évolution du mandat et des activités du HCR conformément aux instructions et aux orientations émanant de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)⁴⁵⁵. Le HCR organise en outre des consultations mondiales visant à fixer les priorités d'action et le Dialogue annuel du Haut-Commissaire sur les principaux défis de protection, et publie des principes directeurs sur la protection internationale destinés à clarifier l'application de la Convention. Son Comité exécutif, composé de 101 États membres⁴⁵⁶, est le seul forum multilatéral spécialisé à l'échelle mondiale qui contribue à l'élaboration de normes internationales relatives à la protection des réfugiés⁴⁵⁷.

L'OIT joue un rôle opérationnel bien plus limité que celui des deux autres organisations, mais elle continue d'exercer une fonction normative importante. Outre ses conventions, son Cadre multilatéral (non contraignant) pour les migrations de main-d'œuvre, adopté en 2006 et élaboré dans le contexte de l'attachement général de l'OIT au travail décent, représente un consensus de la part des trois ensembles d'acteurs qui forment la structure de gouvernance de l'OIT : les gouvernements, les employeurs et les syndicats. Son but est d'aider les États « à mettre en œuvre des politiques plus efficaces sur les migrations de main-d'œuvre, y compris en ce qui concerne les droits, l'emploi et la protection des travailleurs migrants »⁴⁵⁸. Sur le plan opérationnel, l'OIT soutient

451 OIM, 2015.

452 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) offre assistance et protection aux réfugiés palestiniens vivant en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Voir, par exemple, UNRWA, s.d.

453 Article 35, Convention relative au statut des réfugiés.

454 Assemblée générale des Nations Unies, 1950.

455 Voir, en particulier, Assemblée générale des Nations Unies, 1950. Le Statut et les résolutions de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC identifient les personnes susceptibles de remplir les conditions nécessaires à l'obtention du statut de réfugié et de relever du mandat du HCR, ainsi que d'autres personnes pouvant « relever de la compétence du HCR ». Voir aussi, HCR, 2013.

456 HCR, s.d.

457 Loescher, 2014.

458 OIT, 2006.

des programmes qui visent à renforcer la protection sociale des migrants, comme la négociation d'accords sur la transférabilité des prestations ; prévenir la traite d'êtres humains ; améliorer les pratiques de recrutement des travailleurs migrants ; renforcer la reconnaissance des compétences des migrants ; faciliter la réintégration des migrants ; et protéger les travailleurs domestiques. Contrairement au HCR et à l'OIM, la migration est pour l'OIT une priorité parmi d'autres⁴⁵⁹.

Au-delà de ces trois organismes clés des Nations Unies, une multitude d'autres acteurs et mécanismes institutionnels présentent un intérêt pour la gouvernance des migrations à l'échelle mondiale⁴⁶⁰. Face à la complexité du paysage institutionnel, le GMG a été créé pour promouvoir la coopération et la coordination. Il se compose de 22 entités qui se réunissent régulièrement au niveau de la direction et de l'exécution⁴⁶¹. Dans son mandat, le GMG inscrit parmi ses grandes priorités la mise en place de réponses institutionnelles globales et cohérentes face aux migrations internationales, ainsi que des activités visant à garantir le plein respect des droits des migrants internationaux, y compris la protection des migrants vulnérables⁴⁶².

Enfin, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales est, lui aussi, un acteur majeur. Son bureau, créé en 2006 dans la perspective du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, appuie et conseille le Secrétaire général pour promouvoir et défendre le programme d'action des Nations Unies sur les migrations internationales, fournit des orientations et coordonne l'action des entités des Nations Unies sur les questions relatives à la migration. Le bureau du Représentant spécial a pris la tête d'efforts visant à stimuler la coopération internationale, notamment des initiatives sur des questions particulières, comme les migrants touchés par une crise, et doit coordonner les mesures d'application de la Déclaration de New York (voir la section suivante). Louise Arbour a succédé à M. Peter Sutherland au poste de Représentant spécial du Secrétaire général en 2017.

Efforts visant à améliorer la gouvernance mondiale (2001-2016)

Au XXI^e siècle, de nombreux efforts ont été faits pour améliorer la gouvernance mondiale des migrations dans le cadre des mécanismes formels des Nations Unies ou de mécanismes informels pilotés par les États. La présente section passe en revue trois ensembles d'activités conduites dans le cadre de ces initiatives : 1) les dialogues et processus consultatifs destinés à instaurer la confiance et à créer un consensus entre États ; 2) les activités normatives relevant du multilatéralisme qui visent à renforcer la protection des migrants ; et 3) les efforts pour faire en sorte que les migrants soient associés aux décisions prises sur d'autres questions mondiales connexes.

459 La migration de main-d'œuvre est l'un des 40 et quelque thèmes énumérés sur la page d'accueil du site de l'OIT ; voir, par exemple, OIT, s.d.a. Il s'agit de l'un des 10 domaines dans lesquels le budget est organisé ; voir, par exemple, OIT, s.d.b.

460 Y compris le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES). Le HCDH a pour mandat de promouvoir et de protéger la jouissance et la pleine réalisation des droits de l'homme de tous, y compris les migrants. Il soutient en outre les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, en particulier le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants et le Rapporteur spécial sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants. Le DAES est chargé, entre autres, d'établir les estimations de la population mondiale de migrants et d'appuyer les dialogues et les réunions consacrés aux migrations internationales au sein des Nations Unies.

461 Membres : Banque mondiale, CNUCED, Commissions régionales des Nations Unies, DAES, FAO, FIDA, HCDH, HCR, OIM, OIT, OMS, ONU-Femmes, ONUDI, PAM, PNUD, PNUE, UNESCO, UNFPA, UNICEF et UNU. Certaines grandes organisations n'en font pas partie, dont l'OACI, l'OMC et l'OMM. Voir GMG, s.d.a.

462 GMG, s.d.b.

Dialogue et consultation

Ces deux dernières décennies ont vu une nette augmentation des dialogues et des mécanismes consultatifs d'envergure mondiale consacrés aux migrations internationales, sous l'effet d'une prise de conscience accrue de leur nature multidimensionnelle et transnationale et de la nécessité d'une coopération multilatérale sur ses divers aspects. Le tableau 1 récapitule les dialogues et consultations clés organisés à l'échelle mondiale depuis 2001 par les États ou les Nations Unies, ainsi que les principaux produits ou résultats. Ces dialogues et initiatives n'ont pas été épargnés par les critiques sur le fond et sur la forme⁴⁶³. Néanmoins, l'importance et la priorité accrues accordées à la gouvernance des migrations à l'échelle mondiale sont illustrées par le fait que les réticences et désaccords passés ont laissé en partie la place à un renforcement de la coopération et à une reconnaissance accrue des avantages à tirer des discussions et de mesures au niveau international.

Une analyse récente de neuf dialogues et initiatives d'envergure mondiale a fait apparaître que les grands groupes thématiques suivants reviennent systématiquement : 1) réduire au minimum les aspects négatifs de la migration en s'attaquant aux facteurs et aux conséquences des déplacements et de la migration irrégulière ; 2) reconnaître et renforcer les effets positifs de la migration pour les pays d'origine et de destination, ainsi que pour les migrants ; et 3) protéger les droits des migrants et garantir leur bien-être⁴⁶⁴. Si les dialogues et initiatives divergent par l'angle sous lequel ces grands thèmes sont abordés et par l'importance qui leur est portée, ils convergent sur la nécessité de faire des progrès sur certains thèmes subsidiaires. Les principaux thèmes subsidiaires ayant suscité des tensions sont, entre autres, les recommandations visant à ouvrir davantage de voies de migration légales, la possibilité de permettre une migration de la main-d'œuvre peu qualifiée en dehors des voies temporaires de migration, et les droits des travailleurs migrants, en particulier ceux énoncés dans la Convention sur les droits des travailleurs migrants⁴⁶⁵.

Tableau 1. Sélection de dialogues et de consultations d'envergure mondiale organisés au XXI^e siècle⁴⁶⁶

Année	Dialogue ou initiative	Principaux résultats
2001-2004	Initiative de Berne, lancée par la Suisse et pilotée par les États.	Agenda international pour la gestion des migrations : 1) perceptions communes décrivant dans les grandes lignes les postulats et les principes fondamentaux partagés qui sont à la base de la gestion des migrations ; 2) pratiques efficaces relatives à un éventail complet de questions migratoires et découlant de l'expérience pratique et concrète des États.

463 Voir, par exemple, Newland, 2005.

464 Bauloz, 2017. Ce texte porte sur l'Initiative de Berne, les réunions annuelles organisées dans le cadre du Dialogue international sur la migration de l'OIM, le « Rapport Doyle », la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI), le GMG, le Dialogue de haut niveau de 2006, les réunions du FMMD, le Dialogue de haut niveau de 2013 et la Réunion de haut niveau des Nations Unies de 2016. Pour plus d'informations sur certaines de ces initiatives, voir le tableau ci-après.

465 Ibid.

466 Longtemps auparavant, à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) organisée au Caire en 1994, 179 États ont adopté un programme d'action sur 20 ans destiné à servir de guide complet à des actions de développement privilégiant la dimension humaine. Ce programme comprenait un chapitre entier sur les migrations internationales, et a sans doute été le point de départ des dialogues futurs sur la migration. Voir, par exemple, FNUAP, 2014. Les résumés des dialogues et initiatives mentionnés dans ce tableau sont tirés des sites Web correspondants. Plus généralement, voir, par exemple, Newland, 2011.

Année	Dialogue ou initiative	Principaux résultats
2003-2005	Commission mondiale sur les migrations internationales, coprésidée par la Suisse et la Suède, comptant plus de 30 États réunis au sein d'un groupe restreint ^a .	Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action . Ce document pose un cadre pour la formulation de réponses cohérentes à la question des migrations internationales, à l'échelle nationale, régionale et mondiale ^b .
2006	Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement.	Résolution (A/RES/61/208) sur les migrations internationales et le développement, adoptée par l'Assemblée générale par consensus en décembre 2006. Le Résumé du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (A/61/515) réaffirme la volonté de poursuivre la concertation mondiale sur les migrations internationales et le développement.
2007 à ce jour	Forum mondial sur la migration et le développement.	Processus piloté par les États qui permet la consultation, le dialogue et la coopération sur les questions relatives aux migrations internationales en associant de plus en plus largement les gouvernements. Les discussions avec la société civile ont précédé celles avec les États au sein d'espaces d'interaction communs.
2013	Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement.	Déclaration adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale (A/RES/68/4), qui reconnaît et réaffirme que la coopération et l'action internationales sont nécessaires pour gérer les migrations et protéger les droits des migrants.
2016	Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la gestion des mouvements massifs de réfugiés et de migrants.	Premier sommet organisé au niveau des chefs d'État et de gouvernement sur les mouvements massifs de réfugiés et de migrants. Il a débouché sur la Déclaration de New York, adoptée à l'unanimité par les 193 États Membres de l'ONU.

a La CMMI a été créée à la suite de recommandations issues de ce qu'il est convenu d'appeler le « Rapport Doyle ». Voir, par exemple, CMMI, s.d. ; voir aussi Doyle, 2004.

b Le GMG, examiné plus haut, a été créé pour donner suite à cette recommandation.

La réunion de haut niveau des Nations Unies tenue en 2016 mérite qu'on s'y attarde. Elle s'est tenue au lendemain de plusieurs grandes crises migratoires et de réfugiés qui ont touché de nombreuses régions du monde. Les mouvements massifs de population vers l'Europe au départ et à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont retenu l'attention, mais les importants mouvements de Centraméricains vers les États-Unis via le Mexique et de ressortissants du Bangladesh et du Myanmar vers d'autres pays d'Asie du Sud-Est ont, eux aussi, attiré l'attention sur le sujet dans le monde entier.

Le rapport du Secrétaire général relatif au Sommet des Nations Unies de 2016 portait à la fois sur les réfugiés et les migrants, et mettait en évidence les tendances, les causes des mouvements de grande ampleur et les besoins en route et à l'arrivée. Il demandait « que de nouveaux engagements soient pris au niveau mondial concernant les déplacements massifs de réfugiés et de migrants, et [que] des recommandations so[ie]nt formulées pour que les droits fondamentaux, la sûreté et la dignité des réfugiés et des migrants soient garantis à tout moment »⁴⁶⁷. Il formulait en outre la nécessité de s'attaquer aux causes des mouvements, de protéger ceux qui sont contraints de partir, de prévenir la discrimination et de combattre la xénophobie dont ils sont victimes⁴⁶⁸. La Déclaration de New York reconnaissait que, bien le traitement des réfugiés et des migrants relève de cadres juridiques distincts, ils « jouissent des mêmes libertés fondamentales et droits de l'homme universels [et] sont aussi confrontés à beaucoup de difficultés et de vulnérabilités communes, notamment dans le contexte des déplacements massifs »⁴⁶⁹. Les signataires de la Déclaration de New York ont approuvé un ensemble d'engagements qui s'appliquent aux réfugiés et aux migrants, ainsi que des ensembles indépendants d'engagements relatifs aux réfugiés et aux migrants. La Déclaration reconnaît que les États ont « la responsabilité partagée [...] de gérer les déplacements massifs de réfugiés et de migrants avec humanité, sensibilité et compassion [...] en veillant à répondre aux besoins de chacun », et qu'il y a lieu d'employer à cette fin la coopération internationale, étant entendu qu'il existe divers moyens et ressources pour riposter⁴⁷⁰.

Dans son rapport, le Secrétaire général préconise « d'adopter un pacte mondial sur le partage des responsabilités de manière à faire face aux importants déplacements de réfugiés de manière plus prévisible et plus équitable et [d'énoncer] les éléments d'un plan d'intervention global pour les réfugiés »⁴⁷¹. Il demande aux États Membres d'adopter un pacte qui les « engage [...] à mieux partager la responsabilité de l'accueil des réfugiés » et à « [p] rendre des mesures immédiates [...] afin que les conséquences de [la] fuite [des réfugiés] ne soient pas supportées uniquement par certains États et certaines régions, du seul fait de leur proximité avec le pays d'origine des réfugiés »⁴⁷². Le partage des responsabilités pourrait prendre diverses formes, notamment « un appui financier et en nature, une aide technique, la mise en place de mesures juridiques ou politiques, la mobilisation de personnel ou la mise à disposition de lieux de réinstallation. Les pays peuvent également envisager d'autres procédures d'admission des réfugiés et veiller à faire des contributions qui soient globalement proportionnées aux besoins des réfugiés, selon les capacités de chaque État Membre »⁴⁷³. Dans la Déclaration de New York, les États se sont engagés « à promouvoir un partage plus équitable de la charge et des responsabilités que représentent l'accueil des réfugiés du monde et l'aide dont ils ont besoin, compte étant tenu des contributions actuelles et de la diversité des capacités et des ressources entre les États⁴⁷⁴ ». Malgré les craintes exprimées par de nombreux défenseurs des réfugiés, la Déclaration entérine vigoureusement le cadre normatif existant en matière de protection des réfugiés. Ces déclarations sont en soi une grande avancée car, lors du sommet du 19 septembre, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est, pour la première fois de son histoire, engagée collectivement à

467 Secrétaire général des Nations Unies, 2016.

468 Ibid.

469 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

470 Ibid.

471 Secrétaire général des Nations Unies, 2016. Les travaux sur les réfugiés se sont appuyés sur plusieurs autres réunions de haut niveau organisées en 2016 qui visaient à renforcer la coopération en matière de riposte aux crises, notamment la Conférence de soutien à la Syrie et à la région, tenue à Londres en février 2016, la réunion de haut niveau sur le partage des responsabilités au niveau mondial par des voies d'admission des réfugiés syriens, tenue à Genève en mars 2016, et le Sommet mondial sur l'action humanitaire, tenu à Istanbul en mai 2016.

472 Secrétaire général des Nations Unies, 2016.

473 Ibid.

474 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

partager la responsabilité des réfugiés⁴⁷⁵. La Déclaration de New York a confié au HCR la responsabilité première de l'élaboration du pacte sur les réfugiés, qui doit être intégré dans le rapport annuel du Haut-Commissaire à présenter à l'Assemblée générale en 2018⁴⁷⁶.

Au sujet de la migration, le rapport du Secrétaire général préconisait de renforcer « la gouvernance mondiale des migrations par l'élaboration d'un pacte mondial pour des migrations sans danger, régulières et ordonnées, dans le cadre d'un processus qui sera engagé dès à présent et mis en œuvre dans les années à venir »⁴⁷⁷. Plutôt que de proposer le texte du pacte, le Secrétaire général a recommandé « un processus dirigé par les États visant à élaborer un cadre global de coopération internationale sur la migration et la mobilité humaine ... et [à] organiser une conférence intergouvernementale sur la migration internationale en 2018 en vue de l'adoption de ce pacte⁴⁷⁸ ». La Déclaration de New York a confirmé cette approche. De fait, l'élaboration du pacte sur les migrations relève indiscutablement de la responsabilité des États. Le processus est dirigé par le Président de l'Assemblée générale, qui a nommé les Gouvernements du Mexique et de la Suisse comme cofacilitateurs. Le Secrétariat des Nations Unies et l'OIM assurent conjointement le service des négociations, l'un fournissant des capacités et un appui, l'autre apportant les compétences nécessaires sur les plans technique et stratégique⁴⁷⁹. Le but du pacte mondial sur les migrations est de définir « un ensemble de principes, d'engagements et d'accords entre les États Membres concernant les migrations internationales sous tous leurs aspects »⁴⁸⁰. L'annexe II de la Déclaration de New York renferme une liste non exhaustive de 24 questions à traiter dans le pacte. Ces questions vont des plus générales (coopération aux niveaux national, régional et international sur tous les aspects des migrations) aux plus spécifiques (promotion d'envois de fonds plus rapides, moins onéreux et plus sûrs par les voies légales).

Dans son dernier rapport en tant que Représentant spécial du Secrétaire général, Peter Sutherland a recommandé un programme d'action articulé autour de cinq priorités à intégrer dans le pacte mondial : 1) gérer les mouvements liés aux crises et protéger les migrants en situation de vulnérabilité ; 2) offrir des possibilités de mobilité de la main-d'œuvre et des compétences ; 3) garantir des migrations ordonnées, y compris en cas de retour ; 4) favoriser l'inclusion des migrants et les avantages procurés sur le plan du développement ; et 5) renforcer les capacités de gouvernance. D'autres ont estimé que le pacte mondial devrait, avant tout, renforcer le cadre des droits de l'homme aux fins de protection des migrants⁴⁸¹.

L'un des principaux résultats du Sommet des Nations Unies de 2016 concernait les modalités institutionnelles relatives à la gouvernance mondiale des migrations. La Déclaration de New York a entériné l'admission de l'OIM dans le système des Nations Unies, « qui rendra plus globales l'assistance et la protection assurées aux migrants, aidera les États à régler les problèmes liés aux migrations et favorisera une plus grande cohérence entre la question des migrations et les politiques qui s'y rapportent »⁴⁸². Les États Membres ont exprimé le souhait que l'admission de l'OIM en tant qu'organisation apparentée ne modifie pas la mission ni le mode de fonctionnement

475 Ferris, 2017.

476 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

477 Secrétaire général des Nations Unies, 2016.

478 Ibid.

479 Assemblée générale des Nations Unies, 2017a.

480 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

481 Guild et Grant, 2017.

482 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

de celle-ci⁴⁸³. Le Directeur général, William Lacy Swing, a souligné ce point lors de la signature de l'accord ONU-OIM à l'occasion du Sommet des Nations Unies de 2016 :

Nous continuerons de tenir nos États Membres pleinement et régulièrement informés. Nous continuerons de veiller au bon rapport coût-efficacité de notre modèle d'activité : 97 % de nos 10 000 collaborateurs sont sur le terrain et, sur un budget de 1,5 milliard de dollars É.-U., moins de 50 millions de dollars É.-U. sont affectés au fonctionnement de l'Organisation. Nous continuerons aussi d'agir avec rapidité – et de faire preuve de l'esprit d'ouverture qui nous a permis de parvenir à un consensus sur cet accord⁴⁸⁴.

Du point de vue des politiques et de la coordination au sein des Nations Unies, toutefois, l'appartenance de l'OIM à la famille des Nations Unies devrait lui permettre d'être mieux à même d'attirer l'attention sur les questions de migration, et de renforcer la cohérence et l'efficacité des réponses qui leur sont apportées au sein du système des Nations Unies et par ses États Membres.

Le minimultilatéralisme pour combler les lacunes normatives en matière de protection

La Déclaration de New York réclamait un processus consultatif dirigé par les États pour améliorer la protection et l'assistance offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et pour donner une suite favorable aux recommandations de l'Initiative Nansen sur les mouvements transfrontaliers en cas de catastrophe naturelle et de changement climatique et à celles de l'Initiative MICIC. Ces deux initiatives constituent ce qu'on appelle des approches normatives minimultilatérales qui visent à combler des lacunes du droit international contraignant, en particulier celles qui ne seront probablement pas comblées par de nouvelles conventions ou de nouveaux traités⁴⁸⁵. Peter Sutherland, l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales, était convaincu que « les groupes d'États qui le souhaitent peuvent commencer, en collaboration avec d'autres parties prenantes, à réfléchir à ces priorités, et se mettre d'accord progressivement sur les caractéristiques que devra avoir la structure internationale dédiée aux migrations en 2018 et au-delà »⁴⁸⁶.

Agenda de l'Initiative Nansen pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques

L'Initiative Nansen a été lancée par la Norvège et la Suisse à la faveur d'un large consensus face à la nécessité de combler les lacunes normatives en matière de protection des personnes déplacées par delà des frontières en raison de catastrophes, y compris celles liées au changement climatique. Axée sur la protection des populations, mais avec un champ d'application plus large comprenant notamment la nécessité de s'atteler aux questions de coopération et de solidarité internationales, l'Initiative Nansen avait pour but d'élaborer une approche plus cohérente et plus systématique au niveau mondial et à aider la communauté internationale à définir un cadre normatif efficace^a.

483 Selon les Nations Unies, le terme « organisation apparentée » désigne des organisations ayant conclu avec les Nations Unies un accord de coopération qui présente de nombreux points communs avec celui passé par les institutions spécialisées. Voir, par exemple, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, s.d.

484 OIM, s.d.

485 Naim, 2009.

486 Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations, 2017.

Processus consultatif intergouvernemental ascendant et piloté par les États, l'Initiative Nansen a permis de constituer une base mondiale d'éléments factuels et de dégager un consensus sur les besoins des personnes déplacées. En octobre 2015, elle a lancé un Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques, qui a été entériné par 109 délégations gouvernementales.

Pour aider les États et d'autres parties prenantes à améliorer la préparation et les interventions en cas de déplacements transfrontaliers, l'Agenda conceptualise une approche globale – qui non seulement porte sur la protection de ceux qui franchissent des frontières, mais qui présente aussi des mesures destinées à gérer les risques dans le pays d'origine. Il réunit un large ensemble de pratiques efficaces et s'articule autour de trois domaines d'action prioritaires au niveau national, (infra)régional et international :

- a) Collecter des données et améliorer les connaissances sur les déplacements transfrontaliers ;
- b) Améliorer l'utilisation des mesures de protection humanitaire pour ceux qui franchissent des frontières en raison d'une catastrophe ou du changement climatique ;
- c) Renforcer la gestion du risque de déplacement lié aux catastrophes dans le pays d'origine en :
 - i) Intégrant la mobilité humaine dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques et dans d'autres processus de développement pertinents ;
 - ii) Favorisant des migrations dignes en tant que manière potentiellement positive de faire face aux effets des aléas naturels et des changements climatiques ;
 - iii) Améliorant l'utilisation de la réinstallation planifiée comme mesure préventive ou comme réponse au phénomène des déplacements et aux risques de catastrophe ;
 - iv) Garantissant que les besoins des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans une situation de catastrophe sont pris en compte par des lois et politiques pertinentes.

Pour plus d'informations sur l'Initiative Nansen, y compris l'Agenda pour la protection, voir : www.nanseninitiative.org/. Pour plus d'informations sur le dispositif qui a succédé à l'Initiative Nansen, la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, voir : <http://disasterdisplacement.org/>.

a Kälin, 2012.

Lignes directrices de l'Initiative MICIC relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle

L'Initiative MICIC a, elle aussi, été saluée comme un important effort relevant du minimultilatéralisme. Lancée à la réunion du FMMD tenue en 2014 en Suède par ses coprésidents, les États-Unis et les Philippines, elle répondait à une série d'appels à agir, y compris celui lancé lors du Dialogue de haut niveau de 2013 par l'ex Secrétaire général Ban Ki-moon, qui avait souligné la nécessité de se préoccuper du sort tragique des migrants pris au piège dans des situations de conflit ou de catastrophe naturelle.

Ces appels découlaient du constat – surtout lors de la crise libyenne de 2011, lorsque plus de 800 000 migrants ont fui le pays en l’espace de quelques mois – que les migrants pouvaient passer à travers les mailles des efforts de préparation et d’intervention en cas de crise et qu’il s’agissait là d’un sujet de préoccupation mondial^b.

Après son lancement, un groupe de travail – composé des coprésidents, des Gouvernements de l’Australie, du Bangladesh, du Costa Rica et de l’Éthiopie, de la Commission européenne, de l’OIM, du HCR, du bureau du Représentant spécial du Secrétariat général des Nations Unies, du Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM) et de l’Institut pour l’étude des migrations internationales (ISIM) de l’Université de Georgetown – s’est attelé à un vaste processus sans exclusive de consultation et de collecte d’éléments factuels. Le principal résultat de l’Initiative, les Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par une crise ou une catastrophe naturelle, à caractère volontaire et non contraignant, ont été lancées aux Nations Unies à New York et à Genève, en juin 2016. Elles fournissent des orientations pratiques aux États, aux organisations internationales, aux acteurs du secteur privé et à la société civile sur les meilleurs moyens de protéger les migrants avant, pendant et après un conflit ou une catastrophe naturelle. Elles renferment dix préceptes fondamentaux et transversaux (principes), quinze suggestions ciblées, organisées par thème et par phase (lignes directrices), et une sélection non exhaustive de pratiques présentées à titre indicatif (pratiques).

L’Initiative MICIC et ses Lignes directrices sont considérées comme un modèle utile – sur le plan méthodologique comme sous l’angle des résultats – pour s’attaquer à des questions préoccupant tous les États du monde entier. Comme l’Initiative Nansen, son importance et sa pertinence pour répondre aux besoins des migrants et assurer leur protection ont été reconnues dans la Déclaration de New York de 2016.

Pour plus d’informations sur l’Initiative MICIC, voir : <https://micicinitiative.iom.int/>.

^b Pour plus d’informations concernant les incidences des crises sur les non-nationaux, voir, par exemple, Weerasinghe *et al.*, 2015.

Il y a plusieurs raisons d’être optimiste quant aux possibilités offertes par le minimultilatéralisme pour combler des lacunes de protection persistantes. Martin, observant ces processus de l’intérieur, a conclu que les processus de réforme informels non contraignants pilotés par les États sont considérés par ces derniers comme des approches pragmatiques pour combler des lacunes normatives⁴⁸⁷. En raison de leur nature ponctuelle, ces processus sont en mesure de traiter des questions et des sujets de préoccupation émergents avec plus d’efficacité que des mécanismes officiels, souvent liés à des mandats particuliers. Parce que ce sont les États qui sont à la tête de ces efforts, les capacités internes dont ils disposent permettent d’assurer leur mise en œuvre. En outre, ces processus sont particulièrement inclusifs sous l’angle de leur portée et de leur participation régionales. Les recommandations qui en résultent sont approuvées par de nombreuses parties prenantes, même si, en définitive, ce sont les dirigeants des États qui décident d’y donner suite ou non. Cependant, ils ne peuvent fonctionner que si les États sont prêts à appliquer des politiques conformes aux principes et lignes directrices

487 Martin, 2016.

préconisés. Comme le conclut Martin, le renforcement de la protection des personnes déplacées par un conflit, une catastrophe naturelle ou d'autres crises nécessitera une attention soutenue. À long terme, ces processus ne seront efficaces que pour autant que les États et les autres acteurs seront disposés à mettre en œuvre les recommandations et à offrir une protection sur une base non discriminatoire à tous ceux qui fuient une situation où leur vie est menacée⁴⁸⁸. Betts et Kainz soulignent en outre que le minimultilatéralisme, parce qu'il peut engendrer des mesures qui se chevauchent sur des questions similaires, incarne une tendance au morcellement de la gouvernance mondiale des migrations qui risque d'entraver les efforts visant à élaborer un système plus universel⁴⁸⁹.

Les négociations sur les nouvelles approches destinées à protéger les migrants en situation de vulnérabilité, telles que celles proposées dans la Déclaration de New York, constitueront un meilleur test du minimultilatéralisme que les initiatives Nansen ou MICIC, essentiellement parce que la vulnérabilité est un concept imprécis qui peut s'appliquer à un très grand nombre de personnes. Le degré de vulnérabilité attribué aux situations reflétera la détermination des États à protéger des personnes non couvertes par les lois et les cadres existants. Les migrants vulnérables peuvent englober des personnes qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'une protection au titre des cadres applicables aux réfugiés, mais qui doivent faire face à toutes sortes de situations qui mettent leur vie en danger dans leur pays d'origine : violences communales ou électorales, violences perpétrées par des bandes, des cartels ou des terroristes, accidents nucléaires, épidémies, pandémies, et catastrophes naturelles, pour ne citer que quelques exemples⁴⁹⁰. Ils peuvent aussi comprendre des migrants qui vivent une situation de crise personnelle, comme ceux en détresse dans un pays de transit, incapables de gagner leur destination finale. La vulnérabilité peut également être intrinsèque ou liée au vécu des personnes concernées : femmes à risque ; enfants, surtout non accompagnés ou séparés de leur famille ; membres de minorités ethniques et religieuses ; victimes de violence ; personnes âgées ; personnes présentant un handicap ; personnes victimes de discrimination pour quelque motif que ce soit ; populations autochtones ; victimes de la traite d'êtres humains ; victimes de l'exploitation et de la maltraitance dans le contexte du trafic illicite de migrants⁴⁹¹. À l'inverse, les initiatives Nansen et MICIC visent des populations plus précises : personnes déplacées par une catastrophe et non ressortissants dans un pays en crise.

Principes et lignes directrices du GMG concernant la protection des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité dans le contexte de mouvements massifs et/ou mixtes

Depuis 2016, le Groupe de travail du GMG pour les droits de l'homme et l'égalité des sexes est à la tête d'efforts visant à élaborer un ensemble de principes et de lignes directrices fondés sur des orientations pratiques concernant la protection des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité dans le contexte de mouvements massifs et/ou mixtes. Ce cadre, élaboré conformément à un processus multipartite d'experts, entend fournir des orientations aux États et à d'autres acteurs sur les modalités de mise en œuvre des obligations et des devoirs en matière de respect, de protection et de réalisation des droits des personnes en situation de vulnérabilité dans le contexte de mouvements massifs et/ou

488 Ibid.

489 Betts et Kainz, 2017.

490 Pour en savoir plus sur les diverses crises humanitaires et leurs incidences sur les populations qui peuvent ne pas remplir les conditions requises pour obtenir une protection en tant que réfugiés, voir, par exemple, Martin, Weerasinghe et Taylor, 2014.

491 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

mixtes qui pourraient ne pas entrer dans la définition du terme « réfugié ». La précarité inhérente aux mouvements massifs et/ou mixtes met certains migrants dans des situations de vulnérabilité particulières, si bien qu'ils ont besoin d'interventions de protection spécifiques.

Pour plus d'informations concernant les principes et directives sur la protection des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité, voir : www.ohchr.org/EN/Issues/Migration/Pages/Draftsforcomments.aspx (en anglais).

Migration et autres domaines de la gouvernance mondiale

La présente section examine la façon dont les États, le plus souvent dans le cadre des Nations Unies, se sont engagés à intégrer – souvent pour la première fois – la migration et, plus généralement, la mobilité humaine, dans d'autres domaines de la gouvernance mondiale. Quatre grandes réunions mondiales méritent attention, car elles mettent en évidence la manière dont la gouvernance des migrations recoupe celle d'autres questions transnationales, dont le développement, le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et l'urbanisation. Bien qu'il soit trop tôt pour dire si des progrès importants seront accomplis dans la réalisation des engagements pris en matière de migration, le fait même que celle-ci figure dans ces programmes est l'une des plus grandes avancées de ces deux dernières années.

Migration et développement

En intégrant la migration dans le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, les États ont corrigé un oubli dans les objectifs du Millénaire pour le développement, qui ne reconnaissaient pas les articulations entre la migration et le développement. Adopté par l'Assemblée générale en septembre 2015, ce programme comprend 17 objectifs et 169 cibles visant à mettre un terme à la pauvreté, à protéger la planète et à promouvoir la paix et la prospérité⁴⁹². Il s'agit d'un programme inclusif qui promet de « ne laisser personne de côté » et intègre la migration, la mobilité et les migrants dans son introduction, dans ses objectifs de développement durable (ODD) et dans ses cibles, ainsi que dans le Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 – l'accord issu de la dernière conférence internationale en date sur le financement du développement. La migration n'y est plus considérée comme une conséquence de l'absence de développement, et l'introduction et les divers objectifs et cibles prennent acte de sa réalité multidimensionnelle et de sa capacité à contribuer à une croissance inclusive. Les 17 ODD comprennent des mesures concrètes pour mettre en œuvre le programme de développement durable. Au moins 10 des 169 cibles mentionnent directement la migration, la mobilité ou les migrants⁴⁹³. L'objectif 10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » invite les pays, au titre de la cible 7, à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées »⁴⁹⁴.

492 Voir, par exemple, Sustainable Development Knowledge Platform, s.d.

493 DAES, 2015.

494 Voir, par exemple, Objectifs de développement durable des Nations Unies, s.d.a. ; DAES, 2015.

Migration, environnement et changement climatique

La mobilité humaine est inscrite dans les déclarations mondiales sur le changement climatique depuis 2010, date à laquelle la Conférence des Parties à la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (CCNUCC) de 1992 a adopté le Cadre de l'adaptation de Cancún. La Convention-cadre appelait tous les pays à adopter des mesures propres à favoriser la compréhension, la coordination et la coopération concernant les déplacements, les migrations et la réinstallation planifiée par suite des changements climatiques, selon les besoins, aux niveaux national, régional et international »⁴⁹⁵. La CCNUCC a ensuite axé son action sur les déplacements, mentionnant au passage la migration, mais jamais la réimplantation⁴⁹⁶. En 2012, la Conférence des Parties a relevé la nécessité d'améliorer la compréhension des « effets des changements climatiques sur l'évolution des migrations, des déplacements et de la mobilité des êtres humains »⁴⁹⁷. Le Groupe consultatif sur les changements climatiques et la mobilité humaine, composé du HCR, de l'OIM et d'autres organismes, a recommandé à la COP 21, tenue à Paris en 2015, que la Conférence des Parties mette en place un dispositif faisant fonction de forum d'échange d'expériences et de renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation au climat qui permettent d'éviter les déplacements, de faciliter la migration volontaire et d'encourager la réimplantation planifiée de manière participative et dans le respect de la dignité⁴⁹⁸. Pour sa part, l'Accord de Paris a demandé la création d'« une équipe spéciale ... en vue d'élaborer des recommandations relatives à des démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face »⁴⁹⁹. Le mandat de cette équipe spéciale précise que celle-ci envisagera des approches à l'échelle internationale, reconnaissant que certains mouvements transfrontaliers de grande ampleur se produiront également. L'équipe est chargée d'identifier les difficultés juridiques, politiques et institutionnelles, ainsi que des bonnes pratiques et des enseignements lors de l'élaboration de ses recommandations, qui doivent être présentées à la COP en 2018⁵⁰⁰.

Migration et réduction des risques de catastrophe

Un autre document de portée mondiale, fruit de consultations avec des parties prenantes et de négociations intergouvernementales – le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), adopté par 187 délégations de pays en 2015 à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe et approuvé par la suite par l'Assemblée générale des Nations Unies, renferme lui aussi plusieurs références explicites à la mobilité humaine. Il vise à réduire de manière substantielle les risques de catastrophe et les pertes par la prévention de nouveaux risques de catastrophe et la réduction des risques existants. Dans son préambule, le Cadre de Sendai reconnaît que les déplacements sont l'une des conséquences dévastatrices des catastrophes, et que les migrants comptent parmi les parties prenantes. Les multiples références aux différentes formes de mobilité d'un bout à l'autre du Cadre de Sendai montrent que les personnes déplacées et les migrants sont pris en compte dans ses objectifs mondiaux. Le Cadre encourage

495 CCNUCC, 2011.

496 L'OIM, le HCR et la Banque mondiale – par l'intermédiaire de son Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD) – considèrent la migration et la réimplantation planifiée comme des questions importantes. Les travaux de recherche montrent que ces mécanismes peuvent avoir un effet positif, en renforçant la résilience et en réduisant la vulnérabilité aux incidences du changement climatique dès lors qu'il existe des voies sûres et légales de migration ou de réimplantation et que les droits et le bien-être futur des migrants sont protégés. Pour plus d'informations, voir Martin et Bergmann, 2017.

497 CCNUCC, 2012.

498 Groupe consultatif sur les changements climatiques et la mobilité humaine, 2015.

499 CCNUCC, 2015.

500 CCNUCC, s.d.

« l'adoption de politiques et programmes concernant les déplacements de population dus à des catastrophes, afin de renforcer la résilience des personnes touchées et celle des collectivités d'accueil »⁵⁰¹, et affirme que « les migrants contribuent à la résilience des communautés et des sociétés et leurs connaissances, leurs compétences et leurs capacités peuvent s'avérer utiles pour l'élaboration et l'application des mesures de réduction des risques de catastrophe »⁵⁰². En outre, il mentionne également les évacuations et les réimplantations⁵⁰³. Sur ce dernier point, par exemple, il invite les États à élaborer des politiques publiques visant à transférer les établissements humains des zones exposées à des risques de catastrophe⁵⁰⁴.

Migration et urbanisation

La Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable tenue en 2016 a porté sur les importantes difficultés que posent l'aménagement et la gestion des villes et des villages pour qu'ils puissent remplir leur fonction de facteurs de développement durable et orienter la mise en œuvre des ODD et de l'Accord de Paris sur le changement climatique⁵⁰⁵. Étant donné que les migrations internes et internationales contribuent énormément à la croissance et au dynamisme des villes, il était important d'intégrer les migrations dans le document final. Dans le Nouveau Programme pour les villes, et dans le droit fil de la Déclaration de New York et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États se sont engagés à « veill[er] à ce que les migrations se déroulent en toute régularité, dans la sécurité et en bon ordre grâce à des politiques migratoires planifiées et bien gérées »⁵⁰⁶. Une place particulière a été réservée au rôle des autorités locales. Associer les acteurs locaux à la formulation des politiques, notamment aux fins d'intégration des migrants, est un aspect important, mais souvent négligé, de la gouvernance des migrations.

Conclusion

Le présent chapitre a porté sur l'architecture existante, ainsi que sur les délibérations et les réflexions actuelles sur la gouvernance mondiale des migrations. À l'avenir, un changement de paradigme ouvrira peut-être de vastes possibilités inédites de coopération internationale qui refléteront plus étroitement le régime des échanges commerciaux et le régime des capitaux – qui font pendant à la migration dans la mondialisation – et aboutiront à un morcellement moindre. Aujourd'hui, nous sommes en présence d'un processus de changement lent mais qui va s'accéléralant, dans lequel les États prennent confiance et qui se caractérise par une volonté plus grande de leur part de s'engager dans une action multilatérale, et par la mise en place de mécanismes permettant de renforcer la coopération internationale sur divers aspects de la migration.

À de nombreux égards, les progrès réalisés à ce jour en vue d'améliorer la gouvernance mondiale des migrations sont remarquables. À une époque où les nationalismes s'affirment de plus en plus, où l'opinion et les politiques dénigrent la mondialisation, les États se sont montrés disposés à coopérer pour formuler des stratégies et des approches visant à s'atteler à l'une des grandes questions transnationales qui se posent à l'échelle mondiale.

501 Assemblée générale des Nations Unies, 2015.

502 Ibid.

503 Sur les évaluations, voir, par exemple, par. 33(h) et 33(m).

504 Assemblée générale des Nations Unies, 2015. Pour plus d'informations sur les réimplantations planifiées, voir, par exemple, Brookings Institution, Université de Georgetown et HCR, 2015 et Université de Georgetown, OIM et HCR, 2017.

505 Objectifs de développement durable, s.d.b.

506 Assemblée générale des Nations Unies, 2017b.

Malgré leur forte réticence, il y a seulement dix ans, à aborder la migration dans le cadre des Nations Unies, ils sont aujourd'hui désireux de négocier des résolutions, des déclarations et des pactes mondiaux au sein des Nations Unies, d'organiser des sommets et de promouvoir l'entrée de l'OIM dans le système des Nations Unies en qualité d'organisme chargé des migrations.

Les progrès accomplis jusqu'ici se sont appuyés sur les processus, dialogues et mécanismes consultatifs régionaux institués au milieu des années 1980, qui se poursuivent encore aujourd'hui. Ces initiatives ont été importantes pour instaurer la confiance et permettre aux États de discuter de questions et de préoccupations communes, d'identifier des options et des pratiques efficaces, de comprendre leurs points de vue et besoins respectifs et de collaborer dans le cadre d'activités de formation et d'assistance technique. Plus concrètement, elles ont ouvert la voie au FMMD en montrant que des processus consultatifs informels peuvent perdurer et offrir des avantages aux participants.

Surtout, les États ont affirmé dans la Déclaration de New York qu'ils protégeront pleinement les droits de l'homme de tous les réfugiés et migrants, quel que soit leur statut, car tous ont des droits, et que leur « réponse témoignera de [leur] plein respect du droit international et du droit international des droits de l'homme, et, le cas échéant, du droit international des réfugiés et du droit international humanitaire »⁵⁰⁷. En outre, la Déclaration a souligné les avantages, et non uniquement le coût, des migrations internationales, ainsi que les importantes contributions que les migrants apportent à leurs pays d'origine et de destination.

Il s'agit désormais de passer d'efforts essentiellement consultatifs et ponctuels à une action commune plus vaste qui, à terme, atténue le degré de morcellement du système. Nonobstant les progrès accomplis à ce jour, rien ne garantit que les États – tandis qu'ils soupèsent les avantages pratiques et, parfois, le coût politique d'un renforcement de la gouvernance mondiale des migrations – créeront un système plus cohérent qui leur permette de prendre et de mettre en œuvre des dispositions mutuellement avantageuses en ce qui concerne les migrations internationales. Or, en l'absence d'un tel accord, il est peu probable qu'ils trouvent des solutions aux problèmes de coopération et de coordination à l'échelle mondiale, ou qu'ils bénéficient de possibilités communes. Comme l'a souligné le présent chapitre, tout effort unilatéral visant à relever les défis complexes de la migration est voué à l'échec. Il appartient aux tenants de la coopération internationale d'identifier les questions et les domaines thématiques pour lesquels des réponses mondiales sont particulièrement indiquées, de préférence à des réponses nationales ou régionales. Quand la gouvernance mondiale est-elle une réponse efficace pour les migrants, la société et les États ? Comment la coopération et la coordination à l'échelle mondiale peuvent-elles créer des avantages mutuels ? Les pactes mondiaux sur la migration et les réfugiés offrent l'occasion d'aller de l'avant en renforçant les normes, principes, règles et processus décisionnels qui permettront de coopérer plus efficacement au niveau international pour répondre à ce qui constitue un problème essentiel de notre époque. On ne sait pas encore si les États saisiront cette occasion.

Il sera difficile d'apporter un appui institutionnel pour s'atteler à ces questions et mettre en œuvre les résultats des pactes mondiaux. L'entrée de l'OIM dans le système des Nations Unies est prometteuse, mais nullement suffisante. L'un des principaux obstacles auquel l'Organisation se heurtera en sa qualité de chef de file dans le monde pour les questions de migration tient à son mécanisme de financement. Son modèle de financement par projet signifie qu'elle s'était nécessairement concentrée sur ses programmes d'opérations, ce qui a laissé peu de ressources pour un travail de formulation de politiques. L'amélioration de la gouvernance mondiale des migrations exige toutefois des fonds non liés aux opérations, qui permettront à l'OIM de renforcer son rôle de

507 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

protection des droits et de la sécurité des migrants et d'aide aux États et autres entités en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques propres à faciliter des mouvements de population sûrs, ordonnés et réguliers à l'échelle mondiale. Autre obstacle, selon certains : la base non normative des activités de l'OIM⁵⁰⁸. À cet égard, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants a recommandé que celle-ci soit chargée de la mise en œuvre de la Convention sur les droits des travailleurs migrants, tout comme le HCR est chargé de la Convention relative au statut des réfugiés⁵⁰⁹. Dans des travaux précédents, l'une des co-auteurs du présent chapitre avait recommandé que les États Membres de l'OIM modifient la Constitution de l'Organisation afin d'y indiquer explicitement que l'un des rôles importants de l'Organisation consiste à protéger les droits des migrants en vertu du droit international⁵¹⁰.

La coordination entre les diverses institutions dont le mandat et les programmes concernent la migration ou qui portent un intérêt aux questions migratoires constituera un autre défi majeur. Le GMG peut jouer un rôle important à cet égard, mais il n'a ni les moyens humains ni les capacités financières pour relever les défis à venir. Souvent, le champ d'action de ses membres est étroit, les ressources affectées à la migration (parfois seulement une ou deux personnes) sont maigres, et la présence sur le terrain est insuffisante ou nulle. Étant donné que la présidence est tournante, il est difficile de donner une réelle impulsion sur l'ensemble des questions migratoires. En 2014, la durée de la présidence est passée à 12 mois au lieu de six auparavant, ce qui a permis aux organisations assurant la présidence de consacrer plus de temps à la réalisation des objectifs, mais a fait peser des pressions supplémentaires sur celles qui jouent un rôle marginal dans le domaine de la migration ou qui portent un intérêt limité aux questions migratoires. Sur un plan plus positif, en revanche, le GMG a procédé à des exercices de bilan sur, par exemple, la migration liée aux crises ou les secours en mer, qui ont permis d'identifier les forces et faiblesses des organismes des Nations Unies s'attelant à ces problèmes et de formuler des recommandations à l'intention de leurs responsables sur les priorités d'amélioration. Cependant, pour passer d'un bilan à une action coordonnée, il faudra que le GMG s'investisse davantage, notamment dans le suivi de la mise en œuvre de ses recommandations. Le renforcement du bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sera un autre défi. Sa dotation en personnel est très limitée et dépend largement de financements externes provenant de fondations privées et de gouvernements donateurs⁵¹¹.

La principale initiative mondiale pilotée par les États dans le domaine des migrations internationales est le FMMD, qui est entré dans sa onzième année d'existence. Lui aussi pourrait avoir à affronter diverses difficultés. Le FMMD a été créé pour être un lieu ad hoc de discussions et de consultations non contraignant dirigé par les États hors du système des Nations Unies. Au cours de ses dix premières années d'existence, il a largement contribué à l'instauration d'un climat de confiance, permettant aux fonctionnaires gouvernementaux chargés de la migration de mieux se connaître et d'apprendre les uns des autres. Sa réussite future dépendra toutefois dans une large mesure de son programme d'action dans les années à venir. Le précédent Représentant spécial du Secrétaire général avait recommandé que le FMMD se concentre sur la mise en œuvre des divers engagements internationaux pris lors des récents sommets, en particulier le Programme 2030 et le Sommet des Nations Unies de 2016. D'autres observateurs ont recommandé qu'il renforce ses groupes de travail, sa capacité d'action entre

508 Voir, par exemple, Guild et Grant, 2017.

509 Voir, par exemple, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants, 2013 : « L'[OIM] se verrait confier un mandat de protection juridique guidé par les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Il faudrait également que les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies soient intégrés dans sa Constitution. »

510 Martin, 2014.

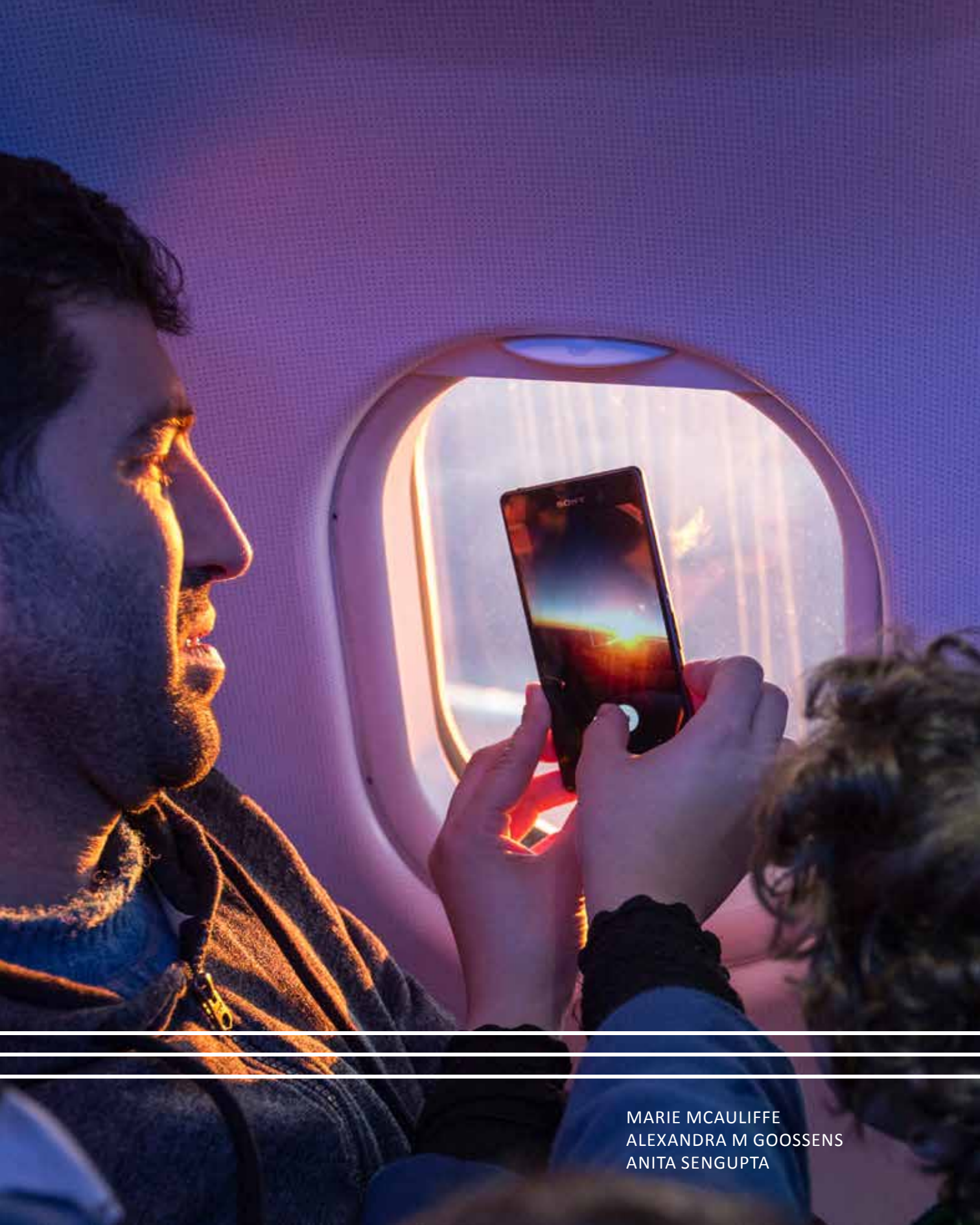
511 D'importantes ressources ont été apportées jusqu'ici par la MacArthur Foundation, qui a récemment arrêté son programme de financement consacré aux migrations internationales.

les réunions annuelles, et les échanges avec la société civile et le secteur privé⁵¹². La création de l'Interface des entreprises du FMMD et la participation continue et active de la société civile aux réunions du Forum témoignent des progrès accomplis et doivent être renforcées.

Les migrations internationales sont une question mondiale majeure qui requiert un système de gouvernance mondiale plus efficace. Depuis le premier Dialogue de haut niveau et la création du FMMD, il y a 10 ans, les États ont fait la preuve qu'ils étaient prêts à étudier les moyens de renforcer leur coopération, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies. Dans le même temps, les organisations internationales chargées d'aider les États à gérer les mouvements de population et à protéger les droits des migrants ont montré qu'elles étaient davantage disposées à coopérer entre elles et avec les États. L'entrée de l'OIM dans la famille des Nations Unies n'en est que la dernière manifestation. Cependant, les obstacles à la gouvernance mondiale des migrations sont multiples et iront s'accroissant si les États se replient sur eux-mêmes et si rien n'est fait pour contrer la xénophobie. Il sera difficile de lutter contre ces forces, mais pas impossible⁵¹³. Le processus graduel de consultation, de coopération et d'instauration d'un climat de confiance suivi à ce jour montre que des progrès peuvent être réalisés, quoique à petits pas. Il s'agit là de la voie la plus prometteuse pour parvenir à une gouvernance mondiale des migrations.

512 Martin, 2014.

513 La Déclaration de New York condamne la xénophobie (« Nous condamnons énergiquement les manifestations et actes de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance associée visant les réfugiés et les migrants, ainsi que les stéréotypes qui leur sont souvent appliqués, notamment sur la base de la religion ou de la croyance ») et salue la campagne mondiale menée par le Secrétaire général pour lutter contre ce phénomène : Assemblée générale des Nations Unies, 2016.



MARIE MCAULIFFE
ALEXANDRA M GOOSSENS
ANITA SENGUPTA

6

MOBILITÉ, MIGRATION ET CONNECTIVITÉ
TRANSNATIONALE⁵¹⁴

Introduction

À une époque de surcharge informationnelle et de connectivité en ligne, on a le sentiment d'être relié plus étroitement au reste du monde que par le passé. Les activités de notre vie quotidienne témoignent du transnationalisme de l'ère moderne. Par exemple, les personnes déplacées par un conflit peuvent joindre par courriel, en temps réel, des parents vivant dans des pays plus sûrs, pour leur donner des nouvelles et les rassurer. L'argent durement gagné envoyé à la famille à des milliers de kilomètres permet d'acheter la nourriture nécessaire et de faciliter l'accès de la prochaine génération à l'éducation. Toutes ces activités quotidiennes – courriels, envoi d'argent, visioconférences sur smartphone et téléchargement d'applications mobiles – font désormais partie intégrante de la vie de nombreuses personnes depuis quelques années, et améliorent considérablement l'accès à l'information, aux lieux, aux capitaux, aux biens, aux personnes et aux idées. Aujourd'hui, les possibilités à portée de main sont plus nombreuses que jamais auparavant. Néanmoins, le degré d'accès et d'interconnectivité varie fortement au sein même des communautés, ainsi que d'une communauté ou personne à l'autre.

Dans le même temps, le discours public et politique évoque abondamment l'augmentation de sentiments antimondialistes, de communautés et de personnes qui s'estiment laissées pour compte et de sociétés qui peinent de plus en plus à concilier les avancées enregistrées à l'échelle mondiale, le développement humain et les attentes de la population. Ces aspects revêtent une acuité particulière pour les processus d'émigration et d'immigration – leur analyse, la façon dont ils sont examinés et débattus, et les mesures prises pour y faire face – dans le cadre plus large des évolutions mondiales qui ont modifié des aspects fondamentaux de la vie quotidienne dans de nombreuses régions du monde. Parallèlement au changement survenu récemment dans le ton général des débats sur la mondialisation, il existe un corpus de travaux riche et divers sur le sujet, ses implications, ses effets, ses avantages et ses coûts⁵¹⁵.

Qu'est-ce que la mondialisation ?

La mondialisation est un ensemble de processus aboutissant à une augmentation de la portée, de l'intensité, de la vitesse et des effets de l'interconnectivité à l'échelle mondiale, par suite :

- du développement des activités sociales, politiques et économiques par delà les frontières politiques, les régions et les continents ;
- de l'intensification ou de l'augmentation des flux d'investissements et des flux commerciaux, financiers, migratoires, culturels et autres ;

514 Les auteures du présent chapitre sont : Marie McAuliffe, Chef de la Division de la recherche sur les politiques migratoires, OIM ; Alexandra M. Goossens, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève ; et Anita Sengupta, Directrice d'Asia in Global Affairs et Associée principale de recherche et Coordinatrice au Calcutta Research Group.

515 Lechner et Boli, 2015 ; Steger, Battersby et Siracusa, 2014.

- de l'accélération des interactions et des processus mondiaux ; et
- d'une amplification des répercussions des interactions mondiales, des événements éloignés pouvant avoir des incidences importantes ailleurs, ce qui brouille la limite entre les affaires intérieures et les affaires mondiales.

Source : Held *et al.*, 1999.

Les processus migratoires se ressentent profondément de la mondialisation qui, après tout, met en jeu des interactions qui s'étendent sur plusieurs lieux géographiques, transcendant les États-nations. Ces interactions font intervenir des idées, des capitaux, des biens, des services et des informations, ainsi que des personnes qui sont reliés virtuellement et réellement à d'autres par delà les frontières. Les articulations entre les migrations internationales et les processus complexes d'interconnectivité croissante revêtent une importance grandissante pour plusieurs raisons. Premièrement, une meilleure compréhension de ces articulations permet de se faire une idée des dynamiques mondiales plus larges qui influent sur les populations susceptibles de migrer, y compris celles exposées au risque de déplacement et/ou de migration irrégulière. Deuxièmement, elles nous permettent de prendre la mesure du rôle et des limites des politiques sous l'angle de leur influence et de leur empreinte sur les tendances et les schémas migratoires. En troisième lieu, une interconnectivité plus grande peut considérablement entraver les efforts déployés pour mieux gérer les migrations dangereuses et irrégulières. Enfin, les récents progrès dans le domaine des transports et des technologies des télécommunications ont déjà entraîné des mutations massives qui, de toute évidence, s'inscrivent dans le cadre d'une tendance à long terme qui ne semble pas devoir s'inverser. Un examen de la connectivité transnationale, de la mobilité et de la migration est utile aujourd'hui et continuera de l'être à l'avenir.

Dans le présent chapitre, nous étudierons un aspect précis de la mondialisation : la connectivité transnationale, que nous définissons comme étant une connectivité tant physique que virtuelle entre personnes. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux mutations survenues dans les technologies des transports et des télécommunications au fil du temps, et aux migrations internationales plutôt qu'internes. La deuxième section donne un aperçu des progrès clés enregistrés dans ces technologies à l'échelle mondiale. Dans la troisième section, nous analyserons la façon dont la connectivité transnationale influe sur les processus migratoires. La quatrième et dernière section traitera succinctement des conséquences pour la gouvernance des migrations.

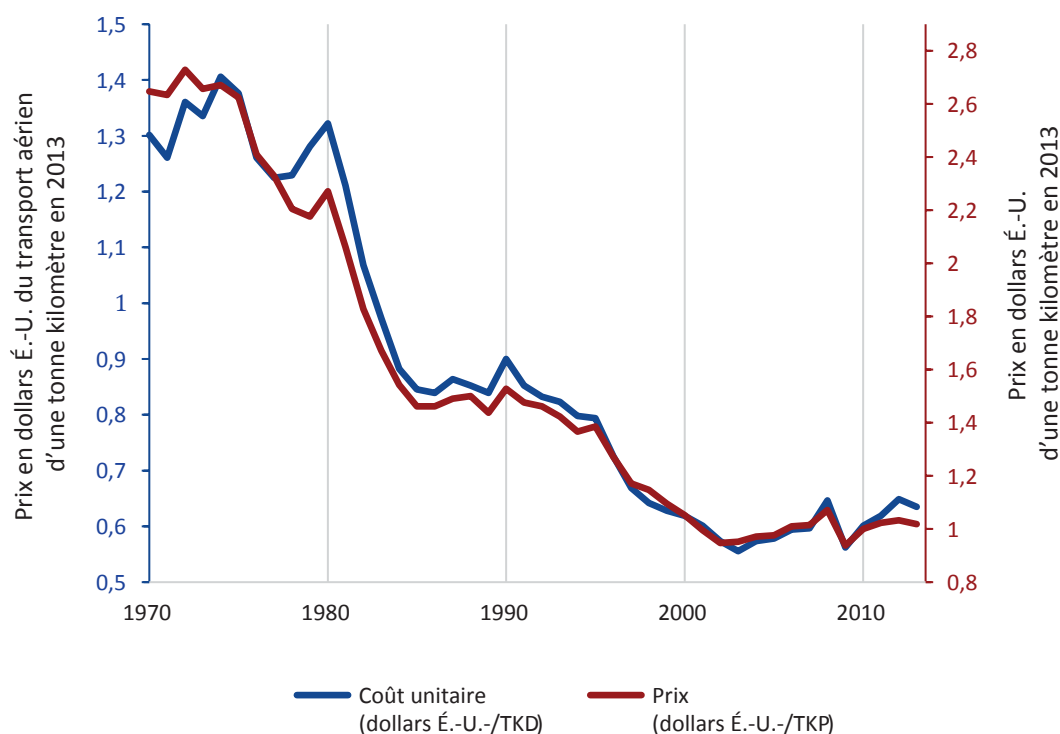
Évolution des technologies des transports et des télécommunications

La forte augmentation de la mobilité internationale a été encouragée par le développement des réseaux de transport et par la croissance rapide des technologies des télécommunications. La révolution des transports (de la voile à la vapeur puis au développement du rail), qui a commencé au XIX^e siècle, a provoqué une augmentation spectaculaire de l'intensité et de la rapidité des flux internationaux de personnes⁵¹⁶ et, dans la seconde moitié de ce siècle, a transformé l'émigration en un phénomène de masse.

516 Lucassen, Lucassen et Manning, 2010.

Au milieu des années 1960, les bouleversements technologiques qu'a connus l'aviation, comme la mise au point du moteur à réaction, ont entraîné l'essor du transport aérien. Ces progrès ont permis aux aéronefs d'atteindre des destinations lointaines à un coût bien moindre, ce qui a modifié en profondeur les mouvements transfrontaliers des personnes et des biens⁵¹⁷. Grâce au transport aérien et aux communications internationales en temps réel, la mondialisation a permis aux communautés transnationales de prospérer. La baisse du coût du fret maritime, des appels téléphoniques transatlantiques, du transport aérien et des droits de transmission par satellite ont aboli les distances⁵¹⁸. Des données récentes montrent une baisse continue du coût des voyages (figure 1) et une augmentation des arrivées de touristes internationaux (figure 2). Bien que celles-ci ne soient qu'un aspect de la mobilité internationale, les données indiquent que le volume des mouvements dans le monde augmente et ne montre aucun signe de ralentissement.

Figure 1. Coût unitaire et prix du voyage en avion, corrigés de l'inflation



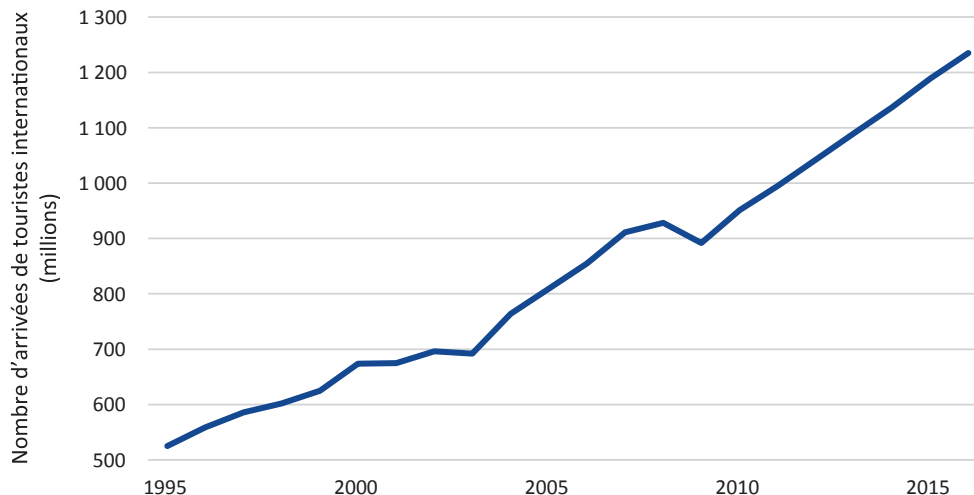
Source : IATA/Prévisions du trafic passagers aérien touristique et économique (2014) ; disponibles à l'adresse www.iata.org/pax-forecast.

Note : TKP = tonnes-kilomètres payantes.
ATK = tonnes-kilomètres disponibles.

517 Hoovestel, 2013.

518 Cairncross, 1997.

Figure 2. Nombre d'arrivées de touristes internationaux (millions), 1995-2016



Source : OMT, 2017.

Cependant, cette évolution ne signifie pas que les contraintes géographiques et spatiales aient disparu. Elles continuent de revêtir une importance fondamentale en matière de mobilité, notamment en ce qui concerne les mouvements de personnes qui sont limités de diverses façons, comme les mouvements transfrontaliers de personnes fuyant des conflits armés ou des catastrophes ou ceux des personnes qui se lancent dans des périple périlleux en quête d'une vie meilleure ailleurs. Ces contraintes sont illustrées, par exemple, par le nombre, à l'échelle mondiale, de résidents nés à l'étranger, qui montre que ceux qui quittent leur pays ont une probabilité beaucoup plus grande de rester dans leur région immédiate (comme on l'a vu au chapitre 3 au sujet des dimensions régionales de la migration). En outre, depuis les « Lois de la migration » de Ravenstein⁵¹⁹, il est admis que la proximité géographique est un facteur central qui sous tend les schémas et processus migratoires. Les avancées technologiques signifient toutefois qu'un nombre plus grand de personnes peuvent surmonter le problème de la distance qu'auparavant. Les mouvements transfrontaliers gérés par de nombreux pays à travers le monde ne cessent d'augmenter. Aux États-Unis, on les estimait à 390 millions en 2016⁵²⁰, contre 225 millions en 1980⁵²¹. En Australie, 14,5 millions de mouvements transfrontaliers ont été enregistrés en 1996-1997, contre 31,6 millions en 2011-2012⁵²². Selon les estimations actuelles, l'Australie enregistrera 50 millions de mouvements transfrontaliers par an en 2020⁵²³. Au Japon, des estimations concernant une sélection de mouvements transfrontaliers⁵²⁴ font apparaître que ceux-ci sont passés de 7,2 millions en 1985 à environ 36 millions en 2015⁵²⁵.

519 Ravenstein, 1885.

520 Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, 2017.

521 Maison Blanche, 1998.

522 ABS, 2007 ; Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, 2012.

523 Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, 2012.

524 Dans le contexte du Japon, la sélection des mouvements transfrontaliers comprend les ressortissants étrangers entrant dans le pays et les Japonais qui le quittent. Ces chiffres ont été additionnés pour fournir des estimations mondiales des mouvements transfrontaliers sélectionnés.

525 Bureau de la statistique, 2016.

Depuis quelques décennies, et plus particulièrement depuis dix ans (voir l'encadré sur les principales avancées dans le domaine des télécommunications), de nets progrès ont été aussi accomplis dans les technologies des télécommunications. L'accès à la téléphonie mobile s'est accru de manière spectaculaire, comme le montre la figure 3. L'utilisation de l'Internet mondial a également progressé rapidement, quoique de manière inégale. Il existe un fossé numérique entre les sexes, puisque le taux d'accès des hommes à Internet est supérieur à celui des femmes dans toutes les régions du monde (51 % contre 44,9 %) ⁵²⁶. De fait, l'augmentation des taux d'utilisation ne reflète pas nécessairement une adoption généralisée et uniforme des nouvelles technologies. La classe sociale, le sexe et l'appartenance ethnique sont autant de facteurs à prendre en considération ici ⁵²⁷. En outre, il existe une fracture numérique entre pays développés et pays en développement : 81 % des personnes vivant dans les pays développés utilisent Internet, contre 40 % dans les pays en développement, et seulement 15,6 % dans les pays les moins avancés ⁵²⁸. Le nombre d'abonnements au haut débit mobile dans les pays en développement augmente toutefois plus rapidement. Au Myanmar, par exemple, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a augmenté de 4 millions au troisième trimestre de 2016, après la récente libéralisation du réseau national des télécommunications ⁵²⁹.

Principales avancées dans le domaine des télécommunications

1876	Téléphone	Les applications mobiles, les réseaux sociaux et les systèmes d'exploitation mobiles qui n'existaient pas en 2006 sont : WhatsApp, Uber, Airbnb, Android, Instagram, Snapchat, Tumblr, WeChat et Facebook Messenger.
Années 1890	Premières expériences de transmission hertzienne	
Années 1920	Premières transmissions télévisées	
Années 1930	Invention de l'ordinateur moderne	
Années 1960	Début de l'utilisation de la messagerie électronique	
Années 1980	Téléphone cellulaire et système GPS disponibles pour un usage public	
1993	Internet partagé dans le domaine public	
1994	Début des blogs et des réseaux sociaux	
2001	Début des smartphones 3G	
2004	Lancement de Facebook	
2006	Lancement de Twitter	
2007	Informatique en nuage – lancement du premier iPhone	
2010	Premier iPad et croissance rapide de l'utilisation des tablettes	
2017	197 milliards de téléchargements d'applications mobiles dans le monde, un chiffre qui devrait passer à 352,9 milliards en 2021 selon des estimations. Environ 70 000 nouveaux blogs créés chaque jour, près d'un par seconde.	

Ce résumé des dates principales s'appuie sur plusieurs sources, dont The Library of Congress, Statista et The Encyclopaedia Britannica.

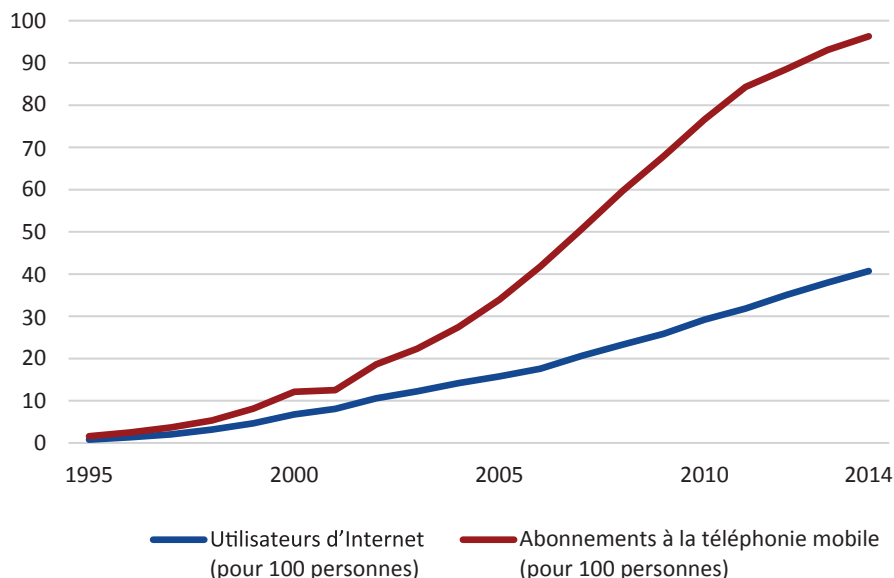
526 UIT, 2016.

527 Panagakos et Horst, 2006.

528 UIT, 2016.

529 Ericsson, 2016.

Figure 3. Accès à l'Internet mondial et à la téléphonie mobile



Source : Adapté de données extraites des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale le 21 octobre 2015 (www.data.worldbank.org). Une version similaire de ce graphique a été publiée par la Brookings Institution le 25 février 2014 (www.brookings.edu/research/interactives/2014/snapshot-6-rorschach-tests-international-order).

Note : En 2016, le taux de pénétration des abonnements à la téléphonie mobile était de plus de 100 %, ce qui signifie que l'on comptait plus d'abonnements que de personnes dans le monde (Ericsson, 2016).

À l'échelle mondiale, le nombre d'abonnements de smartphones⁵³⁰ dépasse aujourd'hui celui des téléphones portables de base (55 % contre 45 %) ⁵³¹. Grâce à l'augmentation du nombre de smartphones et des connexions au haut débit, l'accès aux médias sociaux progresse – au point qu'aujourd'hui, la première utilisation d'Internet se fait souvent via un smartphone. Il importe toutefois de ne pas surestimer les effets des nouvelles technologies de communication. Bien qu'Internet soit considéré comme un moyen de communication mondial, son accès reste limité dans de nombreux endroits. Il est difficile de mesurer avec précision son niveau d'influence⁵³². Il existe des différences considérables entre les pays et entre les régions, mais on peut aussi constater que, ces dernières années, même les pays les moins avancés ont fait de grands pas en avant dans le domaine de la connectivité. En Afghanistan, par exemple, on estime que le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile est passé de 1,2 million (4,8 %) en 2005 à près de 20 millions (61,6 %) en 2015⁵³³.

530 Les smartphones, qui utilisent la technologie de troisième génération (3G) (et au-delà), sont des téléphones portables qui possèdent un ordinateur intégré, un système d'exploitation et un accès à Internet et qui peuvent exécuter des applications. Les téléphones portables de base, qui utilisent la technologie 2G, n'offrent pas d'accès à Internet.

531 Ericsson, 2016.

532 Rabogoshvili, 2012.

533 UIT/Banque mondiale, 2017.

Certaines communautés et populations sont confrontées au paradoxe de la connectivité virtuelle et de l'immobilité physique. Brownkey Abdullahi, blogueuse et militante résidant dans le camp de réfugiés de Dadaab, a fait part de son point de vue sur les limites de la mondialisation (voir l'encadré ci-après). Bien qu'elle soit *virtuellement* connectée au monde entier, elle demeure *physiquement* isolée.

Le monde n'est pas aussi globalisé que vous le pensez

Moi, qui suis née et qui ai grandi dans le camp de réfugiés le plus ancien et le plus grand au monde, je peux vous dire que le monde n'est pas aussi globalisé que vous le pensez.

Ouvert en 1992 pour, initialement, offrir un refuge temporaire à 90 000 personnes, Dadaab est le camp de réfugiés le plus grand et le plus ancien au monde. Aujourd'hui, près d'un demi-million de personnes y habitent à demeure. Comme beaucoup de résidents, je suis née ici, et c'est le seul endroit que je connais. Je n'ai jamais quitté le Kenya, le pays où je suis née, où j'ai grandi et où j'ai étudié, mais je n'ai pas le droit à la citoyenneté.

Grâce aux stations radiophoniques et à un accès Internet irrégulier, nous pouvons garder un lien avec un monde auquel on n'a pas les moyens d'accéder directement. Nous nous tenons informés des faits nouveaux aux quatre coins de la planète et, grâce aux médias sociaux, je peux aujourd'hui rencontrer (même si ce n'est que virtuellement) des personnes d'autres pays chaque fois que je peux avoir une connexion Internet à partir de mon téléphone portable.

Tout cela ne permet de se faire qu'une petite idée des avantages de la mondialisation que tant de gens considèrent comme acquis, mais cela a énormément changé les choses. Depuis plusieurs années maintenant, je milite dans mon camp contre la violence sexiste et la mutilation génitale féminine. Le faible accès à Internet dont nous disposons m'a permis, par mon blog, de transmettre mon message à un public international plus vaste.

Source : Extrait d'un article de Brownkey Abdullahi publié par le Forum économique mondial le 6 juillet 2016 (Abdullahi, 2016).

Connectivité transnationale et acteurs de la migration

Bien que les innovations dans les technologies des transports et des télécommunications aient renforcé l'interconnectivité et facilité la mobilité, elles ne se sont pas toujours accompagnées d'une hausse des flux de migration, même si elles peuvent avoir transformé les processus migratoires sous-jacents. La présente section analyse la façon dont l'interconnectivité accrue influe sur les processus migratoires et les différents acteurs de la migration.

Les estimations actuelles relatives à l'évolution de la proportion de migrants internationaux au fil du temps montrent que celle-ci reste faible, passant de 2,2 % en 1970 à 3,3 % en 2015, dans un contexte de fort accroissement de la population mondiale. Selon les estimations du DAES, 244 millions de personnes vivaient en 2015 dans un pays autre que leur pays de naissance, soit presque 100 millions de plus qu'en 1990 (153 millions)

et plus de trois fois plus qu'en 1970 (84 millions). Les schémas migratoires ne sont toutefois pas uniformes, puisque deux tiers des migrants internationaux résident actuellement dans des pays à revenu élevé⁵³⁴.

Un examen de certains grands travaux sur la migration (*The Age of Migration*⁵³⁵, *Global Migration Governance*⁵³⁶, *Global Migration: Old Assumptions, New Dynamics*⁵³⁷ et *The Routledge International Handbook of Migration Studies*⁵³⁸) montre que, s'ils constatent tous un renforcement de la connectivité transnationale, ils n'analysent guère le rôle joué par l'aspect de la connectivité qui évolue le plus rapidement, à savoir les télécommunications. Dans la présente section, nous nous intéresserons donc à la manière dont la connectivité transnationale influe sur les processus migratoires. Ce faisant, nous examinerons trois grands ensembles d'acteurs de la migration – les migrants, les acteurs non étatiques et les États – en portant une attention particulière à la géographie (origine, voyages de transit et destination). Nous donnerons des exemples de la façon dont la connectivité transnationale peut influencer sur ces différents acteurs de la migration.

Connectivité transnationale et migrants

Dans les pays d'origine, la connectivité des migrants avec leurs communautés ne cesse de se développer de diverses façons, sous la forme de contacts sociaux, de flux de rapatriements de fonds et de retours des migrants, notamment lors de vacances prolongées ou à l'occasion d'événements importants. Les incidences de cette évolution sont nombreuses et variées, selon la situation du pays d'origine (sur le plan économique, social et politique) et celle des migrants eux-mêmes. Par exemple, des travaux de recherche récents sur les déterminants et les effets économiques de la migration ont relevé un effet positif du haut débit sur les flux migratoires entre 1995 et 2009, grâce à l'amélioration des flux d'informations sur le pays d'accueil, qui influencent la décision de quitter le pays d'origine⁵³⁹. Ce constat doit toutefois être placé dans un contexte (structurel) plus large, car l'augmentation de l'information liée à une meilleure connectivité n'aboutit pas nécessairement à la décision de migrer et, par conséquent, à des niveaux de migration plus élevés.

Beaucoup de recherches et d'analyses sur les déterminants de la migration ont identifié divers facteurs qui sous-tendent les schémas et processus migratoires, y compris les facteurs relatifs à l'économie et aux liens commerciaux, sociaux et culturels, à la démographie et au changement démographique, à la sécurité et à la protection, ainsi qu'à la géographie et à la proximité⁵⁴⁰. Par exemple, l'un des axes de recherche sur les liens entre la « maturité » de la migration et le développement humain montre qu'à un certain stade, des revenus plus élevés propices à l'augmentation de l'émigration peuvent devenir un facteur de stabilisation et réduire l'émigration. En d'autres termes, lorsque le produit intérieur brut (PIB) progresse, l'émigration augmente dans un premier temps, puis diminue. Ce phénomène, illustré à la

534 DAES, 2015.

535 Castles, de Haas et Miller, 2014.

536 Betts, 2011.

537 Acosta Arcarazo et Wiesbrock, 2015.

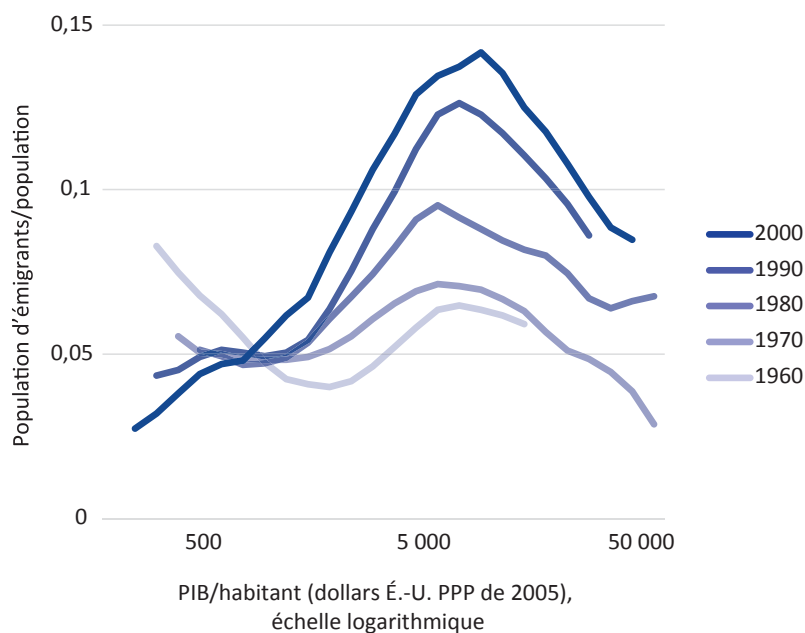
538 Gold et Nawyn, 2013.

539 Unver, 2015. L'étude s'appuyait sur les flux migratoires à destination de pays de l'OCDE : « Les principaux pays d'accueil sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède. Les pays d'origine appartenant ou non à l'OCDE sont sélectionnés en fonction de l'ampleur des flux, en retenant uniquement les flux comptant au moins 100 personnes » (Unver, 2015).

540 Voir, par exemple, les documents sur la causalité cumulative (Massey, 1990), l'économie néoclassique (Todaro, 1989), la théorie du système mondial (Portes et Walton, 1981), la théorie du capital social (Massey, 1987), la nouvelle économie de la migration de travail (Stark et Bloom, 1985) et la théorie des réseaux sociaux (Boyd, 1989).

figure 4⁵⁴¹, a été qualifié par certains auteurs de « transition de la mobilité » ou de « bosse migratoire »⁵⁴². Comme l'ont souligné Held *et al.*⁵⁴³, les processus complexes à l'œuvre dans le couple migration et développement doivent être envisagés dans le contexte plus large de la dynamique de la mondialisation et, notamment, de l'accélération des transitions permises par une connectivité bien plus grande.

Figure 4. Transition de la mobilité



Source : Adapté de Clemens, 2014, p. 7 et 8.

Note : Clemens a constaté qu'un développement économique globalement plus élevé (revenus plus élevés) est associé à une émigration réduite. Pour une analyse plus approfondie des données, voir Clemens (2014).

L'usage accru des télécommunications entre les migrants et leur famille et leur communauté – selon les interactions entre la migration et le développement au sein du pays d'origine – peut influencer (mais pas nécessairement augmenter) la migration de membres de la famille restés au pays. Le resserrement des liens sociaux et financiers peut avoir un effet stabilisateur sur de nombreuses familles et communautés qui, sinon, seraient également poussées à migrer. À Sri Lanka, par exemple, les flux de rapatriements de fonds ont progressé de manière constante ces 30 dernières années, passant de 1,9 % du PIB (60 millions de dollars É.-U.) en 1979 à 8,7 % en 2015 (7 milliards de dollars É.-U.)⁵⁴⁴. Ils jouent un rôle important et stabilisateur, car ils aident les ménages à subvenir à leurs besoins essentiels

541 Clemens, 2014.

542 Zelinsky, 1971 ; Clemens, 2014.

543 Held *et al.*, 1999.

544 Banque mondiale, 2017.

et renforcent les moyens dont ils disposent pour faire face aux coups durs (comme au lendemain du tsunami asiatique de 2004), mais ils leur permettent aussi d'acheter des terres et de ne pas s'endetter, favorisent le développement de petites entreprises et augmentent l'investissement dans l'éducation et la santé⁵⁴⁵.

Dans le domaine du transfert de capitaux, la connectivité accrue peut, comme pour les flux d'informations, soutenir ou stabiliser les populations. Surtout, certaines populations des pays d'origine ont été particulièrement vulnérables à des pratiques de transfert d'argent à des fins d'exploitation en raison de leur éloignement de systèmes bancaires formels et fiables. Les technologies des services monétaires par téléphonie mobile (argent mobile) ont toutefois permis de lever les obstacles géographiques à l'amélioration des services de transfert et de diminuer le coût des rapatriements de fonds.⁵⁴⁶

L'argent mobile est devenu un phénomène majeur ces dernières années, surtout en raison de la convergence des technologies de communication mobile et de la capacité d'utiliser ces technologies pour assurer des services de transfert d'argent⁵⁴⁷. Dans leur récent examen des tendances en matière d'argent mobile et des technologies, Shrier, Canale et Pentland, chercheurs au Massachusetts Institute of Technology (MIT), ont formulé les constatations suivantes à partir des données étudiées :

Sur les 2,5 milliards de personnes qui, en 2012, ne possédaient pas de compte bancaire, 1,7 milliard avait un téléphone portable. En 2012, on dénombrait plus de comptes d'argent mobile que de comptes bancaires classiques au Kenya, à Madagascar, en Ouganda et en Tanzanie⁵⁴⁸.

Il est apparu que les technologies des télécommunications contribuent de manière déterminante à l'accès des migrants à l'information en temps réel pendant qu'ils sont en transit⁵⁴⁹. Par exemple, les mouvements massifs de population vers l'Europe au départ de la Turquie, en 2015, ont fait apparaître très clairement le rôle des smartphones dans la migration des réfugiés et d'autres personnes et dans les activités des passeurs⁵⁵⁰ (voir l'encadré sur l'« application » de la migration). Grâce à la connectivité en temps réel, il est possible de trouver la source des informations et d'en vérifier l'exactitude, en particulier lorsqu'il est probable que les migrants vont entreprendre des voyages dangereux ou faire appel à des passeurs⁵⁵¹.

« Application » de la migration : enseignements tirés des flux migratoires de 2015 en Méditerranée

Le monde s'est transformé en profondeur au cours des près de 70 années qui se sont écoulées depuis la plus grande crise des réfugiés en Europe, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que l'élaboration de la Convention relative au statut des réfugiés et la réglementation par les États (y compris sous les auspices des Nations Unies) des mouvements de réfugiés au-delà d'une Europe déchirée par la guerre. Les Nations Unies

545 Ministère de la promotion et de la protection de la main-d'œuvre à l'étranger de Sri Lanka, 2013.

546 Shrier, Canale et Pentland, 2016.

547 Tobbin et Kuwornu, 2011.

548 Shrier, Canale et Pentland, 2016.

549 Kuschminder et Koser, 2017 ; McAuliffe, 2013.

550 McAuliffe et Koser, 2015 ; Zijlstra et van Liempt, 2017.

551 Triandafyllidou et Maroukis, 2012.

ont coordonné le rapatriement, le retour et la réinstallation des réfugiés dans des pays tiers. Par rapport à aujourd'hui, ces mouvements étaient lents, fortement réglementés et très sélectifs. Les informations destinées aux réfugiés étaient, pour l'essentiel, le monopole des États, et les possibilités d'émigrer dans d'autres régions étaient limitées aux voies officielles. La situation est très différente aujourd'hui.

Au cours de ces quelque 70 ans, les conflits et les persécutions se sont poursuivis avec une intensité décevante et dramatique, mais le contexte a changé. L'« application » de la migration a pris son essor, transformant les processus migratoires en profondeur, de manière spécifique, mais importante. Premièrement, la technologie de la téléphonie mobile est devenue la norme. Elle relie non seulement les migrants à la famille, aux amis, aux organisations humanitaires et aux passeurs, mais aussi les passeurs aux agents, aux fonctionnaires corrompus et à leur réseau de contacts dispersés un peu partout^a. La révolution des télécommunications crée des voies de migration non réglementée, rapides et abordables pour un nombre croissant de personnes. Il existe de nombreuses applications pour voyager vers et à travers l'Europe. Par exemple, l'appli *InfoAid* a été mise au point par un couple de Hongrois pour donner des conseils en temps réel sur le passage des frontières. D'autres applications aident les réfugiés à s'intégrer, comme *Refugermany* et *Arriving in Berlin*. La connectivité facilite les mouvements vers des régions plus sûres, mais les voies empruntées sont souvent extrêmement dangereuses et, parfois, fatales.

Deuxièmement, et pour la première fois depuis des décennies, un grand nombre de réfugiés et de migrants se trouvant dans des pays de transit et d'accueil, comme la Turquie, ne se contentent pas d'attendre patiemment leur réinstallation ou leur retour. Ils prennent les choses en main, principalement parce qu'ils le peuvent. Les informations, les conseils et l'argent peuvent être partagés rapidement, et les obstacles géographiques surmontés plus facilement. Le haut degré de connectivité a contribué à l'accroissement massif et soudain des mouvements le long de la route de la Méditerranée orientale vers la Grèce en 2015.

L'ampleur, la composition, la vitesse et la géographie des flux migratoires européens ont été façonnées par les télécommunications. La couverture en temps réel des mouvements et des opérations permet aux migrants – réfugiés, demandeurs d'asile et autres – d'accéder à des informations utiles sur les modalités du voyage (où, quand et comment). La forte préférence donnée à l'Allemagne par rapport à d'autres pays européens n'est pas un hasard. Elle est le fait des migrants eux-mêmes, qui partagent de plus en plus d'informations. Dans un contexte d'accès limité aux visas, les réfugiés comme les non réfugiés risquent de s'engouffrer dans les voies d'asile non réglementées^b.

a Khalaf, 2016.

b McAuliffe et Koser, 2015.

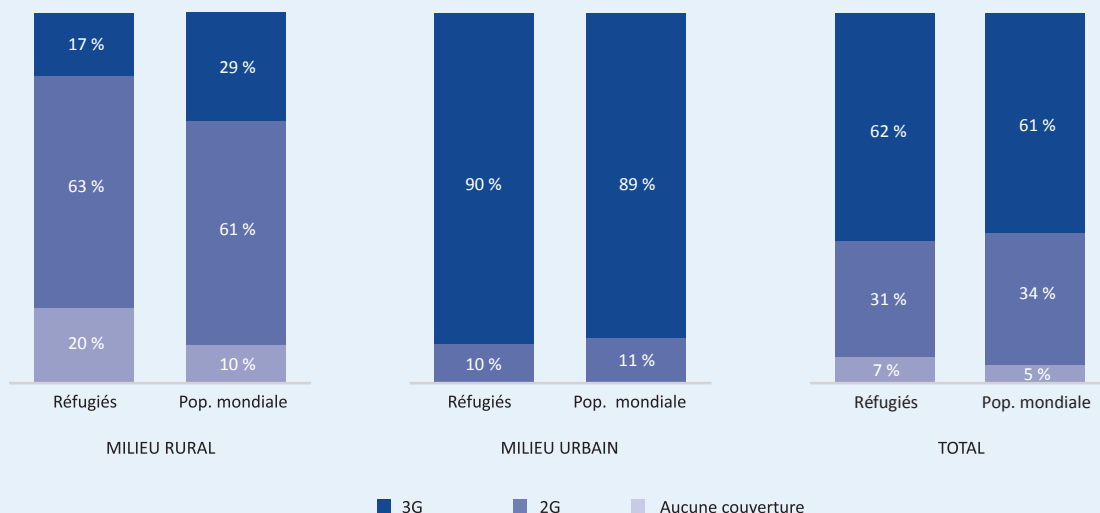
Source : Extrait d'un article mentionné pour la première fois sur le site Policy Forum de l'Austrian National University (ANU) en janvier 2016 (McAuliffe, 2016).

Dans les pays de destination, les technologies modernes de l'information et des communications permettent à un nombre croissant de migrants d'entretenir et d'activer au quotidien des relations à distance semblables aux relations de proximité⁵⁵². En compressant le temps et les distances, les appels téléphoniques, les tchats vocaux et vidéos, les médias sociaux et les courriels offrent aux migrants la possibilité de rester en lien avec leur famille et leurs proches et de savoir ce qui leur arrive où qu'ils soient, par-delà les frontières nationales. Par exemple, une étude récente s'est penchée sur la façon dont les jeunes Coréens issus de familles transnationales vivant au Canada choisissent et utilisent les plateformes mobiles dans différents contextes⁵⁵³. Elle a constaté que celles-ci (surtout Facebook) servent à élargir leur réseau de relations au Canada, mais que Kakao Talk, une plateforme mobile basée en République de Corée, leur servait à maintenir des liens avec la République de Corée et/ou des communautés ethniques au Canada. La connectivité sociale est aussi importante pour les personnes déplacées, y compris les réfugiés. Le HCR mène actuellement un projet visant à améliorer le bien-être des réfugiés grâce à une meilleure connectivité Internet et mobile (voir l'encadré ci-après).

Connectivité au service des réfugiés

Le HCR a réalisé une évaluation mondiale de l'accès des réfugiés à Internet et à la téléphonie mobile et de leur utilisation de ces technologies, afin d'éclairer l'élaboration de sa nouvelle stratégie mondiale de développement de la connectivité pour les réfugiés.

Selon l'une des constatations clés de l'étude, 7 % des communautés de réfugiés ne disposent pas de l'infrastructure numérique nécessaire pour accéder à Internet et aux communications mobiles, la plupart des réfugiés en milieu urbain habitant dans des zones couvertes par la 2G ou la 3G. La situation est bien moins favorable dans les zones rurales, où 20 % des réfugiés n'ont aucune connexion.



Source : Tiré de HCR, 2017, consulté le 5 avril 2017.

552 Diminescu, 2008.

553 Yoon, 2016.

Si la connectivité peut présenter des avantages pour les migrants, en leur permettant de rester en contact avec leur famille et leurs proches, il a toutefois été constaté qu'une connectivité transnationale accrue – surtout grâce à la téléphonie mobile – accentue les pressions et les exigences à l'égard de ceux qui vivent dans les pays de destination pour qu'ils envoient de l'argent chez eux⁵⁵⁴. Ce constat confirme des données factuelles déjà anciennes indiquant que des pressions considérables sont parfois exercées sur les migrants pour qu'ils rapatrient des fonds⁵⁵⁵. Dans son étude, Hunter a observé que ces pressions étaient amplifiées par l'utilisation de la téléphonie mobile⁵⁵⁶.

Connectivité transnationale et acteurs non étatiques

Les progrès technologiques et l'interconnectivité croissante ont non seulement bouleversé le quotidien des migrants et de leurs communautés, mais ils influent aussi de diverses façons sur les acteurs non étatiques qui appuient et facilitent la migration et la mobilité ou contribuent au discours sur la question. Définis au sens large, les acteurs non étatiques sont des groupes, organisations ou particuliers qui ne font pas partie de structures étatiques, mais qui peuvent influencer sur les processus et systèmes nationaux et internationaux. Ce sont, entre autres, les agents chargés de la migration ; les passeurs de migrants et les trafiquants d'êtres humains ; les employeurs ; la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) et les philanthropes ; et les organisations internationales⁵⁵⁷. Les acteurs non étatiques sont de plus en plus actifs à l'échelle transnationale, et leurs activités sont bien moins contraintes par la géographie que par le passé. Le fait que la géographie est de moins en moins un obstacle influe inévitablement sur les processus migratoires. La présente section donne des exemples d'acteurs non étatiques et explique comment ils interviennent dans à ces processus.

Les réseaux de trafic illicite de migrants et de traite d'êtres humains recourent aux technologies de l'information et des communications (et plus particulièrement aux smartphones) pour organiser des voyages internationaux, prendre contact avec des clients et (parfois) extorquer une rançon à la famille restée au pays⁵⁵⁸. Les trafiquants se servent également des médias sociaux pour établir des liens avec de nouveaux clients et faire connaître leurs services. Facebook et d'autres plateformes de médias sociaux fournissent des informations sur les services de passeurs, notamment vers certaines destinations, ce qui modifie la façon dont la migration irrégulière se produit ainsi que la manière dont les passeurs agissent⁵⁵⁹. La connectivité accrue permet de se renseigner sur les passeurs tout en offrant aux migrants la possibilité de mettre en garde contre ceux qu'il faut éviter⁵⁶⁰.

Le recours aux technologies de l'information et des communications a fortement contribué à l'émergence du « secteur de la mobilité », dont les activités visent à répondre aux demandes croissantes des couches relativement aisées qui souhaitent migrer de façon temporaire ou permanente dans des pays où la vie est moins chère et où les services de santé et autres sont de qualité⁵⁶¹. L'utilisation novatrice des blogs, les plateformes de médias sociaux et d'autres pratiques en ligne interactives ont exploité et développé un marché en pleine

554 Hunter, 2015.

555 Carling, 2008 ; Vargas-Silva, 2016.

556 Hunter, 2015.

557 Aux fins du présent chapitre, les migrants (qui sont techniquement des acteurs non étatiques) sont examinés dans la section précédente.

558 McAuliffe et Laczko, 2016.

559 Brunwasser, 2015.

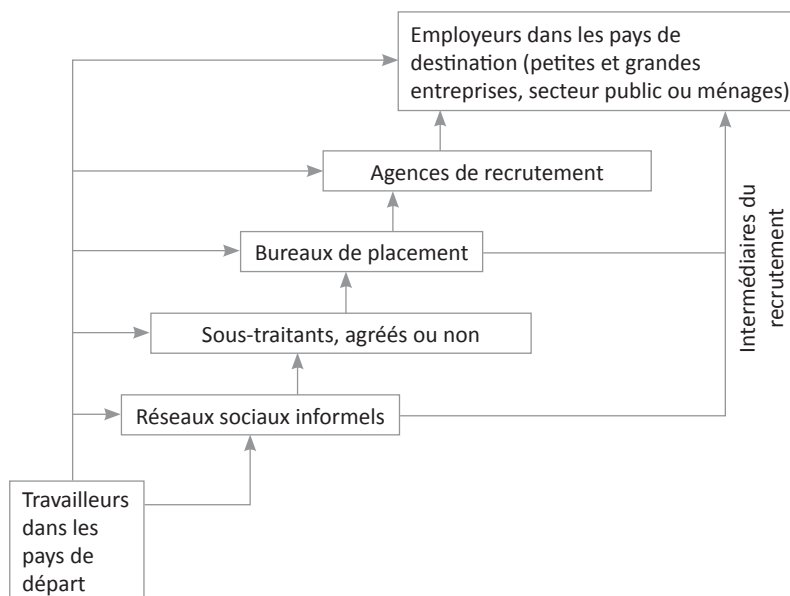
560 Triandafyllidou et Maroukis, 2012.

561 Bantman-Masum, 2015.

expansion – par exemple, en ce qui concerne les ressortissants des États-Unis qui cherchent à s’installer au Mexique ; on estime qu’en 2015 ils étaient environ 1 million à résider au Mexique⁵⁶². Les facilitateurs de la mobilité et de la migration sont légion dans divers endroits du monde, notamment en Asie du Sud-Est, en Europe du Sud et de l’Est et en Afrique du Nord, où ils proposent généralement tout un éventail de services de « relocation » comprenant la migration, mais aussi le logement, les études/l’éducation, la santé et l’emploi.

Les agents et autres intermédiaires intervenant dans le secteur de la migration ont proliféré à mesure que se développaient des possibilités de recrutement transnational de main-d’œuvre. Même au niveau administratif le plus élémentaire, les procédures de demande de visa en ligne, par exemple, se sont généralisées au fil du temps, ce qui a accéléré les services de délivrance au guichet dans les ambassades. Parallèlement, elles ont entraîné une expansion des activités des intermédiaires et agents sur Internet qui facilitent les démarches en ligne. La figure 5 illustre les différents niveaux intervenant dans les pratiques de recrutement transnational. Il est communément admis que les pratiques se sont développées, complexifiées et accélérées, ce qui pose toutes sortes de difficultés aux autorités de réglementation⁵⁶³.

Figure 5. Intermédiaires intervenant dans la migration transnationale de main-d’œuvre



Source : Pittman, 2013.

562 DAES, 2015 ; Département d’État des États-Unis, 2017.

563 Pittman, 2013.

Les pratiques frauduleuses parmi les agences de recrutement privées sans scrupule sont monnaie courante : offre d'emplois inexistantes ; présentation inexacte des conditions de travail et des rémunérations ; falsification de contrats ; ou confiscation de documents. Ces pratiques poussent de plus en plus les responsables politiques et les gouvernements à examiner et réglementer les pratiques du recrutement privé. Dans certains cas, toutefois, les progrès des technologies numériques renforcent la transparence et contribuent à améliorer les pratiques de recrutement. Par exemple, la société LBS Recruitment Solutions Corporation, établie aux Philippines, utilise les médias en ligne et les nouvelles applications des médias sociaux pour traiter directement avec les employeurs et les travailleurs. Ces évolutions ont eu un effet positif : en 2014, les résultats ont montré que la chaîne d'approvisionnement en main d'œuvre de la société s'était améliorée, que les dépenses liées à la publication des annonces avaient diminué, et qu'aucune violation des règles de recrutement ni aucune demande de remboursement n'avait été signalée⁵⁶⁴.

D'autres acteurs non étatiques utilisent les nouvelles technologies pour faire face au phénomène migratoire de manière innovante. L'OIM, par exemple, met au point une application de téléphonie mobile (MigApp) qui doit permettre aux migrants d'accéder à des informations fiables et pratiques sur le processus migratoire et les services disponibles dans les pays de destination – en fournissant, entre autres, des renseignements à jour sur la réglementation relative aux visas et aux voyages, ainsi qu'une plateforme d'échange avec des fournisseurs de services légalement reconnus⁵⁶⁵.

Dans d'autres initiatives récentes, des philanthropes, des ONG et des particuliers sont intervenus pour fournir à des migrants entreprenant des traversées maritimes dangereuses par des voies irrégulières une aide humanitaire en route. L'utilisation de drones pour repérer les embarcations de migrants en détresse et cibler les secours humanitaires est un exemple de l'application des technologies nouvellement accessibles, à peine envisageable il y a dix ans⁵⁶⁶. Migrant Offshore Aid Station, par exemple, est une fondation enregistrée basée à Malte, dont le but est de sauver des vies en aidant les migrants en détresse à bord d'embarcations précaires. En 2016, elle a lancé une mission utilisant deux drones pour surveiller les eaux de la Méditerranée au moyen d'appareils de prise de vue capables de transmettre des images haute résolution de jour comme de nuit.

La connectivité en temps réel est aussi employée actuellement dans les situations de conflit et de déplacement, quand des mouvements massifs de population se produisent et que le suivi devient important pour diverses raisons, notamment pour déterminer le nombre de personnes concernées et guider la fourniture de services humanitaires, comme indiqué dans l'encadré ci-après. Plusieurs organismes d'aide estiment que la biométrie est particulièrement efficace. Le HCR, par exemple, l'utilise pour enregistrer les personnes dans les camps de réfugiés et surveiller la distribution de nourriture et d'aide aux réfugiés, afin de s'assurer que les quantités fournies correspondent au nombre de réfugiés. Cependant, il faut trouver un équilibre entre ces emplois et les inquiétudes quant au suivi et à la surveillance des personnes et à l'utilisation des données que font les autorités contre les migrants. Des technologies telles que la biométrie, la numérisation de l'iris ou les empreintes digitales, dont les États se servent pour surveiller la mobilité humaine, sont des outils politiques qui peuvent porter atteinte à la vie privée⁵⁶⁷.

564 OIM, 2014.

565 OIM, 2017a.

566 Bryant, 2015.

567 Dijkstra, 2017.

La biométrie dans les pays en développement

Quiconque suit les informations concernant les programmes de biométrie à grande échelle ne peut être que surpris par la proportion étonnamment grande de ces initiatives dans des pays en développement. Ce phénomène est surprenant, du moins jusqu'à ce qu'on s'intéresse de plus près au contexte dans lequel ces programmes sont mis en œuvre. Souvent, la situation est propice à ces solutions, parce qu'elles répondent à un besoin et qu'elles offrent des possibilités.

« La fourniture d'une aide alimentaire et non alimentaire et les distributions de vivres comptaient parmi les premiers cas d'utilisation », déclare [Justin] Hugues, spécialiste des achats et de la chaîne d'approvisionnement pour PA Consulting Group, qui a dirigé la collaboration de son entreprise avec les Nations Unies... « Ces solutions sont aussi un moyen de fixer les populations en cas de migration massive, quand il faut faire face à un flux continu de réfugiés transfrontaliers. Elles permettent de créer une base de données qui ne révèle pas nécessairement l'identité d'une personne... »

Ce n'est pas juste que les systèmes biométriques sont plus efficaces que les dispositifs reposant sur le papier – parfois, il n'y a pas le choix. « Quand des personnes fuient une zone de catastrophe ou de conflit, elles n'ont pas leurs papiers sur elles, et n'ont pas la possibilité d'emporter des documents, sous quelque forme que ce soit. »

« Elles peuvent aussi s'être débarrassées de leurs papiers intentionnellement, si elles estiment que la possession d'un passeport qui les identifie comme appartenant à un groupe particulier leur fait courir un risque accru. Ainsi, pour diverses raisons, les personnes ne se présentent souvent pas munies de ce qu'on considère habituellement comme un moyen d'identification, sous la forme de papiers ou d'une carte. Grâce à la biométrie, vous emportez votre carte d'identité sur vos doigts ou dans votre iris, et c'est là son principal avantage, et la raison pour laquelle elle fait l'objet d'un tel niveau de rigueur technologique. »

Source : Extrait de Mansfield-Devine (2015), *Biometrics in developing countries*, *Biometric Technology Today*.

Acteurs étatiques et conséquences plus larges pour la gestion des migrations

S'il est admis que les processus de mondialisation, de transformation sociale et de migration convergent de plus en plus⁵⁶⁸, il est difficile d'évaluer en détail les diverses façons dont les politiques migratoires et les processus de réglementation des États ont été touchés par le renforcement de la connectivité transnationale. Il est probable que son impact est inégal, morcelé et divers, et qu'il diffère selon que les États sont des pays d'origine, de transit et/ou de destination.

La présente section donne des exemples illustrant la façon dont les États ont (ré)agi face à l'évolution des processus migratoires liée à la connectivité transnationale. Étant donné que les possibilités de se déplacer à l'échelle internationale se sont accrues, les États se sont employés à mettre en place diverses stratégies pour

568 Castles, de Haas et Miller, 2014.

gérer la diversité, le rythme et l'ampleur croissants de ce phénomène, et certains ont cherché à maximiser les avantages de la migration. Les politiques et pratiques de gestion de l'immigration et des frontières ont connu une évolution rapide en raison de la crainte des risques liés aux mouvements massifs de personnes, comme ceux associés au trafic illicite de migrants, à la traite d'êtres humains et aux flux de migration irrégulière. En outre, étant donné que l'interconnectivité accrue influe sur divers aspects de la migration, les États recourent à la technologie pour gérer ou faciliter les migrations avec plus d'efficacité. Les avancées technologiques ont donc des conséquences diverses pour la gestion des populations de migrants.

Les technologies de l'information et des communications peuvent offrir des outils performants pour améliorer la qualité de vie, surtout dans les lieux reculés. De plus en plus, les États et le secteur privé tirent profit du potentiel qu'offrent ces technologies et la connectivité transnationale pour atténuer les pressions migratoires dans les zones rurales ou isolées, comme le montre l'encadré sur le projet Digital Island à Cox's Bazar.

Une pratique émergente : des partenariats public-privé pour améliorer la connectivité dans les zones rurales/reculées afin de réduire les pressions migratoires – Projet Digital Island de Moheshkhali GiGA à Cox's Bazar

En février 2016, Korea Telecom Corporation, l'un des plus grands fournisseurs de services de télécommunications en République de Corée, a signé un mémorandum d'accord tripartite avec le Gouvernement du Bangladesh et l'OIM concernant un projet pilote destiné à renforcer les services publics dans des zones difficiles d'accès grâce à une meilleure connectivité en ligne. Signe d'un regain d'intérêt pour les partenariats public-privé et de l'importance de la technologie pour le développement, les parties se sont entendues pour expérimenter un modèle de fourniture de services utilisant une connexion Internet à haut débit sur l'île de Moheshkhali – une région reculée de Cox's Bazar, qui compte parmi les plus pauvres du Bangladesh, où l'accès aux services était limité et de mauvaise qualité. L'initiative est conforme à la stratégie nationale de développement Digital Bangladesh (qui fait partie de l'initiative « Vision 2021 » du Gouvernement).

(...) Concrètement, le projet fournira des services sociaux – enseignement et soins de santé entre autres – en s'appuyant sur des outils électroniques, tels que des contenus en ligne et un enseignement à distance, des outils de santé mobile pour les diagnostics et des consultations électroniques avec des spécialistes. De la sorte, les Bangladais en milieu rural auront moins besoin de faire plusieurs heures de trajet pour consulter un médecin, et les enfants pourront suivre les cours à la maison ou dans des centres communautaires. En outre, grâce à un accès aux marchés facilité par des plateformes de commerce électronique, les habitants des zones rurales auront davantage confiance en leurs sources de revenus et ressentiront moins le besoin de migrer pour gagner plus d'argent.

Source : Extrait de OIM, OIT et PNUD, 2016.

En ce qui concerne les pays d'origine, un autre moyen d'aider les populations de migrants consiste à réglementer les processus de recrutement pour des emplois à l'étranger. Aux Philippines, par exemple, l'Administration philippine pour l'emploi outre-mer relevant du Ministère du travail et de l'emploi offre en temps réel, sur son site Web, une liste à jour d'offres d'emploi à l'étranger ainsi que les coordonnées des agences de recrutement et le nombre de postes vacants. En outre, il existe un processus obligatoire comprenant des séminaires d'orientation avant le départ et la délivrance d'une carte de travailleur philippin d'outre-mer. Ce processus vise à donner aux travailleurs migrants philippins des informations sur leur pays de destination et sur les ressources à leur disposition dans les ambassades ou les consulats, ainsi que sur la gestion financière (rapatriements de fonds et utilisation des banques et des cartes de débit). De même, en réponse à certains problèmes que posent les pratiques du recrutement privé et pour mettre en place un processus migratoire plus fluide et plus transparent, le Gouvernement du Népal a inauguré en 2014 un « village du travail » à Katmandou – un complexe qui abrite sous un même toit tous les services relatifs à l'emploi à l'étranger : bureaux de publication d'offres d'emploi par pays ; ONG et organisations de protection sociale ; organismes publics (comme le Bureau de la promotion de l'emploi à l'étranger) ; agences de recrutement ; fournisseurs de services d'orientation avant le départ et de formation professionnelle ; centre de santé ; et centre d'hébergement⁵⁶⁹. Le Gouvernement fournit aux migrants des services en ligne de banque et d'assurance, et envisage d'élaborer des services innovants, comprenant des technologies mobiles et numériques, afin de permettre aux ménages de recevoir des rapatriements de fonds plus rapidement, à un coût moindre et plus près de leur lieu de résidence⁵⁷⁰.

Les États mettent également à profit la connectivité accrue et les progrès technologiques pour gérer les populations de migrants à la faveur d'un renforcement de la gestion des frontières. Des technologies de plus en plus perfectionnées, fondées sur une connectivité en temps réel, sont appliquées à la gestion des frontières pour faciliter l'avènement de « frontières virtuelles » dans les pays de destination. L'Australie, par exemple, a progressivement renforcé ses frontières virtuelles depuis l'introduction du régime de visa universel en 1975⁵⁷¹. Grâce à la connectivité transnationale en temps réel, la vérification de l'intégrité des visas, les contrôles de sécurité et autres contrôles des passagers se rendant en Australie par avion ont lieu bien avant que les intéressés montent dans l'avion dans leur pays d'origine. Ce modèle de traitement à plusieurs niveaux et géographiquement dispersé nécessite beaucoup de technologies faisant intervenir de multiples systèmes informatiques dotés de capacités de plus en plus grandes pour détecter les fraudes à l'identité et autres⁵⁷².

On constate des progrès analogues dans d'autres régions du monde, les systèmes de contrôle aux frontières – détection des faux documents grâce aux rayons X et au scannage des empreintes digitales, numérisation des passeports électroniques, portails électroniques automatisés et visas biométriques – devenant de plus en plus perfectionnés, surtout depuis le 11 septembre 2001⁵⁷³. Par exemple, l'Union européenne a, en 2013, lancé l'Initiative sur les frontières intelligentes, qui vise à développer et à harmoniser le franchissement automatisé des frontières au moyen de portails électroniques et du partage en temps réel des informations sur les entrées et les sorties dans toute la région. Ces informations seront reliées aux dossiers d'empreintes digitales et aux listes de surveillance détenues par la police et mises à la disposition des autorités de contrôle des frontières et d'immigration. La technologie a aussi facilité la coopération avec les compagnies aériennes, notamment dans le cadre d'accords relatifs au retour physique de personnes interdites d'entrée aux frontières à leur arrivée,

569 Ministère népalais du travail et de l'emploi, 2014.

570 Ministère népalais du travail et de l'emploi, 2015.

571 ANAO, 2006.

572 Ibid.

573 Jeandesboz, 2008.

qui prévoient d'imposer des amendes aux compagnies aériennes qui embarquent indûment des passagers sans procéder aux vérifications convenues⁵⁷⁴. L'extension des frontières bien au-delà des frontières physiques grâce à l'utilisation croissante de la technologie afin de faciliter les contrôles en temps réel a amené certains observateurs à exprimer des inquiétudes quant au « transfert » de souveraineté découlant de l'application extraterritoriale des normes⁵⁷⁵, et quant aux incidences sur les droits de l'homme d'un partage inconsidéré de données à caractère personnel⁵⁷⁶.

Des évolutions majeures dans les domaines de la gestion et de l'appui aux populations de migrants sont apparues pour renforcer les processus d'intégration. Certaines autorités nationales utilisent les technologies des télécommunications pour mieux promouvoir l'intégration des migrants dans leurs communautés. Les Pays-Bas et la Suède, par exemple, associent les technologies de l'information et des communications à des méthodes d'apprentissage audiovisuelles. Les migrants peuvent apprendre la langue plus rapidement car les applications informatiques sont utilisées en salle de classe de manière à répondre aux besoins de chacun, et en dehors de la salle de classe pour offrir des possibilités d'apprentissage indépendant⁵⁷⁷. L'Allemagne a récemment lancé une application sur smartphone appelée « *Ankommen* » [Arriver] destinée à faciliter l'intégration des migrants et des demandeurs d'asile en proposant un cours d'allemand élémentaire, ainsi que des informations sur la procédure de demande d'asile, sur les démarches à faire pour trouver du travail ou se former, et sur les valeurs et les habitudes sociales des Allemands. L'application – disponible dans plusieurs langues – a été mise au point conjointement par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés, l'Agence fédérale pour l'emploi, l'Institut Goethe et le Bayerischer Rundfunk (un diffuseur public de radiotélévision).

Par ailleurs, grâce aux progrès technologiques de l'ère numérique, les pouvoirs locaux disposent d'une panoplie d'outils nouveaux permettant de mieux comprendre les besoins des populations – et peuvent s'engager plus efficacement auprès d'elles. Les portails Web ou les applications mobiles dans diverses langues devraient améliorer l'accès aux services publics⁵⁷⁸. Par exemple, New York a mis au point un dispositif en ligne interactif en libre-service appelé « NYC311 », qui est proposé dans 50 langues. Cette plateforme Web permet à tous les résidents de soumettre des demandes de service, de déposer plainte et d'accéder à des informations publiques de manière anonyme et confidentielle.

La connectivité transnationale accrue offre aussi aux États des outils pour fournir des services et une assistance consulaires aux migrants. Le Bureau de l'OIM au Guatemala, par exemple, a élaboré à l'intention du Ministère des affaires étrangères guatémaltèque une application mobile destinée à fournir des services de ce type. Entre autres fonctionnalités, elle permet des échanges directs entre les migrants et les agents consulaires guatémaltèques, mais aussi l'enregistrement et la communication de données en temps réel. Les migrants pourront utiliser cet outil pour contacter les autorités nationales en cas d'aléas naturels – tremblements de terre ou ouragans, par exemple. De plus, l'application vise à conférer une visibilité accrue aux communautés de la diaspora grâce à un mécanisme numérique de publication de contenus et de promotion d'activités spéciales⁵⁷⁹.

574 Taylor, 2008.

575 Gammeltoft-Hansen, 2008 ; Godenau et Lopez-Sala, 2016.

576 Valkenburg et van der Ploeg, 2015.

577 Driessen *et al.*, 2011.

578 Mattoo *et al.*, 2015.

579 OIM, 2017b.

Il n'est pas possible, dans le présent chapitre, de rendre compte de manière exhaustive des multiples effets de l'action des États sur la migration et la mobilité qui découlent du renforcement ou de l'utilisation de la connectivité transnationale, ni des réponses apportées par les États à cet égard. Nous avons toutefois mis en évidence la diversité de ces effets et des approches suivies, ainsi que les multiples façons dont la technologie est mise à profit dans les processus migratoires. Dans le contexte des recherches empiriques qui montrent que la mondialisation de la migration est déséquilibrée en faveur des grands pays de destination⁵⁸⁰, le nouveau paradoxe entre l'étendue du contrôle des États et les attentes populistes revêt une importance accrue. Au fil du temps, la réglementation des États s'est renforcée dans divers domaines de la vie économique et sociale, aboutissant à des attentes plus fortes en matière de contrôle étatique. On trouvera dans l'encadré ci-après une mise en perspective historique du nouveau paradoxe émergent entre réglementation et attentes.

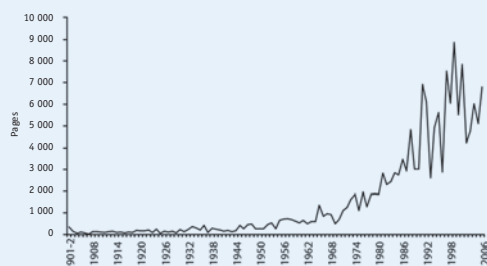
Paradoxe entre réglementation et attentes

À mesure que les États-nations modernes ont développé leurs capacités – sur les plans économique, social et technologique –, ils ont aussi développé leur aptitude à réglementer la société. La gouvernance s'est accrue tout en devenant de plus en plus pointue et complexe. Des domaines réglementés de longue date par les États-nations (et, avant eux, par les royaumes, empires, tribus, etc.), comme l'imposition des ressortissants et des résidents ou certains aspects du commerce et de la protection sociale, se sont étendus pour couvrir des domaines précédemment non réglementés, tels que les télécommunications, les médias et la radiodiffusion, la protection/conservation de l'environnement, et la santé publique, pour ne citer que quelques exemples. Ce développement de la réglementation et cette évolution de la gouvernance ont entraîné un renforcement de la réglementation des migrations internationales – immigration et (dans certains pays) émigration –, donnant lieu à l'élaboration de nouveaux cadres juridiques et politiques et à une complexification de ces cadres. En Australie, par exemple, la loi sur la migration (*Migration Act*) de 1958 comptait 35 pages et accordait un important pouvoir discrétionnaire aux décideurs auxquels l'autorité était déléguée. En 2005, la loi comprenait 744 pages, auxquelles s'ajoutaient des règlements en neuf volumes représentant 1 993 pages^c, et contenait une description beaucoup plus détaillée des règles appliquées à l'administration des migrations.

Il importe, toutefois, de reconnaître que cette « réglementarisation » – tant du point de vue du nombre de questions réglementées que sous l'angle de la complexification des règlements – ne concerne pas seulement la migration. Comme l'illustrent les diagrammes ci-après, le nombre de pages de la législation primaire en Australie a fortement augmenté ces dernières décennies, et surtout depuis les années 1970. Ce phénomène se retrouve, par exemple, dans le renforcement de la réglementation constaté dans d'autres pays, comme aux États-Unis (voir ci-après).

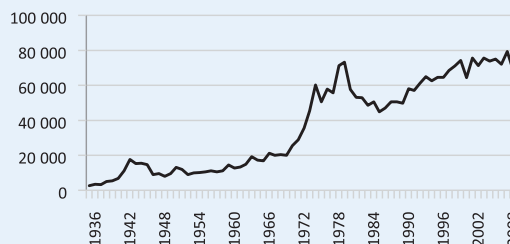
580 Czaika et de Haas, 2014.

Nombre de pages de la législation fédérale adoptée en Australie, 1901-2006



Source : Berg, 2008.

Nombre de pages des règlements fédéraux ajoutés au registre fédéral des États-Unis, 1936-2010



Source : Crews, 2012.

L'une des conséquences importantes du renforcement de la réglementation – sur le plan de sa complexité comme sur celui de sa couverture générale – est la façon dont le contrôle par l'État est perçu. Plus les États réglementent des aspects de la vie sociale et économique, plus ils renforcent l'idée selon laquelle il est possible de réglementer et de maîtriser les phénomènes, même ceux qui se produisent à l'échelle transnationale et ne relèvent pas du contrôle direct des autorités de réglementation nationales ou infranationales. Le paradoxe « réglementation-attentes » pose d'énormes difficultés aux États, ne serait-ce que d'expliquer aux nationaux et à la société les incidences de la mondialisation sur divers aspects de la vie quotidienne, y compris la migration. Pourtant, dans de nombreux pays, il persiste un discours populiste selon lequel l'immigration peut être « contrôlée », alors que la réalité d'une interconnectivité croissante nous enseigne qu'il est plus approprié de « gérer » les migrations.

Avec l'évolution de la réglementation des migrations en toile de fond, les récents changements en matière de connectivité transnationale revêtent une importance accrue et pourront avoir des conséquences profondes, y compris une accentuation du paradoxe réglementation-attentes.

c Kelly, 2005.

Source : Extrait d'un chapitre d'un livre sur la réglementation des migrations internationales (McAuliffe et Goossens, 2017).

Conclusions

À notre époque moderne, les processus de mondialisation transforment plusieurs aspects de la vie quotidienne. Les récents progrès enregistrés dans le domaine des transports et des technologies des télécommunications ont bouleversé la façon dont nous accédons à l'information et interagissons en temps réel à l'échelle mondiale. Une connectivité transnationale croissante permet de voyager à l'étranger d'une façon qui, auparavant, était impossible. Bien que l'accès à ces technologies demeure inégal dans le monde, le développement des télécommunications de pointe permet à un plus grand nombre de personnes d'être reliées en ligne. Le présent chapitre a analysé les conséquences de cette connectivité transnationale croissante pour la mobilité et les migrations, et examiné en quoi les processus connexes sont façonnés par cette évolution.

Nous avons vu que la connectivité transnationale, en façonnant les processus migratoires, a des effets inégaux et divers sur les migrants et les États. Cependant, il est peut-être plus manifeste que jamais que les acteurs non étatiques jouent un rôle de plus en plus important dans la migration, grâce à l'application des télécommunications de pointe et d'autres technologies (comme les drones). La place grandissante qu'occupent ces acteurs dans les processus de migration internationale offre des avantages précis, comme dans le domaine de l'aide humanitaire aux migrants, mais elle a aussi certains effets potentiellement négatifs, notamment en facilitant le développement des réseaux transnationaux de traite d'êtres humains.

Les interactions complexes entre l'interconnectivité accrue et les processus de migration internationale revêtent une importance de plus en plus grande. Bien que les facteurs de migration demeurent en grande partie inchangés, les circonstances dans lesquelles les gens envisagent et décident de migrer ont considérablement évolué. Dans ce contexte, nous attirons l'attention sur les incidences suivantes pour l'action publique :

- Il y a lieu de continuer à investir dans le développement des technologies que les migrants peuvent utiliser pour éviter des voies de migration dangereuses, voire fatales, ainsi que les abus et l'exploitation. **Les modes d'utilisation novateurs de ces technologies, les médias sociaux et les applications** (telles que MigApp, une application pour téléphone mobile mise au point par l'OIM pour permettre aux migrants d'accéder à des informations fiables et pratiques sur les processus migratoires et les services fournis dans les pays de destination) **peuvent appuyer et faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières.**
- Ces technologies doivent être installées et mises à disposition plus uniformément. Les améliorations apportées récemment à la connectivité mondiale, même dans certains des pays les plus reculés et les moins avancés, doivent être consolidées pour que les nouvelles technologies et les nouvelles applications (telles que celles relatives à l'argent mobile) puissent soutenir les communautés dans le monde et réduire le risque d'une mise en œuvre inégale.
- Les investissements réalisés par les États dans les technologies fondées sur la connectivité en temps réel pour renforcer leurs capacités de surveillance des frontières ainsi que de détection et de prévention des entrées irrégulières sur leur territoire **doivent s'accompagner d'investissements comparables dans les capacités analytiques, afin de pouvoir mieux comprendre les évolutions progressives des processus migratoires**, notamment en ce qui concerne la façon dont les migrants envisagent et évaluent leurs possibilités de migration.

- À mesure qu'augmentent la mondialisation et la connectivité transnationale, **des recherches plus poussées s'imposent sur les incidences, sous l'angle des droits de l'homme, d'un partage inconsidéré de données à caractère personnel afin d'appuyer des réponses politiques plus efficaces**, y compris en matière de gouvernance mondiale des migrations.
- Enfin, l'élaboration de réponses mondiales, telles que le pacte mondial sur les migrations devant être adopté en 2018, devra impérativement être fondée sur une reconnaissance plus grande du rôle que jouent les technologies dans le domaine de la gestion des migrations. S'il est vrai qu'une connectivité accrue et la possibilité de diffuser des informations et des idées et de transférer de l'argent plus facilement en temps réel risquent de poser des difficultés, surtout dans le cadre de la lutte contre les activités de migration illicites et dangereuses, il n'en demeure pas moins que certaines des réponses les plus efficaces seront offertes par les nouvelles technologies.



MARIE MCAULIFFE
ADRIAN KITIMBO
ALEXANDRA M GOOSSENS
AKM AHSAN ULLAH

7 COMPRENDRE LES VOYAGES DE MIGRATION DU POINT DE VUE DES MIGRANTS⁵⁸¹

Introduction

Aujourd'hui, comme chaque jour, des milliers de personnes dans le monde s'apprêtent à entreprendre un voyage dans l'espoir de bâtir une vie sûre et épanouissante dans un nouveau pays. Certaines auront un passeport revêtu d'un visa délivré par le pays dans lequel elles se rendent. Pour cela, beaucoup d'entre elles auront dû se soumettre à des procédures de demande de visa pour gagner le droit d'entamer une nouvelle vie à l'étranger. Ces personnes pourront vraisemblablement choisir de nombreux aspects de cette nouvelle vie : leur nouvel emploi ou leur nouvelle profession ; la ville où elles comptent habiter ; le mode de transport qu'elles prendront ; la date et la durée du voyage ; les personnes qui les accompagnent ; et la durée envisagée de leur séjour. Elles doivent être considérées comme ayant beaucoup de chance, et il est plus que probable qu'elles acquerront la nationalité d'un pays développé.

Aujourd'hui, comme chaque jour, de nombreuses autres personnes s'apprêtent à entreprendre un voyage qui, elles le savent, sera long et dangereux – et qu'elles risquent d'être maltraitées ou exploitées, voire de mourir en route. Ces personnes devront vraisemblablement faire face à une incertitude considérable quant au voyage qui s'annonce et, si elles parviennent à gagner leur destination, quant à ce qui les attend dans leur nouveau pays. Nombre d'entre elles n'auront pas de visa dans leur passeport, et certaines ne posséderont même pas de passeport ni de document de voyage. Elles sauront peut-être vaguement comment parvenir à différents endroits le long du trajet, sur qui elles pourront compter pour les aider, le prix qu'elles pourraient avoir à payer à chaque étape et les modes de transport qu'elles devront prendre. Mais de nombreux aspects demeureront flous. Ces personnes ne sont pas les plus chanceuses, et il est plus que probable qu'elles proviendront de pays en développement et d'États fragiles, où leur vie aura été, parfois, bouleversée par des conflits civils, des persécutions ou diverses autres formes de catastrophe.

Bien que nos observations liminaires soient enracinées dans la réalité de notre époque, la migration est une constante dans l'histoire de l'humanité et est liée depuis longtemps aux moyens de subsistance, à la culture, aux catastrophes, et à l'exil. Au cœur de toute analyse du phénomène migratoire se trouvent ceux qui migrent – qui sont-ils, comment migrent-ils, et pourquoi ? – questions qui sont souvent profondément associées à la situation dans laquelle ces personnes se trouvent et à la latitude de choix dont elles disposent quand elles envisagent et entreprennent leur migration. Il est de plus en plus largement admis qu'il est important de mieux comprendre la façon dont les migrants envisagent les possibilités de migration (y compris la possibilité de ne pas migrer) et dont ils entament leur périple. Cette prise de conscience tient en partie à la visibilité accrue des voyages de migration dangereux, qui sont parfois fatals. Par exemple, le projet de l'OIM sur les migrants portés disparus a permis de constater que plus de 46 000 migrants avaient péri au cours de leur voyage depuis 2000⁵⁸². Les inquiétudes au sujet de la sécurité et des droits des migrants se sont faites plus vives à l'échelle internationale,

581 Marie McAuliffe, Chef de la Division de la recherche sur les politiques migratoires, OIM ; Adrian Kitimbo, Consultant en recherche, OIM, et Chargé de recherche, Gordon Institute of Business Science, Université de Pretoria ; Alexandra M. Goossens, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève ; et AKM Ahsan Ullah, Professeur associé et Vice-Doyen, Faculté des arts et des sciences sociales (hautes études et recherche), Université de Brunei Darussalam.

582 OIM, 2017.

comme en témoigne la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, adoptée en septembre 2016, qui accorde une attention particulière à ces deux questions⁵⁸³. La Déclaration comprend un engagement à adopter un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018, ce qui, en soi, est révélateur des inquiétudes accrues face à des migrations dangereuses, non ordonnées et irrégulières. Il convient de noter que la Déclaration et la volonté de s'entendre sur un tel pacte sont en partie une réaction aux migrations massives qui se sont produites vers et à travers l'Europe en 2015, au cours desquelles des migrants (y compris des réfugiés) ont montré leur détermination à rallier des destinations précises, telles que l'Allemagne, la Suède et l'Autriche.

Le présent chapitre traite de l'importance de comprendre la migration du point de vue des migrants, principalement en se mettant à leur écoute et en apprenant d'eux à la faveur de recherches rigoureuses. Bien que tous les migrants prennent des décisions avant et pendant leur voyage – certaines ayant des conséquences plus grandes que d'autres, pouvant même mettre en péril la vie des intéressés – ce chapitre est plus particulièrement consacré à ceux dont les moyens et les choix sont limités. Les projets des personnes disposant d'une grande liberté de choix, comme l'industriel millionnaire chinois qui migre en Australie pour sa retraite, ne sont pas vraiment abordés ici, en partie parce que ceux qui ont plus de choix risquent moins de se trouver dans des situations de vulnérabilité. Ce chapitre analyse les voyages entrepris par les migrants et la façon dont ceux-ci envisagent leur migration avant et pendant le voyage. Bien que les expériences varient considérablement, les recherches actuelles sur la migration ainsi que les pratiques en la matière permettent néanmoins d'en dégager les grandes lignes. La section qui suit examine succinctement l'agentivité des migrants (leur faculté à prendre des décisions et à faire des choix en toute indépendance, et à agir en conséquence) et décrit le « continuum d'agentivité » qui explique les différences de choix au moment de migrer. La troisième section analyse ensuite des questions clés et émergentes abordées dans les travaux de recherche sur la migration, qui montrent comment les projets et les voyages de migration ont évolué pour les migrants eux-mêmes ces dernières années : (dés)information, préférence donnée aux visas, risques et avantages, et pressions migratoires. Dans la section suivante, nous récapitulerons certains des progrès récents concernant les méthodes et techniques de recherche, qui facilitent partout dans le monde les études centrées sur les migrants. En conclusion, nous examinerons les conséquences pour les initiatives de recherche et de politique, y compris celles relatives au pacte mondial sur les migrations. De façon générale, nous estimons qu'il est fondamental de mieux comprendre les choix des migrants en matière de migration et de voyages de migration pour élaborer des politiques migratoires plus efficaces.

Réflexions relatives à l'agentivité dans le domaine de la migration

Depuis des décennies, et même depuis les années 1880⁵⁸⁴, de très nombreuses recherches et enquêtes s'intéressent aux raisons qui sous-tendent la migration, aussi bien interne qu'internationale. L'examen en cours des facteurs et paramètres de la migration consiste principalement à tenter d'expliquer les schémas migratoires ainsi que les structures et processus qui influencent et façonnent les mouvements de population d'un lieu à l'autre (tant à l'intérieur des États qu'entre eux). À la base de toutes les grandes théories sur la migration, on trouve la question de savoir dans quelle mesure les personnes sont capables d'exercer leur libre arbitre, ou agentivité⁵⁸⁵. Toutes les théories générales sur la migration tiennent compte à divers degrés de l'agentivité (ou l'absence d'agentivité)

583 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

584 Ravenstein, 1885 et 1889.

585 Voir, par exemple, les écrits sur la causalité cumulative (Massey, 1990), l'économie néoclassique (Todaro, 1989), la théorie du système mondial (Portes et Walton, 1981), la théorie du capital social (Massey, 1987), la nouvelle économie de la migration de travail (Stark et Bloom, 1985) et la théorie des réseaux sociaux (Boyd, 1989).

des migrants, et il est admis que, pour expliquer la genèse et les modalités des migrations, il est de plus en plus important de s'intéresser davantage aux rôles, décisions et comportements des migrants avant et pendant leur voyage. En d'autres termes, le degré d'agentivité des migrants est en passe de devenir un aspect central de toute tentative visant à comprendre les schémas, processus et conséquences de la migration⁵⁸⁶.

Traditionnellement, surtout après la Seconde Guerre mondiale, une pensée binaire expliquant la migration du point de vue l'agentivité des personnes – migration forcée par opposition à migration volontaire – tendait à prédominer dans les milieux politiques et de recherche. Par la suite, et en particulier depuis 20 ans, il a été largement admis qu'il existe un continuum de l'agentivité, plutôt qu'une dichotomie entre migration volontaire et non volontaire⁵⁸⁷. Faist, par exemple, estime que ce continuum devrait être pensé en degrés de liberté, allant d'élevé à faible⁵⁸⁸, et de Haas considère que la dichotomie entre migration volontaire et forcée est simpliste car elle suppose qu'une catégorie de migrants jouit d'une liberté totale et que l'autre n'a aucun choix ni aucune agentivité⁵⁸⁹. Dans ce contexte, la façon dont les migrants envisagent et entreprennent leur voyage, y compris ceux dont le choix de la destination et des modalités utilisées pour s'y rendre, est extrêmement limité occupe désormais une place centrale dans les recherches et les politiques sur la migration :

Les migrants forcés, quelle que soit la catégorie dans laquelle ils sont classés, ont le choix entre différentes possibilités et alternatives, en fonction non seulement de contraintes externes, mais aussi de facteurs tels que le sexe, l'âge, le patrimoine, les relations, les réseaux, etc.. Cela signifie qu'il nous faut comprendre le point de vue et le vécu des personnes qui décident de partir ... Nous devons les considérer comme des agents, aussi limitée que soit, au sens physique du terme, leur marge de manœuvre⁵⁹⁰.

Dans le contexte de la migration de main-d'œuvre, une attention considérable a été portée à l'agentivité et aux facteurs structurels, ainsi qu'à la façon dont les personnes envisageant de migrer font face aux divers obstacles rencontrés⁵⁹¹. L'idée persistante dans l'opinion selon laquelle les migrants dits « économiques » s'emploient activement à migrer et font preuve d'un haut degré d'agentivité est trop simpliste. Des recherches et des analyses menées ces dernières décennies ont, par exemple, fait apparaître de grandes différences dans la faculté des travailleurs migrants à faire des choix, en fonction des contraintes et possibilités rencontrées – travail asservi, ou renonciation aux droits sous la pression de leur environnement⁵⁹². La mesure dans laquelle les travailleurs migrants peuvent exercer leur agentivité et choisir différents aspects de leur migration peut être fortement limitée, même si, dans la plupart des cas, il leur reste certains choix, notamment celui de migrer – le principal sujet de préoccupation, selon la plupart des études consacrées à l'agentivité des migrants –, celui de leur destination et des modalités de leur voyage, ainsi que celui de rentrer chez eux et de la date de leur retour⁵⁹³. Il apparaît de plus en plus nécessaire de mieux comprendre la manière dont les migrants abordent la migration avant et pendant leur voyage, en leur posant directement la question. Ce point est particulièrement important si nous voulons mieux cerner la dynamique et la nature évolutive des schémas et processus migratoires.

586 McAuliffe et Jayasuriya, 2016 ; Triandafyllidou, 2017.

587 de Haas, 2011 ; Faist, 2000 ; Massey *et al.*, 1998.

588 Faist, 2000.

589 de Haas, 2011.

590 Turton, 2003.

591 Lee, 1966.

592 Ruhs, 2013.

593 Khalaf et Alkobaisi, 1999 ; Ullah, 2010.

La migration et le hasard de la naissance

Un examen de la qualité de vie globale par pays et de la capacité de migrer sous l'angle de l'accès aux visas fait apparaître que l'accès aux possibilités de migration régulière procède en quelque sorte du « hasard de la naissance ». Il apparaît, par exemple, que certains groupes de nationalité ont bien moins de chances d'avoir accès à des visas. Le tableau 1 récapitule les indices mondiaux de développement humain, la fragilité et l'accès aux visas d'une sélection de pays⁵⁹⁴. L'indice des restrictions sur les visas, un classement mondial des pays selon la liberté de voyager offerte à leurs ressortissants⁵⁹⁵, révèle par exemple que la capacité d'une personne à entrer dans un pays avec une relative facilité est déterminée à bien des égards par sa nationalité. L'accès aux visas donne également une indication générale du statut et des relations d'un pays au sein de la communauté internationale, ainsi que de son niveau de stabilité, de sécurité et de prospérité par rapport à d'autres pays. Les données font en outre apparaître deux autres aspects : il existe de nettes différences, sous l'angle du développement humain, entre les pays figurant dans le haut du classement et les autres ; et les pays en milieu de classement peuvent être simultanément de grands pays d'origine, de transit et de destination. Les ressortissants de pays dont l'indice de développement humain (IDH) est très élevé peuvent voyager sans visa dans environ 85 % des autres pays de la planète⁵⁹⁶. Ces pays sont aussi des pays de destination importants et très prisés⁵⁹⁷. Pour les pays situés en bas du classement, toutefois, il semble que les restrictions en place en matière de visa rendent difficile l'accès aux voies de migration régulière. Il est probable que les voies de migration irrégulière sont l'option la plus réaliste (sinon la seule) qui s'offre aux migrants originaires de ces pays.

Tableau 1. Classements d'une sélection de pays selon le développement humain, la fragilité et les restrictions en matière de visa

	Pays (dans l'ordre du classement de l'IDH)	Indice de développement humain 2016	Indice de fragilité des pays 2016	Indice des restrictions sur les visas 2017
		Classement	Classement	Classement
Développement humain très élevé	Norvège	1	177	4
	Australie	2	172	7
	Suisse	2	174	6
	Allemagne	4	165	1
	Danemark	5	175	3
	Singapour	5	161	4
	Canada	10	169	6
	États-Unis	10	159	3
	Suède	14	171	2
	Royaume-Uni	16	162	4
	France	21	158	4
	Italie	26	148	3
	Grèce	29	130	6

594 L'indice de développement humain est un indice composite qui mesure les résultats moyens obtenus dans trois dimensions fondamentales du développement humain : l'espérance de vie, l'éducation et un niveau de vie décent. L'indice des restrictions sur les visas mesure les limitations imposées dans le domaine de l'attribution des visas dans 218 pays, et indique la capacité de voyager vers d'autres pays avec une relative facilité. Mieux le pays est classé, plus grand sera le nombre de pays dans lesquels ses ressortissants pourront voyager sans visa. L'indice de fragilité des États, établi par Fund for Peace (FFP), est un classement annuel de 178 pays fondé sur leur niveau de stabilité et les pressions auxquelles ils font face. Il comprend des indicateurs sociaux, économiques, politiques et militaires.

595 Henley et Partners, 2017.

596 Ibid.

597 Espipova, Ray et Pugliese, 2017 ; Keogh, 2013 ; McAuliffe et Jayasuriya, 2016 ; DAES, 2016.

	Pays (dans l'ordre du classement de l'IDH)	Indice de développement humain 2016	Indice de fragilité des pays 2016	Indice des restrictions sur les visas 2017
		Classement	Classement	Classement
Développement humain élevé	Malaisie	59	115	13
	Iran (République islamique d')	69	47	95
	Turquie	71	79	52
	Sri Lanka	73	43	95
	Liban	76	40	96
	Mexique	77	107	26
	Thaïlande	87	74	67
	Tunisie	97	88	73
Développement humain moyen	Libye	102	25	99
	Égypte	111	38	88
	Indonésie	113	86	79
	Iraq	121	11	103
	Maroc	123	89	78
	Inde	131	70	87
	Bangladesh	139	36	95
Développement humain faible	Pakistan	147	14	102
	République arabe syrienne	149	6	101
	Haïti	163	10	86
	Soudan	165	4	97
	Yémen	168	4	98
	Afghanistan	169	9	104
	Éthiopie	174	24	96
	Érythrée	179	18	98
Somalie	n/a	1	100	
	Première position dans le classement signifie :	Pays dont le développement humain est très élevé	Pays fragile	Pays dont les ressortissants détenteurs d'un passeport peuvent voyager le plus librement
	Dernière position dans le classement :	Pays où le développement humain est faible	Pays le moins fragile	Pays dont les ressortissants détenteurs d'un passeport peuvent voyager le moins librement

Source : PNUD, 2016 ; FFP, 2016 ; Henley et Partners, 2017.

Note : La Somalie ne figure pas dans le classement établi selon l'indice de développement humain. Pour intégrer un pays dans le classement IDH, le PNUD a besoin de données récentes, fiables et comparables sur les trois dimensions prises en compte dans l'indice. Pour qu'un pays soit classé, les données doivent, dans l'idéal, être communiquées par l'autorité nationale de la statistique par l'intermédiaire des organismes internationaux de données compétents.

Bien que les contextes dans lesquels s'inscrit la migration influent sur la façon dont on migre, il est aussi utile de reconnaître l'endurance de la nature humaine, qui fait que nous sommes enclins à rechercher « une vie meilleure », y compris en migrant. L'une des manifestations importantes de cette quête d'une vie meilleure apparaît clairement quand on examine les schémas migratoires en fonction des niveaux de revenu des pays. Par exemple, deux tiers des migrants internationaux résident actuellement dans des pays à revenu élevé⁵⁹⁸.

Approches centrées sur les migrants : que peuvent nous dire les migrants (potentiels) ?

En tentant de mieux comprendre la façon dont les migrants réfléchissent à la migration et prennent leur décision, les recherches peuvent confirmer ou infirmer certaines des hypothèses en vogue sur le comportement actuel et anticipé des migrants⁵⁹⁹. Bien que certains décideurs aient accès à une quantité d'informations et de données plus importante que jamais, il est clair qu'il existe toujours des présupposés et une ignorance au sujet de la prise de décisions et des expériences réelles et potentielles des migrants. Par exemple, on suppose généralement que le nombre considérable de personnes qui entreprennent chaque année des voyages extrêmement dangereux serait bien inférieur si les intéressés étaient informés des risques encourus, notamment du risque de mort. Cependant, s'il a été démontré qu'une meilleure information a une certaine incidence sur la prise de décisions, il ne s'agit là que d'un aspect parmi d'autres⁶⁰⁰. Pour avoir une connaissance plus approfondie du phénomène migratoire du point de vue des migrants (voir infra la section sur la question du risque et de la prise de risques), il est important de mieux comprendre pourquoi certaines personnes choisissent d'entreprendre des voyages très dangereux, même en sachant qu'elles mettent leur vie en péril. L'un des avantages des travaux de recherche consacrés à la prise de décisions et au vécu des migrants tient précisément au fait qu'ils sont centrés sur les migrants, et non sur les politiques. Sans remplacer la recherche évaluative sur les orientations politiques, le fait de demander aux migrants réels et potentiels ce qu'ils pensent de la migration et des voyages qu'ils entreprennent ou pourraient entreprendre peut apporter de précieux éclairages sur la dynamique en constante évolution observée dans les lieux d'origine et de transit. Il est primordial d'intégrer ces informations dans des réponses durables propres à mieux protéger les migrants avant et pendant leur voyage. Ces informations peuvent également servir pour élaborer différents cadres conceptuels qui tiennent davantage compte du point de vue des migrants⁶⁰¹.

La façon dont les migrants, réels et potentiels, envisagent leur voyage de migration à ses différentes étapes présente un grand intérêt pour les chercheurs spécialistes de la migration ainsi que pour les décideurs. Les éléments factuels existants sur ce sujet appellent certaines réflexions importantes. Premièrement, on établit depuis longtemps une distinction entre le désir de migrer, *l'intention* de migrer et le *comportement réel en matière de migration*⁶⁰². Si les études consacrées aux aspirations et aux intentions des migrants peuvent nous aider à comprendre d'éventuelles tendances migratoires futures, un désir ou une intention de migrer ne se traduit pas nécessairement (ni souvent) par une migration effective. On en trouve un exemple récent dans les derniers résultats de l'enquête Gallup sur les intentions de migrer, qui font apparaître de nettes différences entre les aspirations, les intentions et les actes. Menée chaque année depuis 2005, l'enquête révèle dans sa dernière édition qu'on estime à 710 millions (14 % de la population adulte mondiale) le nombre d'adultes qui souhaiteraient migrer à l'étranger s'ils en avaient l'occasion. Ce nombre diminue toutefois de manière spectaculaire quand il s'agit du projet de migrer (66 millions de personnes) et des préparatifs (23 millions de personnes, soit 0,4 % de la population adulte mondiale)⁶⁰³.

599 Hernández-Carretero et Carling, 2012.

600 RMMS, 2014 ; Alpes et Sorensen, 2015.

601 McAuliffe et Jayasuriya, 2016 ; Triandafyllidou, 2017.

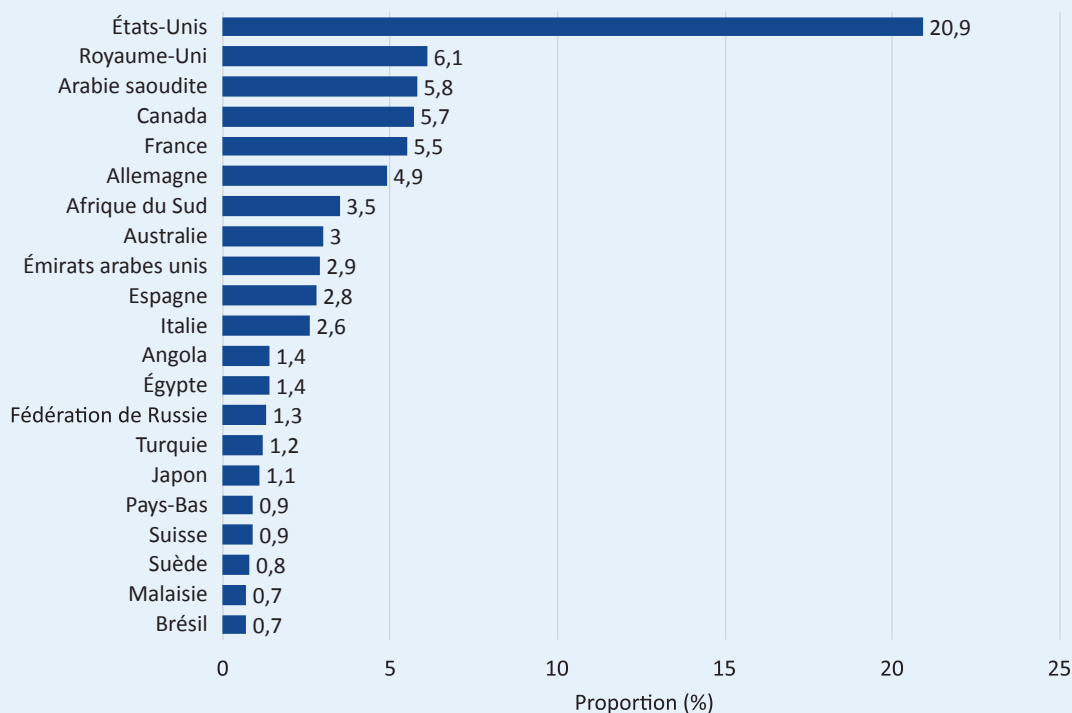
602 Stark, 1981 ; Carling, 2002.

603 Esipova, Ray et Pugliese, 2017.

Deuxièmement, la façon dont les migrants envisagent et entreprennent leur migration s'inscrit dans des environnements dynamiques qui évoluent parfois vite, si bien que les intéressés peuvent être amenés à réagir rapidement à des changements de circonstances. Ce dynamisme repose sur une connectivité transnationale accrue rendue possible par le perfectionnement et la plus grande accessibilité des technologies des télécommunications (comme on l'a vu au chapitre 6). La nature dynamique des contextes migratoires nécessite de continuer d'investir dans des études visant à comprendre le point de vue et le vécu des migrants, au lieu de considérer ces recherches comme des exercices « ponctuels ».

Troisièmement, on s'est peu intéressé à ceux qui ne souhaitent pas migrer, en partie parce que le fait de rester chez soi est souvent considéré comme la norme. Or, divers éléments indiquent que dans certaines circonstances, les pressions incitant des personnes et des communautés à migrer à l'étranger peuvent augmenter⁶⁰⁴. Le développement à long terme d'une « culture de la migration » peut être, à l'avenir, une source de difficultés pour un nombre croissant de communautés, qui préféreraient rester au pays sans vraiment être en mesure de le faire⁶⁰⁵.

Figure 1. Principaux pays de destination prisés par les migrants potentiels, 2010-2015



Source : Enquête Gallup sur les intentions de migrer (2017), Centre mondial d'analyse des données sur la migration, OIM.

604 Bylander, 2014.

605 Mescoli, 2013 ; Ball, Butt et Beazley, 2017 ; Mbaye, 2017.

L'enquête Gallup (2017) montre que certains pays de destination, et tout particulièrement les États-Unis, sont nettement plus prisés que d'autres. Cette préférence semble se vérifier quelle que soit la probabilité ou la capacité de migrer vers ces pays. Il convient de traiter ces données d'enquête avec prudence, car les résultats indiquent également que le nombre de personnes prévoyant de migrer est inférieur au nombre de celles qui ont le désir ou l'intention de migrer. Cet aspect se retrouve aussi dans de nombreuses autres études, qui font apparaître que seule une très faible proportion des personnes souhaitant migrer le font réellement^a. Le plus souvent, les explications relatives aux destinations préférées sont d'ordre économique : les pays opulents où les revenus sont élevés sont généralement des pays de destination prisés d'après ces études. Or, pour certains groupes, d'autres facteurs peuvent être plus importants que la source de revenus et les possibilités de travail^b, tels que l'idée qu'ils se font du multiculturalisme/de la tolérance d'un pays, le degré d'application de l'état de droit et la situation sur le plan de la sécurité.

a Jayasuriya, McAuliffe et Iqbal, 2016 ; McAuliffe et Jayasuriya, 2016.

b McAuliffe et Jayasuriya, 2016.

Au cœur de tout examen du point de vue des migrants, on trouve le rôle de l'information et ses interactions avec les processus migratoires, surtout à la lumière de l'utilisation croissante des médias sociaux et des technologies des télécommunications. Nous examinerons cet aspect dans la section suivante, avant de nous intéresser aux autres questions clés et émergentes abordées par les recherches centrées sur les migrants. Nous présenterons des exemples de travaux empiriques récents pour illustrer comment évoluent les considérations sur la migration dans certaines communautés.

(Dés)information

L'information revêt une importance capitale pour les réflexions et projets des migrants et l'idée qu'ils se font de la migration, que ce soit lors de l'étude des options qui s'offrent à eux, au moment de choisir une destination ou lorsqu'ils doivent arrêter l'itinéraire le plus sûr et le plus abordable. Elle joue également un rôle prépondérant dans les réflexions sur l'opportunité d'un retour au pays. La qualité et la validité des renseignements disponibles contribuent de manière déterminante à la réussite du voyage, quel que soit le sens que l'on donne à cette réussite. De nombreux travaux de recherche montrent que la source des informations est un aspect important pour les migrants au moment de décider s'ils peuvent ou non s'y fier et de déterminer l'importance qu'ils doivent leur accorder⁶⁰⁶. Les informations peuvent émaner de connaissances (famille, amis et autres réseaux), que ce soit dans le pays d'origine ou de destination. Les études menées depuis plusieurs décennies confirment que les renseignements fournis par les proches des migrants (d'un point de vue social, et non géographique) sont particulièrement appréciés⁶⁰⁷. Plusieurs études récentes vont dans ce sens, et constatent que ce sont les informations émanant de proches qui sont jugées les plus précieuses par les migrants, avant et pendant leur voyage, car ce sont celles auxquelles ils peuvent se fier⁶⁰⁸.

606 Wall, Campbell et Janbek, 2015.

607 Pickering *et al.*, 2016 ; Komito et Bates, 2011.

608 Kuschminder et Koser, 2016 ; Marouf, 2017 ; Hagen-Zanker et Mallett, 2016.

À l'inverse, étant donné que les migrants font davantage confiance à leurs relations sociales qu'aux sources officielles, il peut arriver que des informations valides, comme celles communiquées par les pouvoirs publics sur les politiques migratoires, ne soient pas jugées fiables par les intéressés, si bien que leur probabilité d'influer sur leurs décisions en matière de migration sera moindre. Parfois, la méfiance à l'égard du gouvernement ou la corruption des fonctionnaires peuvent peser sur la façon dont les informations sont perçues. Ce point est particulièrement pertinent dans le cas des campagnes d'information (y compris celles relayant des messages dissuasifs) menées par les pays de destination qui visent les migrants irréguliers potentiels. Il ressort de certains travaux de recherche que les campagnes d'information sont généralement inefficaces et que les demandeurs d'asile ne savent pas grand-chose sur les pays de destination (européens)⁶⁰⁹. Cependant, il semble aussi que les migrants soient conscients que tous les gouvernements ne se ressemblent pas et que certains ont une probabilité bien plus grande de communiquer des informations exactes sur la migration que d'autres selon les circonstances. Des recherches menées en Indonésie à la fin de 2014 ont ainsi montré que 39 % des Afghans interrogés estimaient que la source d'information à laquelle ils faisaient le plus confiance pour obtenir des renseignements sur leur voyage à destination de l'Australie était le Gouvernement de ce pays⁶¹⁰.

Le mode de transmission des informations évolue lui aussi. Les récents progrès spectaculaires des technologies des télécommunications ont transformé la nature des échanges de renseignements : les médias sociaux et les applications de télécommunications en temps réel (comme Facebook, Skype, Viber, WhatsApp et d'autres applications de messagerie instantanée) offrent de nouveaux moyens d'échanger des informations sur les risques et avantages potentiels de la migration. Ces outils semblent influencer sur les processus décisionnels en matière de migration et sur les schémas migratoires, comme en témoignent les mouvements massifs de population vers l'Europe en 2015 (voir le chapitre 6 Mobilité, migration et connectivité transnationale). Une étude réalisée par une organisation allemande sans but lucratif, par exemple, s'est intéressée à la façon dont les réfugiés syriens et irakiens consultent les diverses sources d'information avant, pendant et après leur voyage en Allemagne⁶¹¹. Les personnes interrogées faisaient avant tout confiance à leurs relations sociales, telles que leur famille et leurs amis. Les résultats indiquent néanmoins qu'elles faisaient de plus en plus confiance aux informations provenant de réseaux qu'elles connaissaient moins et auxquels elles accédaient via les réseaux sociaux, en particulier lorsqu'elles préparaient un transit⁶¹².

En outre, les médias sociaux offrent une plateforme d'échanges entre candidats à la migration et fournisseurs de services liés à migration, légaux ou illégaux (services de voyage et agences de recrutement, ou encore passeurs vendant des documents d'identité et des visas frauduleux, par exemple). Bien que beaucoup sachent que les informations fournies risquent d'être erronées, les futurs migrants pourront utiliser les médias sociaux pour trouver des passeurs⁶¹³. Dans une enquête réalisée en 2016, la Commission européenne a demandé à 21 États européens d'indiquer comment les médias sociaux et d'autres plateformes en ligne sont utilisés par les migrants, mais aussi par les passeurs pour recruter leurs clients. Les résultats font apparaître que, sur Facebook par exemple, il existe des groupes qui permettent aux migrants et aux demandeurs d'asile de rechercher des compagnons de voyage et de se renseigner sur les dangers, les risques et les passeurs fiables. On trouve aussi davantage de groupes qui diffusent des informations sur les itinéraires, les destinations, les pratiques d'asile, les situations politiques, les législations et les prestations sociales. Les États mentionnent également les vidéos sur YouTube, dans lesquelles des conseils et des instructions détaillées sont donnés dans plusieurs langues sur la marche à suivre pour migrer et demander l'asile⁶¹⁴.

609 Gilbert et Koser, 2006 ; UK Home Office, 2004.

610 Pickering *et al.*, 2016.

611 MiCT, 2016.

612 Ibid.

613 Frouws *et al.*, 2016.

614 EC/EMN, 2016.

Une forte préférence pour les visas

Lorsqu'ils le peuvent, les migrants choisissent d'emprunter des voies régulières associées à un visa⁶¹⁵. Comme nous l'avons souligné dans nos observations liminaires, les différences entre un voyage avec visa et un voyage sans visa sont saisissantes. Du point de vue des migrants, l'expérience revêtira diverses formes, qui auront des conséquences pour eux-mêmes et pour leur famille, y compris pour les proches restés au pays. Premièrement, un visa signifie qu'on est autorisé à entrer dans un pays, et confère donc une forme de légitimité quand on arrive et qu'on voyage à l'intérieur du pays. Avec un visa valide, on a plus de chances d'être protégé contre l'exploitation. À l'opposé, voyager sans visa augmente le risque d'être arrêté et expulsé par les autorités, ou exploité et maltraité par ceux qui proposent des services de migration illicites, tels que les passeurs ou les trafiquants, et de devoir agir en grande partie en dehors des systèmes réglementés. Deuxièmement, il est incontestablement beaucoup plus facile, sur le plan logistique, de voyager avec un visa, car les possibilités offertes sont bien plus vastes. Dans certains cas, un visa peut décider de la faisabilité ou non d'un voyage, surtout pour les voyages en avion, généralement très surveillés et contrôlés aux points de départ, de transit et d'arrivée. Troisièmement, les visas confèrent un plus grand degré de certitude et de confiance quant au voyage, qui aura beaucoup plus de chances de se dérouler comme prévu, y compris en ce qui concerne son coût. Grâce aux visas, les migrants ont une probabilité plus grande de voyager de manière sûre et planifiée et de bénéficier d'un choix plus grand sous l'angle de la durée du voyage, du mode de transport et des personnes qui les accompagnent (le cas échéant).

Il n'est alors guère surprenant de constater une forte préférence pour le voyage avec visa. En conséquence, l'accès aux visas est un élément majeur que les migrants potentiels ont à l'esprit au moment de se décider, et un facteur essentiel lorsqu'ils étudient les possibilités d'émigrer. Des travaux récents consacrés à la recherche d'emploi en ligne et aux intentions de migrer ont, par exemple, permis de constater que l'accès aux visas détermine la façon dont sont effectuées les recherches d'emploi sur Internet⁶¹⁶. De même, il a été observé que l'évolution des conditions d'octroi de visas a une incidence sur la manière dont les migrants potentiels envisagent leur migration, et sur leur décision finale de partir ou non. On a pu le voir, par exemple, dans les changements qui se sont produits après que les restrictions en matière de visa ont été levées pour certains groupes de population, notamment après l'attribution de la nationalité⁶¹⁷. Les exemples sont légion, mais on citera ici les changements constatés lors de la libéralisation du régime des visas dans un certain nombre de pays ou régions de destination clés, comme aux États-Unis dans les années 1960, ou au sein de l'Union européenne du fait de l'extension progressive des accords de Schengen à un nombre croissant de pays⁶¹⁸.

On constate que le fait de savoir que des visas peuvent être disponibles est déterminant dans divers contextes, y compris quand la décision de migrer peut être motivée par une multitude de circonstances et de facteurs. À Sri Lanka, par exemple, on s'est aperçu que le recours aux voies de migration de travail pour se rendre dans les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG) était fondé sur des besoins de protection sous-jacents. En l'absence de possibilités de protection accessibles, des personnes cherchaient à migrer en utilisant les options à leur disposition ce qui, en l'occurrence, signifiait migrer en tant que travailleurs. Les constatations de cette étude sont exposées dans l'encadré ci-dessous.

615 Bien que la migration « régulière » ne nécessite pas toujours un visa, nous nous intéressons ici aux visas car ces derniers sont souvent demandés, surtout pour les migrants de pays en développement. En outre, le terme « visa » est bien mieux compris que le terme « régulier » par les migrants et le grand public.

616 Sinclair et Mamertino, 2016.

617 Czaika et de Haas, 2016.

618 Ortega et Peri, 2013.

La migration de travail en tant que solution de rechange pour les demandeurs d'asile en butte à des problèmes de protection

Cette étude est peut-être la première étude longitudinale sur les intentions de migrer, la migration effective et l'immobilité, menée dans un pays sortant d'un conflit. Il est clair que le recours à la migration de travail comme voie de secours ne s'applique pas aux personnes vivant dans des zones gravement touchées par un conflit de la même façon qu'à celles vivant hors de telles zones. Les résultats semblent indiquer que les personnes subissant des persécutions envisagent activement et, parfois, utilisent la migration de travail comme une stratégie de secours. Que la migration aux fins d'emploi, par opposition à la demande d'asile, soit considérée comme une stratégie de secours n'est pas étonnant lorsque les possibilités d'asile sont restreintes^c et qu'on estime que les ressources nécessaires pour migrer aux fins d'emploi sont vingt fois inférieures à celles qu'exige la demande d'asile^d.

D'un point de vue politique, l'étude montre que ceux qui ont besoin d'échapper à des persécutions et cherchent d'autres formes de protection peuvent, si l'occasion se présente, émigrer dans certains pays par des voies régulières pour y travailler, et non dans d'autres pays par des voies irrégulières pour y demander l'asile. Ce ne sont pas des réfugiés qui arrivent sur le marché du travail^e, mais bien des personnes qui pourraient être des réfugiés, mais qui préfèrent emprunter des voies régulières de migration de travail dans un pays de destination (généralement au Moyen-Orient), qui peut ne pas être celui qu'elles souhaitaient gagner initialement. L'une des solutions possibles est donc d'étudier la faisabilité d'inciter des demandeurs d'asile potentiels – voire des réfugiés attendant dans des camps gérés par les Nations Unies – à migrer vers des pays du Moyen-Orient pour y occuper des emplois peu qualifiés. Une autre stratégie pourrait être, pour les pays développés, d'aider les personnes vulnérables à améliorer leurs compétences professionnelles et de collaborer avec de grands pays de destination afin d'augmenter les taux de reconnaissance, ce qui pourrait amener les intéressés à emprunter des voies de migration régulière. Cependant, il est peu probable que les pays développés recrutent des travailleurs peu qualifiés à grande échelle, surtout si les secteurs de services à forte densité de main-d'œuvre mal rémunérée, comme le secteur du nettoyage, emploient déjà de nombreux migrants irréguliers^f.

c Jayasuriya, McAuliffe et Iqbal, 2016.

d Van Hear, 2014.

e Salt, 1992.

f Ibid.

Extrait tiré de Jayasuriya, 2016.

Sans surprise, la préférence pour les visas et les voies régulières s'étend à d'autres aspects de la migration, notamment au statut migratoire après l'arrivée et à la façon dont le retour au pays est envisagé. En Grèce, par exemple, les migrants géorgiens tentent souvent d'obtenir un permis de résidence plutôt que de déposer une demande d'asile ou de séjourner de manière irrégulière dans le pays⁶¹⁹. Des recherches récentes sur le

619 Marouf, 2017.

retour volontaire assisté ont également constaté que l'un des principaux facteurs qui déterminent le retour des migrants était leur souhait de se conformer à la loi⁶²⁰. Bien que ce ne soit en aucun cas le seul facteur, le fait que les gens préfèrent être en règle dans le pays où ils se trouvent, y compris au moment de décider s'ils rentrent au pays, est non seulement un choix de bon sens, mais aussi une preuve de pragmatisme de la part des migrants. Le respect de la loi peut avoir des conséquences pour le retour au pays ainsi que pour d'éventuels projets futurs de migration internationale.

Risques et avantages

Si, la plupart du temps, la préférence va au respect de la loi et, notamment, aux voyages avec un visa, que se passe-t-il en l'absence de voie régulière et d'autorisation d'entrée ? Le tableau 1 montre que pour certaines personnes, la plupart des pays sont inaccessibles car elles n'ont que peu d'espoir d'obtenir un visa. Les Afghans, par exemple, sont actuellement classés en dernière position selon l'indice Henley des restrictions sur les visas, ce qui signifie que leur accès à des voies de migration régulière vers les destinations de leur choix est sérieusement restreint. Faute de possibilités de migration régulière vers de nombreux pays, les personnes sont plus limitées lorsqu'elles veulent partir à l'étranger, et il leur est plus facile de rester au pays, de gagner des pays moins prisés mais accessibles, ou d'opter pour la migration irrégulière (vers les destinations qu'elles préfèrent). Cette situation peut entraîner une immobilité dite « involontaire »⁶²¹, signifiant que ceux qui préféreraient migrer n'ont pas les moyens de le faire, ou que des voyages très risqués soient entrepris par des voies de migration irrégulière. Il existe parfois un moyen terme entre ces deux extrêmes, consistant, par exemple, à migrer vers des pays qui ne sont pas forcément le premier choix de destination mais qui, au moins, sont accessibles. C'est là une dure réalité pour beaucoup ; alors que les États-Unis sont souvent le pays de destination le plus prisé dans le monde, la plupart de ceux qui émigrent ne parviennent pas à s'y rendre et optent pour d'autres possibilités. Cette tendance est attestée par les données actuelles sur les migrants internationaux, qui montrent par exemple que, dans certaines régions, la migration intrarégionale est bien plus fréquente que l'émigration vers d'autres régions. Ce phénomène est particulièrement notable en Afrique, où la migration intrarégionale représente la grande majorité des migrations actuelles, notamment en raison d'accords régionaux de libre circulation (voir le chapitre 3).

Indépendamment des campagnes d'information, des informations dans les médias et des renseignements communiqués par la famille, les amis et d'autres migrants, il arrive encore que, dans certaines circonstances, des migrants potentiels continuent d'envisager des voyages irréguliers et à haut risque. Une enquête menée récemment par le Secrétariat régional de la migration en Éthiopie a révélé que, même si une très forte proportion de migrants potentiels (92 %) connaissent les dangers des voyages irréguliers vers le Yémen et l'Arabie saoudite, 42 % estiment que les avantages de la migration valent les risques encourus en route et à l'arrivée dans les pays de transit et de destination⁶²². La capacité de tolérer divers types de maltraitance et/ou de souffrances physiques pendant la migration était comprise entre 1 % (abus sexuels) et 44 % (traitement dégradant et agressions verbales)⁶²³. Une autre étude récente comprenant des entretiens avec environ 500 personnes se trouvant en Europe après avoir traversé la Méditerranée a permis de constater que beaucoup d'entre elles étaient conscientes des risques que leur faisaient courir ces voyages de migration irrégulière, et qu'elles choisissaient de

620 Koser et Kuschminder, 2015.

621 Voir l'étude de Carling sur l'immobilité involontaire (Carling, 2002).

622 RMMS, 2014.

623 Ibid.

tenter la traversée de la mer tout en connaissant les dangers réels⁶²⁴. Des travaux de recherche ont également été consacrés aux mécanismes psychologiques en œuvre au moment d'envisager et d'entreprendre une migration irrégulière à haut risque par voie maritime. Carling et Hernández-Carretero, par exemple, ont examiné l'attitude de migrants potentiels au Sénégal face aux risques de la traversée en mer jusqu'à l'archipel espagnol des Canaries⁶²⁵. Ils ont constaté que, confrontés à des voyages à haut risque, ils adoptaient plusieurs mécanismes psychologiques, y compris certaines formes d'évitement, discréditant les informations négatives et minimisant les préjugés. La capacité à gagner par la mer et de manière irrégulière une destination qui, sinon, serait inaccessible semble amener les migrants à se résigner aux « souffrances » qu'occasionne une telle migration et à adopter des stratégies psychologiques destinées à les alléger. Les mauvais traitements, l'exploitation et les traumatismes vécus pendant les voyages de migration demeurent toutefois une facette peu étudiée, et peut-être mal comprise, de la migration irrégulière. Ce que nous savons des conditions extrêmes auxquelles les migrants doivent faire face nous vient souvent de journalistes d'investigation, d'organisations non gouvernementales ou d'organisations internationales, qui ont la possibilité de relayer rapidement les témoignages de migrants empruntant des itinéraires de migration difficiles d'accès. Les informations sur le vécu et l'exploitation des migrants nous aident à mieux comprendre les choix difficiles qu'ils font et les changements qui se produisent dans les couloirs de migration – voir, par exemple, l'encadré sur le couloir du bouchon du Darién, tiré d'un article d'un journaliste d'investigation publié dans le magazine *Outside*. Surtout, le contexte dans lequel est prise la décision de migrer ainsi que les perspectives d'une vie meilleure (quelle que soit la définition qu'on en donne) peuvent être des incitations considérables, malgré les risques encourus.

Bouchon du Darién : Un voyage terrifiant à travers la jungle la plus dangereuse au monde

Le bouchon du Darién est une étendue sauvage de non-droit le long de la frontière entre la Colombie et du Panama, qui grouille de toutes sortes de dangers, des serpents mortels aux rebelles antigouvernementaux. La région accueille de nombreux migrants originaires de Cuba, d'Afrique et d'Asie, que le désespoir a poussés à entreprendre un périple périlleux en direction des États-Unis.

...

Étant donné qu'il devient de plus en plus difficile d'entrer aux États-Unis par les voies traditionnelles, Cubains, Somaliens, Syriens, Bangladais, Népalais et bien d'autres se dirigent vers les pays d'Amérique du Sud et remontent vers le nord par l'isthme centraméricain. La partie la plus dure du voyage est la traversée du bouchon du Darién. Toute la région, un labyrinthe sans route dans lequel les voyageurs s'engagent généralement à pied ou en bateau, est aux mains de narcotrafiquants et de ... guérilleros qui font la guerre au Gouvernement colombien depuis 1964. Des centaines de migrants y pénètrent chaque année ; beaucoup n'en ressortent jamais, tués ou abandonnés par les « coyotes » (surnom donné aux passeurs) sur des chemins fantômes.

...

Momir, un Bangladais grassouillet, le visage d'une pâleur cadavérique à cause de la fièvre, refuse d'obéir au coyote qui lui ordonne de sortir du bateau qui accoste. Arafat nous montre une plaie béante sous son pied et refuse de faire un pas de plus. Les hommes sont épuisés par des jours de voyage dans un

624 Crawley *et al.*, 2016.

625 Carling et Hernández-Carretero, 2011.

climat chaud et humide, par des températures de plus de 30°C, se nourrissant de biscuits et buvant dans les cours d'eau. Et ils ont peur. ... Jafar commence à pleurer, provoquant une salve de supplications désespérées de la part des hommes. Ils montrent les cicatrices sur leurs poignets et sur leur ventre ; l'un d'eux a perdu un bout de doigt. ... On comprend aisément pourquoi toute personne sensée chercherait à échapper à ce sort. Il est plus difficile de saisir comment ces hommes se sont retrouvés à l'extrémité sud du bouchon du Darién, à l'autre bout du monde, sans la moindre idée des terribles épreuves qui les attendaient. Leur volonté est étonnante, mais les profondeurs sombres du bouchon du Darién ont englouti des voyageurs bien mieux préparés.

Une autre vidéo réalisée par Juan Montero [directeur de motel] montre un groupe de Népalais penchés au-dessus d'assiettes en carton ... Les autorités les avaient arrêtés et amenés au motel pour qu'ils y prennent un repas avant leur expulsion. « Bien sûr, je n'ai jamais dénoncé qui que ce soit aux douaniers, car je ne suis pas d'accord qu'on renvoie chez elles des personnes qui sont en quête d'une vie meilleure », déclare Montero. « Leur détermination est incroyable ».

Extrait tiré de Jason Motlagh, publié le 19 juillet 2016 dans le magazine *Outside*.

Par ailleurs, il est aujourd'hui clairement admis que des pressions croissantes pèsent sur le système international de protection, qui offre à de nombreux demandeurs d'asile n'ayant aucun moyen d'accéder à des visas la possibilité d'une migration, certes légale, mais irrégulière. La migration irrégulière aux fins d'asile est parfois la seule option possible du point de vue des migrants, et cette forme de migration est actuellement de plus en plus souvent exploitée par les passeurs qui, pour beaucoup, sont motivés par le profit au détriment du bien-être des migrants⁶²⁶. Certains couloirs sont devenus extrêmement dangereux, car les réseaux de passeurs et de trafiquants se sont développés pour abuser de ceux qui n'ont guère d'autres solutions. Le système international de protection risque de devenir un « entonnoir » pour les personnes qui n'ont peut-être pas besoin d'une protection au sens de la Convention relative au statut des réfugiés, mais qui sont néanmoins extrêmement vulnérables dans leur pays et pendant leur voyage de migration :

J'espère qu'après avoir enduré les risques et les difficultés du voyage, les garçons pourront étudier là-bas et y mener une vie meilleure – car nous savions qu'ils n'avaient aucun avenir à Kaboul. Nous sommes heureux qu'ils aient réussi à atteindre leur destination sains et saufs. Dieu seul sait ce que leur réserve l'avenir. J'aimerais aller les retrouver en Allemagne. Leurs frères et sœurs cadets aimeraient aussi les y rejoindre. L'Afghanistan n'est plus sûr, et tout le monde veut vivre dans un endroit sûr. Aujourd'hui, nous sommes contents de cette décision. Si, que Dieu nous en garde, quelque chose nous arrive à Kaboul, deux membres de notre famille sont au moins sains et saufs en Allemagne.

Mère de deux migrants
originaires de Kaboul⁶²⁷

626 Carling, 2016 ; McAuliffe et Koser, 2015.

627 Afghanistan Analysts Network, 2016.

Parallèlement aux risques et à la façon dont les migrants envisagent d'entreprendre des voyages dangereux, il faut reconnaître les avantages potentiels qu'apporte la migration. Pour certaines communautés, ces avantages peuvent se produire à long terme et permettre à la génération suivante et à leurs enfants d'accéder à une meilleure éducation, à des services de santé plus efficaces et à un niveau de vie plus élevé, tout en soutenant la famille et la communauté restée au pays. Pour d'autres groupes, y compris ceux qui peuvent avoir été marginalisés sur le plan économique, social ou politique dans leur pays d'origine, les migrations internationales sont devenues une stratégie de survie dans le cadre de laquelle des membres de la famille et de la communauté décident de migrer pour accéder aux ressources et à la sécurité, souvent selon des clivages familiaux ou ethniques⁶²⁸.

Pressions migratoires

Quand il existe des voies de migration régulière avec visa, les faits observés indiquent que certaines familles et communautés sont soumises à des pressions croissantes pour migrer à l'étranger, y compris des personnes qui préféreraient rester chez elles⁶²⁹. Nonobstant les avantages des migrations internationales, ce phénomène laisse entrevoir des conséquences potentiellement négatives pour certaines communautés, associées au développement à long terme d'une « culture de la migration » – décrite, par exemple, comme étant une culture dans laquelle les non-migrants observent les migrants auxquels ils sont socialement liés et cherchent à imiter leur comportement migratoire⁶³⁰. Il est apparu que le développement d'une telle culture influe sur la manière dont les migrants potentiels envisagent leur avenir : les jeunes qui grandissent et atteignent l'âge adulte cherchent de plus en plus souvent à migrer à l'étranger au cours de leur vie⁶³¹. Pourtant, des travaux de recherche récents soulignent qu'au fil du temps, de nouvelles pressions peuvent être exercées sur des personnes qui veulent rester chez elles mais qui ont de plus en plus de mal à le faire. Globalement, cela semble concerner des jeunes dans différentes situations – par exemple, qui sont soumis à des pressions croissantes de leur famille pour qu'ils partent à l'étranger afin d'envoyer ensuite de l'argent à la famille étendue au pays⁶³². Dans une étude menée en 2016 sur les Afghans ayant migré en Europe en 2015, les remarques faites par les familles des migrants restées au pays soulignent ce point :

Lorsque les insurgés ont tué notre frère et incendié notre maison, nous avons décidé d'envoyer notre frère loin ... Toute la famille a décidé ensemble d'envoyer notre frère en Europe pour qu'il puisse aider financièrement le reste de la famille une fois là-bas.

Frère d'un migrant
originnaire de Takhar⁶³³

628 Monsutti, 2005.

629 Ball, Butt et Beazley, 2017.

630 Kandel et Massey, 2002.

631 Ibid.

632 Heidbrink, 2017.

633 Afghanistan Analysts Network, 2016.

En Afrique de l'Ouest, certaines familles dépendent fortement des fonds rapatriés par les enfants et les conjoints, et les pressions migratoires exercées par l'ensemble de famille peuvent être considérables :

La famille Anne comptait sur d'autres fils pour l'aider financièrement ... Aujourd'hui, après la mort de ses frères, c'est au tour d'Arouna Anne, le dernier garçon de la famille, d'aller chercher une vie meilleure pour en faire profiter ses parents et ses neveux restés au pays. Il a tout juste 14 ans. ... Arouna n'a pas vu ses parents depuis six mois. Il leur envoie un peu d'argent de temps à autre. Ce n'est pas assez. « Je suis le dernier fils en vie, je dois aider la famille ». Arouna connaît bien les dangers du voyage vers l'Europe. L'un de ses amis d'enfance a, lui aussi, tenté sa chance il y a quelque temps, et est mort en Libye.⁶³⁴

Des constatations similaires apparaissent clairement dans des environnements assez différents, bien que les pressions exercées par l'entourage jouent également un rôle. Par exemple, dans une étude menée en 2016 sur des adolescentes originaires d'Éthiopie et d'Érythrée cherchant à gagner le Soudan, les chercheurs ont constaté que la situation familiale pesait lourdement sur la décision de migrer des filles et des jeunes femmes. La probabilité de migrer était plus grande quand elles venaient d'une famille qui avait traversé une crise sous une forme ou une autre, comme l'absence de l'un ou des deux parents. Malgré l'absence de perspectives et de possibilités, le poids de normes sexistes restrictives (voir l'encadré sur les aspects sexospécifiques), leur désir de « faire quelque chose » pour changer leur situation souligne l'agentivité de ces filles qui, en décidant de partir, prennent leur vie en main⁶³⁵. Les chercheurs ont également constaté que les filles migrantes originaires d'Éthiopie et d'Érythrée estimaient subir de la part de leur communauté des pressions liées à la « culture de la migration », qui fait de la migration une compétition et stigmatise celles qui décident de rester au pays ou n'ont pas les moyens de partir. Ces pressions de l'entourage qui élève les migrants au rang d'« exemples de réussite » influent aussi sur les processus décisionnels relatifs à la migration⁶³⁶.

Le nombre d'enfants qui migrent dans le monde a fortement augmenté ces dernières années. Les difficultés et vulnérabilités auxquelles ils sont confrontés pendant leur voyage peuvent être extrêmes, et soulèvent une multitude de problèmes qu'il faudra résoudre pour élaborer des réponses efficaces. On trouvera à l'appendice A une analyse des voyages entrepris par les enfants migrants, ainsi que des études de cas sur des mineurs afghans non accompagnés et des enfants originaires d'Amérique centrale transitant par le Mexique.

D'autres constatations relatives à la formation de couloirs de migration de main-d'œuvre à long terme mettent en évidence une dépendance croissante à l'égard des rapatriements de fonds qui, en devenant une composante essentielle des revenus des ménages, enferment à leur tour les bénéficiaires dans des schémas migratoires particuliers. Bien que les retombées d'une amélioration des revenus des ménages et des changements sociaux

634 Searcey et Barry, 2017.

635 Grabska, Del Franco et de Regt, 2016.

636 Ibid.

connexes puissent être évidentes, certains se sentent soumis à de fortes pressions pour migrer, et ont le sentiment que les possibilités de rester au pays ne sont plus aussi viables qu'auparavant. Le cas des travailleurs migrants népalais illustre certains aspects de ce phénomène. Au cours des dix dernières années, l'émigration massive de Népalais en quête de travail à l'étranger, le plus souvent dans les pays du Golfe et en Malaisie, a modifié les moyens de subsistance et la structure sociale du Népal rural. Dans ce contexte, la migration des hommes s'est généralisée et, même si des études montrent que la décision de migrer est généralement prise au niveau des ménages, la pression migratoire devient de plus en plus forte. Il a été constaté que les décisions migratoires ont gagné en importance sociale et qu'une « culture » de la migration est progressivement apparue⁶³⁷. L'étude consacrée à des femmes népalaises restées au pays montre que la migration masculine à grande échelle a aussi des répercussions profondes sur les femmes et les familles restées au pays, notamment sous l'angle de leur agentivité. En ce qui concerne le bien être des familles, la migration l'a incontestablement amélioré, permettant une augmentation des revenus, une meilleure sécurité alimentaire, la location de terres et le bail de cheptel, et un accès facilité des filles à l'éducation. Elle s'est également traduite par un accroissement de la charge de travail des femmes, mais pas nécessairement du fait de leur propre agentivité en ce qui concerne les décisions du ménage. Les grandes décisions continuaient généralement d'être prises par les hommes migrants grâce à la téléphonie mobile, même si le pouvoir de décision des femmes a indéniablement progressé.

Aspects sexospécifiques : décisions, féminisation et rôles attribués à chacun des sexes

Les processus décisionnels en matière de migration peuvent présenter d'importantes caractéristiques fondées sur le sexe. Dans les sociétés traditionnelles, par exemple, le patriarcat influe sur diverses interactions sociales et familiales, y compris la migration. Dans certaines sociétés, la participation des femmes à la prise de décisions est encore rare. Les traditions familiales, le statut, les pratiques culturelles et les croyances religieuses déterminent qui prend les décisions au sein de la famille. Aux Philippines, par exemple, les décisions que prennent les femmes célibataires en matière de migration sont généralement structurées en fonction des avantages potentiels pour l'ensemble du ménage. Cela signifie que la décision de migrer d'une femme peut être fondée sur les besoins du ménage, et non sur son émancipation individuelle⁶. En Afghanistan, la migration tend à être fortement masculine, surtout la migration irrégulière des hommes jeunes et des garçons, considérée comme un « rite de passage » à l'âge adulte^h.

L'un des aspects centraux du rapport entre migration et sexospécificités est l'évolution de la proportion d'hommes et de femmes parmi les migrants internationaux – ce que l'on appelle la « féminisation » de la migrationⁱ. Les femmes représentent environ la moitié de la population de migrants internationaux. Cependant, leur proportion varie considérablement selon les régions, et dans certains pays (comme l'Indonésie, les Philippines, Sri Lanka et la Thaïlande), la majorité des émigrants sont des femmes^l. On constate en outre une évolution qualitative car, aujourd'hui, les femmes migrantes ont plus de chances de migrer de manière indépendante et non comme des personnes à charge^k, y compris au départ des pays mentionnés plus haut. Cette évolution a également comme conséquence que les femmes participent davantage aux rapatriements de fonds et au soutien de leur famille depuis l'étranger, ce qui transforme la

dynamique sociale et familiale et la prise de décisions. Une étude empirique réalisée récemment à Java met en évidence la nature changeante des migrations internationales :

Les (im)mobilités des hommes et des femmes sont indissociables de leurs rôles et positions respectifs au sein du ménage ... Les études de cas illustrent divers résultats des prises de décisions différenciées selon le sexe, même dans le contexte javanais très patriarcal. Nous montrons en quoi le processus décisionnel concernant l'accès à la migration de travail dépend des changements qui se produisent dans les dynamiques entre hommes et femmes et entre générations au sein du ménage « en évolution constante ». La problématique hommes femmes recoupe les idéologies et les systèmes migratoires dominants (au fil du temps) pour permettre à des ménages et à des personnes préalablement immobilisés d'accéder à la migration de travail. À cet égard, l'expérience migratoire des personnes peut influencer sur la migration imaginée ou réelle et l'avenir d'autres membres du ménage, comme dans le cas de la migration fondée sur les rapports entre hommes et femmes au sein de ménages « en évolution constante ». On peut prendre comme exemples le ménage de Zaitun, dans lequel la migration de sa belle-fille influe sur la mobilité d'autres membres, ou encore le pénible voyage de migration illégale de Khalid, qui a jeté les bases du soutien en faveur de la mobilité de Riana par des voies officielles^l.

g Chant et Radcliffe, 1992 ; Oishi, 2002.

h Monsutti, 2007.

i Castles et Miller, 2003 ; Pfeiffer *et al.*, 2007.

j United Nations, 2006 ; Martin, 2007.

k Ullah, 2013.

l Khoo, Platt et Yeoh, 2017.

Progrès des technologies de recherche

Ces dernières décennies, le monde a connu une croissance exponentielle des technologies de l'information et des communications. Des innovations comme Internet, les médias sociaux et les appareils mobiles ont changé non seulement les modes de communication, mais aussi la façon dont l'information est produite et diffusée. Les effets de ces progrès technologiques ont été vastes, touchant toutes les facettes de la vie humaine et tous les champs d'étude, y compris la migration. La technologie transforme de plus en plus les méthodes de recherche et de collecte de données sur la migration sous des formes qui recueillent un soutien considérable tout en soulevant des inquiétudes. Si, indiscutablement, les méthodes de recherche traditionnelles, telles que les entretiens en personne et les enquêtes sur papier, n'ont rien perdu de leur pertinence, les progrès technologiques ont ouvert de nouvelles voies de recherche, et offert des possibilités supplémentaires de mieux comprendre le point de vue des migrants et leurs mouvements.

Outils de recherche en ligne, logiciels et dispositifs matériels

Les outils Internet, tels que les enquêtes et les entretiens en ligne, ont étendu les moyens permettant de mener des études sur la migration dans des endroits difficiles d'accès. Ils ont donné aux chercheurs la possibilité non seulement d'étendre considérablement leur couverture géographique, mais aussi d'accéder avec efficacité et rapidité à des groupes particuliers⁶³⁸. Internet a aussi rendu le processus de recherche plus inclusif, en permettant la participation des migrants dont la voix et la situation n'auraient sinon pas été entendues.

Pour les chercheurs qui s'intéressent plus particulièrement à des sujets sensibles tels que le trafic illicite de migrants ou la migration irrégulière, les méthodes d'étude fondées sur Internet se sont révélées indispensables. Par exemple, les migrants irréguliers peuvent hésiter à participer à des études qui utilisent des méthodes classiques, telles que les entretiens en personne, de peur que leur identité ne soit révélée, car les recherches sur la migration irrégulière abordent inévitablement des questions délicates⁶³⁹. En utilisant des outils tels que les enquêtes Web, les chercheurs peuvent garantir un plus grand anonymat aux personnes interrogées⁶⁴⁰. Il est de plus en plus admis que ces types d'enquête, lorsqu'ils sont appliqués à des sujets sensibles, permettent d'obtenir des réponses plus honnêtes et plus personnelles de la part des participants⁶⁴¹. L'étude de 2013 consacrée aux migrants irréguliers en Australie, par exemple, a été menée à l'aide de tablettes sur lesquelles étaient enregistrés des questionnaires à remplir soi-même, traduits dans plusieurs langues⁶⁴². En donnant plus de latitude aux migrants – en leur offrant la possibilité de choisir la langue pour répondre aux questions – les chercheurs ont réussi à obtenir ce qu'on peut raisonnablement considérer comme des réponses honnêtes et sincères de la part des participants⁶⁴³. Les méthodes en ligne sont réellement moins intrusives et peuvent donner aux migrants les moyens de jouer un rôle actif en leur qualité de sujets de recherche. Il a aussi été démontré qu'elles réduisaient à la fois l'anxiété sociale et les effets de désirabilité, ce qui génère des réponses plus fiables dans les résultats de recherche⁶⁴⁴.

En outre, les études longitudinales, qui sont essentielles pour comprendre la prise de décisions des migrants, ont été renforcées par des technologies telles que les fonctionnalités GPS. Par exemple, lorsque le consentement est acquis, les fonctionnalités GPS des appareils personnels ont permis aux chercheurs de suivre plus facilement les voyages des migrants⁶⁴⁵. Les nouveaux outils logiciels et matériels permettent aussi de recueillir des données plus rapidement et à un coût relativement bas, et de les stocker plus longtemps⁶⁴⁶. Ces technologies de l'information et des communications donnent aux chercheurs la possibilité de maintenir la mobilisation des participants et d'améliorer la conservation des données pour les études qui s'étendent sur de longues périodes⁶⁴⁷.

638 Oiarzabal et Reips, 2012.

639 Düvell, Triandafyllidou et Vollmer, 2008.

640 Reips et Buffardi, 2012.

641 Kays, Keith et Broughal, 2013.

642 McAuliffe, 2013.

643 Ibid.

644 Joinson, 1999.

645 Taylor, 2015.

646 Banati, 2017.

647 Farabee *et al.*, 2016.

Médias sociaux et mégadonnées

Les technologies des médias sociaux sont de formidables outils de recherche en sciences sociales. Avec l'essor de sites tels que Twitter et Facebook – qui affichait à lui seul plus de 1,9 milliard d'utilisateurs dans le monde en mai 2017⁶⁴⁸ – les sites des médias sociaux sont devenus d'utiles gisements d'informations sur les migrants. Surtout, ils permettent aux chercheurs d'accéder à une communauté de migrants beaucoup plus vaste en fournissant des fonctionnalités de recherche pour les participants potentiels aux études. Les sites de médias sociaux peuvent être particulièrement utiles dans le cadre de recherches sur les communautés de la diaspora, qui utilisent de plus en plus ces plateformes pour toutes sortes d'activités de réseau⁶⁴⁹. Reips et Buffardi considèrent que les médias sociaux peuvent donner aux chercheurs spécialistes de la migration un éclairage unique sur la façon dont les migrants réfléchissent et se comportent naturellement au sein de leurs réseaux sociaux⁶⁵⁰. En outre, les sources de mégadonnées⁶⁵¹, telles que les médias sociaux et les habitudes de recherche sur Internet, peuvent livrer des données géocodées permettant de localiser des personnes, y compris des migrants. Le dispositif de suivi humanitaire syrien, un système de cartographie qui utilise des techniques d'extraction de données automatisée et des comptes rendus participatifs sous forme de photos, de vidéos et de textes⁶⁵², s'est révélé être l'un des outils de collecte de mégadonnées les plus efficaces depuis le début du conflit syrien. Il a été utilisé non seulement par des chercheurs pour suivre les tendances au sein du conflit, y compris les mouvements des migrants, mais aussi par les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les réfugiés et les migrants en quête d'itinéraires sûrs, échappant aux trafiquants d'êtres humains⁶⁵³.

Chances et défis

L'utilité des nouvelles technologies pour les recherches sur la migration est indéniable. Néanmoins, ces nouveaux outils et méthodes de recherche ont aussi été critiqués pour des raisons méthodologiques et éthiques. Certains estiment que les études en ligne, par exemple, omettent de prendre en considération l'importance des interactions entre les sujets et les chercheurs⁶⁵⁴. La non-prise en compte d'indices subtils, tels que l'intonation et les expressions du visage pendant les entretiens en ligne, peut empêcher les chercheurs de bien cerner le point de vue des participants aux études⁶⁵⁵. En outre, le fait que l'accès à Internet ne soit pas universel agite le spectre de biais dans les recherches, car ce qu'on appelle la « fracture numérique » exclut les personnes qui n'ont pas accès à ces technologies⁶⁵⁶. Cependant, le recours croissant aux tablettes très faciles à transporter permet aux chercheurs de travailler dans des endroits isolés, ainsi qu'avec des personnes qui peuvent avoir besoin d'aide pour compléter les questionnaires. Une autre inquiétude que soulèvent des méthodes telles que les enquêtes Web tient à la difficulté de vérifier que les personnes qui y répondent sont bien celles visées. Les progrès en matière d'enquêtes en ligne offrent toutefois la possibilité de vérifier automatiquement les réponses⁶⁵⁷ grâce

648 Fiegerman, 2017.

649 Crush *et al.*, 2012.

650 Reips et Buffardi, 2012.

651 « Les mégadonnées sont les données recueillies au moyen d'algorithmes, de modèles et d'outils analytiques pour mieux comprendre les comportements humains » (Kuang, 2017).

652 Voir le dispositif de suivi syrien, à l'adresse www.humanitariantracker.org/syria-tracker.

653 Ashton *et al.*, 2016.

654 Ignacio, 2013.

655 Ibid.

656 Hargittai, 2010.

657 Andrews, Nonnecke et Preece, 2003.

à l'utilisation de technologies de base de données permettant de confirmer l'identité et l'âge indiqués par les participants⁶⁵⁸.

Les questions relatives à la vie privée, à la protection des données et à la confidentialité, notamment dans le cas des études qui exploitent des sources de mégadonnées comme les médias sociaux, continuent de présenter des risques et de soulever des difficultés tant pour les participants aux études que pour les chercheurs⁶⁵⁹. La « filature » sur les médias sociaux, qui consiste pour un chercheur à ne pas informer les personnes observées ou à ne pas solliciter leur consentement alors que celui-ci est obligatoire, soulève des problèmes éthiques. Les chercheurs ont en outre de plus en plus de mal à faire une distinction entre données à caractère personnel et données publiques, car la frontière entre les deux n'est plus clairement établie. En conséquence, on trouve de plus en plus de travaux consacrés à la façon dont les chercheurs en sciences sociales pourraient améliorer la conduite des études en faisant appel aux nouvelles technologies sans se compromettre et sans porter préjudice aux sujets de leurs enquêtes⁶⁶⁰. Si l'emploi des nouvelles technologies de recherche est manifestement semé de pièges, il n'en demeure pas moins que les technologies de l'information et des communications ont aussi engendré des avantages considérables dans le domaine des sciences sociales. À mesure que les chercheurs adoptent ces technologies, il est impératif de veiller non seulement à ce que les bonnes méthodes soient utilisées, mais aussi que les problèmes éthiques – qui peuvent être amplifiés à l'ère du numérique – soient pris en compte.

Conséquences pour les politiques et la recherche

La migration humaine est un phénomène vieux comme le monde. Les processus décisionnels y afférents avant, pendant et après la migration continuent d'être façonnés par des conditions économiques, sociales et culturelles plus larges. Si la nature même de la prise de décisions n'a peut être pas changé au fil du temps, les conditions dans lesquelles elle s'inscrit évoluent. En particulier, la connectivité transnationale croissante et les progrès des télécommunications font que nous sommes plus à même aujourd'hui qu'à tout autre moment de l'histoire de voir, lire et entendre comment on vit dans des contrées éloignées. Nous avons aujourd'hui la possibilité de renforcer le sentiment de notre humanité partagée, qui s'étend au-delà des cultures, des confessions ou des niveaux de richesse, tout comme nous sommes davantage en mesure de voir et de vivre (virtuellement) les coûts personnels de la guerre, de la famine et d'une pauvreté abjecte. Notre connectivité mondiale croissante permet également de faciliter certaines interactions, y compris le partage de l'information (ou de la désinformation), le transfert d'argent et l'échange d'idées et de connaissances. Ces interactions peuvent aujourd'hui se faire en temps réel, ce qui a des conséquences pour de nombreux aspects de la vie quotidienne, et notamment la façon dont nous concevons la migration et la mobilité.

Dans le présent chapitre, nous avons examiné la manière dont les migrants envisagent leur voyage de migration dans différents contextes, en nous appuyant sur les constatations émergentes de nombreux travaux consacrés au sujet. Nous observons que de plus en plus d'études sont réalisées dans les pays d'origine et de transit, surtout en rapport avec la migration irrégulière. L'un des aspects les plus intéressants, et aussi l'une des tensions émergentes, est que, dans certains domaines de recherche, les migrants sont considérés comme des acteurs dotés d'une agentivité (grandissante), y compris ceux appartenant aux catégories traditionnelles des migrants

658 Nash *et al.*, 2013.

659 Harriman et Patel, 2014.

660 Gold et Nawyn, 2013 ; Hesse-Biber, 2011 ; Kays, Keith et Broughal, 2013 ; Karpf, 2012.

« forcés », tels que les réfugiés. Cette évolution se fonde sur la reconnaissance, depuis quelques dizaines d'années, de l'abandon progressif de l'opposition binaire entre migration forcée et migration volontaire au profit d'un continuum d'agentivité des migrants. La façon dont les migrants recherchent l'information issue de diverses sources mérite qu'on continue de s'y intéresser ; les études montrent qu'il s'agit d'un domaine en rapide évolution, notamment du fait de la consommation qui est faite des médias sociaux et de la nature changeante des relations avec les personnes qui facilitent les voyages de migration, comme les agents de recrutement et les passeurs. La question de la connectivité transnationale croissante et des habitudes de communication des migrants est examinée au chapitre 6.

Dans le contexte du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières qui doit être adopté en 2018, une compréhension plus nuancée du point de vue et des considérations des migrants réels et potentiels permet d'approfondir la réflexion sur les réponses politiques durables qui sont mieux à même d'intégrer le soutien et la stabilisation des populations, le renforcement de la sécurité humaine pendant les voyages, ainsi que l'élargissement des possibilités de voyage avec visa. À cet égard, nous estimons que les points suivants sont pertinents pour la recherche et les politiques :

- **Les chercheurs doivent s'intéresser davantage à l'agentivité des migrants, en cherchant à comprendre comment la migration est envisagée au regard des catégories politiques,** et comment l'importance de celles qui sont au cœur des systèmes de régulation est minimisée. Il apparaît que ce ne sont pas tant la citoyenneté, les compétences ou d'autres caractéristiques nécessaires pour satisfaire aux critères d'obtention d'un visa qui déterminent qui migre et où, que, par exemple, la capacité de payer des services de migration illicites ou de mettre en œuvre des stratégies visant à gérer des voyages dangereux, ce qui soulève des questions en matière de réglementation et de gestion des migrations et d'appui aux populations dans les pays d'origine et d'accueil.
- Il continue d'être difficile de concilier les aspirations à migrer et les pressions migratoires croissantes dans certaines communautés avec la nécessité qui s'impose aux États de gérer l'entrée et le séjour réglementés des migrants. **Il est urgent d'investir davantage dans la formulation d'idées novatrices et pratiques sur la façon de renforcer les voies régulières sans susciter par mégarde une hausse excessive des demandes de migration.** L'élaboration d'approches efficaces passe impérativement par une bonne compréhension de la façon dont les migrants envisagent la migration et leur voyage migratoire.
- La nature dynamique des contextes migratoires, renforcée par une connectivité transnationale accrue rendue possible par le perfectionnement et l'accessibilité des technologies des télécommunications, **nécessite qu'on continue d'investir dans la compréhension du point de vue et du vécu des migrants,** en réalisant des enquêtes longitudinales plutôt que des enquêtes considérées comme des exercices « ponctuels ».
- Si, dans certaines circonstances, les pressions incitant des personnes et des communautés à migrer à l'étranger peuvent augmenter, le développement à long terme d'une « culture de la migration » plus forte peut être, à l'avenir, une source de difficultés pour un nombre croissant de communautés, qui préféreraient rester au pays sans vraiment être en mesure de le faire. Il est donc important de **mieux comprendre les facteurs qui influent sur la préférence donnée à l'option de ne pas migrer** (y compris en temps de conflit ou dans d'autres environnements dangereux), ce qui permettra d'être mieux à même d'aider ceux qui souhaiteraient rester dans leur communauté.

- Pour stimuler des travaux de recherche efficaces et éthiques sur la migration, il demeurera fondamental de saisir les **chances qu'offrent les nouvelles technologies de recherche et de gérer les risques qu'elles continuent de présenter**. L'analyse de mégadonnées, par exemple, est un moyen novateur d'analyser la dynamique migratoire, à condition que cela ne se fasse pas aux dépens d'une atteinte au respect de la vie privée des migrants et au principe de confidentialité.



WILLIAM ALLEN
SCOTT BLINDER
ROBERT MCNEIL



COUVERTURE MÉDIATIQUE DES MIGRANTS ET DE LA MIGRATION⁶⁶¹

Introduction

La plupart des lecteurs du présent rapport auront rencontré des migrants dans leur quartier, sur leur lieu de travail ou dans leurs cercles sociaux, ou bien seront eux-mêmes des migrants. En outre, beaucoup de personnes ont entendu parler de la migration dans les médias. Ceux-ci – films, tweets ou journaux – auront dépeint la migration d’une façon ou d’une autre, ou tout simplement fait du sujet une question d’actualité. Dans une large mesure, nos perceptions, attitudes ou croyances à cet égard s’appuient tout à la fois sur des expériences directes et sur celles transmises par le prisme des médias, même si la part respective des unes et des autres dépend probablement de notre situation personnelle. Beaucoup de personnes – chercheurs, journalistes, politiques et autres citoyens – exposent et défendent ou contestent certains points de vue sur la migration tout en ignorant d’autres. Parfois, leurs positions nous incitent délibérément à penser d’une certaine façon. Dans d’autres cas, il n’y a pas d’intention délibérée ou l’incitation tient au fait que les contenus médiatiques sont souvent produits rapidement et qu’ils sont généralement courts.

Dans le présent chapitre, nous tenterons de répondre à quatre questions clés :

- Quel est le discours des médias du monde entier sur la migration et les migrants ?
- Quels sont les effets de ce discours sur ce que pensent et font la population, les décideurs et les migrants ?
- Comment le journalisme contribue-t-il à ces informations ?
- Quelles sont les conséquences, pour la recherche et la pratique futures, des expériences récentes concernant les médias et la migration ?

Ce faisant, nous sommes conscients que les médias et la migration sont des termes controversés qui revêtent des formes différentes – et changeantes – selon les périodes et les lieux. Nous reconnaissons que, même si une grande partie des travaux de recherche sur les médias portent sur les modes de transmission classiques de l’actualité, généralement dans les démocraties à revenu élevé considérées habituellement comme des pays de destination des migrants, il ne s’agit que d’un aspect parmi d’autres du tableau général. Nous nous intéresserons également aux moyens de communication plus récents utilisant les sites Web et les médias sociaux, qui permettent d’identifier, de générer et de partager des contenus d’une autre manière⁶⁶². Certains de ces contenus peuvent être des actualités que nous connaissons déjà bien, mais d’autres seront parfois plus proches du divertissement et de l’art. Les médias modernes sont extraordinairement variés sur le fond et sur la forme. Le présent chapitre souligne en outre que la couverture médiatique de la migration reflète les différences existant dans le fonctionnement des systèmes nationaux des médias. Le degré de liberté de la presse est une variable importante ici, mais même des médias relativement « libres » seront plus ou moins objectifs ou partisans dans

661 William Allen, Attaché de recherche, Centre on Migration, Policy, and Society (COMPAS) et The Migration Observatory, Université d’Oxford ; Scott Blinder, Professeur assistant en sciences politiques, Université du Massachusetts, Amherst ; et Robert McNeil, Chercheur, Centre on Migration, Policy, and Society (COMPAS) et Chef, Média et Communications, Migration Observatory.

662 Beckett, 2010.

leurs approches. Bien que l'espace dont nous disposons et le champ de notre étude soient limités, nous avons essayé autant que possible de nous faire l'écho de la diversité – à défaut du volume – de l'intérêt porté par les médias aux questions de migration, notamment selon diverses perspectives géographiques. Nous examinerons les travaux publiés en anglais, tout en tenant compte (lorsque cela est possible) des études portant sur les contenus médiatiques dans leur langue originale.

Généralités et contexte

D'une certaine façon, les êtres humains ont toujours communiqué sur la migration, quels que soient les moyens à leur disposition : en Azerbaïdjan, même des pétroglyphes vieux de 10 000 ans représentent des hommes en route⁶⁶³. Fuir les persécutions, voyager pour améliorer sa situation économique, parler du pays natal, des étrangers et de l'exil : autant d'idées et de témoignages qui apparaissent tout au long de l'histoire⁶⁶⁴. Mais pourquoi la migration – et plus particulièrement la couverture médiatique de la question – revêt-elle cette importance aujourd'hui ?

L'une des raisons pourrait tenir à la progression du discours anti-immigration et à la récente montée en puissance des partis politiques hostiles à l'immigration dans de nombreux pays. Dans toute l'Europe, par exemple, certains électeurs se sont détournés des grands partis au profit de « partis contestataires » en raison de leurs politiques migratoires, notamment ceux qui se situent plutôt à droite de l'échiquier politique⁶⁶⁵. Une couverture négative, voire hostile, de la migration a accompagné une poussée similaire des partis et de la rhétorique politique anti-immigration⁶⁶⁶.

Les débats politiques font souvent des migrants des boucs émissaires, réduisant des causes, des effets et des types de migration complexes à des récits ou des slogans répétés à l'envi.⁶⁶⁷ Cependant, rendre les médias seuls responsables des attitudes négatives à l'égard de la migration serait tout aussi simpliste. Il est probable que d'autres facteurs, y compris le changement démographique, les effets socioéconomiques réels ou imaginés et les politiques au sens large (telles que l'austérité économique) jouent aussi un rôle⁶⁶⁸.

Les modes de couverture sont également influencés par des contextes en constante évolution. Le degré de liberté des médias et leur mode de fonctionnement actuel, dans un monde numérique, sont deux facteurs importants. Un environnement médiatique est libre quand la couverture de l'actualité politique est sérieuse, la sécurité des journalistes garantie, l'intrusion de l'État dans les affaires des médias très faible, et la presse ne subit pas de lourdes pressions, juridiques ou économiques⁶⁶⁹. Il est largement admis que la liberté des médias est une nécessité pour la démocratie⁶⁷⁰. Ce constat tient au fait que les médias peuvent informer les électeurs sur les événements en cours, observer de près les institutions ou demander aux agents de la fonction publique de

663 Cherry et Leppard, 2015.

664 Anderson, 2013.

665 Hobolt et Tilley, 2016.

666 Wodak, KhosraviNik et Mral, 2013.

667 Greenslade, 2005.

668 Pour une vue d'ensemble plus complète de la façon dont se forment les attitudes à l'égard de l'immigration, voir Hainmueller et Hopkins, 2014.

669 Freedom House, 2016 : 1. Freedom House a récemment intégré le traitement des supports numériques et leurs auteurs (blogs et blogueurs) dans ses classements.

670 Zielonka, 2015.

rendre des comptes sans ingérence excessive de la part des institutions ou agents critiqués. Le degré de liberté des médias varie considérablement à travers le monde. En 2017, 13 % de la population mondiale vivait dans des pays respectant la liberté de la presse, tandis que près de la moitié (45 %) vivait dans des pays où la presse n'est pas libre⁶⁷¹.

Même dans les pays où le degré de liberté de la presse est élevé, les actualités relaient souvent les formules et les sujets préférés des gouvernements et autres groupes influents⁶⁷². En effet, les journalistes sont souvent tributaires des fonctionnaires gouvernementaux pour obtenir des informations, surtout sur les questions politiques. Les médias fonctionnent en outre différemment selon les pays⁶⁷³. Ils peuvent être fortement professionnalisés et à caractère commercial (modèle « libéral »), selon la tradition anglo-américaine. Ils peuvent aussi être le prolongement de partis politiques (approche « polarisée pluraliste », fréquente dans les pays d'Europe du Sud). Une troisième approche consiste à considérer les médias comme des entités professionnelles et autonomes qui se font l'écho et se rapprochent des points de vue de nombreux groupes sociaux distincts, tels que les syndicats, les associations bénévoles et les partis (modèle « démocratique corporatiste », typique des pays d'Europe du Nord). Ce troisième modèle est généralement plus ouvert à des opinions diverses, tandis que les systèmes libéraux et pluralistes polarisés tendent à relayer le débat politique officiel, quoique à des degrés variables et pour des raisons différentes.

Parallèlement, la couverture médiatique diffère selon que le régime est démocratique ou autocratique. La plupart des travaux de recherche portent sur les systèmes de médias et la couverture médiatique dans les démocraties. Dans les autocraties, la couverture médiatique de la migration et d'autres questions aura tendance à refléter les intérêts de l'État⁶⁷⁴. Par exemple, certains estiment que la visibilité moindre de la migration dans la couverture médiatique russe et chinoise des relations frontalières entre la Fédération de Russie et la Chine pourrait traduire un recul de l'intérêt porté à cette question par les élites nationales et régionales⁶⁷⁵.

L'essor d'Internet et la place prépondérante qu'ont pris par la suite les médias sociaux comme sources d'actualités (ou moyens détournant l'attention des actualités) ont transformé le paysage médiatique à plusieurs égards. Certains estiment que les mutations numériques menacent les journaux traditionnels, en permettant aux utilisateurs de trouver toutes sortes de contenus – actualités, publicités, informations sportives et sujets de société – quand et où ils veulent⁶⁷⁶. Il s'ensuit que le besoin d'acheter une série complète de contenus réunis dans un même journal ou de souscrire un abonnement se fait moins sentir. Dans le même temps, de plus en plus de personnes utilisent les médias sociaux pour s'informer : une étude a montré que près de la moitié des ressortissants des États-Unis (46 %) s'informaient ainsi⁶⁷⁷. Des taux supérieurs, portant uniquement sur l'utilisation des médias sociaux, et non sur l'ensemble des sites en ligne, ont été constatés au Brésil (70 %), au Portugal (66 %), en Irlande (52 %) et au Canada (48 %). Ces deux sphères ne sont toutefois pas complètement séparées, notamment dans le cas des blogs : des travaux de recherche consacrés à la relation entre les blogs et les médias traditionnels semblent indiquer qu'ils s'influencent mutuellement, suscitant parfois un suivi, voire des réactions sur les contenus⁶⁷⁸.

671 Les autres (42 %) vivaient dans des pays où la presse jouit d'une liberté partielle. Freedom House, 2017.

672 Entman, 2004.

673 Hallin et Mancini, 2004.

674 Luo, 2014.

675 Sullivan et Renz, 2010.

676 Starr, 2009.

677 Newman *et al.*, 2016.

678 Meraz, 2009.

Les médias sociaux relient également les gens par des moyens nouveaux qui favorisent l'action – parfois très rapidement. Par exemple, les médias sociaux ont été utilisés pour mobiliser le soutien en faveur des mouvements de protestation pendant le Printemps arabe⁶⁷⁹. Des organisations non gouvernementales et des communautés locales se servent aussi des médias sociaux pour rallier un soutien en faveur de migrants menacés d'expulsion⁶⁸⁰.

Mais les changements dans les médias présentent également toute une série de défis nouveaux. Les « fractures numériques » – les inégalités en matière d'accès et d'utilisation des technologies de l'information et des communications⁶⁸¹ – risquent de creuser les écarts et d'en créer de nouveaux. En outre, les médias sociaux peuvent servir de « chambres d'écho » ou de « bulles », signifiant que les utilisateurs ne voient que les nouvelles transmises – et approuvées – par des amis qui pensent comme eux⁶⁸². Ces effets médiatiques renforcent la polarisation politique et mettent à mal les efforts visant à promouvoir le consensus ou le compromis, surtout sur les politiques de migration.

Couverture médiatique dans le monde

Position face à l'immigration

Dans quelle mesure la couverture médiatique de la migration est-elle positive ou négative ? Une grande partie des données de recherche font apparaître que, partout dans le monde, les médias associent les migrants aux mauvaises nouvelles⁶⁸³. En 2013-2014, les contenus défavorables à la migration publiés dans la presse et en ligne dans six pays présentant des niveaux de développement humain très élevés (Australie, Canada, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse) étaient deux fois plus visibles que les contenus favorables⁶⁸⁴. Cet écart était particulièrement prononcé en Australie et au Royaume-Uni, mais moins au Canada et en Suisse. Dans le même temps, les contenus des médias situés dans un échantillon de pays où le niveau de développement humain est moins élevé (Afghanistan, Bangladesh, Malaisie, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam) étaient, eux aussi, nettement plus défavorables que favorables. Dans ce groupe de pays, ce sont les médias malaisiens et thaïlandais qui présentaient la plus grande probabilité de publier des contenus négatifs. Par ailleurs, les médias de ces deux ensembles de pays étaient très négatifs à l'égard de la migration irrégulière⁶⁸⁵.

Des études plus détaillées de certains médias nationaux confirment souvent cette tendance générale. Par exemple, les journaux danois et, dans une moindre mesure, néerlandais ont publié des contenus plus négatifs que positifs sur la migration entre 2003 et 2010⁶⁸⁶. Une analyse similaire des migrants dans les actualités allemandes (presse et télévision) entre 1998 et 2005 a fait apparaître que ces médias avaient aussi tendance à dépeindre ces groupes de manière négative⁶⁸⁷.

679 Khondker, 2011.

680 Patler et Gonzales, 2015.

681 Selwyn, 2004.

682 Sunstein, 2017.

683 Philo, Briant et Donald, 2013.

684 McAuliffe, Weeks et Koser, 2015.

685 Ibid.

686 van Klingeren *et al.*, 2015.

687 Boomgaarden et Vliegenthart, 2009.

Plusieurs raisons doivent toutefois conduire à la prudence face à ce discours négatif. Premièrement, cette négativité ne concerne pas seulement la migration car, d'une manière générale, les journalistes ont tendance à gonfler les problèmes sur la plupart des sujets. Deuxièmement, cette propension aux mauvaises nouvelles comporte des exceptions. Dans plusieurs pays de destination et d'origine, il arrive que le traitement des questions de migration soit plus positif – ou, du moins, plus neutre – sans que cela soit attribuable à un événement en particulier⁶⁸⁸. Dans certains, comme la Suisse et le Viet Nam, les contenus positifs ont nettement progressé dans les médias, même si le paysage médiatique général est plus polarisé⁶⁸⁹. En Nouvelle-Zélande, les journaux ont également assuré une couverture plus nuancée et plus empathique après 2000⁶⁹⁰. En outre, comme on le verra plus en détail plus loin, les mutations que subissent les médias traditionnels (ainsi que la prolifération des médias sociaux en dehors du journalisme conventionnel) créent des possibilités de journalisme et de médias placés sous la houlette de migrants, qui peuvent ainsi produire et promouvoir leur propre contenu et mettre en relief les aspects positifs de la migration.

Présentation de la migration : questions concurrentes, approches différentes

La couverture de la migration non seulement est positive ou négative, mais elle met aussi en jeu toutes sortes de questions, discours et points de vue. Aux fins du présent chapitre, ces techniques peuvent être globalement considérées comme différents moyens de présenter la migration, bien que la notion de « présentation » ne soit pas toujours bien définie⁶⁹¹. Il est important de déterminer la façon dont les questions sont présentées car, comme on le verra plus loin, le traitement médiatique influe sur la manière dont le public considère la migration.

Aux États-Unis et en Europe, les médias traditionnels considèrent souvent la migration comme une question d'« ordre public » ou de sécurité⁶⁹². Ce lien est apparu plus clairement, par exemple, dans les médias italiens entre les années 1970 et les années 1990⁶⁹³. Les médias britanniques ont aussi qualifié les immigrants d'« illégaux »⁶⁹⁴, et les demandeurs d'asile et réfugiés de « fictifs », ou les ont associés à des menaces terroristes⁶⁹⁵. De leur côté, de 1999 à 2014, les journaux de langue anglaise en Malaisie et en Thaïlande avaient eux aussi tendance à qualifier les immigrants d'« illégaux » – surtout en Malaisie⁶⁹⁶. Une étude récente révèle que les aspects économiques, qui mettent en avant le coût et les répercussions budgétaires des migrants dans les pays de destination, soulèvent des inquiétudes importantes – comparables, sinon supérieures à celles que suscite la criminalité⁶⁹⁷. Généralement, le statut juridique, la criminalité et les répercussions économiques sont des considérations qui se mélangent et se croisent dans les contenus sur l'immigration, comme le montre la couverture des migrants latino-américains dans les journaux espagnols⁶⁹⁸.

688 McAuliffe, Weeks et Koser, 2015.

689 Ibid.

690 Spoonley et Butcher, 2009.

691 Cacciatore, Scheufele et Iyengar, 2016.

692 Suro, 2011.

693 Sciortino et Colombo, 2004.

694 Blinder et Allen, 2016b.

695 Esses, Medianu et Lawson, 2013.

696 Anderson, 2013.

697 Caviedes, 2015.

698 Igartua, Cheng et Muñiz, 2005.

Une autre approche consiste à séparer les migrants de la population « autochtone », en les présentant comme des menaces pour l'identité, la culture et la cohésion nationales. Le discours sur la menace « latino », relayé dans les médias américains⁶⁹⁹, dépeint les immigrants originaires d'Amérique latine comme des personnes incapables de bien s'intégrer⁷⁰⁰. Les médias locaux à Guangzhou (Chine) tendent aussi à présenter les immigrants africains comme une menace pour la sécurité publique et la « pureté de la race » – un discours qui se propage également en ligne⁷⁰¹. Parallèlement, les médias établissent de plus en plus un lien entre le discours populiste hostile à l'islam et des questions plus vastes relatives à la culture et à l'immigration, comme on l'a vu en Norvège lors du débat public provoqué par les attentats de suprémacistes blancs commis en juillet 2011 à Utøya et Oslo⁷⁰².

Les médias peuvent ainsi rayer symboliquement les migrants de la population en employant un langage déshumanisant, par exemple en assimilant la migration à une sorte de catastrophe naturelle (souvent un déluge) ou les migrants à des animaux, notamment des insectes (« nuées »). Cette pratique est relativement répandue, notamment parmi les médias nationaux au Royaume-Uni⁷⁰³, en Australie⁷⁰⁴, en Afrique du Sud⁷⁰⁵, aux États-Unis⁷⁰⁶ et dans les pays du Moyen-Orient qui accueillent des réfugiés syriens (voir l'encadré intitulé « Comment les médias des pays hôtes et non hôtes dépeignent-ils les réfugiés syriens ? »)^{707,708}. Les menaces économiques et socioculturelles sont aussi reprises dans la couverture de la migration « illégale » ou « irrégulière »⁷⁰⁹.

Comment les médias des pays hôtes et non hôtes dépeignent-ils les réfugiés syriens ?

Dans les pays confrontés à des flux de migration forcée, on pourrait s'attendre à ce que les médias traitent la question autrement que ceux des pays éloignés des conflits. Une étude^a a comparé la façon dont les réfugiés syriens étaient présentés dans les médias en ligne occidentaux et arabes depuis mars 2011, pour déterminer lequel des deux groupes employait le plus de métaphores relatives à l'« eau » ou à la « pression » – comme les vagues de réfugiés exerçant des pressions sur les services publics.

Les médias arabes des pays d'accueil considérés (Liban, Jordanie, Égypte et Turquie) avaient tendance à utiliser plus de métaphores lorsqu'ils mentionnaient les réfugiés syriens que les médias de pays non hôtes (États-Unis, Royaume-Uni, Arabie saoudite et Émirats arabes unis). Ces procédés de langage ont leur importance car ils tendent à représenter les Syriens comme un groupe indifférenciable, tout en

699 Chavez, 2013.

700 Aux États-Unis d'Amérique, le type de discours qui divise les gens en fonction de leur race n'est pas nouveau, comme le montre Flores (2003) dans le traitement médiatique des campagnes d'expulsion visant les Mexicains et les Mexicains Américains dans les années 1920 et 1930.

701 Lan, 2016.

702 Wiggen, 2012.

703 Gabrielatos et Baker, 2008.

704 Pickering, 2000.

705 Banda et Mawadza, 2015.

706 Santa Ana, 1999.

707 Abid, Manan et Rahman, 2017.

708 Cependant, toutes les métaphores employées dans le contexte de la migration ne sont pas toujours négatives, comme le montre Salahshour (2016) dans le cas de la Nouvelle-Zélande : elles peuvent aussi véhiculer des aspects économiques positifs.

709 Thorbjørnsrud, 2015.

insistant sur le fardeau que les réfugiés font peser sur les sociétés d'accueil. Recenser la fréquence des métaphores et expliquer ce qu'elles véhiculent contribue à la compréhension du rôle que joue la couverture médiatique à l'échelle mondiale.

a Abid, Manan et Rahman, 2017.

À l'opposé des discours menaçants, clivants et déshumanisants, il existe un discours résolument humanitaire qui, comme le montrent certaines études, présente les immigrants comme les victimes d'un système injuste⁷¹⁰. Cette façon de couvrir l'immigration est présente dans plusieurs médias d'Europe de l'Ouest, notamment en Belgique⁷¹¹, en France⁷¹² et aux Pays-Bas⁷¹³. Il est intéressant de relever que cette approche avait prévalu en République de Corée de 1990 à 2008, période au cours de laquelle les immigrants avaient été généralement présentés comme des victimes vulnérables⁷¹⁴. Elle apparaît également dans la couverture de l'émigration (voir l'encadré intitulé « L'émigration dans les médias roumains et bangladais »). Le plus souvent, toutefois, ce traitement côtoie les autres approches mentionnées plus haut. Par exemple, les organes de presse malaisiens présentent les demandeurs d'asile et les réfugiés tout à la fois comme une menace et comme des victimes, selon l'orientation idéologique des publications⁷¹⁵.

L'émigration dans les médias roumains et bangladais

Si de nombreuses études sur les médias portent sur l'immigration dans les pays de destination traditionnels, d'autres s'intéressent également à la façon dont les médias des pays de départ couvrent l'émigration. L'une d'elles a été consacrée au portrait que donnent les journaux grand format roumains des émigrants et de leurs rapatriements de fonds en Roumanie en 2011-2012^b. Ceux-ci étaient généralement considérés comme des sources de développement positives pour la Roumanie – bien que d'autres voix, moins nombreuses, se sont interrogées sur les éventuelles pertes de compétences et sur la perturbation possible des familles.

Une autre étude a examiné les médias au Bangladesh, entre autres pays en développement^c. Tout en relevant les possibilités offertes aux travailleurs bangladais à l'étranger, les médias exprimaient aussi des inquiétudes au sujet de l'exploitation et des mauvais traitements, surtout parmi les femmes migrantes. Ces constatations montrent que l'émigration, qui est une forme de mobilité parmi beaucoup d'autres, est également traitée de différentes façons.

b Mădroane, 2016.

c McAuliffe et Weeks, 2015.

710 Thorbjornsrud, 2015.

711 Van Gorp, 2005.

712 Benson, 2013.

713 Bos *et al.*, 2016.

714 Park, 2014.

715 Don et Lee, 2014.

Différences d'échelle et entre les médias

Ces tendances revêtent aussi des dimensions géographiques. Les journalistes de la presse régionale et locale, par exemple, couvriront l'immigration différemment en raison de leurs réseaux et de leurs liens avec les lieux considérés, comme le font apparaître les exemples contrastés de traitement des demandeurs d'asile dans le Yorkshire et au Pays de Galles, au Royaume-Uni⁷¹⁶. Pour sa part, l'analyse de la couverture assurée par des journaux régionaux espagnols en Castille-et-León a révélé que, si la presse locale pouvait être tout aussi négative à l'égard des immigrants, elle avait néanmoins tendance à se focaliser davantage sur les services à la communauté, contrairement au principe selon lequel « les mauvaises nouvelles font la bonne information » appliqué dans les tabloïds nationaux⁷¹⁷. Ce constat fait écho à des études menées précédemment aux Pays-Bas, qui montraient que les journaux régionaux avaient tendance à privilégier l'aspect humain, quelles que soient les opinions des résidents locaux en matière d'asile⁷¹⁸. Cette tendance s'accompagne de perceptions divergentes : les nationaux peuvent considérer l'immigration comme un grand problème à l'échelle nationale, tout en ayant une opinion favorable ou neutre à l'égard de la diversité à l'échelon local⁷¹⁹. Cependant, les débats nationaux peuvent aussi catalyser les conflits et les perceptions négatives à l'échelle locale⁷²⁰.

D'autres études comparant des journaux locaux et nationaux au Canada et au Royaume-Uni de 2001 à 2012 s'interrogent sur l'importance véritable de ces questions d'échelle : dans ces pays, des facteurs ressentis localement, comme le chômage et le nombre effectif de migrants, n'ont pas modifié substantiellement la présentation de la migration⁷²¹. Ce débat montre que les contenus et l'impact des médias dépendent souvent du contexte, de sorte qu'il est difficile de dégager des conclusions générales.

L'échelle aussi augmente, comme on le voit dans la couverture médiatique internationale des politiques migratoires d'autres pays. Observer à distance peut modifier le ton de la couverture ou la prédominance d'une question donnée. En février 2014, par exemple, les médias australiens ont fait état d'« émeutes » dans des centres de rétention situés en Papouasie-Nouvelle-Guinée, administrés pour le compte de l'Australie. Bien que les médias internationaux aient utilisé ces événements pour émettre des doutes sur la légalité de l'action du Gouvernement australien⁷²² et sensibiliser aux conditions de détention difficiles des demandeurs d'asile, ils ont dépeint les intéressés sous un jour quelque peu différent. Dans la suite du présent chapitre, nous examinerons des facteurs propres à la pratique journalistique qui peuvent expliquer la forme et le fond de la couverture de la migration.

Les progrès accomplis en matière de collecte et d'analyse des données facilitent également les recherches sur les médias en ligne. Même si ces techniques sont toujours en cours d'élaboration, elles donnent déjà un aperçu de la façon dont la migration est abordée en dehors des journaux traditionnels (voir l'encadré intitulé « Alan Kurdi, ou l'histoire d'une photo qui s'est affichée sur 20 millions d'écrans »). Par exemple, une étude sur des données Twitter a fait apparaître des pics et des chutes d'attention dans l'opinion à l'égard de l'immigration – et en particulier des personnes essayant de diriger le débat public – alors que le Sénat américain débattait de la réforme

716 Finney et Robinson, 2008.

717 Cheng *et al.*, 2014.

718 d'Haenens et de Lange, 2001.

719 Blinder et Allen, 2016a.

720 Hopkins, 2010.

721 Lawlor, 2015.

722 Laney *et al.*, 2016.

de l'immigration en 2013⁷²³. Les blogs et les forums en ligne permettent, en outre, sous couvert d'anonymat, d'employer des formules encore plus virulentes et plus déshumanisantes à l'encontre des migrants que celles qui pourraient être utilisées dans les médias traditionnels⁷²⁴. Cependant, ils peuvent aussi présenter des points de vue plus variés, comme on le voit dans les communautés en ligne en République de Corée, qui tendent à donner des migrants une image plus nuancée que ne le font les grands médias en ligne⁷²⁵. Parallèlement, les forums présents sur les médias sociaux continuent d'associer les demandeurs d'asile et les réfugiés de sexe masculin originaires des pays du Moyen-Orient au terrorisme et à la déviance sexuelle, alimentant les perceptions selon lesquelles ils ne se conforment pas à l'image qu'on a d'un « réfugié »⁷²⁶.

Alan Kurdi, ou l'histoire d'une photo qui s'est affichée sur 20 millions d'écrans

En septembre 2015, la photo du petit Syrien Alan Kurdi (appelé par erreur « Aylan ») s'est propagée en un rien de temps sur plus de 20 millions d'écrans du monde entier, en grande partie grâce aux médias sociaux. Les études consacrées aux conséquences de cette photo ont montré que les tweets utilisant le mot *réfugié* ont non seulement atteint un pic juste après, mais se sont aussi répandus rapidement d'une zone géographique relativement limitée à l'ensemble du Moyen-Orient et au reste du monde^d.

Bien que divers pays (dont le Canada, l'Allemagne et le Royaume-Uni) aient aussitôt annoncé des mesures visant à renforcer l'aide aux réfugiés, on s'interroge sur la mesure dans laquelle cette photo a pesé sur le débat public autour des réfugiés en Europe^e. Nul doute qu'elle a marqué un moment important dans le discours sur la migration, en symbolisant la fermeture des frontières de l'Union européenne et les risques que des personnes désespérées prennent pour les franchir. Elle soulève aussi des questions quant à la responsabilité des réseaux sociaux, qui véhiculent toutes sortes de contenus qui, pour certains, seront désapprouvés ou jugés inappropriés par ceux qui les lisent ou les voient.

d Vis et Goriunova, 2015.

e Vollmer et Karakayali, 2017.

Les contenus médiatiques portent également sur de nombreux sujets et genres. Par exemple, une étude sur les fictions diffusées par la télévision espagnole aux heures de grande audience (sitcoms, séries ou longs-métrages) a révélé que les personnages incarnant des immigrants étaient non seulement sous-représentés par rapport à la population étrangère effective, mais qu'ils étaient aussi présentés comme ayant un niveau d'éducation inférieur, comme étant moins intelligents et comme occupant des emplois moins stables, et aussi comme étant plus violents⁷²⁷ – un constat que l'on retrouve dans des études consacrées aux médias de radiodiffusion américains⁷²⁸.

723 Chung et Zeng, 2016.

724 Musolff, 2015.

725 Yi et Jung, 2015.

726 Rettberg et Gajjala, 2016.

727 Igartua, Barrios et Ortega, 2012.

728 Mastro et Behm-Morawitz, 2005.

Le traitement médiatique des athlètes issus de l'immigration offre également la possibilité de mettre en évidence – et de recadrer, voire de mettre de côté – les questions sur l'identité nationale et l'intégration⁷²⁹. On citera, entre autres exemples, la couverture de l'équipe de France de football⁷³⁰ et le traitement, dans la presse du Royaume-Uni, des sportifs olympiques britanniques issus de l'immigration⁷³¹. En Slovénie, les athlètes olympiques naturalisés slovènes (Africains pour nombre d'entre eux) ont été qualifiés sur les chaînes d'« importés » ou de « faux », ce qui avait pour effet rhétorique de souligner les différences entre eux et les spectateurs⁷³².

Médias et journalisme dirigés par des migrants

Les reportages qui soulignent les différences entre les migrants et la population hôte ou autochtone ne doivent pas faire oublier que des migrants eux-mêmes accèdent aux contenus médiatiques, en produisent et les partagent. Les salles de presse qui s'adressent aujourd'hui à différents publics de migrants – et les technologies numériques qui perturbent et contournent l'ensemble des médias traditionnels – s'accompagnent de nouvelles chances et défis en matière de traitement de l'immigration. Une étude comparant les médias de langue espagnole et ceux de langue anglaise aux États-Unis, par exemple, montre que les premiers abordent les questions d'immigration de manière plus positive que les seconds – ce qui peut ensuite influencer sur ce que leur public pense⁷³³.

Le « journalisme des immigrants » ne suit pas une approche unique. Son style varie, tout comme varient ses formes, ses motivations et les liens plus ou moins étroits entretenus avec le pays d'origine⁷³⁴. Les médias chinois au Canada et aux États-Unis⁷³⁵, les journalistes vénézuéliens en Floride⁷³⁶ ou la couverture, par les journaux de la communauté noire historique des immigrants originaires des Antilles arrivés aux États-Unis au début du XX^e siècle⁷³⁷, font tous apparaître que les migrants entretiennent de multiples rapports avec leur pays d'accueil. Par exemple, les réfugiés utilisent Twitter et Facebook pour faire part directement de leur vécu, ce qui indique qu'une apparente évolution vers l'autotémoignage offre une possibilité d'autogestion autonome de la présence sur les médias sociaux par les réfugiés eux-mêmes⁷³⁸. Cette technique peut s'étendre à d'autres médias et à d'autres régions géographiques. Comme on le verra plus loin, toutefois, l'efficacité de ces messages et de ces modes de production de contenus dépend de l'objectif poursuivi.

729 Maguire, 2013.

730 Garcia-Arjona, 2012.

731 Allen et Blinder, 2012.

732 Ličen et Billings, 2013.

733 Abrajano et Singh, 2009.

734 Shumow, 2014.

735 Zhou, Chen et Cai, 2006.

736 Shumow, 2012.

737 Tillery et Chresfield, 2012.

738 Rettberg et Gajjala, 2016.

Incidences de la couverture médiatique sur les perceptions du public, l'élaboration des politiques et les migrants

La couverture médiatique, sous toutes ses formes, concerne le monde entier. Les médias sont d'importantes sources d'information qui influent sur la façon dont les gens agissent, sur ce qu'ils pensent, sur la manière dont les décideurs publics définissent les priorités et sur les décisions des migrants.

Couverture médiatique et opinion publique sur la migration

La presse, nous rappelle-t-on, parvient remarquablement bien à orienter la réflexion de ses lecteurs⁷³⁹. La section précédente a montré en quoi la couverture médiatique de la migration varie à travers le monde – non seulement au sein des journaux traditionnels, mais aussi dans les autres médias. Mais quelles sont les conséquences de ces différences de présentation et d'approche sur ce que les gens pensent, sur l'évolution des politiques et sur les migrants eux-mêmes ?

Au début du XX^e siècle, Walter Lippmann laissait entendre que ce que nous pensions d'une question dépendait des « images que nous avons dans la tête », soit créées par nous-mêmes sur la base de notre vécu direct, soit reçues d'autres sources⁷⁴⁰. Cette idée est, explicitement ou non, à la base de nombreux travaux de recherche consacrés à la façon dont les médias influent sur ce que les gens pensent : si les images changent, les perceptions et les opinions changent-elles de la même manière⁷⁴¹ ?

Un aspect de ces perceptions concerne le nombre de migrants présents dans le pays. L'opinion surestime régulièrement la population effective des groupes minoritaires⁷⁴². Cela peut être dû au fait que les immigrants sont perçus comme une menace (et que cette menace est exagérée) ou au fait que des informations erronées sont communiquées et utilisées. Souvent, les médias promeuvent ces impressions et informations, surtout sur des questions symboliques comme l'immigration, lorsque la population n'a aucune expérience directe de tous les types de migration ni de l'ensemble des questions liées aux réfugiés⁷⁴³.

Modifier les informations mises à la disposition de la population peut changer les attitudes à l'égard de l'immigration⁷⁴⁴. Par exemple, des expériences d'enquête en Europe et aux États-Unis ont fait apparaître que la communication d'informations exactes sur le nombre de migrants influençait la façon dont ces derniers étaient perçus. Les chercheurs ont fourni des données factuelles sur le nombre de migrants dans leur pays respectif à un sous-ensemble aléatoire de participants. Dans la plupart des pays, les personnes correctement informées avaient une probabilité moindre que les autres d'affirmer que leur pays accueillait trop d'immigrants⁷⁴⁵. Cette différence était particulièrement prononcée en Grèce, en Italie et au Royaume-Uni, mais moins en France et dans la Fédération de Russie⁷⁴⁶.

739 Cohen, 1963.

740 Lippmann, 1997.

741 Il existe des différences entre perceptions et opinions – les secondes indiquent notamment une évaluation d'un objet attitudinal, tandis que les premières renvoient simplement à une prise de conscience générale ou à des liens cognitifs entre une entité et des caractéristiques associées. Aux fins du présent chapitre, ces termes peuvent être employés indifféremment pour désigner « ce que les gens pensent ». Pour plus d'informations, voir Fiske et Taylor (2016).

742 Herda, 2010.

743 Vliegthart *et al.*, 2008.

744 Grigorieff, Roth et Ubfal, 2016.

745 Transatlantic Trends, 2014.

746 Les informations sur la part des migrants au sein de la population n'ont pas modifié les perceptions en Pologne, alors qu'en Suède, elles ont légèrement augmenté le pourcentage de personnes déclarant qu'il y a trop d'immigrants (Transatlantic Trends, 2014).

Il convient par ailleurs de mieux comprendre la nature des populations de migrants : pourquoi arrivent-ils, et d'où viennent-ils ? Par exemple, alors que l'opinion britannique se représentait les migrants comme des demandeurs d'asile ou des migrants de travail, les chiffres officiels montraient qu'en réalité c'étaient les étudiants qui formaient le plus grand groupe à l'époque – mais celui-ci est rarement couvert dans les médias⁷⁴⁷. À la même époque, en Finlande, une minorité non négligeable de nationaux (22 %) estimait que la plupart des migrants ne venaient pas de la Fédération de Russie (qui était bel et bien le pays d'origine de la plupart des migrants vivant dans le pays), mais de Somalie ou d'ailleurs⁷⁴⁸. Sur ce point, les Finlandais qui tiraient leurs informations de la presse écrite avaient une idée plus exacte de la situation réelle que ceux qui utilisaient principalement des sources télévisées.

Ces décalages entre les perceptions de l'immigration et la réalité façonnent dans une large mesure l'opinion publique. En outre, les différentes façons de présenter la réalité peuvent influencer sur les perceptions (voir l'encadré intitulé « Qu'est-ce qui convainc le plus les migrants : les chiffres ou les récits ? ». Des études menées en Europe et aux États-Unis ont révélé que les personnes sont généralement plus opposées à la migration quand elles pensent que leur pays accueille une forte population de migrants⁷⁴⁹. C'est cette perception, et non la taille réelle de la population née à l'étranger, qui est corrélée avec les opinions hostiles aux immigrants⁷⁵⁰. En outre, les nationaux qui considèrent que les migrants proviennent de groupes différents (et moins favorisés) que le pays d'accueil tendent aussi à être plus négatifs à l'égard de la migration, comme le confirment des études réalisées en Finlande⁷⁵¹, en Espagne⁷⁵² et aux États-Unis⁷⁵³. On peut affirmer sans risque que la couverture médiatique joue un rôle important quand elle fournit des informations sur la taille et la nature des populations de migrants car elles ont vraisemblablement une incidence sur l'opinion publique.

Qu'est-ce qui convainc le plus les migrants : les chiffres ou les récits ?

Les messages sur la migration et l'intégration revêtent plusieurs formes, qui touchent tant les migrants que les autres. Une étude^f a présenté des faits identiques concernant le vécu de jeunes musulmans aux Pays-Bas à des musulmans vivant à Amsterdam – certains étaient des migrants, et d'autres des enfants de migrants nés à Amsterdam. Les informations étaient fournies sous la forme de témoignages personnels concernant une personne précise, ou de données chiffrées représentant la situation des musulmans dans leur ensemble.

Les musulmans nés à Amsterdam (appelés migrants de la « deuxième génération » dans l'étude) étaient beaucoup plus sensibles aux témoignages descriptifs, se montrant plus ouverts à l'égalité des sexes, aux droits des minorités et à la laïcité dans la vie publique. Dans le même temps, ceux nés dans des pays à majorité musulmane (appelés migrants de « première génération » dans l'étude) se sont montrés plus sensibles à ces questions lorsque les informations étaient chiffrées, quoique dans un degré moindre que les participants de la deuxième génération. Cette tendance s'est confirmée même après la prise en compte du degré de confort des intéressés face aux chiffres.

747 Blinder, 2015.

748 Herda, 2015.

749 Alba, Rumbaut et Marotz, 2005 ; Hooghe et de Vroome, 2015.

750 Strabac, 2011.

751 Herda, 2015.

752 Igartua et Cheng, 2009.

753 Brader, Valentino et Suhay, 2008.

Comment expliquer ces réactions ? Selon l'étude, il se pourrait que les personnes ayant grandi dans des cultures fortement individualistes s'identifient aux témoignages d'individus réels, tandis que celles qui ont grandi dans des sociétés plus solidaires sont plus sensibles aux chiffres exprimant les opinions ou l'expérience de grands groupes. Bien qu'il soit nécessaire de mener des études dans d'autres pays pour confirmer cette constatation, celle-ci porte à croire que la forme – et le contenu – du message a une importance selon le public auquel on s'adresse.

f Wojcieszak *et al.*, 2015.

Les émotions, en particulier les émotions négatives telles que l'anxiété ou la peur, influent elles aussi sur l'incidence que des médias exercent sur les perceptions. En effet, les émotions peuvent amener à interpréter les informations en fonction du ressenti. Par exemple, l'anxiété conjuguée à des informations négatives sur les Latino Américains s'est traduite par une augmentation de l'hostilité⁷⁵⁴ et par une tendance à chercher d'autres informations négatives⁷⁵⁵. Cela est particulièrement vrai parmi les personnes qui utilisent les médias plus souvent⁷⁵⁶. Des résultats analogues ont été obtenus par une étude espagnole, qui a établi un lien entre la criminalité et les migrants d'origine marocaine – et non latino-américaine⁷⁵⁷. La colère est aussi une émotion importante qui influence la façon dont l'immigration est perçue, comme cela a été constaté parmi les nationaux néerlandais⁷⁵⁸. On sait moins comment des émotions positives, comme l'amusement, l'enthousiasme ou la compassion, contribuent à façonner les perceptions concernant la migration⁷⁵⁹.

Médias et élaboration des politiques

Outre qu'ils influent sur ce que pense le grand public de la migration, les médias peuvent aussi peser sur les programmes d'action des responsables politiques⁷⁶⁰. Des études dans ce domaine font apparaître que l'influence des médias sur le législateur varie selon la question traitée et le média considéré (voir l'encadré intitulé « La presse britannique et le Brexit »)⁷⁶¹. Dans la Belgique des années 1990, par exemple, la presse écrite semblait attirer davantage l'attention des décideurs que le journalisme de radiodiffusion – notamment sur des sujets à sensation ou des questions symboliques⁷⁶². D'autres études montrent que les médias ont une influence plus limitée sur les décideurs et l'opinion en ce qui concerne des questions ressenties plus directement, comme l'inflation⁷⁶³.

754 Brader, Valentino et Suhay, 2008.

755 Albertson et Gadarian, 2015.

756 Seate et Mastro, 2016.

757 Fernandez *et al.*, 2013.

758 Lecheler, Bos et Vliegthart, 2015.

759 Griskevicius, Shiota et Neufeld, 2010.

760 Baumgartner et Jones, 1993.

761 Walgrave et Van Aelst, 2006.

762 Walgrave, Soroka et Nuytemans, 2007.

763 Soroka, 2002.

La presse britannique et le Brexit

Au cours des années précédant le référendum de juin 2016 sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne (également appelé référendum sur le Brexit), les journaux britanniques se sont intéressés davantage à la hausse des niveaux de « migration nette », ainsi qu'au rythme et à l'ampleur de l'immigration tels qu'ils étaient perçus, qu'au référendum proprement dit. En 2013-2014, le nombre d'articles et de reportages sur la migration de l'Union européenne avait fortement augmenté, de même que la représentation négative des migrants roumains en particulier. Selon certains commentateurs, l'un des facteurs importants du vote sur le Brexit a été le point de vue adopté par les journaux eurosceptiques et hostiles à l'immigration pour traiter la migration de l'Union européenne^g. De fait, l'analyse détaillée de la couverture de la migration par les journaux britanniques montre une montée du discours populiste depuis 2006.

Il est toutefois difficile d'en conclure que la couverture médiatique et les résultats sur le plan politique sont liés – surtout pour un événement aussi complexe que le Brexit. Les perceptions du public proviennent de nombreuses sources, et d'autres facteurs doivent être pris en considération, tels que la progression récente de la population migrante de l'Union européenne au Royaume-Uni^h.

g Cummings, 2017.

h Vargas-Silva et Markaki, 2016.

L'impact des médias dépend aussi des retombées politiques que peuvent avoir des contenus médiatiques (ou l'absence de contenus – voir à cet égard l'encadré intitulé « Choisir de ne pas traiter de la migration : les médias australiens et la réorientation des politiques ») pour des partis et des officiels⁷⁶⁴. Une expérience associant des parlementaires suisses a révélé que la couverture négative de questions qu'un parti avait faites « siennes » se traduisait par des mesures plus vigoureuses – le plus souvent parmi les jeunes parlementaires⁷⁶⁵. D'autres données recueillies aux Pays-Bas et en Suède montrent que les partis politiques ont davantage tendance à réagir à une couverture médiatique qui correspond à leur programme : le bon traitement d'une question aide le parti à atteindre ses objectifs d'action⁷⁶⁶. En outre, à d'autres niveaux d'administration, comme les municipalités, on s'aperçoit que les médias peuvent peser davantage sur la définition des programmes d'action à l'échelle locale⁷⁶⁷. À l'opposé, en Chine, où le Gouvernement central contrôle davantage les journaux traditionnels et les forums en ligne (certains d'entre eux du moins), les médias commerciaux et non officiels ne semblent pas avoir de réel impact sur le débat « officiel » de politique générale⁷⁶⁸.

764 Thesen, 2013.

765 Helfer, 2016.

766 van der Pas, 2014.

767 Scholten, 2013.

768 Luo, 2014.

Choisir de *ne pas* traiter la migration : les médias australiens et la réorientation des politiques

Examiner uniquement ce que disent les médias de la migration et des migrants n'est pas tout. Car ce qu'ils passent sous silence est souvent tout aussi important. Une étude sur la couverture médiatique et l'évolution de la politique d'asile en Australie s'est intéressée à cette questionⁱ.

À la fin des années 1970, le Gouvernement australien a essayé d'humaniser la description des demandeurs d'asile. Ses efforts ont toutefois été largement ignorés par les médias, qui ont préféré donner plus de place aux portraits négatifs et à leurs partisans. Cette réticence à relayer des témoignages d'empathie a sans doute contribué à orienter la politique et l'opinion dans des directions négatives pendant des décennies et, en définitive, à ouvrir la voie à la politique australienne d'enregistrement des demandeurs d'asile hors du territoire.

i Doherty, 2015.

Effets sur la migration et les migrants

Face aux portraits plutôt négatifs brossés par les médias des pays d'accueil, les migrants peuvent réagir de plusieurs façons. Parfois, comme il a été constaté parmi les migrants latino-américains aux États Unis, ils mettent en avant le fait qu'ils travaillent dur et qu'ils sont différents d'« autres » migrants criminels : ces immigrants ont besoin de montrer qu'ils présentent les traits caractéristiques de citoyens productifs afin de contrer l'image négative donnée d'eux dans les médias⁷⁶⁹. Parallèlement, les médias qui se font l'écho des discriminations à l'encontre des étrangers peuvent cultiver chez les immigrants le sentiment que l'opinion publique du pays d'accueil leur est hostile. Les immigrants sud-américains au Chili, qui regardaient généralement les médias chiliens (lesquels véhiculaient des stéréotypes négatifs sur les autres populations d'Amérique latine), tendaient davantage à penser que la société chilienne était discriminatoire, même si eux-mêmes n'en avaient pas fait personnellement l'expérience⁷⁷⁰.

À un niveau plus général, les médias des pays d'accueil peuvent également infléchir les perceptions, comportements et attitudes des migrants d'autres façons. Selon leurs motivations ou leur situation personnelles, ceux-ci peuvent utiliser les médias de manière sélective pour en savoir plus sur leur nouveau lieu de résidence, comme on l'a constaté parmi les Hazaras à Brisbane (Australie)⁷⁷¹. Ils peuvent aussi se tourner vers les médias qui, dans leur pays d'origine ou d'accueil, s'adressent à un public de migrants comme eux, afin de préserver certains aspects de leur identité nationale ou ethnique. Une étude sur des femmes asiatiques vivant en République de Corée a montré que certaines utilisaient des médias bien connus dans leur pays d'origine pour ne pas oublier leur langue maternelle et se tenir informées de la situation au pays⁷⁷². Des familles russophones d'ex-URSS vivant en

769 Menjivar, 2016.

770 Etchegaray et Correa, 2015.

771 Tudsri et Hebbani, 2015.

772 Yoon, Kim et Eom, 2011.

Allemagne et en Israël utilisaient elles aussi des médias de leur pays d'accueil et d'origine ainsi que des médias internationaux pour s'intégrer dans leur nouvelle société tout en transmettant des traditions culturelles à leurs enfants⁷⁷³.

Dans le même temps, l'exposition aux médias occidentaux peut aussi modifier la façon dont les migrants perçoivent leur pays d'origine. Par exemple, des étudiants chinois vivant aux États-Unis sont devenus plus sceptiques et plus critiques à l'égard de leur gouvernement après avoir lu des articles sur des sujets censurés, comme les conflits ethniques ou les mauvais résultats de l'économie nationale⁷⁷⁴. En outre, les forums en ligne et les sites Web s'adressant aux membres de la diaspora peuvent offrir des tribunes de discussion sur – et avec – les pays d'origine, comme on l'a vu avec les médias sociaux zimbabwéens, sur lesquels les participants débattent librement de questions relatives à l'identité nationale ou à des événements historiques⁷⁷⁵.

À un certain niveau, les récits relatés par les médias peuvent être surtout informatifs et alerter sur des réalités, des événements ou des possibilités. Dans une étude consacrée à la migration forcée pendant le conflit civil au Népal, de 1996 à 2006, les auteurs laissent entendre (mais sans l'avoir clairement démontré) que la façon dont les médias ont traité les affrontements violents et les morts avait peut-être amené la population à prendre conscience des menaces et, par la suite, influencé certaines décisions de migrer⁷⁷⁶. Dans le même ordre d'idée, la décision d'étudiants en médecine libanais de partir travailler à l'étranger tient en partie aux grandes campagnes internationales de publicité diffusées sur des médias en ligne⁷⁷⁷.

À un autre niveau, les médias peuvent exercer une influence plus diffuse en façonnant les attentes et les aspirations associées au départ. Par exemple, une étude approfondie menée auprès de femmes mexicaines et salvadoriennes aux États-Unis montre comment les images d'une enfance « réussie » diffusées par les médias avaient influencé leur décision de partir : « [...] la décision de migrer des mères a été fortement influencée par l'idéal d'une enfance à l'abri du besoin, idéal qu'elles considéraient comme étant diamétralement opposé à l'enfance qu'elles avaient connue dans leur pays d'origine »⁷⁷⁸. De même, l'imagerie véhiculée par les médias a contribué, dans le monde entier, à faire de Badolato – un village du sud de l'Italie – un havre d'hospitalité pour les réfugiés. Les migrants et les demandeurs d'asile se servent des médias et d'autres sources pour imaginer des liens entre des lieux et des personnes par-delà les frontières ainsi que des possibilités qui leur permettraient d'avancer⁷⁷⁹.

773 Elias et Lemish, 2011.

774 Tai, 2016.

775 Mpofu, 2013.

776 Bohra-Mishra et Massey, 2011.

777 Akl *et al.*, 2007.

778 Horton, 2008.

779 Nikunen, 2016.

Comprendre les facteurs qui influent sur la couverture médiatique de la migration

Pourquoi le traitement de la migration dans les médias varie-t-il dans le monde ? La présente section passe en revue diverses raisons afférentes aux pratiques journalistiques – qui dépendent du contexte économique et social dans lequel s’inscrivent les médias, ainsi que des décisions quotidiennes des différents rédacteurs et praticiens.

Dans les médias présents dans des milieux plutôt ou partiellement ouverts, certains types de couverture de la migration s’expliquent par des raisons financières. Dans ces cas, les médias sont, le plus souvent, des entreprises commerciales, et leur responsabilité première consiste à bien vendre des contenus pour pouvoir poursuivre leur activité⁷⁸⁰. Il s’ensuit que les rédacteurs doivent comprendre les personnes qui achètent leurs produits.

Si des organes de presse vendent leurs produits à des personnes qui ont des chances d’être soit globalement opposées, soit favorables à l’immigration, il est probable qu’ils renforceront et valideront le point de vue de leurs lecteurs plutôt que de le contester. Il est difficile d’instaurer la confiance. Il faut pour cela que les publics considèrent le média comme étant juste et objectif⁷⁸¹, ce qui peut exiger de faire des efforts pour présenter des contre-arguments et des opinions différentes, même de façon sommaire.

Des facteurs sociaux et organisationnels propres au journalisme, parmi lesquels l’emploi, façonnent également les contenus médiatiques. Les secteurs de la création et des médias font de plus en plus appel aux travailleurs free-lance dans le contexte de l’économie à la tâche (« gig economy »)⁷⁸². Cette précarité de l’emploi signifie que des journalistes peuvent hésiter à s’opposer à leurs employeurs sur des sujets socialement controversés, ou à s’écarter des formes de communication sur l’immigration que l’organisme d’information juge appropriées pour son public.

Le travail quotidien consistant à choisir, sélectionner et produire des récits peut aussi avoir une incidence sur la couverture de la migration. Parfois, le caractère politique de ces choix est implicite ou considéré comme allant de soi, et non clairement idéologique⁷⁸³. Comme on le voit dans plusieurs pays européens (dont la Grèce, l’Irlande, l’Italie, les Pays-Bas, la Pologne et le Royaume-Uni), divers facteurs interagissent pour produire l’information sur la migration. Il s’agit, entre autres, de décisions quant à la valeur intrinsèque de la nouvelle – une décision qui est souvent liée aux programmes des responsables politiques, aux habitudes de sélection du contenu qui sera finalement publié, à la position éditoriale du média et à la confiance que les journalistes accordent aux différentes sources⁷⁸⁴. En outre, pour être le premier à « décrocher le sujet », il faut souvent comprendre comment ces sources peuvent utiliser des informations officieuses pour promouvoir leurs propres agendas⁷⁸⁵.

780 Croteau et Hoynes, 2006.

781 Tsfati et Cappella, 2003.

782 Markova et McKay, 2011.

783 Schudson, 2011.

784 Gemi, Ulasiuk et Triandafyllidou, 2013.

785 Peterson, 2001.

Le parcours personnel des journalistes peut aussi influencer sur la façon dont ils choisissent de couvrir la migration, dans le respect des contraintes (réelles ou supposées) imposées par les rédacteurs en chef, les organisations et le public⁷⁸⁶. Une enquête menée auprès de journalistes allemands travaillant dans la presse et dans l'audiovisuel⁷⁸⁷ a ainsi montré qu'il peut être avantageux d'être issu de l'immigration : cela peut donner un accès précieux à des groupes clés, ou offrir une certaine expertise dans des situations particulières. D'autres fois, néanmoins, les intéressés peuvent avoir le sentiment d'être embauchés uniquement pour les avantages qu'ils sont censés apporter, ou d'être exclus parce qu'ils sont jugés moins compétents. Certains organes de presse tentent de s'attaquer à ces problèmes par des formations à la diversité, qui visent à stimuler une compréhension interculturelle à la faveur d'une collaboration étroite entre journalistes. Bien que ce type de programmes puissent être utiles aux praticiens – par exemple, en leur permettant de nouer des réseaux interpersonnels plus larges –, ils peuvent être moins efficaces pour remédier à des biais plus profonds et plus institutionnels en matière de couverture de la migration⁷⁸⁸.

Conclusion : conséquences et travaux de recherche futurs

Nous avons examiné les différentes façons dont les médias du monde entier couvrent la migration, comment leurs approches influent sur l'opinion et le comportement des personnes (y compris les migrants et les responsables politiques), et pourquoi cette couverture prend certaines formes et pas d'autres. Ces questions en soulèvent d'autres : où en sommes nous et qu'en est-il de l'avenir ?

La couverture médiatique essentiellement négative de la migration – et son degré d'influence – pose la question de savoir comment les médias devraient parler d'un sujet aussi complexe et divers. D'aucuns font valoir que l'aptitude à rallier d'autres personnes à ses idées et croyances est une caractéristique fondamentale des sociétés démocratiques : « [...] la liberté de parole et son corollaire démocratique, la liberté de la presse, ont facilement étendu la portée de la Déclaration des droits pour y intégrer le droit de persuasion »⁷⁸⁹. Nous devrions donc admettre que les médias, sous toutes leurs formes, jouent un rôle important dans le débat public.

Cependant, dans un monde où les sources des médias sont souvent alliées à des intérêts politiques et commerciaux, prenons-nous vraiment nos décisions librement, y compris en matière de migration ? Ou sommes-nous poussés à souscrire à des conclusions auxquelles nous n'aurions peut-être pas adhéré autrement ? Dans un monde complexe, on ne peut pas attendre des individus qu'ils fassent de nouveaux choix politiques en connaissance de cause chaque fois qu'on leur demande leur avis. Bien plutôt, des sources telles que les médias fournissent la matière première qui permet aux lecteurs d'utiliser des raccourcis mentaux pour comprendre des événements qui se produisent dans un monde social et politique s'étendant bien au-delà de l'aptitude de chacun à le percevoir directement. Comme nous l'avons montré précédemment, les médias peuvent promouvoir des perceptions négatives sur les migrants et la migration en recourant à des métaphores de catastrophes ou en soulignant le coût ou les menaces que la migration pourrait représenter. Il y a toutes les raisons d'encourager une couverture médiatique des migrants qui soit raisonnable, mesurée et dénuée de toute posture de suspicion, même si, dans la pratique, la marche à suivre pour y parvenir est moins évidente (pour une voie possible, voir

786 Cottle, 2000.

787 Graf, 2010.

788 O'Boyle *et al.*, 2013.

789 Bernays, 1947.

l'encadré intitulé « Changer le discours sur la migration : une perspective commerciale ? »⁷⁹⁰. Les médias ont également des raisons légitimes d'analyser différents types de migration et leurs répercussions, compromis et conséquences en faisant parfois état des coûts et dangers potentiels⁷⁹¹.

Changer le discours sur la migration : une perspective commerciale ?

Une campagne intitulée Stop au financement de la haine (Stop Funding Hate) a été lancée en réaction aux articles anti-migrants parus dans la presse britannique. En ciblant des sociétés qui, pour leur publicité, ont recours à des médias dont on estime qu'ils contribuent délibérément à une image négative des migrants, cette campagne vise à faire évoluer les choses par le canal économique. Par exemple, elle dit avoir persuadé Lego® de mettre un terme à son partenariat avec le *Daily Mail*. Cependant, les opposants à cette façon de procéder estiment qu'en encourageant de grandes sociétés à utiliser leur budget publicitaire pour faire pression sur la ligne éditoriale d'organismes d'information, on crée un précédent préoccupant pour une démocratie libérale^j.

j Ponsford, 2016.

Alors que les médias sociaux et en ligne se multiplient et se diversifient à toute vitesse, ils soulèvent également la question du traitement des contenus trompeurs ou faux. Par exemple, l'élection présidentielle de 2016 aux États-Unis – et les mesures consécutives concernant notamment la migration – a donné lieu à une prolifération de fausses informations produites délibérément sans que leurs auteurs se soient inquiétés de savoir si leur caractère frauduleux serait révélé. Dans une certaine mesure, les récits de ce type sur la migration font déjà partie du répertoire des médias, comme on l'a vu en Allemagne, dans un article discrédité (puis retiré) faisant état d'« attaques » perpétrées par des migrants à Francfort⁷⁹², ainsi qu'au Royaume-Uni, où un article publié en une du Sun sous le titre « Swan Bake » affirmait que des demandeurs d'asile braconnaient et cuisinaient les cygnes de la reine dans les jardins publics⁷⁹³. Il est toutefois probable que les articles que nous voyons ne sont que la partie émergée de l'iceberg des fausses informations. Les médias sociaux facilitent la communication à des publics spécifiques de messages et de contenus politiques, sous des formes qu'il peut être difficile de déceler et d'analyser. Ce microciblage de publics crédules, identifiés et contactés par le biais de leur activité sur les médias sociaux, est un phénomène qui prend de l'ampleur⁷⁹⁴.

La notion de fausses informations (« fake news ») n'est toutefois pas nouvelle. Produire des informations erronées – ou, à tout le moins, discutables – à des fins politiques est une technique de propagande classique. En outre, il ne s'agit pas d'un objet unique, mais plutôt d'une multiplicité d'objets visant de multiples buts – informations susceptibles d'induire en erreur non intentionnellement, contenus délibérément produits pour tromper, ou étiquette collée (à tort ou à raison) sur des idées avec lesquelles on est en désaccord profond⁷⁹⁵.

790 Triandafyllidou, 2013.

791 Migration Observatory, 2015.

792 Eddy, 2017.

793 Medic, 2004.

794 Bennett, 2016.

795 Beckett, 2017.

Il s'ensuit que les fausses informations peuvent contraindre des personnes à revoir leur utilisation des médias – et, éventuellement, à revenir vers des médias respectés et dignes de confiance, ou à se tourner vers des organisations de vérification des informations ou d'autres sources de données de recherche⁷⁹⁶.

Néanmoins, cette éventuelle réaction soulève la question de savoir si, ensemble, les actualités frauduleuses, les messages ciblés et la vitesse même de l'information à la demande n'érodent pas la confiance accordée aux médias gratuits pour définir et atteindre des buts plus constructifs socialement. L'existence connue des fausses informations offre aux politiques et autres acteurs l'occasion de brandir l'étiquette « fausses » pour discréditer les informations qui leur déplaisent pour des raisons politiques. Il est aussi possible que des idéologies politiques extrêmes puissent prendre racine dans des communautés en ligne faisant office de chambres d'écho, au sein desquelles les messages et opinions présentés aux participants véhiculent une idéologie unique.

L'avenir des médias et de la migration

Il est clair que les médias contribuent à notre réflexion sur la migration. Cependant, la mesure dans laquelle ils orientent l'action dans un sens ou un autre tient à de nombreux facteurs contextuels. De fait, le consensus autour du pouvoir des médias a évolué au fil des décennies⁷⁹⁷.

Notre survol du discours des médias sur la migration, de leur influence et de certains facteurs journalistiques qui contribuent à la couverture médiatique de la migration met en relief plusieurs conséquences et domaines de recherche futurs :

1. Il convient de renforcer les études sur le rôle des médias dans les pays de transit et d'origine – et notamment l'utilisation que font les migrants des différents types de médias et leurs préférences en la matière. Ce point est particulièrement important pour savoir comment et dans quelle mesure les sources d'information façonnent les représentations.
2. Il serait utile de disposer, à l'intérieur du monde de la recherche et au delà, de nouvelles données factuelles sur la question de savoir si et comment les différents types de messages et d'émotions façonnent les perceptions de la population et l'action publique en matière de mobilité. Des études appliquées peuvent permettre à divers groupes de mettre au point des interventions de communication plus efficaces à l'intention du public et en ce qui concerne les questions à traiter.
3. Il est nécessaire de porter une attention plus grande aux différents systèmes de médias et à la façon dont ils produisent (ou non) différents types de contenu sur la migration.
4. Les expériences très diverses dans le monde semblent indiquer que l'intensification du débat public sur le rôle que les médias devraient jouer selon le contexte fera avancer les débats qui se déroulent déjà dans les sphères de l'action publique de la société civile et de la recherche.

Ces conclusions soulèvent également d'autres questions, d'ordre éthique ou politique. Que faire des fausses informations et de la propagande sans limiter outre mesure la liberté de la presse ? Quel est le juste équilibre entre les motivations économiques, partisans et humanitaires qui sous tendent la couverture de la migration ? Dans un monde où une seule photo, comme celle d'Alan Kurdi, peut avoir plus d'influence sur l'opinion publique que des centaines d'articles bien documentés, comment les médias devraient-ils équilibrer les images fortes et les reportages de fond de manière honnête, mais moins sensationnelle ?

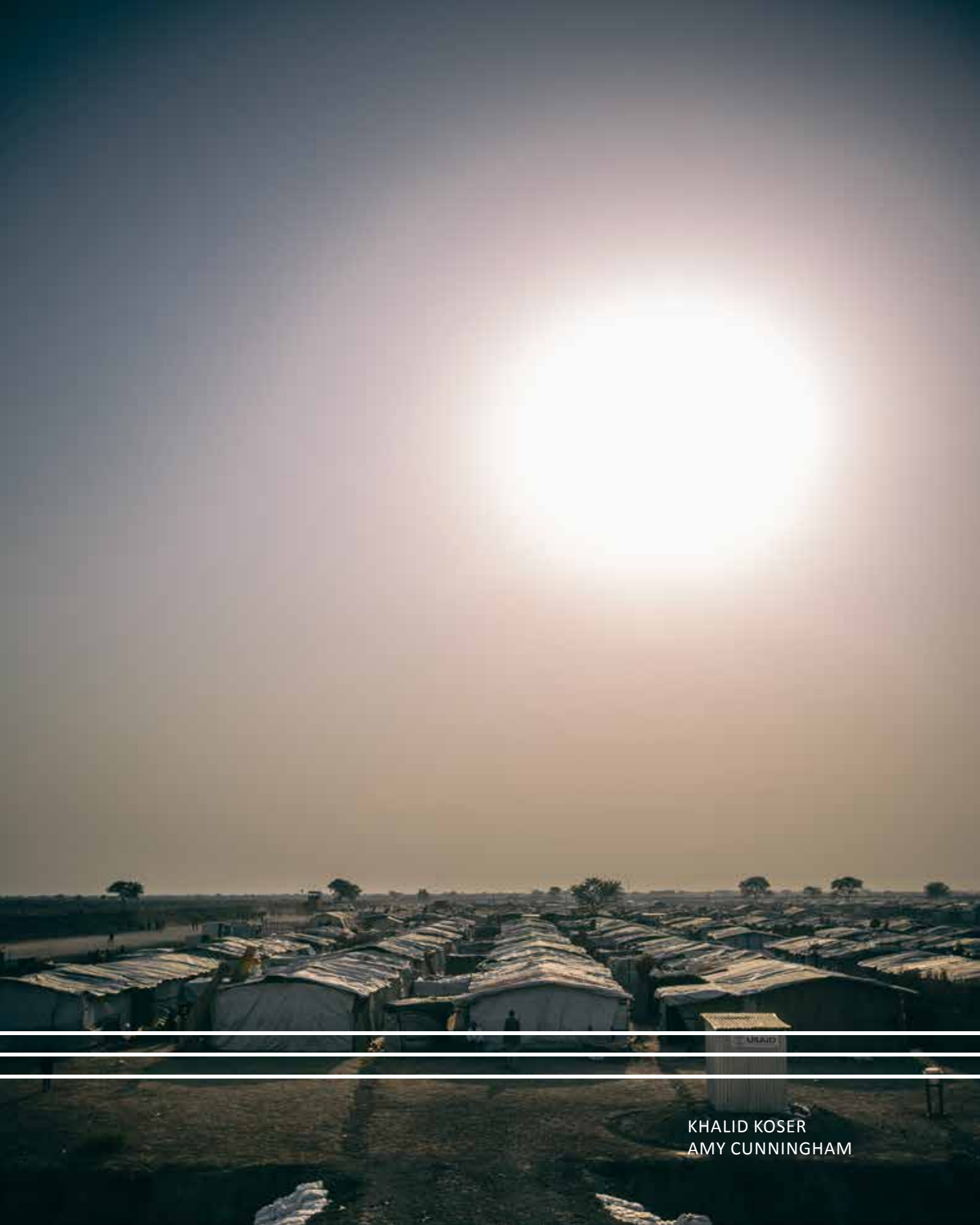
⁷⁹⁶ Graves et Cherubini, 2016.

⁷⁹⁷ Cacciatore, Scheufele et Iyengar, 2016.

Des questions de ce genre seront débattues différemment selon le contexte local, national et international. En définitive, les auteurs et les consommateurs de travaux de recherche devraient admettre qu'il n'existe pas un moyen universel unique de résumer le rôle des médias, ou de modifier la couverture médiatique de la migration (pour un exemple de ce qui se fait déjà, voir l'encadré intitulé « Que font les Nations Unies sur la question des migrations et des médias ? »). La migration est déjà, en soi, un phénomène divers et contesté qui englobe différents types de mouvements, mais les médias comprennent aussi des formes de communication dynamiques, à plusieurs niveaux et multisites.

Que font les Nations Unies sur la question des migrations et des médias ?

L'initiative ENSEMBLE (www.together.un.org/fr) est une tentative d'envergure mondiale pour associer les Nations Unies, leurs États Membres, la société civile, le secteur privé et les chercheurs à des activités à base communautaire qui promeuvent la solidarité à l'égard des migrants et des réfugiés. Elle recourt à un large éventail de médias pour faire connaître les avantages communs de la migration et prendre acte des préoccupations légitimes des communautés d'accueil. Ses messages, qui revêtent notamment la forme de témoignages de migrants, s'adressent aux communautés du monde entier. Lancée en 2016, elle a organisé et appuyé de nombreuses manifestations dans le monde, y compris des festivals de films, des ateliers et des forums de discussion.



KHALID KOSER
AMY CUNNINGHAM

9

MIGRATION, EXTREMISME VIOLENT ET EXCLUSION SOCIALE⁷⁹⁸

Introduction

Les travaux de recherche font apparaître, depuis des dizaines d'années, que les migrations internationales peuvent apporter des avantages considérables à toutes les parties prenantes. Or, aux quatre coins de la planète, un certain nombre de dirigeants politiques, se faisant plus ou moins l'écho du sentiment populaire, associent les migrants et la migration à la menace croissante que posent l'extrémisme violent et le terrorisme. Il est toujours important de se rappeler, comme il est souligné dans le présent chapitre, que les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés ont une probabilité plus grande d'être des victimes de la violence que d'en être les auteurs. Or, certains cercles politiques en Amérique du Nord, en Europe et ailleurs considèrent que les flux massifs de demandeurs d'asile et de migrants pourraient être infiltrés par des membres de groupes terroristes.

Il est arrivé, en effet, que des demandeurs d'asile et des migrants se livrent à des actes d'agression dans leur société d'accueil. En outre, ce n'est pas un phénomène entièrement nouveau – des migrants et des groupes de la diaspora ont été impliqués dans des attentats par le passé, par exemple en France et en Espagne avant la Première Guerre mondiale. Et, dans un avenir proche, on peut s'inquiéter de la menace que pourraient constituer, pour leur pays d'origine, les combattants terroristes étrangers (CTE) de retour chez eux s'ils ne sont pas arrêtés. Mais ceux-ci sont, dans leur majorité, des ressortissants des pays en question.

En conséquence, sans nier que des migrants (ou des réfugiés) puissent tomber dans la violence extrême, on risque de voir des faits isolés actuels ou des exemples historiques lointains sortis de leur contexte, puis projetés dans l'avenir et invoqués pour procéder à des généralisations sur la menace que des flux de migration et d'asile massifs pourraient poser pour la sécurité nationale et régionale. Cette façon de faire peut ensuite influencer des choix politiques.

Étant donné qu'il s'agit là d'un sujet délicat auquel l'opinion et les médias sont particulièrement sensibles, ce chapitre entend mettre en perspective les liens entre la migration et l'extrémisme violent. Il est nécessaire d'analyser ces liens pour diverses raisons : premièrement, des actes isolés d'extrémisme violent ont bel et bien été perpétrés par des migrants, et nous devons essayer de comprendre pourquoi. Deuxièmement, il est important d'exploiter les données et éléments factuels pour infléchir un débat public souvent mal informé, en reconnaissant d'entrée de jeu les lacunes importantes que présentent les travaux de recherche et les données. Troisièmement, il existe des liens entre la migration et l'extrémisme violent, mais ce ne sont pas ceux qui attirent normalement l'attention. Enfin, le risque de radicalisation parmi les migrants risque d'augmenter à l'avenir si l'on n'élabore pas maintenant des politiques et des interventions fondées sur des données factuelles pour prévenir l'extrémisme violent.

798 Khalid Koser, Directeur exécutif, Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience ; et Amy Cunningham, Conseillère principale, Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience.

Le présent chapitre se compose de trois grandes parties. Il commence par donner un aperçu des définitions et des données et souligne le besoin de clarté analytique. Il relève en outre l'existence d'une pénurie de données fiables et la difficulté d'effectuer une distinction entre causalité et corrélation. Une typologie simple des liens entre la migration et l'extrémisme violent est ensuite établie selon la logique du cycle migratoire, depuis le départ jusqu'à l'installation et, parfois, le retour. En conclusion, le chapitre énumère une série de conséquences préliminaires pour la poursuite du débat sur l'action à mener.

Définitions et données

La difficulté de répondre aux préoccupations concernant les liens entre la migration et l'extrémisme violent tient en partie à un usage terminologique inexact. Dans le débat européen, par exemple, le discours public ne fait guère de distinction entre les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés. Or, il s'agit de catégories juridiques et administratives distinctes (qui se chevauchent parfois), auxquelles sont associés divers droits et responsabilités. Lorsque ces catégories se recoupent entre elles ou avec l'extrémisme violent, les causes et conséquences pourront différer. En outre, il est probable que les expériences individuelles sont plus importantes que le statut juridique pour expliquer pourquoi certaines personnes se radicalisent. Dans l'ensemble du présent chapitre, on indiquera clairement la catégorie considérée lors de l'examen des différents liens, ainsi que le degré de pertinence du vécu migratoire, en s'appuyant sur le peu de travaux de recherche existants. Presque tous les exemples examinés ici concernent les migrations transfrontalières ou internationales, même s'il existe un nombre limité d'éléments factuels sur la radicalisation menant à l'extrémisme violent parmi les migrants internes et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Il convient d'établir une distinction supplémentaire entre les migrants, les nationaux et les minorités ethniques établies. Certains attentats d'extrémistes violents commis récemment en Europe ont été perpétrés par des demandeurs d'asile ou des migrants nouvellement arrivés. Par ailleurs, une proportion non négligeable de ceux qui ont quitté des pays européens pour devenir des combattants terroristes étrangers sont des ressortissants de ces pays et des descendants de migrants (parfois appelés migrants de deuxième ou de troisième génération). Le plus souvent, les CTE de retour seront des ressortissants des pays dans lesquels ils reviennent. Ce point est important, car il conviendra peut-être de mener différents types d'interventions. Les attentats commis par des migrants ou des demandeurs d'asile nouvellement arrivés peuvent, par exemple, nécessiter d'améliorer la gestion des migrations, tandis que le départ de citoyens européens issus de l'immigration peut être symptomatique de l'échec à long terme de l'intégration, qui se traduit par l'exclusion sociale. Les réponses aussi devront être différentes ; les migrants peuvent être expulsés, mais pas les nationaux. (Pour compliquer encore les choses, il est proposé dans certains pays de déchoir les CTE de retour de la citoyenneté de leur pays d'installation lorsqu'ils possèdent la double nationalité, ce qui pourrait les rendre expulsables).

L'analyse est rendue plus difficile encore par l'absence de définition claire de ce qui constitue l'extrémisme violent, et d'accord sur ce qui mène à la radicalisation et sur les conditions permettant à l'extrémisme violent de prospérer (et donc sur les stratégies d'intervention les plus efficaces). Ni les Nations Unies ni l'Union européenne ne disposent d'une définition officielle de l'« extrémisme violent »⁷⁹⁹. Les définitions élaborées par certains États dans le cadre de leurs politiques et stratégies nationales diffèrent souvent, par exemple, sur la question de savoir si l'extrémisme violent est toujours politique ou s'il couvre un spectre plus large. Le Gouvernement

799 Glazzard et Zeuthen, 2016.

des États-Unis, par exemple, a adopté une définition relativement large selon laquelle l'extrémisme violent consiste à « ... prôner, participer à, préparer ou soutenir d'une manière ou d'une autre une violence motivée ou justifiée idéologiquement pour promouvoir des objectifs sociaux, économiques ou politiques »⁸⁰⁰. Si, pour certains commentateurs, il est essentiel de parvenir à un consensus sur une définition, d'autres, en revanche, estiment que cela risque de retarder encore les mesures qui auraient dû être prises depuis longtemps⁸⁰¹.

Un point de recoupement entre migration et terrorisme pour lequel il existe une définition claire concerne les CTE, que les Nations Unies définissent comme des : « ... personnes qui se rendent dans un État autre que leur État de résidence ou de nationalité dans le dessein de commettre, d'organiser ou de préparer des actes de terrorisme, ou afin d'y participer ou de dispenser ou recevoir un entraînement au terrorisme, notamment à l'occasion d'un conflit armé »⁸⁰².

Les facteurs de l'extrémisme violent sont souvent classés dans la catégorie des facteurs de « répulsion » et d'« attraction ». Les facteurs de répulsion sont ceux qui créent les conditions propices à la montée de l'extrémisme violent ou de l'insurrection et au développement de l'attrait qu'ils suscitent, tandis que les facteurs d'attraction peuvent être financiers ou psychologiques et sont associés aux gratifications personnelles que procurent l'appartenance à un groupe ou à un mouvement et la participation à ses activités⁸⁰³. Il est aussi largement accepté que la radicalisation qui mène à l'extrémisme violent est un processus à la fois individuel et contextuel. Sans surprise, peut-être, il n'existe pas de consensus sur la façon de lutter contre les facteurs de l'extrémisme violent et réduire leur impact. Même la terminologie – lutte contre l'extrémisme violent et prévention de l'extrémisme violent – est contestée. Le Global Center on Cooperative Security propose la définition suivante : « ... bien qu'issues des efforts déployés pour faire face au terrorisme, les activités de lutte contre l'extrémisme violent englobent un large éventail de mesures conçues pour identifier et prévenir les menaces liées à l'extrémisme violent, ce qui peut comprendre les tensions communautaires, l'instabilité régionale et les conflits⁸⁰⁴.

Si les systèmes statistiques relatifs aux migrants et à la migration demeurent sous développés – surtout pour la migration irrégulière, qui pourrait être particulièrement utile pour l'analyse de l'extrémisme violent –, ils sont assurément plus solides que les données sur l'extrémisme violent. Lorsque ces données existent, elles portent généralement sur les incidents et les victimes, et non sur les auteurs. Selon le Global Terrorism Index (indice mondial du terrorisme) de 2016⁸⁰⁵, qui analyse les données mondiales sur les attentats commis l'année précédente, 72 % des décès dus au terrorisme en 2015 ont eu lieu dans cinq pays seulement : l'Iraq, l'Afghanistan, le Nigéria, le Pakistan et la République arabe syrienne.

Les données sur les liens entre la migration et l'extrémisme violent sont plus rares encore. Une observation immédiate – développée plus bas – est que parmi les 10 principaux pays touchés par le terrorisme d'après l'indice mondial du terrorisme, on trouve les trois pays qui, selon le HCR, ont généré plus de la moitié des flux de réfugiés dans le monde en 2015, à savoir la République arabe syrienne, l'Afghanistan et la Somalie⁸⁰⁶. Au niveau individuel, les données sur, par exemple, la présélection des migrants ou des candidats à la réinstallation

800 USAID, 2011.

801 Koser et Rosand, 2016.

802 Conseil de sécurité des Nations Unies, 2014.

803 USAID, 2011.

804 Global Center on Cooperative Security, s.d.

805 Institute for Economics and Peace, 2016.

806 HCR, 2016.

de réfugiés susceptibles d'être une menace pour la sécurité ne sont que rarement disponibles. Il n'existe pas non plus de profils clairs et simples des auteurs d'extrémisme violent, qu'ils soient ou non des migrants. De surcroît, l'échange d'informations entre les organismes de police et de renseignement nationaux et internationaux est loin d'être parfait, et la façon dont les migrants, surtout les migrants irréguliers, sont classés varie d'un pays à l'autre. Le présent chapitre n'entend pas formuler des recommandations techniques directes, mais souligne la nécessité de renforcer la coordination et la centralisation du partage d'informations.

On manque plus particulièrement de données en provenance des pays n'appartenant pas à l'OCDE, dans lesquels se produisent la majorité des actes d'extrémisme violent et où se trouvent la majorité des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et au moins la moitié des migrants dans le monde. Les lacunes présentes dans les différents ensembles de données gênent considérablement l'analyse systématique des liens entre la migration et l'extrémisme violent ainsi que la formulation de conclusions générales sur le sujet.

Enfin, autre limite qui mérite d'être mentionnée ici et qui tient en partie aux problèmes de définition et de données évoqués plus haut, il est difficile d'effectuer une distinction entre causalité et corrélation lorsqu'on examine les points de recoupement entre la migration et l'extrémisme violent. Certains réfugiés fuient une expérience directe d'extrémisme violent, d'autres migrants quitteront leur foyer en raison de facteurs liés à l'apparition de l'extrémisme violent, tels que le manque de possibilités de subsistance pour eux-mêmes et leur famille. Certains migrants et réfugiés peuvent eux-mêmes commettre des actes de violence en raison des traumatismes liés à leur expérience migratoire ou de la situation dans les pays où ils arrivent, ou pour d'autres motifs. Parfois, les auteurs d'actes de violence peuvent être des terroristes qui se font passer pour des migrants. Certains migrants peuvent activement chercher des occasions de violence extrémiste, tandis que d'autres seront vulnérables au recrutement aux fins d'extrémisme violent⁸⁰⁷.

Migration et extrémisme violent : typologie

Il est possible de distinguer quatre types de points de recoupement entre l'extrémisme violent et la migration, en suivant grosso modo la logique du cycle migratoire, depuis le départ jusqu'à l'installation et, parfois, le retour, en passant par le transit : i) l'extrémisme violent en tant que facteur de déplacement et de migration ; ii) le risque de radicalisation dans les centres et camps de transit de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et, peut être, de migrants ; iii) le risque d'infiltration terroriste dans le flux de migrants et de demandeurs d'asile ; et iv) les difficultés d'intégration débouchant sur l'exclusion sociale. Enfin, un dernier point de recoupement – qui clôt le cycle migratoire mais n'est pas mentionné ici faute de données et d'analyses – est la possibilité que le retour et l'échec ou la non-viabilité de la réintégration aggravent d'extrémisme violent pour certaines personnes de retour au pays⁸⁰⁸.

L'extrémisme violent en tant que facteur de déplacement et de migration

La comparaison très superficielle de l'indice mondial du terrorisme et des données du HCR ci-dessus semble indiquer qu'il existe au moins un lien – de causalité ou de corrélation – entre les attentats terroristes et la fuite de réfugiés.

807 Pour un examen plus approfondi de ces liens de causalité, voir Schmid, 2016.

808 Koser et Kuschminder, 2015.

Si l'on s'intéresse dans un premier temps à la migration forcée – ce qui élargit donc le prisme pour inclure, en plus des réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et celles qui quittent leur foyer contre leur gré –, il est important de distinguer ceux qui fuient une expérience ou une menace directe d'extrémisme violent de ceux qui en fuient les effets indirects. Aujourd'hui, il apparaît assez clairement que certaines populations sont en fuite parce qu'elles sont la cible de l'extrémisme violent et de groupes extrémistes violents. Ce sont, par exemple, les minorités chrétiennes du Levant : *The Economist* a indiqué qu'en 2014, sur une population de 1,8 million de chrétiens syriens, plus d'un demi-million avaient été déplacés⁸⁰⁹. Les personnes déplacées dans le nord du Nigéria sont un autre exemple : les données montrent que le déplacement de populations loin de leurs villages peut être une stratégie délibérée de Boko Haram, comme cela a été le cas par le passé pour l'Armée de résistance du Seigneur dans le nord de l'Ouganda. D'autres minorités religieuses fuient l'extrémisme violent dont elles sont la cible en Asie du Sud-Est, notamment au départ de l'État de Rakhine, au Myanmar.

De même, il est probable que de nombreuses personnes sont déplacées par les effets secondaires de l'extrémisme violent, et non parce qu'elles sont directement menacées, par exemple lorsque cet extrémisme perturbe le marché du travail ou la production agricole, ou résulte de l'arrêt des prestations sociales⁸¹⁰. En Afghanistan, des données attestent que certaines personnes sont déplacées à l'intérieur du pays à cause des effets de mesures de lutte contre le terrorisme⁸¹¹. En ce qui concerne la migration volontaire, il est aussi possible d'envisager que les personnes quittent leur pays non pas à cause de conséquences directes ou indirectes de l'extrémisme violent, mais parce qu'elles considèrent qu'il n'y a plus d'avenir dans un pays où l'environnement fait le lit de cet extrémisme⁸¹².

Extrémisme violent et déplacements en Amérique latine

Traditionnellement, l'extrémisme violent en Amérique latine est caractérisé par de profonds clivages socioéconomiques et politiques, dont certains ont donné lieu à des mouvements d'insurrection combattant pour renverser les gouvernements en place.

L'insurrection des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), par exemple, la plus longue dans l'hémisphère nord, a pris fin le 1^{er} décembre 2016, lorsqu'un accord de paix conclu entre les rebelles et le Gouvernement colombien a été approuvé par le Congrès national. Fondées en 1964 en réaction aux conflits fonciers incessants et aux inégalités croissantes, les FARC avaient pour cible principale les forces de sécurité gouvernementales, mais les enlèvements de civils, les attentats à la bombe contre des rassemblements populaires et la destruction des infrastructures étaient monnaie courante^a. Au début de 2017, la Colombie comptait plus de 7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, et 340 000 ressortissants réfugiés dans des pays voisins, notamment en Équateur, en République bolivarienne du Venezuela, au Panama et au Costa Rica^b. Les FARC ne sont pas le seul groupe dont la violence a provoqué des déplacements massifs en Colombie. L'Armée de libération nationale (ALN), considérée comme un groupe terroriste par les États-Unis et l'Union européenne, est connue pour avoir enlevé des civils contre rançon et commis des actes de violence à l'encontre des forces de sécurité et de civils.

809 *The Economist*, 2014.

810 Connor, 2016.

811 Koser, 2013.

812 Cunningham et Koser, 2015.

Dans d'autres pays d'Amérique latine, comme le Pérou, l'extrémisme violent a été le fait de groupes communistes, tels que le Sentier lumineux. Créé à la fin des années 1960, celui-ci a sombré dans la violence dans les années 1980 et 1990, provoquant des dizaines de milliers de décès à travers le pays et forçant des centaines de milliers de personnes à quitter leur foyer^c. Bien que l'organisation ait été en grande partie démantelée et que la plupart des personnes déplacées soient retournées chez elles, quelques cellules poursuivent leur action dans le pays, et on estime à 62 000 le nombre de personnes en situation de déplacement prolongé^d.

a Sullivan and Beittel, 2016.

b HCR, 2017.

c *The Economist*, 2017.

d IDMC, 2017.

Radicalisation dans les camps

On a recensé au moins trois situations dans lesquelles des camps de réfugiés (et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays) engendrent l'extrémisme violent. Dans la première, les camps peuvent servir de bases de repos et de récupération à des combattants violents⁸¹³. Entre autres exemples, on citera les zones d'installation de réfugiés namibiens en Angola, utilisées par l'Armée de libération nationale de l'Afrique du Sud-Ouest ; les camps de réfugiés afghans, utilisés par les *Taliban* ; ou encore les camps frontaliers utilisés par les *Contras* nicaraguayens et par les Khmers rouges cambodgiens. Plus récemment, des combattants de Daech ont utilisé comme « boucliers humains » des réfugiés du camp de Yarmouk, à la périphérie de Damas⁸¹⁴.

Dans la deuxième situation, liée à la première, les camps de réfugiés deviennent des terrains de recrutement pour les groupes extrémistes violents. En 2015, Najat Rochdi, la Coordonnatrice résidente des Nations Unies au Cameroun, s'est déclarée publiquement inquiète de voir le camp de Minawao, dans le nord du pays, devenir un « ...vivier de recrutement pour Boko Haram »⁸¹⁵. Les autorités kényanes ont exprimé des inquiétudes similaires quant au risque de recrutement par Al-Shabaab, dans le camp de Dadaab situé dans le nord du pays. Des rapports largement non vérifiés ont fait état de recrutements, par Daech, dans les camps de réfugiés en Turquie et au Liban.

Dans la troisième situation – qui est peut-être l'exemple le plus répandu des points de recoupement entre camps de réfugiés et extrémisme violent dans la littérature encore restreinte sur le sujet –, les réfugiés risquent de se radicaliser et de tomber dans l'extrémisme violent⁸¹⁶. Il existe indéniablement des données qui attestent la radicalisation menant à la violence dans les camps de réfugiés, notamment au Pakistan (dans le camp de Jalozaï pour les réfugiés afghans), au Yémen (dans les camps de réfugiés somaliens à Kharaz), au Cameroun (dans le camp de Minawao pour les Nigériens) et en Jordanie (dans le camp Zaatari pour les réfugiés syriens). L'Europe a aussi connu ce phénomène dans les centres de réfugiés. En septembre 2016, les autorités de Cologne

813 Zolberg, Suhrke et Aguayo, 1989.

814 Ban, 2015.

815 Larson, 2015.

816 Lischer, 2006.

(Allemagne) ont arrêté un réfugié de 16 ans qui se préparait à commettre un attentat. Lors de son arrestation, dans un centre de réfugiés non loin de Cologne où il vivait avec ses parents depuis qu'ils avaient fui, en 2015, la guerre civile en République arabe syrienne, les autorités ont découvert du matériel explosif (dont une batterie et des câbles, des aiguilles à coudre et une petite cartouche de gaz butane) et des preuves de conversations sur Internet avec des membres de Daech. La justice a mis la radicalisation du garçon sur le compte de sa solitude dans le centre de réfugiés, où il passait le plus clair de son temps sur son téléphone portable. En outre, il passait beaucoup de temps à consulter des sites et à discuter en ligne... ce qui l'a amené à se forger une vision islamodjihadiste du monde⁸¹⁷.

La littérature existante met en évidence trois conditions particulières qui permettent à la radicalisation et à l'extrémisme violent de prendre racine dans les camps de réfugiés : les insuffisances en matière d'éducation, surtout lorsque le vide est comblé par l'endoctrinement religieux extrémiste ; le manque de travail ; et l'absence de liberté de mouvement⁸¹⁸. Ces trois conditions prévalent dans un grand nombre de camps surpeuplés et dotés de ressources insuffisantes qui accueillent des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des réfugiés. Les risques augmentent à mesure que perdure ce type de situation. Cette même littérature mentionne des possibilités d'intervention qui permettraient de réduire le risque de radicalisation et d'extrémisme violent dans ces environnements.

Diminuer le risque de radicalisation des réfugiés : enseignements pour le Moyen-Orient tirés de crises passées

Un rapport publié récemment par RAND Corporation indique que la réduction du risque de radicalisation parmi les réfugiés dépasse le cadre de l'aide humanitaire et appelle à une approche sur plusieurs fronts qui offre aux réfugiés des choix viables pour leur avenir^e. À ce jour, il n'existe toutefois aucun système permettant d'évaluer chaque situation de manière suffisamment approfondie pour mettre en place une approche de ce type. L'étude montre que pour être efficaces, les programmes exigeront la collaboration, l'échange d'informations et l'harmonisation des objectifs entre les donateurs, les organisations non gouvernementales (ONG), la population locale et les gouvernements hôtes, sans oublier les réfugiés.

Il est également important de répondre aux besoins économiques et financiers, même si ce ne sont pas les principaux facteurs de radicalisation. Les réfugiés cherchent les moyens d'aider leur famille et d'acquérir des compétences susceptibles de leur être utiles à long terme. Il faut répondre à ces besoins dans le pays d'accueil, où les réfugiés peuvent entrer en concurrence avec les populations locales autour des emplois et des biens de consommation. Cela signifie que les solutions envisagées doivent associer des acteurs locaux qui ne s'occupent généralement pas directement des questions concernant les réfugiés, tels que les milieux d'affaires.

817 Deutsche Welle, 2017.

818 Martin-Rayo, 2011.

Les personnes interrogées estimaient que pour y parvenir, les fonds fournis par les donateurs devaient être souples et moins « cloisonnés ». L'un des problèmes que posent couramment les fonds de secours internationaux est que ceux-ci sont à disposition au début d'une crise, mais qu'ils diminuent au fil du temps^f. Les responsables politiques et les parties prenantes peuvent se concerter davantage pour planifier des fonds à long terme dans l'éventualité d'une crise des réfugiés.

Parallèlement, l'emploi et l'éducation ne sont qu'une réponse partielle. Les besoins psychologiques et en matière de sécurité sont des aspects essentiels. Les réfugiés ont vécu des traumatismes^g en fuyant leur pays d'origine et ont souvent été exposés à la maltraitance, à l'humiliation et à l'impuissance sur leur lieu d'accueil. C'est dans ce contexte que des groupes activistes peuvent entrer en jeu et tenter de radicaliser des populations vulnérables en leur parlant d'émancipation par la violence. Donner aux réfugiés la possibilité de participer à leur propre gouvernance, par exemple à l'administration des camps, peut permettre d'atténuer ce risque.

e Sude, Stebbins et Weiland, 2015.

f Makdisi et Prashad, 2016.

g Hawilo, 2017.

Aucune étude majeure n'a encore été menée sur les risques ou les actes d'extrémisme violent dans les camps de transit de migrants. Cependant, étant donné que les conditions qui y règnent ressemblent souvent à celles qui, comme on l'a constaté, augmentent les risques dans les camps de réfugiés, il semble raisonnable de supposer que de tels risques existent.

Risque d'infiltration dans les flux de migrants et de demandeurs d'asile

En Europe et en Amérique du Nord, où continuent d'arriver de nombreux demandeurs d'asile et réfugiés depuis l'Afrique et le Moyen-Orient, et où les responsables politiques envisagent de réinstaller un nombre non négligeable de réfugiés originaires de la République arabe syrienne, entre autres pays, la question la plus politisée, peut-être, est de savoir si des éléments factuels attestent que des terroristes s'infiltreront systématiquement dans les flux de migrants irréguliers pour perpétrer des attentats à l'étranger.

En avril 2016, des rapports, corroborés depuis, indiquaient qu'un homme arrêté en 2015 dans un camp de réfugiés à Salzbourg faisait partie du groupe initial de terroristes qui a commis les attentats de novembre 2015 à Paris. Cet homme, de nationalité algérienne, a admis appartenir à un groupe comprenant deux des kamikazes de Paris (des frères irakiens qui se sont fait exploser à l'extérieur du Stade de France), qui avaient quitté la République arabe syrienne pour la Grèce en octobre. Il a été arrêté dans un premier temps à Leros, avec un Pakistanais, lors d'un contrôle de passeports, mais tous deux ont été ensuite relâchés, ce qui leur a permis de poursuivre leur voyage jusqu'en Autriche, où ils ont de nouveau été arrêtés⁸¹⁹. Selon une enquête menée par la BBC, les deux hommes avaient acheté des billets de ferry pour quitter Leros et poursuivre leur voyage en Europe avec des réfugiés syriens⁸²⁰.

819 Rose, 2016.

820 BBC, 2016.

À tout le moins, ce cas témoigne d'une mauvaise communication entre pays européens. À mesure que d'autres informations sur les responsables des attentats de Paris se font jour, il semble que certains assaillants et kamikazes s'étaient rendus en République arabe syrienne pour recevoir une formation et combattre aux côtés de Daech. Il est encore difficile de dire si ces terroristes sont revenus en Europe dans le cadre de « cellules dormantes », positionnées délibérément par le commandement de Daech pour coordonner les attentats en France, ou s'ils sont rentrés dans leur pays de nationalité en tant que CTE. Tandis que la « crise » des réfugiés focalisait de plus en plus l'attention en 2014 et 2015 et que les groupes terroristes gagnaient en notoriété, plusieurs passeurs interrogés ont indiqué avoir transporté des recrues de Daech⁸²¹. Début 2015, Daech a menacé à un moment d'inonder l'Europe d'un million de réfugiés passant par la Libye. L'organisation a également affirmé que 4 000 djihadistes seraient envoyés en Europe via la Turquie⁸²². Un passeur a indiqué avoir envoyé vers l'Europe au moins 10 combattants de Daech se faisant passer pour des réfugiés, et a déclaré que ceux-ci, une fois installés, attendaient les ordres pour commettre des attentats sur le sol européen. Deux passeurs interrogés en Turquie ont également confirmé avoir fait traverser la Méditerranée à des combattants. Ces témoignages sont devenus de plus en plus fréquents.

Sans sous-estimer la nécessité de gérer et de neutraliser ce risque, il demeure important de rester prudent : les passeurs sont loin d'être les sources d'information les plus fiables et, dans tous les autres contextes ou presque, ils sont régulièrement décrits comme des criminels et des imposteurs par les politiques et les décideurs. Il convient de souligner que la majorité des attentats perpétrés récemment en Europe et aux États-Unis ont été le fait de terroristes « locaux », c'est-à-dire de nationaux du pays où ils ont été commis, même si nombre d'entre eux étaient issus de l'immigration (voir la section suivante). Bien entendu, il est également important de garder à l'esprit que la grande majorité des attentats terroristes dans le monde ont lieu hors d'Europe et des États-Unis⁸²³.

Enfin, les assertions selon lesquelles Daech et d'autres groupes mettent systématiquement et massivement à profit les flux d'asile pour envoyer des combattants en Europe ne sont guère étayées par les faits. Même en donnant crédit aux affirmations des passeurs, le nombre de recrues terroristes qui auraient été transportées en Europe est très faible par rapport aux centaines de milliers de personnes qui cherchent refuge sur le continent. S'il est important de tenter de se prémunir contre ce risque, par exemple en présélectionnant les candidats aux visas ou à la réinstallation, ou en enregistrant et contrôlant les personnes après leur arrivée, toute réponse politique doit être proportionnée à ce risque et ne doit pas servir de prétexte pour refuser l'asile à tous ceux qui ont réellement besoin de protection et d'assistance.

Migration, extrémisme violent et exclusion sociale

Le quatrième point d'intersection entre la migration et l'extrémisme violent concerne la période qui suit l'installation des migrants et des réfugiés ; il est largement admis que la radicalisation menant à l'extrémisme violent parmi les migrants et les réfugiés installés et leurs descendants est un symptôme d'exclusion sociale. Cette idée demeure contestée. Il ressort toutefois de la plupart des définitions qu'il s'agit d'un processus dynamique et multidimensionnel alimenté par des relations de pouvoir inégales dans quatre grands domaines – économique, politique, social et culturel – et qui met en jeu plusieurs niveaux, à savoir l'individu, le ménage, le groupe,

821 Giglio, 2014.

822 Schmid, 2016.

823 Institute for Economics and Peace, 2016.

la communauté, le pays et le monde entier. Le processus général se traduit par un continuum de conditions d'inclusion/exclusion caractérisées par un accès inéquitable aux ressources, aux moyens et aux droits, qui conduit ensuite à des inégalités⁸²⁴.

Selon les données de recherche recueillies par New America, tous les djihadistes ayant commis un attentat meurtrier sur le territoire des États-Unis depuis le 11 septembre étaient des nationaux ou des résidents légaux⁸²⁵. L'immense majorité des Américains accusés d'avoir pris part à des actes de terrorisme (dans le pays ou à l'étranger) au cours de cette période sont/étaient des résidents légaux permanents, et nombre d'entre eux sont des enfants d'immigrants de la première génération. Certains des récents attentats les plus meurtriers ont été perpétrés par des immigrants de la deuxième génération, y compris le terroriste de la boîte de nuit à Orlando, qui était citoyen des États-Unis et fils d'immigrants afghans. Dans le cas des tireurs de San Bernardino, l'un était citoyen des États-Unis et fils d'immigrants pakistanais, et l'autre, Tashfeen Malik, était un ressortissant pakistanais ayant le statut de résident permanent conditionnel aux États-Unis, qui était arrivé dans le pays avec un visa de fiancé⁸²⁶.

Dans un rapport paru en septembre 2016, l'Institut Cato a examiné en détail les visas utilisés par les terroristes aux États-Unis aux fins d'analyse des risques. Il a constaté que le risque pour un Américain de périr dans un attentat commis par un terroriste né à l'étranger est de 0,00003 %⁸²⁷. En particulier, l'analyse de Cato identifie 154 terroristes nés à l'étranger présents aux États-Unis qui ont tué 3 024 personnes lors d'attentats perpétrés de 1975 jusqu'à la fin de 2015, ce qui – il faut le noter – comprend les près de 3 000 victimes des attaques du 11 septembre 2001. Sur ces 154 terroristes nés à l'étranger,

...10 étaient des immigrants illégaux, 54 des résidents permanents légaux et 19, des étudiants ; 1 était entré avec un visa de fiancé(e) K-1 ; 20 étaient des réfugiés, 4 des demandeurs d'asile et 34, des touristes avec divers visas ; et 3 venaient de pays participant au programme d'exemption de visa. Les visas de 9 terroristes n'ont pas pu être déterminés. Au cours de cette période, le risque pour un Américain d'être assassiné par un terroriste né à l'étranger était de 1 sur 3 609 709 par an. Le risque d'être tué dans un attentat commis par un réfugié était de 1 sur 3,64 milliards par an⁸²⁸.

Selon l'analyse du Migration Policy Institute portant sur les 745 000 réfugiés réinstallés aux États-Unis d'Amérique entre le 11 septembre et la fin de 2015, seulement trois ont été arrêtés pour des accusations de terrorisme⁸²⁹. Il est toutefois difficile de savoir si ces personnes étaient déjà radicalisées et prêtes à mener des actes de terrorisme violent lorsqu'elles sont arrivées, si elles se sont radicalisées par la suite, ou si elles ont été envoyées délibérément aux États-Unis par des groupes terroristes.

824 Rudiger et Spencer, 2003 ; DAES, 2016.

825 New American Economy, 2017.

826 Friedman, 2017.

827 Willingham, Martucci et Leung, 2017.

828 Nowraseth, 2016.

829 Newland, 2015.

Le nombre de combattants terroristes étrangers peut être un autre indicateur d'exclusion sociale. On a estimé qu'ils étaient environ 30 000 à combattre en République arabe syrienne et en Iraq, principalement dans les rangs de Daech⁸³⁰. Selon un rapport établi par Soufan Group, les 10 premiers pays d'origine des CTE en chiffres absolus étaient, à l'époque, dans l'ordre décroissant : la Tunisie, l'Arabie saoudite, la Fédération de Russie, la Turquie, la Jordanie, la France, le Maroc, le Liban, le Royaume-Uni et l'Allemagne⁸³¹. Bien qu'on ne dispose pas des profils détaillés des intéressés, il est clair que pour certains pays, comme la Tunisie, la grande majorité sont des nationaux et non des migrants ou leurs descendants. À l'opposé, il semble que la plupart des combattants étrangers venant de France et d'Allemagne soient issus de l'immigration. Pour autant, ceux-ci représentent une faible proportion du nombre total de CTE, ce qui porte à croire qu'à l'échelle mondiale, les combattants terroristes étrangers ne posent pas nécessairement un problème majeur en matière de migration. Selon la Coalition mondiale, le nombre de combattants de Daech en Iraq et en République arabe syrienne a été ramené à son niveau le plus bas en plus de deux ans et demi – environ 12 000 à 15 000 personnes, soit près de moitié moins que le nombre estimatif le plus élevé en 2014⁸³².

Ces données – bien que dispersées et non systématiques – font apparaître qu'à certains moments, des migrants et des réfugiés établis ainsi que leurs descendants peuvent se radicaliser et sombrer dans l'extrémisme violent, et pas uniquement dans les pays de l'OCDE. À l'évidence, quelque chose va mal chez certaines personnes, et il convient de chercher à savoir pourquoi.

Certains analystes se sont intéressés aux facteurs structurels de la radicalisation parmi les migrants et leurs descendants, bien que ces facteurs ne suffisent généralement pas à eux seuls à expliquer les parcours individuels. Dans le cas de la Belgique et de la France, par exemple, il a été avancé que la culture politique, une forme de gouvernance trop laïque, a ostracisé certaines communautés minoritaires, notamment les musulmans d'ascendance nord africaine. Selon certains analystes,

[...] nous en sommes réduits à deviner les raisons pour lesquelles il existe, en France, un lien entre la politique, l'urbanisation, le chômage des jeunes et l'activisme sunnite. Nous avons le sentiment que lorsque beaucoup de jeunes sont au chômage, certains finissent par commettre des méfaits. Lorsqu'ils vivent dans des grandes villes, il leur est plus facile d'entrer en contact avec des personnes épousant des causes radicales. Et lorsque ces villes se trouvent dans des pays francophones qui adoptent l'approche stricte de la laïcité suivie par la France, l'attrait du radicalisme sunnite est plus fort⁸³³.

À l'opposé, le rapport de Soufan Group susmentionné s'attache plus aux facteurs personnels qu'aux facteurs (socio)politiques. Il ne fait aucun doute qu'une partie des migrants et de leurs descendants sont marginalisés et privés de droits, deux facteurs qui sont connus pour favoriser l'extrémisme violent et qui rendent certains jeunes musulmans et nouveaux convertis à l'islam plus vulnérables au recrutement.

830 The Soufan Group, 2015.

831 Ibid.

832 Coalition mondiale, 2017.

833 McCants et Meserole, 2016.

Les réponses politiques consistent actuellement à promouvoir des « identités intégrées » (ce qui signifie qu'une personne peut avoir deux identités ou plus, par exemple religieuse et nationale) et à donner aux intéressés le sentiment qu'il y a des chances à saisir – en substance, il s'agit de les renforcer dans l'idée que des possibilités leur sont offertes et qu'il existe un avenir pour eux où ils pourront les concrétiser. Selon Daniel Köhler, Directeur du German Institute on Radicalization and De-Radicalization Studies, « ... ces dernières années, la stratégie de lutte contre le terrorisme en Allemagne a été principalement axée sur le travail auprès des familles pour prévenir la radicalisation. Pour prévenir la radicalisation parmi les réfugiés, il faudra toutefois rattraper un retard colossal »⁸³⁴.

Radicalisation parmi les migrants d'Asie centrale

Pour tenter de comprendre pourquoi un nombre non négligeable d'actes terroristes sont commis par des ressortissants de pays d'Asie centrale, Edward Lemon et John Heathershaw ont mené une analyse rigoureuse, mais de portée limitée, qui leur a permis de constater que les groupes extrémistes violents prenaient les migrants pour cibles et cherchaient spécifiquement à les recruter^h. Dans leur analyse de la radicalisation d'un nombre relativement faible de personnes originaires de pays d'Asie centrale, ils se sont appuyés sur les informations et données limitées à leur disposition, et relevé les points suivants :

... nous ne savons encore que très peu de choses sur ce phénomène, qui demeure très rare. Actuellement, la recherche sur les politiques consacrée à ce sujet laisse à désirer et est mue par de fausses représentations, tandis que les travaux universitaires sont rares et souvent obsolètes.

Lemon et Heathershaw font des observations sur les relations possibles avec la migration, relevant que la plupart des personnes radicalisées ont été ciblées par des groupes djihadistes après avoir quitté leur pays d'origine. Malgré les récents actes de terrorisme très médiatisés commis par des activistes d'Asie centrale – l'attentat à l'explosif dans le métro de Saint-Petersbourg en avril 2017, la fusillade dans une boîte de nuit d'Istanbul en janvier 2017, et l'attentat à l'aéroport Atatürk en juin 2016 –, ils constatent qu'aucun élément factuel ne permet d'affirmer clairement que les causes profondes de cette « exportation » du terrorisme soient d'ordre religieux, économique ou politique.

Lemon et Heathershaw estiment que, bien qu'aucun facteur ne puisse à lui seul expliquer pourquoi une personne décide de rejoindre un groupe extrémiste, il semble que beaucoup d'entre elles aient vécu une forme ou une autre d'isolement, ce qui pourrait expliquer pourquoi les recruteurs ciblent ceux qui se trouvent en marge de la société, y compris les personnes travaillant à l'étranger. En outre, leur étude montre que la plupart des migrants d'Asie centrale sont instruits et semi-qualifiés, mais occupent souvent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés et se trouvent exploités par leur employeurⁱ. De nombreux hommes jeunes d'Asie centrale qui ont migré aux fins de travail passent la fin de leur adolescence loin de chez eux ; ils sont confrontés aux difficultés économiques du quotidien, dévalorisés dans leur travail et victimes de maltraitance raciale et, parfois, de harcèlement par l'État. Cela peut accroître leur vulnérabilité

834 Oltermann, 2016.

au djihadisme. D'où la nécessité de lutter contre la xénophobie et la maltraitance des travailleurs migrants, un point qui est important pour toute société. La possibilité d'une radicalisation ne change rien à ce constat, mais met en évidence les conséquences importantes, voire extrêmes, d'une action insuffisante.

h Lemon and Heathershaw, 2017.

i Ibid.

S'il est trop tôt pour savoir si ces interventions porteront du fruit, des inquiétudes ont été exprimées au sujet des préjudices que pourraient occasionner d'autres possibilités d'action. Un grand nombre de migrants, de demandeurs d'asile et de réfugiés ont vécu des situations difficiles au cours de leur vie et subi des discriminations. En outre, leur image est souvent ternie par des affirmations fausses ou douteuses concernant leur impact sur l'économie, la cohésion sociale, les croyances et motivations idéologiques et l'identité nationale. Les présenter de surcroît comme une menace pour la sécurité nationale et comme des terroristes potentiels ne fait qu'aggraver leurs difficultés. Cela peut avoir pour conséquence imprévue de les marginaliser encore plus et de les rendre ainsi plus réceptifs aux discours et aux programmes extrémistes⁸³⁵. Des préoccupations de ce genre ont été exprimées récemment au sujet du décret présidentiel de 2017 visant à protéger la nation de l'entrée de terroristes étrangers aux États Unis.⁸³⁶

Les liens entre les migrants, l'extrémisme violent et l'exclusion sociale peuvent enfin être examinés sous l'angle des difficultés que posera la réintégration des CTE de retour. Selon les Nations Unies, les combattants terroristes étrangers :

augmentent l'intensité, la durée et la complexité des conflits, et peuvent constituer un grave danger pour leurs pays d'origine, de transit et de destination, ainsi que pour les zones voisines de conflit armé où ils opèrent. La menace des CTE évolue rapidement et ne sera probablement pas maîtrisée à court terme. Les CTE qui reviennent dans leur pays d'origine ou arrivent dans des pays tiers créent un important risque à long terme⁸³⁷.

Des universitaires, des acteurs de la société civile et une poignée de décideurs ont fait observer que la réadaptation et la réintégration des combattants terroristes étrangers doivent devenir une priorité ; nous risquons de voir d'autres personnes et communautés se radicaliser si notre seule réponse aux CTE revenants est la détention. De fait, certains pourraient contribuer à la prévention de nouveaux actes d'extrémisme violent :

Il est essentiel d'encourager la réadaptation et la réintégration des auteurs d'actes violents lorsqu'on s'attaque à l'ensemble du cycle de la radicalisation et du recrutement. Alors que les combattants terroristes étrangers sont de plus en plus nombreux à revenir au pays et que, d'une manière générale, les personnes suspectées de terrorisme sont

835 Cunningham et Koser, 2015

836 Amnesty International, 2017.

837 Conseil de sécurité des Nations Unies, 2014.

activement poursuivies, il est primordial de faciliter la réadaptation et la réintégration des intéressés après leur emprisonnement pour réduire le plus possible la récidive et instaurer la confiance au sein des communautés locales et des autorités chargées de veiller au respect de la loi⁸³⁸.

Déserteurs et réintégration

À Aarhus, la deuxième ville du Danemark, la police, la municipalité et des ONG locales collaborent à des activités concertées destinées à éviter que des jeunes à risque ne rejoignent des groupes extrémistes violents^l. Pour les résidents et la police d'Aarhus, la première inquiétude tient au désir de ces jeunes de partir pour combattre aux côtés de groupes djihadistes activistes à l'étranger, principalement Daech en Iraq et en République arabe syrienne. Pour prévenir les départs, les acteurs locaux mettent l'accent sur l'intégration sociale des jeunes marginalisés et vulnérables. Un soutien est également proposé aux résidents d'Aarhus qui étaient partis à l'étranger rejoindre les rangs de Daech et qui sont revenus chez eux^k. Au Danemark, il a été décidé que les djihadistes revenants dont la participation à des actes de terrorisme est établie sont poursuivis, et que ceux pour lesquels aucune preuve d'une participation à des activités terroristes par le passé n'a été apportée peuvent bénéficier d'une aide^l. Ce programme aurait permis de réduire le nombre de jeunes rejoignant Daech et d'autres groupes liés au terrorisme, surtout en comparaison avec les flux de combattants étrangers d'autres pays européens. Selon une émission diffusée par la radio publique nationale, qui présentait l'approche unique suivie du modèle d'Aarhus, en 2012, 34 habitants de la ville avaient quitté le Danemark afin de combattre pour Daech. Parmi eux, 18 étaient revenus et avaient bénéficié du programme de réadaptation, six avaient été tués et une dizaine étaient toujours à l'étranger en juillet 2016. En 2015, alors que les flux de combattants étrangers de l'Europe vers la République arabe syrienne et l'Iraq atteignaient l'un de leurs plus hauts niveaux, seul un habitant de la ville a quitté le pays pour aller se battre^m. Le programme consiste à faciliter l'inscription dans un établissement scolaire, à fournir un soutien psychologique, à apporter une aide au logement et à l'emploi et à organiser des réunions avec les parents. Les déserteurs réintégrés et déradicalisés ont contribué de manière déterminante à encourager d'autres jeunes à rentrer chez eux, tout en apportant la preuve que la réintégration dans la société danoise est possibleⁿ.

Il est de plus en plus reconnu, dans les sphères politique et universitaire, que les déserteurs peuvent être particulièrement efficaces pour prévenir l'extrémisme violent, car leur expérience peut avoir un effet dissuasif sur ceux qui veulent rejoindre des groupes comme Daech. Soulignant l'importance des déserteurs, Anne Speckhard et Ahmet Yayla estiment que

... les cadres désillusionnés qui parlent d'expérience et témoignent de manière authentique de leur vie au sein de l'État islamique sont peut-être le moyen le plus efficace d'empêcher et de dissuader d'autres de partir ...^o

Les pouvoirs publics doivent créer les conditions permettant aux déserteurs non seulement de se réintégrer plus facilement, mais aussi de témoigner contre les groupes extrémistes. Il s'agit notamment d'aider les anciens djihadistes à se réinstaller, en leur fournissant certains services et en assurant leur sécurité^p. Si nous ne permettons pas aux extrémistes les moins dangereux et à leurs sympathisants de se réintégrer, nous courons le risque de voir des individus désillusionnés devenir des supporteurs endurcis au terme d'une incarcération ou d'une marginalisation prolongée.

j Crouch et Henley, 2015.

k Ibid.

l Lister, 2015.

m Rosin, 2016.

n Ibid.

o Speckhard et Yayla, 2015.

p Neumann, 2015.

Conséquences pour les débats sur l'action à mener

Après avoir expliqué les raisons qui les ont amenés à aborder un sujet aussi sensible politiquement, et reconnu les risques qu'il y a à nourrir les préjugés à l'encontre des migrants, les auteurs du présent chapitre ont tenté de fournir un cadre d'analyse pour pouvoir mieux comprendre les liens entre la migration et les déplacements d'un côté, et entre la migration et l'extrémisme violent et le terrorisme de l'autre. Ils ont reconnu qu'il existe des lacunes dans les définitions et les données, et souligné la difficulté d'établir des liens de cause à effet, ce qui implique des réserves importantes quant aux conclusions non seulement de ce chapitre, mais aussi du discours et des politiques actuels dans ce domaine. Ils ont suivi la logique du cycle migratoire pour établir une typologie préliminaire des points de recoupement entre la migration, les déplacements et l'extrémisme violent. Ils ont aussi exprimé des inquiétudes concernant les conséquences imprévues de certaines réponses politiques actuelles dans ce domaine.

Sur la base de cette analyse préliminaire, il est possible de dégager sept conséquences pour les débats sur l'action à mener :

- Un dialogue plus étroit s'impose entre les responsables politiques chargés des questions de migration et ceux qui s'occupent de la prévention de l'extrémisme violent. Il s'agit là d'un objectif particulièrement difficile à concrétiser car ceux qui s'occupent de la prévention de l'extrémisme violent sont rattachés à des administrations en charge de la sécurité et du développement, dotées de mandats tant internes qu'externes ;
- Un meilleur cadre analytique est nécessaire, fondé sur des définitions plus précises, des données plus complètes et des éléments concrets pour faciliter une analyse plus rigoureuse et éclairer la formulation de politiques ;
- Si les éléments de preuve concernant le risque d'infiltration par des groupes terroristes sont actuellement minces, il n'en demeure pas moins nécessaire d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion des migrations et de la collaboration inter-États, y compris par une présélection appropriée des candidats à la réinstallation de réfugiés et à la migration, par un renforcement de l'échange de renseignements entre gouvernements et par un recours adéquat à la biométrie ;

- Pour s'attaquer aux causes des déplacements et des migrations, une approche mieux intégrée s'impose, qui prévoit des interventions visant spécifiquement à lutter contre l'extrémisme violent et à le prévenir – de plus en plus de données attestent que la prévention de l'extrémisme violent peut être un moyen de peser sur les facteurs de migration ;
- Il faudra peut-être redoubler d'efforts pour parer au risque de radicalisation dans tous les lieux de déplacement, y compris les camps de réfugiés et de transit, en portant une attention particulière à l'éducation, à l'accès au travail et, dans la mesure du possible, à une liberté de mouvement plus grande ;
- Des politiques d'intégration et d'inclusion sociale doivent être mises en œuvre pour réduire l'exclusion sociale et le risque de radicalisation menant à l'extrémisme violent parmi les migrants et leurs descendants ;
- Il est important de ne pas compromettre les politiques de migration ou d'asile en se focalisant sur la prévention de l'extrémisme violent, par exemple en veillant à ce que les interventions à cet effet respectent les droits des migrants et des réfugiés.

Pour conclure sur une note positive, il est également possible de concevoir la migration comme faisant partie d'une solution potentielle à l'extrémisme violent. Si l'on envisage les migrations et les déplacements uniquement comme étant la cause ou la conséquence de l'extrémisme violent, on court le risque d'aggraver la menace. Un tel point de vue peut devenir un prétexte pour restreindre l'entrée des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, limiter leurs droits ou les forcer à retourner dans leur pays d'origine où ils ne seront pas en sécurité. L'accent mis sur les solutions peut montrer en quoi une approche de la migration et des personnes déplacées fondée sur les droits peut faire partie intégrante des mesures prises à l'échelle mondiale pour prévenir l'extrémisme violent⁸³⁹.

Des migrations bien gérées peuvent promouvoir la compréhension mutuelle. Elles peuvent aussi contribuer de manière non négligeable à la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine grâce aux rapatriements de fonds, et amoindrir l'attrait de l'extrémisme violent. La migration symbolise l'ouverture et la mondialisation, qui sont des principes durement acquis que l'extrémisme violent cherche à battre en brèche et qui doivent donc être protégés. Il appartient aux décideurs de promouvoir les aspects positifs de la migration, sans se focaliser sur le risque – faible – d'importer des extrémistes violents quand des chances sont offertes aux migrants et une protection est accordée aux réfugiés.

839 Koser, 2015.



HOWARD DUNCAN
IOANA POPP

10 LES MIGRANTS ET LES VILLES : AU-DELÀ DU RAPPORT *ÉTAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE 2015*⁸⁴⁰

Introduction

L'édition 2015 du Rapport *État de la migration dans le monde* était entièrement consacrée aux liens entre la migration et les villes du monde. Sachant que plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en milieu urbain, il n'est pas surprenant que les villes retiennent de plus en plus l'attention des politiques, des chercheurs, des investisseurs ou des migrants. La quasi totalité des migrants, qu'ils soient internationaux ou internes, ont pour destination des villes, car c'est là que leur capital humain est le mieux rétribué. Le choix des villes comme thème unique du Rapport *État de la migration dans le monde 2015* témoigne d'une prise de conscience de la nécessité de mieux comprendre le rôle qu'elles jouent en tant que destinations des migrants, et que ce ne sont pas uniquement les autorités nationales qui déterminent les endroits où se rendent les migrants ni leur qualité de vie une fois arrivés. Bien plutôt, c'est souvent la ville qui constitue le principal pôle d'attraction pour les migrants, et c'est aussi là qu'ils s'intègrent le plus souvent. La façon dont nous concevons la gouvernance des migrations voire, plus généralement, celle des sociétés, évolue au vu de l'importance toujours plus grande que revêtent les villes du monde pour le fonctionnement des sociétés et de leur économie. Le Rapport *État de la migration dans le monde 2015* a traité de très nombreux aspects de la question. Le présent chapitre est une brève mise à jour du travail réalisé en 2015. Nous espérons qu'il stimulera de nouvelles recherches et amènera les fonctionnaires à tous les échelons gouvernementaux à réfléchir plus en profondeur au fonctionnement des villes et à leur rôle en matière de gouvernance.

Dans ses chapitres sur la migration et la diversité urbaine, la vulnérabilité et la résilience des migrants, la migration et le développement urbain, et la gouvernance fondée sur des partenariats, le Rapport *État de la migration dans le monde 2015* avait examiné les relations entre les migrants et les villes du Nord comme du Sud, en s'intéressant plus particulièrement au bien-être des migrants et à la protection de leurs droits – ce qu'on appelle souvent aujourd'hui le « droit à la ville »⁸⁴¹. Il y était relevé que les migrants souhaitent participer à la gouvernance locale et contribuer à la destinée de la ville dans laquelle ils vivent, de sorte que la gouvernance des zones urbaines doit réellement inclure les migrants et tenir explicitement compte de leurs intérêts. Des recommandations visaient à faire en sorte que les migrants soient associés au fonctionnement des villes et que cette forme d'inclusion serve les intérêts des villes elles-mêmes. Le Rapport avait souligné qu'il est dans l'intérêt des migrants et des villes que celles-ci « mett[ent] en place des politiques urbaines qui garantissent l'accès de tous aux services de base et l'inclusion socioéconomique », estimant que les « villes qui s'emploient à renforcer

840 Howard Duncan, Directeur du Projet et du Secrétariat Metropolis et Ioana Popp, Chargée des politiques migratoires à l'OIM.

841 L'organisation Right to the City, dont le siège est à New York, précise qu'elle est née de l'idée d'une politique urbaine d'un genre nouveau qui affirme que chacun, et en particulier ceux privés de droits, a non seulement le droit à la ville mais aussi, en tant qu'habitant, le droit de la façonner, de la concevoir et de mettre en œuvre un programme d'action en faveur des droits de l'homme en milieu urbain. Voir <http://righttothecity.org/about/mission-history/>. L'idée originale est attribuée au philosophe français Henri Lefebvre, et a été reprise de nombreuses fois depuis et développée pour être appliquée à la migration et au développement des banlieues. Voir aussi les travaux récents de COMPAS à l'Université d'Oxford : *Global Migration and the Right to the Cities of the Future* (consultable à l'adresse www.futureofcities.ox.ac.uk/research/global-migration-and-the-right-to-the-cities-of-the-future/).

leur position économique, politique et culturelle dans le monde devraient puiser dans les possibilités qu'offrent les populations de migrants qu'elles accueillent ».

Dans le présent chapitre, nous développerons les bases jetées par le Rapport 2015 – qui avait été lancé à la Conférence de l'OIM sur les migrants et les villes organisée à Genève en octobre de cette année là. Nous nous intéresserons au rôle de la ville moderne en matière de gouvernance des migrations, en tirant parti de certaines études récentes consacrées à la nature évolutive des villes et à leurs rôles dans le monde. Le poids croissant des villes sur les affaires économiques et sociales et sur la détermination des trajectoires migratoires, internationales comme internes, appelle une attention accrue de la part des chercheurs et des décideurs. En mettant succinctement à jour et en développant le Rapport 2015, nous mettrons en évidence des domaines qui, selon nous, méritent d'être examinés plus avant par les chercheurs et les politiques, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale. Le présent chapitre a une portée limitée et n'entend pas brosser un tableau exhaustif de la littérature actuelle ni reproduire les points traités précédemment.

Le contexte international récent

Ces deux dernières années, les migrants et les relations qu'ils entretiennent avec les villes ont été au cœur d'un nombre d'activités inhabituellement élevé au sein de la communauté internationale. La Conférence de l'OIM sur les migrants et les villes a réuni des maires et d'autres fonctionnaires pour de vastes discussions visant à éveiller la conscience collective sur la façon dont les administrations municipales et d'autres institutions locales influent sur la migration et ses effets, et à stimuler d'autres travaux dans ce domaine⁸⁴².

Le troisième Forum mondial des maires sur la migration et le développement s'est déroulé à Quezon (Philippines), en septembre 2016, sous les auspices de l'Initiative conjointe pour la migration et le développement, de l'OIM et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)⁸⁴³. Il a été consacré en partie à la façon dont les autorités locales peuvent bénéficier de l'Initiative Migrants dans les pays en crise et la soutenir – autre exemple de la place des villes dans les initiatives nationales et internationales. Lors du cinquième Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux, tenu en 2016 à Bogota (Colombie), des questions de migration étaient, pour la première fois, inscrites à l'ordre du jour. Cette rencontre de trois jours a débouché sur une déclaration – l'Engagement de Bogota – dans laquelle les signataires appellent à mener des actions locales en faveur d'une urbanisation durable⁸⁴⁴. Le Parlement mondial des maires, lancé peu avant la conférence Habitat III pour permettre aux dirigeants municipaux de promouvoir ensemble des intérêts locaux, a fait de la migration l'une de ses deux priorités.

L'entité des Nations Unies traditionnellement responsable de la coordination des questions urbaines est ONU-Habitat, dont la conférence Habitat III, tenue à Quito (Équateur) en octobre 2016, a accordé une place prépondérante à la migration dans son Nouveau Programme pour les villes. Le texte sur les migrants dépourvus de documents dans les villes du monde – qui affirme que tous les migrants devraient se voir accorder les mêmes droits, quel que soit leur statut juridique – a reçu une grande attention. Les participants à la conférence ont admis que toute personne, y compris les migrants, vivant dans des implantations sauvages ou dans des établissements formels, doit pouvoir mener une vie décente, digne et gratifiante et réaliser tout son potentiel.

842 On trouvera les recommandations issues de cette conférence dans le document OIM, 2015a.

843 Le rapport peut être consulté à l'adresse www.globalmayoralforum3.ph/index.php.

844 OIM, 2016.

Cet engagement prend acte du fait que, malgré les nombreuses formes que revêt la migration, tous les migrants sont titulaires de droits, qu'ils franchissent ou aient franchi une frontière internationale ou se déplacent ou se soient déplacés à l'intérieur d'un État loin de leur lieu de résidence habituelle, quels que soient le statut juridique de l'intéressé ; le caractère volontaire ou involontaire du déplacement ; les causes du déplacement ; ou la durée du séjour⁸⁴⁵.

Les discussions menées pendant la conférence Habitat III ont tiré profit du Cadre de gouvernance des migrations de l'OIM, qui a été adapté pour devenir un cadre de gouvernance des migrations urbaines, dénommé officiellement « Migration Toolbox for Urban Governance »⁸⁴⁶.

Plus récemment, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, adoptée par les Nations Unies, a lancé le processus d'élaboration de deux pactes mondiaux destinés à répondre à ce qu'on considère comme des crises de la migration et des réfugiés dans différentes régions du monde – la plus notable étant peut-être celle provoquée par la guerre civile en République arabe syrienne. L'un des pactes sera consacré aux réfugiés, et l'autre portera sur les moyens de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières. Entre autres éléments, il est fort probable que ces pactes prendront acte de l'efficacité des villes et des responsabilités qui leur incombent en matière de migration et d'intégration. En février 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a été saisie du *Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations*⁸⁴⁷. Ce rapport (souvent appelé *Rapport Sutherland*, du nom de son auteur, Peter Sutherland) analyse en profondeur la situation des migrations dans le monde et les défis qu'elles présentent, et renferme des recommandations à l'intention de la communauté internationale concernant la gestion des défis. Cinq domaines étaient mis en avant : la migration en cas de crise ; la migration de main-d'œuvre, la migration ordonnée, y compris le retour ; l'inclusion ; et la gouvernance des migrations. La recommandation 14 préconise d'autonomiser les villes et les pouvoirs locaux dans des termes que l'on retrouve dans le présent chapitre, dans le Rapport 2015 et dans le rapport de la Conférence sur les migrants et les villes.

Un tableau actualisé des villes

L'urbanisation s'est à ce point développée dans la plupart des pays du monde que ses effets pourraient exiger de repenser de nombreux aspects de la gouvernance, y compris celle des migrations. Les termes migration et urbanisation sont presque devenus synonymes au vu de la prédominance des villes comme destinations de la plupart des migrants. Certaines d'entre elles ont du mal à gérer l'augmentation rapide de leur population, tandis que d'autres tentent de faire face au départ de leurs résidents vers d'autres villes. La question des villes occupe une place croissante dans les cercles universitaires depuis plusieurs décennies et, dans le domaine la migration, a été plus particulièrement promue par des chercheurs tels que Saskia Sassen⁸⁴⁸, Manuel Castells⁸⁴⁹, et Nina Glick Schiller et Ayse Çağlar⁸⁵⁰. Sassen a attiré notre attention sur la ville mondiale (par opposition à la notion, plus ancienne, de ville du monde) et sur ses répercussions, qui vont bien au-delà des frontières nationales – notamment sous l'effet de la mondialisation de la finance et d'autres secteurs grâce aux technologies de l'information et des communications, et de l'affaiblissement consécutif de l'État, souvent exagéré mais bien

845 Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), 2016.

846 OIM, 2015b.

847 Assemblée générale des Nations Unies, 2017.

848 Sassen, 1991.

849 Castells, 1996.

850 Glick Schiller et Çağlar, 2010.

réel. Les villes mondiales et les entreprises qui les font fonctionner peuvent opérer hors de la portée des politiques et de la réglementation nationales. Depuis quelque temps, les universitaires se concentrent non plus sur les États, mais sur les autorités locales pour mieux faire comprendre la migration et d'autres phénomènes, en raison de l'efficacité croissante avec laquelle les villes déterminent les flux migratoires, notamment du fait des technologies de l'information et des communications et d'autres aspects de la mondialisation⁸⁵¹. Dans leur récente collection, *Locating Migration: Rescaling Cities and Migrants*⁸⁵², Glick Schiller et Çağlar développent cette nouvelle approche, dont une partie s'inspire des éclairages précédemment apportés par Castells, pour considérer les villes comme des espaces de flux, et non comme des établissements statiques, dans lesquels les migrants contribuent de manière déterminante à l'évolution du caractère des villes. Hein de Haas et Mathias Czaika ont récemment fait observer que :

Les ressources humaines et les activités économiques sont de plus en plus concentrées dans un nombre relativement faible de pays ou, plus précisément, de zones métropolitaines dans quelques pays – ce qui reflète les processus d'urbanisation et de migration interne (rurale-urbaine)⁸⁵³.

Ces évolutions n'ont pas qu'un intérêt universitaire. Elles semblent indiquer que les villes peuvent avoir plus d'influence et plus de moyens que ne le pensent leurs propres administrateurs. Les gouvernements nationaux doivent conférer dans leurs cadres d'action sur la migration et l'intégration un rôle important aux administrations des villes et aux autres acteurs locaux, et les villes doivent reconnaître leur propre influence et admettre que la responsabilité à l'égard de la migration et des migrants qui vivent sur leur territoire ne relève pas uniquement des compétences nationales.

Les villes sont devenues d'importants déterminants des flux migratoires mondiaux et de leurs schémas – car c'est la ville qui rétribue le mieux le capital humain des migrants⁸⁵⁴. Selon Seto,

La migration à destination des centres urbains dans les mégadeltas résulte de nombreuses forces : les politiques et les incitations économiques, les institutions locales et de destination, les politiques gouvernementales visant à développer les petites villes, et la concentration géographique des investissements. L'afflux massif de capitaux dans de nombreux deltas a transformé la base économique locale, qui est passée d'une économie principalement agricole à une économie de fabrication et de transformation. Cette évolution a créé des inégalités spatiales en matière de développement économique qui sous-tendent les migrations vers les villes des mégadeltas, indépendamment du contexte géographique ou de la taille. À l'horizon 2060, l'un des défis majeurs que devront relever tous ces deltas sera d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre et de favoriser l'innovation technologique. Pour que la croissance économique se poursuive dans ces régions, il faudra consentir des investissements substantiels dans l'éducation et le renforcement des capacités, et que les centres urbains soient en mesure d'absorber la réserve de main-d'œuvre migrante⁸⁵⁵.

851 Skelcher, Sullivan et Jeffares, 2013 ; Buch *et al.*, 2013 ; Combes, Démurger et Li, 2017.

852 Glick Schiller et Çağlar, 2010.

853 de Haas et Czaika, 2014.

854 Price et Benton-Short, 2007. Voir aussi Scott et Storper, 2003 pour un autre traitement classique de la question.

855 Seto, 2011.

Malgré cette réalité, la littérature et les données sur la migration continuent d'être focalisées sur les *pays* en tant que sources et destinations des migrants, sur le rôle des politiques nationales de migration et d'intégration, sur les statistiques nationales de l'emploi et sur d'autres phénomènes d'envergure nationale. Or, les politiques nationales ne sont pas seules à définir les flux migratoires. En effet, les administrations municipales, conjointement avec d'autres institutions locales du secteur privé et non gouvernemental, attirent l'activité économique et stimulent l'intérêt, les investissements et l'immigration. Si les régimes politiques nationaux constituent la toile de fond de l'activité locale, ce sont toutefois, et de plus en plus, les institutions municipales qui recrutent et retiennent les migrants. On nous dit depuis longtemps que les villes sont les principales responsables de l'intégration, mais on nous parle moins de leur rôle dans la définition des flux migratoires. Cette non reconnaissance s'est traduite par une importante lacune dans les recherches et la formulation des politiques de migration – due au fait que ceux qui sont sans nul doute les déterminants essentiels des flux migratoires sont largement absents des discussions d'orientation. Le point fondamental n'est plus de savoir si les villes sont suffisamment armées pour gérer l'arrivée et l'intégration des migrants, mais de reconnaître que les villes ne sont pas associées à l'élaboration des politiques nationales de migration, alors même qu'elles figurent de plus en plus parmi les principaux déterminants de la migration.

Migration, urbanisation et défis pour la gouvernance

Le Rapport *État de la migration dans le monde 2015* avait attiré l'attention sur l'importance des partenariats noués dans les villes pour gérer les migrations et permettre le développement économique des villes. Il avait fait valoir que la migration doit être envisagée non comme un fardeau encombrant pour les villes, mais comme une source potentielle d'avantages considérables pour celles-ci. De nombreux partenariats étudiés dans ce rapport avaient été conclus entre des villes et des migrants, ces derniers étant considérés comme des contributeurs majeurs en tant qu'employés, entrepreneurs et employeurs, et comme des passerelles favorisant les échanges, le commerce et la culture entre leur ville d'accueil et leur pays natal. Le Rapport s'était toutefois aussi intéressé aux relations entre les gouvernements nationaux et locaux, et avait constaté non seulement un certain morcellement de l'action publique, mais aussi la possibilité de partenariats efficaces entre ces différents niveaux de gouvernement. Étant donné ce morcellement de l'action publique et l'approche nouvelle des villes suivie dans la littérature académique, certains pays pourraient bénéficier d'un repositionnement des autorités consistant à donner plus de responsabilités et une autonomie plus grande aux pouvoirs locaux. Ce point est aussi évoqué dans le *Rapport Sutherland*.

Acteurs majeurs dans la compétition mondiale pour les talents, les villes sont le principal pôle d'attraction, tout en étant limitées dans l'exercice et dans l'orientation de leur influence car elles n'ont guère de pouvoir sur la politique migratoire, les recettes fiscales et, par conséquent, sur les programmes visant à attirer, aider et retenir les migrants. La question générale de la gouvernance locale des migrations et de ses effets comporte de multiples aspects, et nous n'aborderons ici que certains de ceux qui n'ont guère été abordés dans le Rapport 2015 et qui se rapportent au renforcement des partenariats politiques entre les autorités nationales et locales. Nous tenons à préciser que, étant donné l'accent mis ici sur la gouvernance, nous nous intéresserons plus particulièrement aux institutions de gouvernance – qu'il s'agisse des administrations politiques locales ou d'institutions du secteur privé ou de la société civile. On apprend toutefois, en particulier quand on examine les activités des habitants (migrants compris) structurées de manière moins formelle, qu'une grande partie de ce qui caractérise une ville est déterminée par sa population. Cela va au-delà des efforts déployés par cette dernière pour améliorer la vie économique et sociale locale ; les relations internationales que les migrants entretiennent et que d'autres habitants tissent à travers le commerce, les affaires familiales, l'éducation et la culture façonnent le caractère

d'une ville. C'est souvent grâce à ces efforts que l'innovation est possible et reproduite – l'illustration la plus remarquable et la plus manifeste en est peut-être donnée par les taudis et les zones d'installation périurbaines, où il est irréaliste de compter sur les institutions de gouvernance officielles⁸⁵⁶.

Villes sanctuaires

Certaines municipalités se sont tout simplement imposées sur certains aspects des politiques migratoires, par exemple en faisant directement la promotion de leur ville pour qu'elle soit une destination privilégiée des migrants ou, adoptant une approche entièrement différente, en lui conférant le statut de ville sanctuaire, nonobstant le droit national relatif au traitement de ceux qui séjournent illégalement dans un pays. C'est aux États-Unis d'Amérique que le mouvement des villes sanctuaires est le plus visible, mais il existe également ailleurs. Il consiste, pour une ville, à exprimer son désaccord avec la législation nationale sur l'immigration et son refus de participer à son application. Dans un article publié en 2017, Harald Bauder a analysé le concept de ville sanctuaire au Canada, aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni. Il a constaté de grandes différences dans la façon dont ce concept est compris et appliqué dans ces trois pays⁸⁵⁷. Le caractère relativement informel du mouvement des villes sanctuaires explique l'existence de ces différences. Cependant, les similitudes entre les villes sanctuaires au Canada et aux États-Unis sont plus nombreuses qu'entre ces villes et celles du Royaume-Uni (où l'on parle plutôt de « Cities of Sanctuary » et non, comme en Amérique du Nord, de « Sanctuary Cities »). Au Royaume-Uni, le concept de « Cities of Sanctuary » signifie que les communautés accueillent volontiers et aident les réfugiés et les autres migrants au mépris de la législation nationale sur l'immigration⁸⁵⁸.

L'existence de villes sanctuaires est, peut-être, une conséquence de la non participation des villes à l'élaboration des politiques d'immigration et à la définition des modalités de leur application. Sachant que les États-Unis d'Amérique proposent aujourd'hui d'imposer des sanctions financières ou autres aux villes qui s'autodéclarent villes sanctuaires, il est clair que le fait de déclarer une ville comme telle peut constituer un acte de désobéissance civile. Ces exemples de villes qui jouissent d'une certaine autonomie en ce qui concerne les affaires migratoires montrent qu'à l'heure actuelle, les villes ne sont pas associées à l'élaboration des politiques de migration, et soulignent la nécessité de nouer des partenariats entre les échelons locaux et nationaux (comme ceux mentionnés dans le Rapport 2015)⁸⁵⁹.

Les taudis dans les mégapoles du monde

L'analyse des défis relatifs à la gouvernance locale des migrations commence généralement par la façon dont les villes peuvent gérer l'accroissement de la population – surtout quand il s'accompagne d'une diversité plus grande. Nulle part ailleurs ces défis sont plus vivement ressentis que dans les mégapoles du monde, dont la plupart se trouvent dans des pays en développement. En 2016, on dénombrait plus de 30 mégapoles dans le monde – villes comptant au moins 10 millions d'habitants –, au premier rang desquelles figurait Tokyo avec plus de 38 millions d'habitants⁸⁶⁰. De nombreuses mégapoles du monde comprennent de vastes taudis – dont certains abritent plus de 1 million d'habitants. Le plus grand taudis du monde – Neza Chalco-Izta, à Mexico – compte

856 Rufin, 2016 ; Deininger *et al.*, 2010.

857 Bauder, 2017.

858 Voir <https://cityofsanctuary.org/>.

859 Chen, 2015.

860 DAES, 2016.

plus de quatre millions d'habitants, d'où le qualificatif de « mégataudis »⁸⁶¹. Les problèmes de gouvernance que posent les taudis sont légion et font l'objet d'une documentation abondante. Dans les taudis, pour résumer, les logements sont inadéquats, bondés et peu sûrs ; les infrastructures de base et les services d'utilité publique font défaut (eau potable, assainissement et ramassage des ordures, par exemple) ; les rues et routes sont impropres même à la circulation des véhicules d'urgence ; et l'accès à un transport abordable est insuffisant. Et ce ne sont là que quelques problèmes parmi d'autres. Cette situation entraîne divers risques : maladie, violence, manque d'éducation et de possibilités de développement humain, et préjudices graves en cas de catastrophe naturelle. Au Sud, la formation de taudis est une caractéristique centrale de l'urbanisation rapide – due aux migrations internes et internationales – et devrait se poursuivre pendant un certain temps encore. Pour les villes confrontées à ces défis, les hauts niveaux de migration persistants sont un réel problème. Certaines villes du Sud ont adopté des mesures pour tenter de freiner la migration rurale-urbaine, simplement parce qu'elles ne sont pas en mesure d'offrir le niveau de services et les infrastructures de base nécessaires pour répondre aux besoins des nouveaux venus, dont le rythme des arrivées peut être supérieur aux capacités des collectivités locales.

Bien que, pour l'essentiel, les migrations rurales-urbaines se produisent à l'intérieur des frontières nationales, les gouvernements nationaux peuvent aider les autorités locales à les gérer, éventuellement avec le soutien de la communauté internationale. Les mégapoles dont la croissance est due à l'agrandissement des taudis, et non à l'accroissement de la prospérité économique, sont exposées à de graves problèmes au point de devenir ingouvernables. Il est de plus en plus urgent de trouver des solutions pour que les migrations rurales-urbaines aient des effets positifs nets sur les mégapoles et les autres grandes villes du monde, d'autant que rien ne porte à croire que ces flux diminueront. En d'autres termes, il est peu probable que la solution consiste à ralentir, sans parler d'arrêter, les mouvements de population vers les villes. Mais au défi que pose l'assainissement des taudis à court terme s'ajoute celui de procéder de manière inclusive.

Assainir les taudis de manière inclusive

La misère des taudis est, depuis des décennies, considérée comme un défi majeur dans la littérature sur le développement. Il convient toutefois de signaler ici un changement de perspective relativement récent – qui va de pair avec l'intérêt porté au développement inclusif. Le Programme participatif d'assainissement des bidonvilles d'ONU-Habitat est un exemple de l'intérêt pour le *développement urbain inclusif* et de la volonté de donner aux acteurs urbains clés, notamment aux habitants des taudis, les moyens de contribuer à l'éradication progressive de la pauvreté urbaine à l'échelle communautaire, municipale et nationale. De façon générale, le développement inclusif vise à associer toutes les parties prenantes aux processus de prise de décisions en matière de développement, et à faire en sorte que les objectifs de développement (comme ceux exprimés à l'aide du taux de croissance du PIB par habitant) ne soient pas réalisés aux dépens des plus pauvres de la société. La participation des habitants des taudis au processus de développement devrait améliorer non seulement les résultats économiques et les conditions de vie, mais aussi la qualité de la gouvernance dans la ville. Elle peut être un puissant moyen d'intégration dans la vie de la cité, et permet aux migrants d'assumer la responsabilité partielle de leur propre intégration, en étant davantage acteurs au lieu de rester en situation de vulnérabilité.

861 Voir <https://borgenproject.org/category/slums/>.

Cela nous ramène au potentiel d'innovation que beaucoup perçoivent aujourd'hui dans les taudis, à l'heure où leurs habitants élaborent leurs propres solutions aux nombreuses difficultés du quotidien. Étant donné qu'on ne peut pas compter sur les institutions de gouvernance officielles pour résoudre tous les nombreux problèmes des taudis, les habitants deviennent les agents de l'amélioration et les inventeurs de nouvelles idées de gestion du quartier⁸⁶². À cet égard, nombreux sont ceux qui trouvent matière à espérer, mais d'autres mettent en garde contre la tendance consistant à romancer outre mesure la situation dans les taudis.

Observations formulées par les pays du Sud lors de la Conférence de l'OIM sur les migrants et les villes de l'OIM

La formation de taudis est une caractéristique centrale de l'urbanisation rapide dans les pays du Sud, et elle devrait se poursuivre à l'avenir. De nombreuses mégapoles du monde comprennent de vastes taudis – dont certains abritent plus de 1 million d'habitants. Selon K.B. Wiafe, le maire de Kumasi (Ghana), la création des taudis est un important effet négatif de la migration urbaine ; les habitants des taudis n'ont qu'un accès très limité à l'électricité et à l'eau potable. Il a exprimé l'espoir que la migration vers Kumasi pourra être jugulée, afin de soulager la pression sur l'offre de logements de la ville, et a envisagé de mettre en place des mesures incitant à rester à la campagne. Mark Owen Woyongo, Ministre de l'intérieur du Ghana, s'est fait l'écho de ces propos pour ce qui concerne le pays car, à Accra, 43 % des habitants vivent dans des taudis. M. Ndayisaba, Ambassadeur du Burundi, a formulé des observations similaires au sujet de la capitale burundaise. Alex Ross, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a relevé le lien entre le fait de vivre dans un taudis et le mauvais état de santé dû au surpeuplement, au manque d'eau potable, aux problèmes d'assainissement et à la pauvreté. Il a expliqué que l'approche de l'OMS pour trouver des solutions en matière de santé en milieu urbain est fondée sur la collecte de données relatives aux inégalités en matière de santé, la hiérarchisation des interventions, l'élaboration de systèmes de santé soucieux des migrants, l'accès aux compétences culturelles et linguistiques, des efforts conjoints en matière d'aménagement urbain et de santé publique, la différenciation des réponses selon la situation, et la mise en œuvre de ces mesures dans le cadre de partenariats.

Bidonvilles périurbains

Dans les pays en développement, les zones d'installation périurbaines se sont multipliées du fait de l'urbanisation rapide – due aux migrations internes et internationales. Elles présentent des difficultés qui, quoique analogues à celles des taudis urbains, sont nettement différentes, en raison de leur situation en dehors des limites géographiques et juridictionnelles de la ville. Les taudis périurbains peuvent être encore moins organisés que les taudis urbains et comprendre encore moins de services et de ressources. Il s'ensuit que les conditions de vie (y compris les conditions sanitaires) peuvent y être bien pires que dans les taudis urbains, l'emploi est souvent éloigné et difficile d'accès, et la compétence des urbanistes ne s'étend généralement pas jusqu'à ces lieux d'installation, ce qui engendre une grave lacune en matière de gouvernance. Étant donné qu'elles se situent à la périphérie des villes, voire au-delà, les zones périurbaines peuvent se retrouver sans aucune gouvernance ou

⁸⁶² Smedley 2013 ; Manoj *et al.*, 2016. Le potentiel d'innovation des taudis est aussi mis en évidence dans Saunders, 2010.

presque, ce qui non seulement laisse des problèmes sans solution et des besoins non satisfaits, mais fait aussi que ces lieux d'installation sont vulnérables à l'emprise de groupes criminels organisés⁸⁶³. On trouve ces implantations sauvages à la périphérie des villes dans une grande partie du monde en développement. De nombreux travaux ont été consacrés à ce phénomène en Asie du Sud, en Afrique et en Amérique latine, qui traitent non seulement des difficultés qu'entraîne la migration vers les zones périurbaines, mais aussi de l'ingéniosité et des innovations que ces lieux d'installation peuvent engendrer⁸⁶⁴. Les taudis de la vallée Mathare à Nairobi (Kenya) sont un exemple de la façon dont les habitants de ces zones réputées illégales et provisoires ont réagi face à l'absence de gouvernance officielle, en créant leurs propres mécanismes de gouvernance économique et informelle⁸⁶⁵.

Les zones périurbaines s'accroissent non seulement dans les pays en développement, mais aussi dans les pays du Nord, conséquence d'une variante plus récente de l'étalement urbain. Ainsi, la hausse du coût du logement, conjuguée aux migrations vers l'Europe, a conduit à la création de nombreuses zones d'installation périurbaines. Les chercheurs universitaires s'intéressent de plus en plus à ces implantations sauvages et illégales, qui mettent à mal les capacités de gouvernance des villes voisines, comme Lisbonne, Athènes et Rome⁸⁶⁶.

Villes en décroissance

À l'autre bout du spectre, on trouve des villes qui déclinent sous l'effet de l'émigration interne conjuguée à des niveaux de fécondité bas, avec comme corollaires non seulement un nombre d'habitants et donc de contribuables en diminution, mais aussi, souvent, une population vieillissante. Aux États-Unis, près d'une ville sur 10 est en décroissance⁸⁶⁷, et ce phénomène se retrouve dans de nombreux autres pays du Nord et du Sud, leurs habitants partant en quête d'avantages économiques ou autres. Souvent, ce sont les villes très grandes qui attirent les habitants de centres urbains plus petits – au Japon, par exemple, de nombreux habitants quittent les villes moyennes pour tenter leur chance à Tokyo⁸⁶⁸. Dans d'autres cas, comme dans la Fédération de Russie et en Ukraine, la diminution de la population des villes résulte du recul démographique général à l'échelle nationale. Parmi les pays en développement, ce sont les villes de Chine et d'Inde qui connaissent les déclin les plus marqués⁸⁶⁹. Certaines villes dont la population décroît enregistrent une reprise, comme l'illustre Londres (Royaume-Uni). Bien que cette ville ait traversé une période de déclin, au cours de laquelle sa population est passée de près de 9 millions d'habitants en 1939 à 6,4 millions en 1991, sa situation économique s'est ensuite inversée et s'est accompagnée d'une reprise démographique, et on prévoit aujourd'hui qu'elle deviendra une mégapole avant 2020⁸⁷⁰. Détroit qui, comme d'autres villes des États-Unis, est bien connue pour le déclin de sa population (figure 1), déploie, en partenariat avec les autorités de l'État du Michigan, des efforts considérables pour attirer des migrants et inverser cette tendance à long terme. Aujourd'hui, la ville accueille un grand nombre de personnes originaires de pays à majorité musulmane, qui forment la plus grande communauté arabo-américaine des États-Unis⁸⁷¹. L'évolution économique et l'évolution démographique de villes comme Détroit sont étroitement corrélées. L'avenir de cette ville et d'autres qui ont connu un déclin de leur population doit

863 Amerasinghe et Marshall, 2017 ; Shivendra et Ramaraju, 2013.

864 Narain, Anand et Banerjee, 2013.

865 Thorn, Thornton et Helfgott, 2015.

866 Raposo, Crespo et Lages, 2017 ; Salvati *et al.*, 2014.

867 *The Economist*, 2015.

868 Takahashi et Sugiura, 1996.

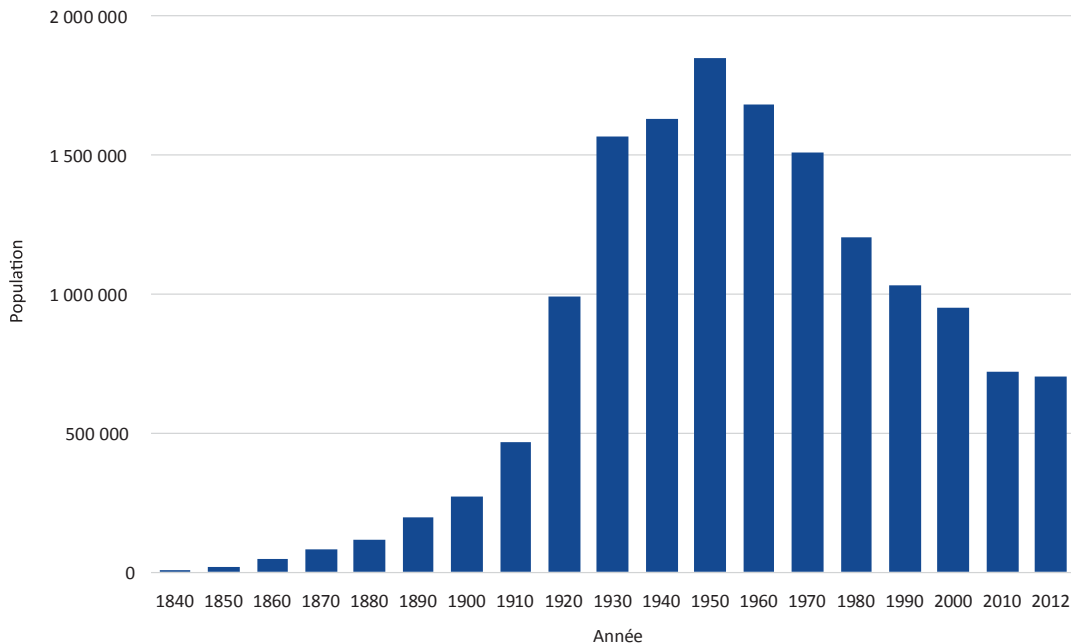
869 The Robinson Rojas Archives, 2008.

870 GLA Intelligence, 2015.

871 Arab American Institute, 2012.

être étudié pour en tirer des enseignements. Bien qu'il y ait des raisons d'être optimiste au vu des évolutions enregistrées à Londres et New York, où la population avait fortement diminué dans les années 1970, il n'en demeure pas moins que beaucoup de villes en décroissance, aujourd'hui ou demain, doivent faire face à un taux de fécondité traditionnellement bas qui les obligera à élaborer des stratégies pour gérer les effets d'une baisse durable de leur population⁸⁷².

Figure 1. Population de Détroit, 1840-2012



Source : Myler, 2013.

La réponse des villes face aux migrations et déplacements massifs de 2015-2016

En ce qui concerne plus spécifiquement le rôle des villes en matière d'intégration et d'inclusion des migrants, une grande attention est actuellement accordée aux initiatives d'organisations de la société civile qui se sont trouvées en première ligne, par exemple dans le domaine de l'installation et de l'intégration des réfugiés et autres migrants qui sont arrivés en très grand nombre en Autriche, en Allemagne et en Suède en 2015-2016⁸⁷³. La contribution de ces organisations a été largement reconnue comme une forme d'intervention d'urgence et une composante essentielle d'une solution à plus long terme aux difficultés que pose l'adaptation d'une population aussi nombreuse à un contexte social et économique nouveau.

872 Pallagst, 2014.

873 Glorius et Doomernik (dir. publ.), 2016. Voir aussi Brookings Institution, s.d.

L'exemple du Canada, qui a réinstallé environ 40 000 réfugiés syriens depuis 2015, a suscité une attention considérable en raison du rôle d'organisations non gouvernementales (ONG) locales, qui non seulement facilitent l'arrivée et l'installation sans délai de Syriens, mais parrainent aussi officiellement des réfugiés⁸⁷⁴. Le programme privé de parrainage des réfugiés au Canada permet à des organisations locales de la société civile de passer un accord avec le Gouvernement, aux termes duquel le parrain privé supporte le coût de l'installation et de l'intégration des réfugiés pendant un an, tandis que le Gouvernement délivre les visas après enquête de sécurité et examen médical⁸⁷⁵. Certains pays ont envisagé de faire de ce programme un modèle que leurs ONG pourraient appliquer. L'Initiative mondiale de parrainage des réfugiés a été lancée à cet effet, avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du Gouvernement du Canada et de la fondation Open Society, dans le but d'aider d'autres pays à mettre en œuvre leur propre version du programme canadien de parrainage privé des réfugiés⁸⁷⁶. Bien que ce type de programme relève de la compétence des gouvernements nationaux, il est important de noter qu'il ne peut être mis en œuvre que grâce aux acteurs des communautés et administrations publiques locales qui prennent l'initiative de parrainer les réfugiés. De fait, les demandes de parrainage ont été supérieures au nombre de visas disponibles et ont donc dépassé les capacités administratives du Gouvernement national en matière de traitement des dossiers, ce qui témoigne non seulement de la volonté, parmi la population, de soutenir l'installation et l'intégration de réfugiés au sein de leur communauté, mais aussi de l'existence d'une capacité à organiser le processus d'installation exigé par ce programme officiel.

C'est toutefois au Moyen-Orient et en Turquie que les villes ont supporté la plus grande partie de la prise en charge des réfugiés venant d'Iraq, de la République arabe syrienne et de pays avoisinants, et c'est là que les interventions ont été les plus remarquables. Bien qu'un grand nombre de réfugiés habitent dans les camps gérés par le HCR ou d'autres acteurs, beaucoup vivent dans les villes de Jordanie, du Liban et de Turquie. En Turquie, seulement 8 % des réfugiés habitent dans des camps. Les autres vivent dans les villes du pays. Istanbul accueille à elle seule 539 000 Syriens, selon le dernier décompte, et le processus d'enregistrement se poursuit⁸⁷⁷. Dans cette situation exceptionnelle, les relations entre les autorités nationales et locales se sont révélées difficiles. À cet égard, Murat Erdogan a estimé que les municipalités doivent être considérées comme les principales institutions à même de définir les politiques relatives à la migration, aux réfugiés et à la cohésion, et non comme des institutions qui pourraient, ou non, être consultées à ce sujet en fonction de la préférence du gouvernement central. Il recommande aussi de mettre en œuvre les mesures suivantes :

Une pratique aussi efficace que la précédente consisterait à élaborer des mécanismes réunissant toutes les institutions publiques compétentes sous un même toit. Il est important de créer des espaces destinés aux réfugiés, où tous les services peuvent être assurés en un lieu unique. [...] Concernant les services locaux, les réfugiés devraient être associés au processus décisionnel. Nous devrions tenir compte des besoins, suggestions et préoccupations des Syriens, puisque nous vivons maintenant avec eux. Des dispositifs juridiques et administratifs peuvent être mis en place à cet égard. Il est également très important que les collectivités locales, surtout les municipalités, s'emploient à prévenir les tensions potentielles entre la population locale et les réfugiés, tout en fournissant des services à ces derniers. Les résultats

874 Gouvernement canadien, 2015.

875 Hyndman, Payne et Jimenez, 2017 ; Tito et Cochand, 2017 ; Garcea, 2016.

876 HCR, 2016.

877 Erdogan, 2017.

obtenus par les municipalités en matière d'harmonisation à l'échelle locale influenceront directement sur l'harmonie générale dans la société. Les programmes soucieux d'inclusion sociale sont extrêmement précieux car ils permettent de développer les capacités à faire face aux conflits sociaux⁸⁷⁸.

Gouvernance : de la politique à l'aménagement urbain

Depuis le lancement du Rapport *État de la migration dans le monde 2015*, les chercheurs universitaires et autres reconnaissent de plus en plus l'influence que les villes exercent sur les flux migratoires mondiaux ainsi que leur rôle en matière d'intégration des migrants⁸⁷⁹. L'importance des villes pour la migration n'est pas une question temporaire, mais une conséquence du degré d'urbanisation de la population mondiale. Une grande partie de nos attitudes à l'égard des villes ont été façonnées lorsque la société était beaucoup plus rurale qu'aujourd'hui. Cela est particulièrement évident au regard de leur rôle en matière de gouvernance de nos sociétés. Les juridictions nationales et supranationales ainsi que les villes doivent admettre que l'importance et l'influence croissantes de ces dernières appellent un changement d'attitude face aux rôles en matière de gouvernance. Les gouvernements, aux échelons national et supérieur, doivent trouver les moyens d'associer les villes à l'élaboration des politiques de migration et d'intégration, entre autres. Étant donné que chaque pays compte généralement de nombreuses villes, il faudra s'intéresser sérieusement à la façon dont celles-ci sont associées à l'élaboration des politiques. Des associations de municipalités, telles que la Fédération canadienne des municipalités, la National League of Cities (États-Unis), Eurocities et le Partenariat pour le développement municipal en Afrique, pourraient jouer ce rôle à l'échelle nationale. Les institutions et gouvernements locaux doivent prendre acte de leur influence – réelle ou potentielle – et assumer un niveau de responsabilité et d'impulsion correspondant à leur situation. En d'autres termes, les villes devraient bénéficier de moyens d'action supplémentaires et accepter cette autonomisation.

Les changements sur le plan juridictionnel prennent du temps, surtout s'ils exigent des amendements à la constitution. Ce n'est pas demain que les municipalités se verront accorder des pouvoirs supplémentaires sous l'angle de la génération des recettes, du choix de l'utilisation des sols et du développement des infrastructures (qui sont des responsabilités habituelles des gouvernements locaux) si cela ne présente pas d'avantages. Et il serait alors plus difficile encore de proposer aux gouvernements locaux toute forme de pouvoir en matière de politique migratoire. Tant que des décisions locales touchant la migration, l'installation et l'intégration peuvent être annulées par des juridictions supérieures, il y a toutes les raisons d'encourager un renforcement de la coopération intergouvernementale et de trouver des moyens permettant d'associer les autorités locales aux niveaux décisionnels supérieurs, en repoussant une éventuelle redistribution des pouvoirs juridictionnels à plus tard. Il est recommandé aux gouvernements nationaux d'associer les autorités locales à leurs décisions, afin de pouvoir mieux adapter le nombre d'admissions annuelles de migrants, d'aider les collectivités à être plus compétitives pour attirer les migrants dont elles-mêmes et leur économie ont besoin, et de parvenir à un plus haut degré d'intégration et d'inclusion des migrants et de leur famille. L'élaboration de politiques nationales en matière de migration et d'intégration sera plus efficace si l'on y associe les partenaires locaux. Une grande partie de l'analyse du rôle joué par les villes au sein de leur propre juridiction est focalisée sur les politiques (en particulier celles qui tiennent compte des migrants et de leurs intérêts) dont la mise en œuvre offre aux migrants des avantages sur le plan de l'inclusion et

878 Erdogan, 2017.

879 Voir, par exemple, *The Guardian*, 2015 et le site Web du centre LSE Cities (<https://lsecities.net/>).

procure à la ville et à ses habitants des avantages – harmonie sociale, enrichissement culturel et dynamisme économique. Un ajustement entre l'action publique locale et les politiques menées à un échelon plus élevé était déjà préconisé dans le Rapport *État de la migration dans le monde 2015*, mais c'est dans le domaine de l'aménagement que les villes exploitent au mieux leur potentiel. L'articulation entre l'urbanisme et la migration appelle une attention plus grande que celle qui lui a été portée à ce jour. L'aménagement urbain est un aspect de la gouvernance souvent négligé dans les discussions sur la gestion des migrations, généralement axées sur l'action publique à un échelon plus élevé. Une attention plus grande doit être portée à cet aspect fondamental de la question de gouvernance, qui a des répercussions sur la gestion du quotidien.

Décréter des mesures concernant, par exemple, l'inclusion des migrants, l'ouverture aux entrepreneurs migrants et l'aide à l'intégration est une chose, mais c'est au stade de la planification que démarre effectivement la mise en œuvre. Les plans énoncent les priorités en matière d'allocation des ressources et incarnent les décisions prises par les administrateurs et les élus. Une politique d'inclusion peut être contrecarrée par un aménagement urbain qui ne permet pas l'implantation d'entreprises détenues par des migrants ou de lieux de culte. Le processus de planification à proprement dit peut être un acte d'inclusion dès lors que les communautés ou les entreprises de migrants, ou leurs institutions religieuses, culturelles et autres participent aux comités de planification. La participation de groupes de migrants et de groupes minoritaires aux instances décisionnelles n'est pas en soi un acte d'inclusion, mais elle garantit que leurs intérêts et leurs besoins sont bien compris sous l'angle de la planification. On pourrait envisager de nombreux exemples, dont l'emplacement des services, la fourniture d'infrastructures de base, y compris de transport, les communications, les soins de santé, l'éducation, les services sociaux et l'accès aux technologies de l'information et des communications. Les questions relatives aux valeurs, aux droits et à la politique ont leur importance mais, dans la vie quotidienne des migrants, les questions d'aménagement urbain plus pratiques seront réellement déterminantes pour leur inclusion dans la ville. Le quartier où vivent les migrants est-il bien desservi par les transports publics ? Est-il possible d'ouvrir une nouvelle épicerie ethnique dans le quartier ? Est-il possible de construire un lieu de culte, avec suffisamment de places de parking ? Est-il possible d'ouvrir une antenne d'une bibliothèque à proximité ? Est-il possible d'installer des organismes s'occupant des migrants à proximité ? Ces questions pratiques et autres questions similaires relèvent de la compétence des urbanistes plus que de celle d'élus ou d'agents chargés des politiques.

L'aménagement urbain au service de la diversité

En raison du vif intérêt porté aux droits des migrants, au mouvement en faveur du droit à la ville et à l'élaboration de politiques locales inclusives, l'aménagement urbain a souvent été négligé dans le débat sur l'intégration des migrants. Dans une certaine mesure, prévoir les effets de la migration revient à prévoir l'accroissement de la population, qui exige d'accorder la priorité aux infrastructures, à la fourniture des services et au développement économique. Cependant, pour intégrer la migration dans l'aménagement urbain, il faut aller au-delà de ces fondamentaux en raison de la diversité que la migration apporte à la population d'une ville. Nombreux sont ceux qui estiment que la diversité peut être un avantage pour la société. Toronto a ainsi adopté il y a de nombreuses années la devise *Diversity Our Strength* (La diversité est notre force). En outre, de nombreux réseaux consacrés aux avantages d'une gestion de la diversité considérée comme un atout sont apparus, dont le programme *Cités interculturelles* et l'initiative *Cities of Migration*, créée par la Fondation Maytree de Toronto. La théorie de l'aménagement urbain comprend un ensemble de principes appelé « aménagement multiculturel », destiné à aider les urbanistes à introduire la migration et la diversité dans leur planification et projets. Bien que cette théorie ne soit pas souvent mise en pratique, elle mérite qu'on s'y intéresse sérieusement et demande à être mieux connue dans les domaines de la migration et de l'aménagement urbain.

En résumé, l'aménagement multiculturel est la modification planifiée de l'environnement bâti et/ou des processus de planification en réponse à la composition et à l'orientation multiethniques de la population locale⁸⁸⁰. Les formes traditionnelles de l'aménagement urbain tendent à homogénéiser les habitants, et visent à servir le bien public dans son ensemble. L'aménagement multiculturel tient directement compte de la diversité d'une population, des intérêts distincts des divers groupes qui la composent, ainsi que de l'endroit où ils habitent, travaillent et vivent. Dans beaucoup de grandes villes d'Amérique du Nord, par exemple, les migrants d'Asie s'installent directement en banlieue, sans passer par un séjour dans un quartier enclavé en centre-ville comme auparavant⁸⁸¹. Les pressions exercées par le développement sur les banlieues de Los Angeles, Toronto ou Vancouver, non seulement en ce qui concerne le logement mais aussi le développement des affaires et d'autres activités ayant d'importantes conséquences pour l'utilisation des sols, nécessitent de réfléchir autrement aux banlieues et d'aborder différemment l'aménagement et les personnes intervenant dans le processus.

Les quartiers commerçants des minorités ethniques constituent un défi de taille pour les urbanistes en raison de la complexité des utilisations que les communautés ethniques font parfois de ces espaces, qui peut dépasser le cadre des achats de biens. Dans une récente étude consacrée à ces districts à Toronto, Zhixi Cecilia Zhuang propose des orientations importantes à l'intention des urbanistes⁸⁸². C'est dans les détails de la vie quotidienne, comme faire ses courses, aller et venir dans sa communauté ou bavarder avec d'autres résidents, que se révèle le degré d'inclusion d'une ville. Les décisions en matière d'aménagement influent fortement sur la qualité de ces aspects de la vie quotidienne. C'est ce qui intéresse l'aménagement multiculturel. Les déclarations politiques de haut niveau restent lettre morte si elles ne sont pas mises en œuvre dans le cadre de plans d'aménagement.

L'urbanisme au service de la diversité : l'exemple de l'aménagement de l'espace à des fins commerciales (Zhixi Cecilia Zhuang)

Les municipalités doivent, par des moyens innovants, aider les groupes immigrants à vivre leur culture et leur mode de vie. Les politiques à l'échelle de la ville – plans officiels, lignes directrices d'aménagement et projets culturels – doivent reconnaître explicitement la diversité ethnoculturelle qui se manifeste dans le paysage urbain. Parallèlement, des politiques spécifiques doivent être élaborées dans les quartiers commerçants des minorités ethniques, afin de permettre à ces dernières de collaborer avec les fonctionnaires municipaux afin que leurs expressions culturelles soient prises en considération dans les questions de conception et d'aménagement, y compris, mais sans s'y limiter, l'agencement des rues, les façades architecturales, la décoration des vitrines, les espaces piétonniers, la signalisation, la vente ambulante, l'art public et les manifestations publiques. Ces politiques pourraient déboucher sur des plans d'aménagement secondaires, des études consacrées à des zones spéciales, des plans stratégiques, des lignes directrices relatives à l'agencement des rues ou encore des plans globaux d'améliorations communautaires, qui offriront aux fonctionnaires municipaux des orientations précises sur la marche à suivre pour préserver et renforcer ces paysages ethniques. Les fonctionnaires municipaux peuvent contribuer à la prise en compte des besoins communautaires, à l'optimisation des diverses ressources

880 Van der Horst et Ouwehand, 2011.

881 Hiebert, 2015 ; Gold, 2015 ; Li, 2008.

882 Zhuang, 2015.

et à l'amélioration de l'environnement physique des entreprises. Plus précisément, les urbanistes, les architectes urbains et les responsables chargés du développement économique, qui se trouvent tous en première ligne, doivent aborder les questions concernant l'évolution des quartiers et l'expression des identités, la qualité de la conception des espaces publics ainsi que le développement et la revitalisation économiques^a.

a Zhuang, 2015.

Mohammad Qadeer pose un regard plus global sur l'aménagement multiculturel et énonce une série de principes qui, selon lui, devraient guider les urbanistes souhaitant que leur ville accueille favorablement la diversité et qu'elle soit inclusive⁸⁸³.

Recommandations de Mohammad Qadeer en matière d'urbanisme au service de la diversité

- Fournir des installations dans la langue des minorités, des services de traduction et d'interprétation quand il y a des consultations publiques.
- Inclure des représentants des minorités dans les comités de planification et les groupes de travail, et diversifier le personnel chargé de la planification.
- Inclure des organisations ethniques/minoritaires locales dans les processus décisionnels.
- Considérer la diversité ethnique comme un objectif de planification dans les projets officiels/généraux.
- Inclure dans les plans des politiques municipales relatives à des institutions propres à certaines cultures, telles que des lieux de culte, des foyers ethniques pour personnes âgées, des institutions culturelles, des salons funéraires, des foires ou des défilés.
- Examiner régulièrement les variables ethniques et raciales dans l'analyse de la planification.
- Étudier les enclaves ethniques et les quartiers en transition.
- Élaborer des politiques/directives relatives à la conception afin de préserver les quartiers ethniques.
- Élaborer des politiques/stratégies relatives aux zones commerciales, centres commerciaux et zones d'amélioration commerciale.
- Introduire la culture/religion parmi les raisons justifiant des aménagements/variations mineures dans des endroits précis.
- Intégrer la signalisation, les noms de rue et les symboles ethniques.
- Répondre aux besoins de services propres à une communauté ethnique.
- Répondre aux besoins de services propres à des ethnies particulières.
- Élaborer des politiques/projets visant à protéger le patrimoine ethnique.

883 Qadeer, 2009 ; Qadeer et Agrawal, 2011.

- Élaborer des lignes directrices en matière de logement convenant à divers groupes.
- Promouvoir des initiatives ethniques locales relatives au développement du logement et du quartier.
- Élaborer des stratégies qui tiennent compte des besoins interculturels.
- Promouvoir l'entrepreneuriat ethnique à des fins de développement économique.
- Promouvoir les arts et les services culturels ethniques.
- Tenir compte des sports ethniques (p. ex., cricket ou jeu de boules) dans la conception et la planification des terrains de sport.

Les plans d'urbanisme sont souvent élaborés pour des périodes allant de 10 à 25 ans, et sont donc l'expression de la planification stratégique à long terme qu'appelle le changement démographique. Bien que les tendances migratoires puissent évoluer de manière inattendue, il est souvent possible (en particulier avec des systèmes de migration gérée) de les prévoir assez précisément, ce qui permet une planification urbaine à long terme plus efficace. Ces prévisions sont particulièrement utiles pour le développement d'infrastructures ayant un coût d'investissement élevé, telles que les transports, le logement, les réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement, les communications et les zones commerciales. Des tendances en matière d'immigration stables et prévisibles, associées à des résultats de recherche sur les schémas d'installation des nouveaux arrivants dans la ville facilitent le travail des urbanistes chargés de tracer les contours du futur d'une ville. Comme nous l'avons déjà indiqué, notre intention est ici d'attirer l'attention sur l'importance de l'aménagement urbain pour la gouvernance locale des migrations. Il ne suffit pas de préconiser des politiques locales inclusives, il faut aussi mettre en œuvre les politiques appropriées, fondées sur une planification sur le terrain, pour parvenir à l'inclusion.

Étapes suivantes

Le Nord introduit-il un biais dans le débat ?

Ces préoccupations en matière d'urbanisme et la prise en compte du multiculturalisme dans l'aménagement urbain découlent en grande partie de l'expérience des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le débat sur la migration et les villes, y compris sur les aspects liés à l'aménagement urbain, peut être profondément orienté par les préoccupations de sociétés pleinement développées et dont l'économie est arrivée à maturité. Quand cela se produit, le débat peut occulter la situation des villes dans les pays en développement, qu'il s'agisse de villes de taille moyenne ou de mégapoles. Dans ces pays, de nombreuses villes se heurtent aux problèmes des taudis qui, fondamentalement, ne sont pas organisés. Les taudis sont non seulement des lieux de pauvreté, mais aussi des lieux d'où sont absents les services élémentaires, dont l'eau potable, l'assainissement, l'électricité et les transports publics. Ils peuvent comprendre des zones inaccessibles aux véhicules à moteur (y compris les ambulances) et être considérés comme ingouvernables et hors de portée des initiatives d'urbanisme.

Le principal défi posé par les taudis, toutefois, est l'insalubrité des logements – un thème majeur de la conférence Habitat III. Le Nouveau Programme pour les villes issu de cette conférence, tenue à Quito, est particulièrement ambitieux et complet. Quoique non contraignant, cet accord propose aux gouvernements locaux et nationaux des orientations à long terme particulièrement utiles sur la façon de rendre les villes plus vivables, plus durables

et plus inclusives. Cela étant, même dans ce cadre et avec la participation des gouvernements nationaux de pays en développement, la question demeure de savoir si le Nouveau Programme pour les villes n'est pas plus réaliste pour les pays riches que pour les pays en développement. L'un des problèmes fondamentaux est le manque d'urbanistes dans les pays en développement ; toutes les villes n'ont pas de services d'urbanisme, et beaucoup n'ont même pas d'urbaniste. En d'autres termes, toutes les villes du monde ne disposent pas des mêmes moyens pour mettre en œuvre le Nouveau Programme, et plus les pays sont riches, plus ils ont de chances de bien pouvoir le mettre en œuvre.

En ce qui concerne la gestion locale des effets de la migration, ce sont, là encore, les villes des pays riches qui obtiennent les meilleurs résultats, car elles ont plus de ressources, notamment en matière d'urbanisme, et des capacités en matière de gestion des flux migratoires supérieures à celles des pays du Sud. Si nous pouvons nous réjouir de ce que les États Membres des Nations Unies soient parvenus à un accord sur les objectifs de développement durable, qui mentionne à plusieurs reprises les villes et la migration, et qu'ils se soient entendus sur le Nouveau Programme pour les villes, lequel comprend aussi des références aux migrants, on peut se demander si des accords universels de ce genre sont pleinement adaptés à toutes les sociétés simultanément. Celles qui ne sont actuellement pas en mesure de réaliser pleinement ces objectifs pourraient néanmoins les juger utiles – à terme. En revanche, certaines villes des pays en développement rencontrent des problèmes qui sont tout simplement différents et bien plus graves que ceux auxquels se heurtent les villes des pays plus riches. Ce décalage influera sur leur aptitude à atteindre l'ensemble des objectifs. Que faut-il privilégier ?

Bien que les ressources financières soient importantes, on constate régulièrement que de nombreuses localités ne sont pas armées pour utiliser de nouvelles ressources, si celles-ci étaient à leur disposition. De fait, elles n'utilisent pas celles qui sont déjà facilement disponibles. Les capacités locales sont l'obstacle principal [...]. Les moyens humains sont insuffisants. On estime à environ 3 000 le nombre d'urbanistes formés en Inde, alors que ce pays compte 5 000 localités de plus de 10 000 habitants. Même si l'on n'affectait qu'un seul urbaniste à chacune d'elles – une hypothèse absurde compte tenu de la taille de New Delhi ou de Mumbai – 40 % des localités ne seraient dotées d'aucun urbaniste. En outre, peu d'urbanistes ont des compétences en matière de finances publiques, et la plupart des spécialistes des finances publiques ne possèdent aucune compétence clairement établie en matière d'urbanisme, si bien que la plupart des localités ne disposent pas d'un budget d'investissement suffisant et ont du mal à entretenir les infrastructures existantes⁸⁸⁴.

Il convient d'ajouter que les pays pleinement développés peuvent tirer des enseignements de l'expérience des pays moins riches. Comme on l'a évoqué dans le cas des taudis, des innovations sont mises au point dans les pays moins aisés. Celles-ci sont intéressantes en soi, tout en reflétant la possibilité d'une approche moins formelle de la gestion des villes qui laisse aux habitants, y compris les migrants, une latitude plus grande pour résoudre des problèmes locaux, développer l'économie et renforcer la cohésion sociale.

884 Citiscope, 2016.

Quelques conséquences

Chacun des aspects examinés ici, même succinctement, mérite d'être approfondi par les chercheurs universitaires, gouvernementaux et de la société civile, par les responsables publics locaux et nationaux, ainsi que par la communauté internationale, qui se mobilise de plus en plus sur ces questions. Les thèmes traités dans le présent chapitre, et notamment les points ci-après, demandent à être creusés :

- Les villes en tant que déterminants des schémas de flux migratoires, et conséquences pour la gouvernance – Comment les gouvernements nationaux et locaux devraient-ils collaborer sur les points suivants : fixation des niveaux d'immigration ; compétition pour les talents ; pratiques exemplaires en matière d'installation et d'intégration ; et rôle des acteurs non gouvernementaux, y compris les entreprises et les organisations de la société civile, dans la gestion des migrations dans l'intérêt social et économique des villes de destination.
- Les difficultés propres aux villes de migration du Sud, y compris les mégapoles et les taudis, qui doivent faire face à une augmentation très rapide de leur population et aux pressions exercées sur leurs infrastructures et leurs services élémentaires, à l'expansion des taudis et des établissements périurbains, ainsi qu'à une capacité de planification insuffisante.
- La migration et l'aménagement urbain, y compris la planification axée sur la diversité : associer les urbanistes aux discussions sur les difficultés des villes du Nord et du Sud en matière de migration, afin de dégager des pratiques exemplaires d'aménagement urbain à long terme au service de la migration.

L'émergence des villes parmi les principaux déterminants des schémas migratoires mondiaux résulte de l'urbanisation continue, qui est à présent un phénomène pleinement mondial. Les villes sont de puissants aimants qui attirent les plus grands talents du monde, mais elles sont aussi la destination de ces millions de migrants à la recherche d'un emploi, quel qu'il soit, d'une plus grande sécurité pour eux-mêmes et leur famille, et d'un avenir meilleur. Ce ne sont pas uniquement les villes mondiales ou les grandes villes qui attirent les migrants. En effet, à mesure que la vie y devient de plus en plus difficile du fait des engorgements et du surpeuplement, des villes plus petites sont de plus en plus prisées par les migrants. Celles-ci, peut-être moins expérimentées en matière de gestion des migrations et de l'intégration, bénéficieront de la sagesse acquise par les autres. Le présent chapitre préconise un renforcement des échanges de connaissances et d'expériences entre les villes. Ces échanges devraient se faire entre élus, fonctionnaires chargés des politiques, planificateurs et les nombreuses institutions auxquelles ils sont rattachés et dont l'activité contribue aux effets des processus migratoires. Tout en sachant que la gestion des frontières et des politiques migratoires relève de la compétence des autorités nationales, nous engageons les gouvernements nationaux à permettre aux villes de prendre plus de responsabilités en accord avec leur statut d'acteurs mondiaux dans le domaine des migrations internationales. La tendance à l'urbanisation, comme l'histoire semble le montrer depuis longtemps déjà, n'est pas près de s'inverser, ce qui rend d'autant plus utile la représentation des villes dans les instances nationales de décision. En outre, la communauté internationale peut organiser des réunions de responsables municipaux et d'institutions urbaines afin de renforcer la réflexion collective sur la façon d'aborder cette entreprise complexe.



Références

Chapitre 1

Base de données de la Banque mondiale

- 2017 *Personal Remittances*. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.CD.DT?locations=XO>.

Banque mondiale

- 2016 *Migration and Development. A Role for the World Bank Group*. Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/690381472677671445/Migration-and-development-a-role-for-the-World-Bank-Group>.
- 2017 *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 27, Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <http://pubdocs.worldbank.org/en/992371492706371662/MigrationandDevelopmentBrief27.pdf>.

Clemens, M., C. Montenegro et L. Pritchett

- 2009 *The Place Premium: Wage Differences for Identical Workers across the U.S. Border*. Washington : Center for Global Development.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 2002 *International Migration 2002 – Wallchart*. Division de la population de l'Organisation des Nations Unies : New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/migration/migration-wallchart2002.pdf. www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/migration/migration-wallchart2002.pdf.
- 2003 *Long-Range Population Projections: Proceedings of the United Nations Technical Working Group on Long-Range Population Projections*. Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/trends/population-projections.pdf.
- 2016 *International Migration Report 2015, Highlights*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2015_Highlights.pdf.
- 2017 *World Population Prospects: Key findings and advance tables (2017 revision)*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017_KeyFindings.pdf.

Gibson, J. et D. McKenzie

- 2011 *Australia's Pacific Seasonal Worker Pilot Scheme: Development Impacts in the First Two Years*. Nouvelle-Zélande : Université de Waikato.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- 2017 *Global Trends Forced Displacement in 2016*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/5943e8a34.pdf.

Migration Advisory Committee

- 2014 *Migrants in Low-Skilled Work: The Growth of EU and Non-EU Labour in Low-Skilled Jobs and its Impact on the UK*. Londres. Disponible à l'adresse : www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/333083/MAC-Migrants_in_low-skilled_work_Full_report_2014.pdf.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

- 2017 *Global Report on Internal Displacement 2017*. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/global-report/grid2017/pdfs/2017-GRID.pdf.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- 2013 L'impact fiscal de l'immigration dans les pays de l'OCDE. In : *Perspectives des migrations internationales 2013*. OCDE, Paris.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2000 *World Migration Report*. OIM et Organisation des Nations Unies, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2000_edited_0.pdf.
- 2003 *World Migration Report: An Overview of international Migration*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : http://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2003_1.pdf.
- 2010 *État de la migration dans le monde : L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face au changement*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2010_french.pdf.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

- 2009 *Lever les barrières : Mobilité et développement humains*. Rapport sur le développement humain. PNUD, New York.

Ruhs, M. et B. Anderson (dir. publ.)

- 2010 *Who Needs Migrant Workers? Labour Shortages, Immigration and Public Policy*. Oxford, Oxford University Press.

Van Hear, N.

- 2011 *Diasporas, recovery and development in conflict-ridden societies*. In : *The Migration-Development-Nexus: A Transnational Perspective on Changing Paradigms and Organizations* (T. Faist, M. Fauser et P. Kivisto, dir. publ.). Londres, Palgrave Macmillan.

Chapitre 2

Abel, G. et N. Sander

- 2014 Quantifying global international migration flows. *Science*, vol. 343, n° 6178, p. 1520 à 1522.

Abel, G., K. Samir et N. Sander

- 2013 Examining the role of international migration in global population projections. Conférence européenne de la population 2014, 25-28 juin 2014, Budapest. Institut de recherche démographique, Budapest. Disponible à l'adresse : <http://epc2014.princeton.edu/abstracts/140830>.

Alvarez, P., P. Briod, O. Ferrari et U. Rieder

- 2015 Remittances: How reliable are the data? *Migration Policy and Practice*, vol. 5, n° 2, p. 42 à 46.

Australian National Audit Office (ANAO)

- 2013 Individual management services provided to people in immigration detention, Canberra.

Banque mondiale

- s.d.a *World Bank Country and Lending Groups*. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.
- s.d.b *Migration and Remittances Data: 24 September 2015* (mise à jour d'avril 2017). Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data.
- s.d.c *Migration and Remittances Publications*. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-and-remittances-publications.
- 2015 *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 25. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <http://pubdocs.worldbank.org/en/102761445353157305/MigrationandDevelopmentBrief25.pdf>.

- 2016a *Migration and Remittances Factbook 2016 – Third edition*. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23743/9781464803192.pdf?sequence=3&isAllowed=y>.
- 2016b *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 26. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <http://pubdocs.worldbank.org/en/661301460400427908/MigrationandDevelopmentBrief26.pdf>.
- 2017a *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 27. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <http://pubdocs.worldbank.org/en/992371492706371662/MigrationandDevelopmentBrief27.pdf>.
- 2017b Remittances to developing countries decline for second consecutive year. Communiqué de presse, Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/04/21/remittances-to-developing-countries-decline-for-second-consecutive-year.
- Castles, S.
2002 Migration and community formation under conditions of globalization. *International Migration Review*, vol. 36, p. 1143 à 1168.
- Clarke, J.
2000 The problems of evaluating numbers of illegal migrants in the European Union. In : *Regularisations of Illegal Immigrants in the European Union* (P. de Bruycker, dir. publ.). Bruylant, Bruxelles.
- Clandestino Research Project Database on Irregular Migration
2009a *Clandestino Project Overview: Size and Development of Irregular Migration to the EU*. Base de données sur la migration irrégulière. Disponible à l'adresse : http://irregular-migration.net/typo3_upload/groups/31/4.Background_Information/4.2.Policy_Briefs_EN/ComparativePolicyBrief_SizeOfIrregularMigration_Clandestino_Nov09_2.pdf.
- 2009b Irregular Migration in Spain. Base de données sur la migration irrégulière. Disponible à l'adresse : http://irregular-migration.net/fileadmin/irregular-migration/dateien/4.Background_Information/4.2.Policy_Briefs_EN/Spain_PolicyBrief_Clandestino_Nov09_2.pdf.
- 2012 *Update Report Greece: The Number of Irregular Migrants in Greece at the End of 2010 and 2011* (T. Maroukis). Base de données sur la migration irrégulière. Disponible à l'adresse : http://irregular-migration.net/fileadmin/irregular-migration/dateien/4.Background_Information/4.5.Update_Reports/Maroukis_2012_Update_report_Greece_2.pdf.
- 2015 *Update Report Germany: Estimated Number of Irregular Foreign Residents in Germany* (D. Vogel). Base de données sur la migration irrégulière. Disponible à l'adresse : http://irregular-migration.net/fileadmin/irregular-migration/dateien/4.Background_Information/4.5.Update_Reports/Vogel_2015_Update_report_Germany_2014_fin-.pdf.
- de Beer, J., J. Raymer, R. van den Erf et L. van Wissen
2010 Surmonter les problèmes d'incohérences des données sur les migrations internationales: une nouvelle méthode appliquée aux flux en Europe. *Revue européenne de démographie*, vol. 6, n° 4, p. 459 à 481.
- de Beer, J., R. van der Erf et J. Raymer
2009 Estimates of OD Matrix by Broad Group of Citizenship, Sex and Age, 2002-2007. Rapport destiné au projet MIMOSA. Disponible à l'adresse : http://mimosa.cytise.be/Documents/Mimosa_2009b.pdf.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
1998 *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales : Révision 1*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_58rev1F.pdf.

- 2008 *International Migrant Stock: The 2008 Revision*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : <https://esa.un.org/migration/index.asp?panel=1>.
- 2015 *International Migration Report 2015*. Récupéré à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2015.pdf.
- 2015a *International Migrant Stock: The 2015 Revision*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/index.shtml.
- 2015b *International Migrant Stock: The 2015 Revision: CD-ROM Documentation*. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/MigrationStockDocumentation_2015.pdf.
- 2015c *International Migration Flows to and from Selected Countries: The 2015 Revision*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/empirical2/migrationflows.shtml.
- 2015d *International Migration Flows to and from Selected Countries: The 2015 Revision*. CD-ROM Documentation. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/empirical2/docs/migflows2015documentation.pdf.
- 2015e *Objectifs de développement durable*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/.
- 2016 *Population Facts: Trends in International Migration, 2015*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/populationfacts/docs/MigrationPopFacts20154.pdf.
- 2017 *Objectif 16. Objectifs de développement durable*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/peace-justice/.
- Département d'État des États-Unis
- 2017 *Trafficking in Persons Report*. Office of the Under Secretary for Civilian Security, Democracy, and Human Rights. Washington. Disponible à l'adresse : www.state.gov/documents/organization/271339.pdf.
- Fleischman, Y., S. Willen, N. Davidovitch et Z. Mor
- 2015 Migration as a social determinant of health for irregular migrants: Israel as case study. *Social Science & Medicine*, vol. 147, p. 89 à 97.
- Fond monétaire international (FMI)
- 2009 Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, Sixième édition (BPM6). FMI, Washington.
- Frontex
- 2010 *Beyond the Frontiers: Frontex: The First Five Years*. Frontex, Varsovie, p.20. Disponible à l'adresse : http://frontex.europa.eu/assets/Publications/General/Beyond_the_Frontiers.pdf.
- Gallagher, A. et M. McAuliffe
- 2016 South-East Asia and Australia. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.
- Gordon, I., K. Scanlon, T. Travers et C. Whitehead
- 2009 *Economic Impact on London and the UK of an Earned Regularization of Irregular Migrants in the UK*. Conseil du Grand Londres, Londres. Disponible à l'adresse : www.london.gov.uk/sites/default/files/gla_migrate_files_destination/irregular-migrants-report.pdf.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- s.d. Population Statistics. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : http://popstats.unhcr.org/en/persons_of_concern.

- 2010 *HCR – Tendances mondiales 2010*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/fr/statistics/unhcrstats/4ea6801a9/tendances-mondiales-2010-refugies-demandeurs-dasile-rapatries-personnes.html.
- 2013 *Note on the Mandate of the High Commissioner for Refugees and His Office*. Division de la protection internationale. Octobre 2013. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/protection/basic/526a22cb6/mandate-high-commissioner-refugees-office.html.
- 2016 *Global Trends: Forced Displacement in 2015*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/576408cd7.pdf.
- 2017 *Global Trends: Forced Displacement in 2016*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/dach/wp-content/uploads/sites/27/2017/06/2016_Global_Trends_WEB-embargoed.pdf.
- Koser, K.
2010 Dimensions and dynamics of irregular migration. *Population, Space and Place*, vol. 16, n° 3, p. 181 à 193.
- Kraler, A. et D. Reichel
2011 Measuring irregular migration and population flows – what available data can tell. *International Migration*, vol. 49, n° 5, p. 97 à 128.
- Krogstad, J., J. Passel et D. Cohn
2017 5 facts about illegal immigration in the U.S. *Pew Research Center*, 27 avril. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2017/04/27/5-facts-about-illegal-immigration-in-the-u-s/.
- Laczko, F.
2017 Improving data on migration: A 10-point plan. *Migration Policy Practice*, vol. 7, n° 1, janvier-mars 2017. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.
- Lemaitre, G., T. Liebig, C. Thoreau et P. Fron
2007 Standardized Statistics on Immigrant Inflows: Results, Sources and Methods. OCDE, Paris.
- McAuliffe, M.
2017 The nexus between forced and irregular migration: Insights from demography. In : *The Demography of Refugee and Forced Migration* (G. Hugo, J. Abbasi-Shavazi et E.P. Kraly, dir. publ.). Springer.
- McAuliffe, M. et F. Laczko (dir. publ.)
2016 *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.
- McAuliffe, M. et K. Koser (dir. publ.)
2017 Introduction. In : *A Long Way to Go: Irregular Migration Patterns, Processes, Drivers and Decision Making*. ANU Press, Canberra.
- McAuliffe, M. et V. Mence
2017 Irregular maritime migration as a global phenomenon. In : *A Long Way to Go: Irregular Migration Patterns, Processes, Drivers and Decision Making* (M. McAuliffe et K. Koser, dir. publ.). ANU Press, Canberra.
- Nawrotzki R. et L. Jiang
2015 Indirectly estimating international net migration flows by age and gender: The community demographic model international migration (CDM-IN) Dataset. *Historical Methods*, vol. 48, n° 3, p. 113 à 127.
- Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)
s.d. Base de données : Chiffres mondiaux 2016 de l'IDMC. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/database/.
- 2016 *GRID 2016: Global Report on Internal Displacement*. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/globalreport2016/.

- 2017 *GRID 2017: Global Report on Internal Displacement*. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/global-report/grid2017/.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

- 2016 *Global Report on Trafficking in Persons*. ONUDC, Vienne. Disponible à l'adresse : www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2016_Global_Report_on_Trafficking_in_Persons.pdf.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- s.d.a Base de données sur les migrations internationales. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=6519e1fe-6474-4279-beef-7e6a6467089b&themetreeid=2>.
- s.d.b Taux d'emploi des allochtones. OECD.Stat, Paris. Consulté le 3 juillet 2017. Disponible à l'adresse : <https://data.oecd.org/fr/migration/taux-d-emploi-des-allochtones.htm> (consulté le 3 juillet 2017).
- s.d.c APD nette. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://data.oecd.org/fr/oda/apd-nette.htm> (consulté le 30 juin 2017).
- 2012a *Perspectives des migrations internationales 2012*. Editions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2012_migr_outlook-2012-fr.
- 2012b *Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants*. Editions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/resserrer-les-liens-avec-les-diasporas_9789264241763-fr.
- 2015 Base de données sur les migrations internationales. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=6519e1fe-6474-4279-beef-7e6a6467089b&themetreeid=2>.
- 2016a Annexe statistique. In : *Perspectives des migrations internationales 2016*. Editions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd.org/fr/els/mig/perspectives-des-migrations-internationales-2016-annexe-statistique.pdf.
- 2016b *Perspectives des migrations internationales 2016*. Editions OCDE, Paris.

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2015 *ILO Global Estimates on Migrant Workers – Results and Methodology*. OIT, Genève. Disponible à l'adresse : http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_436343.pdf.
- 2016 *Promouvoir une migration équitable*. OIT, Genève. Disponible à l'adresse : http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_453898.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- s.d.a *Glossary on Migration*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <http://publications.iom.int/> (à paraître).
- s.d.b *About: Missing Migrants Project: Tracking Deaths Along Migratory Routes*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <http://missingmigrants.iom.int/about>.
- s.d.c *Methodology: Missing Migrants Project: Tracking Deaths Along Migratory Routes*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <http://missingmigrants.iom.int/methodology>.
- s.d.d *Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR)*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/fr/aide-au-retour-volontaire-et-la-reintegration-avrr.
- s.d.e *Migration Health: Healthy Migrants in Healthy Communities*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://health.iom.int/>.
- s.d.f *La Matrice de suivi des déplacements (MSD)*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.globaldtm.info/fr/.
- s.d.g *Lutte contre la traite des personnes*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/fr/lutte-contre-la-traite-des-personnes.

- s.d.h *ECOWAS Training Kit: Meeting National and Regional Needs for Migration Data*. Centre mondial d'analyse des données sur la migration (GMDAC). OIM, Berlin (à paraître).
- s.d.i *Latest Global Figures: Missing Migrants Project: Tracking Deaths Along Migratory Routes*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://missingmigrants.iom.int/>.
- 2016a *Assisted Voluntary Return and Reintegration: 2015 Key Highlights*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/AVRR_2015_Key_Highlights.pdf.
- 2017a *Termes clés de la migration*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration.
- 2017b *Migration Flows – Europe*. Matrice de suivi des déplacements. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <http://migration.iom.int/europe/>.
- 2017c *IOM's Strategy to Enable, Engage and Empower Diaspora*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://diaspora.iom.int/ioms-strategy-enable-engage-and-empower-diaspora>.
- 2017d *GMDAC MigFacts: International Migration*. OIM, Berlin. Disponible à l'adresse : <http://gmdac.iom.int/gmdac-migfacts-international-migration>.
- Poulain, M. et N. Perrin
- 2001 Is the measurement of international migration flows improving in Europe. Working Paper No. 12. Joint ECE-EUROSTAT Work Session on Migration Statistics organized in cooperation with the UN Statistics Division. *Commission de statistique de l'ONU et Commission économique pour l'Europe (Eurostat)*. Genève, 21-23 mai. Disponible à l'adresse : www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/2001/05/migration/12.e.pdf.
- Poulain, M., N. Perrin et A. Singleton (dir. publ.)
- 2006 *Towards Harmonized European Statistics on International Migration*. UCL Presses Universitaires, Louvain, Belgique.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- 2009 *Rapport mondial sur le développement humain 2009*. PNUD, New York. Disponible à l'adresse : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr_complete.pdf.
- Raymer, J. et F. Willekens (dir. publ.)
- 2008 *International Migration in Europe: Data, Models and Estimates*. Wiley, Chichester.
- Raymer, J., G.J. Abel, G. Disney et A. Wiśniowski
- 2011 *Improving Estimates of Migration Flows to Eurostat*. Economic and Social Research Council, document de travail n° 15, décembre.
- Raymer, J., A. Wiśniowski, J.J. Forster, P.W.F. Smith et J. Bijak
- 2013 Integrated modeling of European migration. *Journal of the American Statistical Association*, vol. 108, n° 503, p. 801 à 819.
- Service de police sud-africain
- 2010 *Annual Report 2009/2010*. Disponible à l'adresse : www.gov.za/sites/www.gov.za/files/saps-annual-report.pdf.
- Vertovec, S.
- 2005 The Political Importance of Diasporas. Working Paper No. 3. Centre on Migration, Policy, and Society, Université d'Oxford, Oxford.
- Vertovec, S. et R. Cohen (dir. publ.)
- 1999 *Migration, Diasporas and Transnationalism*. Edward Elgar, Cheltenham.
- Vezzoli, S., M. Villares-Varela et H. de Haas
- 2014 *Uncovering International Migration Flow Data: Insights from the DEMIG Databases*. Document de travail n° 88. International Migration Institute, Oxford.

Walk Free Foundation

- 2016 *Global Findings: The Global Slavery Index 2016*. Walk Free Foundation, Australie-Occidentale. Disponible à l'adresse : www.globallslaveryindex.org/findings/.

Willekens, F.

- 2016 Evidence-based monitoring of international migration flows in Europe. Document présenté à la Conference of European Statistics Stakeholders (CESS) de 2016, co-organisée par le Comité consultatif européen de la statistique (ESAC), Budapest, 20 et 21 octobre ; et à la Conférence Eurostat, Towards More Agile Social Statistics, Luxembourg, 28-30 novembre.

Chapitre 3

Acosta, D.

- 2016 *Free Movement in South America: The Emergence of an Alternative Model?* Migration Policy Institute, 23 août. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/free-movement-south-america-emergence-alternative-model.

Adepoju, A.

- 2016 *Migration Dynamics, Refugees and Internally Displaced Persons in Africa*. Initiative Impact universitaire des Nations Unies (UNAI), 20 septembre. Disponible à l'adresse : <https://academicimpact.un.org/content/migration-dynamics-refugees-and-internally-displaced-persons-africa>.

Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

- 2016 *Current Migration Situation in the EU: Hate Crime*. FRA. Disponible à l'adresse : <http://fra.europa.eu/en/publication/2016/current-migration-situation-eu-hate-crime>.

Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

- s.d. *Agriculture and Food Security: USAID Southern Africa Regional*. USAID. Disponible à l'adresse : www.usaid.gov/southern-africa-regional/agriculture-and-food-security.

Altai Consulting et Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2015a *Migration Trends Across the Mediterranean: Connecting the Dots*. Rédigé par Altai Consulting pour le bureau de l'OIM pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/altai_migration_trends_accross_the_mediterranean.pdf.
- 2015b *Irregular Migration Between West Africa, North Africa and the Mediterranean*. Rédigé par Altai Consulting pour le bureau de l'OIM au Nigéria. Disponible à l'adresse : <https://fmmwestafrica.org/wp-content/uploads/2017/02/en-altai.pdf>.

Australian Bureau of Statistics (ABS)

- 2017a *3412.0 – Migration, Australia 2015-16*. ABS, Canberra, 30 mars. Disponible à l'adresse : www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/3412.0/.
- 2017b *Media Release – Migration, Australia, 2015-16*. ABS, Canberra, 30 mars. Disponible à l'adresse : www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Latestproducts/3412.0Media%20Release12015-16.

Banque mondiale

- 2015 *Live Long and Prosper: Aging in East Asia and Pacific. World Bank East Asia and Pacific Regional Report*. Disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23133/9781464804694.pdf>.
- 2017 *Migration and Remittances, Migration and Development Brief 27*. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <http://pubdocs.worldbank.org/en/992371492706371662/MigrationandDevelopmentBrief27.pdf>.

Bertelsmann Stiftung et Migration Policy Institute

- 2012 *Rethinking National Identity in the Age of Migration* (Bertelsmann Stiftung, Migration Policy Institute, dir. publ.). Verlag Bertelsmann Stiftung, Gutersloh, Allemagne.

Bolter, J.

- 2017 *The Evolving and Diversifying Nature of Migration to the U.S.-Mexico Border*. Migration Policy Institute, 16 février. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/evolving-and-diversifying-nature-migration-us-mexico-border.

Bureau des affaires de communication du gouvernement

- 2017 *Ethiopia, Saudi Arabia Sign Domestic Workers' Recruitment Agreement*. Bureau des affaires de communication du gouvernement, Éthiopie. Disponible à l'adresse : www.gcao.gov.et/web/en/-/ethiopia-saudi-arabia-sign-domestic-workers-recruitment-agreement.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

- s.d.a *El Niño in Southern Africa*. OCHA. Disponible à l'adresse : www.unocha.org/legacy/el-nino-southern-africa.
- s.d.b *El Niño in East Africa*. OCHA. Disponible à l'adresse : www.unocha.org/legacy/el-nino-east-africa.
- s.d.c *Current Emergencies*. OCHA. Disponible à l'adresse : www.unocha.org/where-we-work/current-emergencies.

Carling, J.

- 2016 West and Central Africa. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

Carvajal, D.

- 2017 *As Colombia Emerges from Decades of War, Migration Challenges Mount*. Migration Policy Institute, 13 avril. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/colombia-emerges-decades-war-migration-challenges-mount.

Cerruti, M.

- 2009 *Gender and Intra-Regional Migration in South America*. Human Development Research Papers, 2009/12. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Climate and Development Knowledge Network (CDKN)

- 2014a *The IPCC's Fifth Assessment Report: What's in it for South Asia?* CDKN, Londres. Disponible à l'adresse : <https://cdkn.org/wp-content/uploads/2014/04/CDKN-IPCC-Whats-in-it-for-South-Asia-AR5.pdf>.
- 2014b *The IPCC's Fifth Assessment Report: What's in it for Africa?* CDKN, Londres. Disponible à l'adresse : https://cdkn.org/wp-content/uploads/2014/04/AR5_IPCC_Whats_in_it_for_Africa.pdf.

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

- 2015 *Climate Change and Migration in the Pacific: Links, attitudes, and future scenarios in Nauru, Tuvalu and Kiribati*. 3 décembre. Disponible à l'adresse : www.unescap.org/resources/climate-change-and-migration-pacific-links-attitudes-and-future-scenarios-nauru-tuvalu-and.

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2015 *2015 Situation Report on International Migration: Migration, Displacement and Development in a Changing Arab Region*. CESAO et OIM.

Commission européenne

- s.d.a *Schengen Area*. Commission européenne, Migration et affaires intérieures. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/borders-and-visas/schengen_en.
- s.d.b *Temporary Reintroduction of Border Control*. Commission européenne, Migration et affaires intérieures. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/borders-and-visas/schengen/reintroduction-border-control_en.

- 2007 *EU-enlargement: The Impact of East-West Migration on Growth and Enlargement*. EU Research on Social Sciences and Humanities, Luxembourg. Disponible à l'adresse : http://cordis.europa.eu/docs/publications/1001/100124151-6_en.pdf.
- 2014 The 2015 ageing report: Underlying assumptions and projection methodologies. *European Economy 8*. Commission européenne. Disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/european_economy/2014/pdf/ee8_en.pdf.
- 2015 L'opinion publique dans l'Union européenne. *Eurobaromètre standard 83*, Printemps 2015. Commission européenne. Disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/archives/eb/eb83/eb83_first_fr.pdf.
- 2017a *Irregular Migration Via the Central Mediterranean: From Emergency Responses to Systemic Solutions*. EPSC Strategic Notes, Issue 22. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/epsc/sites/epsc/files/strategic_note_issue_22_0.pdf.
- 2017b *Migration on the Central Mediterranean: Managing Flows, Saving Lives*. Joint Communication to the European Parliament, the European Council and the Council, 25 janvier. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/proposal-implementation-package/docs/20170125_migration_on_the_central_mediterranean_route_-_managing_flows_saving_lives_en.pdf.
- Conseil danois pour les réfugiés et Secrétariat régional de la migration composite (RMMS)
- 2017 *Regional Mixed Migration in East Africa and Yemen in 2017: 1st Quarter Trend Summary and Analysis*. RMMS Afrique de l'Est et Yémen. Disponible à l'adresse : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/RMMS%20Mixed%20Migration%20Trends%20Q1%202017_0.pdf.
- Conseil européen
- 2016 Déclaration UE-Turquie, 18 mars 2016. Communiqué de presse 144/16. Conseil européen. Disponible à l'adresse : www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/03/18/eu-turkey-statement/.
- Cook, S., J. Lu, H. Tugendhat et D. Alemu
- 2016 Chinese migrants in Africa: Facts and fictions from the agri-food sector in Ethiopia and Ghana. *World Development*, vol. 81, p. 61 à 70. Disponible à l'adresse : www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15301571.
- Curtain, R., M. Dornan, J. Doyle et S. Howes
- 2016 *Pacific Possible: Labour Mobility: The Ten-Billion-Dollar Prize*. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <http://pubdocs.worldbank.org/en/555421468204932199/pdf/labour-mobility-pacific-possible.pdf>.
- Département d'État des États-Unis
- 2016 *Fact Sheet: Fiscal Year 2016 Refugee Admissions*. 4 octobre. Bureau of Public Affairs, Washington. Disponible à l'adresse : <https://2009-2017.state.gov/r/pa/prs/ps/2016/10/262776.htm>.
- Département de la sécurité du territoire des États-Unis
- 2016 DHS releases entry/exit overstay report for fiscal year 2015. Service de presse du Département de la sécurité du territoire, 19 janvier. Disponible à l'adresse : www.dhs.gov/news/2016/01/19/dhs-releases-entryexit-overstay-report-fiscal-year-2015.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
- 2011 *Population Distribution, Urbanization, Internal Migration and Development: An International Perspective*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/esa/population/publications/PopDistribUrbanization/PopulationDistributionUrbanization.pdf.
- 2015a *International Migrant Stock: The 2015 Revision*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/index.shtml.

- 2015b *World Population Prospects: The 2015 Revision*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/key_findings_wpp_2015.pdf.
- 2016 *International Migration Report 2015, Highlights*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/populationfacts/docs/MigrationPopFacts20154.pdf.
- 2017 *World Population Prospects: The 2017 Revision*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/>.
- Devillard, A., A. Bacchi et M. Noack
- 2016 *Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest*. CIDPM, Vienne, et OIM, Dakar. Disponible à l'adresse : www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD_General/Publications/2015/A_Survey_on_Migration_Policies_in_West_Africa_FR_SOFT.pdf.
- Djafar F. et M. Hassan
- 2012 Dynamic of push and pull factors of migrant workers in developing countries: The case of Indonesian workers in Malaysia. *Journal of Economics and Behavioural Studies*, vol. 4, n° 12, p. 703 à 711.
- Doherty, M., B. Leung., K. Lorenze et A. Wilmarth
- 2014 *Understanding South Asian Labor Migration*. Workshop in International Public Affairs, La Follette School of Public Affairs, Université du Wisconsin, Madison. Disponible à l'adresse : www.lafollette.wisc.edu/images/publications/workshops/2014-migration.pdf.
- Ellis, P. et M. Roberts
- 2016 *Leveraging Urbanization in South Asia: Managing Spatial Transformation for Prosperity and Livability*. Groupe de la Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22549/9781464806629.pdf>.
- Eurostat
- 2017a *Statistiques sur la migration et la population migrante*. Eurostat. Disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Migration_and_migrant_population_statistics/fr.
- 2017b *63300 Unaccompanied Minors Among Asylum Seekers Registered in the EU in 2016*. Eurostat, 11 mai. Disponible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8016696/3-11052017-AP-EN.pdf/30ca2206-0db9-4076-a681-e069a4bc5290>.
- Flahaux, M.L. et H. de Haas
- 2016 African migration: Trends, patterns, drivers. *International Migration*, vol. 4, n° 1, p. 1 à 25.
- Frontex
- 2016 *Western Balkans: Annual Risk Analysis 2016*. Frontex. Disponible à l'adresse : http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/WB_ARA_2016.pdf.
- 2017 *Frontex Annual Risk Analysis for 2017*. Frontex, 15 février. Disponible à l'adresse : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Annual_Risk_Analysis_2017.pdf.
- Frouws, B. et C. Horwood
- 2017 *Smuggled South*. Conseil danois pour les réfugiés et Secrétariat régional de la migration composite (RMMS), mars. Disponible à l'adresse : http://regionalmms.org/images/briefing/Smuggled_South.pdf.
- Gao, H., T.B. Bohn, E. Podest et D.P. Lettenmaier
- 2011 On the causes of the shrinking of Lake Chad. *IOP Science: Environmental Research Letters*, vol. 6, no 3, p. 1 à 7. Disponible à l'adresse : <http://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/6/3/034021/meta>.

Gois, A.

- 2015 *Labour Migration in the ASEAN Region*. Heinrich Böll Stiftung, Berlin, 23 novembre. Disponible à l'adresse : www.boell.de/en/2015/11/23/labour-migration-asean-region.

Gonzalez-Barrera, A.

- 2015 *More Mexicans Leaving Than Coming to the U.S.* Pew Research Center, novembre. Disponible à l'adresse : www.pewhispanic.org/2015/11/19/more-mexicans-leaving-than-coming-to-the-u-s/.

Gonzalez-Barrera, A. et J. Krogstad

- 2016 *Apprehensions of Migrants at U.S.-Mexico Border Rose Sharply in October and November*. Pew Research Center, 21 décembre. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2016/12/21/apprehensions-of-migrants-at-u-s-mexico-border-rose-sharply-in-october-and-november/.

Gouvernement royal thaïlandais

- 2015 Summary of the special meeting on irregular migration in the Indian Ocean. Communiqué de presse, 29 mai. Disponible à l'adresse : www.mfa.go.th/main/en/media-center/14/56880-Summary-Special-Meeting-on-Irregular-Migration-in.html.

Hatsukano, N.

- 2015 Improving the Regulatory and Support Environment for Migrant Workers for Greater Productivity, Competitiveness, and Social Welfare in ASEAN. ERIA Discussion Paper Series, novembre 2015. Disponible à l'adresse : www.eria.org/ERIA-DP-2015-76.pdf.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- s.d.a *Population Statistics*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : <http://popstats.unhcr.org/en/overview>.
- s.d.b *Global Focus: Democratic Republic of the Congo Regional Office*. HCR, République démocratique du Congo. Disponible à l'adresse : http://reporting.unhcr.org/node/4874#_ga=2.6528890.973728346.1497860924-1861603588.1494417376.
- 2016a *UNHCR Resettlement Fact Sheet 2016*. Bureau du HCR pour l'Europe, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/59364f887.
- 2016b *Refugees and Migrants Sea Arrivals in Europe: Monthly Data Update*, août 2016. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : <https://data2.unhcr.org/ar/documents/download/51337>.
- 2016c *Global Trends: Forced Displacement in 2015*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/576408cd7.pdf.
- 2017a *Global Trends: Forced Displacement in 2016*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/5943e8a34.
- 2017b *Tough Choices for Afghan Refugees Returning Home After Years in Exile*. HCR, Genève, 3 février. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/news/briefing/2017/2/589453557/tough-choices-afghan-refugees-returning-home-years-exile.htm.
- 2017c *Canada's 2016 Record High Level of Resettlement Praised by UNHCR*. HCR, Ottawa. Disponible à l'adresse : www.unhcr.ca/news/canadas-2016-record-high-level-resettlement-praised-unhcr/.
- 2017d *Desperate Journeys: Refugees and Migrants Entering and Crossing Europe via the Mediterranean and Western Balkan Routes*. Bureau du HCR pour l'Europe. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/58b449f54.pdf.
- 2017e *As Asylum Applications by Venezuelans Soar, UNHCR Steps Up Response*. HCR, Genève, 14 juillet. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/news/briefing/2017/7/596888474/asylum-applications-venezuelans-soar-unhcr-steps-response.html.
- 2017f *Refugees and Migrants Sea Arrivals in Europe: Monthly Data Update*, décembre 2016. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : <https://data2.unhcr.org/ar/documents/download/53447>.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2017 *Refugee and Migrant Children – Including Unaccompanied and Separated Children – in Europe: Overview of Trends in 2016*. HCR, UNICEF, OIM. Disponible à l'adresse : www.unicef.org/ceecis/Factsheet_refugee_migrant.pdf.

Hickey, M., P. Narendra et K. Rainwater

- 2013 *A Review of Internal and Regional Migration Policy in Southeast Asia*. Migrating out of Poverty: Research Programme Consortium, Working Paper 8. Disponible à l'adresse : <http://migratingoutofpoverty.dfid.gov.uk/files/file.php?name=wp8-hickey-review-of-internal-and-regional-migration-policy-in-sea.pdf&site=354>.

Hu, X.

- 2012 *China's Young Rural-to-Urban Migrants: In Search of Fortune, Happiness, and Independence*. Migration Policy Institute, 4 janvier. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/chinas-young-rural-urban-migrants-search-fortune-happiness-and-independence.

Hugo, G.J.

- 2014 The changing dynamics of ASEAN international migration. *Malaysian Journal of Economic Studies*, vol. 51, n° 1, p. 43 à 67.
- 2015 Internal and international migration in East and Southeast Asia: Exploring the linkages. *Population, Space and Place*, vol. 22, n° 7, p. 651 à 668. Disponible à l'adresse : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/psp.1930/full>.

Hummel, D., M. Doevenspeck et C. Samimi

- 2012 *Climate Change, Environment and Migration in the Sahel: Selected Issues with a Focus on Senegal and Mali*. Migration, Climate and Environmental Changes in the Sahel (MICLE) Research Project, Working Paper No. 1. Disponible à l'adresse : www.micle-project.net/uploads/media/micle-wp1-2012-en.pdf.

Hummel D. et S. Liehr

- 2015 *Migration in the West African Sahel – More than a Response to Climate Change*. ISOE Policy Brief No. 2/2015. Disponible à l'adresse : www.isoe.de/fileadmin/redaktion/Downloads/Bevoelkerung/policy-brief-isoe-2015-2.pdf.

Içduygu, A. et S. Koser Akcapar

- 2016 Turkey. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

ICEF Monitor

- 2015a *Strong Growth in Japan's Foreign Enrolment in 2014*. ICEF, Bonn. Disponible à l'adresse : <http://monitor.icef.com/2015/07/strong-growth-in-japans-foreign-enrolment-in-2014/>.
- 2015b *The State of International Student Mobility in 2015*. ICEF, Bonn. Disponible à l'adresse : <http://monitor.icef.com/2015/11/the-state-of-international-student-mobility-in-2015/>.

Igielnik, R. et J. Krogstad

- 2017 *Where Refugees to the U.S. Come From*. Pew Research Center, 3 février. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2017/02/03/where-refugees-to-the-u-s-come-from/.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

- 2016 *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2016*, IRCC Canada. Disponible à l'adresse : www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2016.html.

Infometrics et National Research Bureau Ltd.

- 2016 *The Economic Impact of International Education in New Zealand 2015/16: For Education New Zealand*, octobre. Disponible à l'adresse : <https://enz.govt.nz/assets/Uploads/The-Economic-Impact-of-International-Education-in-New-Zealand-2015-2016.pdf>.

Institute of International Education (IIE)

- 2016 *Leading Places of Origin*. IIE, New York. Disponible à l'adresse : www.iie.org/Research-and-Insights/Open-Doors/Data/International-Students/Leading-Places-of-Origin/2015-16.

Ionesco, D., D. Mokhnacheva et F. Gemenne

- 2017 *Atlas des migrations environnementales*. OIM et Routledge. Disponible à l'adresse : <https://environmentalmigration.iom.int/fr/node/146>.

Ipsos MORI

- 2016 *Perceptions are Not Reality: What the World Gets Wrong*. Ipsos MORI, décembre. Disponible à l'adresse : www.ipsos.com/ipsos-mori/en-uk/perceptions-are-not-reality-what-world-gets-wrong?language_content_entity=en-uk.

Jacobsen, J. et M. Valenta

- 2016 Moving to the Gulf: An empirical analysis of the patterns and drivers of migration to the GCC countries, 1960-2013. *Labour History*, vol. 57, n° 5, p. 627 à 648. Disponible à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1080/0023656X.2016.1239885>.

Jayasuriya, D. et R. Sunam

- 2016 South Asia. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.), OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

Kelly, A.

- 2017 Number of Nigerian women trafficked to Italy for sex almost doubled in 2016. *The Guardian*, 12 janvier. Disponible à l'adresse : www.theguardian.com/global-development/2017/jan/12/nigerian-women-trafficked-to-italy-for-sex-doubled-2016.

Krogstad, J.

- 2016 *5 Facts About Mexico and Immigration to the U.S.* Pew Research Center, 11 février. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2016/02/11/mexico-and-immigration-to-us/.

Krogstad, J. et G. Lopez

- 2016 *Venezuelan Asylum Applications to U.S. Soar in 2016*. Pew Research Center, 4 août. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2016/08/04/venezuelan-asylum-applications-to-u-s-soar-in-2016/.

Krogstad, J., J. Passel et D. Cohn

- 2017 *5 Facts About Illegal Immigration in the U.S.* Pew Research Center, 27 avril. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2017/04/27/5-facts-about-illegal-immigration-in-the-u-s/.

Krogstad, J. et J. Radford

- 2017 *Key Facts About Refugees to the U.S.* Pew Research Center, 30 janvier. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2017/01/30/key-facts-about-refugees-to-the-u-s/.

Lesser, G. et J. Batalova

- 2017 *Central American Immigrants in the United States*. Pew Research Center, 5 avril. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/central-american-immigrants-united-states.

Luna, K.

- 2017 *Central Americans Turn to Mexico for Asylum*. Center for Immigration Studies, 10 mars. Disponible à l'adresse : <https://cis.org/Luna/Central-Americans-Turn-Mexico-Asylum>.

Majidi, N. et L. Oucho

- 2016 East Africa. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

Malik, S.

- 2015 *Asian Immigrants in the United States Today*. Center for American Progress. Disponible à l'adresse : www.americanprogress.org/issues/immigration/news/2015/05/21/113690/asian-immigrants-in-the-united-states-today/.

Manji, F.

- 2017 *No Win-Wins in Kenya's Modern-Day Voyages in Search of Work*. Brookings Institution, 26 mai. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/blog/future-development/2017/05/26/no-win-wins-in-kenyas-modern-day-voyages-in-search-of-work/.

McAuliffe, M.

- 2016 *Resolving Policy Conundrums: Enhancing Humanitarian Protection in Southeast Asia*. Migration Policy Institute, Washington. Disponible à l'adresse : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/TCM_Development-McAuliffe-FINAL.pdf.

McAuliffe, M. et K. Koser

- 2015 Unintended consequences: How migrant smugglers are exploiting the international protection system. *Advance*, Université nationale australienne, Winter 2015, p. 30 à 33.

Meyer, P., R. Margesson, C. Seelke et M. Taft-Morales

- 2016 *Unaccompanied Children from Central America: Foreign Policy Considerations*. Congressional Research Service 7-5700. Washington. Disponible à l'adresse : <https://fas.org/sgp/crs/homesec/R43702.pdf>.

Ministère australien de l'éducation et de la formation

- 2016 *International Student Data 2016*. Ministère australien de l'éducation et de la formation, Canberra. Disponible à l'adresse : <https://internationaleducation.gov.au/research/International-Student-Data/Pages/InternationalStudentData2016.aspx>.

Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières

- 2016 *Australia's Humanitarian Programme 2016-17 Discussion Paper*. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, Canberra. Disponible à l'adresse : www.border.gov.au/ReportsandPublications/Documents/discussion-papers/discussion-paper-humanitarian-programme_2016-17.pdf.

- 2017 *Temporary Work (Skilled) visa (subclass 457) Programme*, mise à jour du 26 avril. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, Canberra. Disponible à l'adresse : <https://data.gov.au/dataset/visa-temporary-work-skilled>.

Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine

- 2015 *China Releases Report on Foreign Students for 2015*. 20 avril. Disponible à l'adresse : http://en.moe.gov.cn/News/Top_News/201604/t20160420_239196.html.

Ministère néo-zélandais du commerce, de l'innovation et de l'emploi

- 2016 *Migration Trends 2015/2016*. Ministère néo-zélandais du commerce, de l'innovation et de l'emploi, novembre. Disponible à l'adresse : www.mbie.govt.nz/publications-research/research/migrants---monitoring/migration-trends-and-outlook-2015-16.pdf.

Mixed Migration Hub

- 2015 *Detained Youth: The Fate of Young Migrants, Asylum-Seekers and Refugees in Libya Today*. Study 1, juillet 2015. MHUB. Disponible à l'adresse : www.mixedmigrationhub.org/wp-content/uploads/2015/07/MHUB_2015_Detained-Youth_Exec-Summary_EN.pdf.

Moon, K.S.H.

- 2015 *South Korea's Demographic Changes and Their Political Impact*. East Asia Policy Paper 6, Centre for East Asia Policy Studies, Brookings Institution. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/South-Koreas-demographic-changes-and-their-political-impact.pdf.

Natter, K.

- 2014 Fifty years of Maghreb emigration: How states shaped Algerian, Moroccan and Tunisian emigration. Document de travail DEMIG n° 21, International Migration Institute. Université d'Oxford. Disponible à l'adresse : www.imi.ox.ac.uk/publications/wp-95-14.

Nshimbi, C.C. et L. Fioramonti

- 2013 *A Region Without Borders? Policy Frameworks for Regional Labour Migration Towards South Africa*. MiWORC Report, African Centre for Migration and Society, Université du Witwatersrand. Disponible à l'adresse : www.miworc.org.za/docs/MiWORC-Report-1.pdf.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

- 2017 *Global Report on Internal Displacement 2017*. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/global-report/grid2017/pdfs/2017-GRID.pdf.

Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA)

- s.d. *Where We Work*. UNRWA, Gaza. Disponible à l'adresse : www.unrwa.org/where-we-work.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

- s.d. *Smuggling of Migrants: The Harsh Search for a Better Life*. ONUDC, Vienne. Disponible à l'adresse : www.unodc.org/toc/en/crimes/migrant-smuggling.html.

- 2015 *Migrant Smuggling in Asia: Current Trends and Related Challenges*. ONUDC, Bangkok. Disponible à l'adresse : www.unodc.org/documents/southeastasiaandpacific/Publications/2015/som/Current_Trends_and_Related_Challenges_web.pdf.

Oommen, G.Z.

- 2015 South Asia-Gulf migratory corridor: Emerging patterns, prospects and challenges. *Migration and Development*, vol. 5, n° 3, p. 394 à 412. Disponible à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1080/21632324.2015.1010705>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

- s.d. *Lake Chad Basin Crisis*. FAO, Rome. Disponible à l'adresse : www.fao.org/emergencies/crisis/lakechadbasin/intro/en/.

- 2016 *Insécurité alimentaire dans le bassin du lac Tchad*. FAO, Dakar, 23 juin. Disponible à l'adresse : www.fao.org/africa/news/detail-news/fr/c/420991/.

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2016 *Labour Migration in Latin America and the Caribbean: Diagnosis, Strategy, and ILO's Work in the Region*. ILO Technical Reports, 2016/2. OIT, Lima. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--americas/---ro-lima/documents/publication/wcms_548185.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- s.d.a *Amérique du Sud*. OIM, Buenos Aires. Disponible à l'adresse : www.iom.int/south-america.
- s.d.b Méditerranéen. In : *Missing Migrants – Tracking Deaths Along Migratory Routes*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://missingmigrants.iom.int/mediterranean>.
- s.d.c *Matrice de suivi des déplacements*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.globaldtm.info/fr/.
- s.d.d West and Central Africa. OIM, Dakar. Disponible à l'adresse : www.iom.int/west-and-central-africa.
- 2015a *Bay of Bengal and Andaman Sea Crisis: IOM Revised Appeal*. OIM, Bangkok. Disponible à l'adresse : www.iom.int/sites/default/files/country_appeal/file/IOM-Revised-Appeal-Bay-of-Bengal-and-Andaman-Sea-Aug2015.pdf.

- 2015b *More Europeans Migrate to Latin America, Caribbean Than Other Way Around: IOM Study*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/news/more-europeans-migrate-latin-america-caribbean-other-way-around-iom-study.
- 2016a *Assessing the Climate Change Environmental Degradation and Migration Nexus in South Asia*. OIM, Bangladesh. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/pdf/environmental_degradation_nexus_in_south_asia.pdf.
- 2016b *Mixed Migration Flows in the Mediterranean and Beyond: Compilation of Available Data and Information*. OIM, Genève, 5 juin. Disponible à l'adresse : http://migration.iom.int/docs/2016_Flows_to_Europe_Overview.pdf.
- 2016c *Migrant Vulnerabilities and Integration Needs in Central Asia: Root Causes, Social and Economic Impact of Return Migration*. OIM, Astana. Disponible à l'adresse : www.iom.kz/images/inform/FinalFullReport18SBNlogocom.pdf.
- 2016d *The Central Mediterranean Route: Deadlier Than Ever*. Data Briefing Series Issue No. 3. GMDAC OIM, Berlin. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/pdf/gmdac_data_briefing_series_issue3.pdf.
- 2016e *3rd Almaty Process Senior Officials Meeting (SOM)*, 19 et 20 septembre 2016, Astana (Kazakhstan). OIM, Astana. Disponible à l'adresse : www.iom.kz/en/new/213-alma-proc-meet-eng.
- 2017a *Sri Lanka Flood 2017: Statistical Summary of Displacement Situation*. OIM, Sri Lanka. Disponible à l'adresse : www.iom.int/sites/default/files/country/docs/srilanka/IOM-SL-Displacement-Map.pdf.
- 2017b *Return of Undocumented Afghans from Pakistan and Iran: 2016 Overview*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://afghanistan.iom.int/sites/default/files/Reports/iom_afghanistan_-_return_of_undocumented_afghans_from_pakistan_and_iran_-_2016_overview.pdf.
- 2017c *Migration Trends in South America*. South American Migration Report No. 1. OIM, Amérique du Sud. Disponible à l'adresse : http://robuenosaires.iom.int/sites/default/files/Documentos%20PDFs/Report_Migration_Trends_South_America_N1_EN.pdf.
- 2017d *Mixed Migration Flows in the Mediterranean and Beyond: Compilation of Available Data and Information: Reporting Period 2016*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2016_Flows_to_Europe_Overview.pdf.
- 2017e *Mediterranean Migrant Arrivals Top 363,348 in 2016; Deaths at Sea: 5,079*. OIM, Genève, 6 janvier. Disponible à l'adresse : www.iom.int/news/mediterranean-migrant-arrivals-top-363348-2016-deaths-sea-5079.
- 2017f *Analysis: Flow Monitoring Surveys The Human Trafficking and Other Exploitative Practices Prevalence Indication Survey April 2017*. MSD OIM, Genève. Disponible à l'adresse : http://migration.iom.int/docs/Analysis_Flow_Monitoring_and_Human_Trafficking_Surveys_in_the_Mediterranean_and_Beyond_26_April_2017.pdf.
- 2017g *Yemen, 14th Report – May 2017*. OIM et HCR, Task Force on Population Movement (TFPM). Disponible à l'adresse : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/draft_tfpm_14th_report_may2017_hct.pdf.
- Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
- 2016 *Migration de main-d'œuvre en Asie centrale*. Communauté de sécurité de l'OSCE, numéro 1/2016. OSCE. Disponible à l'adresse : www.osce.org/fr/magazine/252031.
- Park, Y-b.
- 2017 *South Korea Carefully Tests the Waters on Immigration, With a Focus on Temporary Workers*. Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/south-korea-carefully-tests-waters-immigration-focus-temporary-workers.

Passel, J. et D. Cohn

- 2017 *As Mexican Share Declined, U.S. Unauthorized Immigrant Population Fell in 2015 Below Recession Level*. Pew Research Center, 25 avril. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2017/04/25/as-mexican-share-declined-u-s-unauthorized-immigrant-population-fell-in-2015-below-recession-level/.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

- 2011 *Sécurité des moyens d'existence : Changements climatiques, migrations et conflits au Sahel*. PNUE, Genève. Disponible à l'adresse : http://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_Sahel_FR.pdf.

Rahman, Md. M.

- 2013 Migrant indebtedness: Bangladeshis in the GCC countries. *International Migration*, vol. 53, n° 6, p. 205 à 219. Disponible à l'adresse : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/imig.12084/full>.

Raines, T., M. Goodwin et D. Cutts

- 2017 *The Future of Europe: Comparing Public and Elite Attitudes*. Chatham House: The Royal Institute of International Affairs. Londres. Disponible à l'adresse : www.chathamhouse.org/sites/files/chathamhouse/publications/research/2017-06-20-future-europe-attitudes-raines-goodwin-cutts-final.pdf.

Refugee Council of Australia (RCA)

- 2017 *Recent Changes in Australian Refugee Policy*. RCA, juin. Disponible à l'adresse : www.refugeecouncil.org.au/publications/recent-changes-australian-refugee-policy/.

Reifeld, H.

- 2015 *Emigration, Transit and Host Country: Migration in Morocco*. KAS International Reports Issue 2-3, Konrad-Adenauer-Stiftung. Disponible à l'adresse : www.kas.de/wf/en/33.40711/.

Russell, M.

- 2017 *Union économique eurasiatique : The Rocky Road to Integration*. Briefing, avril 2017. Service de recherche du Parlement européen, Parlement européen. Disponible à l'adresse : [www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/599432/EPRS_BRI\(2017\)599432_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/599432/EPRS_BRI(2017)599432_EN.pdf).

Sanchez, G.

- 2016 Latin America. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.regionalmms.org/images/sector/smuggling_report.pdf.

Schwikowski, M.

- 2016 Refugees from the Horn of Africa struggle in South Africa. Deutsche Welle, 21 juin. Disponible à l'adresse : www.dw.com/en/refugees-from-the-horn-of-africa-struggle-in-south-africa/a-19343830.

Sitaropoulos, N.

- 2000 Modern Greek asylum policy and practice in the context of the relevant European developments. *Journal of Refugee Studies*, vol. 13, n° 1, p. 105 à 117.

Slay, B.

- 2015 *Exchange Rates, Remittances, and Poverty in the Kyrgyz Republic*. Programme des Nations Unies pour le développement, 25 mai. Disponible à l'adresse : www.eurasia.undp.org/content/rbec/en/home/presscenter/articles/2015/5/25/exchange-rates--and-poverty-in-the-kyrgyz-republic.html.

Smick, E.

- 2006 *Canada's Immigration Policy*. Council on foreign Relations. Disponible à l'adresse : www.cfr.org/blog-post/strange-death-europe-2.

Solomon, F.

- 2017 Thousands displaced as powerful cyclone hits Bangladesh, prompting fears for Rohingya refugees. *Time Magazine*, 31 mai. Disponible à l'adresse : <http://time.com/4799035/bangladesh-myanmar-cyclone-mora-rohingya/?platform=hootsuite>.

- Srivastava, R. et A. Pandey
2017 Internal and international migration in East and Southeast Asia: Drivers, *Interlinkage and Policy Issues*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, New Delhi. Disponible à l'adresse : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002494/249459E.pdf>.
- Staedicke, S., J. Batalova et J. Zong
2016 *On the Brink of Demographic Crisis, Governments in East Asia Turn Slowly to Immigration*. Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/top-10-2016-%E2%80%93-issue-9-brink-demographic-crisis-governments-east-asia-turn-slowly-immigration.
- Stats New Zealand
2016 *Kiwi Exodus to Australia Bungees Back*. Stats New Zealand, 21 juillet. Disponible à l'adresse : www.stats.govt.nz/browse_for_stats/population/Migration/international-travel-and-migration-articles/kiwi-exodus-australia.aspx.
- Southwick, K.
2015 Preventing mass atrocities against the stateless Rohingya in Myanmar. *Journal of International Affairs*, vol. 68, n° 2, p. 137 à 156.
- Sturm, N.
2016 *UNHCR Calls for Urgent Action as Central American Asylum Claims Soar*. HCR, Genève, 5 avril. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/news/latest/2016/4/5703ab396%20/unhcr-calls-urgent-action-central-america-asylum-claims-soar.html.
- The Economist*
2016 Remittances in Central Asia: From Russia with love. *The Economist*, 14 janvier. Disponible à l'adresse : www.economist.com/news/finance-and-economics/21688441-remittances-are-good-thing-except-when-they-stop-russia-love.
- Tierney, J., C. Ummenhofer et P. deMenocal
2015 Past and future rainfall in the Horn of Africa. *Science Advances*, vol. 1, n° 9, p. 1 à 8. Disponible à l'adresse : <http://advances.sciencemag.org/content/1/9/e1500682>.
- Université de Georgetown
s.d. *Planned Relocations: Reports and Publications*. Université de Georgetown, Washington. Disponible à l'adresse : <https://isim.georgetown.edu/Planned-Relocations>.
- Washington Office on Latin America (WOLA)
2016 *Migration Enforcement in Mexico*. WOLA, 20 septembre. Consulté à l'adresse : www.wola.org/2016/09/migration_enforcement_in_mexico/.
- Zong, J. et J. Batalova
2016 *Asian Immigrants in the United States Today*. Migration Policy Institute, 6 janvier. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/asian-immigrants-united-states.

Chapitre 4

- Aldred, J., A. Astell, R. Behr, L. Cochrane, J. Hind, A. Pickard, L. Potter, A. Wignall et E. Wiseman
2008 The world's most powerful blogs. *The Guardian*, 9 mars 2008.
- Bakewell, O.
2008 Research beyond the categories: The importance of policy irrelevant research into forced migration. *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n° 4, p. 432 à 453.
- Banks, M.
2012 Blog posts and tweets: The next frontier for grey literature. *Grey Journal (TGJ)*, vol. 8, n° 1, p. 54 à 59.

- Black, N.
2001 Evidence based policy: proceed with care. *BMJ* (Clinical research edition), vol. 323, n° 7307, p. 275 à 279.
- Bornmann, L.
2014 Do altmetrics point to the broader impact of research? An overview of benefits and disadvantages of altmetrics. *Journal of Informetrics*, vol. 8, n° 4, p. 895 à 903.
- Boswell, C.
2008 The political functions of expert knowledge: Knowledge and legitimation in European Union immigration policy. *Journal of European Public Policy*, vol. 15, n° 4, p. 471 à 488.
- Box, R.
1999 Running Government Like a Business: Implications for Public Administration Theory and Practice. *The American Review of Public Administration*, vol. 29, n° 1.
- Caarls, K.
2016 NORFACE Research Programme on Migration, Migration in Europe: Social, Economic, Cultural and Policy Dynamics (2009-2014), Summary Report. Disponible à l'adresse : www.norface.net/wp-content/uploads/2017/06/Summary-Report-NORFACE.pdf.
- Carling, J.
2016 West and Central Africa. In : McAuliffe M.L. et F. Laczko (dir. publ.), *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base*, OIM : Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.
- Castles, S.
2010 Understanding global migration: A social transformation perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n° 10, p. 1565 à 1586.
- Cavanagh, S.
2009 Technology links students to fieldwork. *Education Week*, vol. 29, p. 5.
- Cherney, A., B. Head, P. Boreham, J. Povey, et M. Ferguson
2012 Perspectives of academic social scientists on knowledge transfer and research collaborations: A cross-sectional survey of Australian academics. *Evidence & Policy: Journal of Food Composition and Analysis*, vol. 8, n° 4, p. 433 à 453.
- Chong, E.
2010 Using blogging to enhance the initiation of students into academic research. *Computers & Education*, vol. 55, n° 2, p. 798 à 807.
- Chu, S. et S. Kamal
2008 The effect of perceived blogger credibility and argument quality on message elaboration and brand attitudes. *Journal of Interactive Advertising*, vol. 8, n° 2, p. 26 à 37.
- Colquhoun, D.
2011 Publish-or-perish: Peer review and the corruption of science. *The Guardian*, 5 septembre 2011.
- Costas, R., Z. Zahedi et P. Wouters
2015 Do "altmetrics" correlate with citations? Extensive comparison of altmetric indicators with citations from a multidisciplinary perspective. *Journal of the Association for Information Science and Technology*, vol. 66, n° 10, p. 2003 à 2019.
- Davies, M. et R. Woodward
2014 *International Organizations: A companion*. Edward Elgar Publishing, Royaume-Uni.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
2016 *International Migration Report 2015*. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2015_Highlights.pdf.

- Farrell, H.
2012 The consequences of the Internet for politics. *Annual Review of Political Science*, vol. 15, p. 35 à 52.
- Foster, J. G., A. Rzhetsky et J.A. Evans
2015 Tradition and innovation in scientists' research strategies. *American Sociological Review*, vol. 80, n° 5, p. 875 à 908.
- GreyNet International
2014 Pisa Declaration on Policy Development for Grey Literature Resources. *The Grey Journal (TGJ)*, vol. 10, n° 2, p. 64.
- Hagen-Zanker, J. et R. Mallett
2016 *Journeys to Europe. The role of policy in migrant decision-making*. ODI Insights. ODI, Londres.
- Iredale, R., Asia-Pacific Migration Research Network et UNESCO
2001 *Migration Research and Policy Landscape. Case Studies of Australia, the Philippines and Thailand*. Asia Pacific Migration Research Network (APMRN) Working Paper No. 9. APMRN Secretariat Centre for Asia Pacific Social Transformation Studies, Université de Wollongong.
- Kirkpatrick, I., S. Ackroyd et R. Walker
2005 *The New Managerialism and Public Service Professions: Change in Health, Social Services and Housing*. Palgrave Macmillan: New York.
- Koser, K.
2014 *Strengthening Public Confidence in Migration Policy and Practice: The Role of Evidence*. Document commandé par la Présidence des Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et les migrations (CIG) en poste en 2014-2015.
- Mason, E.
1999 Researching refugee and forced migration studies. *Behavioral & Social Sciences Librarian*, vol. 18, n° 1, p. 1 à 20.
- McAuliffe, M.
2016 Migration moderate, 'Master Weaver' and inspirational team leader: reflecting on the lasting legacy of Graeme Hugo in three spheres of migration policy. *Australian Geographer*, vol. 47, n° 4, p. 383 à 389.
- McAuliffe, M. et A. Parrinder
2015 Expanding the evidence base on irregular migration through research partnerships: The Australian Irregular Migration Research Programme. *Migration Policy Practice*, vol. V, n° 1.
- McGann, J.
2016 *2015 Global Go To Think Tank Index Report*. Université de Pennsylvanie, Philadelphie. Disponible à l'adresse : https://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1009&context=think_tanks.
- Mewburn, I. et P. Thomson
2013 Why do academics blog? An analysis of audiences, purposes and challenges. *Studies in Higher Education*, vol. 38, n° 8, p. 1105 à 1119.
- Mulligan, A., L. Hall et E. Raphael
2013 Peer review in a changing world: An international study measuring the attitudes of researchers. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 64, n° 1, p. 132 à 161.
- Nutley, S. et J. Webb
2000 Evidence and the policy process. In : T.O. Davies, S.M. Nutley et P.C. Smith (dir. publ.), *What Works? Evidence-based policy and practice in public services*. Bristol, Angleterre : The Policy Press.
- Ozimek, A.
2012 Bloggers and Economists are Failing on Immigration. *Forbes*, 7 octobre. Disponible à l'adresse : www.forbes.com/sites/modeledbehavior/2012/10/07/bloggers-and-economists-are-failing-on-immigration/#6672e4e022d0.

- Pappas, C. et I. Williams
2011 Grey literature: Its emerging importance. *Journal of Hospital Librarianship*, vol. 11, n° 3, p. 228 à 234.
- Pécoud, A.
2015 *Depoliticising Migration: Global Governance and International Migration Narratives*. Palgrave MacMillan, Royaume-Uni.
- PLoS Medicine Editors
2006 The impact factor game. *PLoS Med*, vol. 3, n° 6, p. e291.
- Poulain, M., N. Perrin et A. Singleton (dir. publ.)
2006 *THESIM: Towards Harmonised European Statistics on International Migration*. Presses universitaires de Louvain, Louvain.
- Priem, J., H. A. Piwovar et B.M. Hemminger
2012 Altmetrics in the wild: Using social media to explore scholarly impact. arXiv preprint arXiv:1203.4745.
- Prosser Scully, R.
2015 How the pressure of publish or perish affects us all. The Medical Republic. Disponible à l'adresse : www.medicalrepublic.com.au/how-the-pressure-of-publish-or-perish-affects-us-all/1134.
- Ravenstein, E.G.
1885 The laws of migration. *Journal of the Statistical Society of London*, vol. 48, n° 2, p. 167 à 235.
- Rucinski, T.L.
2016 Toward a definition of grey legal literature. *The Grey Journal (TGJ)*, vol. 12, n° 2, p. 61 à 66.
- Sageman, M.
2014 The stagnation in terrorism research. *Terrorism and Political Violence*, vol. 26, n° 4, p. 565 à 580.
- Schöpfel, J.
2011 Towards a Prague definition of grey literature. *The Grey Journal (TGJ)*, vol. 7, n° 1, p. 5 à 18.
- Sense About Science
2005 I don't know what to believe. Making sense of science stories. Disponible à l'adresse : www.senseaboutscience.org/activities/i-dont-know-what-to-believe/.
- Smith, R.
2006 Peer review: A flawed process at the heart of science and journals. *Journal of the Royal Society of Medicine*, vol. 99, n° 4, p. 178 à 182.
- Statista
2017 Number of blogs worldwide from 2006 to 2011. Disponible à l'adresse : www.statista.com/statistics/278527/number-of-blogs-worldwide/.
- The LSE GV314 Group
2014 Evaluation under contract: Government pressure and the production of policy research. *Public Administration*, vol. 92, n° 1, p. 224 à 239.
- Thelwall, M., S. Haustein, V. Larivière et C.R. Sugimoto
2013 Do altmetrics work? Twitter and ten other social web services. *PLoS One*, vol. 8, n° 5, p. e92072.
- Van Noorden, R.
2014 Global scientific output doubles every nine years. Blog d'information Nature. Disponible à l'adresse : <http://blogs.nature.com/news/2014/05/global-scientific-output-doubles-every-nine-years.html>.
- Ware, M. et M. Mabe
2015 *The STM Report: An Overview of Scientific and Scholarly Journal Publishing*. International STM Association. Disponible à l'adresse : www.stm-assoc.org/2015_02_20_STM_Report_2015.pdf.
- Warren, H.R., N. Raison et P. Dasgupta
2017 The Rise of Altmetrics. *JAMA*, vol. 317, n° 2, p. 131 et 132.

Weinberger, D.

- 2011 *Too Big to Know: Rethinking knowledge now that the facts aren't the facts, experts are everywhere, and the smartest person in the room is the room.* Basic Books, New York.

Williams, C. et D. Padula

- 2015 The evolution of Impact Factors: From bibliometrics to altmetrics.

Williamson, V. et N. Eisen

- 2017 We were the victims of fake news. Brookings Institution, 8 février. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/opinions/we-were-the-victims-of-fake-news/.

Wortham, J.

- 2007 After 10 years of blogs, the future's brighter than ever. *Wired*, 17 décembre.

Chapitre 5

La plupart des traités examinés dans ce chapitre sont développés à l'appendice B. Ils ne sont pas reproduits ici.

Aleinikoff, A.

- 2002 International Legal Norms and Migration: An Analysis. Dialogue international sur la migration n° 3. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : http://publications.iom.int/system/files/pdf/idm_3_en.pdf.

Assemblée générale des Nations Unies

- 1950 *Statut du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.* Résolution 428(V) de l'Assemblée générale des Nations Unies. 14 décembre 1950. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/fr/about-us/background/4aeaff76/statut-hcr.html.
- 2015 *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.* Document ONU. A/RES/69/283. 23 juin 2015. Disponible à l'adresse : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N15/167/17/pdf/N1516717.pdf?OpenElement>.
- 2016 *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants.* Document ONU. A/RES/71/1. 3 octobre 2016. Disponible à l'adresse : www.un.org/fr/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/71/1.
- 2017a *Modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.* Document ONU. A/RES/71/280. 17 avril 2017. Disponible à l'adresse : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N17/095/26/pdf/N1709526.pdf?OpenElement>.
- 2017b *Nouveau Programme pour les villes.* Document ONU. A/RES/71/256. 25 janvier 2017. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/71/256&referer=/english/&Lang=F.

Banque mondiale

- 2006 *Global Economic Prospects: Economic Implications of Remittances and Migration.* Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/507301468142196936/Global-economic-prospects-2006-economic-implications-of-remittances-and-migration>.

Bauloz, C.

- 2017 A Comparative Thematic Mapping of Global Migration Initiatives: Lessons Learned Towards a Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/pdf/global_compact_paper.pdf.

Betts, A.

- 2011 The governance of international migration: Gaps and way forward. In : *Improving the Governance of International Migration* (Bertelsmann Stiftung and Migration Policy Institute, dir. publ.). Verlag Bertelsmann Stiftung, Gütersloh.

Betts, A. et L. Kainz

- 2017 *The History of Global Migration Governance*. Oxford Refugee Studies Center Working Paper Series, no 122. Oxford Refugees Studies Center. Disponible à l'adresse : www.rsc.ox.ac.uk/people/alexander-betts.

Bradley, M.

- 2017 Organisation internationale pour les migrations (OIM) : Gaining power in the forced migration regime. *Refugee*, vol. 33, n° 1, p. 97 à 106.

Brookings Institution, Université de Georgetown et Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

- 2015 *Guidance on Protecting People from Disasters and Environmental Change Through Planned Relocation*. Disponible à l'adresse : <https://georgetown.app.box.com/s/6uhtgnyynbsafos68dt7e8b94rjl2tef>.

Cholewinski, R.

- 2012 *Migration internationale de main-d'œuvre*. In : *Le droit international de la migration* (B. Opeskin, R. Perruchoud and J. Redpath-Cross, dir. publ.). Cambridge University Press, Cambridge et New York.

Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI)

- s.d. *Summary Note*. Disponible à l'adresse : www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/policy_and_research/gcim/GCIM_Summary_Note.pdf.

Comité des droits de l'homme des Nations Unies

- 1988 *Observation générale n° 16 : Article 17 (Droit au respect de la vie privée)*. 8 avril 1988. Disponible à l'adresse : http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCCPR%2fGEC%2f6624&Lang=fr.
- 1989 *Observation générale n° 18 : Non-discrimination*. 10 novembre 1989. Disponible à l'adresse : http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCCPR%2fGEC%2f6622&Lang=fr.
- 1990 *Observation générale n° 19 : Article 23 (Protection de la famille)*. 27 juillet 1990. Disponible à l'adresse : http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCCPR%2fGEC%2f6620&Lang=fr.
- 1992 *Observation générale n° 20 : Article 7 (Interdiction de la torture et des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants)*. 10 mars 1992. Disponible à l'adresse : http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCCPR%2fGEC%2f6621&Lang=fr.

Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

- 1992 *Declaration and Treaty of the Southern African Development Community*. Disponible à l'adresse : www.sadc.int/files/8613/5292/8378/Declaration_Treaty_of_SADC.pdf.
- 2005 *Protocol on Facilitation of Movement of Persons*. Disponible à l'adresse : www.sadc.int/documents-publications/show/Protocol_on_Facilitation_of_Movement_of_Persons2005.pdf.

Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination

- s.d. *Directory of United Nations System Organizations*. Disponible à l'adresse : www.unsystem.org/members/related-organizations.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

- s.d. *Terms of Reference: Task Force on Displacement*. Disponible à l'adresse : https://unfccc.int/files/adaptation/groups_committees/loss_and_damage_executive_committee/application/pdf/tor_task_force_final.pdf.
- 2011 *Rapport de la Conférence des Parties sur sa seizième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010*. Document ONU. FCCC/CP/2010/7/Add.1. 15 mars 2011. Disponible à l'adresse : <https://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf>.
- 2012 *Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-huitième session, tenue à Doha du 26 novembre au 8 décembre 2012*. Document ONU. FCCC/CP/2012/8/Add.1. 28 février 2013. Disponible à l'adresse : <https://unfccc.int/resource/docs/2012/cop18/fre/08a01f.pdf>.

- 2015 *Rapport de la Conférence des Parties sur sa vingt et unième session, tenue à Paris du 30 novembre au 13 décembre 2015*. Document ONU. FCCC/CP/2015/10/Add.1. 29 janvier 2016. Disponible à l'adresse : <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2015/cop21/fre/10f.pdf>.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
- 2015 *Population Facts: Integrating Migration into the 2030 Agenda for Sustainable Development*. No. 2015/5. Division de la population. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2015-5.pdf.
- Doyle, M.
- 2004 The challenge of worldwide migration. *Journal of International Affairs*, vol. 57, n° 2, p. 1 à 5.
- Ferris, E.
- 2016 *In Search of Commitments: The 2016 Refugee Summits*. Policy Brief 3. Andrew Renata Kaldor Centre for International Refugee Law. Sydney. Disponible à l'adresse : www.kaldorcentre.unsw.edu.au/publication/policy-brief-3-search-commitments-2016-refugee-summits.
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)
- 2014 *Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement*. Disponible à l'adresse : www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/ICPD-PoA-Fr-FINAL.pdf.
- Fonds Marshall allemand des États-Unis
- 2014 *Transatlantic Trends: Key Findings 2014*. Fonds Marshall allemand des États-Unis, Washington. Disponible à l'adresse : www.gmfus.org/file/3473/download.
- Gallagher, A.
- 2010 *The International Law of Human Trafficking*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Groupe consultatif sur les changements climatiques et la mobilité humaine
- 2015 *Human Mobility: In the Context of Climate Change UNFCCC-Paris COP-21*. Novembre 2015. Disponible à l'adresse : <http://unhcr.org/en-us/protection/environment/565b21bd9/human-mobility-context-climate-change-unfccc-paris-cop-21-recommendations.html>.
- Groupe mondial sur la migration
- s.d.a. *Members*. Disponible à l'adresse : www.globalmigrationgroup.org/gmg-members.
- s.d.b. *Groupe mondial sur la migration : Terms of Reference*. Disponible à l'adresse : www.globalmigrationgroup.org/system/files/uploads/documents/Final_GMG_Terms_of_Reference_prioritized.pdf.
- Guild, E. et S. Grant
- 2017 *Migration Governance in the UN: What is the Global Compact and What Does it Mean?* Legal Studies Research Paper No. 252/2017. Queen Mary School of Law, Londres. Disponible à l'adresse : <https://ssrn.com/abstract=2895636>.
- Hathaway, J.
- 2005 *The Rights of Refugees in International Law*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
- s.d. Principles and Guidelines on the Human Rights Protection of Migrants in Vulnerable Situations Within Large and/or Mixed Movements. Disponible à l'adresse : www.ohchr.org/EN/Issues/Migration/Pages/Draftsforcomments.aspx.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- s.d. *ExCom Plenary Sessions*. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/excom-plenary-sessions.html.
- 2013 *Note on the Mandate of the High Commissioner for Refugees and His Office*. Division de la protection internationale. Octobre 2013. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/protection/basic/526a22cb6/mandate-high-commissioner-refugees-office.html.

Initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC)

- 2016 *Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle*. Disponible à l'adresse : https://micicinitiative.iom.int/sites/default/files/document/micic_guidelines_french_web_17_10_2016.pdf.

Initiative Nansen

- 2015 *Agenda de l'Initiative Nansen pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques*. Disponible à l'adresse : https://disasterdisplacement.org/wp-content/uploads/2017/08/03052016_FR_Protection_Agenda_V1.pdf.

Jastram, K.

- 2003 Family unity. In : *Migration and International Legal Norms* (T.A. Aleinikoff et V. Chetail, dir. publ.). T.M.C. Asser Press, La Haye.

Kälin, W.

- 2012 From the Nansen Principles to the Nansen Initiative. *Forced Migration Review: Preventing Displacement*, vol. 41, p. 48 et 49.

Kälin, W. et J. Künzli

- 2009 *The Law of International Human Rights Protection*. Oxford University Press, Oxford.

Koser, K.

- 2010 Introduction: International migration and global governance. *Global Governance*, vol. 16, n° 3, p. 301 à 315.

Krasner, S.

- 1983 *International Regimes*. Cornell University Press, Ithaca.

Loescher, G.

- 2014 UNHCR and forced migration. In : *The Oxford Handbook of Refugee and Forced Migration Studies* (E. Fiddian-Qasimiyeh, G. Loescher, K. Long et N. Sigona, dir. publ.). Oxford University Press, Oxford et New York.

Martin, S.

- 2014 *International Migration: Evolving Trends from the Early Twentieth Century to the Present*. Cambridge University Press, Cambridge et New York.
- 2015 International migration and global governance. *Global Summitry*, vol. 1, n° 1, p. 64 à 83.
- 2016 New models of international agreement for refugee protection. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 4, n° 3, p. 60 à 75. Disponible à l'adresse : <http://cmsny.org/multimedia/mes-susan-martin/>.

Martin S. et J. Bergmann

- 2017 *Environmental Change and Out-migration: Reducing Vulnerability and Increasing Resilience*. Policy Brief 6. Février 2017. Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement. Disponible à l'adresse : www.knomad.org/sites/default/files/2017-04/Policy%20Brief%206_Environmental%20Change%20and%20Human%20Mobility_final.pdf.

Martin, S., S. Weerasinghe et A. Taylor (dir. publ.)

- 2014 *Humanitarian Crises and Migration: Causes, Consequences and Responses*. Routledge, Abingdon et New York.

McAuliffe, M. et F. Laczko (dir. publ.)

- 2016 *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

Naim, M.

- 2009 Minilateralism: The magic number to get real international action. *Foreign Policy*, juin 21. Disponible à l'adresse : <http://foreignpolicy.com/2009/06/21/minilateralism/>.

Newland, K.

- 2005 *The Governance of International Migration: Mechanisms, Processes and Institutions*. A Paper Prepared for the Policy Analysis and Research Programme of the Global Commission on International Migration. Commission mondiale sur les migrations internationales.
- 2011 Global governance: Fear and desire. In : *Improving the Governance of International Migration* (Bertelsmann Stiftung and Migration Policy Institute, dir. publ.). Verlag Bertelsmann Stiftung, Gütersloh.

Objectifs de développement durable

- s.d.a. *17 objectifs pour transformer notre monde*. Disponible à l'adresse : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/.
- s.d.b. *Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable Habitat III*. Disponible à l'adresse : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/habitat3/.

Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA)

- s.d. *Where We Work*. Disponible à l'adresse : www.unrwa.org/where-we-work.

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

- 1997 *Rapport du Secrétaire général : Migrations internationales et développement, y compris convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement*. Document ONU. A/52/314. 18 septembre 1997.
- 2016 *Rapport du Secrétaire général: Sécurité et dignité: gérer les déplacements massifs de réfugiés et de migrants*. Document ONU. A/70/59. 21 avril 2016. Disponible à l'adresse : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/112/63/pdf/N1611263.pdf?OpenElement>.

Organisation internationale du Travail (OIT)

- s.d.a. *Thèmes*. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/global/topics/lang--fr/index.htm.
- s.d.b. *Propositions de programme et de budget pour 2018-19 présentées par le Directeur général*. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_542952.pdf.
- 2006 *Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre : Principes et lignes directrices non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits*. OIT. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2006/106B09_343_fren.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- s.d. *IOM Director General William Lacy Swing's Speech at the UN Summit on Refugees and Migrants and Signing of the IOM-UN Agreement*, 19 September 2016. Disponible à l'adresse : <https://weblog.iom.int/iom-director-general-william-lacy-swings-speech-un-summit-refugees-and-migrants%C2%A0and-signing-iom-un>.
- 2015 *Cadre de gouvernance des migrations*. Conseil de l'OIM, Cent sixième session, C/106/RES/1310. 4 décembre 2015. Disponible à l'adresse : <https://governingbodies.iom.int/system/files/en/council/106/C-106-RES-1310%20MIGOF.pdf>.
- 2017 *Constitution et textes fondamentaux*. 2017. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/pdf/iom_constitution_fr.pdf.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

- s.d. *Mouvement des personnes physiques*. Disponible à l'adresse : www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/mouvement_persons_f/mouvement_persons_f.htm.

Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants

- 2013 *Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants*. Document ONU. A/68/283. 7 août 2013. Disponible à l'adresse : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N13/421/16/pdf/N1342116.pdf?OpenElement>.

- Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations
 2017 *Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations*. Document ONU. A/71/728. 2 février 2017. Disponible à l'adresse : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N17/002/18/PDF/N1700218.pdf?OpenElement>.
- United Nations Sustainable Development Knowledge Platform
 s.d. *Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. Disponible à l'adresse : <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>.
- Université de Georgetown, Organisation internationale pour les migrations et Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
 2017 *A Toolbox: Planning Relocations to Protect People from Disasters and Environmental Change*. Disponible à l'adresse : <https://georgetown.app.box.com/s/lagulcgiunmuzv4c7ogx2ywypfo4lla1>.
- Weerasinghe, S., A. Taylor, S. Drury, P. Indravudh, A. Gregg et J. Flanagan
 2015 On the margins: Non-citizens caught in countries experiencing violence, conflict and disaster. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 3, n° 1, p. 26 à 57. Disponible à l'adresse : <http://jmhs.cmsny.org/index.php/jmhs/article/view/42>.
- Chapitre 6*
- Abdullahi, B.
 2016 The world is not as globalized as you think. Disponible à l'adresse : www.weforum.org/agenda/2016/07/i-was-born-and-raised-in-a-refugee-camp-the-world-isn-t-as-globalized-as-you-think/.
- Acosta Arcarazo, D. et A. Wiesbrock (dir. publ.)
 2015 *Global Migration: Old Assumptions, New Dynamics*. Praeger, Santa Barbara.
- Association du transport aérien international (IATA)/Economie du tourisme
 2014 IATA Air Passenger Forecasts. Disponible à l'adresse : www.iata.org/pax-forecast.
- Australian Bureau of Statistics (ABS)
 2007 *Overseas Arrivals and Departures, Australie*, ABS Catalogue 3401.0, juin 2007, Main features, disponible à l'adresse : www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/allprimarymainfeatures/926D133FE53C4666CA25734B0015BBFC?opendocument.
- Australian National Audit Office (ANAO)
 2006 *Advance Passenger Processing, Performance Audit Report No. 34, 2005-06*. Disponible à l'adresse : www.anao.gov.au/sites/g/files/net616/f/ANAO_Report_2005-2006_34.pdf.
- Banque mondiale
 2017 Personal remittances received (current US\$), Sri Lanka. Disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.CD.DT?locations=LB-LK>.
- Bantman-Masum, E.
 2015 Migration machine: Marketing Mexico in the age of ICTs. In : *Digital Labour and Prosumer Capitalism* (O. Frayssé et M. O'Neil, Dir. publ.), p. 106 à 124. Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Berg, C.
 2008 *The Growth of Australia's Regulatory State: Ideology, Accountability and Mega-regulators*. Institute of Public Affairs, Melbourne.
- Betts, A.
 2011 *Global Migration Governance*. Oxford University Press, Oxford.
- Boyd, M.
 1989 Family and personal networks in international migration: Recent developments and new agendas. *International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 638 à 670.

- Brunwasser, M.
2015 A 21st century migrant's essentials: Food, shelter, smartphone. *New York Times*, 25 août.
- Bryant, C.
2015 Drones get a new mission: Saving lives in the Mediterranean. *The Financial Times*, 26 juin.
- Bureau de la statistique, Ministère des affaires intérieures et des communications, Japon
2016 *Statistical Handbook of Japan*. Disponible à l'adresse : www.stat.go.jp/english/data/handbook/index.htm.
- Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis
2017 *Access: A newsletter issued by the Office of Congressional Affairs for Members of Congress and Staff*.
- Cairncross, F.
1997 *The Death of Distance: How the Communications Revolution Will Change our Lives*. Harvard Business School Press, Boston.
- Carling, J.
2008 The determinants of migrant remittances. *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 24, n° 3, p. 581 à 598.
- Castles, S., H. de Haas et M.J. Miller
2014 *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World* (cinquième édition, p. 319). Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Clemens, M.A.
2014 *Does Development Reduce Migration?* IZA Discussion Paper No. 8592. Disponible à l'adresse : <http://ftp.iza.org/dp8592.pdf>.
- Crews, C.W.
2012 *Ten Thousand Commandments: An Annual Snapshot of the Federal Regulatory State*. Competitive Enterprise Institute, Washington.
- Czaika, M. et H. de Haas
2014 The globalization of migration: Has the world become more migratory? *International Migration Review*, vol. 48, n° 2, p. 283 à 323.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
2015 *International Migration Report 2015*. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2015_Highlights.pdf.
- Département d'État des États-Unis
2017 US Relations with Mexico. Fact Sheet. Disponible à l'adresse : www.state.gov/r/pa/ei/bgn/35749.htm.
- Dijstelbloem, H.
2017 Migration tracking is a mess. *Nature*, vol. 543, p. 32 à 34.
- Diminescu, D.
2008 The connected migrant: An epistemological manifesto. *Social Science Information*, vol. 47, n° 4, p. 565 à 579.
- Driessen M., J. van Emmerik, L. Nygren-Junkin et M. Spotti
2011 *ICT Use in L2 Education for Adult Migrants. A Qualitative Study in the Netherlands and Sweden*. Rapport de la Commission européenne. Centre commun de recherche, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Ericsson
2016 *Ericsson Mobility Report. On the Pulse of the Networked Society*. Ericsson AB, Stockholm.
- Gammeltoft-Hansen, T.
2008 *The Refugee, the Sovereign and the Sea: EU Interdiction Policies in the Mediterranean*. Working paper 2008 (6). Institut danois d'études internationales. Copenhague.

- Godenau, D. et A. Lopez-Sala
2016 Multi-layered migration deterrence and technology in Spanish maritime border management. *Journal of Borderlands Studies*, vol. 31, n° 2, p. 151 à 169.
- Gold, S.J. et S.J. Nawyn
2013 *The Routledge International Handbook of Migration Studies*. Routledge, Londres/New York.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
2017 Connectivity for Refugees. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/innovation/connectivity-for-refugees/.
- Held, D., A. McGrew, D. Goldblatt et J. Perraton
1999 *Global Transformations Reader: Politics, Economics and Culture*. Polity Press, Cambridge.
- Hoovestel, L.
2013 *Globalization Contained: The Economic and Strategic Consequences of the Container*. Palgrave MacMillan, New York.
- Hunter, A.
2015 Empowering or impeding return migration? ICT, mobile phones, and older migrants' communications with home. *Global Networks*, vol. 15, n° 4, p. 485 à 502.
- Jeandesboz, J.
2008 Reinforcing the Surveillance of EU Borders: The Future Development of FRONTEX and EUROSUR. CEPS Challenge Paper No. 11. Centre d'études de la politique européenne (CEPS), Bruxelles.
- Khalaf, R.
2016 Tech to the rescue in migrant crisis, *Financial Times*, 24 février. Disponible à l'adresse : www.ft.com/intl/cms/s/0/a731a50a-da29-11e5-a72f-1e7744c66818.html#axzz41XAqZT2A.
- Kelly, M.
2005 Submission to the Inquiry into the administration and operation of the *Migration Act 1958*, 29 juillet 2005. Disponible à l'adresse : www.law.mq.edu.au/public/download/?id=15999.
- Kuschminder, K. et K. Koser
2017 *The Role of Migration-Specific and Migration-Relevant Policies in Migrant Decision-Making in Transit*. Working paper No 17, UNU-MERIT Working Papers. UNU-MERIT, Maastricht.
- Lechner, F.J. et J. Boli (dir. publ.)
2015 *The globalization reader*. Fifth edition. Wiley Blackwell, Chichester.
- Lucassen, J., L. Lucassen et P. Manning (dir. publ.)
2010 *Migration History in World History: Multidisciplinary Approaches*. Brill, Leiden.
- Maison Blanche
1998 *International Crime Control Strategy: June 1998*. Government Printing Office, Washington. Disponible à l'adresse : <https://fas.org/irp/offdocs/iccs/iccsiv.html> (consulté le 1er février 2017).
- Mansfield-Devine, S.
2015 Biometrics in developing countries, *Biometric Technology Today*, vol. 4, p. 5 à 8.
- Massey, D.S.
1987 Understanding Mexican migration to the United States. *American Journal of Sociology*, vol. 92, p. 1372 à 1403.
1990 Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration. *Population Index*, vol. 56, p. 3 à 26.
- Mattoo, D., C. Goldberg, J. Johnson, C. Farias Riaño et A. Ahad
2015 Immigrants in the smart city: the potential of city digital strategies to facilitate immigrant integration. Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/immigrants-smart-city-potential-city-digital-strategies-facilitate-immigrant-integration.

McAuliffe, M.

2013 *Seeking the Views of Irregular Migrants: Decision Making, Drivers and Migration Journeys*. Irregular Migration Research Program, Occasional Paper Series No. 5, Ministère de l'immigration et de la protection des frontières, Canberra.

2016 The application of migration. Asia and the Pacific Policy Society, Policy Forum, 20 janvier. Disponible à l'adresse : www.policyforum.net/the-application-of-migration/.

McAuliffe, M. et A.M. Goossens

2017 Regulating international migration in an era of increasing interconnectedness. In : *Handbook on Migration and Globalisation* (A. Triandafyllidou, dir. publ.), Edward Elgar, Cheltenham.

McAuliffe, M. et K. Koser

2015 Unintended consequences: How migrant smugglers are exploiting the international protection system. *Advance*, Winter: p. 30 à 33, Université nationale australienne.

McAuliffe, M. et F. Laczko (dir. publ.)

2016 *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières

2012 *Annual Report 2011-12*. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, Canberra.

Ministère népalais du travail et de l'emploi

2014 *Labour Migration for Employment. A Status Report for Nepal: 2013/2014*.

2015 *Labour Migration for Employment. A Status Report for Nepal: 2014/2015*.

Ministère sri-lankais de la promotion et de la protection de la main-d'œuvre à l'étranger

2013 *Sri Lanka Migration Profile*.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

2014 Second Regional Conference in view of the creation of the Alliance of Asian Associations of Overseas Employment Service Providers: Making Breakthroughs in the Implementation of Ethical and Professional Recruitment. Conference proceedings. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/---ilo-manila/documents/publication/wcms_317424.pdf.

2017a Migrant Application (MigApp). Disponible à l'adresse : www.weblog.iom.int/migrant-application-migapp.

2017b IOM Guatemala develops a mobile application for migrants in crisis. Disponible à l'adresse : www.weblog.iom.int/.

OIM, Organisation internationale du Travail (OIT) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

2016 Economics of Migration and Development. Supporting Evidence for Thematic Area 1. Ninth Global Forum on Migration and Development Bangladesh 2016, GFMD Research and Policy Initiative, novembre. Disponible à l'adresse : www.gfmd.org/docs/bangladesh-2016.

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

2017 *World Tourism Barometer*. Volume 15, janvier.

Panagakos A.N. et H.A. Horst

2006 Return to cyberia: Technology and the social worlds of transnational migrants. *Global Networks*, vol. 6, n° 2, p. 109 à 124.

Pittman, P.

2013 *Alternative Approaches to the Governance of Transnational Labor Recruitment. A Framework for Discussion*. Document réalisé pour la MacArthur Foundation.

- Portes, A. et J. Walton
1981 *Labor, Class, and the International System*. Academic Press, New York.
- Rabogoshvili, A.
2012 Chinese migration to Russia as revealed by narratives in Chinese cyberspace. *Journal of Current Chinese Affairs*, vol. 41, n° 2, p. 9 à 36.
- Ravenstein, E.
1885 The laws of migration. *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 48, p. 167 à 235.
- Shrier, D., G. Canale et A. Pentland
2016 *Mobile Money & Payments: Technology Trends*. Connection Science & Engineering, Massachusetts Institute of Technology.
- Stark, O. et D. Bloom
1985 The new economics of labor migration. *American Economic Review*, vol. 75, p. 173 à 178.
- Steger, M., P. Battersby et J. Siracusa (dir. publ.)
2014 *The Sage Handbook of Globalization*. Sage, Californie.
- Taylor, S.
2008 Offshore barriers to asylum seeker movement: the exercise of power without responsibility? In : *Forced Migration, Human Rights and Security* (J. McAdam, dir. publ.). Hart Publishing, Oregon.
- Tobbin, P. et J.K. Kuwornu
2011 Adoption of mobile money transfer technology: Structural equation modeling approach. *European Journal of Business and Management*, vol. 3, n° 7, p. 59 à 77.
- Todaro, M.
1989 *Economic Development in the Third World*. Fourth edition. Longman, New York.
- Triandafyllidou, A. et T. Maroukis
2012 *Migrant Smuggling. Irregular Migration from Asia and Africa to Europe*. Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Union internationale des télécommunications (UIT)
2016 *ICT Facts and Figures*. Division des données et des statistiques des TIC de l'UIT, Genève.
- Union internationale des télécommunications (UIT)/Banque mondiale
2017 *Mobile Cellular Subscriptions*. Disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/IT.CEL.SETS.P2>.
- Unver, C.
2015 Essays on the economic determinants and impacts of migration: The roles of broadband connectivity, industry-level productivity and human capital. Dissertation. Department of Economics, Université de Birmingham.
- Valkenburg, G. et I. van der Ploeg
2015 Materialities between security and privacy: a constructivist account of airport security scanners. *Security Dialogue*, vol. 46, n° 4, p. 326 à 344.
- Vargas-Silva, C.
2016 *Literature Review: Remittances Sent to and from Refugees and Internally Displaced Persons*. KNOMAD Working Paper 12, mars. Disponible à l'adresse : www.knomad.org/publication/remittances-sent-and-refugees-and-internally-displaced-persons-literature-review.
- Yoon, K.
2016 The media practice of 'KaTalk' in the face of Facebook: young Koreans' use of mobile app platforms in a transnational context. *Critical Arts*, vol. 30, n° 2, p. 217 à 232.
- Zelinsky, W.
1971 The hypothesis of the mobility transition. *Geographical Review*, vol. 61, n° 2, p. 219 à 249.

Zijlstra, J. et I. van Liempt

- 2017 Smart(phone) travelling: understanding the use and impact of mobile technology on irregular migration journeys. *International Journal of Migration and Border Studies*, vol. 3, p. 174 à 191.

Chapitre 7

Actualité Parlement européen

- 2016 Le sort de 10 000 enfants réfugiés disparus débattu en commission des libertés civiles. *Actualité Parlement européen*, 21 avril. Disponible à l'adresse : www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20160419IPR23951/debat-sur-le-sort-de-10-000-enfants-refugies-disparus.

Adhikari, J. et M. Hobley

- 2015 'Everyone is leaving. Who will sow our fields?' The livelihood effects on women of male migration from Khotang and Udaypur districts, Nepal, to the Gulf countries and Malaysia. *HIMALAYA, the Journal of the Association for Nepal and Himalayan Studies*, vol. 35, n° 1, p. 11 à 23.

Afghanistan Analysts Network

- 2016 *We Knew that they Had no Future in Kabul: Why and How Afghan Families Decide to Leave*. Friedrich Ebert Stiftung. Disponible à l'adresse : <http://library.fes.de/pdf-files/iez/12499.pdf>.

Alpes, M.J. et N.N Sorensen

- 2015 *Migration Risk Warning Campaigns are Based on Wrong Assumptions*. Institut danois d'études internationales. Disponible à l'adresse : www.css.ethz.ch/en/services/digital-library/publications/publication.html/191356.

Andrews, D., B. Nonnecke et J. Preece

- 2003 Electronic survey methodology: A case study in reaching hard-to-involve Internet users. *International Journal of Human-Computer Interaction*, vol. 16, n° 2, p. 185 à 210.

Ashton, W., P. Bhattacharyya, E. Galatsanou, S. Ogoe et L. Wilkinson

- 2016 *Emerging Uses of Big Data in Immigration Research*. Disponible à l'adresse : www.idees-ideas.ca/sites/default/files/sites/default/uploads/general/2016/2016-sshrc-ksg-ashton_et_al.pdf.

Assemblée générale des Nations Unies

- 2016 *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants : Résolution*. Adoptée par l'Assemblée générale le 3 octobre 2016, A/RES/71/1. Disponible à l'adresse : www.refworld.org/cgi-bin/teaxis/vtx/rwmain/pendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=57fe27214.

Ball, J., L. Butt et H. Beazley

- 2017 Birth registration and protection for children of transnational labour migrants in Indonesia. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol. 13, n° 3, p. 305 à 325.

Banati, P.

- 2017 *Is Longitudinal Research the Best Response to the 'Post-Truth' Order?* UNICEF. Disponible à l'adresse : <https://blogs.unicef.org/evidence-for-action/is-longitudinal-research-the-best-response-to-the-post-truth-order/>.

Banque mondiale

- s.d. *Intentional Homicides (per 100,000 people)*. Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/VC.IHR.PSRC.P5?end=2015&start=2015&view=map>, consulté le 30 juin 2017.

Bochenek, M.

- 2016 *Closed Doors: Mexico's Failure to Protect Central American Refugee and Migrant Children*. Human Rights Watch, New York. Disponible à l'adresse : www.hrw.org/report/2016/03/31/closed-doors/mexicos-failure-protect-central-american-refugee-and-migrant-children.

- Boland, K.
2010 *Children on the Move: A Report on Children of Afghan Origin Moving to Western Countries*. UNICEF, Afghanistan.
- Boyd, M.
1989 Family and personal networks in international migration: Recent developments and new agendas. *International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 638 à 670.
- Bylander, M.
2014 Contested mobilities: Gendered migration pressures among Cambodian youth. *Gender, Place & Culture*, vol. 22, n° 8, p. 1124 à 1140.
- Caneva, E.
2014 Children's agency and migration: Constructing kinship in Latin American and East European families living in Italy. *Childhood*, vol. 22, n° 2, p. 278 à 292.
- Carling, J.
2002 Migration in the age of involuntary immobility: Theoretical reflections and Cape Verdean experiences. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 28, n° 1, p. 5 à 42.
2016 West and Central Africa. In : *Migrant Smuggling Data and Research: a Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève, p. 25 à 53.
- Carling, J. et M. Hernández-Carretero
2011 Protecting Europe and protecting migrants? Strategies for managing unauthorised migration from Africa. *British Journal of Politics and International Relations*, vol. 13, p. 42 à 58.
- Castles, S. et M.J. Miller
2003 *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World*. Troisième édition. Guilford Press, New York.
- Chant S. et S.A. Radcliffe
1992 Chapter 1: Migration and development: the importance of gender. In : *Gender and Migration in Developing Countries* (S. Chant, dir. publ.). Belhaven Press, Londres.
- Commission européenne (CE)/Réseau européen des migrations (REM)
2016 *EMN Ad-Hoc Query on COM AHQ on Addressing and Preventing the Use of Social Media in Migrant Smuggling – exploring cooperation frameworks with social media and other relevant online service providers*. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/european_migration_network/reports/docs/ad-hoc-queries/ad-hoc-queries-2016.1055_com_use_of_social_media_in_migrant_smuggling_wider_diss_final.pdf.
- Crawley, H., F. Düvell, K. Jones, S. McMahon et N. Sigona
2016 *Destination Europe? Understanding the Dynamics and Drivers of Mediterranean Migration in 2015*. Rapport final du projet MEDMIG. Disponible à l'adresse : www.medmig.info/wp-content/uploads/2016/12/research-brief-destination-europe.pdf.
- Crush, J., C. Eberhardt, W. Pendleton, M. Caesar, A. Chikanda et A. Hill
2012 Diasporas on the Web: New networks, new methodologies. In : *Handbook of Research Methods in Migration* (C. Vargas-Silva, dir. publ.). Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
- Czaika, M. et H. de Haas
2016 *The Effect of Visa Policies on International Migration Dynamics*. Document de travail, International Migration Institute. Disponible à l'adresse : www.imi.ox.ac.uk/publications/wp-89-14.
- de Haas, H.
2011 *The Determinants of International Migration. Conceptualising Policy, Origin and Destination Effects*. Document de travail n° 32, Oxford International Migration Institute.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 2016 International Migration Report 2015. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2015_Highlights.pdf.

Donini, A., A. Monsutti et G. Scalettari

- 2016 *Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe*. Global Migration Research Paper No. 17, Global Migration Centre.

Düvell, F., A. Triandafyllidou et B. Vollmer

- 2008 Ethical issues in irregular migration research. *Population, Space and Place*, vol. 16, n° 3, p. 227 à 239.

Echavez, C., J. Bagaporo, L. Pilongo et S. Azadmanesh

- 2014 *Why Do Children Undertake the Unaccompanied Journey?: Motivations for Departure to Europe and Other Industrialised Countries from the Perspective of Children, Families and Residents of Sending Communities in Afghanistan*. Unité de recherche et d'évaluation de l'Afghanistan et HCR.

Edmonds, E. et P. Salinger

- 2007 Economic influences on child migration decisions: Evidence from Bihar and Uttar Pradesh. IZA Discussion Paper No. 3174. Disponible à l'adresse : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1039481.

Esipova, N., J. Ray et A. Pugliese

- 2017 *Number of Potential Migrants Worldwide Tops 700 Million*. Sondage mondial de Gallup. Disponible à l'adresse : www.gallup.com/poll/211883/number-potential-migrants-worldwide-tops-700-million.aspx?g_source=ALL_GALLUP_HEADLINES&g_medium=topic&g_campaign=tiles.

Eurostat

- 2017 Asylum applicants considered to be unaccompanied minors: 63,300 unaccompanied minors among asylum seekers registered in the EU in 2016. Communiqué de presse, 80/2017 11 mai. Eurostat. Disponible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8016696/3-11052017-AP-EN.pdf/30ca2206-0db9-4076-a681-e069a4bc5290>.

Faist, T.

- 2000 *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*. Oxford University Press, Oxford.

Farabee, D., M. Schulte, R. Gonzales et C.E. Grella

- 2016 Technological aids for improving longitudinal research on substance use disorders. *BMC Health Services Research*, vol. 16, p. 370.

Fiegerman, S.

- 2017 *Facebook Tops 1.9 Billion Monthly Users*. CNN. Disponible à l'adresse : <http://money.cnn.com/2017/05/03/technology/facebook-earnings/index.html>.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

- 2016 *Uprooted: The Growing Crisis for Refugee and Migrant Children*. UNICEF, New York.

Frouws, B., M. Phillips, A. Hassan et M.A. Twigt

- 2016 *Getting to Europe the Whatsapp Way: The Use of ICT in Contemporary Mixed Migration Flows to Europe*. Regional Mixed Migration Secretariat Briefing Paper, 2016. Disponible à l'adresse : <https://ssrn.com/abstract=2862592>.

Fund for Peace (FFP)

- 2016 *Fragile States Index 2016*. Disponible à l'adresse : <http://fundforpeace.org/fsi/>.

Gilbert, A. et K. Koser

- 2006 Coming to the UK: What do asylum-seekers know about the UK before arrival? *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 7, p. 1209 à 1225.

- Gold, S.J. et S.J. Nawyn (dir. publ.)
2013 *The Routledge International Handbook of Migration Studies*. Routledge, New York.
- Grabska, K., N. Del Franco et M. de Regt
2016 *Comparative Research Report: Time to Look at Girls: Adolescent Girls' Migration in the South*. Global Migration Centre, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève. Disponible à l'adresse : <http://graduateinstitute.ch/files/live/sites/iheid/files/sites/globalmigration/shared/Research%20Projects/Comparative%20Research%20Report%20FIN.pdf>.
- Hagen-Zanker, J. et R. Mallett
2016 *Journeys to Europe. The role of policy in migrant decision-making*. ODI Insights, Policy Brief.
- Hargittai, E.
2010 Digital na(t)ives? Variation in Internet skills and uses among members of the 'Net Generation'. *Sociological Inquiry*, vol. 80, p. 92 à 113.
- Harriman, S. et J. Patel
2014 The ethics and editorial challenges of Internet-based research. *BMC Medicine*, n° 12, p. 124.
- Heidbrink, L.
2017 Assessing parental fitness and care for unaccompanied children. *RSF: The Russell Sage Foundation Journal of the Social Sciences*, vol. 3, n° 4, p. 37 à 52.
- Henley & Partners
2017 *The Henley & Partners Visa Restrictions Index 2017*. Disponible à l'adresse : www.henleyglobal.com/international-visa-restrictions/.
- Hernández-Carretero, M. et J. Carling
2012 Beyond 'kamikaze migrants': Risk taking in West African boat migration to Europe. *Human Organization*, vol. 71, n° 4, p. 407 à 416.
- Hesse-Biber, S.
2011 *The Handbook of Emergent Technologies in Social Research*. Oxford University Press, Oxford.
- Ignacio, E.N.
2013 The challenges of online diaspora research. In : *The Routledge International Handbook of Migration Studies* (S.J. Gold et S.J. Nawyn, dir. publ.). Routledge, New York.
- Jayasuriya, D.
2016 *Labour Migration as an Alternative for Asylum Seekers facing Protection Issues: A Sri Lanka-based Longitudinal Study*. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières. Document occasionnel n° 22/2016. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, Canberra.
- Jayasuriya, D., M. McAuliffe et M. Iqbal
2016 *The Dynamic Nature of Migration Aspirations: Findings From a Longitudinal Study of Households in Sri Lanka*. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières. Document occasionnel n° 20/2016. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, Canberra.
- Joinson, A.
1999 Social desirability, anonymity, and Internet-based questionnaires. *Behavior Research Methods, Instruments, & Computers*, vol. 31, n° 3, p. 433 à 438.
- Kandel, W. et D. Massey
2002 The culture of Mexican migration: a theoretical and empirical analysis. *Social Forces*, vol. 80, n° 3, p. 981 à 1004.
- Karpf, D.
2012 Social science research methods in Internet time. *Information, Communication & Society*, vol. 15, n° 5, p. 639 à 661.

- Kays, K., T.L. Keith et M.T. Broughal
 2013 Best practice in online survey research with sensitive topics. In : *Advancing Research Methods with New Technologies* (N. Sappleton, dir. publ.). IGI Global, Hershey, p. 157 à 169.
- Keogh, G.
 2013 *The Statistical and Econometric Analysis of Asylum Application Trends and Their Relationship to GDP in the EEA*. Statistics Department, Trinity College Dublin. Disponible à l'adresse : <https://arxiv.org/ftp/arxiv/papers/1305/1305.2824.pdf>.
- Khalaf, S. et S. Alkobaisi
 1999 Migrants' Strategies of coping and patterns of accommodation in the oil-rich Gulf societies: Evidence from the UAE. *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 26, n° 2, p. 271 à 298.
- Khoo, C.Y., M. Platt et B. Yeoh
 2017 Who migrates? Tracking gendered access to migration within households 'in flux' across time. *Journal of Immigrant and Refugee Studies* (accepté ; à paraître).
- Kinne, L., E. Goździak et S. Martin
 2016 *Longing to Feel 'Safe and Comfortable': Protecting Unaccompanied Minors*. Institute for the Study of International Migration (ISIM), Université de Georgetown.
- Komito, L. et J. Bates
 2011 Migrants' information practices and use of social media in Ireland: networks and community. Proceedings of the 2011 iConference. Disponible à l'adresse : <http://dl.acm.org/citation.cfm?id=1940801>.
- Koser, K. et K. Kuschminder
 2015 Key findings of comparative research on assisted voluntary return and reintegration of migrants. *Migration and Policy Practice*, vol. 5, n° 1, p. 28 à 31. Disponible à l'adresse : <http://publications.iom.int/books/migration-policy-practice-volume-v-number-1-february-march-2015>.
- Kuang, C.
 2017 Opening doors with open data. *Harvard Political Review*, 2 mars 2017. Disponible à l'adresse : <http://harvardpolitics.com/harvard/open-data/>.
- Kuschminder, K. et K. Koser
 2016 Afghans in Greece and Turkey seeking to migrate onward: Decision-making factors and destination choices. *Migration Policy Practice*, vol. 6, n° 3, p. 30 à 35. Disponible à l'adresse : <http://publications.iom.int/books/migration-policy-practice-vol-vi-number-3-june-september-2016>.
- Lee, E.S.
 1966 A theory of migration. *Demography*, vol. 3, n° 1, p. 47 à 57.
- Marouf, M.
 2017 The role of social networks in Georgian migration to Greece. *European Journal of Migration and Law*, vol. 19, n° 1, p. 34 à 56.
- Martin, S.
 2007 *Women, Migration, and Development*. Transatlantic Perspectives on Migration Policy Brief No. 1. Institute for the Study of International Migration, Université de Georgetown, Washington.
- Massey, D.S.
 1987 Understanding Mexican migration to the United States. *American Journal of Sociology*, vol. 92, p. 1372 à 1403. 1990 Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration. *Population Index*, vol. 56, p. 3 à 26.
- Massey, D.S., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci et A. Pellegrino
 1998 *Worlds in Motion: Understanding International Migration at the End of the Millennium*. Oxford University Press, Oxford.

- Mbaye, L.M.
2017 Supporting communities under migration pressure: The role of opportunities, information and resilience to shocks, in McAuliffe, M. et M. Klein Solomon (responsables) (2017) *Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration*, OIM : Genève.
- McAuliffe, M.
2013 *Seeking the Views of Irregular Migrants: Survey Background, Rationale and Methodology*. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières. Document occasionnel n° 4.
- McAuliffe, M. et D. Jayasuriya
2016 Do asylum seekers and refugees choose destination countries? Evidence from large-scale surveys in Australia, Afghanistan, Bangladesh, Pakistan and Sri Lanka. *International Migration*, vol. 54, n° 4, p. 44 à 59.
- McAuliffe, M. et K. Koser
2015 *Unintended Consequences: How Migrant Smugglers are Exploiting the International Protection System*, *Advance*, Australian National University, Winter 2015, p. 30 à 33.
- Mescoli, E.
2013 Towards the elsewhere: discourses on migration and mobility practices between Morocco and Italy. *Identities: Global Studies in Culture and Power*, vol. 21, n° 3, p. 290 à 304. Disponible à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1080/1070289X.2013.828614>.
- Meyer, P., C. Seelke, M. Taft-Morales et R. Margesson
2016 *Unaccompanied Children from Central America: Foreign Policy Considerations*. Service de la recherche du Congrès 7-5700.
- MiCT
2016 *Media in Cooperation and Transition, Information to Go*. MiCT Briefing No. 1.
- Ministère britannique de l'intérieur
2004 *Information Dissemination to Potential Asylum Seekers in Countries of Origin and Transit*. Home Office Findings 220, Londres (Royaume-Uni).
- Monsutti, A.
2005 *War and Migration: Social Networks and Economic Strategies of the Hazaras of Afghanistan*. Routledge, Londres/New York.
2007 Migration as a rite of passage: Young Afghans building masculinity and adulthood in Iran. *Iranian Studies*, vol. 40, n° 2, p. 167 à 185.
- Motlagh, J.
2016 A terrifying journey through the world's most dangerous jungle. *Outside Magazine*, 19 juillet. Disponible à l'adresse : www.outsideonline.com/2098801/skull-stake-darien-gap.
- Mougne, C.
2010 *Trees Only Move in the Wind: A Study of Unaccompanied Afghan children in Europe*. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Genève.
- Nash, V., R. O'Connell, B. Zevenbergen et A. Mishkin
2013 *Effective age verification techniques: Lessons to be learnt from the online gambling industry*. Université d'Oxford, Oxford. Disponible à l'adresse : www.oii.ox.ac.uk/archive/downloads/publications/Effective-Age-Verification-Techniques.pdf ou <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2658038>.
- Nations Unies
2006 *2004 World Survey on the Role of Women in Development: Women and International Migration*. Section de la publication des Nations Unies, New York.

- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
2016 *Global Report on Trafficking in Persons*. ONUDC, Vienne.
- Oiarzabal, P.J. et U.D. Reips
2012 Migration and diaspora in the age of information and communication technologies. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 38, n° 9, p. 1333 à 1338.
- Oishi, N.
2002 *Gender and Migration: An Integrative Approach*. Working Paper No. 49. The Center for Comparative Immigration Studies, Université de Californie-San Diego.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
2016a *Addressing the Needs of Unaccompanied Minors (UAMs) in Greece*. OIM, Grèce. Disponible à l'adresse : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/iom_greece_uam_final.pdf.
2016b *Fatal Journeys Volume 2: Identification and Tracing of Dead and Missing Migrants*. Centre mondial d'analyse des données sur la migration (GMDAC), Berlin. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/fataljourneys_vol2.pdf.
2017 *Missing Migrants Project. Latest Global Figures*. Disponible à l'adresse : <https://missingmigrants.iom.int/latest-global-figures>.
- Ortega, F. et G. Peri
2013 The effect of income and immigration policies on international migration. *Migration Studies*, vol. 1, no 1, p. 47 à 74. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1093/migration/mns004>.
- Pfeiffer, L., S. Richter, P. Fletcher et J.E. Taylor
2007 Gender in economic research on international migration and its impacts: a critical review. In : *Women in International Migration* (A.R. Morrison, M. Schiff et M. Sjöblom, dir. publ.). Palgrave Press, New York, p. 11 à 49.
- Pickering, S., C. Tazreiter, R. Powell et J. Barry
2016 *Information Consumption and Decision Making of Irregular Migrants in Indonesia*. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, document occasionnel n° 19|2015.
- Portes, A. et J. Walton
1981 *Labor, Class, and the International System*. Academic Press, New York.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
2016 *Rapport sur le développement humain 2016*. Disponible à l'adresse : www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-human-development-report.html.
- Ravenstein, E.
1885 The laws of migration. *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 48, p. 167 à 235.
1889 The laws of migration. *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 52, p. 241 à 305.
- Reips, U-D. et L.E. Buffardi
2012 Studying migrants with the help of the Internet: methods from psychology. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 38, n° 9, p. 1405 à 1424.
- Ruhs, M.
2013 *The Price of Rights: Regulating International Labor Migration*. Princeton University Press, Princeton/Oxford.
- Salt, J.
1992 The governance of international migration. *International Migration Review*, vol. 26, n° 4, p. 1077 à 1111.

- Searcey, D. et J.Y. Barry
2017 Why migrants keep risking all on the 'deadliest route'. *New York Times*, 22 juin.
- Secretaría de Gobernación
2016 *Menores Migrantes en México*. Unidad de Política Migratoria, México. Disponible à l'adresse : [www.politicamigratoria.gob.mx/work/models/SEGOB/Resource/2510/1/images/Menores%20migrantes%20en%20M%C3%83%C2%A9xico%20extranjeros%20presentados%20ante%20las%20autoridades%20migratorias%20y%20mexicanos%20devueltos%20por%20Estados%20Unidos\(1\).pdf](http://www.politicamigratoria.gob.mx/work/models/SEGOB/Resource/2510/1/images/Menores%20migrantes%20en%20M%C3%83%C2%A9xico%20extranjeros%20presentados%20ante%20las%20autoridades%20migratorias%20y%20mexicanos%20devueltos%20por%20Estados%20Unidos(1).pdf).
- Secrétariat régional de la migration composite (RMMS)
2014 *Blinded by Hope: Knowledge, Attitudes and Practices of Ethiopian Migrants*. Secrétariat régional de la migration composite, Mixed Migration Research Series, No. 6, Nairobi.
- Serna, N.
2016 Fleeing cartels and maras: International protection considerations and profiles from the Northern Triangle. *International Journal of Refugee Law*, vol. 28, n° 1, p. 25 à 54.
- Sinclair, T. et M. Mamertino
2016 *Online Job Search and Migration Intentions Across EU Member States*. Documents de travail de l'Université George Washington, Institute for International Economic Policy.
- Stark, O.
1981 On the optimal choice of capital intensity in LDCs with migration. *Journal of Development Economics*, vol. 9, p 31 à 41.
- Stark, O. et D. Bloom
1985 The new economics of labor migration. *American Economic Review*, vol. 75, p. 173 à 178.
- Suárez-Orozco, C. et M.M. Suárez-Orozco
2009 *Children of Immigration*. Harvard University Press, Harvard.
- Taylor, L.
2015 No place to hide? The ethics and analytics of tracking mobility using mobile phone data, *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 34, n° 2, p. 319 à 336. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/0263775815608851>.
- Todaro, M.
1989 *Economic Development in the Third World*. Fourth edition. Longman, New York.
- Triandafyllidou, A.
2017 Beyond irregular migration governance: Zooming in on migrants' agency. *European Journal of Migration and Law*, vol. 19, n° 1, p. 1 à 11.
- Turton, D.
2003 *Conceptualising Forced Migration*. Oxford Refugee Studies Center Working Paper Series, n° 12.
- Tyrrell, N. et G. Kallis
2016 Children in transnational family migration. In : *Movement, Mobilities, and Journeys*, vol. 6 (C. Ni Laoire, White et T. Skelton, dir. publ.). Geographies of Children and Young People. Springer, Singapour.
- Ullah, A.K.M.A.
2010 *Rationalizing Migration Decisions*. Labour Migrants in East and South-East Asia. Routledge, New York.
2013 Exposure to remittances: Theoretical and empirical Implications for gender. *Journal of International Migration and Integration*, vol. 14, n° 3, p. 475 à 492.
- Van Hear, N.
2014 Reconsidering migration and class. *International Migration Review*, vol. 48, n° 1, p. 100 à 121.

- Vervliet, M., C. Rousseau, E. Broekaert et I. Derluyn
 2015 Multilayered ethics in research involving unaccompanied refugee minors. *Journal of Refugee Studies*, vol. 28, n° 4, p. 468 à 485.
- Wall, M., M.O. Campbell et D. Janbek
 2015 Syrian refugees and information precarity. *New Media & Society*, vol. 19, n° 2, p. 240 à 254.
- Ward, T.W.
 2013 *Gangsters Without Borders: An Ethnography of a Salvadoran Street Gang*. Oxford University Press, New York et Oxford.

Chapitre 8

- Abid, R.Z., S.A. Manan et Z.A. Rahman
 2017 'A flood of Syrians has slowed to a trickle': The use of metaphors in the representation of Syrian refugees in the online media news reports of host and non-host countries. *Discourse & Communication*, vol. 11, n° 2, p. 121 à 140.
- Abrajano, M. et S. Singh
 2009 Examining the link between issue attitudes and news source: The case of Latinos and immigration reform. *Political Behavior*, vol. 31, n° 1, p. 1 à 30.
- Akl, E.A., N. Maroun, S. Major, C. Afif, B. Chahoud, J. Choucair, M. Sakr et H.J. Schünemann
 2007 Why are you draining your brain? Factors underlying decisions of graduating Lebanese medical students to migrate. *Social Science & Medicine*, vol. 64, n° 6, p. 1278 à 1284.
- Alba, R., R. Rumbaut et K. Marotz
 2005 A distorted nation: Perceptions of racial/ethnic group sizes and attitudes toward immigrants and other minorities. *SOCIAL FORCES*, vol. 84, n° 2, p. 901 à 919.
- Albertson, B. et S.K. Gadarian
 2015 *Anxious Politics: Democratic Citizenship in a Threatening World*. Cambridge University Press, New York.
- Allen, W. et S. Blinder
 2012 *Jessica Ennis, Mo Farah and Identity Language in the British Press: A Case Study in Monitoring and Analysing Print Media*. Migration Observatory Report. COMPAS, Université d'Oxford, Oxford. Disponible à l'adresse : www.migrationobservatory.ox.ac.uk/wp-content/uploads/2016/04/Report-Identity_Language_British_Press.pdf.
- Anderson, B.
 2013 *Us and Them? The Dangerous Politics of Immigration Control*. Oxford University Press, Oxford.
- Banda, F. et A. Mawadza
 2015 'Foreigners are stealing our birth right': Moral panics and the discursive construction of Zimbabwean immigrants in South African media. *Discourse & Communication*, vol. 9, n° 1, p. 47 à 64.
- Baumgartner, F. et B. Jones
 1993 *Agendas and Instability in American Politics*. University of Chicago Press, Chicago.
- Beckett, C.
 2010 *The Value of Networked Journalism*. Polis Journalism and Society, London School of Economics and Political Science (LSE), Londres. Disponible à l'adresse : www.lse.ac.uk/media@lse/POLIS/Files/networkedjournalism.pdf.
- 2017 'Fake news': the best thing that's happened to journalism. Polis Journalism and Society, London School of Economics and Political Science (LSE). Disponible à l'adresse : <http://blogs.lse.ac.uk/polis/2017/03/11/fake-news-the-best-thing-thats-happened-to-journalism/>.

- Bennett, C.J.
 2016 Voter databases, micro-targeting, and data protection law: can political parties campaign in Europe as they do in North America? *International Data Privacy Law*, vol. 6, n° 4, p. 261 à 275.
- Benson, R.
 2013 *Shaping Immigration News: A French-American Comparison*. Cambridge University Press, New York.
- Bernays, E.L.
 1947 The engineering of consent. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 250, n° 1, p. 113 à 120.
- Blinder, S.
 2015 Imagined immigration: The impact of different meanings of 'immigrants' in public opinion and policy debates in Britain. *Political Studies*, vol. 63, n° 1, p. 80 à 100.
- Blinder, S. et W. Allen
 2016a *UK Public Opinion toward Immigration: Overall Attitudes and Level of Concern*. Migration Observatory Briefing. COMPAS, Oxford. Disponible à l'adresse : www.migrationobservatory.ox.ac.uk/resources/briefings/uk-public-opinion-toward-immigration-overall-attitudes-and-level-of-concern/.
- 2016b Constructing immigrants: Portrayals of migrant groups in British national newspapers, 2010-2012.
- International Migration Review*
- , vol. 50, n° 1, p. 3 à 40.
- Bohra-Mishra, P. et D.S. Massey
 2011 Individual decisions to migrate during civil conflict. *Demography*, vol. 48, n° 2, p. 401 à 424.
- Boomgaarden, H.G. et R. Vliegenthart
 2009 How news content influences anti-immigration attitudes: Germany, 1993-2005. *European Journal of Political Research*, vol. 48, n° 4, p. 516 à 542.
- Bos, L., S. Lecheler, M. Mewafi et R. Vliegenthart
 2016 It's the frame that matters: Immigrant integration and media framing effects in the Netherlands. *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 55, p. 97 à 108.
- Brader, T., N.A. Valentino et E. Suhay
 2008 What triggers public opposition to immigration? Anxiety, group cues, and immigration threat. *American Journal of Political Science*, vol. 52, n° 4, p. 959 à 978.
- Cacciatore, M.A., D.A. Scheufele et S. Iyengar
 2016 The end of framing as we know it... and the future of media effects. *Mass Communication and Society*, vol. 19, n° 1, p. 7 à 23.
- Caviedes, A.
 2015 An emerging 'European' news portrayal of immigration? *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 41, n° 6, p. 897 à 917.
- Chavez, L.
 2013 *The Latino Threat: Constructing Immigrants, Citizens, and the Nation*. Stanford University Press, Redwood City, Californie.
- Cheng, L., J. Igartua, E. Palacios, T. Acosta et S. Palito
 2014 Framing immigration news in Spanish regional press. *International Migration*, vol. 52, n° 6, p. 197 à 215.
- Cherry, J.F. et T.P. Leppard
 2015 Experimental archaeology and the earliest seagoing: the limitations of inference. *World Archaeology*, vol. 47, n° 5, p. 740 à 755.

- Chung, W. et D. Zeng
 2016 Social-media-based public policy informatics: Sentiment and network analyses of US immigration and border security. *Journal of the Association for Information Science and Technology*, vol. 67, n° 7, p. 1588 à 1606.
- Cohen, B.C.
 1963 *The Press and Foreign Policy*. Princeton University Press, Princeton, New Jersey.
- Croteau, D. et W. Hoynes
 2006 *The Business of Media: Corporate Media and the Public Interest*. Pine Forge Press, Thousand Oaks, Californie.
- Cummings, D.
 2017 How the Brexit referendum was won. *The Spectator: Coffee House*. Disponible à l'adresse : <https://blogs.spectator.co.uk/2017/01/dominic-cummings-brexit-referendum-won/>.
- d'Haenens, L. et M. de Lange
 2001 Framing of asylum seekers in Dutch regional newspapers. *Media Culture & Society*, vol. 23, n° 6, p. 847 à 860.
- Doherty, B.
 2015 *Call Me Illegal: The Semantic Struggle Over Seeking Asylum in Australia*. Reuters Institute for the Study of Journalism, Université d'Oxford, Oxford. Disponible à l'adresse : https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/2017-10/Call_me_illegal_The_semantic_struggle_over_seeking_asylum_in_Australia_0.pdf.
- Don, Z.M. et C. Lee
 2014 Representing immigrants as illegals, threats and victims in Malaysia: Elite voices in the media. *Discourse & Society*, vol. 25, n° 6, p. 687 à 705.
- Eddy, M.
 2017 Bild apologizes for false article on sexual assaults in Frankfurt by migrants. *The New York Times*, 16 février. Disponible à l'adresse : www.nytimes.com/2017/02/16/world/europe/bild-fake-story.html?r=0.
- Elias, N. et D. Lemish
 2011 Between three worlds: host, homeland, and global media in the lives of Russian immigrant families in Israel and Germany. *Journal of Family Issues*, vol. 32, n° 9, p. 1245 à 1274.
- Entman, R.M.
 2004 Projections of power: Framing news, public opinion, and US foreign policy. University of Chicago Press, Chicago.
- Esses, V.M., S. Medianu et A.S. Lawson
 2013 Uncertainty, threat, and the role of the media in promoting the dehumanization of immigrants and refugees. *Journal of Social Issues*, vol. 69, n° 3, p. 518 à 536.
- Etchegaray, N. et T. Correa
 2015 Media consumption and immigration: factors related to the perception of stigmatization among immigrants. *International Journal of Communication*, vol. 9, p. 3601 à 3620.
- Fernández, I., J. Iguartua, F. Moral, E. Palacios, T. Acosta et D. Muñoz
 2013 Language use depending on news frame and immigrant origin. *International Journal of Psychology*, vol. 48, n° 5, p. 772 à 784.
- Finney, N. et V. Robinson
 2008 Local press, dispersal and community in the construction of asylum debates. *Social & Cultural Geography*, vol. 9, n° 4, p. 397 à 413.

- Fiske, S.T. et S.E. Taylor
2016 *Social Cognition: From Brains to Culture*. Third Edition. Sage Publications, Londres.
- Flores, L.A.
2003 Constructing rhetorical borders: Peons, illegal aliens, and competing narratives of immigration. *Critical Studies in Media Communication*, vol. 20, n° 4, p. 362 à 387.
- Freedom House
2016 Freedom of the Press 2016: *The Battle for the Dominant Message*. Disponible à l'adresse : https://freedomhouse.org/sites/default/files/FH_FT0P_2016Report_Final_04232016.pdf.
2017 Freedom of the Press 2017: *Press Freedom's Dark Horizon*. Disponible à l'adresse : https://freedomhouse.org/sites/default/files/F0TP_2017_booklet_FINAL_April28.pdf.
- Gabrielatos, C. et P. Baker
2008 Fleeing, sneaking, flooding. *A corpus analysis of discursive constructions of refugees and asylum seekers in the UK press, 1996-2005*. *Journal of English Linguistics*, vol. 36, n° 1, p. 5 à 38.
- Garcia-Arjona, N.
2012 Sport and immigration. Media coverage and social impact of the France national soccer team. *Historia y Comunicación Social*, vol. 17, p. 85 à 102.
- Gemi, E., I. Ulasiuk et A. Triandafyllidou
2013 Migrants and media newsmaking practices. *Journalism Practice*, vol. 7, n° 3, p. 266 à 281.
- Graf, H.
2010 Interviewing media workers. *MedieKultur. Journal of Soil and Water Conservation*, vol. 26, n° 49, p. 94 à 107.
- Graves, L. et F. Cherubini
2016 *The Rise of Fact-Checking Sites in Europe*. Reuters Institute for the Study of Journalism, Université d'Oxford, Oxford. Disponible à l'adresse : <http://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/The%20Rise%20of%20Fact-Checking%20Sites%20in%20Europe.pdf>.
- Greenslade, R.
2005 *Seeking Scapegoats: The Coverage of Asylum in the UK Press*. Institute for Public Policy Research, Londres.
- Grigorieff, A., C. Roth et D. Ubfal
2016 *Does Information Change Attitudes Towards Immigration? Representative Evidence from Survey Experiments*. IZA Discussion Paper. Social Science Research Network (SSRN). Disponible à l'adresse : <https://ssrn.com/abstract=2889665>.
- Griskevicius, V., M.N. Shiota et S.L. Neufeld
2010 Influence of different positive emotions on persuasion processing: a functional evolutionary approach. *Emotion*, vol. 10, n° 2, p. 190 à 206.
- Hainmueller, J. et D.J. Hopkins
2014 Public attitudes toward immigration. *Annual Review of Political Science*, vol. 17, n° 1, p. 225 à 249.
- Hallin, D. C. et P. Mancini
2004 *Comparing media systems: Three models of media and politics*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Helfer, L.
2016 Media effects on politicians: an individual-level political agenda-setting experiment. *The International Journal of Press/Politics*, vol. 21, n° 2, p. 233 à 252.
- Herda, D.
2010 How many immigrants? Foreign-born population innumeracy in Europe. *Public Opinion Quarterly*, vol. 74, n° 4, p. 674 à 695.

- 2015 Beyond innumeracy: Heuristic decision-making and qualitative misperceptions about immigrants in Finland. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 9, p. 1627 à 1645.
- Hobolt, S.B. et J. Tilley
2016 Fleeing the centre: the rise of challenger parties in the aftermath of the euro crisis. *West European Politics*, vol. 39, n° 5, p. 971 à 991.
- Hooghe, M. et T. de Vroome
2015 The perception of ethnic diversity and anti-immigrant sentiments: a multilevel analysis of local communities in Belgium. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 1, p. 38 à 56.
- Hopkins, D.J.
2010 Politicized places: Explaining where and when immigrants provoke local opposition. *American Political Science Review*, vol. 104, no 01, p. 40 à 60.
- Horton, S.
2008 Consuming childhood: 'Lost' and 'ideal' childhoods as a motivation for migration. *Anthropological Quarterly*, vol. 81, n° 4, p. 925 à 943.
- Igartua, J.J., I.M. Barrios et F. Ortega
2012 Analysis of the image of immigration in prime time television fiction. *Comunicación y Sociedad*, vol. 29, n° 2, p. 5 à 28.
- Igartua, J.J. et L. Cheng
2009 Moderating effect of group cue while processing news on immigration: Is the framing effect a heuristic process? *Journal of Communication*, vol. 59, n° 4, p. 726 à 749.
- Igartua, J.J., L. Cheng et C. Muñiz
2005 Framing Latin America in the Spanish press: A cooled down friendship between two fraternal lands. *Communications*, vol. 30, n° 3, p. 359 à 372.
- Khondker, H.H.
2011 Role of the New Media in the Arab Spring. *Globalizations*, vol. 8, n° 5, p. 675 à 679.
- Lan, S.
2016 The shifting meanings of race in China: A case study of the African diaspora communities in Guangzhou. *City & Society*, vol. 28, n° 3, p. 298 à 318.
- Laney, H.N., C. Lenette, A.N. Kellett, C. Smedley et P. Karan
2016 'The most brutal immigration regime in the developed world': International media responses to Australia's asylum-seeker policy. *Refuge*, vol. 32, n° 3, p. 135 à 149.
- Lawlor, A.
2015 Framing immigration in the Canadian and British news media. *Canadian Journal of Political Science- Revue Canadienne De Science Politique*, vol. 48, n° 2, p. 329 à 355.
- Lecheler, S., L. Bos et R. Vliegenthart
2015 The mediating role of emotions: News framing effects on opinions about immigration. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, vol. 92, n° 4, p. 812 à 838.
- Ličen, S. et A.C. Billings
2013 Cheering for 'our' champs by watching 'sexy' female throwers: Representation of nationality and gender in Slovenian 2008 Summer Olympic television coverage. *European Journal of Communication*, vol. 28, n° 4, p. 379 à 396.
- Lippmann, W.
1997 *Public Opinion*. Free Press, New York/Londres.

- Luo, Y.
2014 The Internet and agenda setting in China: The influence of online public opinion on media coverage and government policy. *International Journal of Communication*, vol. 8, p. 1289 à 1312.
- Mădroane, I.D.
2016 The media construction of remittances and transnational social ties: migrant-non-migrant relationships in the Romanian press. *Identities*, vol. 23, n° 2, p. 228 à 246.
- Maguire, J.
2013 'Sport and migration' in *The Encyclopedia of Global Human Migration*. Chicester/Malden, MA, Wiley-Blackwell Publishing.
- Markova, E. et S. McKay
2011 *Media Recruitment and Employment Practices*. Italie : Institut universitaire européen. Disponible à l'adresse : <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/19731>.
- Mastro, D.E. et E. Behm-Morawitz
2005 Latino representation on primetime television. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, vol. 82, no 1, p. 110 à 130.
- McAuliffe, M. et W. Weeks
2015 Media and migration: Comparative analysis of print and online media reporting on migrants and migration in selected origin and destination countries. Occasional Paper Series, Belconnen, ACT: Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières. Disponible à l'adresse : www.border.gov.au/ReportsandPublications/Documents/research/media-migration.pdf.
- McAuliffe, M., W. Weeks et K. Koser
2015 Media and migration: Comparative analysis of print and online media reporting on migrants and migration in selected countries (Phase II). Occasional Paper Series, Belconnen, ACT: Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières. Disponible à l'adresse : www.border.gov.au/ReportsandPublications/Documents/research/mcauliffe-weeks-koser.pdf.
- Medic, N.
2004 How I took on the sun—and lost. *The Telegraph*, Londres, 15 juillet. Disponible à l'adresse : www.telegraph.co.uk/news/uknews/1467073/How-I-took-on-the-sun-and-lost.html.
- Menjivar, C.
2016 Immigrant criminalization in law and the media: Effects on Latino immigrant workers' identities in Arizona. *American Behavioral Scientist*, vol. 60, n° 5-6, p. 597 à 616.
- Meraz, S.
2009 Is there an elite hold? Traditional media to social media agenda setting influence in blog networks. *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 14, n° 3, p. 682 à 707.
- Migration Observatory
2015 *Too many? Too few? Too difficult? How should the UK think about how many refugees to take?* Migration Observatory Commentary, Oxford : COMPAS, University of Oxford. Disponible à l'adresse : www.migrationobservatory.ox.ac.uk/resources/commentaries/too-many-too-few-too-difficult-how-should-the-uk-think-about-how-many-refugees-to-take/.
- Mpofu, S.
2013 Social media and the politics of ethnicity in Zimbabwe. *Ecquid Novi: African Journalism Studies*, vol. 34, n° 1, p. 115 à 122.
- Musolff, A.
2015 Dehumanizing metaphors in UK immigrant debates in press and online media. *Journal of Language Aggression and Conflict*, vol. 3, n° 1, p. 41 à 56.

- Newman, N., R. Fletcher, D. Levy et R.K. Nielsen
 2016 *Reuters Institute Digital News Report 2016*. Oxford : Reuters Institute for the Study of Journalism. Disponible à l'adresse : <http://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/research/files/Digital%2520News%2520Report%25202016.pdf>.
- Nikunen, K.
 2016 Hopes of hospitality: Media, refugee crisis and the politics of a place. *International Journal of Cultural Studies*, vol. 19, n° 2, p. 161 à 176.
- O'Boyle, N., F. Fehr, P. Preston et J. Rogers
 2013 Who needs or delivers diversity training? *Journalism Practice*, vol. 7, n° 3, p. 300 à 313.
- Park, K.
 2014 Foreigners or multicultural citizens? Press media's construction of immigrants in South Korea. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 37, n° 9, p. 1565 à 1586.
- Patler, C. et R.G. Gonzales
 2015 Framing citizenship: Media coverage of anti-deportation cases led by undocumented immigrant youth organisations. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 41, n° 9, p. 1453 à 1474.
- Peterson, M.A.
 2001 Getting to the story: Unwriteable discourse and interpretive practice in American journalism. *Anthropological Quarterly*, vol. 74, n° 4, p. 201 à 211.
- Philo, G., E. Briant et P. Donald
 2013 *Bad news for refugees*. Londres : Pluto Press.
- Pickering, S.
 2000 The hard press of asylum. *Forced Migration Review*, vol. 8, p. 32 et 33.
- Ponsford, D.
 2016 Seeking an advertising boycott of newspapers you disagree with is an illiberal way to promote liberal values. *The Press Gazette*, 11 novembre. Disponible à l'adresse : www.pressgazette.co.uk/seeking-an-advertising-boycott-of-newspapers-you-disagree-with-is-an-illiberal-way-to-promote-liberal-values.
- Rettberg, J.W. et R. Gajjala
 2016 Terrorists or cowards: negative portrayals of male Syrian refugees in social media. *Feminist Media Studies*, vol. 16, n° 1, p. 178 à 181.
- Rude, S. (dir. publ.)
 2000 *Ethnic Minorities & the Media: Changing Cultural Boundaries*. Open University Press, Maidenhead.
- Salahshour, N.
 2016 Liquid metaphors as positive evaluations: A corpus-assisted discourse analysis of the representation of migrants in a daily New Zealand newspaper. *Discourse, Context & Media*, vol. 13, partie B, p. 73 à 81.
- Santa Ana, O.
 1999 'Like an animal I was treated': Anti-immigrant metaphor in US public discourse. *Discourse & Society*, vol. 10, n° 2, p. 191 à 224.
- Scholten, P.W.A.
 2013 Agenda dynamics and the multi-level governance of intractable policy controversies: the case of migrant integration policies in the Netherlands. *Policy Sciences*, vol. 46, n° 3, p. 217 à 236.
- Schudson, M.
 2011 *The Sociology of News*. W. W. Norton, New York.

- Sciortino, G. et A. Colombo
 2004 The flows and the flood: the public discourse on immigration in Italy, 1969-2001. *Journal of Modern Italian Studies*, vol. 9, n° 1, p. 94 à 113.
- Seate, A.A. et D. Mastro
 2016 Media's influence on immigration attitudes: An intergroup threat theory approach. *Communication Monographs*, vol. 83, n° 2, p. 194 à 213.
- Selwyn, N.
 2004 Reconsidering political and popular understandings of the digital divide. *New Media & Society*, vol. 6, n° 3, p. 341 à 362.
- Shumow, M.
 2012 Immigrant journalism, ideology and the production of transnational media spaces. *Media Culture & Society*, vol. 34, n° 7, p. 815 à 831.
 2014 Media production in a transnational setting: Three models of immigrant journalism. *Journalism*, vol. 15, n° 8, p. 1076 à 1093.
- Soroka, S.
 2002 Issue attributes and agenda-setting by media, the public, and policymakers in Canada. *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 14, n° 3, p. 264 à 285.
- Spoonley, P. et A. Butcher
 2009 Reporting superdiversity. The mass media and immigration in New Zealand. *Journal of Intercultural Studies*, vol. 30, n° 4, p. 355 à 372.
- Starr
 2009 Goodbye to the age of newspapers (Hello to a new era of corruption). *New Republic*.
- Strabac, Z.
 2011 It is the eyes and not the size that matters: The real and the perceived size of immigrant populations and anti-immigrant prejudice in Western Europe. *European Societies*, vol. 13, n° 4, p. 559 à 582.
- Sullivan, J. et B. Renz
 2010 Chinese migration: still the major focus of Russian Far East/Chinese North East relations? *The Pacific Review*, vol. 23, n° 2, p. 261 à 285.
- Sunstein, C.R.
 2017 *#Republic: Divided Democracy in the Age of Social Media*. Princeton University Press, Princeton, New Jersey.
- Suro, R.
 2011 Introduction. In : *Writing immigration: Scholars and journalists in dialogue* (M. Suarez-Orozco, V. Louie et R. Suro, dir. publ.). University of California Press, Berkeley, p. 1 à 18.
- Tai, Q.
 2016 Western media exposure and Chinese immigrants' political perceptions. *Political Communication*, vol. 33, n° 1, p. 78 à 97.
- Thesen, G.
 2013 Political agenda setting as mediatized politics? Media-politics interactions from a party and issue competition perspective. *The International Journal of Press/Politics*, vol. 19, n° 2, p. 181 à 201.
- Thorbjornsrud, K.
 2015 Framing irregular immigration in western media. *American Behavioral Scientist*, vol. 59, n° 7, p. 771 à 782.

Tillery, A.B. et M. Chresfield

- 2012 Model blacks or 'ras the exhorter': A quantitative content analysis of black newspapers' coverage of the first wave of Afro-Caribbean immigration to the United States. *Journal of Black Studies*, vol. 43, n° 5, p. 545 à 570.

Transatlantic Trends

- 2014 Transatlantic Trends: Mobility, Migration and Integration. Fonds Marshall allemand des États-Unis. Disponible à l'adresse : www.gmfus.org/publications/transatlantic-trends-mobility-migration-and-integration.

Triandafyllidou, A.

- 2013 Migrants and the media in the 21st century: Obstacles and opportunities for the media to reflect diversity and promote integration. *Journalism Practice*, vol. 7, n° 3, p. 240 à 247.

Tsfati, Y. et J.N. Cappella

- 2003 Do people watch what they do not trust? *Communication Research*, vol. 30, n° 5, p. 504 à 529.

Tudsri, P. et A. Hebbani

- 2015 'Now I'm part of Australia and I need to know what is happening here': Case of Hazara male former refugees in Brisbane strategically selecting media to aid acculturation. *Journal of International Migration and Integration*, vol. 16, n° 4, p. 1273 à 1289.

van der Pas, D.

- 2014 Making hay while the sun shines: Do parties only respond to media attention when the framing is right? *The International Journal of Press/Politics*, vol. 19, n° 1, p. 42 à 65.

Van Gorp, B.

- 2005 Where is the frame? Victims and intruders in the Belgian press coverage of the asylum issue. *European Journal of Communication*, vol. 20, n° 4, p. 484 à 507.

van Klingeren, M., H.G. Boomgaarden, R. Vliegthart and C.H. de Vreese

- 2015 Real world is not enough: The media as an additional source of negative attitudes toward immigration, comparing Denmark and the Netherlands. *European Sociological Review*, vol. 31, n° 3, p. 268 à 283.

Vargas-Silva, C. et Y. Markaki

- 2016 *EU Migration to and from the UK*. Migration Observatory Briefing, Oxford : COMPAS, University of Oxford. Disponible à l'adresse : www.migrationobservatory.ox.ac.uk/wp-content/uploads/2016/04/Briefing-EU_Migration_UK.pdf.

Vis, F. et O. Goriunova (dir. publ.)

- 2015 *The Iconic Image on Social Media: A Rapid Research Response to the Death of Aylan Kurdi*. Sheffield: Visual Social Media Lab, Université de Sheffield. Disponible à l'adresse : www.dropbox.com/s/hnydewwtido6nhv/VISSOCMEDLAB_AYLAN%20KURDI%20REPORT.pdf?dl=0.

Vliegthart, R., A.R.T. Schuck, H. Boomgaarden et C.H. De Vreese

- 2008 News coverage and support for European integration, 1990-2006. *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 20, n° 4, p. 415 à 439.

Vollmer, B. et S. Karakayali

- 2017 The volatility of the discourse on refugees in Germany. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, p. 1 à 22.

Walgrave, S. et P. Van Aelst

- 2006 The contingency of the mass media's political agenda setting power: Toward a preliminary theory. *Journal of Communication*, vol. 56, n° 1, p. 88 à 109.

Walgrave, S., S. Soroka et M. Nuytemans

- 2007 The mass media political agenda-setting power: A longitudinal analysis of media, parliament, and government in Belgium (1993 to 2000). *Comparative Political Studies*, vol. 41, p. 814 à 836.

- Wiggen, M.
2012 Rethinking anti-immigration rhetoric after the Oslo and Utøya terror attacks. *New Political Science*, vol. 34, n° 4, p. 585 à 604.
- Wodak, R., M. KhosraviNik et B. Mral (dir. publ.)
2013 *Right-Wing Populism in Europe: Politics and Discourse*. Bloomsbury, Londres.
- Wojcieszak, M., R. Azrout, H. Boomgaarden, A. Paz Alencar et P. Sheets
2015 Integrating Muslim immigrant minorities: The effects of narrative and statistical messages. *Communication Research*, vol. 44, n° 4, p. 582 à 607.
- Yi, J. et G. Jung
2015 Debating multicultural Korea: Media discourse on migrants and minorities in South Korea. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 41, n° 6, p. 985 à 1013.
- Yoon, T-I., K-H. Kim et H-J. Eom
2011 The border-crossing of habitus: media consumption, motives, and reading strategies among Asian immigrant women in South Korea. *Media Culture & Society*, vol. 33, n° 3, p. 415 à 431.
- Zhou, M., W. Chen et G. Cai
2006 Chinese language media and immigrant life in the United States and Canada. In : *Media and the Chinese Diaspora* (W. Sun, dir. publ.). *Community, Communications and Commerce*, vol. 5, p. 42 à 74.
- Zielonka, J. (dir. publ.)
2015 *Media and Politics in New Democracies: Europe in a Comparative Perspective*. Oxford University Press, Oxford.

Chapitre 9

- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
2011 *The Development Response to Violent Extremism and Insurgency: Putting Principles into Practice*. Disponible à l'adresse : www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/VEI_Policy_Final.pdf.
- Amnesty International
2017 La version remaniée de l'interdiction d'entrée aux États-Unis édictée par Donald Trump va attiser la haine et la division. Communiqué de presse, 6 mars. Disponible à l'adresse : www.amnesty.org/fr/press-releases/2017/03/usa-trumps-revised-travel-ban-will-stir-hatred-and-division/.
- Ban, K-m.
2015 Opening remarks at press encounter, 9 avril. Disponible à l'adresse : www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2015-04-09/opening-remarks-press-encounter.
- BBC
2016 Paris attacks: Who were the attackers? *BBC News*. Disponible à l'adresse : www.bbc.com/news/world-europe-34832512.
- Connor, P.
2016 *International Migration: Key Findings From the U.S., Europe and the World*. Pew Research Center, 15 décembre. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2016/12/15/international-migration-key-findings-from-the-u-s-europe-and-the-world/.
- Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies
2014 *Foreign Terrorist Fighters, Security Council Counter-Terrorism Committee*. Disponible à l'adresse : www.un.org/sc/ctc/focus-areas/foreign-terrorist-fighters/.

- Crouch, D. et J. Henley
 2015 A way home for jihadis: Denmark's radical approach to Islamic extremism. *The Guardian*, 23 février. Disponible à l'adresse : www.theguardian.com/world/2015/feb/23/home-jihadi-denmark-radical-islamic-extremism-aarhus-model-scandinavia.
- Cunningham, A. et A. Koser
 2015 Migration, violent extremism and terrorism: Myths and realities. *Global Terrorism Index 2015*. Disponible à l'adresse : <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf>.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
 2016 *Leaving No One Behind: Counting All People, Because All of Them Count*. Disponible à l'adresse : www.un.org/development/desa/en/news/population/49th-session.html.
- Deutsche Welle
 2017 German court convicts 16-year-old Syrian refugee for planning bomb attack. Disponible à l'adresse : www.dw.com/en/german-court-convicts-16-year-old-syrian-refugee-for-planning-bomb-attack/a-38374202.
- Friedman, U.
 2017 Where America's terrorists actually come from. *The Atlantic*. Disponible à l'adresse : www.theatlantic.com/international/archive/2017/01/trump-immigration-ban-terrorism/514361/.
- Giglio, M.
 2014 Smuggler says he sent ISIS fighters to Europe. *Buzzfeed*. Disponible à l'adresse : www.buzzfeed.com/mikegiglio/smuggler-i-sent-isis-fighters-to-europe?utm_term=.nuzVAzbAQN#.fl6dvqd8P.
- Glazzard, A. et M. Zeuthen
 2016 *Violent Extremism*. Disponible à l'adresse : www.gsdr.org/professional-dev/violent-extremism/.
- Global Center on Cooperative Security
 s.d. *Countering Violent Extremism*. Disponible à l'adresse : www.globalcenter.org/topics/countering-violent-extremism/.
- Global Center on Cooperative Security et International Centre for Counter Terrorism – La Haye
 2016 *Engager les acteurs de la société civile dans les programmes de réhabilitation et de réintégration des extrémistes violents et le retour des combattants terroristes étrangers*. Présentation du projet. Disponible à l'adresse : www.globalcenter.org/wp-content/uploads/2016/05/March-2016-CSO-Rehab-synopsis-FR.pdf.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
 2016 *Global Trends: Forced Displacement in 2015*. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/576408cd7.pdf.
 2017 *Colombia Factsheet*. Disponible à l'adresse : <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20Colombia%20Factsheet%20-%20February%202017.pdf>.
- Hawilo, M.
 2017 The Consequences of Untreated Trauma: Syrian Refugee Children in Lebanon. Northwestern Public Health. Disponible à l'adresse : www.publichealth.northwestern.edu/docs/nphr-docs/2017-1/NPHR-Feb2017_Hawilo2.pdf.
- Institute for Economics and Peace
 2016 *Global Terrorism Index 2016*. Disponible à l'adresse : <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2016/11/Global-Terrorism-Index-2016.2.pdf>.
- Koser, K.
 2013 *Afghanistan 2014: A Crisis of Internal Displacement*. The Brookings Institution. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/blog/up-front/2013/08/30/afghanistan-2014-a-crisis-of-internal-displacement/.

- 2015 *IDPs, Refugees, and Violent Extremism: From Victims to Vector of Change*. The Brookings Institution. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/blog/order-from-chaos/2015/02/20/idps-refugees-and-violent-extremism-from-victims-to-vectors-of-change/.
- Koser, K. et K. Kuschminder
2015 *Comparative Research on the Assisted Voluntary Return and Reintegration of Migrants*. OIM, Genève.
- Koser, K. et E. Rosand
2016 A better way to counter violent extremism: Why business as usual won't work. 27 juillet. Disponible à l'adresse : www.foreignaffairs.com/articles/2016-07-27/better-way-counter-violent-extremism.
- La Coalition mondiale
2017 Foreign Terrorist Fighter Flows Decline Over Past Year. La Coalition mondiale. Disponible à l'adresse : <http://theglobalcoalition.org/en/category/foreign-terrorist-fighters/>.
- Larson, N.
2015 UN condemns Boko Haram abuse of children in Cameroon. *AFP*, 4 juin. Disponible à l'adresse : www.capitalfm.co.ke/news/2015/06/un-condemns-boko-haram-abuse-of-children-in-cameroon/.
- Lemon, E. et J. Heathershaw
2017 How can we explain radicalisation among Central Asia's migrants? *Open Democracy*. Disponible à l'adresse : www.opendemocracy.net/od-russia/edward-lemon-john-heathershaw/can-we-explain-radicalisation-among-central-asia-s-migrants.
- Lischer, S.
2006 *Dangerous Sanctuaries*. Cornell University Press, Cornell.
- Lister, C.
2015 *Returning Foreign Fighters: Criminalization of Reintegration?* Brookings Doha Center. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/En-Fighters-Web.pdf.
- Makdisi, K. et V. Prashad
2016 *Land of Blue Helmets: The United Nations and the Arab World*. University of California Press. Disponible à l'adresse : www.ucpress.edu/ebook.php?isbn=9780520961982.
- Martin-Rayó, F.
2011 Countering radicalization in refugee camps: How education can help defeat AQAP. Document de travail, The Dubai Initiative, Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard Kennedy School.
- McCants, W. et C. Meserole
2016 The French Connection: Explaining Sunni militancy. *Foreign Affairs*. Disponible à l'adresse : www.foreignaffairs.com/articles/2016-03-24/french-connection.
- Neumann, P.R.
2015 *Victims, Perpetrators, Assets: The Narratives of Islamic State Defectors*. The International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence. Disponible à l'adresse : <http://icsr.info/2015/09/icsr-report-narratives-islamic-state-defectors/>.
- New American Economy
2017 *Is there a Link between Refugees and U.S. Crime Rates? Examining crime data for the U.S. cities most impacted by resettlement from 2005-2016*. Disponible à l'adresse : www.newamericaneconomy.org/research/is-there-a-link-between-refugees-and-u-s-crime-rates/.
- Newland, K.
2015 *The U.S. Record Shows Refugees Are Not A Threat*. Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/news/us-record-shows-refugees-are-not-threat.

Nowraseth, A.

- 2016 *Terrorism and Immigration: A Risk Analysis*. Institut Cato. Disponible à l'adresse : https://object.cato.org/sites/cato.org/files/pubs/pdf/pa798_2.pdf.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

- 2017 Peru: Mid-year update 2017 (January – June). IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/countries/peru/.

Oltermann, P.

- 2016 Germany's first attack by radicalised asylum seeker alarms officials. *The Guardian*. Disponible à l'adresse : www.theguardian.com/world/2016/jul/19/germany-train-attack-could-prompt-rethink-of-counter-terrorism-policy.

Rose, M.

- 2016 Algerian held in Austria planned to take part in Paris attacks: Le Monde. *Reuters*. Disponible à l'adresse : <http://ca.reuters.com/article/topNews/idCAKCN0XN26W>.

Rosin, H.

- 2016 How a Danish town helped young Muslims turn away from ISIS. *Radio publique nationale*. Disponible à l'adresse : www.npr.org/sections/health-shots/2016/07/15/485900076/how-a-danish-town-helped-young-muslims-turn-away-from-isis.

Rudiger, A. et S. Spencer

- 2003 *The Economic and Social Aspects of Migration*. Commission européenne et OCDE. Disponible à l'adresse : www.oecd.org/migration/mig/15516956.pdf.

Schmid, A.

- 2016 *Links Between Terrorism and Migration: An Exploration*. International Centre for Counter Terrorism – La Haye. Disponible à l'adresse : <https://icct.nl/publication/links-between-terrorism-and-migration-an-exploration/>.

Speckhard, A. et A. Yayla

- 2015 Eyewitness accounts from recent defectors from Islamic State: Why they joined, what they saw, why they quit. *Perspectives on Terrorism*, vol. 9, n° 6. Disponible à l'adresse : www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot/article/view/475/html.

Sude B., D. Stebbins et S. Weiland

- 2015 Lessening the risk of refugee radicalisation: Lessons for the Middle East from past crises. RAND Corporation. Disponible à l'adresse : www.rand.org/content/dam/rand/pubs/perspectives/PE100/PE166/RAND_PE166.pdf.

Sullivan, M.P. et J.S. Beittel

- 2016 *Latin America: Terrorism Issues*. Service de la recherche du Congrès. Disponible à l'adresse : <https://fas.org/sgp/crs/terror/RS21049.pdf>.

The Economist

- 2014 The Christians of Iraq and Syria. *The Economist*. Disponible à l'adresse : www.economist.com/blogs/economist-explains/2014/08/economist-explains-13.
- 2017 A new hunt for remains of victims of Peru's internal conflict. *The Economist*, 2 mars. Disponible à l'adresse : www.economist.com/news/americas/21717984-government-strives-investigate-atrocities-without-reviving-anger-new-hunt-remains.

The Soufan Group

- 2015 Foreign Fighters in Syria and Iraq. The Soufan Group. Disponible à l'adresse : http://soufangroup.com/wp-content/uploads/2015/12/TSG_ForeignFightersUpdate3.pdf.

- Willingham, A., P. Martucci et N. Leung
 2017 The chances of a refugee killing you – and other surprising immigration stats. *CNN*. Disponible à l'adresse : <http://edition.cnn.com/2017/01/30/politics/immigration-stats-by-the-numbers-trnd/index.html>.
- Zolberg, A., A. Suhrke et S. Aguayo
 1989 *Escape from Violence*. Université d'Oxford, Oxford.
- Chapitre 10*
- Amerasinghe, P. et F. Marshall
 2017 Risks and responses to urban futures: Building synergies between urban development processes and peri-urban communities for enhanced ecosystem service. *Impact*, vol. 2017, n° 1.
- Arab American Institute
 2012 *Demographics*. Disponible à l'adresse : www.aaiusa.org/demographics.
- Assemblée générale des Nations Unies
 2017 Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations. Disponible à l'adresse : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N17/002/21/pdf/N1700221.pdf?OpenElement>.
- Bauder, H.
 2017 Sanctuary cities: Policies and practices in international perspective. *International Migration*, vol. 55, no 2, p. 174 à 187.
- Brookings Institution
 s.d. Cities and Refugees: The European Response. Brookings Centennial Scholar Initiative and Foreign Policy program. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/series/cities-and-refugees-the-european-response/.
- Buch, T., S. Hamann, A. Niebuhr et A. Rossen
 2013 What makes cities attractive? The determinants of urban labour migration in Germany. *Urban Studies*, vol. 51, n° 9, p. 1960 à 1978.
- Castells, M.
 1996 *The Rise of the Network Society*. Blackwell, Oxford.
- Chen, M.H.
 2015 *Trust in Immigration Enforcement: State Noncooperation and Sanctuary Cities after Secure Communities*. 91 Chicago Kent Law Review. Disponible à l'adresse : <https://ssrn.com/abstract=2638849>.
- Citiscopie
 2016 Question of the Day: What are the biggest obstacles to implementing the New Urban Agenda? 25 experts weigh in on the Habitat III outcome strategy being adopted this week in Quito. Disponible à l'adresse : <http://archive.citiscopie.org/habitatIII/commentary/2016/10/question-day-what-are-biggest-obstacles-implementing-new-urban-agenda>.
- Combes, P., S. Démurger et S. Li
 2017 *Productivity Gains from Agglomeration and Migration in Chinese Cities Over 2002-2013*. Document de travail n° 2017/-09. Disponible à l'adresse <https://ssrn.com/abstract=2917333> ou <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2917333>.
- Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)
 2016 *New Urban Agenda*. Draft Outcome Document for Adoption in Quito, October 2016. Disponible à l'adresse : http://unipd-centrodirittumani.it/public/docs/Habitat_III_New_Urban_Agenda_10_September_2016.pdf.

de Haas, H. et M. Czaika

- 2014 The globalization of migration: Has the world become more migratory? *International Migration Review*, vol. 48, n° 2, p. 283 à 323.

Deininger, K., C. Augustinus, S. Enemark et P. Munro-Faure (dir. publ.)

- 2010 Innovations in Land Rights Recognition, Administration, and Governance. Banque mondiale, Washington.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 2016 *The World's Cities in 2016*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/urbanization/the_worlds_cities_in_2016_data_booklet.pdf.

Erdogan, M.

- 2017 *Urban Refugees from "Detachment" to "Harmonization". Syrian Refugees and Process Management of Municipalities: The Case of Istanbul*, 2017. Disponible à l'adresse : <http://marmara.gov.tr/UserFiles/Attachments/2017/05/09/5c68e8fe-6a35-4411-88f1-2f685bf4b1da.pdf>.

Garcea, J.

- 2016 The resettlement of Syrian refugees: The positions and roles of the Federation of Canadian Municipalities and its Members. *Canadian Ethnic Studies*, vol. 48, n° 3, p. 149 à 173.

GLA Intelligence

- 2015 Population Growth in London, 1939-2015. Conseil du Grand Londres, Londres. Disponible à l'adresse : <https://files.datapress.com/london/dataset/population-change-1939-2015/historical%20population%201939-2015.pdf>.

Glick Schiller, N. et A. Çağlar (dir. publ.)

- 2010 *Locating Migration: Rescaling Cities and Migrants*. Cornell University Press, Ithaca, New York.

Glorius, B. et J. Doornik (dir. publ.)

- 2016 Refugee migration and local demarcations: New insight into European localities. Edition spéciale du *Journal of Refugee Studies*, vol. 29, n° 4, p. 429 à 439.

Gold, S.J.

- 2015 Ethnic enclaves. *Emerging Trends in the Social and Behavioral Sciences: An Interdisciplinary, Searchable, and Linkable Resource*. Disponible à l'adresse : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/9781118900772.etrds0118/abstract>.

Gouvernement canadien

- 2015 *#Bienvenueauxréfugiés : Le Canada a procédé à la réinstallation de réfugiés syriens*. Disponible à l'adresse : www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/bienvenue-refugies-syrien.html.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- 2016 L'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés fait la promotion du modèle de parrainage privé de réfugiés du Canada. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/fr/news/press/2016/12/5853b0a4a/linitiative-mondiale-parrainage-refugies-fait-promotion-modele-parrainage.html.

Hiebert, D.

- 2015 *Ethnocultural Minority Enclaves in Montreal, Toronto and Vancouver*. Institut de recherche en politiques publiques. Disponible à l'adresse : <http://irpp.org/research-studies/study-no52/>.

Hyndman, J., W. Payne et S. Jimenez

- 2017 Private refugee sponsorship in Canada. *Forced Migration Review*, vol. 54, p. 56 à 59.

Li, W.

- 2008 *Ethnoburb: The New Ethnic Community in Urban America*. University of Hawaii Press, Honolulu.

- Manoj, R., S. Cawood, M. Hordijk et D. Hulme (dir. publ.)
 2016 *Urban Poverty and Climate Change: Life in the Slums of Asia, Africa and Latin America*. Routledge, New York.
- Myler, K.
 2013 « Detroit's population from 1840 to 2012 shows high points, decades of decline », Detroit Free Press, 23 juillet 2013.
- Narain, V., P. Anand et P. Banerjee
 2013 *Periurbanization in India: A Review of the Literature and Evidence*. Rapport destiné au projet « Rural to Urban Transitions and the Peri-urban Interface ». South Asia Consortium for Interdisciplinary Water Resources Studies (SaciWATERS), Telangana (Inde).
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
 2015a International Dialogue on Migration 2015: Conference on Migrants and Cities. Disponible à l'adresse : www.iom.int/sites/default/files/our_work/ICP/IDM/RB-25-CMC-Report_web-final.pdf.
 2015b *Cadre de gouvernance des migrations*. Disponible à l'adresse : <https://governingbodies.iom.int/fr/system/files/fr/council/106/C-106-40-Cadre-de-gouvernance-des-migrations.pdf>.
 2016 *Toolbox of Migration-Related Elements for the City Resilience Strategy*. Disponible à l'adresse : www.uclg.org/sites/default/files/consultation_document_migration_governance_framework.pdf.
- Pallagst, K.
 2014 *Rethinking Cities: International Perspectives and Policy Implications*. Routledge, New York.
- Price, M. et L. Benton-Short
 2007 *Counting Immigrants in Cities across the Globe*. Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/counting-immigrants-cities-across-globe.
- Qadeer, M.
 2009 Qu'est-ce que la planification multiculturelle ? *Plan Canada*. Disponible à l'adresse : http://canada.metropolis.net/pdfs/qadeer_extracted_plan_canada_f.pdf.
- Qadeer, M. et S. Agrawal
 2011 The practice of multicultural planning in American and Canadian cities. *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 20, n° 1, p. 132 à 156.
- Raposo, I., J.L. Crespo et J.P. Lages
 2017 Participatory approaches in the qualification of semi-urbanised peri-urban areas: The case of the Odivelas Vertente Sul area. In : *Architecture and the Social Sciences: Inter- and Multidisciplinary Approaches between Society and Space* (M. M. Mendes, T. Sá et J. Cabral, dir. publ.). Springer, p. 151 à 176.
- Rufin, C.
 2016 Governance innovations for access to basic services in urban slums. Disponible à l'adresse : www.slideshare.net/CarlosRufin/governance-innovation-for-basic-service-access.
- Salvati, L., D. Smiraglia, S. Bajocco et M. Munafò
 2014 Land use changes in two Mediterranean coastal regions: Do urban areas matter? *International Journal of Environmental, Chemical, Ecological, Geological and Geophysical Engineering*, vol. 8, n° 9. Disponible à l'adresse : www.waset.org/publications/9999331.
- Sassen, S.
 1991 *The Global City: New York, Londres, Tokyo*. Princeton University Press, Princeton, New Jersey.
- Saunders, D.
 2010 *Arrival City: The Final Migration and Our Next World*. Knopf Canada, Toronto.

- Scott, A. et M. Storper
2003 Regions, globalization, development. *Regional Studies*, vol. 37, p. 579 à 593.
- Seto, K.C.
2011 Exploring the dynamics of migration to mega-delta cities in Asia and Africa: Contemporary drivers and future scenarios. *Global Environment Change*, vol. 21, suppl. 1, p. S94 à S107. Disponible à l'adresse : www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378011001221.
- Shivendra, B.T. et H.K. Ramaraju
2013 Sanitation in periurban areas of developing countries. *J. Acad. Indus. Res.*, vol. 1, n° 8. Disponible à l'adresse : <http://jairjp.com/JANUARY%202013/10%20SHIVENDRA.pdf>.
- Skelcher, C., H. Sullivan et S. Jeffares
2013 *Hybrid Governance in European Cities: Neighbourhood, Migration and Democracy*. Palgrave MacMillan.
- Smedley, T.
2013 Sustainable urban design: lessons to be taken from slums. *The Guardian*, 5 juin. Disponible à l'adresse : www.theguardian.com/sustainable-business/sustainable-design-lessons-from-slums.
- Takahashi, J. et N. Sugiura
1996 The Japanese urban system and the growing centrality of Tokyo in the global economy. Université des Nations Unies. Disponible à l'adresse : <http://archive.unu.edu/unupress/unupbooks/uu11ee/uu11ee0d.htm#the%20japanese%20urban%20system%20and%20the%20growing%20centrality%20of%20tokyo%20in%20the%20global%20econ>.
- The Economist*
2015 "How to shrink a city". *The Economist*, 30 mai. Disponible à l'adresse : www.economist.com/news/leaders/21652343-many-cities-are-losing-inhabitants-better-manage-decline-try-stop-it-how-shrink.
- The Guardian*
2015 Cities in numbers: how patterns of urban growth change the world. Disponible à l'adresse : www.theguardian.com/cities/2015/nov/23/cities-in-numbers-how-patterns-of-urban-growth-change-the-world.
- The Robinson Rojas Archives
2008 Rethinking Cities. In : ONU-Habitat, *State of the World's Cities 2008/9*, p. 40 à 47. Disponible à l'adresse : www.rojasdatabank.info/statewc08091.4.pdf.
- Thorn, J., T.F. Thornton et A. Helfgott
2015 Autonomous adaptation to global environmental change in peri-urban settlements: Evidence of a growing culture of innovation and revitalisation in Mathare Valley Slums, Nairobi. *Global Environmental Change*, vol. 31, p. 121 à 131.
- Tito, S. et S. Cochran
2017 The story of a small Canadian congregation sponsoring a refugee family. *Forced Migration Review*, vol. 54, p. 60 à 61.
- Van der Horst, H. et A. Ouwehand
2011 'Multicultural planning' as a contested device in urban renewal and housing: Reflections from the Netherlands. *Urban Studies*, vol. 49, n° 4, p. 861 à 875.
- Zhuang, Z.
2015 Construction and reconstruction of ethnicity in retail landscapes: Case studies in the Toronto area. *Journal of Urban Design*, vol. 20, p. 677 à 697.



Appendices

Chapitre 2

Appendice A. Concepts et définitions clés relatifs à la migration

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

Les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays de 1998 définissent ces derniers comme suit :

[...] Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituelle, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

Pour plus d'informations sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les avertissements connexes, voir les documents de l'IDMC et les sources mentionnées dans cette section.

Migrant international

Les Recommandations des Nations Unies en matière de statistiques des migrations internationales de 1998 (Révision 1) énoncent les concepts clés concernant la mesure des migrations internationales. Selon leur définition, un migrant international est *toute personne qui change de pays de résidence habituelle* (p. 9)¹.

Toujours selon ces recommandations, le pays de résidence habituelle d'une personne est *celui dans lequel vit cette personne, c'est-à-dire le pays où elle dispose d'un logement où elle passe normalement son temps de repos quotidien*². En outre, les personnes voyageant temporairement à l'étranger à des fins de loisirs, de vacances, de visites à des amis ou à des parents, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux³ ne doivent pas être incluses dans le groupe des migrants internationaux, car ces situations ne modifient pas le pays de résidence habituelle.

Les Recommandations établissent également une distinction entre les migrants de longue durée et les migrants de courte durée. Un migrant de longue durée est défini comme une *personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa résidence habituelle pour une période d'au moins un an (12 mois), de façon que le pays de destination devienne effectivement son nouveau pays de résidence habituelle*⁴ (p. 10). Un migrant de courte durée est défini comme une *personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa résidence habituelle pour une période d'au moins 3 mois mais de moins d'un an (12 mois)*⁵ à l'exception des cas où le voyage dans ce pays est effectué à des fins de loisirs, de vacances, de visites à des amis ou à de la famille, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux.

1 DAES, 1998.

2 Ibid.

3 Ibid.

4 Ibid.

5 Ibid.

Un immigrant ne doit donc pas avoir été un résident habituel, et établira sa résidence habituelle dans le pays où il est entré. Un émigrant doit avoir été un résident habituel du pays qu'il quitte, et doit établir sa résidence habituelle dans un autre pays. L'utilisation de cette définition permet de recueillir des données sur la migration comparables à l'échelle internationale. Bien que les Nations Unies recommandent son adoption par les systèmes nationaux de statistique, elle ne doit pas être confondue avec les définitions administratives et juridiques d'un migrant international employées dans chaque pays⁶. En outre, les concepts et définitions fondamentaux concernant les migrants internationaux qui sont ancrés dans les pratiques nationales diffèrent souvent de ceux préconisés par les Nations Unies ; les statistiques relatives aux populations de migrants internationaux exposées dans ce chapitre correspondent aux définitions nationales, et pas nécessairement à celles recommandées par les Nations Unies.

Migration irrégulière

Bien qu'il n'existe aucune définition universellement acceptée de la migration irrégulière, celle-ci peut être globalement définie comme un mouvement contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou d'accueil⁷. Dans la perspective du pays de destination, il peut s'agir de l'entrée, du séjour et du travail illégaux, impliquant que l'intéressé n'a pas les autorisations nécessaires ou les documents requis au titre de la réglementation en vigueur en matière d'immigration pour entrer, résider et travailler dans le pays en question. Dans la perspective du pays d'origine, l'irrégularité découle du non-respect des prescriptions administratives imposées pour quitter le pays, ou du fait de quitter ce pays sans un passeport ou document de voyage valide.

Populations de migrants et flux migratoires

Les statistiques sur les effectifs de migrants sont normalement fondées sur les *populations* (le nombre total de migrants internationaux présents dans un pays donné à un moment précis) et les *flux* (le nombre de migrants entrant ou quittant un pays pendant une période donnée – généralement un an). Le terme pays employé dans ces définitions peut aussi désigner d'autres unités (comme des territoires et des zones)⁸.

Les principaux critères appliqués pour catégoriser les populations de migrants et les flux migratoires sont le *pays de naissance* et la *citoyenneté*, qui sont définis ci-après. (La *durée de séjour* effective ou envisagée est un autre élément nécessaire pour recueillir des statistiques sur les flux migratoires.)⁹

- La citoyenneté exprime le lien juridique particulier entre une personne et son pays (État), acquis par la naissance ou par naturalisation, que ce soit sur la base d'une déclaration, d'un choix, d'un mariage ou d'un autre moyen prévu par la législation nationale.
- Le pays de naissance désigne le pays de résidence (dans ses frontières actuelles, si l'information est disponible) de la mère au moment de la naissance ou, par défaut, le pays (dans ses frontières actuelles, si l'information est disponible) dans lequel la naissance a eu lieu.

6 OIM, s.d.h.

7 Ibid. ; et OIM, 2017a.

8 DAES, 2015b.

9 OIM, s.d.h.

Travailleur migrant

L'article 2 1) de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de 1990, définit le terme *travailleurs migrants* comme suit : « personnes qui vont exercer, exercent ou ont exercé une activité rémunérée dans un État dont elles ne sont pas ressortissantes ». L'article 3 précise que la Convention ne s'applique pas à certains groupes, dont les réfugiés, les apatrides et les stagiaires.

On trouvera d'autres définitions juridiques, adoptées à l'échelle mondiale, du terme *travailleurs migrants* et d'autres termes y afférents dans les conventions de l'OIT, notamment la Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée) de 1949, et la Convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires) de 1975.

Pour plus d'informations sur les travailleurs migrants, les définitions applicables et les avertissements connexes, voir les documents de l'OIT et les sources mentionnées dans cette section.

Réfugié

L'article premier de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés donnent une définition juridique mondiale du terme *réfugié*. L'article 1A 2), en particulier, dispose que ce terme s'applique à toute personne qui :

[...] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

D'autres dispositions de l'article premier donnent des indications supplémentaires sur les personnes qui ne répondent pas à cette définition ou qui peuvent perdre le statut de réfugié. En outre, le Statut du HCR, les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et les résolutions de l'ECOSOC fournissent d'autres indications sur les personnes susceptibles de relever de la compétence du HCR¹⁰.

Pour plus d'informations sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, les définitions applicables et les avertissements connexes, voir les documents du HCR et les sources mentionnées dans cette section.

Rapatriements de fonds

Le Fonds monétaire international (FMI) définit les rapatriements de fonds comme étant « des revenus de ménages qui proviennent d'économies étrangères et résultent principalement du déplacement temporaire ou permanent de personnes vers ces économies »¹¹. Selon cette définition, « [c]e sont notamment des actifs liquides et non

10 Pour plus d'informations, voir HCR, 2013.

11 FMI, 2009.

liquides qui empruntent des circuits formels — virements électroniques — ou des circuits informels — espèces ou biens transportés au-delà des frontières. Il s'agit pour l'essentiel de fonds et d'actifs non liquides envoyés ou donnés par des particuliers qui ont émigré dans une nouvelle économie dont ils sont devenus résidents, et de la rémunération nette de travailleurs frontaliers ou saisonniers ou d'autres travailleurs à court terme qui sont employés temporairement dans une économie dont ils ne sont pas résidents »¹².

Par conséquent, on considère que les rapatriements de fonds sont normalement la somme de la « rémunération des salariés » et des « transferts personnels »¹³. Aux fins du calcul des rapatriements de fonds, la « rémunération des salariés » est définie comme étant « à la fois le revenu de travailleurs frontaliers et saisonniers et d'autres travailleurs à court terme qui travaillent dans une économie dont ils ne sont pas résidents, et le revenu de résidents employés par des entités non résidentes »¹⁴, ce qui signifie que les salaires perçus par des résidents employés d'organisations internationales, d'ambassades et de services consulaires et d'autres entreprises non résidentes sont inclus dans le calcul des rapatriements de fonds, bien qu'ils n'impliquent pas (nécessairement) un transfert entre des migrants résidents et des ménages non résidents. Ces montants peuvent aussi être très importants dans certains pays où les entités non résidentes sont nombreuses ou emploient un grand nombre de personnes. « Les transferts personnels comprennent tous les transferts courants en espèces ou en nature effectués ou reçus par des ménages résidents au profit ou en provenance de ménages non résidents. Ils englobent donc tous les transferts courants entre particuliers résidents et non résidents. »¹⁵. Les transferts personnels peuvent donc aboutir à une surestimation des transferts effectifs entre migrants résidents et ménages non résidents, qui sont habituellement considérés comme des rapatriements de fonds. Dans le même temps, les biais par excès dus à l'addition, aux fins du calcul des rapatriements de fonds, de la somme des transferts personnels et de la rémunération des salariés peuvent être partiellement compensés par la sous-estimation probable des fonds envoyés par les migrants par les circuits informels. Il est toutefois très difficile d'évaluer l'ampleur de ces biais.

Pour plus d'informations sur les rapatriements de fonds, les définitions applicables et les avertissements connexes, voir les documents de la Banque mondiale et les sources mentionnées dans cette section.

Trafic illicite de migrants

L'article 3 a) du Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer définit le « trafic illicite de migrants » comme suit :

[...] fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État.

Les alinéas b et c de l'article 3 apportent la clarification suivante :

- a) L'expression « entrée illégale » désigne le franchissement de frontières alors que les conditions nécessaires à l'entrée légale dans l'État d'accueil ne sont pas satisfaites ;

12 Ibid.

13 Alvarez *et al.*, 2015.

14 FMI, 2009.

15 Ibid.

- b) L'expression « document de voyage ou d'identité frauduleux » désigne tout document de voyage ou d'identité :
 - i) Qui a été contrefait ou modifié de manière substantielle par quiconque autre qu'une personne ou une autorité légalement habilitée à établir ou à délivrer le document de voyage ou d'identité au nom d'un État ; ou
 - ii) Qui a été délivré ou obtenu de manière irrégulière moyennant fausse déclaration, corruption ou contrainte, ou de toute autre manière illégale ; ou
 - iii) Qui est utilisé par une personne autre que le titulaire légitime ;

Traite des personnes

L'article 3 du Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2000) définit la « traite des personnes » comme suit :

- a) [...] le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ;
- b) Le consentement d'une victime de la traite des personnes à l'exploitation envisagée, telle qu'énoncée à l'alinéa a) du présent article, est indifférent lorsque l'un quelconque des moyens énoncés à l'alinéa a) a été utilisé ;
- c) Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une « traite des personnes » même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés à l'alinéa a) du présent article ;
- d) Le terme « enfant » désigne toute personne âgée de moins de 18 ans.

Pour plus d'informations sur la traite des personnes, les définitions applicables et les avertissements connexes, voir les documents de l'ONUDC et les sources mentionnées dans cette section.

Chapitre 2

Appendice B. Diaspora

Le terme diaspora a fait l'objet de discussions approfondies et de diverses définitions dans plusieurs disciplines universitaires, sans pour autant donner lieu à une définition unanimement acceptée. En général, il désigne les ressortissants ou citoyens d'un pays vivant à l'étranger et leurs descendants. Littéralement, diaspora signifie dispersion (du grec *dia speirein* qui veut dire « se disperser »). Certains universitaires s'accordent à dire que les diasporas se distinguent d'autres groupes de migrants par l'existence de solides liens culturels, linguistiques, historiques, religieux et affectifs avec le pays ou la communauté d'origine, ou par une identité et un sentiment d'appartenance partagés¹⁶. Définir les diasporas sur la base de la nationalité (par exemple, la diaspora chinoise ou indienne) peut souvent masquer des différences entre groupes, sur le plan de la religion ou de l'appartenance ethnique, par exemple. D'autres estiment que le terme *communautés transnationales* serait plus apte à décrire la réalité des expériences migratoires contemporaines, caractérisées par l'établissement et le maintien, par les migrants, de liens avec des personnes des communautés d'origine ou avec des migrants dans d'autres pays, si bien qu'ils « appartiennent à plusieurs sociétés simultanément »¹⁷.

Définir la diaspora à des fins statistiques est extrêmement difficile. La complexité et le caractère sensible de la question et l'absence de définition commune entravent la compilation de statistiques sur les populations des diasporas qui soient comparables sur le plan international. À l'échelon national, les pays peuvent avoir une définition statistique de la diaspora qui correspond souvent à leur trajectoire historique et politique ; cependant, les émigrants et leurs descendants peuvent, ou non, se considérer comme des membres de la diaspora, indépendamment de la définition et de l'approche politique adoptées par leur pays d'origine. En outre, la collecte d'informations sur les émigrants s'appuie souvent sur des données communiquées par les pays d'accueil, qui concerneront peut être les ressortissants étrangers, mais pas nécessairement leurs enfants ou descendants. Les recensements de population et les enquêtes auprès des ménages menés à l'échelle nationale dans les pays d'origine peuvent fournir des informations sur les ressortissants de l'étranger, mais la fréquence (des recensements) et l'échantillonnage (des enquêtes) sont les principaux obstacles empêchant de broser un tableau rapide et complet des diasporas. Par conséquent, il est difficile, même pour un seul pays, de dénombrer et de qualifier des groupes de la diaspora (*cartographie des diasporas*). L'OIM a aidé un certain nombre de pays à cartographier leur diaspora (voir l'encadré ci-après sur l'action de l'Organisation). Pour toutes ces raisons, il est presque impossible d'obtenir une estimation fiable de la population mondiale des diasporas, sauf si l'on limite la définition aux groupes d'émigrants pour lesquels on dispose de données dans la plupart des pays. L'OCDE et la Banque mondiale ont tenté de le faire¹⁸.

16 Vertovec et Cohen, 1999.

17 Vertovec, 2005.

18 Voir, par exemple, OCDE, 2012b. Dans ce rapport, les diasporas s'entendent des personnes nées à l'étranger, âgées de 15 ans et plus par pays de naissance, ainsi que leurs enfants nés dans le pays de destination. Cependant, comme il est indiqué dans le rapport, les informations sur les enfants de migrants dans les pays de destination ne sont souvent pas ventilées en fonction d'un certain nombre de caractéristiques. C'est pourquoi aucune information sur le sexe et l'âge des membres des diasporas n'est fournie dans le document. En outre, seuls les groupes résidant dans les pays de l'OCDE sont pris en considération, et les statistiques se rapportent à l'année 2008. La diaspora la plus nombreuse dans tous les pays de l'OCDE était celle du Mexique, avec environ 20 millions de personnes (soit 16 % de l'ensemble des diasporas des pays de l'OCDE cette année-là), suivie de celle de l'Italie (5,2 millions, soit 4 % de la population totale des diasporas), de l'Allemagne (4,1 millions, soit 3 %), de l'Inde (3,8 millions, soit 3 %) et du Royaume-Uni (2,9 millions, soit 3 %). Une mise à jour de ce rapport de l'OCDE a été publiée en 2015.

Cartographie des diasporas de l'OIM

Les termes diaspora et *communautés transnationales* sont employés indifféremment à l'OIM. Ils désignent tous deux les migrants ou les descendants de migrants dont l'identité et le sentiment d'appartenance ont été façonnés par leur expérience migratoire et leur parcours. L'OIM emploie le terme *communautés transnationales* car, dans un monde caractérisé par une mobilité sans précédent, ces communautés comprennent des personnes ayant des attaches avec plus d'un pays. Cela permet une approche plus globale et facilite la collecte d'informations et de données.

Pour fournir des informations pertinentes sur les populations de la diaspora, tout en identifiant les personnes susceptibles d'investir dans leur pays natal et de mettre leurs compétences à son service, l'OIM recueille des données et des idées qui, à terme, doivent servir à élaborer des propositions et des recommandations d'action. Dans de nombreux cas, l'OIM associe des communautés transnationales à ses programmes à la demande du gouvernement des pays d'accueil ou d'origine des communautés en question. Le principe directeur de sa participation doit être de servir les intérêts de tous les partenaires : les pays avec lesquels les communautés transnationales entretiennent des liens, les diasporas elles-mêmes, et les communautés du pays d'origine. L'OIM a élaboré à l'intention des communautés transnationales en tant qu'agents du développement une approche complète axée sur les trois principes d'action suivants : créer les conditions favorables, mobiliser et autonomiser, chaque étape appelant de la part des gouvernements et d'autres parties prenantes des interventions qui sont appuyées par les conseils stratégiques et les programmes de l'Organisation.

Créer les conditions favorables	Mobiliser	Autonomiser
Maximiser le potentiel des communautés transnationales	Connaître et comprendre les communautés transnationales	Faciliter la mobilisation des compétences, du savoir-faire et des ressources des communautés transnationales

De 2000 à 2016, l'OIM a établi plus de 100 rapports de cartographie de la diaspora pour 61 pays d'origine et 75 pays de destination, dont la plupart étaient des pays européens ou d'autres pays de l'OCDE. Plus d'un tiers de ces rapports concernent des migrants originaires des régions Asie et Pacifique et Afrique du centre et de l'Ouest. La cartographie des diasporas porte sur différentes priorités, selon le contexte dans lequel s'inscrit la participation des diasporas. Bien que la plupart des rapports soient consacrés aux profils sociodémographiques et économiques des communautés de la diaspora, leurs objectifs varient, allant de l'analyse des voies de communication utilisées par certaines communautés à l'identification de spécialistes hautement qualifiés et semi-qualifiés, pour ne citer que ces deux exemples. L'OIM s'emploie en particulier à favoriser la participation active des spécialistes de la diaspora dans leur pays d'origine – notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, où des besoins spécifiques ont été recensés en matière de développement.

Chapitre 2

Appendice C. Flux de migration irrégulière

Comme on l'a vu au chapitre 2, il est fondamentalement difficile d'analyser les données sur les mouvements de population entre pays et régions qui empruntent des voies de migration régulière avec un visa, car relativement peu de pays recueillent et communiquent ces informations de manière systématique. Les difficultés sont plus grandes encore lorsqu'il s'agit de recueillir des données sur les flux de migration irrégulière – qui, par leur nature même, sont généralement clandestins, puisque la plupart (mais pas la totalité) des migrants cherchent à échapper aux autorités lors de leur périple. On ne dispose donc pas de données sur les flux de migration irrégulière à l'échelle mondiale ou régionale. En outre, les pays qui ont les moyens de pleinement surveiller et collecter des données sur les flux irréguliers entrants ou sortants sont relativement rares. (Parmi les exceptions notables figurent l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont l'isolement géographique atypique simplifie la collecte de données¹⁹.) De nombreux pays du monde continuent d'investir dans des dispositifs et des technologies de gestion des frontières qui leur permettent d'obtenir des données sur les flux irréguliers. Certains commentateurs s'interrogent sur l'utilité de chercher à dénombrer les migrants en situation irrégulière, évoquant non seulement les difficultés pratiques, mais aussi les raisons invoquées pour justifier la collecte et la communication de ces statistiques, qui peuvent s'apparenter à de l'alarmisme²⁰. Il y a toutefois des avantages réels à tenter de quantifier les mouvements irréguliers, du point de vue des gouvernements nationaux, des autorités régionales et locales, des fournisseurs de services humanitaires et d'autres. Une meilleure compréhension de la nature et de l'ampleur des flux irréguliers faciliterait l'élaboration d'interventions et de stratégies d'atténuation plus efficaces, en particulier pour les populations exposées au risque de déplacement ou de migration irrégulière²¹.

On considère généralement que les *flux* de migration irrégulière désignent l'entrée de manière irrégulière dans des pays de transit ou de destination, même si les départs de manière irrégulière ont été une caractéristique de certains pays ou de régions par le passé (par exemple, au départ de l'Allemagne de l'Est entre 1949 et 1990) et le sont encore aujourd'hui (comme pour la République populaire démocratique de Corée, ou Corée du Nord). Certaines personnes qui entreprennent une migration irrégulière – départ et/ou entrée – ont un besoin exprès de ne pas échapper aux autorités, mais souhaitent au contraire entrer en contact avec elles ou avec d'autres acteurs (tels que le HCR) pour solliciter une protection. À certains moments et en certains endroits, les réfugiés et les demandeurs d'asile peuvent représenter une part non négligeable des personnes qui empruntent de manière irrégulière tel ou tel couloir de migration. La migration irrégulière risque de placer les migrants dans des situations dangereuses où leur vie est menacée, comme le montre de manière tragique le nombre de décès et de disparitions de migrants à l'échelle mondiale estimé par le projet de l'OIM sur les migrants portés disparus (voir au chapitre 2 l'encadré consacré à ce projet).

Le peu que l'on sait des flux mondiaux de migration irrégulière provient des estimations relatives aux populations de migrants irréguliers (aussi imprécises soient-elles), qui reposent sur l'hypothèse selon laquelle ces migrants sont entrés par des moyens irréguliers (sans autorisation préalable des autorités). Bien souvent, il est probable que ce soit le cas ; cependant, de nombreux migrants irréguliers ne l'étaient pas à leur entrée, mais le deviennent délibérément, ou sans le savoir, après leur arrivée. Dans ce contexte, les flux de migration irrégulière *par voie maritime*, dont on a beaucoup parlé ces dernières années, peuvent sembler plus importants et peut-être plus

19 McAuliffe et Koser, 2017.

20 Castles, 2002 ; Clarke, 2000.

21 McAuliffe, 2017.

vastes qu'ils ne le sont en réalité, par rapport à d'autres flux similaires. Cela est particulièrement le cas des flux de migration irrégulière par voie maritime à destination de pays développés tels que l'Australie, l'Espagne, les États-Unis, la Grèce et l'Italie.

Notre propos n'est pas de minimiser les défis et les difficultés que posent les flux de migration irrégulière. Cependant, en l'absence d'autres données et informations, il est extrêmement difficile d'inscrire ces flux, qui sont souvent surveillés de près, dans un contexte plus large (voir l'encadré ci-après).

Flux de migration irrégulière par voie maritime

Contrairement à d'autres formes de migration irrégulière, la migration irrégulière par voie maritime est relativement bien documentée, notamment s'agissant du nombre de migrants voyageant par mer au départ de pays pauvres, peu développés et/ou ravagés par un conflit pour se rendre dans des pays développés, comme l'Australie, les États-Unis et l'Europe. L'une des raisons pour lesquelles ces mouvements sont surveillés si étroitement est qu'ils sont très visibles et qu'ils suscitent généralement un vif intérêt dans l'opinion publique. En conséquence, des procédures de gestion des frontières très réglementées ont été récemment mises au point, ce qui a eu pour effet d'augmenter les moyens dont certains pays disposent pour enregistrer et communiquer le nombre de migrants irréguliers voyageant par la mer. Aux États-Unis, par exemple, les garde côtes communiquent des chiffres précis qui remontent à 1995. L'agence Frontex de l'Union européenne a renforcé, surtout depuis 2008, les moyens qui lui permettent de recenser le nombre de personnes détectées alors qu'elles entreprennent de traverser la Méditerranée et l'Atlantique Nord. Ces flux sont caractéristiques de l'accent mis sur les mouvements Sud-Nord et mettent en évidence l'intérêt porté à la surveillance de la migration irrégulière par voie maritime en direction du Nord.

Il est difficile de quantifier l'ampleur de la migration irrégulière par voie maritime en dehors des grands couloirs de migration Sud-Nord. Cela dit, il y a seulement 10 ans, ces mouvements à destination de l'Europe n'étaient ni surveillés ni signalés de manière aussi systématique que le fait aujourd'hui Frontex. Les données concernent généralement les mouvements interdits/décelés, et ne rendent donc pas compte de toutes les tentatives (réussies ou non). Il est probable que des traversées non détectées ont été menées à bien dans tous les contextes, mais cette probabilité est sans doute plus faible dans certaines circonstances. Par exemple, si des migrants irréguliers ne sont pas interceptés par les autorités au large de la côte nord-ouest de l'Australie, ils risquent de mourir dans ces régions côtières particulièrement hostiles et isolées, si bien que le besoin d'être repérés par les autorités est réel.

D'après McAuliffe et Mence (2017).

Chapitre 2

Appendice D. Traite d'êtres humains

La traite d'êtres humains est définie à l'article 3 du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants²². Cependant, étant donné que ce phénomène est clandestin, invisible et sous signalé, les estimations mondiales du nombre de victimes sont limitées et extrêmement difficiles à établir. Selon les dernières données disponibles, qui datent de 2014, 17 752 victimes de la traite ont été recensées dans 85 pays²³. Entre 2012 et 2014, 63 251 victimes ont été détectées dans 106 pays et territoires. L'ONUDD note que la majorité d'entre elles (57 %) ont été amenées à l'étranger, tandis que les autres restaient dans leur pays²⁴. Pour les mêmes raisons qui expliquent que les données sont limitées, il est probable que le nombre réel de victimes est bien plus élevé que le nombre de victimes recensées²⁵.

Les femmes et les filles représentaient la majorité (71 %) des victimes recensées en 2014. Depuis que l'ONUDD a commencé à recueillir des données sur la traite des personnes, en 2003, la majorité des victimes recensées étaient des femmes, bien que cette proportion ait diminué (elle était de 84 % en 2004), signe de la prise de conscience croissante que les hommes en sont aussi victimes. Entre 2012 et 2014, une victime recensée sur cinq était un homme. La part des enfants parmi les victimes détectées a également augmenté, passant de 13 % en 2004 (10 % de filles et 3 % de garçons) à 28 % en 2014 (20 % de filles et 8 % de garçons), après un pic à 34 % en 2011.

Si les victimes décelées sont soumises à diverses formes de traite, y compris l'exploitation sexuelle, le travail forcé, le mariage forcé, la mendicité et le prélèvement d'organes, c'est toutefois l'exploitation sexuelle qui prédomine depuis 2003. Sa proportion a toutefois changé depuis 2008, passant de 61 % à 54 % en 2014. Au cours de la même période, la part des victimes de la traite aux fins de travail forcé a également évolué, passant de 31 % à 38 %, atteignant même 40 % et 39 %, respectivement, en 2011 et 2013. Si l'on ventile le nombre total de victimes recensées par sexe et par forme d'exploitation, il apparaît qu'une proportion supérieure de femmes sont victimes d'exploitation sexuelle (72 % des victimes de sexe féminin en 2014), tandis qu'une proportion plus élevée d'hommes sont soumis au travail forcé (85,7 % des victimes de sexe masculin en 2014). L'ONUDD relève qu'environ quatre victimes détectées sur 10 ont été soumises au travail forcé entre 2012 et 2014. Parmi ces victimes, 63 % étaient des hommes.

22 Pour une définition de la « traite des personnes », voir l'appendice A.

23 Le contenu de la présente sous-section est tiré et adapté du document ONUDD, 2016. Voir ce document pour des notes explicatives, une analyse plus approfondie et les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances mentionnés ici. Les autres sources d'information importantes sont les éditions précédentes du rapport mondial de l'ONUDD sur la traite des personnes, et le document « Trafficking Persons Report » du Département d'État des États-Unis (Département d'État des États-Unis, 2017).

24 Étant donné sa définition, la traite d'êtres humains peut parfois être comprise à tort comme impliquant des migrations internationales ou internes. Or, il n'est pas nécessaire de migrer pour entrer dans la définition d'une victime de la traite. Dans ce contexte, le nombre de victimes de la traite recensées ne renvoie pas obligatoirement à des migrants. Cela dit, de nombreux cas de traite s'inscrivent effectivement dans le cadre d'une migration interne ou internationale.

25 Selon l'indice mondial de l'esclavage, par exemple, on estime qu'en 2016, 45,8 millions de personnes étaient prises au piège de l'esclavage moderne dans 167 pays, dont 58 % dans seulement cinq pays : le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Ouzbékistan et le Pakistan (voir Walk Free Foundation, 2016 ; et www.globalslaveryindex.org/findings/). En 2012, l'OIT estimait qu'à l'échelle mondiale, 20,9 millions de personnes étaient victimes de travail forcé, parmi lesquelles 9,1 millions (44 %) étaient des migrants internes ou internationaux (voir OIT, 2016). Si les définitions juridiques du travail forcé, de l'esclavage et de la traite des personnes sont distinctes, elles se chevauchent parfois, si bien que des personnes entrant dans les estimations relatives aux victimes du travail forcé ou de l'esclavage peuvent aussi être des victimes de la traite.

Il est admis que des données de meilleure qualité sur les victimes de la traite sont nécessaires. L'adoption des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies offre une nouvelle occasion d'améliorer ces données, puisque le « nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants, ventilé par sexe, groupe d'âge et forme d'exploitation » compte désormais parmi les indicateurs relevant de l'objectif 16 (indicateur 16.2.2)²⁶. Les opérations de l'OIM permettent également d'apporter des éclairages utiles.

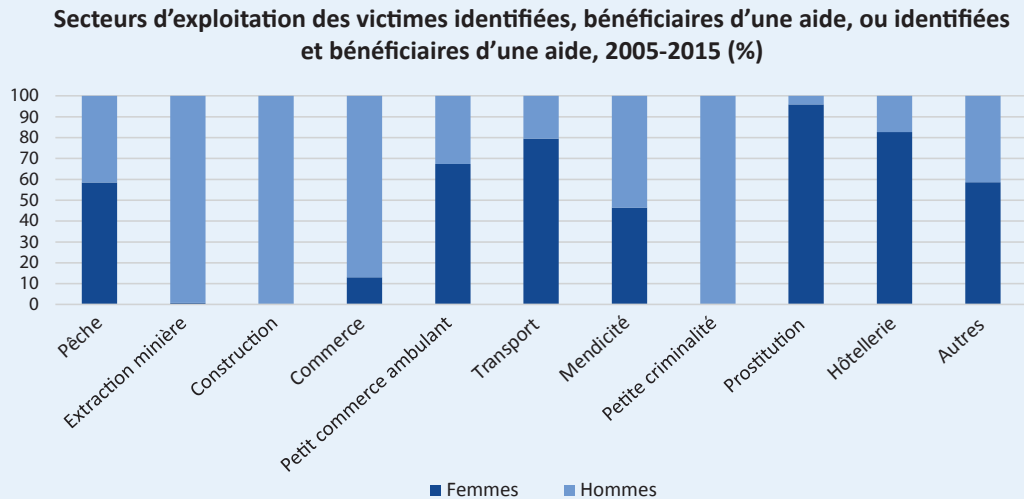
Données de l'OIM sur l'aide aux victimes de la traite d'êtres humains

L'OIM a commencé à aider les victimes de la traite dans les années 1990. Sa base de données mondiale, la plus grande du genre, comprend des données, y compris primaires, sur 46 000 victimes *identifiées* de la traite qui ont : 1) été identifiées ; 2) bénéficié d'une aide ; ou 3) été identifiées et bénéficié d'une aide par l'OIM. Ces victimes représentent 140 nationalités et ont été identifiées dans 150 pays. Environ 5 000 cas sont ajoutés dans la base de données chaque année. Pour diverses raisons, toutefois, toutes les victimes bénéficiant d'une aide de l'OIM n'y figurent pas. En outre, les données sont recueillies uniquement là où l'Organisation mène des opérations de lutte contre la traite.

Parmi les victimes enregistrées dans la base de données entre 2005 et 2015, la proportion d'hommes a augmenté, la proportion des personnes soumises à l'exploitation sexuelle a diminué, et la proportion de ceux contraints au travail forcé a augmenté. Pendant la même période, l'âge moyen des victimes était de 26 ans (au moment de l'aide), et la moitié des victimes avaient entre 18 et 34 ans.

En 2015 et 2016, 8 976 victimes de la traite d'êtres humains ont été identifiées, ont bénéficié d'une aide, ou ont été identifiées et ont bénéficié d'une aide. La moyenne d'âge était de 29 ans, même si les hommes étaient en moyenne plus âgés que les femmes. Pendant la période considérée, environ 15 % des victimes étaient des enfants.

Le graphique ci-après présente les données de l'OIM ventilées par secteur d'exploitation. Celles relatives à des secteurs tels que l'extraction minière, la construction et la petite criminalité concernent presque exclusivement des hommes, tandis que les secteurs de la prostitution, de l'hôtellerie et du transport sont à prédominance féminine.



L'OIM recueille aussi des données sur les indicateurs révélant l'existence de cas de traite d'êtres humains et d'autres pratiques d'exploitation le long des routes de migration. L'enquête indicative sur la prévalence de la traite d'êtres humains et d'autres pratiques d'exploitation (Human Trafficking and Other Exploitative Practices Prevalence Indication Survey) a été réalisée dans le cadre des opérations de la Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM depuis décembre 2015. Il ressort que plus de 30 % des 16 000 migrants interrogés le long des routes de la Méditerranée centrale et orientale en 2016 ont été victimes de la traite ou d'autres pratiques d'exploitation au cours de leur voyage.

Pour plus d'informations sur les données de l'OIM et son action au contact des victimes de la traite, voir www.iom.int/fr/lutte-contre-la-traite-des-personnes. Les données primaires de l'OIM sur les victimes identifiées de la traite d'êtres humains peuvent être téléchargées à l'adresse www.ctdatacollaborative.org/.

Chapitre 3

Appendice A. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies :
Régions et sous-régions

Ce tableau reprend les régions et sous-régions géographiques du DAES et n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM.

AFRIQUE				
Afrique de l'Est ^a	Afrique moyenne ^b	Afrique du Nord	Afrique australe ^c	Afrique de l'Ouest ^d
Burundi	Angola	Algérie	Afrique du Sud	Bénin
Comores	Cameroun	Égypte	Botswana	Burkina Faso
Djibouti	Congo	Libye	Lesotho	Cabo Verde
Érythrée	Gabon	Maroc	Namibie	Côte d'Ivoire
Éthiopie	Guinée équatoriale	Soudan	Swaziland	Gambie
Kenya	République centrafricaine	Tunisie		Ghana
Madagascar				Guinée
Malawi	République démocratique du Congo			Guinée-Bissau
Maurice				Libéria
Mayotte	Sao Tomé-et-Principe			Mali
Mozambique	Tchad			Mauritanie
Ouganda				Niger
République-Unie de Tanzanie				Nigéria
Réunion				Sainte-Hélène
Rwanda				Sénégal
Seychelles				Sierra Leone
Somalie				Togo
Soudan du Sud				
Zambie				
Zimbabwe				

a L'Afrique de l'Est a été fusionnée avec la sous-région Afrique australe dans ce chapitre, bien que les pays/territoires/zones y figurant restent les mêmes.

b Cette sous-région a été renommée « Afrique centrale » dans ce chapitre et fusionnée avec l'Afrique de l'Ouest.

c Cette sous-région a été fusionnée avec l'Afrique de l'Est.

d Cette sous-région a été fusionnée avec l'Afrique centrale (Afrique moyenne, pour le DAES) dans ce chapitre.

ASIE				
Asie centrale	Asie de l'Est	Asie du Sud-Est	Asie du Sud	Asie de l'Ouest ^e
Kazakhstan	Chine	Brunei Darussalam	Afghanistan	Arabie saoudite
Kirghizistan	Chine, Région administrative spéciale de Hong Kong	Cambodge	Bangladesh	Arménie
Tadjikistan		Indonésie	Bhoutan	Azerbaïdjan
Turkménistan		Malaisie	Inde	Bahreïn
Ouzbékistan	Chine, Région administrative spéciale de Macao	Myanmar	Iran (République islamique d')	Chypre
	Japon	Philippines	Maldives	Émirats arabes unis
	Mongolie	République démocratique populaire lao	Népal	Géorgie
	République de Corée	Singapour	Pakistan	Iraq
	République populaire démocratique de Corée	Thaïlande	Sri Lanka	Israël
		Timor-Leste		Jordanie
		Viet Nam		Koweït
				Liban
				Oman
				Qatar
				République arabe syrienne
				Turquie
				Yémen

e Cette sous-région a été renommée « Moyen-Orient ».

EUROPE ^f			
Europe de l'Est ^g	Europe du Nord	Europe du Sud	Europe de l'Ouest
Bélarus	Danemark	Albanie	Allemagne
Bulgarie	Estonie	Andorre	Autriche
Fédération de Russie	Finlande	Bosnie-Herzégovine	Belgique
Hongrie	Îles Anglo-Normandes	Croatie	France
Pologne	Île de Man	Espagne	Liechtenstein
République de Moldova	Îles Féroé	Ex-République yougoslave de Macédoine	Luxembourg
République tchèque	Irlande	Gibraltar	Monaco
Roumanie	Islande	Grèce	Pays-Bas
Slovaquie	Lettonie	Italie	Suisse
Ukraine	Lituanie	Malte	
	Norvège	Monténégro	
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Portugal	
	Suède	Saint-Marin	
		Saint-Siège	
		Serbie	
		Slovénie	

f Dans le chapitre 3, certains pays de cette sous-région, en particulier les pays membres de l'Union européenne, ont parfois été inclus à la fois dans l'analyse de l'*Europe du Sud-Est et de l'Est* et dans celle de la sous-région *Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud*.

g L'Europe du Nord, l'Europe de l'Ouest et l'Europe du Sud sont fusionnées dans ce chapitre, à l'exclusion des pays suivants d'Europe du Sud : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro et Serbie, qui ont été inclus dans la section du chapitre consacrée à la sous-région *Europe du Sud-Est et de l'Est*.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES		
Caraïbes	Amérique centrale ^h	Amérique du Sud
Anguilla	Belize	Argentine
Antigua-et-Barbuda	Costa Rica	Bolivie (État plurinational de)
Aruba	El Salvador	Brésil
Bahamas	Guatemala	Chili
Barbade	Honduras	Colombie
Bonaire, Saint-Eustache et Saba	Mexique	Équateur
Cuba	Nicaragua	Îles Falkland (Malvinas)
Curaçao	Panama	Guyana
Dominique		Guyane française
République dominicaine		Paraguay
Grenade		Pérou
Guadeloupe		Suriname
Haïti		Uruguay
Îles Caïmanes		Venezuela (République bolivarienne du)
Îles Turques et Caïques		
Îles Vierges américaines		
Îles Vierges britanniques		
Jamaïque		
Martinique		
Montserrat		
Porto Rico		
Saint-Kitts-et-Nevis		
Sainte-Lucie		
Saint-Vincent-et-les Grenadines		
Sint Maarten (partie néerlandaise)		
Trinité-et-Tobago		

^h La sous-région « Amérique centrale » a été fusionnée avec le Mexique et les Caraïbes dans ce chapitre.

AMÉRIQUE DU NORD

Bermudes
 Canada
 Groenland
 Saint-Pierre-et-Miquelon
 États-Unis d'Amérique

OCÉANIE

Australie et Nouvelle-Zélande	Mélanésie	Micronésie	Polynésie
Australie	Fidji	Guam	Îles Cook
Nouvelle-Zélande	Îles Salomon	Îles Mariannes du Nord	Îles Wallis et Futuna
	Nouvelle-Calédonie	Îles Marshall	Nioué
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Kiribati	Polynésie française
	Vanuatu	Micronésie (États fédérés de)	Samoa
		Nauru	Samoa américaines
		Palau	Tokélaou
			Tonga
			Tuvalu

Légende :

Région

Sous-régionⁱPays/territoire/zone^{ii,iii}

Note : Pour des notes explicatives ou relatives à la méthodologie, voir Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision "CD-ROM Documentation" disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/MigrationStockDocumentation_2015.pdf.

- i Les noms des sous-régions utilisés dans ce chapitre ainsi que les pays/territoires/zones inclus dans ces sous-régions peuvent différer de ceux utilisés par la Division de la statistique du DAES.
- ii « Les noms de pays ou de zones sont présentés sous la forme courte utilisée dans les opérations quotidiennes des Nations Unies et ne correspondent pas nécessairement aux noms officiels employés dans les documents officiels. Ces noms sont tirés de la base de données terminologique des Nations Unies (UNTERM), consultable à l'adresse : <https://unterm.un.org/UNTERM/portal/welcome>. Les appellations employées sur ce site et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies ou de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. » Pour plus d'informations, voir <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>.
- iii Les entités mentionnées dans ce tableau comprennent des pays ainsi que des territoires, des zones et des régions administratives spéciales. Ce tableau est également utilisé dans le chapitre 2. Il n'entend pas être exhaustif.

Chapitre 4

Appendice A. Bref aperçu des publications universitaires

Le système de diffusion universitaire est centré sur la publication, dont certaines formes (comme les revues universitaires) jouissent d'une crédibilité et d'un poids bien supérieurs à d'autres (étant entendu que les différents éditeurs universitaires n'ont pas tous la même réputation). La publication des résultats de recherche dans des revues universitaires est sans doute l'objectif premier des chercheurs actuels¹. À elles seules, les revues représentent 40 % environ (16 % pour les livres) des recettes du marché de l'édition scientifique, technique et médicale, dont la taille était estimée à 25,2 milliards de dollars É.-U. en 2013². Grâce aux publications universitaires, les chercheurs partagent officiellement leurs constatations avec la communauté scientifique. Cet échange permet à d'autres chercheurs de connaître les dernières évolutions, de concevoir de nouvelles études pour combler les lacunes existantes en matière de connaissances, de comparer leurs résultats à ceux de leurs pairs et, peut-être, d'éviter de réinventer la roue. En outre, la publication est une façon d'enregistrer en continu ce qui a été découvert, quand et par qui – une sorte de registre juridique pour la science³. La première revue universitaire du monde – *Philosophical Transactions of the Royal Society* – est parue dès 1665. Elle était publiée par la Royal Society en vue de promouvoir les progrès de la science en partageant des résultats et des idées étayés par des données empiriques. Depuis, le nombre de revues universitaires de langue anglaise à comité de lecture a atteint 28 100 en 2014⁴. Il a été établi que la production scientifique dans le monde est multipliée par deux tous les neuf ans⁵. Aujourd'hui, de nombreux chercheurs sont submergés par la masse d'écrits universitaires, si bien qu'il devient impossible de trouver le temps de tout lire, même sur le sujet le plus pointu.

Les publications sont au cœur de l'avancement de carrière des universitaires, alors que les spécialistes travaillant dans un environnement de recherche appliquée ne sont pas nécessairement soumis aux mêmes pressions pour publier. De façon générale, le système de reconnaissance universitaire est responsable de la forte hausse du nombre de publications, mais une augmentation quantitative n'est pas nécessairement synonyme d'augmentation de la « qualité » moyenne des travaux universitaires publiés.

La mesure de la qualité est une question complexe et controversée. S'agissant de la principale forme de production (articles de revue), on peut dire que la qualité d'un article est évaluée principalement *d'un point de vue qualitatif avant* la publication, et principalement d'un point de vue quantitatif après la publication. Le type d'évaluation qualitative réalisée avant la publication dans les revues universitaires est appelé « relecture (ou examen) par les pairs ». Le terme « pairs » signifie que les personnes qui relisent l'article qui leur est soumis sont censées avoir un niveau de connaissances égal (ou supérieur) sur le sujet considéré. Dans les milieux universitaires, la relecture par les pairs n'est presque jamais rémunérée. Depuis toujours, elle est considérée comme faisant partie des obligations professionnelles du chercheur⁶. Une vaste enquête menée auprès de 40 000 auteurs d'articles a permis de constater que la plupart estiment que cet examen est indispensable à la communication des travaux de recherche universitaires. Quatre-vingt-onze pour cent des personnes interrogées ont dit que la relecture avait

1 Les autres moyens de communication des travaux universitaires sont les livres, les exposés lors de conférences, les séminaires ou les listes de diffusion de courriels, pour ne citer que quelques exemples.

2 Ware et Mabe, 2015.

3 Sense About Science, 2005.

4 Ware et Mabe, 2015.

5 Van Noorden, 2014.

6 Ware et Mabe, 2015.

amélioré la qualité du dernier article qu'elles avaient publié, et 86 % ont déclaré qu'elles aimaient elles-mêmes relire et entendaient continuer à le faire⁷. L'incitation la plus tangible qui pousse les chercheurs à relire le travail de leurs pairs est peut-être la reconnaissance qu'elle leur permet de gagner : en effet, les revues publient généralement chaque année un document de remerciement des relecteurs, dans lequel elles citent le nom des intéressés⁸. Le fait de figurer sur ces listes peut améliorer le CV d'un chercheur, surtout s'il envisage de postuler à un emploi dans le domaine en question. Les relecteurs examinent minutieusement les méthodes, résultats et conclusions avant de soumettre leur recommandation (acceptation/révision/rejet) au rédacteur en chef de la revue. Le processus de relecture se poursuit jusqu'à ce que le rédacteur en chef soit satisfait du manuscrit, qui pourra ensuite entrer dans la filière de production (correction d'épreuves, composition typographique, publication en ligne et, éventuellement, impression). Généralement, le processus de relecture par les pairs dure entre quelques semaines et plusieurs mois, avec de grandes différences selon les disciplines et les revues. Après la publication, les résumés sont en accès libre, tandis que pour accéder au texte intégral, il faudra peut-être passer par des bibliothèques universitaires (qui paient généralement des abonnements aux éditeurs) ou acquitter un paiement à la consultation. Le modèle de la publication en « accès libre » permet à tout le monde de consulter gratuitement le texte intégral, avec l'aimable autorisation de l'institution de l'auteur qui aura réglé les droits de publication à l'éditeur.

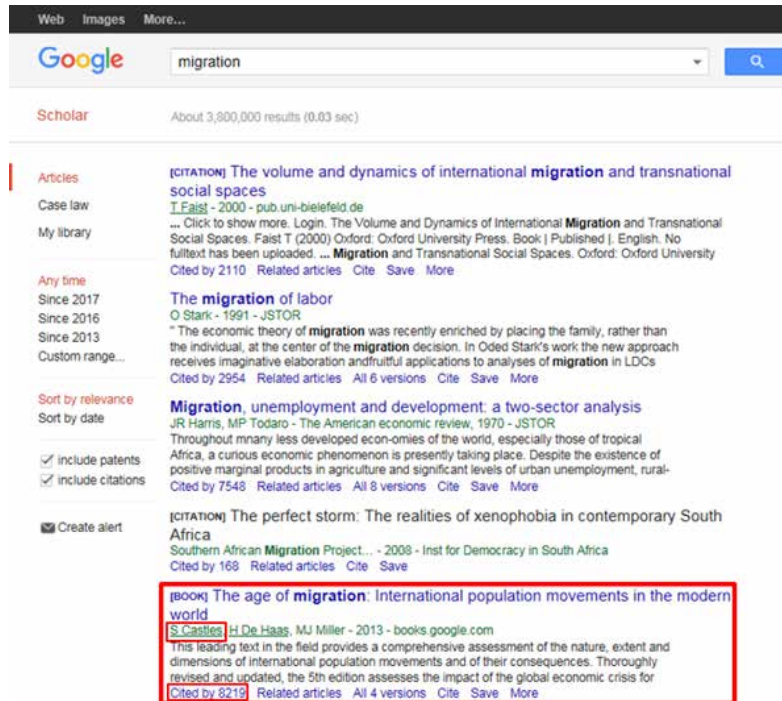
Le processus de relecture par les pairs consiste à examiner un texte avant sa publication en suivant principalement une approche *qualitative*, alors que l'évaluation des documents après publication est généralement le fruit d'une approche *quantitative*. La citation est la seule unité sur laquelle repose la bibliométrie (l'analyse statistique des publications écrites). Dit simplement, plus les citations sont nombreuses, plus l'impact est élevé et meilleure est la qualité supposée d'un journal, article ou ouvrage. Pour obtenir une mesure élémentaire du nombre de citations d'une publication, on peut se servir de [Google Scholar](#), le moteur de recherche le plus utilisé par les universitaires dans le monde. Par exemple, une recherche sur « migration » dans Google Scholar a donné 3,8 millions de résultats, et la première page suivante⁹.

7 Mulligan, Hall et Raphael, 2013.

8 Voir, par exemple, <http://iovs.arvojournals.org/article.aspx?articleid=2277067>.

9 Les résultats de recherche peuvent varier selon les paramètres de l'utilisateur (par exemple, si celui-ci est connecté à Google) et l'emplacement géographique du fournisseur d'accès à Internet.

Figure 1. Exemples de résultats de recherche sur Google Scholar



On voit immédiatement (figure 1, en bas à gauche) que l'ouvrage « The age of migration: International population movements in the modern world » était cité (en janvier 2017) par plus de 8 000 publications. En cliquant sur « Cited by 8219 », on peut voir toutes les publications ayant cité l'ouvrage depuis sa première édition (1993). En cliquant sur le nom de l'auteur (S. Castles), on peut voir les indices de citations de l'auteur.

En partant du nombre de citations brut, on peut calculer diverses « mesures d'impact » au niveau des publications, des auteurs, des revues, etc.. Par exemple, on utilise souvent le facteur d'impact d'une revue (rapport *citations/publications*) comme indicateur de substitution pour déterminer l'importance relative d'une revue, tandis que l'indice h^{10} permet de quantifier l'impact d'un auteur (bien que cet indice puisse aussi être calculé pour un service, une institution ou un pays). Le rapport citations/publications est établi le plus souvent à partir de l'examen d'un cycle de publication de deux ans sur une période de trois ans. Par exemple, pour déterminer le facteur d'impact de la revue X en 2015, on divise les 122 citations d'articles publiés en 2013 et 2014 par le nombre total d'articles publiés ces deux années-là (166), ce qui donne 0,735 (122/166).

Le débat sur l'utilité des mesures d'impact reste ouvert, le but étant de trouver le juste équilibre entre la nécessité, pour ceux qui financent la recherche, de connaître l'impact de leurs dépenses, et le souhait des universitaires de voir leurs travaux (et les financements correspondants) évalués avec objectivité. Récemment, des mesures d'impact alternatives (« altmetrics ») ont été élaborées de façon à tenir compte, par exemple, du nombre de citations dans les journaux ou sur les blogs, Twitter, Facebook, etc.).

10 L'indice h est le nombre de publications citées au moins h fois. Par exemple, X est l'auteur de quatre publications : A (citée 27 fois), B (citée 14 fois), C (citée 2 fois) et D (pas encore citée). L'indice h de X est actuellement de 2, mais il peut passer à 3 si la publication C est citée au moins une fois de plus.

On sait que la pression pour l'obtention de résultats au sein d'un système de reconnaissance universitaire qui valorise la publication dans les revues à comité de lecture présente certains grands inconvénients¹¹, en particulier sur le plan de la qualité. Il a été constaté que la culture du « publier ou périr » étouffait l'innovation dans la recherche¹², abaissait les normes de qualité des publications¹³, encourageait la fraude liée à la relecture par les pairs¹⁴ et nuisait à la capacité des chercheurs à mener des travaux de recherche appliquée adaptés aux besoins des responsables politiques¹⁵. Dans le même temps, les universitaires sont poussés à mener des travaux innovants, à publier dans les grandes revues et à présenter des données factuelles aux décideurs et, à terme, à influencer sur les politiques¹⁶.

11 Smith, 2006.

12 Foster, Rzhetsky et Evans, 2015.

13 Colquhoun, 2011.

14 Prosser Scully, 2015

15 Cherney *et al.*, 2012.

16 Ibid.

Chapitre 4

Appendice B. Contributions de revues universitaires¹⁷

*African Human Mobility Review*¹⁸

Rédacteur en chef : Mulugeta F. Dinbabo

Ces dernières années, le débat autour du couple migration et développement a suscité un intérêt croissant pour la mobilité humaine à l'échelle mondiale. C'est aussi le cas en Afrique subsaharienne, où les chercheurs ont tenté de décrire les tendances et les schémas migratoires et de proposer des mesures permettant de tirer parti des avantages économiques, sociaux et humains de la migration pour le développement du continent. À cet égard, il est largement admis que les travaux de recherche fondés sur des éléments factuels enrichissent et élargissent le corpus de connaissances en testant des hypothèses, en validant des théories existantes et en élaborant de nouvelles. Enfin, les résultats de recherche doivent être publiés et diffusés auprès d'un public large et divers, comprenant les universitaires, les praticiens, la société civile et des représentants gouvernementaux. La publication est donc une composante essentielle, qui contribue non seulement à la visibilité des recherches, mais aussi à la crédibilité des travaux empiriques menés par les chercheurs. En particulier, les revues universitaires à comité de lecture sont des outils fondamentaux pour susciter le débat intellectuel et l'investigation. Or, on manque actuellement, en Afrique subsaharienne, de revues à comité de lecture de qualité qui traitent, entre autres, de la mobilité humaine. Les chercheurs ont du mal à présenter, dans des revues africaines, leurs résultats de recherche dans ce domaine, soit parce que ces revues paraissent irrégulièrement soit, tout simplement, parce qu'elles n'existent pas.

L'African Human Mobility Review (AHMR) est une revue interdisciplinaire créée pour encourager et favoriser l'étude de tous les aspects (socioéconomiques, politiques, législatifs et développementaux) de la mobilité humaine en Afrique subsaharienne. Fondée en 2014, elle vise à devenir l'une des revues universitaires de pointe en Afrique subsaharienne dans les domaines de la migration internationale/interne, des relations interethniques et des mouvements de réfugiés. Son principal objectif est de renforcer les capacités des jeunes chercheurs africains en leur donnant une possibilité supplémentaire de publier et de diffuser leurs travaux, ainsi que de publier et de diffuser les résultats de recherche concernant les aspects sociodémographiques, économiques, politiques, psychologiques, historiques, législatifs et religieux de la migration humaine et des mouvements de réfugiés au départ et à l'intérieur de l'Afrique subsaharienne. En outre l'AHMR facilite l'identification de pratiques exemplaires et formule des propositions destinées à bien mettre en œuvre les politiques migratoires en Afrique. Elle promeut en outre la vision et la mission de l'Institut Scalabrini pour la mobilité humaine en Afrique (SIHMA). Plus généralement, l'AHMR contribue activement à l'objectif du SIHMA de diffuser des travaux de recherche qui permettent de mieux comprendre la mobilité humaine et éclairent des politiques garantissant les droits et la dignité des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés en Afrique.

Actuellement, l'AHMR publie trois numéros par an, en janvier, en mai et en novembre, et, occasionnellement, des numéros spéciaux. Ces deux dernières années, sur l'ensemble des articles adressés au service éditorial, seulement 25 ont été publiés dans six numéros au terme du processus de relecture critique par les pairs. Les manuscrits universitaires qui font avancer la connaissance sont encouragés et ont une chance d'être publiés. L'AHMR publie

17 Les contributions reproduites dans le présent appendice ont été communiquées par le ou les rédacteurs en chef des revues citées et elles n'ont pas été éditées.

18 Les articles cités peuvent être consultés à l'adresse : <http://sihma.org.za/online-journal/>.

des contributions originales de recherche théorique et appliquée, notamment sur des sujets comme le couple migration et développement, la migration et les droits de l'homme, la migration des mineurs non accompagnés, la mobilité et l'emploi ou encore la xénophobie, l'intégration et la cohésion sociale.

L'AHMR étant une revue en ligne, les praticiens, chercheurs, étudiants, universitaires et décideurs ont plus facilement accès à l'information. Pour s'assurer que l'élaboration des politiques est fondée sur des éléments factuels, l'AHMR entretient des échanges réguliers avec les services gouvernementaux, les acteurs de la société civile et les établissements universitaires/de recherche en Afrique subsaharienne. Les réactions des lecteurs et des partenaires ont mis clairement en évidence que les publications électroniques de la revue avaient amélioré les possibilités de recherche sur Internet. Elles augmentent aussi le nombre de sources d'information pertinentes et diminuent le coût à la fois pour l'éditeur et les utilisateurs de la revue. À ce jour, l'AHMR a reçu des observations très favorables de la part des auteurs, des administrateurs ainsi que des lecteurs qui ont consulté la revue en ligne ou après téléchargement. Ce retour positif montre que la revue suscite une attention croissante dans le domaine de la migration dans toute l'Afrique subsaharienne et dans le reste du monde grâce à sa distribution gratuite exclusivement en ligne. De fait, elle présente l'avantage d'être accessible à un large public, ce qui permet de recueillir des commentaires rapidement et d'échanger avec les lecteurs. Partout dans le monde, les revues scientifiques en accès libre sont une alternative aux revues traditionnelles à abonnement. Elles mettent gracieusement leurs articles à la disposition de tous, tout en fournissant des services communs à toutes les revues scientifiques, comme la relecture par les pairs, la production et la distribution. Cependant, de nombreux chercheurs sont réticents à l'idée de publier sur un support en ligne en raison du manque de crédibilité de ce type de publications. Par exemple, beaucoup d'auteurs universitaires accordent de l'importance au fait de voir leurs articles acceptés par une revue à comité de lecture. Cette attitude renvoie aux problèmes de crédibilité soulevés lors des décisions de promotion à l'université, parce que les revues en ligne ont moins de poids que les revues imprimées (Collins et Berge, 1994). Pour surmonter cet écueil, un certain nombre d'exemplaires papier de l'AHMR sont publiés chaque année et remis aux universités d'Afrique du Sud.

Entre 2014 et 2016, l'AHMR a consacré un numéro spécial aux migrations internationales, au développement et à la xénophobie. Le Professeur Shimelis Gulema de l'Université Stony Brook aux États-Unis en a été le rédacteur en chef invité. Les articles retenus pour ce numéro sont les suivants : *Violent xenophobic episodes in South Africa: 2008 and 2015* ; *Preventing Xenophobia in Africa: what must the African Union Do?* ; *Violent conflict and forced displacement in the Horn of Africa: Government and Donor Policies and Programs in Search of Durable Solutions* ; et *Development-induced displacement and its impacts on the livelihoods of poor urban households in Bahir Dar, North Western Ethiopia*.

L'édition spéciale est une initiative inédite de l'AHMR. L'idée avait germé après une vague sans précédent d'agressions dirigées contre des immigrants africains en Afrique du Sud, un phénomène inhabituel, voire tout à fait exceptionnel. Le numéro spécial réunit des études sur diverses questions, toutes en rapport avec le thème général, qui mettent chacune en relief les interdépendances entre la pauvreté et le sous-développement, les conflits, les déplacements, la migration et la xénophobie. Une étude plus approfondie des questions relatives aux déplacements, à la xénophobie, aux conflits et à la migration, examinées dans les quatre contributions retenues, permet de mettre en évidence des processus plus vastes, souvent mondiaux, dont la mondialisation et le transnationalisme, mais aussi les inégalités dans et entre les pays et les régions. En outre, les articles proposent une critique d'hypothèses, d'interprétations et de pratiques existantes, par exemple en ce qui concerne le mot « xénophobie » ; préconisent une remise à plat de façon à pouvoir mieux comprendre les questions en jeu, et proposent des mesures destinées à relever des défis actuels, notamment les déplacements et la xénophobie.

D'éminents auteurs ont contribué à d'autres publications de l'AHMR : Simon Bekker, Professeur émérite de sociologie au Département de sociologie et d'anthropologie sociale à l'Université de Stellenbosch ; Laurence Piper, Professeure d'études politiques à l'Université de Cap-Occidental, qui a consacré de nombreuses publications à la xénophobie, au nationalisme Zoulou, au Parti Inkatha de la liberté et à la vie politique électorale en Afrique du Sud ; et le Professeur Jonathan Crush, Directeur du Southern African Research Centre à l'Université de Queen au Canada, qui a été nommé Rédacteur en chef invité pour le numéro spécial sur la migration et l'entrepreneuriat.

Bien que l'AHMR ait réussi ces dernières années à atteindre ses objectifs, elle se heurte à des difficultés qui tiennent, par exemple, à la faible représentation des chercheurs originaires de régions non anglophones et de ceux travaillant dans de petites communautés universitaires d'Afrique subsaharienne.

Pour résumer :

L'AHMR est l'une des rares revues universitaires à comité de lecture par les pairs consacrée à la migration en Afrique subsaharienne, et elle est souvent utilisée par les chercheurs spécialisés dans ce domaine. Elle couvre diverses questions concernant l'ensemble du continent et différents sujets afférents à la mobilité humaine. Des articles de la revue ont été cités dans des décisions de la Cour suprême et de la Cour de justice d'Afrique du Sud ainsi que par des organes de règlement des différends. L'AHMR publie également des travaux et des écrits d'étudiants sur les évolutions récentes des politiques migratoires en Afrique subsaharienne. Elle organise des discussions et des débats à l'Institut de développement social de l'Université du Cap-Occidental, où elle a accueilli des intervenants suivant les cours de Master sur le couple migration et développement. Parmi les sujets abordés lors de symposiums que la revue a récemment organisés, on citera la migration et la xénophobie en Afrique du Sud ; la migration et les retours de migrants ; et les effets de la migration sur le développement en Afrique du Sud. À ce jour, l'AHMR a mené diverses activités et obtenu d'excellents résultats. Elle continue de publier des travaux de recherche de qualité qui permettent de faire avancer, d'encourager et de favoriser l'étude de tous les aspects de la mobilité humaine en Afrique subsaharienne.

*Asian and Pacific Migration Journal*¹⁹

Rédacteurs en chef : Graziano Battistella et Maruja M.B. Asis

L'Asia and Pacific Migration Journal (APMJ) a célébré son 25^e anniversaire en 2016. Lors de son lancement, en 1992, la migration de main-d'œuvre temporaire à grande échelle dans la région entrait dans sa deuxième décennie d'existence et ne montrait aucun signe de ralentissement. En 1992, les revues universitaires consacrées à la migration étaient rares, et l'APMJ était pratiquement la seule à être consacrée aux phénomènes migratoires dans la région Asie Pacifique. Elle a été créée pour diffuser des travaux de recherche sur la migration à l'intérieur, à destination et au départ de la région, et pour encourager le développement des connaissances sur la migration de façon à promouvoir la compréhension des réalités et des perspectives régionales. Dans son examen des articles publiés par l'APMJ depuis 25 ans, Jerrold Huguet a relevé que la revue tenait un rôle de chroniqueuse des faits nouveaux sur la scène migratoire (migrations internationales, mais aussi migrations internes, surtout en Chine) dans la région. Bien que l'APMJ vise à couvrir l'ensemble de la région, les contributions publiées n'englobent pas suffisamment les différentes sous-régions. Dans des examens antérieurs, Asis, Piper et Raghuram (2010) et Asis et Piper (2008) avaient relevé la couverture régionale inégale des articles publiés – consacrés le plus souvent à l'Asie de l'Est et du Sud-Est, mais assez peu à l'Asie du Sud et de l'Ouest

19 Les articles cités par les rédacteurs en chef de la revue peuvent être consultés à l'adresse <http://journals.sagepub.com/home/amj>.

et encore moins à l'Asie centrale –, une remarque confirmée dans l'examen plus récent réalisé par Huguet (2016). On constate par ailleurs une augmentation du nombre de disciplines d'où sont issus les contributeurs. Les économistes, les démographes et les sociologues sont désormais rejoints par des contributeurs venant des domaines de l'anthropologie, de la psychologie, de la science politique, voire du travail social. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation du nombre d'articles fondés sur la recherche qualitative.

En tant que collaborateur de l'APMJ depuis 1997 (d'abord comme rédacteur en chef associé, puis comme corédacteur en chef), je reconnais que les articles publiés dans la revue donnent généralement une idée des schémas migratoires dans la région Asie-Pacifique et de l'état de la recherche, des discussions d'orientation et des questions de préconisation. Si l'on considère non pas uniquement les articles publiés, mais l'ensemble de ceux que l'APMJ a reçus, les articles qui ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être soumis à un examen externe sont coupés de la littérature existante et sont dépourvus de cadre et d'analyse théoriques. Nous recevons de nombreuses communications sur la migration en provenance d'autres sous-régions mais, malheureusement, il s'agit souvent d'exercices statistiques qui ne sortent pas du cadre d'analyse axé sur les facteurs d'attraction et de répulsion. Ces dernières années, le nombre de communications sur la Corée du Sud et la Chine s'est traduit par une forte augmentation de la proportion d'articles d'Asie de l'Est publiés dans l'APMJ qui rendent compte des grandes questions qui intéressent ces pays. Les articles sur le multiculturalisme et la migration par mariage en Corée du Sud ont reçu le plus d'attention, ce qui témoigne de la vague de recherches (et des soutiens financiers) sur les questions dans ce pays. La plupart des articles sur la Chine traitent de la migration interne, bien que, depuis quelques années, l'on constate l'apparition d'articles sur la migration de retour et la migration pour études (comme on le verra plus loin).

Un grand nombre d'articles publiés en 2015 et 2016 ont porté sur la Corée du Sud et la Chine mais, globalement, c'est la diversité des types de migrants, des lieux d'origine et de destination traités qui est mise en évidence ces deux dernières années. Les articles sur la migration aux fins d'études, par exemple, étaient consacrés aux étudiants chinois et indiens, qui forment les deux principaux groupes d'étudiants internationaux. Les articles sur les adolescents coréens non accompagnés qui étudient aux États-Unis (qui se distinguent de la migration des « familles astronautes » observée auparavant, où les mères accompagnent leurs enfants tandis que leur mari reste à la maison), le retour des étudiants chinois et, dans une certaine mesure, la migration pour études des Japonais ont élargi l'analyse de la question. Les articles sur les enseignants philippins en Indonésie, les entrepreneurs immigrants chinois à Singapour, et les écarts de fécondité entre les Afghans et les autochtones en Iran sont quelques exemples d'articles révélant des aspects relativement peu connus de la migration intrarégionale. Pour leur part, les articles sur les Vietnamiens en Pologne actualisent les connaissances sur une migration ancienne et décrivent les caractéristiques de la nouvelle migration des Vietnamiens dans le pays. Les enfants touchés par la migration internationale ont été le sujet de plusieurs articles. L'adaptation des enfants multiculturels en Corée du Sud est un fait nouveau positif, qui étend le champ de vision au-delà des migrants par mariage (des femmes pour la plupart). Une section spéciale consacrée à l'examen des « enfants de troisième culture » a attiré l'attention sur les enfants qui migrent avec leur famille en Asie. Ce thème est relativement nouveau dans une région où l'étude des enfants portait principalement sur ceux qui étaient restés au pays. De façon générale, les articles publiés en 2015-2016 traitent tout à la fois de questions anciennes ou persistantes et de questions nouvelles ou peu étudiées jusqu'ici.

Lacunes et défis auxquels l'APMJ doit faire face

Bien que l'APMJ vise à diffuser des informations fondées sur la recherche auprès d'un vaste public, en sa qualité de revue universitaire elle touche principalement les milieux universitaires. Dans le même temps, les connaissances qu'elle diffuse reposent dans une large mesure sur les contributions de cette communauté. La revue s'appuie sur les contributions de chercheurs dont le travail est soumis à la relecture réalisée bénévolement par des pairs. Cette relecture est un mécanisme important permettant le dialogue entre auteurs et relecteurs. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un processus en double aveugle, les échanges et le dialogue entre les deux parties ne permettent pas de débattre et de discuter des sujets en personne. Néanmoins, les commentaires des relecteurs permettent d'améliorer les articles, et donc de produire des connaissances sur la migration fondées sur des éléments factuels.

Au-delà de la communauté universitaire, il est difficile d'apprécier l'impact de l'APMJ sur l'élaboration des politiques. Divers facteurs entrent en ligne de compte. Tout d'abord, la production de connaissances fondées sur la recherche exige beaucoup de temps et passe par de nombreux processus, ce qui n'est pas forcément compatible avec le contexte parfois très changeant et controversé dans lequel s'inscrit l'élaboration des politiques. Les décideurs sont généralement sensibles aux points de vue de leurs supérieurs, de leurs administrés et de la population (ainsi que des médias), et les résultats de recherche qui vont à l'encontre de la volonté de l'opinion publique peuvent ne pas parvenir à éclairer ou à influencer l'élaboration des politiques. En outre, les événements se déroulent parfois dans un laps de temps plus court que le délai nécessaire à la collecte et à l'analyse des données. Au premier trimestre de 2015, par exemple, plusieurs pays asiatiques (Bangladesh, Myanmar, Malaisie, Indonésie et Thaïlande) ont dû faire face à la crise des réfugiés rohingya. La situation critique des Rohingyas dérivant en mer sur de frêles embarcations, sans pays pour les accueillir, a présenté un défi pour la région de l'ASEAN. Les médias ont rendu compte de l'évolution de la crise et des conférences organisées par la suite pour débattre de solutions immédiates et temporaires. Aucune contribution sur la question des Rohingyas n'a été communiquée en 2015 et 2016.

L'APMJ n'est pas seulement passée à côté d'événements « ponctuels » en 2015-2016. Sur le long terme, la question de la migration non autorisée, qui est très importante dans la région, n'a guère retenu l'attention des chercheurs. Elle a été amalgamée et confondue avec celle de la traite d'êtres humains qui, pour sa part, a reçu une attention considérable de la part des chercheurs, des politiques et des militants (il est intéressant de noter que la crise des Rohingyas, en 2015, a aussi parfois été considérée comme relevant de la migration irrégulière). Cela montre comment les travaux de recherche dépendant de financements peuvent dominer l'agenda de la recherche et les produits publiés.

La transposition des résultats de recherche dans des considérations de politique générale qui seront effectivement prises en compte par les décideurs n'est pas automatique et dépasse le champ d'action de revues telles que l'APMJ. D'autres interventions seront nécessaires, telles que des aide mémoire, des dialogues sur l'action à mener ou la collaboration avec les médias pour élaborer des rapports plus accessibles dans des délais plus courts. Plus fondamentalement, la plupart des organismes publics de la région doivent développer une culture de l'évaluation des données et de leur utilité pour l'élaboration des politiques (font exception ici l'Australie, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande, qui investissent dans la recherche et les données sur la migration).

La production de connaissances et l'accès à divers supports de connaissances ont été influencés par l'évolution des technologies de l'information et des communications et des médias sociaux. Le nombre de revues en ligne ou en accès libre sur la migration a également augmenté. Revenant sur l'expérience acquise par l'APMJ depuis 1992, son rédacteur en chef et fondateur Graziano Battistella (2016) a reconnu que ces évolutions avaient influé sur

le travail et le fonctionnement de revues comme l'APMJ. Jusqu'en 2014, l'APMJ avait été produite par le Centre Scalabrini des migrations (SMC). Cependant, les évolutions technologiques et les stratégies adoptées par de grandes sociétés d'édition ont fait qu'il est devenu compliqué, pour les éditeurs indépendants, de prospérer dans un milieu de plus en plus compétitif. La commercialisation et la distribution ont posé de grandes difficultés. En 2015, l'APMJ a accepté l'offre de partenariat avec SAGE Publications, SAGE prenant en charge la production et la commercialisation de la revue, et SMC restant responsable au premier chef des contenus. Malgré les nombreux défis que présente la production d'une revue universitaire, la rigueur apportée par la relecture par les pairs continue de faire la force de revues comme l'APMJ. Dans les années à venir, avec l'appui et la participation de la communauté universitaire, l'APMJ espère non seulement faire la chronique des migrations en Asie et dans le Pacifique, mais aussi contribuer réellement aux connaissances, à l'élaboration des politiques et à la sensibilisation dans la région.

*International Migration*²⁰

Rédacteur en chef : Howard Duncan

International Migration, une revue de l'Organisation internationale pour les migrations, publie des travaux de recherche empirique destinés à faire avancer les connaissances et à soutenir la communauté mondiale chargée des politiques de migration, ce qui n'est pas chose facile car les décideurs ont souvent besoin d'éléments factuels immédiatement, tandis que la recherche universitaire prend du temps, auquel s'ajoute le délai de relecture par les pairs, ce qui signifie que certains travaux sont publiés après que le besoin s'en est fait sentir. En dehors des crises, toutefois, la migration est un phénomène à long terme dont les tendances n'apparaissent souvent qu'au fil du temps. Les chercheurs universitaires sont mieux placés pour comprendre ces tendances que bien des responsables politiques, qui doivent fournir des analyses et rendre des avis plus rapidement. Bien que l'élaboration des politiques se fasse souvent dans l'urgence, il s'agit d'une entreprise intrinsèquement prudente. Les tendances émergentes dégagées par les travaux de recherche peuvent mettre du temps avant d'être prises en considération dans les politiques, si bien qu'il est particulièrement important que les études empiriques soient dûment effectuées et relues par des pairs. *International Migration* vise à donner de nouveaux éclairages aux chercheurs et aux responsables politiques et à appuyer ce qui, au bout du compte, est une entreprise collective destinée à renforcer les résultats de la migration pour tous.

Ces deux dernières années, *International Migration* a publié des articles sur divers thèmes, mêlant innovation et approfondissement de questions déjà traitées. Dans la brève section qui suit, nous décrirons les arguments développés sur une sélection de thèmes abordés en 2015 et 2016, depuis la publication du Rapport *État de la migration dans le monde 2015* de l'OIM. Des informations complémentaires pourront être obtenues sur le site Web de la revue. Les grands thèmes que nous examinerons sont les schémas migratoires, le couple migration et développement, la gouvernance des migrations, et les données et méthodes.

20 Les articles cités par le rédacteur en chef peuvent être consultés à l'adresse suivante : [http://onlinelibrary.wiley.com/journal/10.1111/\(ISSN\)1468-2435](http://onlinelibrary.wiley.com/journal/10.1111/(ISSN)1468-2435).

Schémas migratoires

En tant que revue sur la migration, *International Migration* reçoit de nombreux articles qui analysent les schémas migratoires en allant au-delà des compilations statistiques qu'on trouve sur les sites Web des organismes statistiques nationaux ou autres. Nos auteurs cherchent à savoir ce qui se cache derrière les données afin de dévoiler les causes qui sous-tendent les schémas. Ces dernières années, les processus décisionnels et les motifs individuels de migrer ont suscité un intérêt croissant, ce qui tranche fortement sur la prolifération des macro-analyses des facteurs d'attraction et de répulsion de la théorie classique de la migration, mais elle la complète plus qu'elle ne la remplace. Mendoza (2015) a apporté des éléments de compréhension des schémas d'émigration au départ de Mexico en comparant des ménages avec et sans émigrants. Ses modèles de régression logistique révèlent le poids des réseaux sociaux dans la décision de migrer.

Dans le cadre de leur examen de l'actuel Kosovo, un jeune pays pâtissant d'un haut niveau de départs, Ivlevs et King ont relevé le manque de confiance dans l'avenir du pays et de son économie, en particulier parmi les Kosovars albanais ayant un niveau d'éducation élevé. Le désir d'émigration est revenu à un niveau jamais vu depuis avant l'indépendance, une tendance qui pourrait alimenter une hausse plus forte encore de la demande de départ de ce pays aux prises avec de grandes difficultés. Cohen, Duberley et Ravishankar se sont intéressés à la façon dont des scientifiques indiens profitent de la mobilité internationale pour faire carrière, une stratégie qui leur permet d'acquérir une précieuse expérience internationale tout en préservant les liens culturels avec l'Inde et la possibilité de revenir au pays à un poste supérieur. Leurs travaux permettent de mieux comprendre le phénomène de la migration multiple sur lequel Graeme Hugo avait attiré l'attention. Weeks et Weeks ont étudié le rôle du transnationalisme dans l'émigration contemporaine des pays d'Amérique latine vers les États-Unis, en allant au-delà de l'attrait d'emplois mieux payés qui permettent de rapatrier des fonds pour s'intéresser au soutien que fournissent de plus en plus souvent les gouvernements des pays d'origine en matière de protection des droits de leurs ressortissants à l'étranger et de retour. Toujours en Amérique latine, Silva et Massey ont décrit la place de la violence dans les motivations à émigrer. Contrairement à ce qu'on pourrait être tenté d'imaginer, les personnes que la violence incite à émigrer ont généralement un niveau d'éducation élevé et des réseaux sociaux solides à l'étranger. Si la violence peut amener à prendre la décision de partir, ce sont les réseaux de capital social qui déterminent les destinations.

En ce qui concerne le Cambodge, Bylander a cherché à savoir dans quelle mesure la détresse environnementale réelle et *anticipée* motive les décisions d'émigrer. Gerver a abordé le rapatriement librement consenti sous l'angle de la philosophie morale, en procédant à une minutieuse analyse normative de la tension entre la facilitation du rapatriement aux fins de rétablissement des droits et l'assurance que le rapatriement est bel et bien librement consenti. Dans son examen de l'émigration massive au départ de la Lituanie, première république soviétique à déclarer son indépendance en 1990, Klusener *et al.* ont exploité les données de recensement et d'enregistrement pour montrer que ce sont des caractéristiques telles que la situation sur le plan de l'emploi, l'éducation et l'expérience de migrations précédentes qui influent sur la décision de partir. La « nouvelle mobilité » dont on parle souvent est incarnée non seulement par les migrants économiques hautement qualifiés qui passent d'un laboratoire ou d'un siège d'entreprise à l'autre, mais aussi par certains demandeurs d'asile qui, comme toute personne, peuvent être en quête d'autre chose que la sécurité. Lukić s'est penchée sur la Serbie pour montrer les rouages de la migration aux fins d'asile dans un pays de transit. S'intéressant également aux destinations choisies par les demandeurs d'asile, McAuliffe et Jayasuriya ont demandé à 35 000 demandeurs d'asile potentiels si et pourquoi ils préféreraient certains pays de destination à d'autres, et ont constaté que l'Australie était de loin le pays le plus prisé.

On suppose depuis longtemps que la mobilité augmente avec le niveau de capital humain. Rodríguez-Gutiérrez et Canal-Domínguez ont montré comment la connaissance des langues étrangères influe sur les motivations à migrer et sur le choix des destinations. Ozcurumez et Aker ont également examiné les raisons de migrer, et ont comparé les motivations des Turcs ayant migré en Allemagne à celles de leurs concitoyens partis s'installer au Canada. Il est apparu que l'argent n'était pas le seul facteur.

La migration de retour est un autre domaine qui suscite un intérêt croissant. Cette question, qui a toujours été d'actualité, avait été négligée par le passé en raison de l'hypothèse selon laquelle la migration est principalement à sens unique et soit permanente, soit de très longue durée. Il est toutefois admis aujourd'hui que la mondialisation et le transnationalisme ont, entre autres effets, donné naissance à une « nouvelle mobilité » qui facilite le retour des migrants et en diminue le coût, même après un séjour relativement court dans leur pays de destination. Dans le cas de nombreux migrants, surtout les plus qualifiés, la migration est envisagée pour une courte durée et non de façon permanente. Pour certains, le temps passé à travailler à l'étranger a pour but d'améliorer les perspectives au pays. Les travailleurs qui reviennent chez eux avec, parfois, un niveau de compétences plus élevé qu'à leur départ peuvent toutefois se heurter à de sérieuses difficultés pour intégrer le marché du travail. Barcevičius (2016) a étudié la façon dont des Lituaniens hautement qualifiés s'en sortent une fois de retour au pays, et a cherché à savoir s'ils ont l'intention d'y rester longtemps.

Relation entre migration et développement

Étant donné l'intérêt porté par la communauté internationale au lien entre la migration et le développement et son inquiétude face à des politiques de plus en plus anti immigration, les études visant à démontrer les avantages de la migration sont courantes. Même les réfugiés et les demandeurs d'asile fuyant le danger peuvent être rangés dans cette catégorie, comme l'a montré Vecchio en s'intéressant à la façon dont les demandeurs d'asile à Hong Kong tirent parti de son statut de ville mondiale. Vivre à Hong Kong, même si l'on est un migrant dépourvu de documents, offre la possibilité de bénéficier d'interconnexions mondiales qui appuient l'activité économique transfrontalière, de sorte que les demandeurs d'asile apportent des contributions nettes à l'économie déjà dynamique de cette ville.

Ces dix dernières années, beaucoup a été fait pour exploiter les avantages offerts par les rapatriements de fonds pour le développement, notamment la préconisation de mesures visant à en réduire le coût ou à en tirer le meilleur parti possible. Jawaid et Raza ont toutefois émis quelques réserves car, si les rapatriements de fonds sont généralement très précieux pour les économies d'origine, dans certaines circonstances ils accentuent le chômage volontaire et ralentissent la croissance économique. Busetta, Cetorelli et Stranges ont examiné les comportements en matière de rapatriements de fonds parmi des migrants installés en Italie, et ont constaté qu'ils varient étonnamment peu dans le temps. L'Union européenne soutient depuis longtemps la gestion des migrations à des fins de développement. Or, Keijzer, Héraud et Frankenhaeuser ont constaté que les politiques migratoires des différents États Membres ne reflètent pas toujours la position de l'UE sur la relation entre la migration et le développement et que certains États continuent de considérer la migration essentiellement comme un problème interne qu'il y a lieu de gérer unilatéralement. Resende-Santos s'est intéressé au point de vue d'une petite île à faible revenu, et a démontré l'importance capitale de la migration et de la diaspora caboverdienne pour l'économie du pays. Akçay et Demirtaş se sont engagés sur un nouveau terrain en examinant l'impact des rapatriements de fonds sur la consommation d'énergie dans le cadre d'une étude de cas qui présente en détail la façon dont les fonds rapatriés sont effectivement utilisés.

Gouvernance des migrations

Maintenant que la communauté internationale s'est saisie de la question des migrations, et surtout après le lancement du processus visant à mettre en place un pacte mondial sur les migrations et un pacte mondial sur les réfugiés, la gouvernance des migrations occupe le devant de la scène et commence à susciter l'attention des chercheurs. Il apparaît clairement que cette gouvernance est devenue une question multisectorielle qui intéresse non seulement tous les niveaux gouvernementaux, mais aussi bien d'autres acteurs, dont les organisations non gouvernementales (ONG), les entreprises et autres employeurs, le secteur de l'éducation, sans oublier les secteurs du trafic illicite de migrants et de la traite des personnes. En 2015, nous avons consacré deux sections spéciales au rôle des ONG, l'une axée sur la gouvernance démocratique, et l'autre sur le jeu des intérêts concernant les personnes avec et sans autorisation légale de séjourner dans nos pays et de bénéficier des services et des prestations de l'État. Rother a réuni quatre articles dans lesquels le concept de démocratie est examiné sous l'angle de certains des défis que présentent les migrations contemporaines, à savoir l'élargissement de la notion de citoyenneté, les particularités de la démocratisation de certains États arabes depuis les soulèvements de 2011, la prise de conscience croissante de la précarité de la résidence et de l'emploi de nombreux migrants dans le monde, et la gouvernance des migrations au sein du groupe d'États de l'ASEAN. Dans tous ces articles, on constate le rôle central que la société civile joue dans les débats, ainsi que l'atout que constitue l'expression de ce rôle pour le renforcement de la démocratie. Bearup a étudié le rôle des ONG dans le domaine de la réintégration des personnes victimes de la traite, en s'intéressant en particulier au Cambodge, et ses constatations ne sont guère encourageantes.

Le deuxième recueil d'articles, publié par Castañeda et Yarris, portait sur les évaluations du mérite attribué par les autorités de l'État à différents groupes de migrants. Alors que le débat sur la migration se durcit dans de nombreuses sociétés, les écarts se creusent entre ceux qui possèdent les documents les autorisant à séjourner, à travailler, à être scolarisés et à bénéficier des services sanitaires et sociaux, et ceux qui en sont dépourvus. Un durcissement similaire est à l'œuvre même parmi les bénéficiaires d'une autorisation légale, selon qu'ils sont des migrants économiques ou des réfugiés. Ces articles se sont intéressés aux Roms en Allemagne, aux réfugiés karens en Californie, aux migrants non autorisés en Israël et aux travailleurs journaliers aux États-Unis. On constate que l'exercice de la démocratie et les principes qui la régissent se heurtent à des défis, de même que la société civile dans son rôle face aux intérêts des migrants vulnérables.

Pour nombre d'administrations nationales, l'objectif ultime, mais souvent difficile à atteindre, est la migration gérée, qui consiste à faire concorder le nombre d'arrivées de migrants par an et leurs caractéristiques sur le plan du capital humain avec les besoins du marché du travail et la capacité de la société à les accueillir et à les intégrer. Emilsson a examiné les effets de la modification, en 2008, de la politique suédoise de migration de main d'œuvre, qui a supprimé la majeure partie du contrôle de l'État et introduit une sélection placée sous l'autorité de l'employeur. Le Royaume-Uni cherche depuis quelques années déjà à atteindre des objectifs de réduction de la migration nette, et Cangiano a expliqué le niveau de difficulté surprenant que représente la gestion des migrations aux fins de la réalisation d'objectifs de ce type. Hofmann, Carboni, Mitchneck et Kuznetsov ont examiné comment la Russie – qui accueille aujourd'hui l'une des populations de migrants les plus nombreuses au monde – tente de concilier des objectifs économiques et sociopolitiques en gérant l'afflux de personnes originaires de certaines ex républiques soviétiques.

L'Australie et le Canada ont retenu l'attention pendant de nombreuses années en raison de leurs systèmes à points mis en place pour gérer la sélection des travailleurs qualifiés bénéficiant d'un permis de résidence permanente. Picot, Hou et Qiu se sont intéressés aux revenus récents des migrants admis à s'établir au Canada

au titre du système à points tant vanté, qui favorise les personnes ayant un capital humain élevé. Ils ont constaté que les personnes sélectionnées de cette façon s'en sortaient mieux que les autres, mais aussi que tant les migrants que les administrateurs de cette politique devaient faire preuve d'une grande patience. L'Australie est depuis longtemps le principal concurrent du Canada sous l'angle du système de sélection, les deux pays perfectionnant sans cesse leur dispositif pour en augmenter les avantages. Islam et Parasnis ont communiqué les résultats de leur étude visant à déterminer quelles étaient, parmi les caractéristiques des immigrants sur le plan du capital humain, celles qui étaient les mieux rémunérées sur le marché du travail australien. Selon Thangasamy, le modèle américain d'élaboration des politiques d'immigration, qui consiste à laisser au seul Gouvernement central le pouvoir d'autoriser ou non l'entrée des immigrants, sans tenir compte des contributions directes à l'échelle infranationale, est contraire à l'intérêt des collectivités locales. Ce modèle n'a pas permis de répondre avec efficacité aux besoins en main-d'œuvre et aux besoins démographiques des différents États du pays. Dans son article, Thangasamy a étudié le problème que pose l'élaboration des politiques relatives à sur l'entrée des immigrants par le seul gouvernement central aux États-Unis et a examiné d'autres modèles en place au Canada et en Australie aux fins de leur adoption dans le contexte américain.

Le monde serait plus simple si toutes les migrations étaient régulières et avaient pour but de permettre la circulation des talents d'un pays à l'autre. Mais on en est loin. La complexité de la gestion des demandes d'asile est désormais en tête des préoccupations. L'une des méthodes suivies pour tenter de gérer ces demandes a été de passer des accords avec les pays d'origine concernant le retour, que celui-ci soit librement consenti ou forcé. Janmyr s'est intéressée à l'efficacité des accords conclus par la Norvège avec l'Iraq et l'Éthiopie, et a constaté qu'ils étaient insuffisants. La politique d'asile est certes complexe, mais les conditions économiques à réunir pour accorder l'asile le sont tout autant. Suriyakumaran et Tamura ont tenté d'expliquer l'économétrie de l'octroi d'asile d'une manière que nous pouvons tous espérer comprendre. La nouvelle mobilité est incarnée non seulement par les migrants économiques hautement qualifiés qui passent d'un laboratoire ou d'un siège d'entreprise à l'autre, mais aussi par certains demandeurs d'asile qui, comme toute personne, recherchent souvent autre chose que la sécurité. Lukić s'est penchée sur la Serbie pour montrer les rouages de la migration aux fins d'asile dans un pays de transit.

La gestion des migrations ne se limite pas à la gestion des entrées. La gestion des sorties est aussi une préoccupation de nombreux pays, en particulier de pays en développement. Inquiet par le nombre de femmes partant à la recherche d'un emploi comme travailleuses domestiques dans des pays qui ne sont pas connus pour protéger les intérêts des migrantes, ainsi que par le bien-être des enfants de ces dernières restés au pays, Sri Lanka a introduit des mesures visant à restreindre ce type d'émigration. Bien que le nombre d'émigrées ait diminué, Weeraratne a décrit comment nombre d'entre elles choisissent de contourner la nouvelle réglementation par des voies irrégulières, s'exposant ainsi à des vulnérabilités accrues dans leur pays de destination.

Les autorités nationales et locales ne sont pas les seules concernées. Šalamon a porté son attention sur la gouvernance supranationale lors de son étude des systèmes d'asile dans les États des Balkans occidentaux, qui ne parviennent pas à faire ce que l'Union européenne attend d'eux sur des questions aussi élémentaires que l'identification et l'enregistrement des demandeurs d'asile ainsi que la détermination du statut de réfugié. Toujours en ce qui concerne la gouvernance supranationale, Gülzau, Mau et Zaun ont comparé les politiques de visa des membres d'autorités régionales telles que l'Union européenne, le MERCOSUR, l'ASEAN et d'autres, et ont constaté, peut-être sans surprise, que leurs divergences n'étaient pas négligeables. Recchi s'est intéressé à ce qu'il appelle l'« écart de citoyenneté » dans l'Union européenne, en comparant et en opposant les chances de réussite des immigrants et des nationaux, faisant apparaître des différences qui persistent quelle que soit la politique d'intégration.

Données et méthodologie

On est en droit d'attendre des avancées méthodologiques d'une revue universitaire, et *International Migration* ne fait pas exception à cet égard. Caselli a montré comment un groupe de réflexion italien a traité la difficile question de la définition et de la mesure de l'intégration des immigrants. En août 2015, nous avons proposé cinq articles sur la collecte et l'analyse des données qui mettent en évidence « l'état désastreux des données sur la migration » et ouvrent la voie à des améliorations à la faveur d'innovations en matière de collecte des données, d'estimations, d'analyse et d'applications pratiques.

Gold *et al.* ont proposé une innovation remarquable pour dénombrier les populations de réfugiés, qui s'inspire de la méthode utilisée pour estimer les populations de la faune sauvage. En appliquant la méthode de *capture recapture*, qui vise à estimer la taille d'une population, aux réfugiés présents dans des zones géographiques peu étendues, ils ont montré que cette méthode pouvait être utilisée par les autorités locales pour allouer des ressources aux réfugiés. Makaryan, notant les nombreuses méthodes possibles pour évaluer la taille des populations de migrants, s'est intéressée aux problèmes particuliers que cette estimation posait dans les pays en développement, et plus précisément dans les 15 pays de l'ex-Union soviétique. Elle a relevé la diversité des définitions du terme « migrant » employées et les ambiguïtés consécutives concernant les données, la non-prise en compte des migrants temporaires dans les recensements, et l'utilité provisoire des enquêtes menées auprès des ménages pour mesurer les migrations. Face aux lacunes existant dans les données sur la migration, Moses a lancé une base de données *open source*, *EMIG 1.2: A global time series of annual emigration flows*, qui en est aux premières étapes de son développement mais offre déjà un potentiel considérable permettant de faire mieux comprendre l'émigration si la communauté mondiale s'occupant des questions de migration y apportait sa contribution. Les analyses des données effectuées à ce jour confirment que les taux de migration sont non seulement inférieurs aujourd'hui à ce qu'ils étaient au début du XX^e siècle, mais aussi qu'ils ont diminué depuis 1994, ce qui a surpris nombre d'entre nous. Bailey et Lau ont attiré notre attention sur Hong Kong, qui a entrepris une mutation majeure en matière de migration depuis la réunification avec la Chine, un processus qui a donné lieu à des mouvements bidirectionnels extrêmement dynamiques de travailleurs, d'étudiants et de migrants permanents. Les auteurs ont proposé une nouvelle méthode de classement et de mesure de ces flux, ainsi que de nouveaux mécanismes institutionnels destinés à coordonner la collecte de données avec l'élaboration des politiques. Face à l'attention accrue portée à la Turquie en raison de la crise des réfugiés dans cette région, nous avons apprécié que Tolay nous présente un nouveau champ d'étude consacré à la migration vers la Turquie, notant ses forces sur le plan universitaire et ses faiblesses relatives et pointant vers des directions que les travaux futurs dans ce domaine devraient emprunter.

Au cours des deux années que nous couvrons ici, *International Migration* a publié des articles sur de nombreux autres sujets, y compris l'intégration des immigrants. Par exemple, Fokkema et de Haas ont livré les résultats d'une étude approfondie portant sur les déterminants de l'intégration socioculturelle : participation politique des immigrants, rôle de l'entrepreneuriat dans l'intégration, rôle des villes, sécurisation de la migration (appelée ainsi par certains universitaires), transnationalisme, migration aux fins d'études, etc.. Dans cette brève section du *Rapport État de la migration dans le monde 2018*, nous espérons simplement indiquer certains des domaines sur lesquels nous publions, mais la lecture de la présente section ne remplace nullement la lecture des articles mentionnés.

*Journal of Ethnic and Migration Studies*²¹

Chief Editor : Paul Statham

La revue *Journal of Ethnic and Migration Studies* est connue de la plupart des universitaires et praticiens sous son sigle « JEMS ». Elle est entrée dans sa 43^e année de publication en 2017, ce qui en fait l'une des revues universitaires internationales les plus anciennes, ainsi que l'une des plus réputées et des mieux classées. Comme l'étude de la migration, la revue s'est transformée et s'est considérablement développée, surtout ces 20 dernières années, car les questions migratoires, autrefois relativement marginales, sont aujourd'hui au cœur de la politique et du changement sociétal à l'échelle mondiale. Notre propos n'est pas de dire que la migration et les relations ethniques sont plus importantes aujourd'hui que par le passé, mais les questions relatives aux mouvements de population et à la mobilité ainsi que la diversité culturelle et ethnique croissante que ces phénomènes apportent sont à présent perçus comme des enjeux majeurs pour les États, les systèmes juridiques et la façon dont les gens vivent ensemble. La migration en tant que sujet d'étude est devenue un prisme important par lequel les sociétés et les personnes qui les composent interprètent les grands changements qu'elles vivent du fait de la mondialisation. Elle peut être perçue « positivement », comme on l'a vu lors de la mobilisation de l'opinion publique en faveur des réfugiés et des personnes déplacées par des conflits internationaux, ou « négativement », comme dans le cas des politiques populistes et réactionnaires qui tentent de justifier des mesures anti-immigration, telles que « l'interdiction des musulmans » et la « construction de murs », en stigmatisant des « groupes » sur la base de critères religieux, ethniques ou raciaux. Notre propos, ici, n'est pas d'étudier ces questions importantes. Mais le JEMS offre aux universitaires un lieu d'échanges sur ces sujets précis. En tant que rédacteur en chef du JEMS, je considère la revue comme un espace où les universitaires et les praticiens qui ont un pied dans le monde universitaire peuvent communiquer à leurs pairs les résultats de leurs travaux de recherche originaux sur les enjeux cruciaux liés à la migration dans le monde, afin de faire avancer les connaissances en stimulant la rigueur, les échanges et les débats. Bien que le JEMS soit essentiellement un espace de publication de travaux universitaires d'enquête et de recherche originaux, nous nous efforçons de faire connaître nos articles et leurs principaux arguments à un public plus large, notamment via les médias sociaux (Twitter et Facebook). De la sorte, la recherche de pointe sur la migration a une chance d'être reprise, de résonner et d'éclairer d'autres espaces publics de débats d'orientation et de discussions avec des ONG et des médias.

En 2017, le JEMS aura publié 16 numéros, soit environ 160 articles de 9 000 mots chacun, sur des études originales menées dans le domaine de la migration et des relations ethniques. Chaque article publié a été soumis à une relecture par les pairs en double aveugle, ce qui signifie que les relecteurs ne connaissent pas les auteurs et inversement. Le taux d'acceptation se situe à environ 20 %. Cela donne une idée de la production et de la révision universitaires à l'échelle industrielle (tous les travaux sont réalisés bénévolement par les universitaires) que nous gérons en tant qu'équipe de rédaction universitaire travaillant avec des collègues de la maison d'édition Taylor & Francis. Cela donne aussi une idée de la quantité de travaux de recherche entrepris en réponse à la grande pertinence sociale des questions migratoires dans le monde d'aujourd'hui. Si nous publions autant, c'est parce que nous voulons que les travaux universitaires entrent dans le domaine public pour qu'ils puissent éclairer la compréhension du public. Les constatations issues des travaux originaux de recherche universitaire peuvent légitimer les revendications de lobbyistes et de politiques, et contribuer à démythifier les revendications « erronées ». Mais, pour cela, elles doivent être consultables librement. Au JEMS, nous estimons que le meilleur moyen de servir la communauté universitaire est de faire connaître ses travaux. Nos règles de

21 Les articles cités par le rédacteur en chef peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.tandfonline.com/toc/cjms20/current.

relecture sont strictes et notre seuil de publication est relativement élevé par rapport à de nombreuses revues. Mais nous entendons être « rapides », de façon à ce que les constatations publiées nourrissent les débats du moment. Les articles acceptés sont publiés en ligne dans le mois qui suit et sont généralement imprimés dans les six mois. Notre énorme volume de publication est donc le fruit de notre politique consistant à « mettre rapidement des travaux universitaires de qualité sur la migration dans le domaine public », afin qu'ils puissent influencer sur notre vision du monde. Étant donné la situation actuelle dans le monde, la curiosité universitaire pour la migration ne montre aucun signe de fléchissement, du moins à en juger par le nombre croissant de contributions qui nous sont soumises. Ces trois dernières années, il a augmenté d'un tiers environ. D'entente avec l'éditeur, nous essayons de publier chaque année le maximum de travaux qui nous sont transmis – il ne sert à personne d'accumuler du retard.

Le JEMS est peut-être la revue universitaire internationale dont le traitement des questions migratoires est le plus varié à en juger par les thèmes abordés, la couverture géographique et les disciplines représentées. Nous sommes pluridisciplinaires au sein des sciences sociales, puisque les travaux que nous publions relèvent de la sociologie, des sciences politiques, des études sur le développement, de la géographie humaine, de l'anthropologie et de la démographie. Notre principal critère est la « qualité », qui est jugée par les pairs. Notre équipe de rédaction est simplement un intermédiaire obligé. Nous visons à publier des articles de qualité sur la migration et les relations ethniques, quelle qu'en soit la forme. Nous sommes heureux d'inclure des travaux de recherche sur d'importants sujets de niche, comme l'ethnographie des migrants ruraux dans les régions isolées du monde, ainsi que des articles controversés mais à forte résonance, comme un article sur le fondamentalisme islamique en Europe – une comparaison empirique portant sur six pays – publié en 2015, qui a été téléchargé plus de 13 000 fois en deux ans. Nous publions également des travaux de recherche systématique fondés sur l'analyse empirique de vastes ensembles de données et d'études qualitatives à petite échelle, ainsi que des études qui combinent diverses approches et méthodes. Enfin, nous accueillons volontiers les contributions qui font avancer la compréhension théorique ainsi que celles qui ciblent des domaines d'action spécifiques.

Si, il y a cinq ans, on peut dire que la revue était principalement axée sur l'Europe, nous nous sommes efforcés ces dernières années de collaborer directement avec des chercheurs d'Amérique du Nord (qui travaillent sur les États-Unis et sur l'Europe) et, surtout, d'encourager les universitaires d'Asie et d'Afrique à considérer le JEMS comme un espace susceptible d'accueillir leurs délibérations. Là encore, cette évolution témoigne des mutations à l'œuvre dans le monde sous l'effet des migrations. Les 240 millions de migrants internes enregistrés en Chine ces dix dernières années sont assurément un phénomène intéressant pour la communauté universitaire étudiant les questions de migration. Nous espérons en toute modestie que l'accroissement des échanges intercontinentaux nous amènera, nous les universitaires, à sortir de nos enclos et zones de confort et, ce faisant, à remettre en question certaines des « vérités » qui façonnent nos visions. De nombreuses conceptions de la migration et des relations ethniques reposent sur l'expérience des migrations Sud-Nord au lendemain de la guerre, et ont été écrites par des chercheurs de pays d'accueil. À l'ère de la mondialisation, dont la migration est à la fois un facteur et un résultat, il est important de relier les processus qui établissent un lien entre les différentes régions du monde, mais aussi de reconnaître qu'il n'existe pas de solution « universelle » et que certains points de vue qui aspiraient à être appliqués « globalement » peuvent, en fait, dépendre de facteurs contextuels et temporels. Les débats sur le « multiculturalisme », la citoyenneté et la (« super ») diversité à Singapour et à Hong Kong doivent-ils vraiment s'inspirer des connaissances produites sur le Canada ou les pays européens ? Ou sont-ils distincts, et si tel est le cas, en quoi et pourquoi ?

Au JEMS, nous publions des articles de recherche originaux indépendants les uns des autres et, chaque année, nous sortons des numéros spéciaux élaborés par des « rédacteurs en chef invités » – des universitaires qui, en collaboration avec des collègues, produisent un recueil cohérent d'articles sur un thème ou un sujet clé précis concernant la migration. Les rédacteurs en chef invités gèrent le premier cycle de relecture, et notre équipe de rédaction révisé les articles retenus avec l'aide de relecteurs externes. Les propositions de numéros spéciaux sont sélectionnées à partir des réponses à un appel d'offres avec mise en concurrence qui a lieu deux fois par an. Les numéros spéciaux publiés ou en projet depuis 2015 reflètent le large éventail de sujets et de disciplines qui caractérise la revue. Nous avons reçu des contributions relatives à la migration, à la mobilité et à la diversité culturelle qui traitent de questions comme la transformation des villes d'Asie-Pacifique ; la crise et la récession économiques à l'échelle mondiale ; la superdiversité des villes comme lieux de mobilisation des migrants ; l'Union européenne et la gouvernance européenne des migrations ; les « subjectivités » des pays du Golfe du point de vue des migrants ; la recherche comparative sur les musulmans et l'islam dans les démocraties libérales ; le vieillissement parmi les migrants ; la migration des personnes hautement qualifiées entre le Nord et le Sud ; l'OIM en tant qu'organisation ; la mobilité internationale des universitaires ; les nouvelles perspectives concernant les « secteurs de la migration » ; les aspirations à migrer ; les enfants dépourvus de documents ou non accompagnés ; les diasporas : politiques et mobilisation ; les cultures de l'éducation en Asie ; le développement durable et les sexospécificités ; l'explication des attitudes à l'égard de l'immigration ; la migration des travailleurs hautement qualifiés vers les pays du Golfe ; la migration des médecins et des soignants ; les migrations transnationales entre l'Europe et la Thaïlande ; les intermédiaires de la migration ; la citoyenneté stratégique ; le trafic illicite dans le monde ; et la migration circulaire de retour vers l'Afghanistan.

Enfin, le JEMS organise chaque année une conférence d'une journée à laquelle un orateur principal et d'autres personnalités de diverses disciplines sont invités à présenter leurs travaux de recherche. La conférence, qui est gratuite et ouverte à tous, se tient dans les locaux du Sussex Centre for Migration Research (SCMR) de l'Université du Sussex, qui sert de base logistique au JEMS et de port d'attache institutionnel aux membres permanents de l'équipe de rédaction : Paul Statham (moi), James Hampshire, Laura Morosanu et Sarah Scuzzarello. L'idée de la conférence est de rappeler que la mobilisation des universitaires ne passe pas uniquement par des courriels et des échanges électroniques, mais qu'elle nécessite parfois un espace physique de rencontre et d'échanges critiques. Plus de 200 personnes ont assisté aux deux dernières conférences, y compris des étudiants et des praticiens, et nos orateurs principaux, ces dernières années, ont été Rogers Brubaker, Richard Alba, Irene Bloemraad et Roger Waldinger.

Pour en savoir plus sur notre conférence annuelle, consultez la page www.sussex.ac.uk/migration/seminars/conferences et le compte JEMS sur Facebook, à l'adresse www.facebook.com/scmrjems, et sur Twitter, à l'adresse [@scmrjems](https://twitter.com/scmrjems), ainsi que le site Web de la revue, à l'adresse www.tandfonline.com/loi/cjms20.

*Journal of Refugee Studies*²²

Rédacteur en chef : Khalid Koser

Cette année marque le 30^e anniversaire du *Journal of Refugee Studies*, dont le thème central n'a jamais été autant d'actualité. On dénombre plus de réfugiés aujourd'hui qu'à tout autre moment depuis le lancement de la revue : selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, on comptait 21,3 millions de réfugiés fin 2016, dont 5,2 millions de Palestiniens. Alors que le monde s'est surtout intéressé ces dernières années aux flux de réfugiés à destination de l'Europe, en particulier au départ de la Syrie, il s'agit, en réalité, d'une crise mondiale : 53 % des réfugiés dans le monde viennent de trois pays, à savoir la Syrie (4,9 millions), l'Afghanistan (2,7 millions) et la Somalie (1,1 million), et environ 85 % sont installés dans des pays pauvres. Même dans le cas des réfugiés syriens, la majorité se trouve, non pas en Europe, mais dans les pays voisins de la Syrie que sont la Jordanie, le Liban et la Turquie.

Les réfugiés rencontrent de nouveaux défis : une proportion croissante d'entre eux se trouvent dans des situations qui perdurent sans réelle perspective de solution durable, et ils sont de plus en plus nombreux à se réinstaller dans des environnements urbains où il est plus difficile de les protéger et les aider. Les réfugiés ont toujours souffert de discrimination, mais celle-ci est peut-être plus systématique aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été car ils font l'objet de davantage de restrictions. Certains dirigeants évoquent pour la première fois un lien clair entre les flux de réfugiés et le risque d'extrémisme violent et de terrorisme, et les attaques xénophobes à l'encontre des réfugiés sont de plus en plus fréquentes. Sur une note plus positive, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants adoptée en 2016 pourrait ouvrir la voie à une vaste réforme du régime international des réfugiés et des mesures en place.

Résultat, le *Journal of Refugee Studies* est en plein boom, attirant un nombre record d'articles de qualité du monde entier dans un nombre grandissant de disciplines, et a doublé son facteur d'impact ces deux dernières années [2015 et 2016]. Une partie de ce succès ne tient toutefois pas simplement à l'importance nouvelle que revêtent les réfugiés dans le discours politique, médiatique et populaire, mais aussi au fait que, ces dernières années, la revue a commencé à ne plus se focaliser sur les seuls réfugiés pour s'intéresser à un ensemble plus vaste de « migrants forcés ».

Une part croissante des soumissions et des articles publiés ne portent pas exclusivement ou explicitement sur les réfugiés (contrairement aux migrants, il existe une définition juridique précise du terme « réfugié » dans la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951, qui mentionne une expérience personnelle ou un risque de persécution par l'État et un départ du pays d'origine). Depuis quelques années, de plus en plus de contributions, principalement de chercheurs établis en Europe, sont consacrées, par exemple, aux demandeurs d'asile – personnes qui revendiquent le statut de réfugié mais qui, souvent, ne remplissent les critères stricts imposés. Certains de ces demandeurs d'asile reçoivent une forme de « protection complémentaire », qui reconnaît qu'ils ne sont pas réfugiés mais qu'ils courent malgré tout des risques s'ils retournent chez eux. D'autres voient leur demande refusée purement et simplement, et peuvent faire l'objet d'une mesure d'éloignement ; dans l'ensemble, il s'agit de personnes qui émigrent principalement pour des raisons économiques, mais qui prétendent fuir des persécutions afin de gagner des pays industrialisés.

Pour leur part, de nombreux chercheurs installés aux États-Unis ont soumis des articles sur les réfugiés réinstallés de façon permanente dans le pays – jusqu'à la récente et, espère-t-on, provisoire interdiction de la réinstallation

22 Articles cited in the journal editor's contribution can be found at: <https://academic.oup.com/jrs>.

de réfugiés, les États-Unis ont, de loin, accueilli le plus grand nombre de réfugiés dans le monde. Nul doute, cependant, que les réfugiés réinstallés ont plus en commun avec les nationaux qu'avec les autres réfugiés : bien qu'ils aient certainement vécu des traumatismes qui les auront marqués à vie, la plupart ont la possibilité d'acquérir la citoyenneté dans des pays riches et de jouir de l'ensemble des droits garantis aux nationaux. Et nombre d'entre eux connaissent par la suite une réussite remarquable. Une étude sur les réfugiés réinstallés serait probablement aussi pertinente pour une revue consacrée à la citoyenneté ou à l'entrepreneuriat que pour une revue sur les réfugiés.

Des articles similaires sur le vécu d'ex réfugiés après leur rapatriement au pays ne se limitent pas strictement à la question des réfugiés. Certains groupes auxquels sont consacrés des articles publiés dans le *Journal of Refugee Studies* n'entreront peut-être pas dans la définition du réfugié. Par exemple, de nombreux articles se sont intéressés aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays – contraintes de quitter leur foyer mais ne vivant pas à l'étranger – et à celles qui ont fui leur pays, mais principalement à cause des effets du changement environnemental, et non à cause d'un conflit ou de persécutions.

Bien que les pages du *Journal of Refugee Studies* aient accueilli des débats parfois animés au sujet du risque de « déviation progressive » de la mission de la revue, surtout s'agissant de la couverture des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, la plupart des chercheurs conviendraient aujourd'hui que les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ainsi que les réfugiés réinstallés ou de retour relèvent tous du vaste champ des « études sur les réfugiés », et qu'ils y ont généralement plus leur place que, par exemple, dans des revues sur la migration. Dans le même temps, pour certaines populations et dans certaines situations, la question est plus difficile à trancher. Par exemple, la plupart des articles sur les victimes de la traite d'êtres humains sont adressés pour publication à des revues sur la migration (et à des revues spécialisées dans diverses disciplines) alors même que beaucoup de ces personnes ont été contraintes de quitter leur foyer et ont dû migrer contre leur gré, tout comme les réfugiés, et ont peut-être besoin d'une assistance et d'une protection comparables à celles accordées à ces derniers. De surcroît, un certain nombre de réfugiés (et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays) peuvent aussi devenir victimes de la traite.

La diversification des populations traitées dans le *Journal of Refugee Studies* reflète plus particulièrement trois réalités nouvelles. Premièrement, les raisons qui poussent aujourd'hui les gens à fuir leur foyer et leur pays ne sont pas toujours les mêmes qu'à l'époque où la Convention de 1951 a été rédigée. Beaucoup fuient pour se mettre à l'abri, et non à cause d'une menace individuelle directe, ou fuient des persécutions de la part d'acteurs non étatiques (comme Daech), ou encore ne parviennent pas à quitter leur pays mais ont, malgré tout, besoin de l'aide de la communauté internationale. Deuxièmement, les distinctions entre ceux qui migrent pour des raisons économiques (migrants) ou des raisons politiques (réfugiés), distinctions sur lesquelles le cadre juridique, normatif et institutionnel international est encore fondé aujourd'hui, ne sont plus aussi faciles à discerner ni nécessairement pertinentes. Les motivations des intéressés sont diverses : la cause profonde de la fuite d'un réfugié peut être politique, comme un conflit ou une persécution, mais le facteur déclencheur peut être économique, comme la perte d'un emploi, ou social, comme le fait de ne plus pouvoir accéder à l'éducation ou aux soins de santé.

Troisièmement, un nombre croissant de personnes migrant pour des raisons très différentes se retrouvent souvent dans des flux « mixtes » : les flux d'asile vers l'Europe comprennent souvent des personnes qui fuient des persécutions (réfugiés), d'autres qui fuient les effets du changement environnemental (qui pourraient obtenir une « protection complémentaire »), ainsi que des migrants économiques qui profitent du système d'asile.

Ces réalités influent autant sur les revues consacrées aux migrations que sur celles consacrées aux réfugiés. Pour les rédacteurs en chef, la difficulté est de maintenir le cap et le lectorat tout en s'adaptant aux mutations en évitant autant que possible les chevauchements ou la compétition. L'idée d'inclure dans le Rapport *État de la migration dans le monde* de l'OIM de brèves contributions de plusieurs de ces revues offre une occasion unique de comparer les observations et de promouvoir un programme commun visant à stimuler des connaissances critiques ainsi que des politiques et des pratiques éclairées sur la migration et les réfugiés.

*Mobilities*²³

Rédacteurs en chef : Kevin Hannam, Mimi Sheller et David Tyfield.

Le concept de « mobilités » a été élaboré notamment dans la revue *Mobilities*, mais aussi ailleurs dans les sciences humaines et les sciences sociales, afin de théoriser et d'analyser les divers liens entre diverses formes et pratiques de mobilité. L'un des éléments constitutifs de la mobilité est, bien entendu, la migration. La revue *Mobilities* diffère des grandes revues sur la migration en ce qu'elle vise à être une plateforme pour les études sur la circulation à grande échelle des personnes, des objets, des capitaux et des informations à travers le monde, ainsi que sur les processus plus locaux de transport quotidien, les mouvements dans l'espace public et privé et l'acheminement d'objets matériels dans la vie quotidienne. Par exemple, elle explique en quoi les nouvelles infrastructures dans les domaines du transport et du numérique ainsi que les innovations relatives aux pratiques sociales et culturelles présentent d'importantes difficultés en matière de coordination et de gouvernance des mobilités en ce qui concerne les droits à la mobilité et les questions d'accès. Elle favorise ainsi la réflexion critique sur les pratiques de mobilité et leurs inégalités, ainsi que l'élaboration de nouvelles théorisations des multiples formes de mobilité – résidentielle, représentationnelle et/ou infrastructurelle (sur ce dernier point, voir Burrell, 2016).

Dans ce bref examen, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines évolutions importantes de la recherche consacrée aux mobilités en rapport avec les pratiques migratoires observées ces deux dernières années, qui ont été traitées dans la revue *Mobilities*. Nous examinerons tout d'abord la question de la reconceptualisation de la migration, traitée dans des numéros spéciaux de *Mobilities*, afin d'illustrer la nécessité d'adopter diverses approches pour faire avancer l'étude de la migration. Ensuite, nous nous pencherons sur des analyses récentes de données empiriques relatives à différentes formes de migration sous l'angle du franchissement – physique ou métaphorique – des frontières. Enfin, nous nous tournerons vers l'avenir et terminerons par une brève réflexion sur les processus actuels de rétablissement des frontières géopolitiques qui risquent d'aggraver les inégalités et de renforcer les « immobilités ».

Théorisation des mobilités et des pratiques migratoires

Dans leur numéro spécial de la revue *Mobilities*, Paul Basu et Simon Coleman (2008) ont souligné les liens entre la migration et la matérialité, faisant observer que s'il existe beaucoup de travaux universitaires sur la migration et la culture matérielle, la littérature traitant explicitement des points de convergence de ces domaines d'étude est remarquablement rare (p. 313). Ils théorisent le recadrage de la migration sur des sujets de préoccupation de longue date dans le domaine de l'anthropologie (don, temporalité, traduction), qui n'avaient pas nécessairement été soulevés très souvent dans les études sur la migration. S'intéressant aux interrelations entre l'amour, la

23 Les articles cités par les rédacteurs en chef de la revue peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.tandfonline.com/toc/rmob20/current.

sexualité et la migration sous l'angle de la théorisation des mobilités multiples, Nicola Mai et Russell King (2009, p. 295) ont tenté de cartographier de manière figurative et empirique certaines questions clés « qui sont éclairées par diverses liaisons, attaches et espérances émotionnelles, affectives et sexuelles, qui peuvent être des motivations puissantes et nécessaires conduisant à la mobilité et à la prise de risques lors du franchissement des frontières ». Ils font valoir qu'un « tournant sexuel » et un « tournant émotionnel » sont à l'œuvre dans les études sur la mobilité pour mieux comprendre les nuances des pratiques migratoires contemporaines. De même, dans leur introduction au numéro spécial sur les mobilités et la migration forcée, Nick Gill, Javier Caletrio et Victoria Mason (2011, p. 301) notent que « les déplacements humains, qu'ils soient dus à des facteurs politiques ou environnementaux, peuvent être mieux compris dès lors que l'on s'intéresse à la façon dont un ensemble de mobilités physiques, matérielles, imaginées et virtuelles interagissent pour produire des mouvements de population ».

Franchissement des frontières

Dans le récent numéro spécial intitulé *Crossing Borders*, publié en 2016, nous avons réuni des articles analysant de manière critique les pratiques migratoires sous l'angle des mobilités. Paolo Boccagni, Jean Michel Lafleur et Peggy Levitt (2016) suggèrent que « des processus comme la circulation, la transférabilité et le contact, considérés sous l'angle transnational, aident à nuancer les travaux de recherche récents sur le transnationalisme politique ». Ce qui les amène à la réflexion suivante :

Alors que les frontières de la politique bougent, nous avons besoin de nouvelles méthodes pour conceptualiser, étudier et évaluer les processus politiques qui traversent, croisent et remettent en question les frontières nationales. Ce n'est pas uniquement la migration des corps qui amène des personnes, des communautés et des nations à se définir comme étant transnationales. La circulation des personnes est intimement liée à la circulation des idées, des pratiques et des projets politiques. Nous avons donc besoin de stratégies pour comprendre la politique en mouvement : comment la participation à la vie politique et les institutions politiques se transforment et sont transformées par la circulation concomitante, non seulement des êtres politiques, mais aussi des idées, des valeurs, des compétences et des projets politiques. Nous avons besoin de méthodes pour conceptualiser les espaces et les lieux où cette circulation prend forme, et de méthodes pour évaluer ses effets sur les institutions et dispositifs politiques. (Boccagni, Lafleur et Levitt, 2016, p. 445).

Dans un exemple de ce type d'analyse approfondie de la mobilité, Philipp Schröder et Manja Stephan-Emmrich (2016, p. 420) présentent des études de cas approfondies qui portent sur la manière dont les ressortissants de pays d'Asie centrale se lancent dans les « affaires », « font évoluer » leur observance de l'islam, transgressent les frontières entre monde rural et urbain et vivent la marginalisation ethnique dans leur pays d'origine et dans les villes russes, chinoises ou égyptiennes. Ils mettent en évidence la manière dont des pratiques de mobilité telles que la migration peuvent « s'institutionnaliser » pour devenir un comportement acquis dans divers contextes dans toute l'Asie centrale.

Dans le cadre de ses travaux consacrés aux mobilités dans l'Union européenne, Marcu (2016) s'intéresse à la façon dont les migrants originaires d'Europe de l'Est découvrent les pratiques de mobilité en tant que citoyens européens de date relativement récente sous l'angle des frontières. Elle analyse les expériences d'Européens de l'Est partis travailler en Espagne, afin de comprendre comment l'élargissement de l'Union européenne a influé sur les mobilités de ces personnes et la manière dont elles interprètent les pratiques transfrontalières. Surtout, elle cherche à savoir si les frontières peuvent être considérées comme un « instrument d'apprentissage de la mobilité ou comme un obstacle à la mobilité humaine actuelle » (p. 344). Pour ces migrants, selon elle, « la frontière entre le pays de résidence précédent et le pays actuel n'est pas à la périphérie de leur vie, mais en est le centre » (p. 354).

Szewczyk (2016) estime de son côté que les candidats polonais à l'émigration ont expérimenté diverses stratégies, y compris l'obtention de la citoyenneté britannique et d'un passeport britannique, pour faciliter leur mobilité et renforcer leur capacité à migrer hors d'Europe. Elle met en avant la possibilité d'une mobilité progressive, qui consiste à envisager l'acquisition d'une citoyenneté (mondiale) par étapes, ce qui, explique-t-elle, « est une caractéristique essentielle de la nouvelle élite des jeunes diplômés européens, qui utilisent leur citoyenneté européenne pour obtenir une autre citoyenneté qui leur sert de passeport au sens littéral et métaphorique pour voyager hors d'Europe » (p. 362).

Conclusions

Bien que les exemples précédents montrent comment on peut découvrir et institutionnaliser la mobilité et la migration au moyen de processus d'abolition des frontières, celles-ci sont aujourd'hui un sujet très chargé politiquement car la question de leur rétablissement remet en cause les analyses conventionnelles de la migration. Les débats politiques autour de l'accueil, en Europe, des réfugiés fuyant la Syrie et l'Afghanistan, le référendum en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (« Brexit »), et la proposition de mur entre les États-Unis et le Mexique témoignent tous de l'émergence d'un processus réel et symbolique de rétablissement des frontières. Il est admis que les frontières ne sont pas de simples phénomènes empiriques, mais qu'elles sont utilisées, érigées, ouvertes et fermées en fonction de ceux qui les franchissent, selon le degré de controverses qu'elles suscitent dans le débat politique (Scuzzarello et Kinnvall, 2013, p. 93).

Depuis septembre 2015, la mobilité des réfugiés et/ou des migrants est sur le devant de la scène géopolitique en Europe de l'Ouest et de l'Est, l'Europe centrale étant repensée comme un espace de transit pour les personnes en quête d'une vie nouvelle loin de la fragilité de leur existence en Syrie, en Afghanistan ou ailleurs. Les populations d'accueil se sont polarisées entre, d'un côté, celles qui se félicitent de ces arrivées et, de l'autre, celles qui attendent de leur gouvernement qu'il fasse respecter les frontières et empêche ce qu'elles qualifient d'utilisation abusive du système d'asile de l'Union européenne. Par ailleurs, étant donné le nombre non négligeable de migrants britanniques âgés résidant dans d'autres pays de l'Union européenne, les processus de rétablissement des frontières pourraient devenir un important problème à long terme car nombre de ces migrants dépendent d'accords réciproques en matière de santé.

Le référendum en faveur du Brexit au Royaume-Uni (sauf en Écosse) a été interprété comme l'expression de l'inquiétude des citoyens britanniques quant au nombre jugé excessif d'immigrants, en particulier de ceux considérés comme des « mauvais » immigrants. Ce sentiment a été largement amplifié par les médias, qui ont insisté sur l'impact économique que les migrants potentiels pourraient avoir sur le contribuable britannique (Vollmer, 2017). Un passeport donne littéralement la possibilité de franchir sans entrave les frontières nationales mais, avec le Brexit, cette possibilité entraînera de nouvelles frictions réelles ou perçues lors des voyages, lorsque

le passage aux frontières sera ralenti et que le mouvement des personnes et des biens sera plus réglementé et davantage soumis à la surveillance et au tri (Adey, 2002). Enfin, on attend de voir les nouvelles modalités de collaboration qu'entraînera la construction d'un mur entre les États-Unis et le Mexique.

*Population, Space and Place*²⁴

Rédacteurs en chef : Allan M. Findlay, Clara H. Mulder et Darren P. Smith

Migration et évolution des géographies démographiques à une époque de mouvements

Si l'on prend le nombre total d'articles publiés, la migration occupe une place de choix dans *Population, Space and Place*. Les articles couvrent tout à la fois les migrations internationales et la mobilité interne. Certains chercheurs doutent même de la validité d'une distinction entre ces deux termes, étant donné la complexité de la mobilité humaine contemporaine et les facteurs communs qui sous-tendent de nombreux mouvements et déplacements de population (Hickey et Yeoh, 2016 ; voir aussi Hugo, 2016). Le contenu d'articles récents publiés dans *Population, Space and Place* reflète l'époque extraordinaire dans laquelle nous vivons en ce qui concerne les flux de réfugiés (Van Houte *et al.*, 2015), la migration et le changement climatique (de Campos, 2016), les réponses migratoires face à la récession mondiale (Vargas-Silva, 2016) ou encore le développement de la mobilité internationale aux fins d'études (Frandsberg, 2015 ; Tan et Hugo, 2016).

Tout lecteur de la revue aura toutefois remarqué que les travaux sur la migration publiés dans *Population, Space and Place* présentent un trait particulier, qui tient à l'accent que nous mettons sur la migration en tant qu'aspect essentiel des études sur la géographie démographique et la population géographique (Findlay et Mulder, 2015). C'est en suivant cette trame assez particulière que nous examinerons cinq thèmes qui illustrent les avancées majeures en matière de recherche accomplies par des auteurs que nous publions. Nous commencerons par passer en revue certaines avancées conceptuelles, avant de nous intéresser aux travaux de recherche sur l'acte de migration proprement dit, sur les conséquences de la migration pour certains groupes, sur les questions relatives à la ségrégation sociale, et, pour terminer, sur les perspectives transnationales.

(Re)conceptualisation de la migration

Les géographes de la population s'intéressent aux multiples contextes dans lesquels s'inscrivent l'espace, le lieu et la démographie. L'avancée conceptuelle la plus importante réside sans doute dans la reconnaissance du fait que les mobilités humaines (y compris de nombreuses formes de migration) sont relationnelles. Pour les chercheurs, cela signifie que la migration n'est plus considérée comme un « événement » procédant d'une décision individuelle. Bien plutôt, il est de plus en plus admis que les mobilités humaines sont relationnelles en ce qu'elles relient les vies dans le temps et l'espace. Elles sont relationnelles car elles relient les vies des membres d'un même ménage qui migreront peut-être ensemble (van Bochove *et al.*, 2015). Elles sont aussi relationnelles car elles relient les migrants et les non-migrants (par exemple, les parents qui émigrent à des fins de travail et leurs enfants qui restent souvent au pays avec leurs grands-parents) (Murphy *et al.*, 2016), ou les immigrants qui arrivent dans une communauté et les non-migrants de cette même communauté qui doivent adapter leur vie à la nouvelle donne créée par les nouveaux arrivants (Phillips et Robinson, 2015). Enfin, elles sont relationnelles

24 Articles cited in the journal editors' contribution can be found at: [http://onlinelibrary.wiley.com/journal/10.1002/\(ISSN\)1544-8452](http://onlinelibrary.wiley.com/journal/10.1002/(ISSN)1544-8452).

car elles relient les migrants et ceux qui ont le pouvoir de permettre et/ou de bloquer la mobilité (par exemple, ceux qui allouent des logements aux nouveaux arrivants), ou les migrants et ceux qui arrêtent des politiques migratoires et décident qui est autorisé à séjourner et qui doit retourner dans son lieu d'origine (Lietaert *et al.*, 2015).

Findlay *et al.* tentent d'offrir un cadre conceptuel plus large permettant d'organiser les diverses études sur la migration (2015, p. 394) et proposent un schéma à trois niveaux pour interpréter les évolutions de la migration et d'autres formes de mobilité humaine dans le temps. Premièrement, des trajectoires de vie plus fluides et une longévité plus grande ont modifié les mobilités humaines des individus et les liens au sein des ménages (Coulter *et al.*, 2016). Deuxièmement, des influences structurelles, telles que celles à l'œuvre dans la mondialisation des marchés du travail (Visser, 2016) ou dans la segmentation des marchés du logement, ont produit des « effets de période » particuliers en matière de mobilité humaine (Vargas-Silva, 2016). Troisièmement, l'imbrication de la vie des gens dans les transformations spatio-temporelles régionales, nationales et mondiales ont entraîné des changements à long terme dans de nombreux aspects de la mobilité humaine corrélés à des forces aussi diverses que le renversement de l'enracinement séculaire (Champion *et al.*, 2016a), et l'effet, sur la mobilité des jeunes, de la politique d'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur du Gouvernement britannique (Champion *et al.*, 2016b).

Deux points clés ressortent de cet examen des avancées conceptuelles accomplies dans la recherche sur la migration. Le premier, c'est que la connaissance de la mobilité doit s'appuyer sur la reconnaissance du fait que la migration est une pratique relationnelle ; et le second, c'est que la migration doit être considérée comme un mécanisme clé qui façonne inmanquablement toutes les géographies humaines, des migrants comme des non-migrants (Jons, 2015).

L'acte de migration

L'un des principaux axes de recherche suivis dans *Population, Space and Place* consiste à décrire et à expliquer l'acte de migration proprement dit, sous l'angle des flux migratoires agrégés ou du comportement individuel. Mesurer la migration n'est pas toujours simple, et Bel *et al.* (2015) décrivent les différences observées à travers le monde dans les méthodes d'évaluation des flux migratoires internes (à l'intérieur d'un pays). Sander et Bell (2016) montrent comment on peut analyser les flux migratoires en fonction de l'âge, de la période et de la naissance (générations nées au même moment). La plupart des autres travaux examinent de manière bien plus approfondie le rapport entre la migration et les caractéristiques individuelles. Bien que certains de ces travaux visent à expliquer la probabilité de la migration de façon générale (Thomas *et al.*, 2016), la plupart des articles adoptent un angle de vue spécifique. Divers articles portent sur des destinations de migration précises, comme les zones rurales (Eimermann, 2015 ; Stockdale, 2016). D'autres se concentrent sur certaines catégories de population, telles que les parents et leurs enfants (Bennett *et al.*, 2015), les étudiants en doctorat (Pásztor, 2015) ou les personnes âgées (Marjavaara et Lundholm, 2016). Cependant, d'autres encore s'intéressent à des types de migration particuliers, comme la migration de retour (Amcoff et Nedomysl, 2015 ; Erdal *et al.*, 2016 ; Model, 2016), la poursuite de la migration vers un troisième pays (Ahrens *et al.*, 2016), ou la migration temporaire (Zander *et al.*, 2016). Des études sont également consacrées aux motivations des personnes qui migrent (Clark et Maas, 2015 ; Coulter et Scott, 2015 ; Vilhelmson et Thulin, 2015), et une étude porte sur la prise de décisions en matière de migration (Baláz *et al.*, 2016).

Les conséquences de la migration

Si une chose ressort clairement des contributions publiées dans *Population, Space and Place* en 2015 et 2016, c'est que la migration a de nombreuses conséquences sur le plan individuel et sociétal. Bien qu'elle soit globalement bénéfique pour les individus, au sens où elle leur permet d'accéder au marché du travail, les travailleurs migrants sont, dans certains contextes, vulnérables et subissent les politiques de l'emploi et l'économie des pays d'accueil (Maher et Cawley, 2016) ou souffrent de discrimination (Wang *et al.*, 2015). Dans le cas de la migration de retour vers l'Afghanistan, Van Houte *et al.* (2015) estiment que la migration n'a pas transformé mais, au contraire, renforcé la stratification socioéconomique. Et même s'il est probable que les migrants hautement qualifiés bénéficient de retombées positives importantes en raison de leur départ, ils doivent aussi faire face à des risques considérables (Bradatan 2016, et autres articles publiés dans le numéro spécial sur les migrants hautement qualifiés dont son article constitue l'introduction). Kveder et Beauchemin (2015) décrivent les liens entre la migration et les investissements dans l'immobilier et les actifs d'entreprises dans le pays d'origine. D'autres articles s'intéressent à l'impact de la migration sur les réseaux sociaux (Newbold *et al.*, 2015), la mortalité (Mberu et Mutua, 2015 ; Zarulli, 2016) ou la santé et le bien-être (Murphy *et al.*, 2016).

Ségrégation sous l'effet de la migration

Les flux migratoires internes et internationaux à destination, à l'intérieur et en provenance des quartiers, mais aussi entre eux, sont des composantes essentielles des géographies démographiques contemporaines de la ségrégation. De nombreux articles publiés récemment dans *Population, Space and Place* ont mis en évidence la façon dont diverses formes de migration (re)produisent une ségrégation sociospatiale et sous-tendent la formation de nouvelles spatialités de la ségrégation. Axés principalement sur la composition ethnique dynamique des quartiers, des articles de recherche récents ont fait apparaître une diversification des quartiers soumis (ou non) à la ségrégation (Johnston *et al.*, 2016), une certaine augmentation de la mixité sociale et spatiale (Catney, 2016) et des données factuelles attestant d'une coexistence interethnique alimentée par l'immigration (Kohlbacher *et al.*, 2015). Parmi les facteurs distinctifs en jeu ici, on citera les effets d'axes essentiels de la différence sociale (religion, appartenance ethnique, culture, classe sociale) fondée, par exemple, sur les écarts existant entre la situation à l'échelle nationale dans le pays d'origine et celle de régions spécifiques de celui-ci (Aradhya *et al.*, 2016), et les divisions liées aux identités des migrants en milieu rural et en milieu urbain (Wang *et al.*, 2017). Des éléments irréfutables ont révélé comment et pourquoi la ségrégation se perpétue par le biais de l'immigration interne autosélective ou facultative (Zucotti et Platt, 2016), et décrivent la ségrégation qui est reproduite par l'immobilisme ou la non-migration lié(e) à des sentiments profondément ancrés d'attachement local à des personnes et à des lieux (familiarité, liens sociaux et bons rapports de voisinage) (Fong et Hou, 2015 ; Clark *et al.*, 2015 ; Holton, 2015). Les points clés ici sont les effets intergénérationnels consécutifs provoqués par les groupes sociaux d'immigrants qui, soit ne « bougent pas » des quartiers soumis à la ségrégation et/ou évoluent socialement au sein de ces quartiers (Goodwin-White, 2016), soit vont vivre dans d'autres quartiers soumis à la ségrégation (ou dans des quartiers mixtes) (Gustafsson *et al.*, 2016). Nos articles récents permettent de comprendre comment la ségrégation sociospatiale s'étend au-delà des sphères résidentielles pour englober les espaces publics destinés aux échanges sociaux et aux loisirs (Neal *et al.*, 2015) et, de plus en plus, les espaces professionnels/de travail (Gandini et Lozano-Ascencio, 2015).

Perspectives transnationales

Les chercheurs étudient depuis longtemps le transnationalisme et ses effets transformateurs sur les localités et les régions d'origine et de destination (Fauser *et al.*, 2016). Des travaux récents ont ajouté une nouvelle dimension en montrant les liens forts existant entre différents types de mobilité (Janta *et al.*, 2015). En particulier, la migration transnationale s'est révélée être un précurseur de nombreuses mobilités de courte durée : migrants rendant visite à des amis ou à des membres de leur famille dans leur région d'origine ou, à l'inverse, membres de la famille rendant visite à des migrants vivant dans des communautés transnationales ailleurs dans le monde. Les études (Humbracht, 2015) font apparaître que ces séjours ne sont pas uniquement touristiques, mais qu'ils jouent également un rôle important dans la fourniture des soins, l'affirmation des identités et la préservation des droits (des droits territoriaux, par exemple).

Parmi les autres sujets de recherche récents figure la protection sociale transnationale (Faist, 2015). Les migrants adoptent diverses stratégies pour offrir une protection sociale à leur famille vivant dans d'autres pays. Il est apparu que leurs pratiques sociales jouent un rôle essentiel dans la création de nouvelles inégalités sociales et géographiques, ce qui soulève de nombreuses questions quant aux conséquences de la protection sociale pour les chances de réussite des migrants et de leur famille vivant dans d'autres pays.

Conclusion

Les auteurs d'études sur la géographie démographique et la population géographique qui publient dans *Population, Space and Place* s'intéressent indéniablement à la migration ainsi qu'à ses causes et conséquences. Ce large intérêt transparaît dans un large éventail de travaux de recherche, qui vont d'études conceptuelles menées au moyen d'analyses de vastes ensembles de données à des travaux fondés sur des méthodes qualitatives telles que les entretiens approfondis, en passant par des études utilisant des méthodes expérimentales. Les articles de recherche récents font clairement apparaître l'importance et la diversité des façons dont les géographies de la population sur l'ensemble du globe sont profondément (re)modélées par les processus migratoires contemporains et les résultats de la migration.

Chapitre 5

Appendice A. Définitions

Les définitions sont présentées dans l'ordre alphabétique du premier mot de chaque entrée.

Droit international coutumier

L'Article 38 du Statut de la Cour internationale de Justice (CIJ) désigne les principales sources du droit international. Ces sources sont les suivantes :

a) les conventions internationales, soit générales, soit spéciales, établissant des règles expressément reconnues par les États en litige ; b) la coutume internationale comme preuve d'une pratique générale, acceptée comme étant le droit ; c) les principes généraux de droit reconnus par les nations civilisées ; d) sous réserve de la disposition de l'Article 59, les décisions judiciaires et la doctrine des publicistes les plus qualifiés des différentes nations, comme moyen auxiliaire de détermination des règles de droit¹.

La jurisprudence de la CIJ, y compris en ce qui concerne le plateau continental de la mer du Nord, donne des indications supplémentaires sur le droit international coutumier et son contenu².

Gouvernance mondiale

L'une des définitions de la gouvernance mondiale laisse penser que celle-ci peut être définie soit sur la forme soit sur le fond :

Sur la forme, la gouvernance mondiale peut désigner le processus par lequel des États s'engagent dans une action collective pour s'attaquer à des problèmes communs survenant autour d'une question particulière. Ce processus comprend la fixation des priorités d'action, les négociations, le suivi, la mise en œuvre et l'application. Sur le fond, la gouvernance mondiale se reconnaît aux normes, règles, principes et procédures décisionnelles qui régissent le comportement des États (et d'autres acteurs transnationaux) dans un domaine particulier³.

1 Italiques ajoutés. Pour consulter l'article dans son intégralité, voir le Statut de la Cour internationale de Justice à l'adresse www.icj-cij.org/fr/statut (page consultée le 18 juillet 2017).

2 Plateau continental de la mer du Nord (République fédérale d'Allemagne/Danemark), 1969.

3 Betts, 2011. Voir aussi Krasner, 1983, pour une définition de « régime », intégrée plus haut.

Groupe criminel organisé

L'article 2 de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée définit le terme « groupe criminel organisé » comme suit :

groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves ou infractions établies conformément à la présente Convention, pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel.

Trafic illicite de migrants

L'article 3 a) du Protocole contre le trafic illicite de migrants définit le « trafic illicite des migrants » comme suit :

fait d'assurer, afin d'en tirer directement ou indirectement un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État.

Les alinéas b et c de l'article 3 apportent en outre la clarification suivante :

- b) L'expression « entrée illégale » désigne le franchissement de frontières alors que les conditions nécessaires à l'entrée légale dans l'État d'accueil ne sont pas satisfaites ;
- c) L'expression « document de voyage ou d'identité frauduleux » désigne tout document de voyage ou d'identité :
 - i) Qui a été contrefait ou modifié de manière substantielle par quiconque autre qu'une personne ou une autorité légalement habilitée à établir ou à délivrer le document de voyage ou d'identité au nom d'un État ; ou
 - ii) Qui a été délivré ou obtenu de manière irrégulière moyennant fausse déclaration, corruption ou contrainte, ou de toute autre manière illégale ; ou
 - iii) Qui est utilisé par une personne autre que le titulaire légitime.

Traite des personnes

L'article 3 a) du Protocole de Palerme définit la traite comme suit :

le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ;

Les alinéas c et d de l'article 3 précisent que :

- a) Le consentement d'une victime de la traite des personnes à l'exploitation envisagée, telle qu'énoncée à l'alinéa a) du présent article, est indifférent lorsque l'un quelconque des moyens énoncés à l'alinéa a) a été utilisé ;
- b) Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une « traite des personnes » même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés à l'alinéa a) du présent article ;
- c) Le terme « enfant » désigne toute personne âgée de moins de 18 ans.

Chapitre 5

Appendice B. Traités multilatéraux mondiaux et États parties

Les conventions sont énumérées en fonction de leur domaine thématique principal. Certaines conventions concernent plusieurs thèmes, auxquels cas elles ne sont mentionnées qu'une seule fois⁴.

Domaine thématique	Traité	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur	Nombre d'États parties	Liste des États parties
Droits de l'homme	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	1966	1976	169	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-4&chapter=4&clang=_fr
	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	1966	1976	165	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-3&chapter=4&clang=_fr
	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	1966	1969	178	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-2&chapter=4&clang=_fr
	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	1979	1981	189	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-8&chapter=4&clang=_fr
	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	1984	1987	162	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-9&chapter=4&clang=_fr
	Convention relative aux droits de l'enfant	1989	1990	196	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-11&chapter=4&clang=_fr

4 Sauf indication contraire, les informations relatives à l'adoption, à l'entrée en vigueur et aux États parties ont été consultées entre le 18 et 23 juillet 2017.

Domaine thématique	Traité	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur	Nombre d'États parties	Liste des États parties
Droits de l'homme	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille	1990	2003	51	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=IV-13&chapter=4&clang=_fr
	Convention relative aux droits des personnes handicapées	2006	2008	174	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=IV-15&chapter=4&clang=_fr
	Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	2006	2010	57	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=IV-16&chapter=4&clang=_fr
Droit des réfugiés	Convention relative au statut des réfugiés	1951	1954	145	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=V-2&chapter=5&Temp=mtmsg2&clang=_fr
	Protocole relatif au statut des réfugiés	1967	1967	146	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=V-5&chapter=5&clang=_fr
	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	2000	2003	188	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtmsg_no=XVIII-12&chapter=18&clang=_fr
Traite et trafic illicite	Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Protocole de Palerme)	2000	2003	171	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtmsg_no=XVIII-12-a&chapter=18&clang=_fr
	Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer (Protocole contre le trafic illicite de migrants)	2000	2004	145	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtmsg_no=XVIII-12-b&chapter=18&clang=_fr

Domaine thématique	Traité	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur	Nombre d'États parties	Liste des États parties
Migration de main-d'œuvre et commerce des services*	Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée)	1949	1952	49	www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:11300:0::NO::P11300_INSTRUMENT_ID:312242
	Convention (n° 143) sur les migrations dans des conditions abusives et sur la promotion de l'égalité de chances et de traitement des travailleurs migrants	1975	1978	23	www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:11300:0::NO::P11300_INSTRUMENT_ID:312288
	Convention (n° 189) concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques	2011	2013	24	www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:11300:0::NO::P11300_INSTRUMENT_ID:2551460
	Accord général sur le commerce des services (AGCS)	1994	1995	164 Membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**	www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/org6_f.htm
Modes de déplacement utilisés par les migrants	Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (SOLAS)	1974	1980	163	www.imo.org/fr/About/Conventions/ListOfConventions/Pages/International-Convention-for-the-Safety-of-Life-at-Sea-(SOLAS),-1974.aspx****
	Convention internationale sur la recherche et le sauvetage maritimes, telle que modifiée (Convention SAR)	1979	1985	110	www.imo.org/fr/About/Conventions/ListOfConventions/Pages/International-Convention-on-Maritime-Search-and-Rescue-(SAR).aspx****

* Les huit conventions fondamentales de l'OIT mentionnées dans le corps du chapitre peuvent être consultées à l'adresse www.ilo.org/global/standards/introduction-to-international-labour-standards/conventions-and-recommendations/lang-fr/index.htm.

** Les Membres de l'OMC comprennent des États, Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine), la Province chinoise de Taiwan et l'Union européenne.

*** Voir document du 11 juillet 2017.

**** Voir document du 11 juillet 2017.

Domaine thématique	Traité	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur	Nombre d'États parties	Liste des États parties
Modes de déplacement utilisés par les migrants	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer	1982	1994	168	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtmsg3&clang=_fr
	Convention relative à l'aviation civile internationale (Convention de Chicago)	1944	1947	191	www.icao.int/publications/Documents/chicago.pdf
Changement climatique	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	1992	1994	197	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=IND&mtmsg_no=XXVII-7&chapter=27&Temp=mtmsg3&clang=_fr
	Accord de Paris	2015	2016	154	https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=XXVII-7-d&chapter=27&clang=_fr

Chapitre 7

Appendice A. Migration des enfants : Facteurs et défis

Tom Wong, Nadia Hartvisgen et Elizabeth Arroyo¹

Comme pour les migrants adultes, toutes sortes de facteurs permettent d'expliquer pourquoi des enfants migrent, et ces décisions se résument rarement à un seul déterminant. Néanmoins, la migration des enfants – surtout en l'absence de parents ou d'autres adultes – soulève des questions plus urgentes quant aux différents rôles que les enfants peuvent jouer (ou non) dans les décisions de migrer. En outre, dans le cas de ceux qui sont restés au pays après le départ de leurs parents, il arrive que les enfants d'immigrants contribuent activement au regroupement familial et parviennent à (r)établir et à négocier des relations de parenté².

Il est important de garder à l'esprit que la majorité des enfants migrants dans le monde ne sont ni des réfugiés ni des demandeurs d'asile fuyant la violence ou des persécutions. Ces enfants peuvent migrer en quête d'un avenir meilleur dans d'autres pays, notamment sur le plan économique ou de l'accès à l'éducation. Le rôle de la famille mérite une attention spéciale. La dynamique familiale peut elle-même inciter à partir, par exemple lorsque la désagrégation de la famille (disparition du soutien de famille ou du chef de ménage) crée la nécessité économique de déménager. Elle peut aussi amener les enfants, en particulier les adolescents, à assumer la charge de la migration, car ils sont physiquement plus aptes à entreprendre un voyage à l'étranger qui peut se révéler difficile. Dans certains cas, les familles peuvent aussi décider que les enfants auront plus de chances de réussir dans le pays de destination³.

Cependant, les enfants peuvent également migrer pour échapper à des circonstances difficiles ou des situations d'urgence, comme un conflit, des persécutions et la discrimination, des abus et des violences, ou encore des catastrophes environnementales, pour ne citer que quelques exemples de facteurs susceptibles de les inciter au départ. Les conflits méritent une attention particulière, car les enfants sont particulièrement vulnérables au recrutement par les forces armées ou des groupes armés, entre autres formes graves d'abus et d'exploitation. De fait, les conflits provoquent le déplacement de millions de familles et d'enfants chaque année⁴.

Il est important de garder à l'esprit que tous les enfants migrants ne sont pas dénués d'agentivité en matière de décisions migratoires. La migration des adolescents peut être moins tributaire des décisions des adultes que celles des enfants plus jeunes. En effet, si les parents peuvent laisser aux adolescents le choix de rester ou non au pays avec d'autres membres de la famille plutôt que de partir avec eux, tel ne sera pas forcément le cas pour les jeunes enfants. S'il est vrai qu'en cas de conflit, les enfants migrants, adolescents ou plus jeunes, n'ont souvent guère d'agentivité en matière de décisions migratoires, les adolescents pourront disposer d'une latitude plus grande que les jeunes enfants dans d'autres contextes, par exemple quand la décision de migrer est axée sur la recherche de perspectives économiques ou éducatives plus intéressantes⁵.

1 Tom K. Wong, Université de Californie, San Diego ; Nadia Hartvisgen, Université de Californie, San Diego ; Elizabeth Arroyo, Sin Fronteras, IAP.

2 Voir Caneva, 2014, pour un examen des rôles des enfants dans les processus migratoires. Voir aussi Tyrrell et Kallis, 2016.

3 Mougne, 2010 ; Edmonds et Salinger, 2007 ; Suárez-Orozco et Suárez-Orozco, 2009.

4 UNICEF, 2016.

5 Par exemple, voir Vervliet *et al.*, 2015.

Mineurs afghans non accompagnés

L'Afghanistan connaît des conflits et une instabilité politique presque sans interruption depuis la fin des années 1970. En conséquence, les déplacements et la migration d'Afghans sont une caractéristique constante du paysage mondial depuis plusieurs décennies. Les Afghans ont toujours été l'un des plus grands groupes de demandeurs d'asile en Europe⁶. Dans ce contexte, de nombreux enfants afghans sont partis seuls ou ont été séparés de leurs parents en chemin.

Une étude récente portant sur les mineurs afghans non accompagnés en Europe a révélé qu'un grand nombre d'entre eux étaient des migrants de la deuxième génération, ce qui signifie qu'ils n'ont que peu ou pas du tout de liens avec l'Afghanistan et qu'ils avaient vécu dans un pays autre que l'Afghanistan avant de se rendre en Europe⁷. Les entretiens menés avec des mineurs afghans non accompagnés semblent indiquer que nombre d'entre eux n'envisagent pas leur avenir en Afghanistan ni dans des pays voisins comme la République islamique d'Iran ou le Pakistan, et qu'ils sont prêts à risquer leur santé et leur sécurité pour gagner l'Europe⁸. Ils vont donc probablement continuer de chercher refuge en Europe. En 2015, ils représentaient plus de la moitié de tous les mineurs non accompagnés ayant déposé une demande d'asile dans l'Union européenne⁹.

En ce qui concerne la question de savoir pourquoi les mineurs non accompagnés quittent l'Afghanistan pour l'Europe, l'Afghanistan Research Unit et le HCR ont constaté que les enfants sont amenés à partir seuls en raison d'un ensemble de facteurs souvent interdépendants, dont la pauvreté, l'insécurité, l'insuffisance des possibilités en matière d'éducation et d'emploi, ainsi que les attentes de leur famille et de leurs proches¹⁰. En outre, en particulier dans les grandes régions sources, où les réseaux de migration et de trafic illicite de migrants se sont développés, la décision de quitter l'Afghanistan a souvent été prise en commun par le chef de famille et les enfants. Il est important de relever que les travaux cherchant à établir le raisonnement suivi par les familles qui envoient leurs enfants seuls en Europe font apparaître que, dans de nombreux cas, les risques encourus sont à priori bien connus. Ces risques sont toutefois éclipsés par les avantages potentiels de la migration, ou parce que les familles estiment qu'elles n'ont pas d'autre choix que d'envoyer leurs enfants à l'étranger¹¹.

Pendant le transit, les enfants, le plus souvent des adolescents âgés de 13 à 17 ans¹², sont vulnérables à la violence physique, au harcèlement des passeurs et des fonctionnaires de police, à l'exploitation sexuelle et à de nombreuses autres formes de maltraitance. Lors des entretiens menés par les chercheurs avec des mineurs afghans non accompagnés, si certains parlaient ouvertement de leur voyage de migration, beaucoup ne voulaient plus se souvenir de ce qu'ils avaient vécu¹³. Comme on l'a vu plus haut, étant donné que les mineurs afghans non accompagnés partent souvent pour l'Europe avec le consentement et le soutien de leur famille, leur traumatisme est aggravé par les attentes de celle-ci et la pression qu'ils subissent car ils ne veulent pas décevoir leurs proches restés au pays¹⁴. Cette pression est accentuée par la dette que les familles contractent lorsque les enfants sont confiés à des passeurs. Les aspirations personnelles et l'espoir d'une vie meilleure peuvent encore

6 Echavez *et al.*, 2014.

7 Donini, Monsutti et Scalettaris, 2016.

8 Boland, 2010.

9 Eurostat, 2017.

10 Echavez *et al.*, 2014.

11 Ibid.

12 Ibid.

13 Boland, 2010.

14 Donini, Monsutti et Scalettaris, 2016.

accroître la pression, ce qui peut mener les intéressés dans des situations risquées et dangereuses¹⁵. Cependant, malgré tout cela, les enfants de retour après être partis seuls ont affirmé sans hésiter, et les autres membres de leur famille avec eux, qu'ils repartiraient à nouveau seuls dès qu'ils pourraient financer le voyage¹⁶. En outre, un récent rapport de l'OIM établi sur la base de 1 206 entretiens menés en Grèce avec des enfants migrants non accompagnés, 42 % des enfants, principalement originaires d'Afghanistan (et du Pakistan), voulaient faire de l'Europe leur destination finale, quels que soient les services qui leur étaient fournis en Grèce, et seulement 23 % environ ont exprimé le désir de rentrer dans leur pays d'origine. Les autres enfants interrogés avaient dit vouloir revenir dans leur pays d'origine, mais ont ensuite décidé de rester en Grèce¹⁷.

Enfants non accompagnés originaires d'Amérique centrale transitant par le Mexique

En 2014, la détérioration de la situation humanitaire dans le Triangle du Nord d'Amérique centrale, qui comprend El Salvador, le Guatemala et le Honduras, a poussé de nombreux mineurs non accompagnés à quitter leur foyer. Certains ont gagné les pays voisins, mais beaucoup ont cherché refuge aux États-Unis et ont pris la route du nord à travers le Mexique. Cette année-là, la police de patrouille des frontières des États-Unis a arrêté 52 000 mineurs centraméricains non accompagnés alors qu'ils arrivaient à la frontière sud du pays¹⁸.

L'augmentation des mouvements de mineurs centraméricains non accompagnés à travers le Mexique s'est accompagnée d'un renforcement du contrôle de l'immigration dans le pays. En 2015, l'Instituto Nacional de Migración (INM) a arrêté près de 36 000 mineurs non accompagnés en provenance d'Amérique centrale qui transitaient par le Mexique¹⁹, contre à peine plus de 23 000 en 2014.

L'un des principaux facteurs de migration des mineurs centraméricains non accompagnés vers les États-Unis est la violence. Les taux d'homicide dans le Triangle du Nord comptent parmi les plus élevés au monde²⁰. Les mineurs non accompagnés partent souvent de cette région pour éviter d'être recrutés par des gangs qui forcent les jeunes à commettre des crimes tels que des homicides et des extorsions, ou les entraînent dans le trafic de drogue ou la traite à des fins d'exploitation sexuelle²¹.

La migration à l'intérieur du Triangle du Nord peut être moins dangereuse que le voyage à travers le Mexique, dans lequel les mineurs non accompagnés entrent par Tenosique, dans l'État de Tabasco (frontière nord du Guatemala avec le Mexique) ou par Ciudad Hidalgo dans l'État du Chiapas (frontière sud du Guatemala avec le Mexique). Les mineurs non accompagnés entrent généralement au Mexique dans des trains de marchandises ou franchissent la frontière avec l'aide de passeurs. Les images d'enfants voyageant sur des wagons de marchandises, souvent sans autre bien que les vêtements qu'ils portent sur eux ou un sac à dos, et souvent sans rien d'autre pour se tenir que les fines barres le long des wagons, illustrent de façon saisissante les dangers de ce périple harassant. En outre, la forte présence des agents de l'INM dans certaines zones a poussé les migrants à abandonner les itinéraires plus sûrs et à tenter de traverser le Mexique le long de routes plus dangereuses pour ne pas être

15 Mougne, 2010.

16 Echavez *et al.*, 2014.

17 OIM, 2016a.

18 Meyer *et al.*, 2016. Les 52 000 mineurs centraméricains non accompagnés qui ont été arrêtés à la frontière en 2014 représentaient une augmentation de 150 % par rapport à l'année précédente et de 1 200 % par rapport à 2011.

19 Secretaría de Gobernación, 2016.

20 En 2015, par exemple, El Salvador et le Honduras sont arrivés en première et en deuxième position pour le nombre d'homicides volontaires pour 100 000 habitants. Voir Banque mondiale, s.d.

21 Voir, par exemple, Ward, 2013 ; voir aussi Serna, 2016.

arrêtés. De plus, au titre du Plan Merida (l'initiative Merida), les États-Unis ont dépensé des milliards de dollars pour aider le Mexique à renforcer la sécurité le long de la frontière sud et à développer ses capacités de détention des immigrants, y compris les mineurs non accompagnés²², pour ne citer que quelques mesures. Cette politique a compliqué la traversée du Mexique, mais elle a aussi augmenté la demande de passeurs. Lorsque les mineurs non accompagnés transitent par le Mexique, ils peuvent être victimes d'enlèvement, d'extorsion par des réseaux criminels organisés, d'exploitation par le travail ou d'exploitation sexuelle, entre autres formes de maltraitance²³.

Bien que la traversée du pays soit devenue plus dangereuse, les mineurs centraméricains non accompagnés continuent de passer par le Mexique pour gagner les États-Unis. Conscient du problème, le Gouvernement mexicain s'est aussi efforcé de porter assistance aux mineurs non accompagnés. Par exemple, il a créé les *Oficiales de Protección de la Infancia*, qui ont pour mission d'apporter une assistance et un soutien aux enfants migrants. En 2014, le Mexique a également promulgué la *Ley General de los Derechos de Niños, Niñas y Adolescentes* (loi générale sur les droits des enfants et des adolescents), qui prévoit des mesures visant à offrir une aide juridique aux mineurs non accompagnés.

Défis en matière de protection

La migration des enfants soulève de nombreuses difficultés très particulières en matière de protection, car les enfants migrants font face à une « double vulnérabilité », en tant qu'enfants et en tant que migrants²⁴. L'expérience montre que les enfants migrants sont particulièrement vulnérables à la violence, à l'exploitation et à la traite. En outre, les préoccupations soulevées par ces abus augmentent lorsque les enfants migrent seuls ou sont séparés de leur famille. Même si, dans un premier temps, les enfants migrent aux côtés de leur famille, ils peuvent en être séparés pour diverses raisons pendant le voyage. Comme le précise l'UNICEF, la violence peut être le fait de l'État (quand il applique la législation sur la migration ou détient les migrants), de la population en général (sous la forme d'agressions xénophobes), des employeurs (sous diverses formes liées au travail des enfants), des autres enfants (harcèlement et mauvais traitements à l'école, par exemple) ou de la famille (dans le cas des violences familiales)²⁵.

Le travail forcé et le mariage forcé des enfants comptent parmi les formes d'exploitation les plus graves auxquelles les enfants sont particulièrement vulnérables. Lorsque les enfants et leur famille sont contraints de recourir à des passeurs, les inquiétudes quant à ce type d'exploitation sont encore plus vives. Certes, le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains²⁶ sont deux phénomènes distincts, mais les préoccupations relatives à l'exploitation des enfants par les passeurs engendrent souvent la crainte de les voir devenir des victimes de la traite. Bien que les données mondiales sur le nombre de victimes de la traite soient limitées et difficiles à recueillir, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) estime que 28 % des victimes détectées en 2014 étaient des enfants, dont 20 % de filles et 8 % de garçons²⁷.

22 Bochenek, 2016.

23 Kinne, Goździak et Martin, 2016.

24 UNICEF, 2016.

25 Ibid.

26 Pour la définition des termes « trafic illicite de migrants » et « traite d'êtres humains » ainsi que d'autres concepts connexes, voir l'appendice A du chapitre 2 supra, intitulé *La migration et les migrants dans le monde*.

27 ONUDC, 2016.

La mort d'enfants migrants rend encore plus urgente la nécessité de s'atteler aux difficultés en matière de protection que pose la migration des enfants. Selon le projet de l'OIM sur les migrants portés disparus, au moins 46 000 migrants ont péri depuis 2000, dont un grand nombre d'enfants²⁸. En 2015, par exemple, l'OIM estime qu'environ un migrant sur trois ayant péri dans la mer Égée était un enfant²⁹. En outre, un quart des près de 24 000 migrants secourus en Méditerranée par Médecins sans frontières (MSF) entre mai et décembre 2015 étaient des enfants³⁰.

La disparition d'enfants migrants appelle aussi une attention de toute urgence. En 2016, la disparition, selon les estimations, de 10 000 enfants non accompagnés en Europe a fait la une des médias internationaux. S'adressant aux membres du Parlement européen, Europol a fait observer que, si certains de ces enfants sont peut être partis pour rejoindre de la famille en Europe, beaucoup étaient probablement exploités par des trafiquants, y compris à des fins d'exploitation par le travail (utilisés pour mendier ou contraints de commettre des crimes) ou d'exploitation sexuelle³¹.

28 OIM, 2016b.

29 Ibid.

30 Ibid.

31 Actualité Parlement européen, 2016.



17 route des Morillons, C.P. 17, 1211 Genève 19, Suisse
Tél. : +41 22 717 9111 • Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int • Site web : www.iom.int

